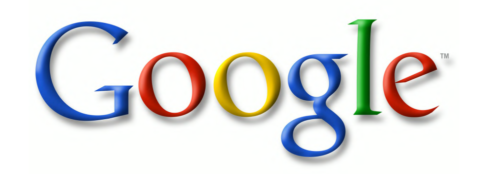


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

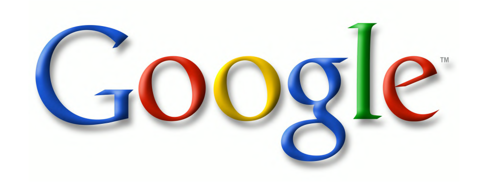
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

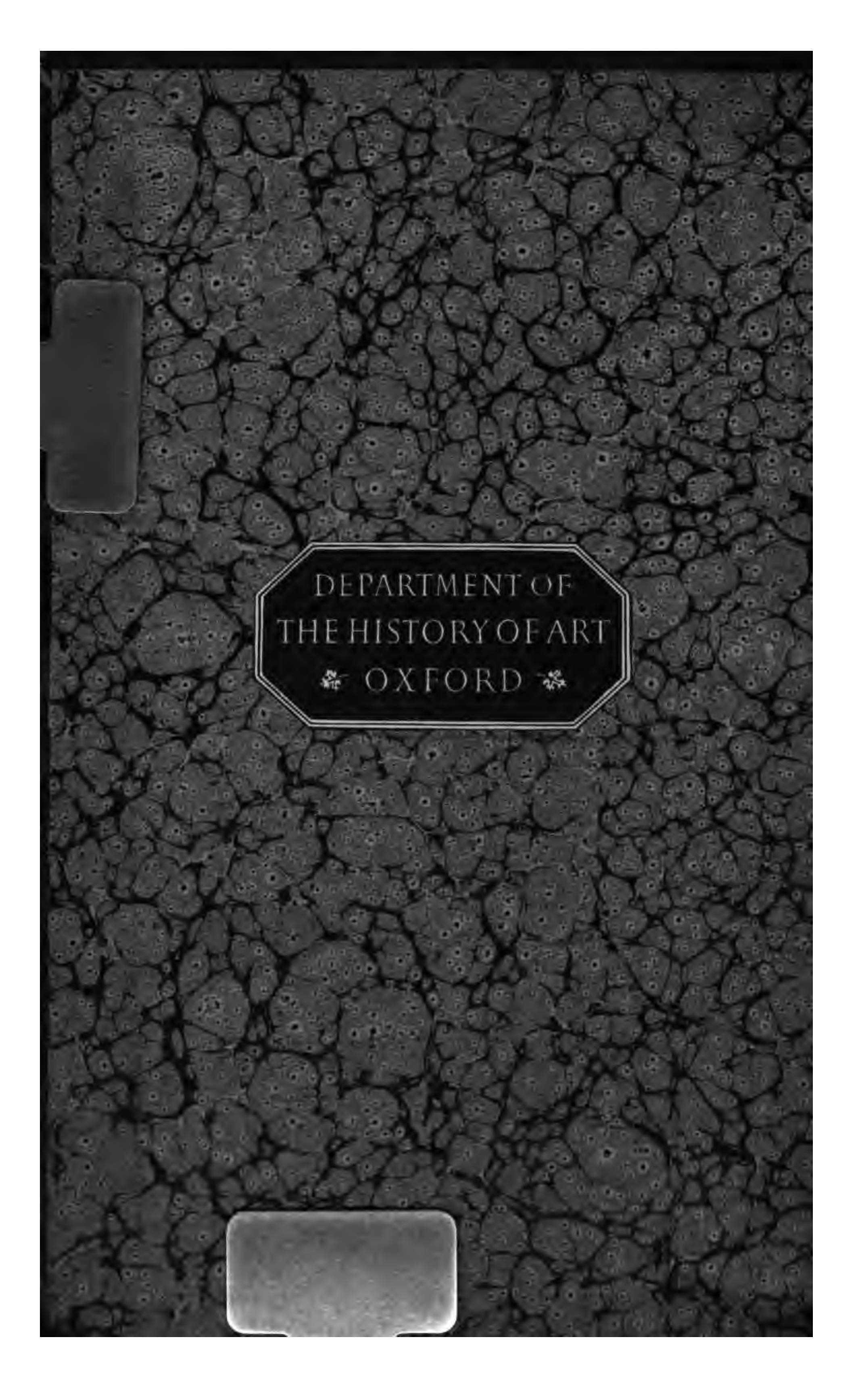
Nous vous demandons également de:

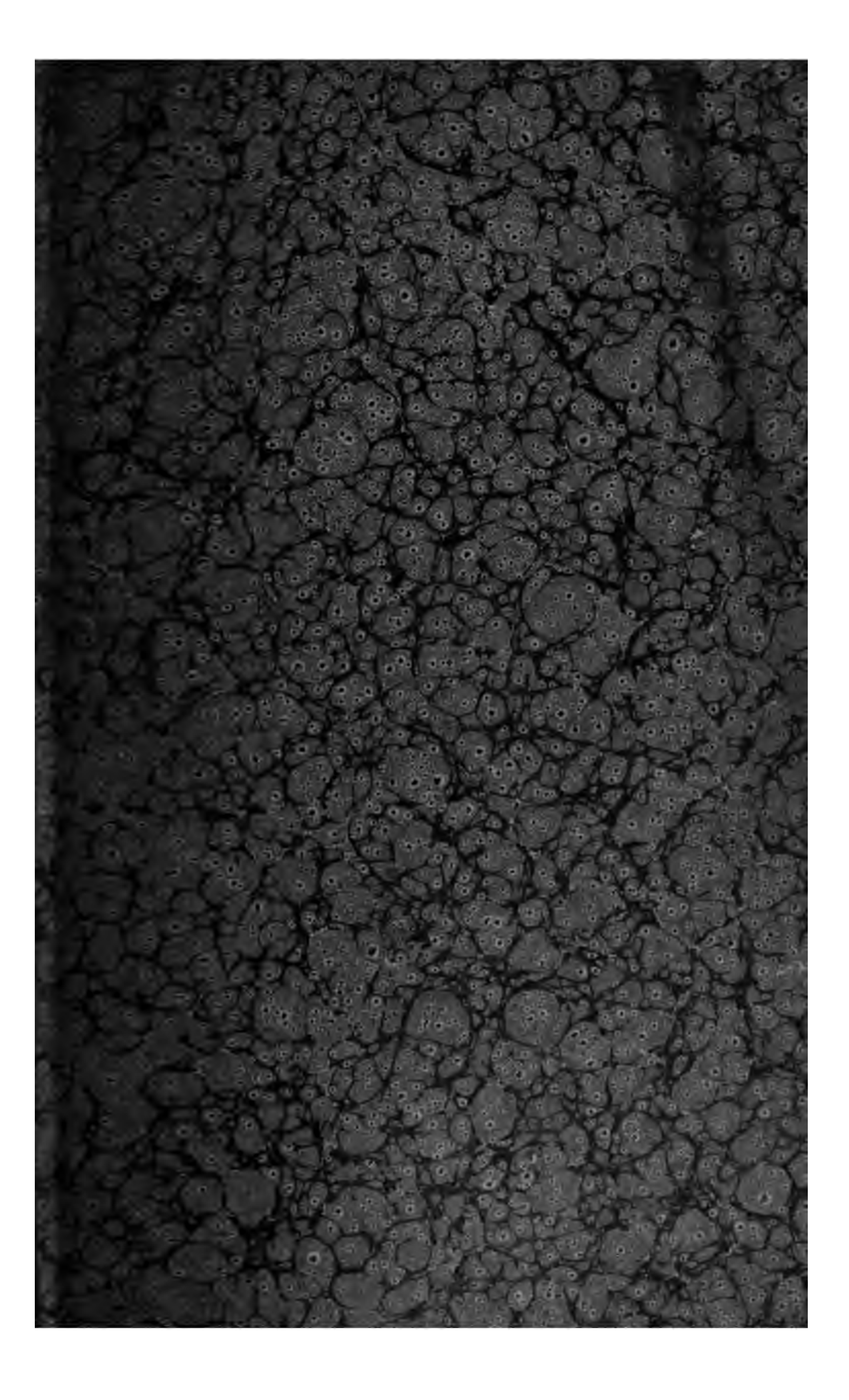
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




DEPARTMENT OF
THE HISTORY OF ART
OXFORD



HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

—

TOME III.

Imprimerie d'Amédée GRATIOT et Ce, rue de la Monnaie, 11.

Rouargue sc.

PISE

(Vue intérieure du Campo Santo)

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TROISIÈME.

Paris

FURNE ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS;

TREUTTEL ET WURTZ, LIBRAIRES

17, RUE DE LILLE.

1840

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE I.

Guerre de Sicile. — Grandeur et décadence de la république de Pise. — Mort cruelle du comte Ugolino. — Nouveaux troubles à Florence.

1282-1292.

Le massacre de Sicile n'avait enlevé au roi Charles que quatre mille de ses soldats français; c'était un affront qui devait l'exciter à la vengeance, plutôt qu'une défaite; et la perte qu'il venait de faire n'était pas d'assez haute importance pour lui ôter les moyens de s'en relever. S'il est vrai qu'il eût rassemblé dix mille cavaliers, et un nombre proportionné de fantassins, pour porter la guerre dans le Levant; si dans ses vastes projets il embrassait la conquête de tout l'empire des Grecs, il semble que les mêmes forces qu'il avait déjà réunies, auraient dû lui donner les moyens de soumettre en peu de jours une province rebelle, où rien n'était encore

préparé pour la résistance; où l'on ne pouvait lui opposer ni arsenaux, ni armée, ni trésor, ni gouvernement établi, ni généraux expérimentés; où l'on n'avait enfin pour défense que la haine profonde qu'il inspirait, et la crainte de ses vengeances. Mais des passions qui remuent une nation tout entière; des passions qui lui donnent un seul esprit, une seule vie, un seul intérêt devant lequel tous les autres s'effacent; des passions qui ne laissent plus calculer ni les efforts ni les sacrifices, donnent à un peuple bien plus de moyens de résistance que ne sauraient faire la prévoyance d'un gouvernement régulier, et l'action uniforme, et toujours soumise au calcul, de la discipline militaire. La Sicile ne fut jamais conquise ; elle résista aux efforts soutenus, aux efforts combinés du roi Charles, du pape, du roi de France, de tous les Guelfes d'Italie, et à la fin du roi d'Aragon lui-même, qui, pour faire avec l'Église sa paix particulière, s'engagea dans une ligue honteuse avec ses propres ennemis. La maison d'Anjou s'épuisa par d'inutiles efforts pour reconquérir un royaume qui lui avait appartenu : pendant que cette maison combattait, l'Italie, dont elle avait menacé la liberté, recouvra son indépendance; elle en abusa même peut-être, puisqu'elle profita de ce qu'aucun grand intérêt ne la réunissait plus, de ce qu'aucun danger commun ne la menaçait, pour s'abandonner aux guerres de ville à ville, et aux violences des factions.

Cependant si la Sicile n'avait pas été séparée des états de Charles par un bras de mer, elle ne lui aurait probablement pu opposer aucune résistance. Une armée vengeresse serait arrivée devant Messine et devant Palerme, peu de jours après le massacre des Français; elle aurait trouvé le peuple épuisé par ses propres fureurs, et déjà livré au repentir, qui ne se manifeste jamais en lui avec plus d'unanimité qu'au moment où il se repose après ses premiers excès.

1282 — Avant que la défense de la Sicile fût organisée,

avant que Charles eût pu faire passer aucune troupe au-delà du Phare, comme aussi avant que Pierre d'Aragon eût paru avec son armée, les habitants de Palerme envoyèrent au pape des religieux pour implorer, par son entremise, leur grâce auprès de Charles. Ces envoyés, introduits dans le consistoire, se jetèrent à genoux, et répétèrent trois fois ces seules paroles des litanies consacrées par l'Église : *Agneau de Dieu, qui enlèves les péchés du monde, aie pitié de nous!* Martin IV, dont l'indignation égalait au moins celle de Charles, se leva, et, pour toute réponse, il répéta aussi trois fois ces paroles de la passion : *Salut, roi des Juifs, disaient-ils, et ils lui donnaient un soufflet.* Il fit ensuite sortir les religieux de sa présence, sans leur permettre d'ajouter un seul mot [1]. Les habitants de Messine, de leur côté, essayèrent de fléchir la colère de Charles : mais le roi leur fit répondre que jamais il ne leur accorderait aucune condition; que leurs vies et celles de leurs enfants étaient dévouées comme celles de traîtres à l'Église et à la couronne, et que désormais leur seule pensée devait être de se défendre s'ils le pouvaient.

Cependant il s'écoula quelque temps avant que la flotte et l'armée du roi, qui s'étaient rassemblées à Brindes pour l'expédition contre la Grèce, fussent prêtes à mettre la voile. Charles lui-même se rendit à Brindes; et il y donna rendez-vous aux troupes auxiliaires que lui envoyaient les villes guelfes de Toscane et de Lombardie. Il fit avancer ensuite son armée par la route de terre jusqu'à l'extrémité de la Calabre; et lui-même il s'embarqua pour aller la rejoindre à Reggio. Ce ne fut que le 6 juillet qu'il arriva devant Messine avec cent trente galères ou gros navires, et qu'il put transporter ses troupes de terre de l'autre côté du détroit. Il avait avec lui cinq mille gendarmes et un corps considérable d'infan-

[1] *Giacchetto Malespini Storia Fiorent.* c. 210, T. VIII, p. 1030.—*Giov. Villani.* L. VII, c. 62, p. 279.

terie[1]. Les Siciliens n'avaient point d'armée à opposer au roi; mais ils n'étaient pas complétement dépourvus de vaisseaux. Ceux que Charles avait fait préparer à Palerme, à Syracuse et dans les autres ports de l'île, pour son expédition en Grèce, étaient tombés entre les mains des révoltés : les bois de construction rassemblés dans les chantiers de Messine furent aussi saisis par eux, et employés à la défense de la ville; on s'en servit pour suppléer aux murailles abattues, par des palissades et des bastions de bois, forts seulement en raison du courage de ceux qui les défendaient.

Pendant que les habitants de Messine repoussaient avec vaillance les attaques journalières de Charles, Giovanni de Procida, suivi des syndics et procureurs de toutes les villes de Sicile, fit un nouveau voyage auprès du roi Pierre d'Aragon, pour solliciter son secours. Il le joignit à Ancolle, port du rivage d'Afrique. L'expédition de Pierre contre les Maures avait mal réussi : cependant il avait préféré laisser les Siciliens exposés pendant plusieurs mois à toutes les vengeances de Charles, jusqu'à ce qu'il se crût assuré des événements, plutôt que de se compromettre avec un monarque qu'il redoutait. Mais il jugea, d'après le récit de Procida, que les Siciliens étaient désormais engagés assez avant dans leur rébellion, pour qu'il n'y eût plus pour eux aucun moyen de reculer : en conséquence, il embarqua son armée pour passer en Sicile, et il arriva devant Trapani le 30 août 1282 [2].

Tous les barons de l'île se rassemblèrent à Palerme pour y recevoir leur nouveau roi; ils s'empressèrent de le faire couronner par l'évêque de Ceffalù, et de prêter serment de fidélité entre ses mains. Cependant ils comparaient avec une

[1] Les historiens du XIIIe siècle ne donnent presque dans aucune occasion le nombre des gens de pied; ils les regardent comme trop peu importants pour en tenir compte avec exactitude. — [2] *Barthol. de Neocastro hist. Sicula*, c. 45, p. 1050. — *Giov. Villani*, L. VII, c. 68, p. 283.

extrême inquiétude la faiblesse de son armée et la force de celle de Charles : ils prévoyaient que si Messine était prise par les Français, l'île entière serait bientôt soumise; et ils venaient d'être informés que les vivres manquaient tellement dans cette ville, qu'elle ne pourrait pas tenir plus de huit jours encore. Heureusement que le roi d'Aragon avait conduit avec lui une flotte composée uniquement de galères armées en guerre et prêtes au combat, et que cette flotte était commandée par le marin le plus habile et le plus fortuné de son siècle; c'était Roger de Loria, gentilhomme calabrais, qui avait quitté son pays lorsque les Français en avaient fait la conquête. Charles, au contraire, ne s'attendait point à trouver d'ennemis sur la mer, et il n'avait pris avec lui que des vaisseaux de transport et des galères désarmées : du moins c'est le prétexte qu'allèguent les historiens guelfes pour excuser la faiblesse vraiment étrange de sa marine. Roger de Loria rassembla soixante galères légères, tant de Sicile que de Catalogne, pour aller occuper le détroit, et empêcher qu'on n'apportât des vivres à l'armée française. En même temps, Pierre fit avancer lantement ses troupes vers Messine, et il envoya trois chevaliers catalans porter à Charles la lettre suivante et le défier [1].

« Pierre, roi d'Aragon et de Sicile, à toi, Charles, de Jérusalem roi, et de Provence comte :

« Nous te signifions notre arrivée en l'île de Sicile, royaume « qui nous a été adjugé par l'autorité de sainte Église, de « messire le pape et des vénérables cardinaux, et te comman« dons qu'après avoir vu cette lettre, tu aies à partir de l'île « de Sicile avec tout ton pouvoir et toute ta troupe; sachant « que si tu ne le fais, tu verrais incontinent à ton dommage « nos chevaliers et nos fidèles attaquer ta personne et tes sol« dats. »

[1] *Nicolai specialis historia Sicula.* L. I, c. 17, p. 936.

Charles, le plus orgueilleux monarque de la chrétienté, et celui peut-être qui jusqu'à cette époque avait été le plus puissant, frémit de rage lorsqu'il reçut une pareille lettre d'un petit prince qu'il ne croyait pas fait pour se mesurer avec lui. Il lui envoya en réponse la lettre suivante :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de Jérusalem et de Si-
« cile, prince de Capoue, comte d'Anjou, de Forcalquier et
« de Provence, à toi Pierre, d'Aragon roi, et de Valence
« comte :

« Nous nous émerveillons fortement de voir comment tu as
« eu l'audace de venir ès royaume de Sicile, à nous adjugé par
« l'autorité de sainte Église romaine ; aussi te commandons
« qu'au vu de notre lettre tu aies à te partir de notre royaume
« de Sicile, comme un mauvais traître de Dieu et de sainte
« Église. Et, si ce tu ne fais, nous te défions comme notre
« ennemi et traître envers nous. Incontinent tu nous verras
« venir en ton dommage ; car nous et notre armée désirons
« moult te voir avec les gens que tu as conduitz [1]. »

Mais Charles ne put pas soutenir l'orgueil qu'il annonçait dans cette lettre : son amiral, Henri de Mari, vint lui déclarer qu'il était averti de la prochaine arrivée de Roger de Loria, et qu'il n'avait pas les moyens de lui opposer la moindre résistance, parce que ses gros vaisseaux ne pouvaient manœuvrer dans le détroit, et qu'ils étaient de plus tous désarmés. On était parvenu aux jours orageux de l'équinoxe : la Calabre ne leur présentait aucun port assez sûr pour qu'ils pussent s'y retirer ; et si la flotte de Charles était brûlée par l'ennemi, son armée ne pouvait éviter de périr ensuite par la famine. La nécessité était impérieuse sans doute, puisqu'un monarque si fier, si

[1] Les historiens latins qui, dans ce siècle, ont toujours écrit avec beaucoup plus de prétention que les Italiens, ont délayé ces lettres en une déclamation ampoulée de deux ou trois pages. *F. Franc. Pipini Chronic.* L. III, c. 15 et 16, p. 689-693. Nous les avons prises de Malespini, c. 212, p. 1033 ; et de Giovanni Villani, L. VII, c. 70, 72, p. 285.

irrité, un monarque auquel on n'avait jamais reproché de manquer de courage, fut contraint d'y céder : cependant elle est pour nous inexplicable. En trois jours l'armée française repassa le détroit, et le quatrième jour, 28 de septembre, Roger de Loria parut devant le phare de Messine, et s'empara de vingt-neuf galères françaises, qui ne lui opposèrent aucune résistance. Il s'avança ensuite vers la Catona et Reggio de Calabre ; toutes les galères et les transports du roi, au nombre de quatre-vingts, étaient amarrés à la plage : il y fit mettre le feu en présence de Charles, qui ne pouvait les défendre. Celui-ci, comme il voyait l'incendie de sa flotte, mordait avec rage le sceptre qu'il portait à la main, et s'écriait : « Ah Dieu ! Dieu ! « moult m'avez-vous offert à surmonter ! Je vous prie que la « descente se fasse tout doucement[1]. »

Il semblait à Charles que ses flottes et son armée, instruments qu'il était accoutumé à faire agir avec tant de facilité, se refusaient tout à coup à obéir à la main qui les dirigeait. Il se voyait vaincu, sans avoir encore pu comprendre quelle force son ennemi employait contre lui, sans avoir même pu combattre ; aussi était-il impatient d'en appeler à sa propre valeur, de se charger lui-même du soin de sa vengeance, au lieu de la confier au bras de ses soldats, ou de la faire dépendre de l'inconstance des éléments. Après avoir quitté la Sicile, il écrivit au roi Pierre, pour l'inviter à décider, par un combat privé et soumis au jugement de Dieu, leurs droits et leur querelle. Il proposa que cent chevaliers combattissent contre cent chevaliers, à Bordeaux, sous la garantie du roi d'Angleterre, à qui cette ville appartenait ; les deux rois devaient être chacun à la tête de leur petite troupe, et devaient promettre de faire dépendre le sort de la Sicile de l'issue du combat. Pierre d'Aragon, à qui il importait de gagner du temps pour

[1] *Giov. Villani*, L. VII, c. 73 et 74, p. 286.

affermir son autorité en Sicile, et achever ses préparatifs de défense, accepta cette proposition avec joie, d'autant plus que, comme il avait moins de sujets, moins de troupes et moins de trésors, il était trop heureux de combattre d'égal à égal avec un aussi puissant ennemi. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux le 15 mai 1283; et ils consentirent, s'ils manquaient au rendez-vous, non seulement à perdre tout droit à la Sicile, mais encore à être dépouillés de leurs états héréditaires, et honnis de toute assemblée de nobles et de chevaliers, comme des traîtres et des hommes sans honneur [1].

Les préparatifs de ce combat judiciaire éloignèrent pour quelque temps les rois rivaux des royaumes de Sicile et de Pouille; ce qui rendit une apparence de paix à ces provinces. Assez d'autres en Italie étaient, à cette époque, dévastées par la guerre : en effet, ce fut cette année même qu'éclata la querelle entre les deux puissantes républiques de Gênes et de Pise; querelle qui devait occasionner à l'une et l'autre une perte immense et de richesses et de soldats.

La république de Pise avait été forcée par les Florentins, en 1276, à rappeler tous ses exilés; mais, dans cette occasion, sa soumission à la volonté de ses ennemis avait été un avantage pour elle. Les nobles rappelés dans son sein y avaient vécu en paix, et telles étaient dans ce siècle la simplicité des mœurs privées et l'économie des plus riches citoyens, qu'il suffisait à une ville de jouir du repos pendant quelques années, pour voir doubler ses revenus, et pour se trouver en quelque sorte embarrassée de ses richesses. Les Pisans ne connaissaient ni le luxe de la table, ni celui des ameublements, ni celui d'un nombreux domestique : cependant leur fertile territoire produisait chaque année de riches récoltes; ils étaient à la fois

[1] *Barthol. de Neocastro historia Sicula.* T. XIII, c. 54, p. 1067.

propriétaires et souverains de presque toute la Sardaigne, de la Corse et de l'île d'Elbe : ils avaient établi des colonies à Saint-Jean d'Acre et à Constantinople, et leurs factoreries dans ces deux villes exerçaient le commerce le plus étendu avec les Sarrazins et avec les Grecs. Aussi ne fallait-il rien moins que des revenus comme les leurs pour subvenir aux frais immenses des guerres maritimes, et pour réparer la ruine qui accompagnait toujours la défaite de chaque faction, lorsque les biens des vaincus étaient confisqués, et leurs maisons livrées au pillage. Cependant, comme durant la guerre on n'avait point anticipé sur les revenus à venir, la paix accumulait de nouveau les fortunes, et réparait en peu d'années le dommage causé par les fléaux passés. Pise comptait à cette époque, parmi ses citoyens, des seigneurs qui, par leurs titres, leurs richesses et le nombre de leurs vassaux, auraient pu se placer à côté des souverains de l'Italie. Le juge de Gallura, le juge d'Arboréa, le comte Ugolino, le comte Fazio, le comte Niéri, et le comte Anselme, avaient chacun une petite cour, et même une petite armée[1]. Les Pisans s'enorgueillissaient de la pompe de tant de seigneurs qui se faisaient gloire d'être leurs concitoyens. Ils ne pouvaient souffrir la rivalité des Génois, qui, partageant leurs établissements dans le Levant, s'enrichissaient comme eux par le même commerce, et qui leur disputaient la souveraineté des îles de la Méditerranée[2]. Quoique l'un et l'autre peuple fussent, à cette époque, gouvernés par le parti gibelin, ils ne pouvaient réprimer leur haine. Les Pisans paraissent avoir été les premiers à provoquer les hostilités.

Les pirateries du juge ou seigneur de Ginerca en Corse occasionnèrent la première rupture. Les Génois, comme protecteurs de la ville de Bonifazio, voulurent les réprimer. Au mois de mai 1282, il envoyèrent en Corse quatre galères avec deux

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 83, p. 293. — Les quatre derniers étaient de la famille de Ghérardesca. — [2] *Caffari Annales Genuenses.* L. X, T. VI, p. 579.

cents chevaliers et cinq cents soldats. Le juge, après avoir été battu par cette petite armée, vint à Pise implorer les secours de la république, dont il se reconnut vassal. Les Pisans le prirent en effet sous leur protection : ils sommèrent les Génois de cesser de le molester, et ils firent passer quelques troupes en Corse, pour l'aider à se défendre.

D'autres actes d'hostilité aigrirent encore les deux peuples l'un contre l'autre. Une galère génoise qui revenait de la guerre de Sicile, fut saisie sans provocation par les Pisans : les Génois qui habitaient à Saint-Jean d'Acre furent attaqués par les bourgeois de cette ville, que les Pisans excitaient ; ils furent chassés de leur quartier ; leurs magasins furent pillés, et leurs maisons brûlées[1].

Après avoir inutilement demandé une satisfaction par leurs ambassadeurs, les Génois se déterminèrent à se la procurer par les armes. Cependant les deux peuples parurent longtemps se provoquer et s'éviter ensuite, comme par une espèce de jeu, sans en venir sérieusement aux mains. Sans doute qu'ils voulaient de part et d'autre accoutumer leurs chiourmes aux manœuvres militaires, et rassembler leurs matelots épars sur toutes les mers au service du commerce, avant d'exposer l'honneur de leurs armes, et peut-être le sort de leurs républiques, dans un combat général.

A la fin d'août, Nicolas Spinola se présenta devant la bouche de l'Arno avec vingt-six galères ; et il se retira dès que les Pisans sortirent, avec trente galères, pour lui donner la chasse. Huit jours après, l'amiral pisan, Gipicello Sismondi, mit à son tour à la voile pour chercher les Génois chez eux. Il s'avança jusqu'à Porto-Venere, sans rencontrer leur flotte ; et, après avoir livré au pillage ce port et la campagne voisine,

[1] *Giov. Villani* L. VII, c. 83, p. 293. — *Caffari Annales Genuenses.* L. X, p. 577. — *Uberti Folietæ Genuens. historiæ*, L. V, p. 382.

comme il se retirait, il fut assailli, le 9 septembre, par une tempête, qui fit échouer la moitié de ses vaisseaux entre Viareggio et le Serchio[1].

Les Génois ne pouvaient s'attribuer aucune part au désastre de Ginicello; aussi redoublèrent-ils d'efforts pour se mettre en état de soutenir la guerre d'une façon plus glorieuse. Ils nommèrent une *credenza*, ou conseil de confiance, composé de quinze membres, auquel ils attribuèrent un pouvoir absolu sur toutes les affaires maritimes. Ils mirent un embargo sur tous les vaisseaux marchands, afin que la république pût faire usage, pour la guerre, ou de la chiourme, ou des navires eux-mêmes : enfin, pour ne pas permettre que l'honneur national fût compromis par de trop faibles escadres, ils déclarèrent que désormais ils ne considéreraient point comme amiral un marin qui commanderait moins de dix vaisseaux, et qu'ils ne lui laisseraient point déployer l'étendard de saint Georges. La credenza fit ensuite mettre en construction cent vingt galères nouvelles, savoir : cinquante dans les chantiers de la ville, et le reste dans les ports des deux rivières.

Il y avait à Pise et à Gênes, jusque vers le milieu de cette guerre, un usage singulier, qu'avait entretenu l'orgueil de ces deux peuples, ou leur désir de se surpasser à force ouverte, plutôt que par des ruses qu'ils méprisaient. Chaque république envoyait chez l'autre un notaire avec quatre explorateurs, et leur donnait ouvertement la commission de rendre compte à leur patrie des projets et des efforts de ses ennemis. Les Pisans, avertis officiellement par leurs explorateurs du nombre des galères qu'on avait mises en construction à Gênes, ordonnèrent qu'on en construisît chez eux un nombre égal; en même temps ils choisirent pour leur amiral Rosso

[1] *Guido de Corvaria Fragment. historiæ Pisanæ*. T. XXIV, p. 690.—*Ubertus Folieta Hist. Genuens*. L. V, p. 383; *apud Grævium*, T. I.

Buzzachérini, de la famille Sismondi, comme son prédécesseur[1].

1283. — Cependant l'année 1283, comme la précédente, fut employée à une espèce de tournoi maritime, où aucun coup important ne fut porté de part ni d'autre, et où il n'y eut de remarquable que l'immensité des forces déployées par les deux peuples. On vit les Pisans s'avancer une fois avec soixante-quatre galères jusque proche du port de Gênes, tandis qu'il sortit de ce port soixante-dix vaisseaux génois pour les rencontrer. Mais après que les deux flottes furent restées en présence quelque temps, leur égalité de forces leur faisant peut-être redouter à toutes deux de se mesurer, elles se retirèrent de part et d'autre sans combat[2]. On a peine à comprendre comment deux villes seulement, qui se faisaient la guerre, pouvaient armer pour leur querelle des flottes égales à peu près à celles avec lesquelles se mesureraient aujourd'hui les deux plus puissantes nations de l'univers.

1284. — En 1284, les Pisans et les Génois se sentirent enfin assez exercés, et assez maîtres de toutes leurs forces, pour désirer également de terminer la guerre par des batailles plus sanglantes et plus décisives. Les Pisans nommèrent pour leur amiral Guido Jacia; et ils le chargèrent d'escorter, avec vingt-quatre galères, le comte Fazio, qu'ils envoyaient en Sardaigne avec quelques troupes et de l'argent pour en lever d'autres. Le vaisseau qui portait le comte Fazio, s'étant écarté des autres, fut rencontré dans les mers de Sardaigne par une flotte génoise de vingt-deux galères, sous la conduite d'Henri de Mari. Il fut pris presque sans combat; et les Génois le brûlèrent lorsqu'ils virent la flotte pisane qui

[1] *Ubertus Folieta*. L. V, p. 384. — *Annales Genuenses*. L. X, p. 580. — *Guido de Corvaria Fragm. Pisan. hist.* p. 690. — *Marangoni hist. Pisan.* p. 558. — [2] *Marangoni*, p. 561, 562. — *Ubertus Folieta*. L. V, p. 335, 386. — *Caffari Annal. Genuens*. L. X, p. 581-585.

faisait force de voiles pour les joindre. Le combat s'engagea ensuite, le 1er mai, entre ces deux flottes, de forces à peu près égales ; et il se soutint pendant longtemps avec une perte considérable, mais qui paraissait aussi grande d'une part que de l'autre. Enfin, un vaisseau pisan ayant été coulé à fond, et trois autres se trouvant si endommagés, qu'après s'être retirés du combat ils périrent en pleine mer, la victoire se déclara pour les Génois ; huit galères furent prises et conduites à Gênes avec quinze cents prisonniers ; et de toute la flotte de Pise, il ne rentra dans le port que douze vaisseaux, encore à grand'peine [1].

Mais, loin de se laisser décourager par leur defaite, les Pisans redoublèrent d'efforts pour en tirer vengeance. Ils choisirent pour podestat Alberto Morosini de Venise, qui avait acquis dans sa patrie la réputation d'un habile marin ; ils lui joignirent comme capitaines de leur flotte, le comte Ugolin de la Ghérardesca et Andréotto Saracini. Le trésor public était presque épuisé par tous les armements précédents ; mais tous les gentilshommes pisans s'encouragèrent à consacrer leurs fortunes privées à un généreux effort pour recouvrer l'honneur de leur patrie. Les Lanfranchi, famille alors la plus nombreuse de Pise, armèrent onze galères ; les Gualandi, les Léi et les Gaétani en armèrent six, les Sismondi trois, les Orlandi quatre, les Upezzinghi cinq, les Visconti trois, les Moschi deux ; d'autres familles se réunirent pour en armer une. Ce généreux dévouement créa une flotte de cent trois galères, qui mit en mer au mois de juillet, et vint en parade devant le port de Gênes. Là les Pisans provoquèrent les Génois à sortir pour venir les combattre, et ils lancèrent contre le port plusieurs flèches d'argent. C'était une bravade

[1] *Guido de Corvaria Fragment. hist. Pisan.* T. XXIV, p. 691.—*Marangoni Chronic. di Pisa*, p. 563. *Giovanni Villani.* L. VII, c. 90, p. 298. — *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. V, p. 387. — *Caffari Annales Genuens.* L. X, p. 586.

assez usitée entre ces deux peuples, qui sans doute, de cette manière, entendaient faire pompe de leur richesse et de leur prodigalité. Les Génois, défiés, répondirent que leurs vaisseaux n'étaient point prêts encore, mais qu'ils allaient travailler avec activité pour rendre bientôt aux Pisans leur visite.

En effet, peu de jours après que les Pisans furent rentrés dans l'embouchure de l'Arno, les Génois, ayant armé cent sept galères, parurent dans les mers de Pise, et envoyèrent défier leurs ennemis. Les Pisans, aussitôt, remontèrent sur leurs galères avec un empressement et une joie qui paraissaient un présage assuré de la victoire. La plupart de ces galères étaient à l'ancre entre les deux ponts de la ville. L'archevêque s'avança sur le pont vieux, à la tête de tout son clergé; et, soulevant dans les airs l'étendard de la communauté, il donna sa bénédiction à la flotte. Les cris de joie redoublèrent; on leva l'ancre, et les vaisseaux pisans descendirent jusqu'à l'embouchure de l'Arno.

Le lendemain, 6 août 1284, les deux flottes se rencontrèrent près de l'île de la Méloria; et le combat s'engagea entre elles un peu après midi. Les Génois, qui avaient reçu un nouveau renfort, cachèrent Bénédetto Zaccharie, qui l'avait conduit, avec trente galères, derrière la petite île de la Méloria: par cette manœuvre les deux flottes parurent égales en forces; et les Pisans ne refusèrent point de faire dépendre de ce seul combat le salut de leur république et l'empire de la mer inférieure.

Les deux flottes s'avancèrent en plusieurs divisions; chez les Pisans, le podestat Morosini commandait la première escadre, Andréotto Saracino la seconde, et le comte Ugolino la troisième; chez les Génois, Oberto Doria, le grand-amiral, Conrad Spinola et Benoît Zaccharie, avaient le commandement des trois escadres. Le choc des deux premières, qui de

part et d'autre s'engagèrent en même temps, fut terrible; et la bataille se prolongea longtemps sans qu'on pût apercevoir aucun avantage d'un ou d'autre côté : mais son aspect, dit un historien génois, inspirait à la fois l'horreur et la pitié [1]. Le nombre de ceux qui périssaient de cent manières diverses était prodigieux; les uns tombaient mutilés sur le tillac; d'autres étaient précipités à demi vivants dans les flots; ils nageaient alors autour des navires; ils imploraient l'aide et la pitié de leurs compatriotes, comme aussi de leurs ennemis; ils saisissaient tout ce qu'ils rencontraient sous leurs mains; ils s'accrochaient aux rames et aux avirons, et comme alors ils suspendaient la manœuvre, on les repoussait avec ces mêmes rames, pour continuer de combattre, et on les replongeait dans les flots. Autour des vaisseaux, la mer était rougie par le sang qui coulait de toutes les écoutilles; on ne voyait portés sur les vagues que cadavres, boucliers, lances, flèches et casques. Les capitaines, cependant, élevaient leur voix pour exhorter leurs soldats : ils ne cessaient de leur répéter qu'il s'agissait cette fois de l'existence de leur patrie; que souvent ils avaient combattu ces mêmes ennemis, ces ennemis éternels de leur cité, mais que jamais encore les deux peuples ne s'étaient trouvés tout entiers en présence l'un de l'autre; que jamais, pour s'assurer la victoire dans un seul combat, ils n'avaient sacrifié toutes les ressources des combats à venir; et les soldats redoublaient leurs efforts, et répondaient par des cris de fureur à ces pressantes exhortations.

Les galères s'attaquaient à l'abordage; et celle que montait Morosini était aux prises avec le vaisseau amiral d'Oberto Doria. Dans cet instant, les trente vaisseaux de Bénédetto Zaccharie sortirent de derrière la Méloria, et vinrent se

[1] *Ubertus Folieta Genuensium Historiæ.* L. V, p. 393.

joindre aux Génois. La galère de Zaccharie se plaça de l'autre côté du vaisseau amiral pisan, qui, attaqué de droite et de gauche, fut enfin pris, après une très longue résistance; un autre vaisseau qui portait l'étendard de la commune de Pise, attaqué de même par deux navires, fut pris en même temps. Ce double échec répandit la terreur dans la flotte pisane; et le comte Ugolino, à ce qu'assurent les historiens de Pise, saisit ce moment pour donner le signal de la fuite, non par lâcheté, mais dans le dessein d'affaiblir sa patrie, et de la réduire ensuite plus facilement en servitude.

La défaite fut aussi complète que la bataille avait été acharnée; vingt-huit galères furent prises par les Génois, sept furent coulées à fond; et la perte des Pisans fut estimée à cinq mille morts et onze mille prisonniers. Comme ces derniers furent conduits à Gênes, et qu'ils y demeurèrent longtemps captifs, on disait communément en Toscane, que désormais pour qui voulait voir Pise, c'était à Gênes qu'il fallait aller [1].

Les premières nouvelles de la bataille apportées à Pise y répandirent la désolation et l'effroi; les femmes, oubliant dans leur douleur extrême leur ancienne retenue et leur soin accoutumé de se dérober aux yeux du public, remplissaient les rues et les chemins qui conduisaient à la mer. Mêlées avec les hommes, elles se serraient autour de ceux qui revenaient du combat, et ne les laissaient point avancer qu'ils n'eussent répondu à toutes leurs questions. Mais, à mesure que ces nouveau-venus parlaient, on voyait se détacher du peloton formé autour d'eux des femmes désolées, qui se re-

[1] *Ubertus Folieta Genuens. Histor.* L. V, p. 390-395. — *Annales Genuenses Caffari.* L. X, p. 587, 588. — *Marangoni Cronica di Pisa,* p. 564-569. — *Guido de Corvaria Fragm. Pisan. hist.* T. XXIV, p. 692. — *Anonymo Pisano.* T. XXIV, p. 648. — *Cronica di Pisa. Monument. Pisan.* T. XV, p. 979. — *Giovanni Villani.* L. VII, c. 91, p. 299. — *Chron. Fr. Franc. Pipini.* L. IV, c. 31, T. IX, p. 731.

tiraient à l'écart, se frappant le sein et s'arrachant les cheveux : c'étaient celles qui venaient d'apprendre la mort de leurs époux, de leurs fils ou de leurs frères. Aucune n'était exempte de cette douleur générale ; car il n'y avait à Pise aucune famille qui eût échappé au désastre, et qui n'eût à pleurer au moins un de ses membres, tandis que plusieurs en avaient perdu deux, trois et davantage. Il fallut que les magistrats eux-mêmes prissent soin de faire rentrer dans leurs maisons, presque par force, tant de malheureux, que la douleur avait mis hors de leurs sens ; et lorsqu'au bout de quelques jours les femmes recommencèrent à sortir pour prier dans les temples, on n'en vit pas une seule qui ne fût couverte d'habits de deuil : pendant six mois, les seuls accents que l'on entendit à Pise furent des paroles de mort, des cris et des gémissements.

Cependant les Génois, rentrés dans leur patrie, rendaient grâces à Dieu de leur victoire, dans les temples, et délibéraient sur le sort qu'ils réserveraient à tant de prisonniers. Quelques sénateurs proposèrent de les échanger contre le château de Castro en Sardaigne, qui était comme le boulevard des possessions des Pisans dans cette île ; d'autres voulaient qu'on acceptât pour leur délivrance une rançon en argent. Mais un conseil plus pernicieux fut dicté par la jalousie ; ce fut celui de les retenir pour toujours en prison, afin que, leurs femmes ne pouvant se remarier, la population de Pise cessât de se renouveler. Ce conseil fut suivi ; et comme la guerre se prolongea pendant seize ans encore, lorsqu'à la fin la paix rendit la liberté au reste de ces captifs, leur nombre était tellement diminué par les blessures, l'âge ou la maladie, qu'il en restait à peine mille, de onze mille qu'ils étaient d'abord.

Si cette conduite, de la part des Génois, fut peu généreuse, celle des Guelfes de Toscane le fut moins encore. Pise

était la seule ville gibeline de la contrée; ils résolurent de profiter du désastre qu'elle venait d'éprouver pour l'anéantir avec son parti. Ils offrirent aux Génois de les recevoir dans leur ligue; ils leur promirent d'assiéger Pise par terre, tandis que les Génois l'assiégeraient du côté de la mer; et ils s'engagèrent à n'accorder à aucune condition la paix à cette ville, mais à raser ses fortifications, et à disperser ses habitants dans des bourgades. Les villes de Florence, Lucques, Sienne, Pistoia, Prato, Volterra, San-Gémignano et Colle, signèrent cette alliance avec les Génois : le 10 novembre, tous les Florentins domiciliés à Pise en sortirent, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de leur patrie, tandis que six cents chevaux à la solde de Florence s'approchaient par la route de Volterra, qu'ils ravageaient le territoire pisan, et faisaient révolter plusieurs châteaux [1].

Les Pisans étaient instruits des relations étroites que le comte Ugolino della Ghérardesca avait conservées avec les Florentins; ils connaissaient de plus les talents et l'adresse de ce citoyen ambitieux, et l'art avec lequel, Gibelin de naissance, et Guelfe par les alliances qu'il avait contractées, il s'était ménagé l'influence dans les deux partis. Dans la situation dangereuse où ils se trouvaient, les Pisans se déterminèrent à mettre ce comte à la tête de leur république, comme les Romains, dans des circonstances moins critiques, auraient nommé un dictateur. On assure que les Pisans captifs à Gênes, et qui, de leur prison, conservaient toujours une grande influence sur les déterminations de leur patrie, proposèrent eux-mêmes cette élection. Le comte Ugolino fut nommé pour dix ans capitaine général de Pise; et le premier soin qui lui fut commis fut celui de dissoudre la ligue formée contre sa patrie.

[1] *Giov. Villani*, L. VII, c. 97, p. 305.

1285. — Le comte Ugolino joignait à beaucoup d'adresse dans l'esprit une conscience peu scrupuleuse ; peut-être était-il lui-même le premier moteur de l'alliance des Guelfes contre ses compatriotes. Il passait à Florence pour un Guelfe déterminé ; et lorsqu'on le vit à la tête des affaires, on crut avoir obtenu sans combat le triomphe du parti guelfe, qui avait été l'unique but de la ligue. Ugolino fit proposer au prieur des arts de Florence d'entrer en traité avec lui : en même temps il leur envoya un présent de vins ; et l'on assure que quelques-unes des bouteilles étaient remplies de florins d'or au lieu de *vernaccia* [1]. Il offrit de plus de céder aux Florentins plusieurs châteaux du territoire pisan ; et de cette manière il réussit à dissoudre la ligue des Guelfes avec les Génois. Il est vrai que les Florentins, en y renonçant, imposèrent aux Pisans la condition d'exiler tous les Gibelins de Pise, afin qu'il ne restât en Toscane aucun asile à ce parti.

Le comte essaya ensuite de traiter avec les Génois ; et il offrit de leur livrer Castro en Sardaigne, comme rançon des prisonniers faits à la bataille de la Méliora : mais ces prisonniers, instruits d'une telle négociation, obtinrent des Génois la permission d'envoyer des commissaires à Pise, pour y manifester leur vœu. Ceux-ci ayant été introduits dans le conseil, déclarèrent qu'ils ne pourraient consentir à une capitulation aussi honteuse ; qu'ils préféraient mourir en prison, plutôt que de permettre à leur patrie d'abandonner un château bâti par leurs ancêtres, et défendu au prix de tant de sang et de travaux ; que si les conseils pouvaient prendre une résolution aussi coupable, eux prisonniers ne seraient pas plus tôt mis en liberté, qu'ils se montreraient les plus implacables ennemis de ces magistrats pusillanimes, et qu'ils les puniraient d'avoir sacrifié leur honneur à de vaines et fugitives jouissances. En

[1] *Giacchetto Malaspina storia Fiorent.* c. 225, T. VIII, p. 1043.

conséquence de cette déclaration magnanime, le traité avec les Génois fut abandonné[1].

Le comte Ugolino essaya aussi de conclure la paix avec la république de Lucques. Celle-ci y mit pour condition, que les Pisans lui céderaient les châteaux d'Asciano, Avané, Librafatta et Viareggio. Si les Pisans n'avaient pas voulu racheter onze mille de leur concitoyens prisonniers en abandonnant aux Génois le château de Castro en Sardaigne, il n'était pas probable qu'ils voulussent céder aux Lucquois tant de châteaux, qui étaient comme la clef de leur territoire : mais le comte Ugolino craignait, en secret, le retour des prisonniers de Gênes, qu'il connaissait incapables de donner jamais les mains à la tyrannie qu'il voulait établir ; tandis qu'il désirait procurer, non point à sa patrie, mais à sa famille, l'appui et l'amitié des Lucquois. Il convint donc avec eux qu'il laisserait surprendre par leurs troupes les châteaux qu'ils réclamaient ; en même temps il en céda d'autres aux Florentins, en sorte qu'il ne resta plus à la république de Pise que ceux de Motrone, Vico Pisano et Piombino.

Le comte Ugolino croyait de cette manière avoir affermi son pouvoir sur Pise ; mais cette république, autrefois si opulente et si belliqueuse, qui se voyait dépouillée de presque tout son territoire ; qui n'osait plus mettre en mer un seul vaisseau, de peur qu'il ne fût pris par les Génois ; et qui, pour comble de tant de malheurs, voyait dans ses murs se fonder une tyrannie nouvelle, n'était pas assez patiente pour s'y soumettre longtemps. Le comte devenait également odieux et aux Guelfes et aux Gibelins. Nino de Gallura, son neveu,

[1] *Marangoni Chronic. di Pisa*, p. 571. — Les historiens pisans nomment, dans une autre occasion, les quatre commissaires qui, avec le consentement des Génois, furent envoyés par les prisonniers à Pise. Si ce sont les mêmes qui firent rompre la première négociation, leurs noms méritent d'être conservés. C'étaient Gulielmo di Ricoveranza, Puccio Buzzacherini de' Sismondi, Guelfo Pandolfini, et Jacopo d'Aldobrandi. *Fragm. hist. Pisanæ*. T. XXIV, p. 651.

était le chef naturel des Guelfes en sa qualité d'héritier de la famille Visconti : mais depuis qu'Ugolino s'était déclaré le protecteur de ce parti, les Visconti eux-mêmes semblaient se rapprocher des Gibelins; et Nino, pour être fils d'une sœur du comte, n'avait pas oublié l'ancienne rivalité des familles de leurs pères. Le comte, averti des pratiques de ses ennemis, exila plusieurs familles gibelines, et fit abattre les palais de dix des meilleurs citoyens de Pise, qu'il accusa d'avoir conservé des intelligences avec ce même parti.

Nino de Gallura, loin de se laisser décourager par ces exécutions militaires, resserra les liens qu'il venait de former avec les chefs des Gibelins, les Gualandi et les Sismondi; tandis que le comte était appuyé par les Gaétani et les Upezzinghi. Nino désirait ardemment obtenir la délivrance des Pisans prisonniers à Gênes, et pour le bien de la république et pour donner plus de force à son parti. Ugolin, au contraire, prévoyait que ces prisonniers, à leur retour, s'opposeraient à l'établissement de sa tyrannie; et il faisait naître des obstacles à tous les traités que Nino entamait avec les Génois. Le juge de Gallura essaya de faire violence au comte, en appelant le peuple à prendre part à sa querelle; ses partisans se répandirent un jour dans les rues en criant, *mort à tous les ennemis de la paix!* mais, contre son attente, le peuple ne prit point les armes à ce cri, et son inaction équivalait presque pour le comte à une victoire. Alors Nino l'attaqua d'une manière plus légale; il porta plainte aux consuls et aux Anziani des arts contre le capitaine-général, qu'il accusa d'avoir étendu son autorité au mépris des lois; de s'être attribué l'office de podestat, et de s'être emparé du palais de la seigneurie, qui ne lui avait point été octroyé par le peuple. Les magistrats engagèrent en effet Ugolino à se retirer du palais de la seigneurie; ils interposèrent aussi leurs bons offices pour réconcilier les deux chefs de parti.

En même temps un nouveau podestat fut nommé ; et pendant l'année suivante, Ugolino, sans être dépouillé de sa charge de capitaine général, fut obligé de renoncer à gouverner la ville en maître.

1287. — Au mois d'avril 1287, la république reçut de nouveau quatre commissaires des prisonniers à Gênes, qui venaient négocier pour la paix et pour leur rançon. Le traité dont ils étaient chargés ne mettant d'autre condition à leur mise en liberté que le paiement d'une somme d'argent, avait été signé par les prisonniers eux-mêmes ; cependant il se passa encore treize mois avant qu'on pût en obtenir à Pise la confirmation, tant le comte y mettait d'obstacles. Sur ces entrefaites celui-ci était parvenu à s'emparer de nouveau du palais public ; il en avait chassé le podestat, et il s'était fait déclarer capitaine et seigneur de la ville de Pise. Il avait choisi le jour de sa naissance pour son inauguration ; et comme, au retour d'un festin, il rentrait chez lui, bouffi d'orgueil et enivré de sa fortune, il adressa la parole à un de ceux qui étaient près de lui. « Eh bien, Lombard, lui dit« il, que me manque-t-il encore? — Plus rien que la colère « de Dieu. » Elle ne tarda pas en effet à l'atteindre.

Le comte, voyant que le peuple était disposé à donner son approbation au traité de paix signé à Gênes, et que Nino de Gallura ainsi que les Guelfes en pressaient l'exécution, donna commission à des corsaires de Sardaigne d'armer en course contre les Génois, au mépris de la suspension d'armes qui avait été convenue, et de recommencer ainsi les hostilités[1]. En même temps il voulut se rapprocher des Gibelins de Pise ; et il proposa une alliance à l'archevêque des Ubaldini, qui s'était mis à leur tête, pour chasser, de concert avec lui, Nino et ses Guelfes de la ville. Cependant, comme il ne vou-

[1] *Jacob Doria. Annales Genuens.* L. X, p. 594.

lait pas perdre auprès des Florentins, ses anciens alliés, la réputation d'être Guelfe lui-même, quand il eut fait toutes les dispositions nécessaires pour que ses satellites secondassent l'archevêque et les Gibelins, il se retira au château de Settimo, pour n'être pas présent à la révolution qui allait s'opérer. Roger des Ubaldini fit revenir dans la ville les Gualandi, les Sismondi, les Lanfranchi et quelques autres familles gibelines; il les joignit aux troupes du comte, et se trouva ainsi tellement supérieur en forces au juge de Gallura, que celui-ci se retira sans combat, et alla s'établir à Calcinara, avec tout son parti.

1288. — Le peuple voulut alors associer, dans le commandement de la ville, l'archevêque Roger au comte Ugolino; et c'était probablement une des conditions du traité entre les deux partis. Mais Ugolino déclara orgueilleusement qu'il ne souffrirait point de compagnon, et qu'il ne connaissait point d'égal. Les Gibelins insistèrent en vain pour que quelqu'un des leurs fût admis au gouvernement; Ugolino voulut être seul; et l'archevêque, non moins ambitieux et non moins dissimulé que le comte, se retira du palais de la communauté, où le peuple l'avait fait entrer, sans faire éclater son courroux, et sans laisser entrevoir à Ugolino qu'il avait cessé d'être son ami.

La prospérité, loin d'adoucir les tyrans, ne fait pour l'ordinaire que les rendre susceptibles d'une irritation plus violente, dès qu'ils rencontrent l'opposition la plus légère à leur volonté : et cependant les hommes auraient beau s'assouplir sous le despotisme, comme ils ne changeront point les lois de la nature, un tyran, au milieu des succès les plus constants, trouvera encore des motifs d'impatience. La guerre maritime, les désordres civils, peut-être aussi l'irrégularité des saisons avaient rendu les blés et plus rares et plus chers, le peuple se plaignait, et il accusait le comte du haut prix des denrées.

Telle était cependant la violence des emportements d'Ugolino, que personne n'osait l'avertir des plaintes du peuple, et du danger auquel elles pouvaient l'exposer. Un de ses neveux se chargea de cette commission difficile, et lui proposa en même temps de suspendre les gabelles pour diminuer le prix des vivres. Ugolino, également impatient et de reproches et de conseils, frappa au bras son neveu d'un poignard qu'il tira de son sein, et l'aurait tué sur la place, si l'on ne s'était jeté au-devant de lui. Un neveu de l'archevêque, intimement lié avec le jeune homme qui venait d'être blessé, en même temps qu'il le défendit de son corps, éclata en reproches contre le comte : la rage de celui-ci en redoubla; il lança une hache qu'il trouva sous sa main, à la tête du neveu de l'archevêque, et l'étendit mort à ses pieds.

Roger des Ubaldini, quelles que fussent sa douleur et sa colère, n'éclata point encore : il voulut auparavant s'assurer de l'appui de tous les Gibelins. Le premier juillet, le conseil s'était assemblé dans l'église de Saint-Bastien, pour délibérer sur la paix avec les Génois : le matin il s'était séparé sans rien conclure, parce que, tandis que les Gibelins pressaient l'exécution du traité, le comte continuait à y mettre obstacle. Au sortir de l'église, l'archevêque fut averti que Nino, dit le Brigata, rassemblait des bateaux pour aller chercher les Guelfes et les introduire de nouveau dans la ville : l'archevêque ne balança plus; il fit crier aux armes par les Gibelins ses partisans, et sonner le tocsin au palais du peuple. Les Gualandi, les Sismondi et les Lanfranchi se rangèrent autour de l'archevêque Roger, avec partie des Orlandi, des Ripafratta et des autres familles gibelines. Le comte Ugolino, avec deux de ses fils, deux de ses petits-fils, les Upezzinghi, les Gaétani, et ses satellites, défendit la place et les environs de Saint-Bastien et du Saint-Sépulcre. Après un long combat, son fils naturel ayant été tué, et les Gibelins paraissant les plus forts,



UGOLIN.

il s'enferma dans le palais du peuple, qu'il continua de défendre depuis midi jusqu'au soir. Les assiégeants prirent enfin le parti d'y mettre le feu : alors ils y pénétrèrent au milieu des flammes, et ils firent prisonniers le comte Ugolino, les plus jeunes de ses fils, Gaddo et Uguccione; Nino, dit le Brigata, fils d'un de ses fils nommé Guelfo, qui était absent, et Anselmuccio, fils d'un autre de ses fils nommé Lotto, qui était mort.

Ce sont-là les cinq personnages dont le Dante a rendu si célèbre la mort déplorable. Après les avoir enfermés dans la tour des Gualandi, aux sept chemins, sur la place des Anziani, l'archevêque fit, au bout de quelques mois, jeter dans l'Arno la clef de leur prison, et défendit qu'on leur portât aucun secours ou aucune nourriture. Quels qu'eussent été les crimes d'Ugolino, l'horreur de son supplice les fit oublier; et son nom est demeuré comme un exemple presque unique dans l'histoire, d'un tyran qui inspire la pitié, et qui est puni par son peuple plus sévèrement qu'il ne l'avait mérité. Le Dante raconte qu'il vit Ugolino dans l'enfer, placé parmi les traîtres à leur patrie, dans des glaces éternelles, au-dessus desquelles sa tête seule s'élevait : mais devant lui était placée dans les mêmes glaces la tête de l'archevêque Roger, dont il rongeait le crâne avec la même faim furieuse qui avait été son supplice. Ugolino, interrogé par le Dante, essuya ses lèvres aux cheveux de l'archevêque; puis soulevant sa tête et interrompant son féroce repas, il lui raconta les angoisses effroyables de ses derniers jours [1], depuis le moment où il

[1] Quelque connu que soit ce superbe morceau de poésie, je ne puis me refuser à l'insérer ici; il appartient à l'histoire de Pise : il appartient aussi à celle de la littérature dans le XIII[e] siècle, comme donnant la mesure du sublime génie du Dante :

La bocca sollevò dal fiero pasto
Quel peccator, forbendola a' capelli
Del capo, ch' egli avea di retro guasto,

avait entendu fermer au-dessous de lui la porte de la tour horrible. L'offre de ses fils, qui, lui voyant ronger ses poings avec rage, s'écrièrent : Mon père ! il nous sera moins douloureux si c'est nous que tu manges ; tu nous as revêtus de ces chairs malheureuses, c'est à toi de nous en dépouiller. La

Poi cominciò ; tu vuoi ch'io rinnovelli
Disperato dolor, che'l cuor mi preme,
Già pur pensando, pria ch'io ne favelli.
Ma se le mie parole esser den seme,
Che frutti infamia al traditor ch'io rodo,
Parlare e lagrimar viderai insieme.
Io non so chi tu se', ne per che modo
Venuto se' quaggiù ; ma Fiorentino
Mi sembri veramente, quand' io t' odo
Tu dei saper ch'io fui 'l conte Ugolino,
E questi l'arcivescovo Ruggieri :
Or ti dirò, perch' i' son tal vicino.
Che per l'effetto de' suoi ma' pensieri,
Fidandomi di lui io fossi preso,
E poscia morto, dir non è mestieri :
Però quel, che non puoi avere inteso,
Cioè, come la morte mia fu cruda,
Udirai, e saprai, se m'ha offeso.
Brieve pertugio dentro della muda,
La qual per me ha 'l titol della fame,
E'n che conviene ancor ch'altri si chiuda,
M'avea mostrato per lo suo forame,
Più lume già, quand'io feci 'l mal sonno,
Che del futuro mi squarciò il velame.
Questi pareva a me maestro e donno,
Cacciando il lupo e i lupicini al monte,
Perchè i Pisan veder Lucca non ponno.
Con cagne magre, studiose, e conte
Gualandi, con Sismondi e con Lanfranchi,
S'avea messi dinanzi dalla fronte.
In picciol corso mi pareano stanchi
Lo padre e i figli, e con l'agute zanne
Mi parea lor veder fender li fianchi.
Quand' io fui desto, innanzi la dimane,
Pianger sentii fra 'l sonno i miei figliuoli,
Ch'erano meco, dimandar del pane.
Ben se' crudel, se tu già non ti duoli,
Pensando ciò ch'al mio cuor s'annunziava
E se non piangi, di che pianger suoli ?
Già eran desti, e l' ora s'appressava,
Che 'l cibo ne soleva essere addotto,

mort de Gaddo, qui, le quatrième jour de leur supplice, se jeta étendu à ses pieds, en s'écriant : O mon père, que ne m'assistes-tu ! « Il mourut, dit-il, et tel que tu me vois, je les « vis tous mourir l'un après l'autre, entre le cinquième et le « sixième jour. Alors, ayant déjà perdu la lumière, j'errai en

E per suo sogno ciascun dubitava,
Ed io sentii chiavar l'uscio disotto
All' orribile torre ; ond' io guardai
Nel viso a' miei figliuoi, senza far motto
Io non piangeva, sì dentro impietrai :
Piangevan' elli, ed Anselmuccio mio
Disse, tu guardi sì, padre, che hai ?
Però, non lagrimai, ne rispos' io,
Tutto quel giorno, ne la notte appresso,
Infin che l'altro sol nel mondo uscio.
Come un poco di raggio si fu messo
Nel doloroso carcere, ed io scorsi
Per quattro visi il mio aspetto stesso ;
Ambo le mani, per dolor, mi morsi ;
E quei pensando, ch'io 'l fessi per voglia
Di manicar, di subito levorsi.
E disser : Padre, assai ci fia men doglia,
Se tu mangi di noi ; tu ne vestisti
Queste misere carni, e tu le spoglia.
Quetami allor, per non fargli più tristi :
Quel dì, e l'altro stemmo tutti muti.
Ahi dura terra, perchè non t'apristi ?
Posciachè fummo al quarto dì venuti,
Gaddo mi si gittò disteso a' piedi,
Dicendo, padre mio, che, non m'ajuti ?
Quivi morì ; e come tu mi vedi,
Vid' io cascar li trè ad uno ad uno,
Tra'l quinto dì, e'l sesto : ond' io mi diedi
Già cieco a brancolar sopra ciascuno,
E due dì gli chiamai, poichè fur morti :
Poscia, più che 'l dolor potè il digiuno.
Quand' ebbe detto ciò, con gli occhi torti,
Riprese'l teschio misero co' denti,
Che furo all' osso, come d'un can, forti.
Ahi Pisa, vituperio delle genti,
Del bel paese là, dove'l si suona ;
Poi che i vicini a te punir son lenti,
Muovansi la Capraia e la Gorgona,
E faccien siepe ad Arno in su la foce,
Sì ch' egli anneghi in te ogni persona.
Che se'l conte Ugolino aveva voce

« tâtonnant parmi leurs cadavres, et deux jours je les appelai « qu'ils n'étaient déjà plus. Ensuite la faim fit sur moi ce que « la douleur n'avait pu faire [1]. »

Pour ne point interrompre l'histoire des révolutions de Pise, nous avons négligé pendant longtemps de parler des affaires de Naples et de Sicile, qui, dans les mêmes années, avaient éprouvé de grandes révolutions. Les deux rois rivaux, Charles d'Anjou et Pierre d'Aragon, s'étaient engagés l'un et l'autre, comme nous l'avons vu, à se trouver le 15 mai 1283 à Bordeaux, chacun accompagné de cent chevaliers, pour y décider, en champ clos, leur querelle, et la validité de leurs droits sur la Sicile. Martin IV s'était opposé à ce combat judiciaire, qu'il regardait comme étant également impolitique et

D' aver tradita te delle castella,
Non dovei tu i figliuoi porre a tal croce.
Innocenti facea l' età novella,
Novella Tebe, Uguccione, e'l Brigata,
E gli altri due che'l canto suso appella.
Inferno, *Ch. XXXIII.*

[1] Les fréquents changements de parti du comte Ugolino ont répandu beaucoup de confusion sur son histoire ; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle soit si obscure et si peu connue, malgré la grande célébrité de son nom et de son dernier malheur. Cette histoire a cependant fourni matière à d'amples et nombreuses dissertations. Celles du cavalier Flaminio del Borgo, qui forment un volume in-4°, n'ont eu d'autre but que celui de laver les Pisans du reproche de cruauté que leur fait le Dante, et qui est répété par tous ceux qui lisent son admirable poëme. Il a pris pour épigraphe ce vers : *Exoritur tandem nostro de sanguine vindex*; et il croit avoir justifié sa patrie, en prouvant que les quatre jeunes gens enfermés avec Ugolino, comme ils avaient été pris les armes à la main, n'étaient pas moins coupables que lui ; en sorte que le Dante n'avait pu dire d'eux avec vérité : *Innocenti facea l' età novella*, etc. Nous avons peut-être un intérêt plus immédiat que le cavalier Flaminio à justifier Pise et les familles gibelines d'une si grande cruauté : cependant nous ne comprenons pas quel crime serait assez grand pour rendre légitime le supplice d'Ugolino et de ses fils. Nous ne voyons point que le Dante ait supposé que ceux-ci fussent encore dans la première enfance. Il les représente comme des jeunes gens prêts à se sacrifier pour leur père ; ce même dévouement devait plus naturellement encore les faire combattre à ses côtés : mais ils étaient trop jeunes sans doute pour avoir eu part à la trahison qui, quatre ans auparavant, fit perdre la bataille de la Méloria, ou à celle qui mit les Lucquois en possession de Ripafratta, de Viareggio, et des autres châteaux. Le comte avait pu les associer à ses combats longtemps avant de les initier aux mystères de sa politique tortueuse. Si quelque chose

irréligieux. De son côté, Édouard d'Angleterre, qui devait garantir le lieu du combat, s'y refusa; et dans sa lettre, qui nous a été conservée, il déclara qu'il ne donnerait de sûretés pour ce combat dans aucun lieu de sa domination, dût-il y gagner les deux royaumes d'Aragon et de Sicile [1]. Mais Charles d'Anjou n'en mit pas moins d'ardeur à se préparer au combat; et au jour fixé, le roi de France, Philippe-le-Hardi, s'avança jusqu'à une journée de distance de Bordeaux, avec un grand nombre de seigneurs, et un corps de trois mille hommes d'armes, tandis que Charles entra dans la ville, accompagné seulement des cent cavaliers qui devaient combattre avec lui. Alors le roi d'Aragon déclara que le champ-clos n'était point suffisamment garanti, qu'il n'y aurait point de sûreté pour lui s'il s'avançait jusqu'à Bordeaux, tandis

excuse en partie les Pisans, c'est la famine qu'ils ressentaient à cette heure même, et qu'ils attribuaient à la politique du comte. Ils croyaient ne faire que retorquer sur lui le supplice qu'ils éprouvaient eux-mêmes par sa faute.

La critique du cavalier Flaminio, sur les historiens de cet événement, est partiale et passionnée : aussi, en en profitant, nous nous sommes gardé de l'adopter tout entière. Nous avons surtout appuyé notre récit sur un fragment de l'histoire pisane, écrit par un contemporain, en dialecte pisan, et imprimé *Scr. It.* T. XXIV, p. 649-655. Nous regrettons de devoir dire que ce fragment donne lieu de croire que le supplice du comte était une espèce de torture, qui lui était imposée pour le forcer à payer une amende de cinq mille florins, à laquelle il était condamné. Nous avons beaucoup profité aussi de la chronique de Pise, écrite en 1536. *Script. Etruriæ.* T. I, p. 557-584. Nous la citons quelquefois sous le nom faux de Marangoni, parce que le cavalier Flaminio nous paraît avoir prouvé qu'elle n'est point de Bernard Marangoni, à qui on l'a attribuée. Comme la date et l'authenticité en sont reconnues, le nom fait assez peu de chose. Mais ce ne sont point là nos seules autorités ; nous les avons toujours comparées avec le récit assez détaillé de Giov. Villani, L. VII, c. 120 et 127, p. 320 et 324; de la chronique de Pise, écrite dans les premières années du quinzième siècle, *Scr. It.* T. XV, p. 979; et des commentaires sur le Dante de Benvenuto da Imola, *Ant. Ital.* T. I, p. 1140. Enfin nous avons lu aussi le fragment de l'histoire pisane de Guido da Corvaria, contemporain. T. XXIV, p. 694. — *Doria*, continuateur de Caffaro, *Annales Genuenses.* Lib. X, p. 592-595. — *Leonard. Aretini historia Florent.*, fin du troisième Livre. — *Cronica di Paolino di Piero*, Florentin, contemporain, *Script. Etrur.* T. II. p. 42. — *Ubert. Folieta Genuens. Hist.* L. V, p. 396 ; — et *Marchione di Coppo de Stefani*, autre contemporain que n'avait pas connu le cavalier Flaminio. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. VIII, L. III. Rub. 164, p. 33. — [1] *Rymer Fœdera, Conventiones*, etc. T. I, p. 239. Recueil publié par l'autorité de la reine d'Angleterre. — *Giannone Stor. civile.* L. XX, c. 7, T. III, p. 82.

que l'armée du roi de France en était si proche, et qu'il serait prêt à s'y rendre dès que Philippe ferait retirer ses troupes. Plusieurs ajoutent qu'il vint cependant en personne le 15 mai pour remplir son serment, et qu'il se présenta, mais seul et déguisé, au sénéchal d'Angleterre, lui déclarant qu'il ne voyait pas de sûreté pour lui à Bordeaux, et qu'il se regardait comme dégagé de sa promesse; après quoi il repartit au galop, et fit quatre-vingt-dix milles sur la route d'Aragon avant de prendre quelque repos [1].

La défense du pape de passer outre, l'absence du roi d'Angleterre, qui devait présider au combat, et le voisinage de l'armée française, étaient sans doute des prétextes très plausibles pour refuser d'entrer dans le champ clos; mais il paraît que Pierre était charmé de trouver ces prétextes, et de se dispenser ainsi du combat, dont les préparatifs lui avaient fait gagner suffisamment de temps. Le pape, avant le jour fixé pour la rencontre des deux rois, afin de ne pas soumettre à la décision des armes une cause qu'il regardait comme appartenant à son propre tribunal, avait déjà prononcé, contre Pierre d'Aragon, une sentence, en date du 15 mars 1283, par laquelle il le déposait. Non seulement cette sentence portait que Pierre n'avait aucun droit à la Sicile, mais, en punition de ce qu'il s'était emparé de ce royaume par fraude, au mépris de la protection de l'Église et de ses propres obligations envers saint Pierre, dont il était vassal, elle le déclarait privé de son royaume héréditaire d'Aragon, et elle aban-

[1] *Giovanni Villani*, L. VII, c. 86, p. 296.—L'abrégé de Çurita donne les noms des cent chevaliers qui étaient déjà choisis pour combattre, et dont trois accompagnèrent Pierre jusqu'à Bordeaux. *Hispan. illust.* T. III, p. 124.—Guillaume de Nangis raconte cette comparution du roi d'Aragon comme un bruit populaire. *Gesta Philippi III Audacis*, in *Script. Francor. Hist.* T. V, p. 542. — *Mariana Hist. de las Esp.*, L. XIV, c. 6, p. 623. — Des lettres circulaires adressées par Charles et par Pierre, à l'occasion de ce combat, à la communauté de Modène, sont imprimées, *Antiq. Ital.* T. III, Dissert. XXXIX. p. 649 et suiv.

donnait ses états au premier occupant. Lorsque Martin IV fut averti ensuite que Pierre avait manqué au rendez-vous, et que les rois de France et de Naples se regardaient comme joués par lui, et manifestaient le plus grand courroux, il confirma la sentence qui déposait Pierre, et il investit du royaume d'Aragon Charles de Valois, second fils du roi Philippe [1].

Toutes les indulgences de l'Église et toutes ses faveurs furent promises à ceux qui assisteraient la maison de France dans la conquête de ce nouveau royaume; une croisade fut même prêchée en faveur de Charles de Valois. Cependant, comme les princes français mettaient plus d'importance encore à recouvrer la Sicile qu'à conquérir l'Aragon, Charles d'Anjou ne s'occupa plus, pendant le reste de cette année, que de ses préparatifs pour se rendre maître de cette île. Et au mois de mai de l'année suivante, il partit des ports de Provence, faisant voile pour Naples, avec cinquante-cinq galères armées, et trois gros vaisseaux chargés de troupes.

Roger de Loria, le grand-amiral de Sicile, averti de la prochaine arrivée de Charles, après avoir parcouru les côtes de la principauté, vint devant Naples avec quarante-cinq galères, pour provoquer au combat Charles-le-Boiteux, prince de Salerne et fils du roi, qui commandait à Naples en l'absence de son père. Ce prince ne put souffrir patiemment les outrages des Siciliens et des Catalans, qui accusaient les Français de poltronnerie; il avait trente-cinq galères dans le port, sur lesquelles il monta avec tous ses chevaliers français et provençaux, et il sortit au-devant de Roger de Loria pour l'attaquer, malgré le commandement exprès de son père. Il était loin, en effet, de pouvoir se mesurer avec cet amiral, le plus habile et le plus heureux de son siècle; ses soldats étaient également

[1] *Raynald. Ann. Eccles.* T. XIV, § 15-23, p. 342. — *Bulla depositionis Petri Aragon.* 12 *cal. aprilis. Ubeveteri. Altera,* 6 *cal. septembris. ap. Raynald,* 1283, § 25 et suiv. p. 344.

inférieurs en nombre, en zèle et en habitude de la mer. Aussi sa déroute fut décidée presque dès le premier choc; les galères de Sorrento et de la Principauté s'enfuirent à force de rames; huit galères françaises furent prises : mais la capture la plus importante fut celle du prince lui-même avec tous ses plus riches barons.

Comme Roger de Loria, après une victoire aussi signalée, manœuvrait en parade devant le port de Naples, les habitants de Sorrento, qui crurent que cette bataille déciderait du sort de la maison d'Anjou, envoyèrent une députation à l'amiral, pour le complimenter et lui faire un présent de fruits et d'argent. Leurs députés, introduits sur le vaisseau amiral, lorsqu'ils virent le prince Charles, orné de riches habits et entouré de ses barons, ne doutèrent pas que ce ne fût Roger de Loria; ils se mirent à genoux, et, lui offrant des figues et les deux cents pièces d'or qu'ils portaient, ils lui dirent: « Messire l'amiral, « accepte, de la part de la communauté de Sorrento, ces fruits « et ces monnaies, et sache que nous avons été les premiers à « donner à tes ennemis le signal de la fuite. Ah ! plût à Dieu « que tu eusses pris le père aussi bien que tu as pris le fils ! » Charles, tout affligé qu'il était, ne put s'empêcher de rire de cette méprise. « Pour Dieu, s'écria-t-il, voilà gens bien fidèles « à monseigneur le roi [1]. »

Charles d'Anjou s'efforça de ne point paraître abattu par la nouvelle de cette défaite, qu'il reçut presque aussitôt : car sa flotte parut devant Gaète le lendemain même de la bataille. Mais il se vengea du peu d'affection que lui montraient les Napolitains; il en fit pendre plus de cent cinquante, et il prétendit encore avoir fait grâce à la ville, qui avait, disait-il, mérité d'être rasée. Il donna ensuite rendez-vous, à Concione en Calabre, aux trois flottes qu'il voulait réunir, pour porter

[1] *Giovanni Villani*. L. VII, c. 92, p. 301.

la guerre en Sicile, savoir : celle de Provence, qu'il avait conduite avec lui, celle de la principauté de Salerne et celle de Pouille. Il se rendit lui-même par terre à Brindes, pour presser l'armement de la dernière.

Cependant le pape, d'après la demande de Charles, avait envoyé deux cardinaux en Sicile pour négocier avec les révoltés, et délivrer, s'il était possible, le prince héréditaire, qui était leur prisonnier. Charles, sous le poids des adversités qui depuis deux ans l'accablaient coup sur coup, avait perdu quelque chose de la vigueur de son caractère, de sa promptitude à prendre un parti, et surtout de sa confiance en sa fortune, à laquelle il devait peut-être ses autres qualités. Le même homme peut, par son courage, être égal à lui-même dans la prospérité comme dans l'adversité; mais il est presque sans exemple que ses talents conviennent à l'une comme à l'autre fortune. S'il conserve la même méthode, elle n'est pas propre à des circonstances qui ont changé; s'il la change, il marche à tâtons et chancelle dans une route nouvelle pour lui. Il croit devoir opposer au malheur la prudence; mais presque toujours c'est l'irrésolution qu'il décore de ce nom. Tandis que Charles avait sous ses ordres une flotte de cent dix vaisseaux, il se laissa jouer par les négociations des Siciliens, et il perdit l'été sans agir. Le manque de vivres et l'approche de l'équinoxe le forcèrent à retourner à Brindes. Pendant la mauvaise saison, il s'efforça de rassembler en Pouille de l'argent, des hommes, des provisions, pour renouveler au printemps la guerre avec plus de vigueur. Mais un sentiment amer de sa rapide décadence, et du triomphe d'ennemis qu'il avait méprisés, le rongeait intérieurement; plus il faisait d'efforts sur lui-même pour calmer sa douleur et son découragement, plus sa santé s'altérait. Il succomba enfin à ses peines secrètes, et tomba dangereusement malade à Foggia. Ses dernières paroles, lorsque dans son lit de mort il reçut la communion, furent

adressées à l'hostie elle-même. « Sire Dieu, dit-il, je crois « vraiment que vous êtes mon Sauveur; ainsi vous prie que « vous ayez merci de mon âme. Ainsi que je fis la prise du « royaume de Sicile plus pour servir la sainte Église que pour « mon profit ou autre convoitise, ainsi vous me pardonnez « mes péchés [1]. » Puis il mourut le 7 janvier 1285, âgé de soixante-cinq ans, après en avoir régné dix-neuf à Naples. Malgré le témoignage que dans ses derniers moments il se rendait à lui-même, on peut hésiter à croire que cet homme ambitieux et cruel n'eût que la gloire de Dieu en vue lorsqu'il entreprit les conquêtes injustes pour lesquelles il répandit tant de sang.

Sa mort fut suivie de près par celle des principaux monarques qui, avec lui, ou comme amis, ou comme rivaux, avaient troublé l'Europe. Philippe-le-Hardi, après une campagne malheureuse en Aragon, mourut à Perpignan, le 6 octobre de la même année. Pierre d'Aragon mourut à Barcelone, le 8 novembre, à la suite des blessures qu'il avait reçues dans la même campagne; enfin, le 25 mars de la même année, Martin IV, la créature fidèle et l'aveugle instrument de Charles, mourut aussi à Pérouse.

Le prince de Salerne, héritier du royaume, était prisonnier des Aragonais, qui l'avaient transporté de Sicile en Catalogne; en sorte que ce fut son fils aîné, nommé Charles Martel, qui, quoique âgé de douze ou treize ans seulement, prit possession du royaume, sous la direction de Robert, comte d'Artois, son cousin, et d'un conseil de barons français. A cette occasion, le pape Honorius IV, successeur de Martin, publia une ordonnance sur le gouvernement du royaume et la réforme des abus qui s'y étaient introduits [2]. D'autre part, don Jacques, second

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 93, 94, p. 302, 303. — [2] Cette ordonnance, ou capitulaire, a été rapportée par Giannone, *Storia Civile*, L. XXI, c. 1, p. 129.

fils de Pierre d'Aragon, fut couronné roi de Sicile, tandis que son frère aîné succédait aux états de son père en Espagne ; et la lutte du midi de l'Italie, qui avait commencé comme un combat de géants, se continua pendant de longues années encore, mais entre des puissances affaiblies, dont les entreprises ne méritèrent plus l'attention de toute l'Europe.

L'affaiblissement de la maison d'Anjou donna lieu à la république florentine de s'emparer de l'administration du parti guelfe, qui, jusqu'alors, avait été dirigé par le roi de Naples, et d'attirer à elle la conduite de la ligue et les négociations de tout le parti. Cependant la république florentine, au moment où elle acquérait une si haute influence sur le reste de l'Italie, n'était pas plus exempte de discordes intestines que les républiques ses rivales. C'est à l'ardent amour de ses citoyens pour la liberté, c'est à l'établissement chez eux d'une démocratie turbulente, irrégulière, mais énergique, qu'il faut attribuer le zèle avec lequel les Florentins déployèrent toutes leurs forces en faveur de leur patrie, et élevèrent son pouvoir bien au-delà de ce qu'on aurait pu attendre de leur nombre ou de leurs richesses.

Ce fut l'an 1282 que les Florentins établirent la forme de gouvernement qu'ils ont conservée jusqu'à la chute de leur république, et qui, supprimée par Alexandre de Médicis, le 27 avril 1532, fut rétablie par Pierre-Léopold, à la fin du siècle passé, et n'est pas même absolument détruite aujourd'hui. Je veux parler des prieurs des arts et de la liberté, dont le collége fut appelé la *seigneurie*. Depuis la paix intérieure, conclue par le cardinal Latino, Florence était gouvernée par quatorze prud'hommes, dont huit Guelfes et six Gibelins ; mais l'état paraissait souffrir de ce que le pouvoir exécutif était confié à un conseil trop nombreux pour pouvoir jamais être unanime ; à un conseil qui, par sa composition même, avait en soi les principes de la discorde, et où

l'esprit de parti donnait une place. La jalousie du peuple contre les grands nuisait aussi à ce collége, dont plusieurs membres étaient gentilshommes : on ne cessait de répéter que dans une république marchande, personne ne devait avoir part à l'administration si lui-même n'était marchand. Les Florentins, en effet, au milieu de juin 1282, instituèrent une nouvelle magistrature toute démocratique ; ils en nommèrent les membres prieurs des arts, comme pour indiquer que l'assemblée des premiers citoyens de chaque métier devait représenter toute la république. A la première élection, l'on ne crut pas devoir admettre tous les métiers indifféremment à la prérogative de donner des chefs à l'état. On se borna d'abord aux trois arts que l'on regarda comme les plus nobles ; mais dès la seconde élection, c'est-à-dire deux mois après, on doubla le nombre des prieurs, pour qu'il y en eût un de chacun des arts majeurs, et en même temps de chacun des six quartiers de la ville. L'art des juges et notaires, qui prenait part d'une autre manière au gouvernement, fut le seul qu'on n'appela point à fournir des prieurs à la république.

Tout le pouvoir exécutif, avec le droit de représenter la majesté de l'état, fut confié aux six prieurs. Pour réunir leurs esprits, et leur inspirer de la bienveillance les uns pour les autres, on crut convenable de les appeler à vivre ensemble. On les fit manger à la même table, aux frais de la république, et on les logea ensemble dans le palais public. Pendant les deux mois que duraient leurs fonctions, on ne leur permettait point de s'absenter de ce palais, qui était en même temps pour eux une prison, et pour l'état une forteresse[1]. Mais, soit pour que cette vie toute publique ne détournât pas trop longtemps des négociants de leurs affaires, soit pour qu'ils n'eussent pas le temps de nourrir des projets ambitieux et d'aspirer

[1] *Giov. Villani.* L. VII, c. 78, p. 279.

à la tyrannie, soit enfin pour qu'une succession plus rapide fît place à un plus grand nombre d'aspirants, la durée de chaque seigneurie fut fixée à deux mois, au bout desquels ceux qui sortaient de charge ne pouvaient être confirmés ni réélus de deux ans [1]; en sorte que le gouvernement se renouvelait tout entier six fois par année dans la république florentine, et dans toutes celles qui se modelèrent bientôt sur elle.

Les prieurs étaient élus par leurs prédécesseurs, réunis aux chefs et aux conseils de tous les arts majeurs et à un certain nombre d'adjoints qu'ils prenaient eux-mêmes dans tous les quartiers de la ville. Le conseil d'élection faisait son choix au scrutin secret et à la pluralité des suffrages. Dans la suite, on fit élire par une commission ou *balie* tous les prieurs qui, pendant trois ou cinq ans, devaient exercer le priorat; et leur ordre fut alors désigné par le sort. Comme plusieurs gentilshommes exerçaient le commerce, et faisaient partie des arts et métiers, ceux-là ne furent pas d'abord exclus de la seigneurie; mais le gouvernement des marchands, l'esprit de corps et la jalousie de cet ordre de citoyens, devaient amener, et amenèrent en effet bientôt l'exclusion absolue pour tous les gentilshommes de toute part au gouvernement.

L'année suivante, les Siennais imitèrent les Florentins : ils abolirent le conseil de quinze magistrats qui gouvernait leur ville, et ils établirent à sa place une nouvelle seigneurie, qu'ils appelèrent les *neuf gouverneurs et défenseurs de la communauté et du peuple de Sienne,* ou plus simplement, les *neuf*. Comme les prieurs de Florence, ils furent réunis dans le même palais et nourris à la même table; la durée de leurs fonctions fut fixée à deux mois, et ils furent choisis

[1] C'est là ce qu'on nommait le *Divieto*, sur lequel *voyez* les statuts florentins, L. V, Tit. 1, Rub. 272. Ces statuts ont été recueillis en 1415, et imprimés à Florence en 1787, sous la rubrique de Fribourg, en 3 vol. in-4°

dans l'ordre des marchands, à l'exclusion absolue des nobles. Cette manière de limiter le choix à une seule condition qui n'était pas la première dans l'état, fut l'origine d'une nouvelle oligarchie, et d'une oligarchie roturière, que l'on appela dans Sienne l'ordre des *neuf*, parce que les marchands qui s'étaient réservé pour eux seuls le gouvernement, et qui avaient exclu également les nobles et le peuple, formèrent dans la suite un registre des noms des familles qu'ils voulaient bien admettre à l'élection des neuf défenseurs. Ceux qui furent inscrits dans ce registre formèrent une caste particulière à Sienne, non moins orgueilleuse que la noblesse, non moins ambitieuse, non moins avide d'un pouvoir exclusif, mais aussi non moins exposée à la jalousie du peuple, et souvent à ses persécutions [1].

La même jalousie du peuple contre la noblesse avait occasionné dans Arezzo une révolution à peu près semblable : mais comme la ville était moins peuplée, la noblesse s'y trouvait proportionnellement plus forte ; de plus, elle était protégée par l'évêque d'Arezzo, Guillaume des Ubertini : aussi parvint-elle, en 1287, à opérer une contre-révolution ; le gouvernement fut rendu sans partage à la noblesse, et celle-ci embrassa hautement le parti gibelin, qui était à cette époque opprimé dans toute la Toscane. Tous les gentilshommes et tous les Gibelins persécutés se réunirent alors dans Arezzo, tandis que, d'autre part, les Florentins, les Siennais, et toute la ligue guelfe, voyant lever si près d'eux l'étendard de l'aristocratie et du parti gibelin, entreprirent avec ardeur la guerre contre Arezzo, pour réduire cette ville [2].

[1] *Andrea Dei Cronaca Sanese ad ann.* 1283. T. XV, p. 38. — *Malavolti storia di Siena.* P. II, L. III, fol. 50. — [2] *Cronaca Aretina di Ser Gorello, in terza rima.* T. XV, c. 3, p. 822. — *Giov. Villani.* L. VII, c. 109, 114, p. 314, etc.—*Leonard. Aretin.* L. III, p. 102.

Peu après la révolution d'Arezzo, éclata celle de Pise, dont nous avons déjà rendu compte dans ce chapitre. Le comte Ugolino fut jeté en prison, et la république se déclara pour le parti gibelin, auquel le peuple avait de tout temps été attaché en secret. Deux prélats, Roger des Ubaldini, archevêque de Pise, et Guillaume des Ubertini, évêque d'Arezzo, entraînèrent ainsi, en même temps et de concert, dans le parti opposé à l'Église, les deux villes où ils siégeaient. Les Pisans cependant, pour être mieux en état de soutenir la guerre que la ligue toscane leur avait déclarée, firent venir le comte Guido de Montefeltro, qu'ils nommèrent leur capitaine. Ce comte avait acquis une grande réputation dans la Romagne, en défendant Forli contre le comte d'Appia; mais ensuite il avait été obligé de faire sa paix avec l'Église, et de se retirer dans la ville d'Asti, en Piémont, qui lui avait été assignée comme lieu d'exil.

1289. — La fortune ne fut point également favorable aux deux villes gibelines dans leur guerre avec la ligue toscane. Les Arétins, après avoir remporté une victoire assez brillante sur les Siennais, furent défaits par les Florentins à Certomondo, près de Campaldino en Casentin, le 11 juin 1289, avec une perte de dix-sept cents morts et de sept cent quarante prisonniers. Parmi les premiers, l'évêque Guillaume des Ubertini resta sur le champ de bataille, avec la fleur de la noblesse arétine, et les principaux Gibelins émigrés de Florence. Cependant ceux qui échappèrent au massacre rentrèrent dans Arezzo, et mirent la ville dans un si bon état de défense, que l'armée réunie de Florence et de Sienne ne put réussir à s'en emparer [1].

Les Pisans avaient à lutter avec un nombre d'ennemis infi-

[1] *Giov. Villani*. L. VII, c. 130, 131, p. 326-330. — *Dino Compagni, Cronaca delle cose de tempi suoi*. T. IX, p. 473. Ce dernier décrit la bataille comme y ayant été présent.

niment supérieur au leur : parmi eux ils devaient compter le juge de Gallura, les partisans du comte Ugolino, et tous les Guelfes exilés de Pise ; tandis que onze mille de leurs plus vaillants soldats étaient retenus dans les prisons de Gênes : cependant, sous la conduite du brave comte de Montefeltro, ils firent la guerre presque toujours avec succès, et ils recouvrèrent, par surprise ou de vive force, presque tous les châteaux de leur territoire [1]. Le comte, qu'ils avaient nommé en même temps podestat et capitaine des guerres pour trois ans, avec un salaire de dix mille florins par année, sous l'obligation de conduire avec lui cinquante gendarmes et trente écuyers, commença par changer l'armure de l'infanterie : il forma un corps de trois mille arbalétriers, qu'il exerça soigneusement pendant deux mois ; en sorte que ces fantassins, jusqu'alors inutiles, devinrent redoutables même à la cavalerie, et qu'ils acquirent, sous sa conduite, la réputation d'être les meilleures arbalétriers de Toscane [2]. Il imposa ensuite une subvention de guerre à tous les citoyens, pour qu'ils soldassent en commun un corps de gendarmes ; il entretint des intelligences dans presque tous les châteaux du voisinage ; et, par la rapidité de ses manœuvres et ses fréquents succès, il fit si bien que la ligue guelfe de Toscane prit enfin le parti (en 1293) d'accorder la paix à la république de Pise, à des conditions honorables. Les Florentins furent déclarés francs de gabelles dans le port de Pise ; les Guelfes furent remis en possession de leurs biens ; et, à la réserve de quelques châteaux qui furent laissés aux Lucquois, la république pisane recouvra ses anciennes frontières [3].

Cependant la paix accordée aux Pisans par les Florentins, n'avait pas été conquise uniquement par les armes du

[1] *Giov. Villani*. L. VII, c. 140, p. 335, etc. ; 147, p. 339. — [2] Fragment d'un anonyme pisan contemporain. T. XXIV, p. 655 et suiv. — [3] *Cronica di Pisa anon*. T. XV, p. 982, 983. — *Falso Marangoni Cronica di Pisa*, p. 597.

comte Guido de Montefeltro. Elle fut aussi la conséquence des troubles intérieurs de Florence. Les anciennes familles guelfes, depuis l'établissement des prieurs des arts et de la liberté, ne s'étaient point réunies pour recouvrer l'ascendant sur le gouvernement, dont on les avait dépouillées; au contraire, chaque maison noble était en guerre avec une autre maison noble, et la ville était sans cesse troublée par les insultes qu'elles se faisaient réciproquement, et par leurs combats [1]. Ces dissensions faisaient perdre aux gentilshommes toute influence sur le gouvernement de leur patrie, et le peuple n'avait pas lieu de concevoir de la jalousie d'un ordre qui se conduisait avec aussi peu de politique. Mais moins il mettait d'ensemble et de suite dans ses entreprises, plus aussi il provoquait la colère du gouvernement des citoyens, par des violences passagères, et par le mépris habituel de l'ordre et des lois. Chaque famille noble croyait au-dessous de sa dignité de se soumettre aux tribunaux; et quand un de ses membres était arrêté par le capitaine du peuple, ou traduit en justice, elle se faisait un devoir de le remettre en liberté à main armée, sans s'informer de l'offense qu'il pouvait avoir commise. Il n'y avait plus de fautes personnelles, parce qu'une famille entière s'associait toujours et au crime et aux efforts du coupable pour se soustraire à la punition. Le gouvernement se trouvait trop faible pour entrer en lutte avec d'aussi puissants adversaires, et toutes les violences que les nobles exerçaient contre les plébéiens demeuraient impunies. Ce furent ces insultes privées qui aigrirent le peuple contre la noblesse, et qui le déterminèrent à la réprimer par des lois si sévères, que jamais jusqu'alors, dans aucune république, on n'avait pu soumettre le premier ordre de l'état à un traitement plus tyrannique et plus arbitraire.

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 1, p. 343.

Il y avait à Florence un gentilhomme, nommé Giano della Bella, qui était descendu d'une des plus nobles familles de Toscane [1]; mais qui, soit qu'il n'eût pas une fortune égale à son ambition, soit que son amour pour la liberté et son aversion pour les désordres qu'il voyait régner lui inspirassent de l'éloignement pour la noblesse, renonça aux priviléges que lui donnait sa naissance, pour s'associer avec le peuple contre ses consorts. Giano, étant l'un des prieurs des arts, saisit l'occasion d'une assemblée du peuple, ou parlement, pour haranguer tous ses concitoyens sur la place publique [2]. Il leur demanda, au nom de la liberté de leur patrie, de mettre un terme à l'insubordination des gentilshommes, et de réprimer les insultes auxquelles les plébéiens étaient sans cesse exposés de leur part. Il accusa les nobles d'exercer à main armée des brigandages de toute sorte; d'arracher les plaignants et les accusateurs du pied des tribunaux; d'écarter violemment les témoins; de faire trembler les juges eux-mêmes, et de suspendre ou de détruire les lois. Il demanda que la puissance publique fût mise au-dessus de ces forces privées, qui luttaient sans cesse avec elle; que les familles fussent punies désormais, puisqu'elles ne voulaient point abandonner les individus à l'animadversion des tribunaux; que la seigneurie fût rendue plus forte; qu'un pouvoir militaire secondât son autorité civile, et que les gardes bourgeoises fussent organisées de manière à ne jamais abandonner les prieurs des arts et de la liberté [3].

Le peuple, à la suite de ce discours, nomma une commission pour corriger les statuts de la république, et réprimer par les lois l'insolence des nobles. Une ordonnance fameuse,

[1] La famille della Bella, ainsi que les Pulci, Ner i, Gangalandi et Giandonati, avait été anoblie par Ugo, vicaire impérial d'Othon III, avant l'an 1000. *Dante, Paradiso.* canto XVI, v. 127. — [2] *Cronaca di Dino Compagni*, T. IX, p. 474.— [3] *Leonardo Aretino.* L. IV. — *Scipione Ammirato istor. Fiorent.* L. IV, p. 188.

connue sous le nom d'*Ordinamenti della Giustizia*, fut l'ouvrage de cette commission [1]. Pour le maintien de la liberté et de la justice, elle sanctionna la jurisprudence la plus tyrannique et la plus injuste. Trente-sept familles, les plus nobles et les plus respectables de Florence, furent exclues à jamais du priorat, sans qu'il leur fût permis de recouvrer les droits de cité, en se faisant immatriculer dans quelque corps de métier, ou en exerçant quelque profession [2]. Cette exclusion fut fondée sur la faveur que les nobles, disait-on, accordaient toujours aux autres nobles : c'était eux qu'on accusait d'avoir paralysé la seigneurie ; et l'on prétendait que jamais elle n'avait déployé de vigueur lorsque quelque gentilhomme siégeait parmi les prieurs. La seigneurie fut de plus autorisée à insérer de nouveaux noms dans cette liste d'exclusion, toutes les fois que quelque autre famille, en marchant sur les traces de la noblesse, mériterait d'être punie comme elle [3]. Les membres de ces trente-sept familles furent désignés, même dans les lois, par les noms de grands et de magnats ; et pour la première fois, on vit un titre d'honneur devenir non seulement un fardeau onéreux, mais une punition. Il fut statué par la même ordonnance que, lorsqu'un grand commettrait quelque crime, le bruit public, attesté par deux témoins probes, serait aux yeux des tribunaux une preuve suffisante pour convaincre et condamner le prévenu, puisque la violence des gentilshommes avait jusqu'alors écarté les plaignants du palais de la justice, et imposé silence aux témoins. Enfin, les complices de ceux qui troubleraient l'ordre public furent soumis aux mêmes peines que les principaux coupables [4].

Pour mettre en exécution cette nouvelle jurisprudence, les

[1] Les *Ordinamenti della Giustizia* sont insérés dans les statuts de Florence, recueillis en 1415. Ils sont composés de cent une rubriques ou titres, et forment cent huit pages in-4°. Leur latin est barbare, comme celui de tous les statuts florentins. — [2] *Ordinament. Justitiæ*. Rub. 32 et 90. — [3] *Ibid*. Rub. 22-31. — [4] *Ibid*. Rub. 63-65 et 96.

bourgeois furent répartis en vingt compagnies, chacune de cinquante hommes; mais bientôt après, ces compagnies furent formées de deux cents soldats; chaque compagnie eut son drapeau et sa place d'armes; toutes furent soumises à un officier nouveau, que l'on nomma le gonfalonier ou porte-étendard de la justice[1]. Le gonfalonier fut un officier civil, et non militaire; ce ne fut point contre les ennemis de l'état et à la guerre qu'il eut à déployer son étendard, mais seulement dans les séditions, pour ranger sous les bannières nationales les amis de l'ordre et de la liberté. Lorsqu'il suspendait aux fenêtres du palais public, où il habitait avec les prieurs, le gonfalon de la justice, les chefs de chaque compagnie devaient rassembler leurs hommes, et venir se joindre à lui. Il sortait ensuite du palais, à la tête de cette milice nationale; il attaquait les séditieux, et il punissait les coupables.

Le premier des gonfaloniers fut élu par les prieurs, et leur fut en conséquence subordonné; cependant ses fonctions le firent bientôt regarder, d'abord comme leur égal, ensuite comme leur supérieur, comme le chef de la république, et le représentant de sa majesté. Élu de la même manière que les prieurs, pour deux mois comme eux, et logé avec eux dans le palais public, il compléta le collége de la seigneurie. Ce n'est pas sans doute sur des titres qu'il faut juger de l'excellence d'un gouvernement; mais il y a quelque chose d'assez noble dans le choix de ceux qui furent employés par la république florentine. La justice, la liberté, la bonté, toutes les vertus publiques étaient appelées avec les arts au gouvernement; et l'état était administré par le *gonfalonier de la justice, les prieurs des arts et de la liberté, et le collége des bons hommes.*

L'un des premiers gonfaloniers de Florence, et en même

[1] *Ordinament. Justitiæ*, Rub. 18.

temps l'écrivain italien le plus élégant du XIIIe siècle, Dino Compagni, inspira une profonde terreur aux gentilshommes, en remplissant la fonction la plus importante de sa charge. A la tête des compagnies du peuple, il rasa les maisons des Galigaï[1], pour les punir de ce que l'un d'eux avait tué un citoyen florentin en France. Cependant les grands revinrent bientôt de leur effroi; ils cherchèrent les moyens de se mettre à l'abri de la fureur populaire, et plus encore de se venger de Giano della Bella, qu'ils regardaient comme un transfuge, et comme un traître à son ordre et à son parti. Ils découvrirent que parmi les citoyens, plusieurs des plus accrédités étaient jaloux de son influence; que ceux-là prétendaient, dans leur haine contre la noblesse, ne pouvoir pardonner même au gentilhomme démagogue qui avait abaissé ses pareils; ils virent que son rang, dont il semblait avoir fait le sacrifice, s'il lui servait auprès du peuple, lui nuisait auprès des chefs de la bourgeoisie. Il se rapprochèrent de ceux-ci, et firent de leur haine commune le fondement de leur union.

Giano della Bella avait un trop grand crédit sur la masse du peuple, pour qu'il fût possible de l'attaquer à force ouverte; aussi la proposition que fit Berto Frescobaldi, de le tuer dans une émeute, fut-elle repoussée comme trop dangereuse. On voulut plutôt profiter des défauts de son esprit, et même des qualités de son caractère, pour aliéner de lui ses partisans. Giano était incapable de composer jamais entre son intérêt et la rigidité de ses principes. Des hommes qu'il croyait être ses amis lui mirent sous les yeux les abus qui s'étaient introduits dans l'ordre des juges et des notaires; la manière dont ils effrayaient le podestat et les recteurs, en les menaçant d'une sévérité extrême, dans l'enquête ou syndicat dont

[1] D'autres ont nommé les Galletti ou les Galli; mais nous devons croire de préférence Dino Compagni, qui était gonfalonier. Ce nom de Galigaï se rattache à plus de souvenirs. *Cronaca*. T. IX, p. 475. — *Giovanni Villani*. L. VIII, c. 1, p. 344.

ils étaient chargés quand les recteurs sortaient d'office, et les grâces injustes qu'ils obtenaient d'eux de cette manière. Giano entreprit aussitôt de réprimer, par des lois, des abus aussi dangereux; et, par cette tentative, il aliéna de lui l'ordre puissant et nombreux des juges et des notaires.

Autant cet ordre avait de crédit devant les tribunaux, autant une profession bien différente, la corporation des bouchers, en acquérait dans toutes les émeutes : c'étaient des hommes de sang que rien n'effrayait, et qui se montraient dans les séditions toujours prêts à prendre les armes. On excita de même Giano à revoir les statuts des bouchers, et à réprimer les fraudes qu'ils commettaient. De cette manière, il se fit des ennemis ardents et dangereux, dans cette même populace qui lui avait été si dévouée. Comme on allait le pousser, par de nouvelles dénonciations, à se faire de nouveaux ennemis, Dino Compagni, l'historien, qui avait découvert les vues perfides de ceux qui conseillaient Giano, les révéla à celui-ci, et voulut lui persuader de renoncer pour quelque temps à une sévérité dangereuse. « Périssent plutôt, répondit « Giano, et la république et moi avec elle, que de supporter « l'iniquité par de misérables intérêts privés, et de détruire la « vraie liberté par une lâche tolérance[1] ! »

Cependant les ennemis de Giano, à la nouvelle élection des prieurs, réussirent à faire tomber le choix des électeurs sur six des principaux chefs de cette aristocratie roturière qui avait supplanté la noblesse. Aussitôt que ceux-ci furent en place, ils ouvrirent par-devant le capitaine du peuple une inquisition sur la conduite de Giano della Bella, et ils l'accusèrent d'avoir excité en secret une insurrection qui avait eu lieu peu de mois auparavant.

Le bas peuple parut d'abord s'irriter d'une accusation sem-

[1] *Dino compagni Cronaca de' tempi suoi* L. I, T. IX, p. 475-478.

blable; il se rassembla autour de la maison de Giano della Bella, et lui offrit de prendre les armes pour le défendre, fallût-il pour cela se rendre maître de la ville. Le frère de Giano s'avança même avec l'étendard du peuple, jusqu'à Orto San-Michele, à deux cents pas du palais public. Mais Giano, voyant qu'il était trahi par ceux mêmes qui de concert avec lui avaient élevé la puissance du peuple, et que ses ennemis étaient puissants et rassemblés en armes devant le palais des prieurs, ne voulut pas exposer sa patrie à une guerre civile, et ne se crut pas non plus assez assuré de l'équité de ses juges, pour se présenter devant leur tribunal. Il céda donc, et sortit de Florence le 5 mars 1294, espérant que le peuple ne tarderait pas à le rappeler; mais, au contraire, il fut condamné par le capitaine du peuple, et il mourut en exil[1]. « Ce « fut, dit Villani, un grand dommage pour notre cité, et « surtout pour le peuple; car c'était l'homme le plus loyal « et le plus franc républicain de Florence, celui qui désirait « le plus le bien public, et qui soumettait le plus ses intérêts « à l'intérêt commun. Il était, il est vrai, orgueilleux et vin- « dicatif, et il exerça quelques-unes de ses vengeances contre « les Abatti, avec la force même du peuple. Peut-être fut-ce « en punition de cette faute, qu'en vertu des lois qu'il avait « faites lui-même, il fut condamné à tort et sans être coupa- « ble par des juges injustes. Il fut du moins un grand exem- « ple aux citoyens à venir, pour leur apprendre à se garder « de vouloir dominer dans leur patrie, et à se contenter du « rang égal de citoyens....... Son exil occasionna un grand « changement dans l'administration de Florence : car dès « lors les artisans et le bas peuple perdirent leur influence « sur la communauté, et le gouvernement resta entre les « mains de la riche bourgeoisie[2]. »

[1] *Macchiavelli storia Fiorent.* L. II, p. 110, 112. — *Dino Compagni Cronaca.* L. I, p. 478.—*Leonard. Aretini storia Fiorent.* L. IV.—[2] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 8, p. 350, 351.

CHAPITRE II.

Pontificat de Boniface VIII. — Le parti guelfe se divise en deux factions, les Blancs et les Noirs. — Les Blancs persécutés se réunissent aux Gibelins.

1294-1303.

A peine, dans le premier chapitre, avons-nous eu l'occasion de nommer les pontifes qui gouvernaient la chrétienté : pendant dix ans leur influence fut presque nulle sur l'Italie, soit qu'ils ne pussent prendre autant d'ascendant sur les conseils des républiques, au milieu de leurs révolutions intérieures, qu'ils en avaient eu sur les cabinets des princes; soit que la succession de plusieurs papes qui mouraient tous peu de mois après avoir été élus, privât le siége pontifical d'une grande partie de sa puissance. Après Martin IV, Honorius IV, de la noble maison des Savelli de Rome, avait régné deux ans [1]. Perclus par la goutte, incapable de se lever, de s'asseoir, d'ouvrir ou de fermer les mains, il avait été obligé, pour célébrer la messe et remplir ses fonctious, de faire faire une machine qui l'élevait, l'abaissait, le tournait vers l'autel ou vers le peuple, tandis qu'un autre mécanisme suppléait à ses doigts pour soutenir l'hostie. Ce pape cependant, au milieu de ses

[1] Depuis le 2 avril 1285 jusqu'au 3 avril 1287.

infirmités, possédait une éloquence persuasive et un esprit vigoureux; mais il n'employa ses talents et son pouvoir qu'à enrichir ses parents, les Savelli de Rome [1]. Après un interrègne de quelques mois, le cardinal-ministre des frères Mineurs, qui prit le nom de Nicolas IV, fut élu pour lui succéder. Ce pape régna quatre ans [2], pendant lesquels il travailla avec non moins d'ardeur à combler d'honneurs et de richesses les Colonna de Rome, que son prédécesseur avait travaillé en faveur des Savelli. Dans les libelles du temps, ce pape était représenté sortant avec peine d'une colonne de marbre, sa tête couronnée d'une mitre, tandis que deux autres colonnes placées devant lui, dérobaient tout autre objet à ses regards [3]. On ne nous a point appris les motifs de cette affection du pape pour la maison Colonne, à laquelle il était étranger par sa naissance. Les Colonna étaient déjà considérés alors comme étant d'une très ancienne noblesse; mais leur puissance territoriale dans la Sabine et la campagne de Rome, et leur crédit à la cour des papes, ne datent que de ce pontificat [4].

La mort de Nicolas IV fut suivie d'un interrègne de deux ans et quelques mois, pendant lequel plusieurs cardinaux moururent des fièvres qu'occasionnent le mauvais air et le sol

1 *Chronicon Fr. Francisci Pipini.* L. IV, c. 22, T. IX, p. 727.— 2 Du 22 février 1288 au 4 avril 1292. — 3 Au commencement du siècle suivant, parut un livre, intitulé *Initium malorum*, où se trouvait cette caricature, et où chaque pape était représenté par un dessin satirique, qui faisait connaître son caractère et son administration. *Fr. Franc. Pipini Chronic.* L. IV, c. 23, p. 728. — 4 La première occasion où je vois cette maison figurer dans l'histoire d'Italie, c'est sous le pontificat de Pascal II, l'année 1100. Pierre della Colonna fit la guerre à ce pontife. A cette époque, sa maison était déjà en possession des deux terres de Colonna et de Zagarolo. *Pandulph. Pisanus, Vita Pascal. Pap. II, Scr. Ital.* T. III, P. I, p. 355. D. — Voyez *Ottavio di Agostino Istoria della famiglia Colonna. Venezia,* 1658, *in-fol.* Les Colonna étendirent surtout leur puissance dans les campagnes adjacentes à l'Anio ou Tévérone : des collines qui entourent le lac Albano, et de Monte Rotondo auprès du Tibre, jusqu'aux montagnes de l'Abruzze, il y eut dans la Sabine peu de fortes positions militaires qui ne fussent couronnées par quelque château appartenant à cette puissante maison. Dans chacun résidait presque toujours un membre de la famille, qui formait ses vassaux à la profession des armes, et qui leur enseignait à partager leur temps entre l'agriculture, la guerre et le brigandage.

volcanique de Rome ; d'autres étaient atteints de la même maladie. Cependant des séditions avaient éclaté à Rome et dans le patrimoine de l'Église ; et elles augmentaient l'inquiétude qu'un si long interrègne occasionnait déjà aux fidèles. Un jour, le cardinal Latino, évêque d'Ostie, prit la parole dans l'assemblée des cardinaux, pour presser ses frères de se réunir et de donner un chef à l'Église, les avertissant de ne pas méconnaître les signes de la colère céleste, et leur déclarant qu'un saint homme venait d'avoir une vision qui les menaçait tous de la mort, si, avant le terme de deux mois, leurs suffrages ne s'étaient pas réunis pour porter un pape sur la chaire de saint Pierre. « C'est là sans doute, reprit avec ironie « le cardinal Benoît Caiétan, qui fut depuis Boniface VIII ; « c'est là une des visions accoutumées de votre Pierre de Mo- « rone. — C'en est une en effet, répondit le cardinal Latino ; « c'est une révélation faite à cet homme de Dieu, que les dons « du Saint-Esprit rendent si digne de commander aux fi- « dèles [1]. »

Ces mots firent sur les cardinaux déjà ébranlés l'effet d'une inspiration divine. Ceux qui ne connaissaient pas Pierre de Morone, apprirent des autres que ce vieillard, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, vivait d'aumônes, en ermite, sur le mont de Morone, près de Sulmona, dans l'Abruzze citérieure ; que là, dans sa misérable cellule, il macérait son corps par les jeûnes les plus rigoureux et les plus dures pénitences ; que sa réputation de sainteté était confirmée par des grâces miraculeuses, qui obtenaient alors la plus pleine croyance. Les uns assuraient qu'il était venu au monde revêtu d'un habit de moine ; d'autres, que Jésus-Christ était descendu d'une croix pour chanter avec lui des psaumes ; d'autres encore, qu'une

[1] *Poema in vitam Cœlestini V Card. Sancti-Georgii ad Velum Aureum.* L. II, c 1, v. 34-64 ; T. III, *Rer. It.* P. I, p. 626.

cloche céleste et harmonieuse l'éveillait toutes les nuits à l'heure de la prière [1].

Le cardinal Latino fut le premier à donner sa voix au vénérable ermite : mais son exemple entraîna immédiatement tous ses confrères, et Pierre de Morone fut élu pape à l'unanimité. Un archevêque et deux évêques furent députés vers lui pour lui porter la nouvelle de son élection. Le pauvre ermite, en voyant arriver ces dignitaires de l'Église, dont le rang était si supérieur au sien, se jeta à leurs genoux ; les prélats, de leur côté, se mirent à genoux pour demander la bénédiction du nouveau pape. Lorsqu'on eut fait comprendre à Pierre l'étonnante révolution qui venait de s'opérer dans sa destinée, il voulut se dérober par la fuite à tant d'honneurs ; mais la foule, qui accourait de toutes parts pour voir un mendiant transformé en souverain, lui ferma le passage, et le força de revenir à sa cellule [2].

Le nouveau pape put compter deux rois parmi ceux qui se rendirent en foule auprès de lui. Charles II, roi de Naples, qui, depuis six ans, avait été mis en liberté par l'Aragonais, moyennant une paix qu'il n'avait pas observée, et des serments dont le pape l'avait relevé ; et son fils, Charles Martel, qui portait le titre de roi de Hongrie, depuis qu'il avait épousé l'héritière de ce royaume. Les deux rois enchérirent sur les témoignages de respect que leurs sujets donnaient à Pierre de Morone ; tous deux tinrent la bride de son âne, lorsque le pape, qui prit le nom de Célestin V, voulut faire sur cette monture son entrée solennelle dans la ville de l'Aquila. Mais au prix de ces marques extérieures de respect, ils acquirent l'influence la plus grande sur l'esprit du nouveau pontife. Ils le déterminèrent d'abord à se refuser aux vœux des cardi-

[1] *Raynaldus Annales Ecclesiastici.* 1294, § 8, T. XIV, p. 462. — [2] *Raynaldus*, § 10, p. 463. — *Petrarca de Vita solitaria.* L. II, sect. III, c. 18.

naux, qui le pressaient de venir les joindre à Pérouse, à Rome, ou dans quelque ville de l'état pontifical. Célestin V, malgré leurs prières, fixa sa résidence d'abord à l'Aquila, et ensuite à Naples. Peu après, Charles obtint de lui la nomination de douze nouveaux cardinaux, dont aucun n'était né dans l'état de l'Église, tandis que trois étaient originaires des Deux-Siciles, et sept français. Cette promotion peut être regardée comme la cause première de la translation du Saint-Siége à Avignon [1].

Bientôt Célestin donna des preuves plus éclatantes de son absolue incapacité pour gouverner l'Église. Il convainquit ceux qui pouvaient en douter encore, que les vertus négatives d'un ermite, l'abstinence, la pénitence, l'oubli du monde et de ses intérêts, ne sont pas des qualités qui conviennent au souverain d'un état, ou même au directeur des consciences de toute la chrétienté Les ministres qui l'entouraient, le trompaient chaque jour sur les grâces qu'ils lui faisaient distribuer. Tantôt, c'était le même bénéfice qu'il accordait successivement à quatre ou cinq personnes, oubliant toujours qu'il avait déjà fait à un autre la même grâce; tantôt, c'étaient des indulgences si plénières et si facilement acquises, qu'elles faisaient le scandale de la chrétienté; tantôt, c'était une abnégation absolue des affaires; il s'enfermait alors dans la cellule qu'il avait fait construire au milieu de son palais; et, pendant l'un des quatre carêmes dont il avait surchargé son calendrier, il ne voulait voir personne, et ne s'occupait que des intérêts de son âme [2].

Les cardinaux s'alarmèrent d'une conduite qui menaçait et l'honneur et l'indépendance de l'Église; il y en avait un parmi eux, Benoît Caiétan d'Anagni, qui avait soin d'exciter

[1] *Vita Cœlestini V a cardin: Sancti-Georgii.* L. III, c. 8, T. III, p. 636. — [2] *Ptolomeus Lucencis Historia ecclesiast.* L. XXIV, c. 31, p. 1200, *Scr. Rer. It.* T. XI.

leurs murmures, et d'accroître à leurs yeux le danger que courait la chrétienté. Cet homme n'avait point d'égaux en adresse et en dissimulation; il avait su flatter les cardinaux, qui le regardaient comme le soutien des prérogatives de leur collége, et en même temps dominer l'esprit de Célestin, qui n'agissait que d'après ses instructions, et qui peut-être n'avait commis tant de fautes que parce que son perfide directeur voulait le rendre odieux et ridicule. Il restait cependant au cardinal Caiétan un ennemi puissant, c'était le roi Charles II, qu'il avait offensé pendant le précédent conclave, en repoussant avec hauteur les reproches que ce monarque faisait aux cardinaux divisés. On dit qu'une nuit il se rendit auprès du roi de Naples, et lui dit : « Sire, ton pape Célestin « a voulu et a pu te servir, mais il n'a pas su le faire; si tu « fais que je remplisse sa place, je voudrai, je pourrai, sur- « tout je saurai t'être utile. » Il convint alors de la manière dont il mettrait toutes les forces de l'Église sous la dépendance de Charles, si celui-ci lui assurait le suffrage des douze cardinaux qui étaient ses créatures, et que Célestin avait nommés : ensuite, il ne s'occupa plus que du soin de persuader à Célestin d'abdiquer une dignité pour laquelle il n'était pas fait [1]. Quelques-uns assurent qu'avec un portevoix, il lui en fit descendre l'ordre comme du ciel [2]. Indépendamment de cette ruse, il avait mille moyens encore de déterminer cet homme simple et timide, dont il alarma la conscience. En vain, lorsque le bruit se fut répandu que Célestin se préparait à faire son abdication, une procession de tout le clergé napolitain vint solliciter ce pape de conserver sa di-

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 6, p. 348. — Villani place cette conversation après la renonciation de Célestino. Mais, outre qu'il n'est pas probable que le cardinal Caiétan ait provoqué cette renonciation avant d'être sûr de son élection, comme les cardinaux furent sévèrement enfermés dans le conclave, elle ne put plus avoir lieu après.—[2] *Ferreti Vicentini Historia.* L. II, p. 966. T. IX.

gnité [1]. Célestin, avec le consentement des cardinaux, publia une constitution qui assurait aux papes le droit d'abdiquer le souverain pontificat, pour le salut de leurs âmes; et dans un prochain consistoire, le 13 décembre 1294, il apporta sa renonciation, telle que le cardinal Caiétan l'avait écrite pour lui. Les cardinaux, d'après la constitution de Grégoire X sur le conclave, que Célestin avait remise en vigueur, furent immédiatement enfermés; et le 23 du même mois, leurs vœux unanimes se réunirent en faveur du cardinal Caiétan, qui prit le nom de Boniface VIII.

Le nouveau pape redoutait que quelqu'un ne profitât de la faiblesse de son prédécesseur, pour persuader à celui-ci que sa renonciation n'était point légitime, et pour l'engager à se déclarer pape de nouveau. Une partie de l'Église niait en effet la validité de l'abdication de Célestin; d'autres l'attribuaient à une faiblesse honteuse, et le Dante a placé l'ombre de celui qui fit le *grand refus*, parmi cette troupe ignorée, qui vécut sans infamie comme sans gloire. « Les cieux les ont « chassés pour n'être point souillés par leur présence; l'enfer « ne les admet pas, pour que les damnés ne se fassent pas « honneur de leur association [2]. » Le faible Célestin aurait

[1] L'historien Ptolomée, de Lucques, marcha lui-même à cette procession. *Hist. Eccles.* L. XXIV, c. 32, p. 1201.

[2] *Questi non hanno speranza di morte;*
E la lor cieca vita è tanto bassa,
Che invidiosi son d'ogn'altra sorte.

. . . .

Mischiati sono a quel cattivo coro
Degli angeli, che non furon ribelli,
Ne fur fedeli a Dio, ma per se foro.
Cacciarli i ciel, per non esser men belli:
Ne lo profondo inferno gli riceve,
Che alcuna gloria i rei avrebber d'elli.

. . . .

Poscia ch'io v'ebbi alcun riconosciuto,

pu enfin se croire obligé par sa conscience à révoquer un acte que tant de chrétiens croyaient condamnable. Boniface VIII ne voulut pas en courir le risque; et comme il quittait Naples pour revenir à Rome, il conduisit avec lui le pape qui avait abdiqué. Cependant Pierre de Morone, dans les premiers jours de l'année 1295, se déroba tout à coup à ses gardiens, et jeta par sa fuite son successeur dans la plus grande anxiété. On apprit bientôt, il est vrai, qu'il n'avait point imaginé de retraite plus sûre que son ancien ermitage, où il était retourné. Boniface alors lui envoya son camériste, et l'abbé de Mont-Cassin, pour sommer l'ermite de revenir auprès du pape, s'il ne voulait encourir toute son indignation. Le malheureux vieillard, rappelant les promesses réciproques qui avaient précédé son abdication, demandait en suppliant que le souverain pontife lui permît de vivre paisiblement dans cette solitude, et il promettait, à cette condition, de ne jamais adresser la parole à aucun autre homme qu'à ses frères ermites. Le camériste du pape, ayant reçu cette promesse, s'éloigna pour en faire part à son maître; mais il rencontra sur sa route un autre messager qui lui portait l'ordre de conduire sur-le-champ le saint homme à Rome, quand ce devrait être par force. Le camériste reprit alors la route de l'ermitage; son retour fut prévenu par un ami de Pierre de Morone, qui aida celui-ci à se cacher d'abord, et à s'enfuir ensuite par une route dérobée. Ce malheureux vieillard, dont les forces étaient épuisées, et qui, dans son grand âge, était plus fait pour le repos que pour les fatigues d'un voyage,

Guardai, e vidi l'ombra di colui,
Che fece, per viltate, il gran rifiuto.
Inferno, *C. III, v.* 58.

Quelques commentateurs ont nié que le Dante eût Célestino en vue; mais leur objection sur l'époque de la mort de ce pape est dépourvue de fondement; et Pétrarque l'entendait bien comme nous, lorsqu'il a repoussé, avec quelque amertume, l'inculpation du Dante. *De Vita solitaria.* L. II, sect. III, c. 18, p. 302, édit. Basileæ.

s'enfonça dans une obscure forêt de la Pouille, par des chemins ignorés, sous la conduite d'un seul religieux, dans l'espérance d'y trouver quelques serviteurs de Dieu, qui lui donneraient un refuge. Il passa le carême avec les ermites de ces déserts; mais ceux qui le poursuivaient pour le conduire captif à Rome, arrivèrent enfin dans la même forêt. Voyant alors qu'il n'y avait plus moyen de rester caché dans cette province, il s'embarqua pour traverser le golfe Adriatique : le vent contraire le repoussa vers le rivage, comme il avait à peine fait quinze milles pour s'en éloigner. A Viesti, où il débarqua, au pied du mont Gargano, il fut saisi par les émissaires de Boniface; ceux-ci se virent forcés cependant à le traiter avec respect, parce que partout une multitude innombrable se pressait sur son passage. Ses gardiens ne pouvaient éviter, même en le faisant voyager de nuit, cette foule importune qui demandait au saint homme sa bénédiction. Le pape fit confiner Pierre dans la tour de la forteresse de Fumone en Campanie : six soldats et trente archers furent employés nuit et jour à le garder : c'était avec tant de sévérité, qu'aucun homme ne pouvait obtenir la permission de lui parler. L'ermite demanda qu'on permît du moins à deux des frères de son ordre de célébrer avec lui l'office divin. Cette grâce lui fut accordée; mais aucun religieux ne pouvait supporter longtemps une réclusion aussi étroite sans tomber malade. En effet, il y avait si peu d'espace dans la tour, que le saint homme était obligé de prendre la nuit, pour oreiller, les marches mêmes de l'autel devant lequel, le jour, il célébrait la messe. C'est dans cette prison que Célestin V mourut, le 19 mai 1296, vingt-deux mois après sa malheureuse élection [1].

Puisque nous nous sommes occupés si longtemps de l'his-

[1] Ce récit est tiré d'une Vie de Célestin V, par Pierre de Aliaco, cardinal, son contemporain. L. II, c. 15, 16 et 17. *Apud Surium vita Sanctorum*, T. III, 19 mai.

toire ecclésiastique, nous croyons devoir rapporter ici un trait de cette histoire, qui tombe justement à cette époque dont nous parlons, et qui est bien assez célèbre et assez extraordinaire pour mériter, sinon notre croyance, du moins notre attention : c'est l'arrivée de la *Santa Casa* en Italie, et près de Loretto, le 10 de décembre 1294, trois jours avant celui où Célestin V fit son abdication solennelle. « On ne « sait point d'une manière très claire, dit Horace Tursellinus, « historien de Laurète, pourquoi cette maison, qui était ar- « rivée en Dalmatie à Tersacto, trois ans et sept mois aupa- « ravant, fut transportée, à cette époque, au travers de l'A- « driatique, et déposée dans le Picénum. Ce qu'il y a de « certain, ajoute l'historien ecclésiastique, c'est que les anges « l'apportèrent sur leurs ailes, dans un bois appartenant à « une matrone de Récanati, nommée Lauretta, de qui cette « maison a reçu depuis son nom ; que les arbres des forêts « s'inclinèrent vers elle pour la recevoir, et que les bergers « du voisinage la découvrirent, le lendemain, à un mille de « distance de la mer, dans un lieu où il n'y avait jamais eu de bâ- « timent. » Les anges cependant, à ce que racontent toujours les mêmes légendes, manifestèrent une inconstance assez extraordinaire pour des agents célestes. Ils changèrent deux fois encore la sainte maison de place, avant de la fixer dans l'endroit où elle est aujourd'hui, la portant tour à tour, tantôt sur une colline, tantôt sur une autre[1]. Ce miracle, auquel la jolie et florissante ville de Loretto doit son existence, n'est point attribué à un temps de ténèbres, mais au contraire à un siècle déjà éclairé et rapproché de nous. Du vivant du Dante, de Villani, de Dino Compagni, de Ptolomée de Lucques, de Ferrétus de Vicence, et d'une foule d'historiens qui tous se taisent sur ces événe-

[1] *Horatius Tursellinus historiæ Lauretanæ*. L. I, c. 6-9. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1294, § 24, p. 466 ; et 1295, § 58, p. 487.

ments extraordinaires[1], on a peine à comprendre comment une tradition semblable a pu s'établir et s'enraciner dans l'esprit des hommes; comment, à l'origine même de cette tradition, les temples, les murailles presque romaines de Loretto, et la ville entière, ont été fondés sur cette seule croyance.

La première translation de la maison sainte, de la Palestine à Tersacto en Illyrie, était liée à un événement qui n'était que trop véritable; c'était la prise de Saint-Jean d'Acre par Melec Séraph, et l'expulsion absolue des Latins de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites dans la Terre-Sainte. Acre ou Ptolémaïs fut prise le 19 mai 1291 : trente mille Chrétiens y furent massacrés; et cette ville, qui était le marché général de tout l'Orient, fut fermée pour jamais aux Latins[2].

Boniface ne se sentit pas plus tôt affermi sur son trône, qu'il exhorta les princes chrétiens à venger les outrages auxquels la religion avait été exposée. Il écrivit à Édouard Ier, roi d'Angleterre, et à Adolphe de Nassau, roi des Romains, pour les déterminer à renoncer aux guerres dans lesquelles ils étaient engagés, et à porter leurs armes dans la Terre-Sainte, afin de reconquérir les places fortes que les infidèles venaient de surprendre, à la honte des Latins[3]. Mais s'il n'y avait pas eu assez d'énergie dans la chrétienté pour défendre un petit nombre de forteresses, auxquelles l'honneur des nations qui professaient la religion du Christ semblait attaché, on ne devait pas s'attendre que l'Europe entière se mît en mouve-

[1] Nous avons aussi deux vies de Boniface VIII, écrites par des auteurs contemporains, qui rapportent sans difficulté les miracles de Célestin V; elles se taisent sur la Santa-Casa. *Vita Bonifacii VIII, ex mss. Bernardi Guidonis. Rer. Ital.* T. III, p. 670. — *Vita ejusdem ex Amalrico Augerio.* T. III, P. II, p. 435. — [2] *Marin. Sanuto Secreta Fidel. crucis.* L. III, P. XII, c. 21 et 22. — *Gesta Dei per Franc.* T. II, p. 230. — [3] La lettre à Édouard, en date de Vellétri, 5 cal. de juin, an 1, et celle à Adolphe, Anagni, 5 cal. julii, se trouvent dans *Raynald. Annal. eccles.* § 43-45, p. 483.

ment pour en tenter de nouveau la conquête, lorsque toutes les difficultés étaient devenues plus grandes, et que, le royaume de Jérusalem étant détruit sans retour, il ne restait plus de princes et de peuples opprimés qui vinssent solliciter l'aide de l'Europe pour les délivrer d'un danger pressant. En effet, après une courte fermentation, que causa le sentiment de l'opprobre, l'horreur du massacre de Ptolémaïs, et la pitié pour de malheureux fugitifs, les Chrétiens abandonnèrent la pensée de reconquérir la Terre-Sainte; et la barrière des mers fut refermée entre l'Europe et l'Asie.

Le pontife, qui, plus qu'un autre, aurait pu mettre de la chaleur à la poursuite de cette guerre sacrée, avait d'autres intérêts plus près de son cœur, auxquels il sacrifia sans balancer ces conquêtes éloignées. Il avait pris l'engagement envers Charles II, roi de Naples, de le servir efficacement pour lui faire recouvrer la Sicile. Il était d'une famille originairement gibeline; mais, afin de remplir sa promesse, il se jeta dans le parti guelfe avec tant de violence, que jamais pontife, sans en excepter Martin IV lui-même, n'avait si fort mis en oubli les qualités de père des fidèles, pour revêtir celles d'un chef de factieux.

Toute la conduite des pontifes précédents, aussi bien que de la maison de France, envers les rois d'Aragon, avait été fausse et perfide. Lorsqu'en 1288 Édouard d'Angleterre s'était entremis pour rétablir la paix, et procurer la liberté au roi Charles, le traité avait été conclu sous sa garantie aux conditions suivantes : Le royaume de Sicile devait être cédé à Jacques d'Aragon, et celui de Naples rester à Charles; ce dernier s'engageait à faire renoncer Charles de Valois, son cousin, à tout droit qui aurait pu lui être transmis sur le royaume d'Aragon par l'investiture de Martin IV; et pour prix de cette renonciation à des droits imaginaires, Charles de Valois devait recevoir de l'Aragonais vingt mille livres pesant d'ar-

gent. Charles II, qui, n'étant point encore couronné, portait seulement le titre de prince de Salerne, devait être mis en liberté; mais il laissait en retour ses trois fils en otage, avec soixante des premiers gentilshommes de Provence; et, si dans trois ans il ne remplissait pas les conditions qui lui étaient imposées, il promettait de revenir de lui-même dans la prison d'où on le faisait sortir [1].

Mais Charles ne se fut pas plus tôt rendu à Riéti, où se trouvait la cour pontificale, que Nicolas IV, qui régnait alors, plaça sur sa tête la couronne des Deux-Siciles. En même temps il cassa et annula toutes les conventions que Charles avait faites avec Alfonse, et il l'affranchit de ses serments [2]. De son côté, Charles de Valois, loin de se regarder comme compris dans le traité de paix de son cousin, se prépara à tenter une nouvelle attaque contre l'Aragonais; il conclut un traité d'alliance avec don Sanche, roi de Castille, qui abandonna pour lui l'amitié d'Alfonse d'Aragon, et il se prépara à punir ce dernier prince de sa confiance et de sa générosité.

La guerre portée dans les états de celui-ci par les rois de Castille et de France, contraignit bientôt, en effet, l'Aragonais à se soumettre à des conditions plus dures. Il promit de retirer les troupes auxiliaires qu'il avait fait passer à son frère en Sicile; il promit de lui refuser tout secours à l'avenir, et de l'exhorter, ainsi que sa mère, à renoncer au gouvernement de cette île. Il s'engagea encore à payer pour le royaume d'Aragon le tribut qu'un de ses ancêtres avait promis à saint Pierre; et à ce prix, il dut être absous par l'Église, et Charles de Valois dut renoncer à ses prétentions [3].

[1] *Mariana historia de las Esp.* L. XIV, c. 11, p. 630. — [2] *Memoriale Potestat. Regiens.* T. VIII, p. 1171. L'auteur était présent à ce couronnement. *Raynaldus*, 1289. § 13, p. 408. — *Barth. de Neocastro hist. Sicula*, c. 112, p. 1153. — [3] *Mariana* L. XIV, c. 14, p. 634. — *Barth. de Neocastro hist. Sicula*, c. 114, p. 1168.

La nouvelle de ce traité occasionna les plaintes amères des Siciliens qui se voyaient abandonnés aux Français, leurs plus cruels ennemis, par la famille et la nation qu'ils avaient choisies pour les protéger. Mais l'exécution de cette convention fut suspendue par la mort subite d'Alfonse, roi d'Aragon. Son frère Jacques, alors roi de Sicile, accourut à Saragosse pour remplir sa place; et à son départ de Sicile, il céda l'administration de cette île à Frédéric, son troisième frère.

Tels étaient les traités commencés et rompus entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon, lorsque Boniface VIII essaya de rétablir la paix dans les Deux-Siciles, en offrant des récompenses aux rois, pour les engager à trahir leurs peuples. Un premier traité fut signé par son entremise, entre Charles II et Jacques, roi d'Aragon : celui-ci reçut pour femme, Blanche, fille du roi Charles, avec une dot considérable, et il promit non seulement d'abandonner la Sicile aux armes du prince français, mais encore d'aider à la conquérir, si les Siciliens continuaient à faire résistance. Pour prix d'un marché aussi honteux, le pape accorda au roi d'Aragon la souveraineté des îles de Corse et de Sardaigne, qui appartenaient aux Pisans et aux Génois. Le pape chercha ensuite à déterminer Frédéric, qui était en possession de la Sicile, à accéder à ce traité; et comme récompense, il lui offrit pour femme, Catherine, qui portait le titre d'impératrice de Constantinople, comme seule héritière de Baudouin II, dont elle était petite-fille : il y ajouta la promesse de cent mille onces d'or, qui devaient lui être payées en quatre ans, pour l'aider à conquérir l'empire d'Orient [1]. Cette proposition fut faite par Boniface lui-même à l'infant D. Frédéric, dans une entrevue qu'ils eurent à Vellétri. Mais le jeune prince était accompa-

[1] Histoire de Constantinople sous les empereurs français, L. VI, c. 17, p. 90. — *Mariana hist. de las Espanas.* L. XIV, c. 17, p. 638. — *Nicolai Specialis hist. Sicula.* L. II, c. 21, p. 961.

gné par le vénérable vieillard Giovanni de Procida, et par Roger de Loria, l'invincible amiral de Sicile; et ces deux champions de l'indépendance n'avaient garde de le laisser séduire par ces offres insidieuses.

Lorsqu'on apporta en Sicile la nouvelle du traité signé par Jacques d'Aragon, les grands du royaume envoyèrent en Catalogne trois députés auprès de lui, pour l'inviter à démentir un rapport qu'ils regardaient comme injurieux à son honneur. Mais Jacques ne fit point difficulté de communiquer à ces députés le traité lui-même qu'il venait de conclure; alors ceux-ci déchirèrent leurs habits, et remplirent la cour de leurs gémissements, suppliant le roi de ne pas abandonner des sujets fidèles, et de ne pas les livrer entre les mains de leurs ennemis. Et comme ils ne purent rien obtenir de lui, ils dressèrent un procès-verbal de sa renonciation à l'île de Sicile, et le rapportèrent à leurs concitoyens. Aussitôt tous les barons, ayant Jean de Procida et Roger de Loria à leur tête, déclarèrent que tous leurs liens avec Jacques d'Aragon étaient rompus, et que l'infant D. Frédéric, qu'ils couronnèrent à Palerme, était seul roi de Sicile. Peu de temps après, Boniface de Calamandrano, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean, leur apporta des blancs-seings du pape et de Charles, qu'il offrait de remplir de toutes les conditions les plus avantageuses, de toutes les réserves de priviléges qu'ils pourraient désirer; mais les barons répondirent que c'était par leurs épées, et non par de vains parchemins, que les Siciliens avaient coutume d'affermir leur liberté [1]. La plupart des Catalans qui se trouvaient alors en Sicile refusèrent d'obéir aux ordres de Jacques, déclarant, par la bouche de Blasco d'Alagonia [2], que comme les Aragonais étaient les plus libres de

[1] *Nicolai Specialis historia Sicula*. L. II, c. 20-25, p. 959-964. — [2] L'un des priviléges des Ricos Hombres d'Aragon, était en effet de pouvoir rompre tous leurs liens avec la couronne, et déclarer même la guerre au roi, pourvu que, préalablement, ils renon-

tous les peuples qui eussent jamais obéi à des rois, leurs lois et les constitutions mêmes de leur royaume leur permettaient de retirer leur hommage à un monarque dont ils ne pouvaient approuver la conduite.

Ainsi la guerre recommença dans les Deux-Siciles avec plus de fureur que jamais; la Calabre surtout en fut le théâtre: Roger de Loria et l'infant Frédéric y remportèrent plusieurs victoires sur les Français; et la fortune de la guerre ne changea en faveur des derniers, que lorsque le roi Jacques d'Aragon, pour remplir les engagements de son honteux traité, fut venu lui-même attaquer les états de son frère, et lorsque le roi Frédéric, ayant fait un crime à Roger de Loria d'avoir épargné un de ses parents, se fut brouillé avec cet illustre amiral, et l'eut forcé à passer du côté de ses ennemis.

Mais avant de voir quelle fut la conclusion de cette guerre si longue et si cruelle; avant de raconter aussi comment, à cette époque même, Boniface VIII, qui n'avait montré de la souplesse que pour obtenir la tiare, sembla vouloir se dédommager de sa dissimulation passée, par une hauteur excessive et par les prétentions les plus exagérées; comment il aliéna Philippe-le-Bel, roi de France, son ancien allié; comment enfin il entra en guerre avec la famille Colonna, il convient de rendre compte des révolutions qui, dans le même temps, éclatèrent aussi en Toscane, révolutions auxquelles ce pontife ne demeura pas étranger.

A vingt milles de Florence, sur la route de Lucques, au pied des Apennins qui séparent la Toscane d'avec le Modénais, est bâtie la ville de Pistoia. Malgré la fertilité de son territoire et sa riante situation, cette cité n'a point acquis d'illustration par sa population, sa richesse, son commerce ou

çassent aux fiefs qu'ils tenaient de lui. *Hieron. Blancas Comment. Rer. Arag.* p. 737. Or, les Alagonia étaient une des douze plus anciennes familles de Ricos Hombres du royaume de Soprarbia, berceau de celui d'Aragon.

sa puissance; mais, en revanche, la violence de ses révolutions, et la haine profonde des partis qui la divisèrent, répandirent un levain de discorde sur le reste de la Toscane et presque de l'Italie, et suscitèrent, pour une offense privée et une querelle de famille, une guerre universelle. Le peuple de Pistoia fut peut-être le peuple le plus violent, le plus emporté, le plus factieux dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Ce peuple, qui semblait avoir eu soif de guerres civiles, ne fut point désaltéré de sang même après avoir réduit sa patrie à n'avoir qu'un rang obscur parmi les villes d'Italie; il ne se reposa point sous le joug du despotisme qui, étouffant toutes les passions, détruisant tous les intérêts, endort presque toujours les peuples dans le repos de la mort : il continua de combattre après que la liberté, le gouvernement, la gloire, ne pouvaient plus exister pour lui; tel qu'un des géants de l'Arioste, dans la chaleur de ses batailles, il oubliait qu'il était mort [1]. Exemple à jamais mémorable de la fureur insensée que les noms seuls peuvent encore inspirer aux hommes, lorsqu'il ne subsiste plus aucune des causes qui avaient excité leur discorde.

Deux familles d'une ancienne noblesse, et qui possédaient de vastes fiefs dans la plaine et dans la montagne de Pistoia [2], s'étaient mises à la tête des deux factions : les Cancelliéri dirigeaient les Guelfes; les Panciatichi gouvernaient les Gibelins. Pendant tout le XIII[e] siècle, ces deux familles s'étaient combattues avec tant de fureur, qu'on avait presque oublié l'origine de leur discorde, pour ne plus désigner leur parti que par leur nom. Les chefs de ces familles étaient incomparable-

[1] La guerre civile continua presque sans interruption à Pistoia jusqu'en 1539, quoique depuis 1401 Pistoia ne fût plus qu'une ville de province sujette des Florentins, et que, depuis 1531, elle fût soumise, avec la Toscane presque entière, au duc Alexandre de Médicis. — [2] On appelle Montagne de Pistoia une petite province située au milieu des Apennins, dont la capitale est San-Marcello. C'est de toute la chaîne des Apennins toscans la partie la plus pittoresque.

ment plus puissants et plus respectés que ceux de la république; toutes les guerres paraissaient l'effet de leurs passions, tous les crimes semblaient leur ouvrage : aussi n'est-il pas étrange que le gouvernement de Pistoia ait pris contre tout l'ordre de la noblesse les sentiments les plus violents de haine et de jalousie. Ces sentiments éclatèrent à Pistoia plus tôt encore qu'à Florence. En 1285, le peuple déclara les magnats inhabiles au gouvernement de la ville : il les soumit à un régime particulier, et il ordonna que chaque fois qu'une famille privée troublerait l'ordre public, elle serait inscrite dans le rôle des nobles pour être punie à jamais de sa désobéissance aux lois[1].

Vers le temps où les Florentins avaient chassé de leur ville le comte Guido Novello avec les Gibelins, les Cancelliéri avaient aussi chassé de Pistoia les Panciatichi, et depuis cette époque ils les poursuivaient dans leurs châteaux. La famille guelfe des Cancelliéri, quoique exclue du gouvernement par un décret, recueillait tous les fruits de la victoire; dans la prospérité, elle s'était accrue en nombre aussi bien qu'en richesse, et l'on comptait plus de cent hommes d'armes portant le nom de Cancelliéri, outre tous ceux qui tenaient par des alliances à cette maison, l'une des plus puissantes de la noblesse italienne[1]. La querelle qui divisa en deux factions ennemies la famille Cancelliéri, et ensuite tous les Guelfes toscans, nous peut faire connaître, par ses circonstances, les mœurs et la férocité des nobles pistoïois.

Plusieurs gentilshommes de la famille Cancelliéri se rencontrèrent dans une taverne où ils jouèrent ensemble : comme ils étaient déjà pris de vin, un d'eux, nomme Carlino, fils de Gualfrédi, insulta et blessa un autre Cancelliéri, chevalier

[1] *Jacopo Maria Fioravanti Memorie storiche della Città di Pistoia.* Lucca, 1758, petit in-fol. c. 16, p. 239. — [1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 37, p. 368.

aussi bien que lui, qui se nommait Amadore, ou Dore, fils de Guillaume. Ces deux jeunes gens, quoique parents et portant le même nom, appartenaient à deux branches différentes de la même famille, que l'on distinguait déjà par les noms de Blanche et de Noire : ces noms leur venaient de ce que leur ancêtre commun avait eu deux femmes, dont l'une s'appelait Blanche; les enfants de celle-ci avaient pris son nom, et avaient donné aux enfants de l'autre le nom de la couleur opposée. Dore était de la branche noire. En préparant sa vengeance sur la famille qui l'avait insulté, il adopta un principe odieux, qui paraît avoir été constamment admis à Pistoia; c'est que, pour que la vengeance fût complète, il fallait qu'elle ne tombât pas sur l'offenseur; car, si elle n'atteignait que celui-ci, elle n'était qu'un châtiment qui, proportionné à l'offense et attendu, ne pouvait causer une douleur assez profonde à ceux dont on voulait se venger. La première offense était tombée sur un innocent; pour que la réciprocité fût complète, il fallait que la seconde atteignît un homme également innocent. Dore, en sortant de la taverne où il avait été maltraité, se plaça en embuscade; et le soir du même jour il vit passer devant lui un frère de celui qui l'avait blessé; c'était un juge, nommé Vanni : il l'appela; et comme Vanni s'approchait sans défiance, n'étant pas même instruit de la rixe du matin, Dore se jeta sur lui, à dessein de le tuer, et de son épée il lui coupa la main et l'atteignit au visage.

Le père de Dore, Guillaume, loin d'approuver une vengeance aussi odieuse, exercée contre un de ses parents, résolut d'apaiser, par une satisfaction éclatante, la querelle qui pouvait diviser sa famille. Il livra Dore lui-même entre les mains du père de Vanni, en lui faisant dire qu'il s'en remettait à lui pour le châtiment d'un homme qui, malgré sa faute, était encore parent de l'offensé; mais ce père, nommé Gualfrédo, insensible à la générosité d'un procédé semblable, vou-

lui infliger à Dore une punition égale à son offense : il lui trancha la main sur une mangeoire de chevaux, il le blessa au visage comme son fils avait été blessé ; et dans cet état, il le renvoya aux Cancelliéri noirs, en le chargeant de dire à son père que c'était avec le fer, non avec des paroles, qu'on guérissait de semblables blessures[1].

De part et d'autre, une action féroce avait été commise ; et les Cancelliéri de l'une et de l'autre branche, pour leur repos comme pour l'honneur de leur patrie, auraient dû désormais abandonner les coupables à la vengeance des lois, et refuser de s'armer pour des hommes qui avaient souillé leur nom par des actions aussi inhumaines ; mais ce n'était pas ainsi qu'avait coutume de juger la noblesse italienne[2]. Les Cancelliéri blancs et les Cancelliéri noirs se montrèrent également disposés à venger l'offense que chacun d'eux avait reçue ; et comme par leurs parentés et leurs alliances ils tenaient à toute la noblesse de Pistoia, ils l'entraînèrent tout entière à prendre part à leur querelle. Ils armèrent également leurs vassaux et leurs clients dans le territoire pistoïois, et toute la province de la Montagne fut en guerre pour les Blancs ou pour les Noirs.

1298. — Les batailles rangées, livrées dans la ville, étaient encore le moindre mal qui résultât de cette discorde : l'un et

[1] *Istorie Pistolesi dall' anno* 1300 *all' anno* 1348, *anonime*. T. XI, *Scr. It.* p. 367. — *Fieravanti Memorie storiche di Pistoia*, c. 17, p. 248. — *Istoria di Pistoia e delle fazioni d'Italia di Michel Angelo Salvi*. T. I. Pistoia, 1627, 3 vol. in-4°. — *Jannotti Manetti hist. Pistoriens.* L. I, T. XIX, p. 1013. — *Giov. Villani*. L. VIII, c. 37, p. 368. — *Macchiavelli stor. Fiorentina*. L. II, p. 118. — [2] Ptolomée de Lucques, seul d'entre tous les historiens, place dans ses *Annales Breviores*, T. XI, p. 1301, le commencement de cette querelle à l'an 1295 ; tout le reste de ceux que nous avons cités la rapportent à l'an 1300. Nous adoptons cependant le sentiment de Ptolomée de Lucques, qui était voisin et contemporain ; et nous croyons que les faits accumulés dans le récit des autres doivent être distribués dans les quatre années suivantes : ils avaient récapitulé sous une seule année, en commençant leur récit, tout ce qui s'était fait dans les années précédentes, et qui, isolé, n'était pas digne de mémoire. *Voyez sur la même opinion, Flaminio del Borgo Dissert. dell' Ist. Pist.* p. 5.

l'autre parti, pour porter des coups plus inattendus et plus douloureux, avait recours à des attentats plus inouïs. S'il y avait dans l'une ou l'autre famille un homme que ses vertus fissent respecter et chérir de tous, ou même que son caractère paisible eût éloigné des dissensions civiles,et eût rendu comme inviolable au milieu des fureurs de la guerre, c'était lui que le parti contraire désignait pour sa victime ; et il ne croyait savourer tout le plaisir de sa vengeance que lorsqu'il avait bravé pour commettre le crime la sauvegarde les lois, et tout respect divin ou humain. Ainsi Péro des Pécorini, qui était juge, fut tué par les Noirs, sans provocation, sur son tribunal, en présence du podestat lui-même ; ainsi les mêmes Noirs tuèrent le chevalier Bertino, parce qu'il avait la réputation d'être le plus noble et le plus courtois chevalier de Pistoia. 1299. — Ainsi Bénédetto des Sinibaldi, le plus respecté des Cancelliéri noirs, fut tué par les Blancs; dans une boutique ouverte sur la place ; un des chevaliers du podestat fut tué par la même faction ; et le podestat, voyant qu'il était impossible de rétablir l'ordre à Pistoia, et d'administrer la justice à ce peuple furieux, posa par terre, et en présence du conseil, la baguette de la podesterie, et partit en abdiquant son emploi.

La ville de Pistoia semblait menacée d'une ruine entière par les excès de l'anarchie et de la guerre civile ; et la république florentine, qui se trouvait à la tête du parti guelfe en Toscane, commençait à craindre que l'intérêt de ce parti ne fût mis en danger par des séditions si violentes, et que les Gibelins, depuis longtemps exilés, ne profitassent des divisions et de l'affaiblissement de leurs adversaires pour recouvrer leur ancien pouvoir. Les hommes les plus sages et de Florence et de Pistoia se réunirent pour chercher un remède à tant de maux. Enfin, par une délibération publique, les Anziani de Pistoia résolurent de confier pour trois ans la sei-

gneurie de leur ville aux Florentins, pour qu'ils réformassent la république et y rétablissent la paix [1]. La seigneurie ou balie, comme on commença vers ce temps à l'appeler, n'était point censée anéantir les franchises d'une république ou déroger à sa liberté; c'était un pouvoir législatif et extrajudiciaire, attribué dans un certain but et pour un certain temps à un gouvernement que l'on croyait mériter assez de confiance pour le choisir comme arbitre.

Les Florentins, ayant accepté la balie de Pistoia, envoyèrent dans cette ville un nouveau podestat et un nouveau capitaine du peuple, qu'ils chargèrent de choisir de nouveaux *Anziani*, moitié dans chaque parti. C'était par ce nom que l'on désignait à Pistoia le collége de douze magistrats présidés par un gonfalonier de justice, qui était élu chaque mois pour administrer la république. Les Florentins ordonnèrent ensuite aux chefs des deux factions blanche et noire de s'éloigner de la ville, qu'ils troublaient par leur haine [2]; et, croyant qu'un gouvernement vigoureux aurait le pouvoir de réconcilier ces hommes irascibles, une fois qu'ils ne seraient plus entourés de leurs clients et de gens avides de venger leurs injures, les Florentins assignèrent à tous les Pistoïois exilés la ville même de Florence pour demeure.

Mais le repos de Florence n'était pas tellement assuré que cette république pût recevoir impunément dans son sein tant de levains de discorde; et les prieurs qui attirèrent à Florence des hommes avides de sang et accoutumés à braver toutes les lois, commirent une faute bien grave, et dont ils eurent bientôt lieu de se repentir amèrement. En effet, depuis l'exil de Giano della Bella, la haine mutuelle des nobles et des citoyens s'était augmentée, quoiqu'elle n'eût point eu

[1] *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 374. — [2] *Jannotii Manetti hist. Pistoriens.* L. II, p. 1009.

d'explosion. La cité paraissait être, il est vrai, dans l'état le plus prospère; elle comptait dans l'intérieur de ses murs une milice de trente mille hommes propres à porter les armes; et dans le reste de l'état florentin, soixante et dix mille hommes étaient enrégimentés [1]. Pour donner plus d'éclat à la magistrature, les prieurs venaient de jeter les fondements du magnifique palais public [2], qui devait être en même temps la résidence et la forteresse de la seigneurie; ils avaient ensuite fait élever de nouvelles murailles autour de la ville, dont le cercle était plus étendu que celui des deux enceintes plus anciennes; mais cette prospérité apparente contenait les germes de grands malheurs.

L'homme le plus considéré parmi ces nobles qui avaient fait exiler Giano della Bella, était Corso Donati, gentilhomme d'une ancienne famille; ses talents lui avaient acquis une haute influence sur tous les conseils, et sa bravoure avait beaucoup contribué à la victoire de Campaldino sur les Arétins. Les Cerchi, famille du peuple, qui avait amassé de grandes richesses par le commerce [3], achetèrent le palais des comtes Guidi, tout proche de celui des Donati; et comme les nouveaux riches étalent leur opulence avec plus de pompe, parce que c'est leur seule illustration, ils effacèrent l'ancien éclat des Donati par la richesse de leurs habits, la magnificence de leurs ameublements, le nombre de leurs chevaux et de leurs domestiques. Un procès pour un héritage accrut la rivalité des deux familles, et developpa leur haine mutuelle,

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 38, p. 369. — [2] Ce palais, qu'on appelle aujourd'hui le palais Vieux, fut fondé en 1298. La place qui est devant fut formée en abattant les maisons des Uberti; et, comme on ne voulait pas que le palais du gouvernement reposât sur un terrain que les Gibelins avaient souillé par leur demeure, au lieu de faire le nouveau bâtiment carré, on lui donna la forme irrégulière qu'il conserve encore; en sorte qu'aucun de ses fondements ne fut jeté dans une terre gibeline. *Giovanni Villani.* L. VIII, c. 26 et 31, p. 361. — [3] *Cronaca di Dino Compagni.* L. I, p. 480, T. IX. — Les Cerchi, nous dit Dante, étaient sortis *del Pivier d'Acone*; et par conséquent ils étaient originairement des paysans. *Paradiso*, canto XVI, v. 65.

et les Cerchi s'efforcèrent alors de s'affermir dans le rang où ils s'étaient élevés, en employant leurs richesses et leur crédit à servir ou à protéger les hommes auxquels ils pouvaient être utiles. De cette manière, ils s'acquirent plusieurs partisans parmi la noblesse pauvre, dont les Donati excitaient la jalousie ; ils en acquirent aussi parmi les citoyens, et surtout parmi les Gibelins. Arrivés au pouvoir longtemps après la victoire des Guelfes, ils n'avaient point conservé de ressentiments de famille contre un parti où ils n'avaient jamais eu d'ennemis personnels.

Tandis que ces semences de discordes existaient à Florence, les Pistoïois, exilés de leur patrie, y arrivèrent selon l'ordre qu'ils avaient reçu de la seigneurie ; les Blancs furent accueillis et logés par les Cerchi dans leurs maisons ; les Noirs reçurent l'hospitalité des Frescobaldi, amis et alliés des Donati ; et comme les deux factions qui commençaient à diviser Florence n'avaient point encore de nom, comme toutes deux prétendaient être encore le parti guelfe et le parti du peuple, elles adoptèrent la dénomination de Blanche et de Noire, qui, sans rien préjuger sur leurs intentions, semblait mettre assez de distance entre elles. Corso Donati fut reconnu pour le chef des Noirs ; Viéri des Cerchi, pour le chef des Blancs de Florence [1].

Quoiqu'il n'y eût point eu encore de sang répandu, les esprits faibles étaient tellement aigris à Florence, surtout par les ironies amères de Corso Donati, qui ne cessait de tourner en ridicule son rival Viéri des Cerchi, que l'accident le plus futile pouvait occasionner un combat. Un jour qu'une partie de la ville était rassemblée sur la place des Frescobaldi, pour rendre les derniers devoirs à une femme qui venait de mourir, les docteurs et les chevaliers, selon l'usage de Florence dans

[1] *Giov. Villani*. L. VIII, c. 38, p. 369. — *Jannotti Manetti histor. Pistoriens*. L. II, p. 1019. — *Anonimo Pistolese*, p. 374.

ces cérémonies, étaient assis sur des bancs autour de la place, et les jeunes gens s'étaient rangés par terre sur des nattes de jonc; les Donati et les Cerchi étaient placés les uns vis-à-vis des autres. Un jeune homme assis par terre se releva pour arranger son manteau : ceux qui étaient placés vis-à-vis de lui, prenant ce mouvement pour l'indice d'un dessein de les attaquer, se levèrent à leur tour aussitôt, et mirent l'épée à la main; leurs adversaires se levèrent également, et le combat commença. Ce fut à grand'peine que les parents du mort, en se jetant dans la mêlée, purent séparer les deux partis.

Guido Cavalcanti, le poëte le plus distingué de son siècle après le Dante, et en même temps le philosophe le plus renommé ; celui même que, pour la hauteur de son génie, le Dante désigne comme propre autant que lui à parcourir les trois royaumes des morts, était un des ennemis les plus ardents de Corso Donati [1]. Cavalcanti, comme gendre de Farinata des Uberti, penchait en secret pour le parti gibelin, que les Blancs favorisaient; de plus, il avait lieu de croire que Donati avait voulu le faire assassiner dans un pèlerinage qu'il avait fait dernièrement à Saint-Jacques de Galice. Courtois autant que brave, mais orgueilleux et amant de la solitude, il ne fit point de préparatifs pour se venger. Seulement une fois, comme il traversait à cheval les rues de Florence avec plusieurs jeunes gens de la maison Cerchi, il rencontra Corso Donati aussi à cheval, et entouré de ses fils et de ses amis; il courut sur lui pour le frapper de son dard, mais sans pouvoir l'atteindre. La retraite de ses amis, et les pierres qu'on lui jeta des fenêtres, le forcèrent alors à s'enfuir.

[1] *Cronaca di Dino Compagni.* L. I, p. 481. — Sur la vie de Guido Cavalcanti, *voyez* Dante, *Inferno*, Canto X, v. 52, et ses commentateurs. — *Benvenuto da Imola, Commentar.* p. 1045 et 1186. — *Ant. Ital. med. ævi.* T. I. — *Tiraboschi storia della letteratura Italiana.* T. IV, L. III, c. 3, § 14, p. 374.

Le parti des Blancs semble s'être composé à Florence des hommes les plus distingués par leur caractère, leurs talents et leur savoir; Dante Alighiéri, Guido Cavalcanti, et Dino Compagni l'historien, lui appartenaient également : mais malheureusement Viéri des Cerchi, le chef de ce parti, n'était pas digne des hommes qu'il avait à conduire. Les Noirs avaient plus de crédit à la cour de Rome et auprès du pape Boniface, soit parce qu'ils étaient plus entièrement dévoués au parti guelfe, que Boniface avait embrassé avec chaleur; soit parce que le banquier du pape et plusieurs hommes qui l'entouraient appartenaient à ce parti. En conséquence, ce furent eux qui sollicitèrent Boniface de s'interposer pour être le pacificateur de Florence; mais le caractère violent de cet homme superbe ne le rendait guère propre à un office de paix.

Boniface fit venir à Rome Viéri des Cerchi, et lui demanda de faire la paix avec Corso Donati, lui promettant à ce prix toute sa protection; mais Viéri répondit que, n'étant en guerre avec personne, il n'avait aucune démarche à faire pour se réconcilier avec qui que ce fût, et il revint sans avoir rien voulu promettre [1]. Alors le pape envoya en Toscane le cardinal d'Aquasparta, comme médiateur entre les deux partis : ce cardinal, arrivé à Florence au mois de juin de l'an 1300, pria la seigneurie de lui accorder la balie de la ville, pour y rétablir la paix; il annonça en même temps qu'il avait intention de faire choix de ceux qui devaient être prieurs pendant les prochaines années; de manière qu'il y en eût autant de Blancs que de Noirs, et de distribuer leurs noms dans des bourses, pour qu'on les tirât au sort tous les deux mois, afin d'éviter ainsi le tumulte qu'excitait chaque nouvelle élection, dans un temps où l'on se livrait avec tant

[1] *Dino Compagni Cronaca*, p. 481.

de violence à l'esprit de parti[1]. Mais comme à l'époque où le cardinal vint à Florence, les Blancs avaient acquis la principale part au gouvernement, ils craignirent que la cour de Rome ne profitât du pouvoir qu'elle demandait pour les abaisser, et ils refusèrent au cardinal la balie : celui-ci partit alors, et en sortant de la ville il la frappa d'un interdit.

La seigneurie, laissée à elle-même, s'efforça aussi à son tour de rétablir, sans secours étrangers, la paix dans la ville ; elle crut pouvoir apaiser les dissensions, en exilant les chefs des deux partis ; et en conséquence elle donna aux Noirs l'ordre de se rendre à la Piève, dans le territoire de Pérugia ; et aux Blancs, celui de rester confinés à Sarzana, sur les frontières de l'état de Gênes. Le poëte Dante était un des prieurs qui prononcèrent cette sentence ; et Dino Compagni assure avoir lui-même encouragé la seigneurie à prendre cette résolution[2]. Mais les prieurs ne conservèrent pas longtemps l'apparence d'impartialité qu'ils avaient affectée ; sur la demande de Guido Cavalcanti, qui tomba malade à Sarzana, ils permirent aux Blancs seulement de rentrer à Florence, sous prétexte que l'air était malsain dans le lieu de leur exil.

Les chefs du parti des Noirs étaient confinés dans un lieu voisin de Rome et de la cour du pape ; ils avaient déjà de la protection et des amis à cette cour ; ils profitèrent de leur voisinage pour en acquérir davantage. Corso Donati se rendit à Rome ; il y fut secondé par les parents du pape, par son banquier, par le cardinal d'Aquasparta, qui ne pardonnait pas aux Florentins d'avoir refusé sa médiation. Tous ensemble ils excitèrent Boniface contre les Blancs et contre le parti du

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 39, p. 371. — [2] *Dino Compagni Cronaca.* L. I, p. 482. — *Giov. Villani.* L. VIII, c. 40, p. 372.

gouvernement ; et ils le détermnèrent à chercher un prince qui punît les Florentins de leur peu de déférence, et qui, rejetant du nombre des Guelfes les hommes tièdes ou modérés, rétablît le parti de l'Église dans son ancienne pureté. Ce prince devait pacifier la Toscane et conquérir la Sicile ; car le pape mettait plus d'importance encore à se venger de D. Frédéric et de Roger de Loria qu'à punir les Blancs florentins.

Vers cette époque, Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, roi de France, s'était acquis une haute réputation en réduisant le comte de Flandre à implorer la clémence du roi [1]. Ce fut à lui que Boniface résolut de s'adresser. Il savait, par l'expérience de ses prédécesseurs, que les princes français étaient disposés à reconnaître comme des titres incontestables les dons que leur faisait le Saint-Siége dans des pays sur lesquels ce siége n'avait aucune juridiction. Il savait qu'eux et leurs soldats étaient toujours prêts à combattre, dès que le signal leur était donné, non pas pour une cause seulement, mais pour toutes les causes et contre tous les hommes. Il promit à Charles de Valois, comme récompense de l'expédition à laquelle il l'invitait, la même Catherine de Flandre, héritière de l'empire latin de Constantinople, qu'il avait auparavant offerte à l'infant Frédéric de Sicile ; et comme cette princesse était proche parente de Charles, il lui expédia la dispense nécessaire pour l'épouser [2], à condition que Charles viendrait sans retard, avec un nombre suffisant de gens de guerre, combattre à ses frais pour la cause du Saint-Siége, soit contre Frédéric, usurpateur de la Sicile, soit contre tout autre ennemi de l'Église. La succession à l'empire de Cons-

[1] *Chronicon Guilelmi de Nangis, an* 1299 et 1300, *in Spicilegio d'Acheri*. T. XI, p. 601. — [2] Charte de dispense pour ce mariage, imprimée à la suite de Ducange, Script. Byzant p. 24, ou édit. du Louvre, p. 41. — Hist. de Constantinople sous les emper. franç. L. VI, c. 18 et suiv. p. 100.

tantinople ne fut encore que la moindre partie des promesses de Boniface à Charles : comme le pape n'avait point voulu reconnaître Albert d'Autriche pour roi des Romains, il fit espérer à Charles qu'il le ferait élever lui-même à cette haute dignité, et il l'assura qu'en attendant il lui conférerait les droits de vicaire impérial en Toscane, comme un de ses prédécesseurs les avait déjà conférés à Charles d'Anjou. A ces espérances éloignées, Boniface joignit des concessions immédiates, dès que Charles de Valois eut accepté le traité qui lui était proposé. Le pape créa ce prince comte de Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre, seigneur de la Marche d'Ancône, et il y ajouta le titre nouveau de pacificateur de la Toscane [1].

Avant que le prince français pût arriver en Toscane, la faction des Blancs, qui dominait dans les conseils de Florence, avait cherché à s'y fortifier; cette faction jugea convenable de faire à Pistoia l'essai de ses forces, et des moyens qu'elle pouvait employer pour triompher. Le capitaine du peuple ne demeurait dans cette ville que six mois en charge; le gouvernement florentin, en vertu de l'autorité de la balie qui lui avait été confiée, donna d'abord cette place à Cantino Cavalcanti, issu d'une famille autrefois gibeline. Ce nouveau magistrat enfreignit la loi qui avait été faite pour la pacification de Pistoia; et au lieu de partager également les magistratures entre les deux partis, il choisit tous les Anziani parmi les Blancs; peu après, avec le secours de ces Anziani mêmes, il destitua tous les Noirs qui possédaient le gouvernement de quelque château ou quelque emploi de confiance, pour mettre des Blancs à leur place [2]. Lorsque ce capitaine du peuple eut accompli le temps de son office, les Florentins lui substi-

[1] *Ptolomæi Lucensis Annales Breviores*. T. XI, p. 1304.—[2] *Dino Compagni Cronaca*, p. 484. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 374.

tuèrent André Ghérardini, dont l'administration devait être et plus partiale encore, et plus violente. Ce dernier se fortifia d'armes et de chevaux : il s'assura des compagnies du peuple et de leurs gonfaloniers; et, accusant alors les Noirs de vouloir livrer la ville de Pistoia aux Lucquois, il cita, l'une après l'autre, les familles les plus considérables du parti noir à comparaître devant son tribunal. Comme elles hésitaient à se mettre entre ses mains, il alla les attaquer avec ses archers et les gonfaloniers des compagnies; il réduisit de force leurs maisons, avec des machines de guerre ou par l'incendie; et, après avoir vaincu tout ce qui faisait résistance, il chassa de la ville tous les Noirs; il rasa leurs palais et leurs forteresses, et il abandonna leurs biens au pillage.

Les Noirs, exilés de Pistoia, se retirèrent presque tous à Pescia, dans le val de Niévole : depuis que cette petite ville avait été brûlée par les Lucquois, en 1282, elle était restée sous leur dépendance. Il y avait à Lucques, comme dans toutes les villes de Toscane, des Guelfes ardents, qui devaient s'associer avec les Noirs; des Guelfes modérés, qui, ne mettant plus un grand intérêt aux anciennes querelles, ne faisaient point scrupule de s'allier avec les Gibelins, pour acquérir par leur moyen plus de crédit dans la république, et qui adoptèrent pour eux-mêmes le nom pistoïois de Blancs. Les premiers furent fortifiés par l'arrivée de tous les exilés de Pistoia; ils furent aigris par la défiance que les Florentins montraient à leur égard; et, peu après la révolution qui avait chassé les Noirs de Pistoia, les Blancs furent chassés de Lucques [1]. Castruccio Castracani des Interminelli, qui dans la suite releva le parti gibelin, et qui s'empara de la souveraineté de Lucques, de Pise et de Pistoia, fut compris dans cette proscription du parti blanc, dont sa famille était la plus dis-

[1] *Giov. Villani*. L. VIII. c. 45, p. 374.

tinguée. Agé à peine de vingt ans, il alla s'établir à Ancône; et, comme avant la fin de l'année il perdit dans cette ville son père et sa mère, il passa de là en Angleterre, où il fit ses premières armes [1]. Cependant Charles de Valois, cédant aux instances du pape, s'était mis en mouvement avec cinq cents chevaux environ, pour servir l'Église et seconder le roi de Naples. Il traversa sans difficulté la Lombardie; et, après s'être reposé quelque temps à Bologne, il entra en Toscane par les Alpes de Pistoia, ou le chemin de la Sambuca.

Le parti des Blancs avait adopté les passions des Gibelins, qui s'étaient réunis à lui; mais quoiqu'il ne fût plus un parti modéré, il prétendait encore à la modération; il n'osait point avouer ses sentiments intimes, et il se croyait obligé à des ménagements qui diminuaient de sa force, sans faire aucune illusion à ses ennemis. Si les Blancs s'étaient déclarés ouvertement Gibelins, ils auraient pu fortifier les passages de la Sambuca, et arrêter ou écraser Charles, qui ne conduisait avec lui qu'une poignée de soldats : ils auraient resserré leur alliance avec les Gibelins de Pise, d'Arezzo, et des villes de la Romagne, et ils se seraient mis dans une situation assez forte pour ne pouvoir être aisément renversés. Mais les Blancs voulaient se couvrir encore du nom du parti guelfe; ils se paraient au dehors de leur dévouement à l'Église et à la maison de France : ils n'osèrent prendre aucune résolution vigoureuse; et, sans se mettre en état de résister à leurs ennemis, ils ne réussirent point non plus à les apaiser.

Les Blancs de Pistoia, à la nouvelle de l'approche de Charles de Valois, firent entrer beaucoup de fantassins et de cavaliers dans la ville; ils garnirent les portes et les murs de machines propres à lancer les pierres; ils se préparèrent enfin

[1] *Vita Castructii Auctore Nicolao Tegrino*. T. XI. p. 1316. — La vie du même Castruccio, écrite par Machiavelli, est un roman inventé à plaisir, auque on ne peut point accorder de confiance.

comme pour soutenir un siége : mais en même temps ils invitèrent Charles à entrer à Pistoia, et ils envoyèrent au-devant de lui des jouteurs et des pages à cheval, pour lui faire honneur. Charles descendit le long de l'Ombrone, comme s'il avait eu intention de profiter de ces dispositions amicales ; et lorsqu'il fut arrivé au Pontélongo, à deux milles de Pistoia, il tourna tout à coup à droite, et alla coucher au Borgo, à Buggiano, sur la route de Lucques[1].

Les exilés noirs de Pistoia, et les chefs du même parti à Lucques, se rassemblèrent aussitôt autour de lui, et le confirmèrent aisément dans sa partialité en leur faveur. Charles de Valois prit ensuite la route de Fucecchio, San-Miniato et Sienne, pour se rendre à Rome, et ensuite à Anagni, afin d'y recevoir les ordres du pape, avant d'entrer dans aucune des villes où la nouvelle discorde des Blancs et des Noirs avait pénétré. Charles II, de Naples, vint le joindre dans la même ville d'Anagni, pour concerter avec lui l'expédition de Sicile, qui fut fixée pour le printemps suivant. En attendant cette époque, Boniface renvoya Valois à Florence pour pacifier cette ville, ou plutôt pour y faire triompher le parti des Noirs et du pape.

Charles revint donc à Sienne, et ensuite à Staggia, dans l'automne de la même année, pour se rapprocher de Florence. Dans cette ville on avait fait l'élection des nouveaux prieurs qui devaient entrer en charge le 15 octobre ; et on l'avait fait porter plutôt sur des hommes paisibles, et qui ne donnaient de soupçon à aucun parti, que sur ceux que leur habileté aurait mis en état de sauver la république dans des circonstances aussi critiques. Dino Compagni, l'historien de cette époque, était un de ces prieurs ; et ses écrits donnent bien l'idée qu'il était un de ces « hommes unis, sans arrogance, disposés à

[1] *Istorie Pistolesi anonime*, p. 377.

« mettre les places en commun, » parmi lesquels il se range lui-même[1].

Tandis que les Noirs avaient rassemblé, par des contributions privées, soixante et dix mille florins, pour payer la solde des troupes que conduisait Valois, les Blancs ne s'occupaient qu'à solliciter des traités de paix entre les familles ennemies. Les capitaines du parti guelfe firent, par ordre des prieurs, des propositions d'accommodement entre les Cerchi et les Spini. Les Noirs, tout en paraissant prêter l'oreille à ces propositions, ne laissaient pas de solliciter la venue de Charles, tandis que les Blancs s'endormaient sur ces fausses espérances de pacification, et ne faisaient aucun préparatif de défense.

Charles envoya de Staggia ses ambassadeurs à Florence, pour demander qu'on l'y admît comme un pacificateur et un ami, qui venait réconcilier le parti des Guelfes et de l'Église. Ces ambassadeurs demandèrent à être introduits au grand conseil, ce qu'on ne put leur refuser. Quand ils eurent parlé, les prieurs refusèrent la parole à tous les conseillers qui voulurent répondre en leur présence : un grand nombre de citoyens s'étaient levés dans cette intention ; et les messagers de Charles purent juger, d'après l'empressement de ces orateurs à se faire connaître d'eux, que le parti des Noirs, favorisé par Valois, avait repris de la force et de la hardiesse. La seigneurie, après la délibération secrète des conseils et celle des arts et métiers, envoya de son côté des ambassadeurs à Staggia : ceux-ci promirent à Valois qu'il serait accueilli avec honneur, pourvu qu'il s'engageât, par des lettres scellées et signées de lui, à ne point changer les lois ou les usages de la république, et à ne prétendre aucun droit ou aucune juridiction sur elle, soit à titre de vicaire de l'empire, ou de toute autre manière. Si Valois refusait cette promesse, les ambassa-

[1] *Dino Compagni Cronaca*. L. II, p. 488.

deurs avaient ordre de lui faire fermer le passage de Poggibonzi, qui était fortifié, et de lui refuser des vivres. Charles signa sans difficulté tout ce qu'on lui demandait, et confirma de vive voix sa promesse à son arrivée[1].

L'entrée à Florence du prince français fut brillante; la seigneurie fit tout ce qui dépendait d'elle pour le recevoir avec honneur. Charles avait porté sa troupe à huit cents chevaux; les habitants de Pérouse l'avaient accompagné avec deux cents hommes d'armes, sous prétexte de lui témoigner leur respect, et les Lucquois étaient venus au-devant de lui. Cante d'Agobbio, Malatestino, Maghinardo de Susinana, et plusieurs autres gentilshommes de Romagne, qui commençaient à faire le métier de condottiéri, arrivaient également l'un après l'autre, avec huit ou dix chevaux, pour se joindre à la cour; et la seigneurie n'osait refuser l'entrée à aucun d'eux.

Ce fut alors que les hommes les plus lâches et les plus vils crurent pouvoir faire parade de courage. « Pour le bien de la « patrie, disaient-ils, nous ne craindrons point de nous at- « tirer l'inimitié de la seigneurie, et de montrer quelles fautes « elle a commises. » Dans le fait la seigneurie n'était plus à craindre, et ne pouvait plus les punir. « Nous oserons, ajou- « taient-ils, prendre le parti des Noirs opprimés, et dévoiler « l'injustice dont on s'est rendu coupable envers eux, en les « excluant des offices. » Et les Noirs, qu'ils affectaient de

[1] Hugues Capet, parlant à Dante de Charles de Valois, qu'on appelait aussi Charles sans-Terre, annonce ainsi ses trahisons. *Purgat.* Ch. XX, v. 70.

Tempo vegg'io, non molto dopo, ancoi,
Che tragge un' altro Carlo fuor di Francia
Per far conoscer meglio e se, e i suoi.
Senz' arme n'esce, e solo con la lancia,
Con la qual giostrò Giuda, e quella ponta
Si, ch'a Fiorenza fa scoppiar la pancia.
Quindi non terra, ma peccato ed onta
Guadagnerà, per se tanto più grave,
Quanto più lieve simil danno conta.

prendre sous leur protection, avaient dans la ville douze cents gendarmes à leurs ordres. D'autres ne rougissaient pas de vanter la tranquillité dont on jouissait depuis que la liberté était perdue. Baldino Falconieri occupait la tribune la moitié de la journée ; et c'était pour comparer le sommeil tranquille auquel les citoyens paisibles pouvaient désormais se livrer, avec les temps de troubles et de désordre dont on venait de sortir[1].

Pendant que les hommes sans honneur vantaient cette tranquillité prétendue, les deux partis se préparaient à de nouveaux combats. Mais Viéri des Cerchi, le chef des Blancs, n'avait ni les talents ni l'énergie nécessaires pour conduire et sauver son parti. Les prieurs, qui ne voulaient point perdre le mérite d'une impartialité apparente, ne prenaient que des demi-mesures; personne n'osait se mettre complétement en défense, de peur de rester à découvert, et d'être abandonné par eux. Les Blancs qui étaient vraiment d'origine guelfe, cherchaient à s'accommoder avec leurs adversaires, en répétant qu'ils étaient tous du même parti : les Gibelins, associés auparavant avec eux, s'attendaient à se voir trahis, et se retiraient peu à peu, dans la crainte que la paix ne se fît entre les Guelfes à leurs dépens. Les campagnards, qui avaient reçu ordre de s'armer, cachaient leurs gonfalons et se dispersaient : le podestat et ses archers avaient fait leur paix particulière avec les Noirs; et quoique l'étendard de l'état fût suspendu aux fenêtres du palais de la seigneurie, les citoyens ne prenaient point les armes pour s'y rendre, et se ranger autour de leurs prieurs[2]. Cependant Charles de Valois avait demandé les clefs de la porte romaine, près de laquelle il habitait; et quoiqu'en les recevant il eût juré de nouveau qu'il ferait observer par ses soldats les lois et les sentences portées par la

[1] *Dino Compagni*, L. II, p. 492. — [2] *Ibid.* L. II, p. 495, 496.

république, cette nuit même, il donna entrée dans la ville, par la porte qu'on lui avait livrée, à Corso Donati, et à tous les exilés.

Les prieurs se plaignirent à Charles de cette infraction des traités : il jura qu'il n'y avait point eu de part ; il annonça même l'intention de la punir, et il demanda, pour pouvoir le faire, que les chefs des deux partis fussent remis entre ses mains, afin qu'il pût mettre un terme à tant de désordres, et rétablir enfin l'autorité de la république. Les prieurs, qui, chaque jour davantage, ressentaient leur impuissance, acquiescèrent à cette demande : les chefs des Blancs et des Noirs se rendirent volontairement auprès de Charles, les premiers avec crainte, les seconds avec assurance ; et en effet, Valois relâcha immédiatement tous les Noirs, et fit jeter les Blancs dans de dures prisons. Les prieurs alors, mais trop tard, firent sonner le tocsin au palais : le peuple, effrayé, n'osa point sortir des maisons ; et depuis ce moment, pendant six jours, les Noirs abusèrent de leur triomphe, sans qu'aucune police fût établie dans la ville pour réprimer l'excès du désordre [1]. Les maisons des Blancs furent abandonnées au pillage et brûlées ensuite ; plusieurs des hommes les plus considérés de ce parti furent tués ou blessés par leurs ennemis particuliers ; plusieurs héritières furent enlevées des mains de leur famille, et mariées par force. Pendant la durée de ce désordre, Charles de Valois feignait de n'être instruit de rien, et de prendre l'incendie qui dévastait les plus riches palais de la ville et les châteaux des campagnes, pour des feux de joie, ou pour la combustion accidentelle de quelque misérable cabane [2].

Après que la ville eut été abandonnée au pillage pendant six jours, de nouveaux prieurs, tous du parti des Noirs, en-

[1] Du 5 au 11 novembre 1301. — [2] *Dino Compagni Cronaca*. L. II, p. 497-500. — *Giov. Villani*. L. VIII, c. 48, p. 375-378. — *Jannotii Manetti hist. Pistor.* L. II, p. 1022, 1023. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 378.

trèrent en charge le 11 novembre 1301; et un nouveau podestat, Cante des Gabrielli d'Agobbio, fut chargé d'administrer la justice. Ce nouveau juge était encouragé à la sévérité, non seulement par la violence du parti de qui il tenait sa charge, mais plus encore par l'avarice de Charles de Valois, qui devait partager avec lui les amendes qu'il imposerait, et à qui le pape lui-même avait représenté Florence comme une fontaine d'or. Pendant cinq mois que Valois passa dans cette ville, Cante des Gabrielli condamna environ six cents personnes à l'exil; il les soumit en même temps à des amendes de six ou huit mille florins, avec menace de confiscation des biens s'ils ne les payaient pas. Dante Alighiéri, qui était à cette époque ambassadeur à Rome pour la république, fut compris dans cette proscription. 1302.—Nous reviendrons sur sa condamnation, qui fut prononcée le 27 janvier 1302. Pétracco, fils de Parenzo dell' Ancisa, père du poète Pétrarque, fut exilé en même temps [1]. D'autres furent accusés d'avoir conspiré contre la vie de Charles de Valois, et mis à la torture, moins pour leur faire confesser ce crime supposé, que pour leur faire révéler le lieu où ils avaient caché leurs trésors. Enfin, le 4 avril 1302, Charles de Valois partit de Florence pour la Sicile, emportant avec lui les malédictions des Toscans, dont il s'était dit le pacificateur.

On remarqua que Charles de Valois était venu en Toscane sous prétexte d'y apporter la paix, et qu'il l'avait laissée en guerre; qu'il avait passé en Sicile pour y faire la guerre, et qu'il en était sorti après une paix honteuse [2]. Valois s'embarqua en effet à Naples avec Robert, prince de Calabre, fils de Charles II; et il vint débarquer en Sicile avec quinze cents chevaux, tandis qu'une flotte de cent galères protégeait son passage, et l'assistait dans le siége des places qu'il voulait sou-

[1] *Dino Compagni Cronaca*. L. II, p. 502. — [2] *Giov. Villani*. L. VIII, c. 49, p. 379.

mettre. Frédéric, roi de Sicile, n'avait point de forces suffisantes pour tenir la campagne contre lui. Il y avait vingt ans que l'île résistait, presque sans assistance étrangère, à toute la puissance des Français et de l'Église; et le roi Frédéric, dans les deux ou trois années précédentes, s'était vu encore affaibli par la défection de Roger de Loria, son grand-amiral, qui avait passé du côté des ennemis, et par l'attaque aussi lâche que cruelle de son propre frère, Jacques d'Aragon, qui était venu, comme gonfalonier de l'Église, pour le dépouiller d'un royaume où lui-même avait régné. La moitié de la Sicile avait été conquise par Jacques, ou s'était révoltée, au moyen des intelligences qu'il y avait conservées; mais enfin ce roi parut accessible à un remords tardif, et repartit, au milieu de ses victoires, déclarant qu'il ne voulait être ni l'instrument ni le témoin de la dernière catastrophe qui terminerait la ruine de son frère. Il quitta la Sicile en 1299; et peu de temps après, Frédéric commença à rétablir ses affaires par une bataille où il fit prisonnier Philippe, prince de Tarente, fils du roi Charles II.

Lorsque Valois débarqua en Sicile, à la fin d'avril 1302, il s'y rendit maître par trahison de Termoli; mais Frédéric, le plus brave prince et le plus habile capitaine de son temps, ne lui laissa pas poursuivre longtemps ses conquêtes. Évitant toujours un engagement général, où sa faiblesse l'aurait fait succomber, il le fatiguait par des escarmouches; il enlevait ses convois; il tuait ses chevaux, et redoublant pour lui les fatigues de la guerre, il vit bientôt le climat faire sur les soldats français son effet accoutumé. Au siége de Sacca, la maladie se mit dans leur camp, et y fit en peu de temps de si grands ravages que Valois, pour se retirer de son entreprise, fut obligé de demander la paix [1]. Elle se fit à des conditions qui

[1] *Nicolai Specialis historia Sicula.* L. VI, c. 10, T. X, p. 1040. — *Mariana historia de las Esp.* L. XV, c. 5, p. 645.

paraissaient plus avantageuses pour les Français qu'elles ne l'étaient en effet. Frédéric fut autorisé à garder sous son gouvernement, pendant le reste de sa vie, la Sicile et les îles adjacentes, avec le titre de roi de Trinacrie; il consentit, d'autre part, à ce qu'à sa mort ce royaume retournât aux Angevins. De part et d'autre, les deux rois se rendirent les conquêtes qu'ils avaient faites, l'un en Sicile, l'autre en Calabre; et tous deux confisquèrent les terres des barons et feudataires qui avaient abandonné leur cause pour passer à l'ennemi. Roger de Loria et Vinciguerra de Palazzo furent seuls exceptés de cette loi générale par le traité de paix. Enfin tous les prisonniers furent relâchés de part et d'autre; et Frédéric épousa Éléonore, fille de Charles II.

Quoique la réversion de la couronne, à la mort de Frédéric, fût stipulée en faveur des princes français, ces princes pouvaient sans doute s'attendre qu'avant cet événement, qui n'eut lieu au reste qu'en 1337, de nouvelles guerres et de nouveaux traités régleraient différemment encore la succession à la couronne; surtout ils pouvaient prévoir que les Siciliens, qui avaient fait Frédéric roi, et qui avaient combattu vingt ans pour secouer le joug des Angevins, ne se croiraient point liés par ce traité, et ne se soumettraient point à retourner sous une domination abhorrée.

Pour que la pacification de la Sicile fût complète, il fallait que le nouveau traité eût l'agrément de l'Église, afin que les Siciliens fussent relevés des excommunications auxquelles ils avaient été si longtemps soumis. Boniface cependant ne voulut point accéder aux conventions entre les deux rois de Sicile, sans y apporter quelques modifications; mais il écrivit immédiatement à Frédéric [1], pour lui témoigner son affection et son désir de se réconcilier avec lui: en effet, d'après sa de-

[1] Sa lettre, du 8 des ides de décembre, se trouve *ap. Raynaldi*, 1302, § 5, p. 562.

mande, au mois de juin suivant, Frédéric se reconnut feudataire du Saint-Siége pour le royaume de Trinacrie, comme Charles l'était pour celui de Naples; il promit aussi un tribut annuel de trois mille onces d'or [1], et un secours de cent chevaux ou d'un nombre déterminé de galères, toutes les fois que l'Église serait attaquée. 1303.— A ces conditions, la réconciliation de Frédéric avec le Saint-Siége fut accomplie; et le pape, longtemps son ennemi, eut bientôt recours à son aide contre les Français, qu'il avait jusqu'alors protégés [2].

Boniface VIII, depuis qu'il était parvenu au souverain pontificat, avait manifesté les deux traits dominants de son caractère, un orgueil sans bornes, et un emportement qui tenait de la fureur, dès qu'il rencontrait quelque opposition. Pour obtenir la tiare, il avait su, dans plus d'une occasion, développer de l'adresse, et faire preuve de souplesse et de modération; mais il avait ensuite rejeté loin de lui des qualités qu'il regardait comme au-dessous du caractère du chef de la chrétienté; et c'était de haute lutte qu'il prétendait désormais vaincre toute espèce de résistance. Comme il avait d'abord embrassé les intérêts de la maison de France, il s'était montré l'ennemi le plus implacable de ses ennemis; il les avait poursuivis à outrance, et il semblait avoir exclu tout espoir de réconciliation entre eux et lui. Il avait fait la guerre pendant huit ans à Frédéric de Sicile, avec non moins d'acharnement que Charles d'Anjou lui-même. Lorsqu'en 1298 Albert d'Autriche se révolta contre Adolphe de Nassau, se fit couronner roi des Romains à sa place, et le vainquit peu après dans un combat où Adolphe fut tué, Boniface non seulement refusa de le reconnaître, mais il le traita comme un traître et un rebelle; et mettant la couronne sur sa propre tête, il

[1] Par une lettre de Benoît XI, des cal. de juin 1304, on voit que l'once d'or de Sicile équivalait à cinq florins florentins, ou soixante francs de France. *Ap. Raynald.* T. XIV, p. 597. — [2] Le traité signé à Anagni, 12 juin 1303. *Ap. Raynaldi*, § 24-29, p. 575 et suiv.

saisit une épée, et s'écria : « C'est moi qui suis César, c'est « moi qui suis l'empereur, c'est moi qui défendrai les droits « de l'Empire [1]. » Le même pape, qui traitait avec tant de hauteur les souverains, avait craint moins encore de se faire des ennemis parmi les chefs de l'Église ou les grands seigneurs de Rome. Le mercredi, premier jour du carême, comme il remplissait cette fonction auguste et touchante de l'Église romaine, dans laquelle on répand des cendres sur la tête des hommes les plus superbes, pour leur rappeler le néant de leur existence et leur fin prochaine, Porchetto Spinola, archevêque de Gênes, s'approcha de lui à son tour. Boniface lui jeta les cendres avec violence dans les yeux, en s'écriant : » Gibelin! rappelle-toi que tu es cendre, et qu'avec les Gibe- « lins tes pareils tu retourneras en cendre [2]. » Mais l'occasion où Boniface manifesta plus que dans aucune autre la violence de son caractère, fut sa querelle avec les Colonna.

Il y avait dans le sacré collége deux cardinaux de la noble maison Colonna, Pierre et Jacques, qui tous deux s'étaient montrés contraires à l'élection de Boniface, et qui n'avaient été entraînés à lui donner leur voix que par supercherie [3]. Ils s'étaient crus assez puissants pour ne pas déguiser leur mécontentement. La famille Colonna s'était en effet élevée au rang des maisons souveraines de l'Italie. La ville de Palestrina, celles de Népi, Colonna, Zagaruolo, et plusieurs châteaux lui appartenaient en propre; plusieurs personnages distingués par leur bravoure ou leurs talents relevaient encore l'éclat de cette maison. L'inimitié de Boniface avait probablement engagé les Colonna à se lier avec les rois de Sicile; ce fut du moins le prétexte que saisit le pape pour ful-

[1] *Chronicon Fr. Franc. Pipini.* L. IV, c. 47, p. 745.—[2] *Præfatio Muratorii in Chron. Jacobi de Voragine Archiep. Genuens.* T. IX, p. 3. — *Dissert. II dell' Istoria Pisana del Cav. Flaminio del Borgo*, p. 95. — [3] *Ferretus Vicentinus Hist.* L. II, p. 968. — *Fr. Franc. Chron.* L. IV, c. 45, p. 744.

miner contre eux une bulle qui commençait par ces mots: « Ayant considéré les actions abominables des Colonna « dans les temps passés, leur récidive actuelle dans les mau- « vaises œuvres, et les raisons de craindre de leur part une « conduite non moins criminelle à l'avenir, il nous a été « prouvé jusqu'à l'évidence, que l'odieuse maison Colonna « est amère à ses domestiques, à charge à ses voisins, ennemie « de la république romaine, rebelle à la sainte Église, pertur- « batrice du repos de la ville et de la patrie, incapable de « souffrir des égaux, ingrate pour les bienfaits, trop arro- « gante pour servir, trop ignorante pour commander; étran- « gère à la modestie, agitée par la fureur, ne craignant point « Dieu, ne respectant point les hommes, tourmentée du désir « de troubler la ville et tout l'univers. » Après ces invectives, si indignes du père des fidèles, si peu séantes dans la bouche de tout souverain, Boniface accusait les Colonna d'avoir approuvé et encouragé la révolte des Siciliens et des rois d'Aragon; il leur reprochait de n'avoir point voulu livrer entre ses mains les villes et les châteaux qu'ils possédaient, et en conséquence il déposait Pierre et Jacques Colonna de la dignité de cardinaux; il les privait de tous les biens et de tous les revenus qui leur appartenaient; les frappait d'anathème, aussi bien que tous ceux qui prendraient leur défense; excluait leurs neveux, jusqu'à la quatrième génération, de la faculté d'entrer dans les ordres sacrés, et lançait enfin l'excommunication contre tous ceux qui oseraient affirmer que Pierre et Jacques étaient encore cardinaux[1].

Les Colonna répondirent à une bulle aussi violente, par un manifeste dans lequel ils déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient point Boniface pour pape et pour chef de l'Église; que Célestin V n'avait point eu le droit ni peut-être même la volonté

[1] *Bulla edita Romæ, VI idus maii 1297. Apud Raynald.* § 27-33, p. 506.

d'abdiquer; et que l'élection de son successeur, faite pendant qu'il vivait et régnait encore, était nécessairement invalide et illégitime. Ce manifeste augmenta encore la fureur du pape, qui, dans une nouvelle bulle, confirma sa sentence de déposition et d'excommunication : les inquisiteurs furent chargés de poursuivre, pour crime d'hérésie, les Colonna et tous ceux qui partageaient leurs sentiments ; et une croisade fut publiée contre eux, avec indulgence plénière pour tous ceux qui y prendraient part [1].

Le pape n'avait pas intention en effet de se contenter des seules punitions ecclésiastiques : après avoir renversé les palais et détruit les biens des Colonna dans Rome, il envoya l'armée croisée, sous la conduite de deux légats, Mathieu d'Aquasparta, cardinal de Porto, et l'évêque de Saint-Rufine, pour former le siége de leurs châteaux. La plupart furent emportés de force ; mais la ville de Palestrina fit une plus longue résistance ; et l'on assure que Boniface, désespérant presque de la soumettre, fit venir devant ses murs Guido de Montéfeltro, le même qui, en 1282, avait remporté à Forli une grande victoire sur les Français, et qui, plus tard, avait défendu Pise contre les attaques des Guelfes. Ce général gibelin, après la carrière militaire la plus brillante, avait renoncé au monde, et il vivait dans la pénitence, revêtu de l'habit de saint François. Boniface, en vertu de son serment d'obéissance, lui demanda d'examiner comment on pourrait réduire Palestrina, lui promettant en même temps une absolution plénière pour tout ce qu'il pourrait faire ou proposer de contraire à sa conscience. Guido céda aux sollicitations de Boniface ; il examina les fortifications de Palestrina, et ne découvrant aucun moyen de les emporter de force, il revint demander au pape de l'absoudre plus expressément encore de tout crime qu'il avait

[1] *Rayn. Annal. eccles. an. 1297, p. 509.*

commis, ou qu'il pourrait commettre en le conseillant; et lorsqu'il fut muni de cette absolution: « Je n'y vois, dit-il, « qu'un moyen; c'est de promettre beaucoup et de tenir « peu [1]. » Après avoir ainsi conseillé la perfidie, il se retira dans son couvent. Boniface, en effet, offrit aux assiégés les conditions les plus avantageuses; il promit d'accorder leur grâce aux Colonna, si dans l'espace de trois jours ils se rendaient devant son tribunal. La ville lui fut alors livrée; mais le secret de sa vengeance ne lui fut pas assez bien gardé pour qu'elle fût complète. Si les Colonna s'étaient remis entre ses mains, ils auraient tous été envoyés à la mort : ils en furent avertis; et comme ils n'avaient plus aucun château qu'ils pussent défendre dans la campagne de Rome, ils allèrent chercher un refuge dans des pays éloignés; et quelques-uns se retirèrent en France, où Philippe-le-Bel leur accorda un asile.

Malgré la faveur que Boniface avait montrée en général à toute la maison de France, il avait eu déjà quelques altercations avec Philippe-le-Bel; et ce prince, non moins impatient, non moins irritable que Boniface, avait plus de mémoire pour les injures que pour les bienfaits. Par une trahison insigne, Philippe retenait en prison Gui, comte de Flandre, et ses deux fils, qui, pour faire lever le siége de Gand, avaient signé un traité avec Charles de Valois, dont le roi ne tenait aucun compte. Boniface sollicitait la mise en liberté de ces prisonniers; et le roi s'offensait d'autant plus de ces sollicitations, que sa conduite était plus honteuse. Le pape avait voulu aussi mettre un terme à la guerre entre la France et l'Angleterre;

[1] Dante a placé Guido dans l'enfer pour avoir eu part à cette trahison, parce que l'absolution qu'il avait reçue avait précédé la pénitence, et ne pouvait par conséquent avoir d'efficacité. Canto XXVII, v. 67. — *Comment. Benvenuti Imolens. in Dant. Comœdiam Antiq. Ital.* T. I, p. 1110 et seq. — *Ferreti Vicentini Historia.* L. II, p. 970. — *Fr. Franç. Pipini Chronicon.* L. IV, c. 41, p. 741.

et Philippe s'était choqué de son interposition, comme si elle dérogeait à ses droits. Enfin le pape, sans le consentement du roi, avait érigé un nouvel évêché à Pamiers, et il avait nommé l'évêque de Pamiers légat apostolique en France[1].

Quoique Boniface eût dans plus d'une occasion accordé des annates et des décimes au prince français, pour la guerre de Flandre, il avait aussi quelquefois cherché à fermer le trésor ecclésiastique, ou du moins à le dispenser avec plus d'économie que ne le désirait un prince toujours avide d'y puiser. De son côté, le roi avait défendu la sortie de l'argent du royaume, afin de priver la cour de Rome de l'espèce de revenu qu'elle tirait de la conscience de ses sujets[2]. A l'occasion de quelques démêlés qu'il avait eus avec l'évêque de Pamiers, il avait fait jeter cet évêque en prison, et il avait intenté contre lui une accusation, le traitant comme un rebelle, coupable du crime de lèse-majesté; et puisque le pape, outre cette violation des immunités ecclésiastiques, lui reprochait d'avoir saisi les revenus de plusieurs menses épiscopales, Philippe crut convenable de s'appuyer de l'autorité des états de son royaume contre celle de l'Église[3].

C'est alors que, pour la première fois, la nation et le clergé s'ébranlèrent pour défendre les libertés de l'Église gallicane. La première origine de ces libertés n'a rien de bien noble ou de bien digne de respect : car ce n'était pas l'indépendance des églises, ou celle des consciences, pour lesquelles la couronne engagea les prélats français à protester; elle les arma seulement en faveur des prérogatives du monarque, contre les prétentions du chef de l'Église. La nation française est la première chez qui l'affection pour le souverain se soit

[1] *Continuatio Guilelmi de Nangis e Monas. Benedict. in Dachery.* T. XI, p. 603 et seq. — Mezeray, Abrégé chronolog. R. de Philippe-le-Bel. T. II, p. 788 et suiv. — Lettres de Boniface au roi, en 1297. — *Raynaldus*, § 43, p. 508. — [2] Lettre de Boniface au roi, du 7 des cal. d'octobre 1296, § 24 *et suiv.* p. 496. — [3] *Raynaldus, ann.* 1301, § 26, p. 556.

confondue avec le devoir; le culte de la famille régnante semblait avoir quelque chose de sacré, et l'on osait l'opposer à la religion elle-même. Les prélats empruntèrent ces sentiments des chevaliers; et ils conservèrent un dévouement à la couronne, que chez les autres nations on ne trouvait pas dans leur ordre. Au reste, ce dévouement n'était pas désintéressé : ils tenaient du prince tous leurs bénéfices, et pouvaient en attendre de lui de nouveaux; et quand ils se faisaient les champions de l'autorité arbitraire, ils se croyaient sûrs qu'elle ne s'exercerait qu'en leur faveur.

Quoi qu'il en soit, les prêtres français, qui, pendant plusieurs siècles, se trouvèrent en lutte avec l'Église romaine, avaient donné un sens bien étrange à ce nom de liberté qu'ils invoquaient : ils ne songèrent point, et les conseils, les parlements n'aspirèrent point à l'invoquer pour eux-mêmes; ils la confièrent tout entière à ce *maître* au nom et par l'ordre duquel ils la réclamaient : empressés de sacrifier jusqu'à leurs consciences aux caprices du monarque, ils repoussèrent la protection qu'un chef étranger et indépendant leur offrait contre la tyrannie; ils refusèrent au pape le droit de prendre connaissance des taxes arbitraires que le roi levait sur son clergé; de l'emprisonnement arbitraire de l'évêque de Pamiers; de la saisie arbitraire des revenus ecclésiastiques de Reims, de Chartres, de Laon, de Poitiers; ils refusèrent au pape le droit de diriger la conscience du roi, de lui faire des remontrances sur l'administration de son royaume, et de le punir par les censures ou l'excommunication, lorsqu'il violait ses serments [1]. Sans doute la cour de Rome avait manifesté une ambition usurpatrice, et les rois devaient se mettre en garde contre sa toute-puissance; mais il aurait été plus heureux pour les peuples que des souverains despotiques eussent

[1] Lettres du clergé de France au pape, en 1302. *Apud Raynaldi*, § 12, p. 563.

reconnu encore au-dessus d'eux un pouvoir venu du ciel, qui les arrêtât dans la route du crime : si les papes, au lieu de tomber dans la dépendance de Philippe-le-Bel, avaient trouvé des prêtres qui fissent entendre leur voix à sa conscience, la France se serait sauvé peut-être l'opprobre de la condamnation des Templiers.

D'autre part, c'est un phénomène bien remarquable, dans toute espèce d'opposition, qu'elle ennoblit toujours le caractère et fortifie la raison. Il y avait eu peut-être quelque chose de bien servile dans les sentiments primitifs des prélats courtisans, qui inventèrent le nom de libertés gallicanes, pour augmenter la prérogative royale : toutefois de leurs efforts pour Philippe, il résulta un sentiment de vraie liberté. Il suffit de dire au clergé français qu'il avait des droits, pour lui donner le sentiment de sa dignité, et le désir de la soutenir par des vertus; il suffit de lui montrer que l'autorité qui le régissait avait des limites, pour lui faire examiner d'un œil plus philosophique et ses fonctions et ses devoirs. Les rois de France purent presque toujours, à leur gré, et d'après une politique toute mondaine, engager leur clergé dans le schisme, ou l'en retirer; le brouiller au nom des conciles avec la cour de Rome, ou le réconcilier; mais le roi ne recourait jamais à son clergé sans réveiller en lui la faculté d'examen et le sentiment de l'indépendance; il ne trouvait en lui de la force que parce qu'il lui prêtait des habitudes républicaines; et ces libertés gallicanes, que les courtisans d'un tyran avaient inventées, furent la cause première de cette supériorité qu'on ne peut méconnaître dans le clergé français sur tout le reste du clergé catholique.

Quant au sentiment par lequel le peuple français s'associa à ces querelles de son roi et de son clergé avec la cour de Rome, on en peut rendre raison par des motifs plus purs et plus désintéressés. Ce n'était ni la flatterie ni le désir de par-

venir aux faveurs de la cour, qui faisaient de ce débat une querelle nationale, mais bien un sentiment d'indépendance de peuple à peuple, et l'indignation qu'éprouve une nation généreuse, lorsqu'elle se voit soumise à un souverain étranger. L'honneur de la France semblait compromis par l'obéissance du roi au Saint-Siége, et l'intrusion de prélats italiens dans les églises françaises blessait l'orgueil de tout le peuple. Aussi les représentants de la France, les états-généraux et les parlements, se montrèrent-ils toujours zélés pour les libertés gallicanes, et rejetèrent-ils avec dédain le frein qu'un autre pouvoir que le leur prétendait imposer à l'autorité monarchique.

Tandis que le clergé écrivait au pape, pour réclamer ce qu'il appelait ses libertés, les gentilshommes français mettaient plus d'emportement encore dans leur conduite envers le chef de l'Église. Les mêmes hommes qui avaient naguère massacré les habitants innocents de l'Aragon et de la Sicile, parce qu'il avait plu au pape d'octroyer ces royaumes à l'un de leurs princes, osèrent, pour servir leur roi, intenter une accusation contre ce même pape. Guillaume de Nogaret, le 12 mars 1301, présenta une requête au roi, en présence des princes du sang et des évêques, pour accuser Boniface de simonie, d'hérésie, de magie et d'autres crimes énormes, et pour demander l'assistance du roi, afin d'assembler un concile général pour délivrer l'Église de son oppression[1].

Boniface n'était pas d'un caractère à demeurer en arrière de violences : il convoqua une assemblée du clergé français à Rome, pour y réformer les abus introduits par les rois dans l'administration civile et ecclésiastique du royaume[2]; et comme le roi empêcha son clergé de se rendre à cette assemblée, Bo-

[1] *Mezeray Abrégé Chronolog.* T. II, p: 793.—[2] Lettres encycliques au clergé de France, du 7 des nones de décembre 1301. *Raynald*, § 29, p. 557.

niface frappa d'une excommunication générale tous ceux qui mettraient obstacle à ce que des Chrétiens s'approchassent du siége des apôtres, quelle que fût la condition des contrevenants, fussent-ils revêtus de la dignité royale, et eussent-ils obtenu de quelque pape le privilége de ne pouvoir être excommuniés [1]. Cette bulle était dirigée contre Philippe-le-Bel lui-même; et Boniface, qui ne doutait pas que cet acte de sévérité ne l'amenât à se soumettre, fit partir en même temps pour la France un légat, avec faculté d'absoudre le roi dès qu'il aurait reconnu ses torts. Mais Philippe, loin de se soumettre, préparait une vengeance telle qu'aucun prince chrétien n'avait osé encore, ou n'a osé depuis en tirer une semblable du chef de la chrétienté.

Guillaume de Nogaret, le même qui, le premier, avait intenté une accusation contre le pape, partit pour l'Italie avec Musciatto Franzési, cavalier florentin, Sciarra Colonna, et d'autres ennemis de Boniface. Il vint s'établir à Staggia, château entre Florence et Sienne, sous prétexte d'être plus proche de la cour de Rome, avec laquelle il devait négocier pour les intérêts de son maître. Le pape habitait alors Anagni, sa ville natale. Nogaret, qui avait conduit avec lui environ trois cents chevaux, prodigua l'argent pour gagner des partisans dans l'état pontifical, et même dans Anagni, auprès du pontife. Lorsque tout fut prêt, et qu'il se fut assuré que la porte de la ville lui serait livrée par un traître, il se rendit par une marche rapide, le 7 septembre au matin, devant Anagni: la porte lui fut ouverte; et les Français, accompagnés des partisans des Colonna, parcoururent les rues en criant : *Vive le roi de France; et meure Boniface!* Ils entrèrent, sans éprouver presque aucune résistance, dans le palais du pon-

[1] Bulle d'excommunication, en date de la fête de Saint-Pierre. Rome, 1303, *Raynaldus*, § 14, p. 565.

tie; mais les Français se dispersèrent immédiatement dans les appartements, pour piller les trésors immenses qui y étaient rassemblés, et Sciarra Colonna parvint seul, avec ses Italiens, jusqu'en présence de Boniface [1].

L'on ne peut guère douter que l'intention des conjurés ne fût de massacrer le pape : ils n'avaient pris aucune mesure ni pour le conduire ailleurs, ni pour le garder avec sûreté où ils étaient. Mais ce vieillard, que son grand âge seul de quatre-vingt-six ans aurait dû rendre vénérable, et qui, à l'approche de ses ennemis, s'était revêtu de ses habits pontificaux, et s'était mis à genoux en prières devant l'autel, frappa malgré eux les conjurés d'un respect insurmontable; ils le menacèrent de le conduire prisonnier à Lyon, pour qu'il y fût jugé par un concile : mais ils n'osèrent point lever les mains sur lui [2]; et Guillaume de Nogaret demeura interdit lorsque Boniface l'interpella, lui reprochant de descendre d'une famille hérétique, et déclarant que c'était de lui qu'il attendait la couronne du martyre. Les Français continuèrent pendant trois jours à piller les trésors du pape, sans prendre aucune résolution à l'égard de leur prisonnier. Enfin, le peuple d'Anagni, qui avait été surpris, et qui, dans le premier moment, avait paru plutôt disposé à seconder les conjurés, fut excité par le cardinal de Fiesque à prendre les armes; il attaqua les Français, les chassa du palais, et remit Boniface en liberté.

Cependant les vœux criminels du roi de France furent

[1] *Ferreti Vicentini Historia.* L. III, p. 1003.—*Giovanni Villani.* L. VIII, c. 63, p. 395. — *Chronic. Parmense.* T. IX, p. 848. — *Fr. Franc. Pipini Chronicon.* L. IV, c. 41, p. 740. — *Cronaca di Dino Compagni.* L. II, p. 506. — *Georgii Cardinalis ad Velum Aureum de canonisatione Sancti Petri.* T. III, L. II, c. 11, v. 150, p. 659. — *Vita Bonifacii papæ, ex mss. Bernardi Guidonis.* T. III, p. 672. — *Vita Bonifacii VIII, ex Amalrico Augerio.* T. III, P. II, p. 439. — [2] Quelques historiens français modernes ont prétendu que Sciarra Colonna avait donné un soufflet à Boniface. Cette anecdote est démentie par tous les contemporains; tous affirment que personne n'osa le toucher.

accomplis, sans qu'il eût besoin d'employer le fer contre le vieux pontife. L'humiliation où Boniface s'était vu réduit pendant les trois jours qu'il avait passés entre les mains de ses ennemis, lui avait causé tant d'épouvante et tant de rage, que sa raison en fut aliénée et sa santé détruite. Il revint immédiatement à Rome pour y être plus en sûreté; et il se confia aux Orsini, qui passaient pour ennemis des Colonna. Mais bientôt il fut ou crut être également arrêté par eux. D'autant plus jaloux de son pouvoir et de son indépendance, qu'il en avait été privé pendant quelques jours, il regardait toute résistance comme une attaque contre son autorité. D'autre part, soit que les Orsini voulussent cacher au public le scandale d'un pape frénétique, ou que, sous ce prétexte, ils le retinssent en effet prisonnier, d'accord avec les Colonna, un jour que Boniface voulait sortir du Vatican et passer au Latran, où il avait dessein de se mettre sous la protection des Annibaldeschi, les deux cardinaux Orsini lui refusèrent le passage, et le forcèrent à rentrer dans son appartement[1].

Le vieillard, frémissant de rage, fut laissé seul avec Giovanni Campano, homme qui s'était montré fidèle à lui dans toutes les circonstances. Cet ancien serviteur l'exhortait à supporter avec courage son malheur, en se confiant au consolateur des affligés, qui y porterait remède; mais Boniface ne répondit pas un seul mot: ses yeux étaient hagards; l'écume découlait de sa bouche; on entendait le grincement de ses dents, et il repoussait tout aliment. Sa frénésie semblait augmenter à mesure que la nuit approchait; il la passa tout entière sans fermer les yeux, comme il avait passé le jour sans prendre de nourriture. Enfin, lorsqu'il paraissait déjà s'affaiblir par l'excès des souffrances de son âme, il donna ordre à ses domestiques, qui étaient rentrés auprès de lui,

[1] *Ferreti Vicentini Historia*, L. III, p. 1006 et seq.

de se retirer ; et, resté absolument seul, il ferma sur lui sa porte au verrou. Lorsqu'après une longue attente ses domestiques enfoncèrent cette porte, ils virent sur son lit son corps raide et glacé. Le bâton qu'il avait porté à la main était rongé et couvert d'écume : il paraît qu'il avait donné avec violence de la tête contre le mur, car ses cheveux blancs étaient souillés de son sang ; il s'était ensuite jeté sur son lit, et s'était couvert la tête de ses couvertures, sous lesquelles il mourut probablement étouffé [1].

1 Comme Boniface mourut trois ans après la descente supposée de Dante aux enfers, ce poëte, ne pouvant l'y placer, a fait du moins qu'il y fût attendu. Nicolas III, puni pour sa simonie, entend quelqu'un parler autour de son bûcher ; il se figure que c'est Boniface qui vient déjà pour le remplacer. *Inferno*, Cant. XIX, v. 52.

Ed ei gridò ; se' tu già costì ritto,
Se' tu già costì ritto Bonifazio ?
Di parecchi anni mi menti lo scritto
Se' tu sì tosto di quell' aver sazio,
Per lo qual non temesti torre a inganno
La bella Donna, e di poi farne strazio ?

« Es-tu déjà debout, s'écria-t-il, es-tu déjà debout ici, Boniface ? Tu devances de « plusieurs années l'ordre des destins. Es-tu donc déjà rassasié de cette dignité usurpée, « pour laquelle tu n'as pas craint d'enlever par artifice, et de ruiner ensuite l'épouse de « Jésus-Christ ? »

Mais, quelque haine que Boniface eût excitée, et quelque coupable qu'il se fût rendu envers Célestin, son prédécesseur, Dante n'en condamne pas avec moins de rigueur ceux qui l'outragèrent d'une manière si impie. Il met dans la bouche d'Hugues Capet le récit des crimes de sa race. *Purgatorio*, Cant. XX, v. 86.

Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso
E nel Vicario suo Cristo esser catto.
Veggiolo un' altra volta esser deriso :
Veggio rinovellar l' aceto e 'l fele
E tra vivi ladroni essere anciso.

« Je vois entrer les fleurs de lis dans Anagni, et Christ fait captif dans la personne de « son vicaire. Je le vois une seconde fois livré à la dérision ; je le vois de nouveau « abreuvé de fiel et de vinaigre, et livré à la mort entre les brigands. »

CHAPITRE III.

Considérations sur le XIIIe siècle.

Nous venons de terminer pour l'Italie l'histoire du XIIIe siècle; d'un siècle pendant lequel les peuples, faisant successivement et vainement l'essai d'un grand nombre de constitutions populaires, éprouvèrent toutes les calamités qu'une liberté désordonnée peut entraîner à sa suite; d'un siècle cependant qui prépara les plus grands développements de l'esprit humain, et qui donna la poésie et les arts aux nations modernes. Aucun espace de temps ne mérite peut-être un examen plus réfléchi des philosophes; aucun ne contient en soi le germe de plus d'idées et de plus d'événements.

Une des choses qui, sous le rapport politique, caractérisent l'esprit des villes libres pendant ce siècle, c'est la haine du peuple contre la noblesse, et les tâtonnements des législateurs populaires pour chercher une garantie de l'ordre social, tantôt dans la propriété, tantôt contre la propriété elle-même. La question de la propriété, comme limitant ou comme donnant seule les droits politiques, pour les citoyens d'un état libre, a de nouveau été agitée de nos jours : mais ceux qui l'ont traitée étaient loin de connaître toutes les expériences qui ont été faites par nos devanciers dans un siècle vraiment libre, et avec des moyens de succès que la Providence n'a

point accordés à tous les temps. Nous croyons ne point nous écarter de notre sujet, en examinant ici, d'une manière plus générale, les essais de constitution qui ont été faits en Italie, dans leurs rapports avec la propriété, et en cherchant à reconnaître, dans l'observation de ces rapports, les vrais principes de l'ordre social.

Mais, avant tout, il faut écarter une distinction, ou plutôt une dispute de mots, sur laquelle on a beaucoup insisté, afin de se conformer aux idées populaires de chaque siècle, tandis que les choses et les idées représentées par ces mots divers étaient précisément les mêmes. Dans le moyen âge, on parlait des droits exclusifs des nobles, aujourd'hui de ceux des propriétaires de terres; par ces deux noms, mis quelquefois en opposition l'un avec l'autre, on a toujours entendu la même classe d'hommes. L'idée qu'on se forme de cette classe a toujours éte complexe; l'autorité et le crédit qu'on a voulu lui confier ont toujours été le résultat de deux attributions différentes qu'elle réunit. L'idée d'une fortune impérissable, inséparable du sort de la patrie, s'est jointe à l'idée d'une éducation plus relevée, de sentiments plus distingués, d'un esprit de famille, d'un esprit de corps attaché à de longs et honorables souvenirs, et à l'espérance de la perpétuité.

Les législateurs du moyen âge n'avaient point considéré la noblesse comme détachée de ses propriétés territoriales; ils n'avaient point supposé que ce fût une prérogative uniquement inhérente au sang, qu'on ne pût jamais acquérir par le mérite, ou même, plus simplement encore, par la transformation de la richesse mobilière en immeubles. L'histoire des républiques d'Italie nous présente à chaque génération des familles commerçantes qui, devenues propriétaires, furent considérées aussi comme devenues nobles. Les Cerchi que nous venons de voir; les Albizzi, les Alberti et les Médici que nous verrons bientôt s'élever à Florence; les Adorni et les

Frégosi, à Gênes, en sont des exemples assez connus. Mais l'on éprouvait une certaine honte à reconnaître tant de mérite dans la richesse qu'elle pût seule placer un homme au premier rang de la société; l'on ne voulait pas présenter la noblesse comme un prix proposé à cette lutte pour l'argent, qui s'établit assez d'elle-même parmi les hommes; l'on ne voulait pas poser en principe que, de quelque manière qu'un plébéien fît fortune, les biens qu'il accumulait lui donnaient des titres au respect et à l'obéissance de ses égaux.

De même aujourd'hui, les économistes, qui dans leurs nouveaux systèmes ont voulu établir en principe que la patrie appartenait aux seuls propriétaires de terres, et qu'après eux il n'y avait point de citoyens; les économistes n'ont pas supposé cependant que la propriété donnât une base suffisante à l'ordre social, de quelque manière qu'elle fût acquise, et que des brigands qui s'empareraient d'un gouvernement pussent, en se partageant les terres des vaincus, acquérir aussitôt les sentiments patriotiques, les intérêts, toujours conformes à ceux de l'état, qu'ils supposent à la classe des propriétaires. Les économistes veulent aussi une longue transmission; ils veulent que le respect antique pour le droit de propriété réponde du respect futur pour ce même droit et pour tous les autres. Ils demandent les longs souvenirs et les longues espérances; ils demandent les affections locales; ils demandent la fierté, née de l'indépendance, la bienveillance qu'entretient une profession exempte de jalousies, la confiance qu'excite une fortune qui n'est point soumise au hasard ni au caprice des hommes, l'illustration héréditaire acquise par les vertus des ancêtres, la noblesse enfin: et s'ils ne prononcent pas ce nom, c'est par un vain respect pour les préjugés de leur siècle, qu'ils partagent peut-être, au lieu de les apprécier; c'est quelquefois encore parce qu'ils se placent hors de la noblesse, et à portée cependant des propriétés territoriales, et qu'en accor-

dant tout à la classe qu'ils mettent en possession des droits de cité d'une manière exclusive, ils veulent à toute force s'inscrire eux-mêmes sur son rôle.

Beaucoup de vertus en effet semblent héréditaires dans la classe des nobles ou des propriétaires de terres; et s'il fallait qu'une nation fût gouvernée par un seul ordre de l'état, il n'y aurait pas de raison sans doute pour choisir aucun autre ordre de préférence à celui-là. Mais heureusement les nations n'en sont pas réduites à la honteuse nécessité de se donner des maîtres : il existe pour elles une loi universelle, une loi sans exceptions, qui les condamne à la servitude, toutes les fois qu'elles auront attribué ou à une classe, ou à un homme, ou même à une seule assemblée, dût-elle contenir tous les hommes de la nation, la totalité du pouvoir souverain; toutes les fois qu'elles n'auront pas réservé hors du gouvernement un droit et des moyens de résistance, pour garantir les individus contre les usurpations du pouvoir souverain, pour empêcher que la liberté civile ne soit violée par les gouvernants, et pour mettre hors de doute que les citoyens n'ont point renoncé à tous leurs droits individuels, pour les fondre dans l'état dont ils font partie. Il n'y a, il ne peut y avoir de gouvernement libre, que celui qui est mixte; que celui où, pour qu'aucune partie de la nation ne devienne toute-puissante, aucune n'est revêtue de la souveraineté; où, pour qu'aucune partie de la nation ne soit opprimée, aucune n'est dépouillée de tout droit politique et de toute part au pouvoir suprême; que celui où, l'équilibre maintenant la liberté, il n'existe jamais dans l'état une puissance telle, qu'elle puisse violer impunément le contrat social; que celui enfin où la puissance souveraine existe, mais où il n'existe point de souverain, excepté la nation elle-même, puisque seule elle réunit tous les droits qui composent la souveraineté.

Ce n'est pas à dire que tous les hommes doivent ou puissent

avoir une part égale à cette souveraineté : au contraire, ils ne doivent influer sur le gouvernement que dans la proportion des sentiments qu'ils éprouvent ; et les classes inférieures du peuple, qui n'ont jamais d'idée sur le gouvernement, n'ont souvent pas même de sentiment à son égard. Il ne faut point les questionner sur ce qui n'a point pu être l'objet de leurs pensées ; leur suffrage de commande ou d'imitation n'exprime que les vœux des intrigants qui les conduisent. Mais ces classes elles-mêmes savent bien sentir qu'elles sont opprimées ; leur voix est sacrée quand elles se plaignent ; leur voix est sacrée encore quand l'enthousiasme de la vertu leur fait rendre un hommage volontaire aux hommes les plus héroïques de la nation : si l'on impose silence à leurs murmures, si l'on méprise leurs choix, la tyrannie pèse sur elles, et la nation a cessé d'être libre.

Les talents, la richesse, la naissance, mettent de grandes différences entre les hommes ; et ceux qui sont favorisés de ces avantages sont plus propres que d'autres à gouverner leurs compatriotes. Avec plus d'aptitude, ils ont même peut-être plus de droit au pouvoir. Les talents les rendent plus capables de faire le bien général ; la richesse lie leur intérêt à la prospérité publique ; la naissance lie leur gloire à l'honneur national. Que la société mette leurs distinctions à profit ; qu'elle se garde de repousser ces hommes dans la foule dont ils sont séparés : mais qu'elle se garde également de leur confier tous ses droits. Livrée comme une propriété aux mains de ceux que le savoir seul distingue, elle pourrait se voir sacrifiée à de vaines théories ; les philosophes pourraient, par de cruelles expériences, vouloir vérifier sur elle leurs dangereuses abstractions. Abandonnée aux riches, elle serait exploitée comme une ferme, par leur dur égoïsme : la main de fer de la nécessité serait appesantie sur les pauvres ; et la propriété, qui n'est qu'une concession de l'ordre social, un pri-

vilége accordé à quelques-uns pour l'avantage de tous, serait rendue plus sacrée que la santé ou la vie des hommes. Si la société était assujettie aux nobles, ceux-ci abreuveraient le peuple d'humiliations ; ils regarderaient leur sang comme étant d'une autre nature que celui de la classe vile qu'ils se plairaient à fouler aux pieds : les lois ne seraient rien pour eux ; elles n'existeraient que contre leurs inférieurs, et aucune gloire ne serait permise à celui qui naîtrait au-dessous d'eux. Le secret de la législation, c'est d'établir la garantie nationale de la liberté, en conservant à chaque classe, à chaque ordre, à chaque individu, ses droits, ses priviléges, son influence sur la société, en proportion de l'intérêt qu'il peut y prendre. Mais le principe sacré, le principe conservateur de tout gouvernement libre, c'est que la souveraineté n'appartient ni aux classes, ni aux ordres, ni aux conseils, ni aux individus ; que la souveraineté n'est nulle part hors de la nation tout entière ; que nulle part n'existe celui qui pourrait vouloir, au nom de tous, tout ce que chaque individu pourrait vouloir lui-même, qui pourrait imposer à tous les sacrifices que chaque individu peut consentir à s'imposer.

Cependant, ont dit les économistes, la nation n'est composée que de propriétaires de terres ; car, comme on pourrait supposer une ligue entre ceux-ci pour exclure tous les non-propriétaires d'un pays, on doit reconnaître aussi qu'il dépend des premiers d'imposer des conditions à ceux qu'ils veulent bien laisser habiter sur leur sol [1]. Étrange raisonnement, dont on pourrait aussi bien conclure l'esclavage absolu de tout ce qui n'est pas propriétaire : car il n'est pas plus difficile de supposer un accord de tous les propriétaires de l'univers, que de

[1] On retrouve cette opinion dans M. Garnier. *Note 32 de sa traduction d'Adam Smith*. T. V, p. 306. Cet économiste célèbre est, dans cette occasion, l'organe de toute cette école.—J'ai déjà combattu les mêmes raisonnements, d'après les principes d'Adam Smith sur l'économie politique, dans ma *Richesse Commerciale*, L. I, c. 3, p. 60.

tous ceux d'une nation. Quel est donc le terme des humiliations auxquelles seraient forcés de se soumettre les hommes qui seraient chassés de partout? *A moins qu'ils ne violassent les lois*, dit l'économiste que nous venons de citer. Et qui en doute qu'il faudrait violer les lois, lorsque les lois ne seraient plus que l'expression de la volonté d'une classe usurpatrice qui aurait dépouillé la nation de son héritage; lorsque la propriété, qui n'a d'autre garantie que le contrat social, serait considérée comme donnant droit de détruire toutes les garanties que le contrat social a réservées pour tous les citoyens?

Que les économistes sachent donc que leur système a été complétement adopté, et que, pendant plusieurs siècles, la souveraineté tout entière a été abandonnée aux seuls propriétaires du sol : car le sol de l'Europe avait été divisé entre les nobles qui n'étaient encore que des soldats; et il n'y avait pas dans tout l'Occident une seule parcelle de terre qui ne fût la propriété d'un gentilhomme. Ces propriétaires voulurent que la seule condition moyennant laquelle on pourrait habiter sur leur sol, fût la servitude; et comme il n'y avait plus d'asile ouvert à ceux qui ne voulaient pas souscrire à cette condition, les propriétaires convinrent entre eux de se renvoyer les fuyards [1]. Grâce à la Providence, grâce à l'esprit de liberté qui se nourrit et s'exalte dans les réunions d'hommes, de telles lois furent violées. Partout où, sur la propriété d'un noble, les habitations rapprochées des marchands et des artisans formaient une ville, les bourgeois de cette ville, les armes à la main, forcèrent le noble propriétaire à renoncer à ses prétentions tyranniques, et à recon-

[1] La troisième des lois de Rotharis, roi des Lombards, prononce la peine de mort contre celui qui tente de s'échapper de sa province. *Leges Longobard*. T. I, P. II, *Rer. It.* p. 17. Et les gardiens des ports ou bateaux sur les rivières étaient punis des peines les plus sévères, même de mort, lorsqu'ils favorisaient les fugitifs. *Rotharis Leges* 270 *et seq*. p. 38.

naître lui-même les bornes du droit de propriété. C'est ainsi que, du xe au xiie siècle, les gens sans propriété territoriale reconquirent la liberté pour les générations futures.

Pendant le xiiie siècle, en Italie du moins, la querelle entre les nobles propriétaires des campagnes, et les bourgeois établis dans les villes, avait déjà changé de nature et d'objet. Les premiers reconnaissaient la liberté civile des seconds, et prétendaient ne vouloir point y porter d'atteintes; mais ils demandaient que, par égard pour leur naissance, et même pour la dignité des républiques auxquelles ils s'étaient incorporés, on les chargeât exclusivement de l'administration de l'état. Seuls, disaient-ils, ils pouvaient nourrir ou affamer la cité dont ils faisaient partie; seuls ils étaient enracinés au sol, et ne pouvaient jamais détacher leur intérêt personnel de l'intérêt de leur patrie; tandis que dans les villes ils avaient déjà vu s'élever des fortunes mobiles qui pouvaient s'accroître au milieu des calamités publiques, et que les commerçants pouvaient dérober avec facilité à toutes les révolutions. Les lois, disaient-ils, ne sauraient atteindre ces nouveaux riches; ils ne donnent à la société aucune garantie ni de leur attachement ni de leur obéissance : étrangers à leur propre cité, leur fortune les asservira plutôt au soudan qui règne dans Alexandrie et conquiert Saint-Jean d'Acre, à l'empereur de Constantinople ou au roi de France, à la juridiction desquels ils ont confié leurs comptoirs, qu'à leurs propres magistrats.

Les négociants cependant qui, par un généreux dévouement, supportaient presque seuls les charges de l'état, imposées sur des biens que les financiers n'auraient jamais pu atteindre; les négociants s'indignèrent de ce qu'on osait prétendre les exclure d'une souveraineté qu'ils avaient conquise, et dont ils étaient encore l'appui. Comme il n'est jamais vrai qu'aucune

classe ait à elle seule un intérêt toujours conforme à celui de l'état, ils pouvaient répondre avec avantage aux allégations des gentilshommes. Ceux-ci prétendaient nourrir le peuple, parce que sur leurs terres avait été récolté tout le blé qui avait été porté au marché : à non moins juste titre les négociants prétendaient le nourrir, parce qu'ils lui avaient fourni tout l'argent avec lequel ce blé avait été acheté. Ils avaient fait plus ; ils avaient fourni au gentilhomme tous ses moyens de culture, car les fruits de la campagne sont dus bien autant au capital mobilier qui les fait naître, qu'au sol qui les porte. Les négociants, il est vrai, ne donnaient pas de garantie à l'état ; mais c'est eux au contraire qui en exigeaient une de lui, LA LIBERTÉ. Fidèles à leur patrie tant qu'elle était libre, et ils l'avaient prouvé dans ses calamités, ils n'étaient pas de ces hommes qu'un tyran pût atteindre et enchaîner : sur le libre Océan, ou libres voyageurs au milieu des nations asservies, ils préparaient dans l'exil les jours de la vengeance et de la liberté ; tandis que les nobles, vendus tour à tour ou aux empereurs, ou aux condottiéri, ou aux petits tyrans qui avaient élevé une principauté au milieu de leurs égaux, n'avaient que trop prouvé qu'ils se laissaient enchaîner par leurs propriétés territoriales, et que ces propriétés étaient une garantie, non point de leur amour pour leur patrie, mais de leur obéissance, en temps de paix, au maître quel qu'il fût ; de leur lâcheté en temps de guerre, envers l'ennemi quel qu'il fût, lorsqu'il pouvait envahir et détruire leurs campagnes. Tant que les nobles vénitiens, voués uniquement au commerce, s'interdirent de posséder la moindre petite ferme au-delà de leurs lagunes, ils bravèrent les efforts et des barbares et de l'Europe combinés contre eux : lorsqu'ils échangèrent ces fortunes fugitives contre des fonds en terre-ferme, ils attachèrent eux-mêmes à leur cou la chaîne par laquelle tout ennemi puissant pouvait les saisir. « Quelle fut, citoyens,

« la politique de nos ancêtres? » disait le comte Ugolin aux Pisans, quand il voulait leur faire signer la paix avec la ligue guelfe. « Ils conquirent la Sardaigne; ils conquirent la Corse; « ils ambitionnèrent des richesses au-delà des mers; mais « les villes leurs voisines, ils voulurent les conserver pour « amies. Ils ne disputèrent point aux Florentins leur vaste et « riche territoire. A quoi nous sert, en effet, la guerre que « nous faisons à Florence? à nous donner pour ennemis nos « sujets de Buti et de Calcinaia, parce que leurs propriétés « sont devastées, et à nous exposer à des humiliations doulou- « reuses pour des biens qui ne sont point nos vraies ri- « chesses[1]. »

Les nobles, cependant, n'étaient pas seuls propriétaires; il y avait encore deux classes d'hommes qui avaient un droit sur le sol; des marchands qui possédaient des habitations à la ville et des maisons de plaisance à la campagne, des paysans que les républiques avaient affranchis. Mais les premiers, dont la propriété mobilière surpassait souvent trente et quarante fois la valeur de leurs immeubles, n'avaient point adopté les sentiments qu'une propriété toute foncière inspirait aux nobles; et quoique le triomphe d'un parti fût presque toujours accompagné de la démolition des maisons et du séquestre des campagnes du parti contraire, ils n'en conservaient pas moins l'indépendance de leur caractère au milieu des révolutions. Les paysans, d'autre part, ne prenaient aucun intérêt aux affaires publiques : ils avaient des assemblées de commune au village où l'église de leur paroisse était située, et dans lequel ils se retiraient en cas de guerre pour le défendre; ils y avaient aussi des magistrats de leur choix, un juge nommé par la république, et des officiers de milice : mais tous leurs intérêts leur paraissaient renfermés dans le cercle

[1] *Chroniche di B. Marangoni. Supplement. Script. Etrur.* T. I, p. 570.

de leur communauté; ils ne se mêlaient point de la politique générale, et mettant leur point d'honneur à demeurer fidèles, au travers de toutes les révolutions, à l'état dont ils faisaient partie, ils obéissaient sans délibération à ses chefs quels qu'ils fussent, et à quelque titre qu'ils occupassent leurs places. Dans les hommes d'une classe tout-à-fait inférieure, il n'y a que la vie des villes, et l'habitude d'être rassemblés, qui puisse élever les idées au-dessus du cercle étroit des intérêts domestiques, et rappeler qu'il existe une nation au bonheur de laquelle on doit songer.

Tant que les négociants des républiques italiennes ne demandèrent qu'une part à la souveraineté, proportionnée à l'intérêt qu'ils prenaient au bien-être de leur patrie, leur prétention était juste, et conforme aux droits d'un peuple libre. Mais l'irritation d'une longue querelle, l'ambition que les succès nourrissent, et les déréglements de leurs adversaires, firent bientôt sortir de toute borne ces nouveaux chefs du peuple; et, dans les vingt dernières années du XIIIe siècle, non seulement les nobles furent contraints de mettre en commun des prérogatives qu'ils avaient voulu s'attribuer exclusivement, ils en furent absolument dépouillés eux-mêmes. Les cités, se considérant comme des républiques mercantiles, ne voulurent plus avoir pour chefs que des marchands. Les prieurs des arts à Florence durent tous appartenir à un commerce ou métier, et l'exercer personnellement [1]. Les neuf seigneurs et défenseurs de la communauté de Sienne, d'après le statut même de leur création, durent être marchands, et gens de moyenne condition [2]. Les Anziani de Pistoia durent également être marchands et bourgeois, à l'exclusion perpétuelle des anciens nobles, et de ceux que l'état anobli-

[1] *Ordinament. Justitiæ.* Rub. 32 et 90. — [2] *Malavolti storia di Siena.* P. II, L. III, p. 50, verso.

rait, en punition de leurs crimes [1]. Dans les deux derniers chapitres nous avons rendu compte de ces lois, et des révolutions ensuite desquelles elles furent établies. Des lois semblables vers le même temps avaient été portées dans les autres villes. Il y avait aussi à Modène un registre, intitulé *le Livre des nobles*, dans lequel tous les gentilshommes étaient inscrits, avec quelques bourgeois que les tribunaux leur avaient associés comme coupables des mêmes désordres ; et tous ensemble étaient exclus de tous les offices publics [2]. La même législation s'établit ensuite à Bologne, à Padoue, à Brescia, à Pise, à Gênes, et dans toutes les villes libres.

L'exclusion absolue des propriétaires fonciers de toute part à l'administration entraîna de très grands désordres, mais non cependant ceux que les économistes supposent qu'on devrait craindre dans un cas semblable. Le gouvernement fut, à plusieurs égards, très partial et très injuste, comme le sera toujours le gouvernement d'une seule classe sur toute une nation : mais il ne sacrifia point les campagnes à l'industrie des villes ; il fut même remarquablement favorable à l'agriculture. J'ai parlé, dans un autre ouvrage, des restes encore visibles de la grande prospérité des campagnes sous le gouvernement des anciennes républiques toscanes, et de la différence que l'œil le moins exercé peut saisir entre les fiefs qu'a enrichis leur réunion à la république, et ceux qui sont demeurés misérables sous la domination de leurs anciens seigneurs [3]. Le gouvernement des marchands ne fut point non plus exclusivement occupé de commerce ; sa conduite fut, au contraire, plus libérale que celle des monarques qui lui ont succédé. Comme les négociants employaient presque toute leur fortune dans les pays étrangers où ils ne pouvaient point espérer de privilége, tout ce qu'ils demandaient, c'était d'y jouir de la

[1] *Jacopo Maria Fioravanti*, c. 16, p. 239. — [2] *Antiq. Ital. medii ævi*. T. IV, Dissert. LII, p. 673. — [3] Tableau de l'agriculture toscane. P. III, § 1, p. 226 et suiv.

liberté : aussi chez eux en donnaient-ils l'exemple : peu de monopoles ont été créés par leurs lois ; et l'on est étonné de voir combien leurs historiens nous parlent peu du commerce, quoique tous les citoyens de l'état et ces écrivains eux-mêmes y fussent intéressés.

Mais l'aristocratie des marchands, cette aristocratie roturière, devint bientôt odieuse à toutes les autres classes de la nation. L'on peut regarder comme injustes les priviléges de la naissance ; cependant des priviléges contre la naissance sont plus injustes encore. Les nobles ne pouvaient pas se soumettre à une exclusion qu'ils devaient regarder comme tyrannique ; les hommes d'un rang inférieur aux bourgeois ne pouvaient pas admettre une distinction qui ne comprenait point ce qu'ils regardaient comme réellement distingué. La richesse est trop souvent la récompense de la bassesse ou du vice, pour que par elle-même elle puisse inspirer la confiance et le respect. Les bourgeois inventèrent bien une nouvelle dénomination pour eux-mêmes ; ils s'appelèrent les citoyens opulents (*popolani grassi*), croyant se séparer ainsi des ordres inférieurs qu'ils appelèrent la populace, ou *la plebe ;* mais cette opulence dont ils s'enorgueillissaient n'inspirait aucune considération. La noblesse nouvelle était pour l'ancienne un objet de haine ; pour le peuple, de dérision ; pour tous, de jalousie : elle fut attaquée avec fureur par des ordres qui lui étaient et supérieurs et inférieurs ; elle se défendit par les moyens les plus arbitraires : à Florence, la fameuse ordonnance de justice fut portée pour mettre les nobles, en quelque sorte, hors de la protection des lois ; les tribunaux se laissèrent dominer par les passions des gouvernants ; la justice fut violée par des sentences prévôtales, l'humanité offensée par des tortures et des supplices. « La même cause, dit Machiavel [1], qui a divisé

[1] *Istorie Fiorentine, proemio del* L. III, p. 191.

« Rome, s'il est permis de comparer les petites choses aux « grandes, a divisé aussi Florence; mais ses effets, dans l'une « et l'autre ville, ont été bien différents : l'inimitié qui, dans « les commencements de Rome, existait entre le peuple et les « nobles, s'y terminait par des disputes; à Florence, par des « combats. A Rome, ces disputes étaient suivies d'une loi; « à Florence, de l'exil et de la mort d'une foule de citoyens : « les querelles de Rome accrurent sans cesse la vertu mili- « taire; celles de Florence l'ont entièrement détruite : celles « de Rome ont conduit cette ville de l'égalité de ses citoyens « à l'inégalité la plus grande : celles de Florence l'ont réduite, « d'une inégalité très marquée, à une égalité vraiment étrange. « Tant de diversité dans les effets est provenue de la diffé- « rence du but que ces deux peuples ont eu en vue. Celui de « Rome désirait jouir des honneurs suprêmes en commun « avec les nobles : celui de Florence combattait pour posséder « seul le gouvernement, sans que les nobles y participassent. « Et comme le désir du peuple romain était bien plus rai- « sonnable, les nobles s'en tenaient pour bien moins offensés; « aussi cédaient-ils facilement, sans en appeler aux armes. « Après quelques différends, on convenait de porter une loi « qui satisfît le peuple, et qui cependant laissât aux nobles « leurs dignités. Mais le désir du peuple florentin était inju- « rieux et injuste; aussi la noblesse faisait-elle plus d'efforts « pour se défendre : en conséquence on en venait à l'exil ou « à la mort des citoyens; et les lois qu'on portait ensuite « n'avaient point pour but l'utilité commune, mais l'avantage « seul des vainqueurs. »

Dans les démêlés des citoyens, d'abord avec les nobles, et ensuite avec le peuple, la liberté civile fut sans doute fréquemment violée; les droits que les hommes se sont réservés par le contrat social, et dont la garantie a même été le seul but de leur association, furent plus d'une fois méconnus; cependant,

au milieu de ce désordre, tandis que la liberté civile succombait, la liberté démocratique restait encore. Celle-ci se compose, non de garanties, mais de pouvoirs; elle n'assure aux nations ni le repos, ni l'ordre, ni l'économie, ni la prudence; mais elle est à elle-même sa propre récompense. C'est, pour le citoyen qui l'a connue une fois, la plus douce des jouissances, que d'influer sur le sort de sa patrie, d'avoir part à sa souveraineté, surtout de se placer immédiatement sous la loi, et de ne reconnaître d'autorités que celles que lui-même a créées. Cette manière de sortir de soi pour vivre en commun, pour sentir en commun, pour faire partie d'un grand tout, élève l'homme et le rend capable des plus grandes choses. Les passions politiques font plus de héros que les passions individuelles; et quoique la connexion ne paraisse point immédiate, elles font aussi plus d'artistes, plus de poëtes, plus de philosophes, plus de savants. Le siècle dont nous venons de finir l'histoire en fournit la preuve. Au milieu des convulsions de ses guerres civiles, Florence a renouvelé l'architecture, la seulpture et la peinture; elle a produit le plus grand poëte dont encore aujourd'hui puisse se vanter l'Italie; elle a remis la philosophie en honneur; elle a donné en faveur des sciences une impulsion qui a été suivie par toutes les villes libres d'Italie, et elle a fait succéder à la barbarie les siècles des beaux-arts et du goût.

Le premier des beaux-arts que l'on vit renaître en Italie dans le moyen âge, ce fut l'architecture. Comme l'imitation n'est point son but, et que l'architecture s'élève au-dessus des objets créés, pour représenter les formes idéales de la beauté symétrique et abstraite, telles que l'homme les conçoit, c'est de tous les beaux-arts celui qui porte le plus immédiatement le caractère du siècle, et qui fait le mieux connaître la grandeur, l'énergie ou la petitesse de la nation où il a fleuri, de l'homme qui l'a perfectionné. C'est l'art qui se passe le mieux

de l'héritage des générations précédentes, et celui pour lequel le génie et la force de la volonté suppléent le mieux aux petits secrets, aux petites manipulations, aux petites règles qu'il est nécessaire d'observer dans tous les autres, et qu'il faut avoir étudiés avant de commencer à créer. Les pyramides des Égyptiens, antérieures au perfectionnement de tous les autres arts, et même des arts mécaniques, nous ont transmis, après plusieurs milliers d'années, les preuves de la force et de la magnificence d'un peuple qui, sans de tels monuments, nous paraîtrait peut-être fabuleux. Le dôme imposant de Florence, et cent édifices également somptueux, qui furent fondés dans le treizième siècle par les républiques italiennes, conserveront également la mémoire de ces peuples libres et généreux, auxquels l'histoire jusqu'à présent n'a point rendu justice.

L'architecture du treizième siècle porte encore d'une autre manière l'empreinte des mœurs du temps; elle est toute républicaine; elle est toute destinée à une utilité commune ou à une jouissance commune. Les murs des villes, les palais de la communauté, les temples ouverts à tout le peuple, et les canaux qui répandaient la fertilité sur tout un canton, ont été construits dans ce siècle. La multiplicité de ces ouvrages, entrepris en même temps dans toutes les villes d'Italie, fait voir que l'émulation entre de pareils gouvernements est bien plus favorable aux beaux-arts que le luxe des monarchies; que l'esprit des communautés, où l'on bâtit en vue du public jusqu'aux maisons privées, donne plus d'encouragement aux architectes que l'esprit des monarchies, où l'on bâtit en vue du prince jusqu'aux édifices publics; que les artistes enfin étaient plus flattés de recueillir les suffrages et l'admiration de leurs concitoyens, que de recevoir l'approbation et le salaire d'un maître.

Les canaux publics et les murs des villes, destinés immédia-

tement et uniquement à l'utilité, sont plutôt le résultat du progrès des sciences que des beaux-arts. Cependant un génie créateur a toujours dû présider à ces entreprises, qui paraissent bien plus grandes encore quand on les compare avec les forces de l'état qui les ordonnait. Le canal nommé *Naviglio grande*, qui conduit les eaux du Tésin à Milan, en traversant un espace de trente milles, fut entrepris en 1179, recommencé en 1257, et heureusement terminé peu après : il forme encore la richesse d'une vaste portion de la Lombardie [1]. Dans le même temps, la ville de Milan faisait rétablir ses murailles, qui ont vingt mille brasses de tour ; et elle faisait construire seize portes de marbre, dont la magnificence aurait pu convenir à la capitale de toute l'Italie [2]. Les Génois, de leur côté, construisirent, en 1276 et 1283, leurs deux belles darses et la grande muraille de leur môle ; et en 1295, ils achevèrent le magnifique aqueduc qui, au travers de leurs âpres montagnes, va chercher, à un très grand éloignement, des eaux pures et abondantes pour les conduire dans leur cité [3]. Il n'y a pas une seule ville d'Italie qui n'ait entrepris à la même époque quelque ouvrage de ce genre. En même temps, des ponts de pierre furent jetés sur les rivières ; les rues et les places publiques furent pavées de larges plateaux de pierre : tout gouvernement libre reconnut qu'il devait se proposer de pourvoir à la commodité des citoyens et à l'élégance intérieure des villes [4].

Les progrès de l'architecture religieuse avaient précédé les travaux dont nous venons de parler. Les premiers édifices dignes de notre admiration, que les citoyens élevèrent par la réunion de leurs efforts, furent destinés à rendre hommage à la Divinité ; et les deux villes dont la liberté précéda celle

[1] *Memorie della Campagna di Milano, del conte Gio. Giulini*. T. VIII, L. LIV, p. 143. — [2] *Galvan. Flamma Manipul. Florum*, c. 326, T. XI, p. 711. — [3] *Georgii Stellæ Ann. Genuens.* c. 4, T. XVII, p. 975, 976. — [4] *Tiraboschi storia della Letterat. Italiana.* T. IV, L. III, c. 6, § 2, p. 450.

de toutes les autres, Venise et Pise, furent aussi celles qui, avant toutes les autres, dédièrent des temples magnifiques à l'Être suprême. Le temple de Saint-Marc à Venise, dont l'imposante architecture allie tant de grandeur à tant de barbarie, fut construit dans le XIe siècle, et achevé vers l'année 1071. Le dôme de Pise, le premier modèle du goût toscan, de ce goût mâle, ferme et imposant, qui n'est ni grec ni gothique, fut commencé en 1063, et achevé vers la fin du XIe siècle [1]. Le baptistère, ou l'église de Saint-Jean de la même ville, fut commencé en 1152; et l'admirable tour de Pise, ornée tout à l'entour de deux cent sept colonnes de marbre blanc, et que l'on pourrait considérer encore comme l'ouvrage le plus élégant du moyen âge, lors même que son inclinaison de six brasses et demie en dehors de la perpendiculaire n'attirerait pas tous les regards, et n'exciterait pas l'admiration des architectes; la tour de Pise fut fondée en 1174.

Ces chefs-d'œuvre des Pisans, la beauté des marbres qu'ils rapportaient d'Orient pour orner les édifices publics de leur patrie, les modèles de l'antiquité qu'ils étudiaient dans leurs voyages, ranimèrent dans cette ville le goût de tout ce qu'il y a de beau et de grand, et l'introduisirent par elle dans le reste de la Toscane [2]. Les plus grands architectes du XIIIe siècle furent pisans, ou élevés à Pise. On regarde comme la première merveille de l'art, à cette époque, la construction dans la ville d'Assise, du temple dédié à saint François : or, il paraît prouvé, malgré le témoignage de Vasari, que ce temple fut bâti par Nicolas de Pise; que le même Nicolas travailla au dôme de Sienne, et qu'il eut pour disciples Arnolfo et Lapo [3]. Le

[1] Sur les monuments de Pise, outre mes propres observations, j'ai consulté seulement *Tiraboschi,* T. III, L. IV, c. 8, § 7, p. 425, et les historiens pisans. Mais le premier cite *Dissertazioni sull' origine dell' Università di Pisa,* du même cavalier Flaminio del Borgo, qui a jeté tant de clarté sur l'histoire de cette république, et *Alessandro da Morrona Pisa illustrata nell' arte del Disegno*. Je n'ai point vu ces deux ouvrages. — [2] *Tiraboschi*. T. IV, L. III, c. 6, § 5, p. 454. — [3] *Lettere Sanesi del Padre della Valle*, T. I, p. 180, cité par Tiraboschi.

premier de ces disciples, plus célèbre que son maître, dirigea, depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1300 qu'il mourut, la construction, à Florence, de la loge et de la place des Prieurs, de l'église de Santa-Croce, et de l'église plus magnifique encore du dôme ou de Santa-Maria del Fiore. Cette église ne fut point achevée par Arnolphe; mais la première idée de sa coupole, égale en grandeur à celle de Saint-Pierre du Vatican, appartient à cet architecte. A sa mort, il laissa son ouvrage entrepris, sans indiquer comment il entendait l'achever; et l'étonnante hardiesse de celui qui projeta une coupole semblable, que le reste des hommes croyait impossible de fermer jamais, le talent de celui qui ferma cette voûte, sans la soutenir pendant la construction par aucun échafaudage, ont assuré une gloire immortelle à Arnolfo et à Brunelleschi [1].

L'art de la sculpture, soit en marbre, soit en bronze, fit dans le même siècle des progrès non moins admirables; et c'est encore aux Pisans qu'est due la gloire de l'invention, comme aux Florentins celle du perfectionnement de cet art. L'année 1180, Buonanno de Pise coula une magnifique porte de bronze pour le dôme de sa patrie: cette porte fut détruite dans un incendie en 1596. Mais quelle que fût la beauté de cet ouvrage, il était bien inférieur encore aux portes du baptistère de Florence, ouvrage d'Andréa de Pise, fils de l'architecte Nicolas. Ces portes, auxquelles il travaillait vers l'an 1300, ferment une des ouvertures du baptistère: à une autre sont les portes de Guiberti, que Michel-Ange jugeait dignes de servir de portes au paradis. Quoique placées à côté de ces

[1] Vasari, dans ses *Vite de' Pittori*, raconte d'une manière très piquante l'embarras où se trouvaient les Florentins pour fermer la coupole élevée par Arnolfo, les projets absurdes qui furent proposés, et la hardiesse de Ser Filippo Brunelleschi, qui défiait tous les artistes de son temps. Michel-Ange, qui plaça une coupole semblable dans un plus grand temple, à Saint-Pierre, où il annonça qu'il voulait la soulever dans les airs, a rendu un hommage éclatant à ses devanciers; il a choisi lui-même la place de son tombeau à Santa-Croce, de telle manière que, les portes du temple étant ouvertes, de son cercueil on pût voir l'admirable coupole d'Arnolfo et de Brunelleschi.

chefs-d'œuvre du siècle des beaux-arts, les sculptures d'Andréa de Pise seront, dans tous les siècles, un des plus beaux et des plus admirables monuments de l'art de travailler les métaux. C'est un rapprochement curieux que de les comparer aux portes de la basilique de Saint-Paul *fuor-di-mura* à Rome, ouvrage informe et barbare du règne du grand Théodose, entrepris par les premiers sculpteurs de l'univers, sous la direction du plus puissant monarque de la chrétienté, dans un temps où les artistes avaient de toutes parts sous les yeux les inimitables modèles de l'antiquité, mais où le despotisme seul avait suffi pour faire reculer la civilisation, et pour étouffer toute espèce de génie. Les portes de Saint-Paul ne sont pas sculptées en relief, mais seulement gravées; et les lignes qui forment le contour des figures sont garnies d'argent : leur travail semble un monument de l'impuissance de l'art, malgré l'aide de la richesse [1]. Les portes du baptistère de Florence sont en *alto-rilievo*, distribuées en compartiments qui forment autant de tableaux achevés et d'un travail parfait. On voit aussi, parmi les ornements du dôme de Florence, des statues en marbre du même sculpteur; d'autres, qui sont l'ouvrage de son père, Niccolo Pisano, embellissent la façade du dôme d'Orviéto; et le père Guillaume della Valle assure que Michel-Ange et Luca Signorelli ont étudié et copié plus d'une fois ces modèles [2].

Le XIIIe siècle vit paraître aussi Cimabué et Giotto, que les Florentins représentent comme les restaurateurs de la peinture, quoique Pise et Sienne, Bologne et Venise, prétendent avoir eu des peintres plus anciens qu'eux, et au moins leurs égaux en mérite. Il paraît que quelques artistes avaient ap-

[1] L'église de Saint-Paul fut fondée par le grand Constantin, agrandie par Théodose, en 386, et terminée par Honorius, en 595. Elle n'est presque construite que des dépouilles d'autres édifices : les plus magnifiques colonnes des temples grecs y sont rassemblées confusément, et supportent un toit qui ressemble à celui d'une grange.—[2] *Tiraboschi.* T. IV, L. III, c. 6, § 6, note, p. 456.

porté en Italie, dans le XIIe siècle, la manière barbare des peintres grecs de cette époque, leurs lignes dures, leurs figures de profil, leurs attitudes raides et gauches. Tous ces défauts, comparés à la manière plus barbare encore des anciens peintres italiens, n'avaient pas empêché qu'on ne les imitât, et qu'on ne profitât de leurs leçons, à cause du brillant de leur coloris, et des fonds d'or avec lesquels ils savaient relever leurs figures. Vasari et Baldinucci assurent que Cimabué, qui était né à Florence en 1240, commença par prendre des leçons de ces peintres grecs; mais bientôt son génie lui fit abandonner de pareils modèles, pour en rechercher de meilleurs dans la nature elle-même. Il fut le premier qui réussit à la rendre avec vérité; et tous les anciens écrivains parlent avec admiration de son talent, dont rien encore n'avait donné l'idée [1].

Giotto naquit, entre 1270 et 1276, à Colle de Vespignano, près de Florence. Il était fils d'un simple paysan. Un jour qu'en gardant ses moutons il dessinait sur la terre, Cimabué l'observa, fut frappé de son talent, et l'emmena avec lui. « Sous la direction de ce maître, dit Baldinucci, Giotto se mit « à étudier avec ardeur, et il fit en peu de temps des progrès « si admirables, qu'on peut affirmer que c'est lui qui a res- « suscité, en quelque sorte, l'art de la peinture. Il commença « le premier à donner quelque vivacité aux têtes, et à leur « faire exprimer les passions, l'amour, la colère, la crainte « ou l'espérance. Il sut donner des plis plus naturels aux « draperies, et découvrit en partie les règles du raccourci; « enfin, il eut dans la manière une certaine mollesse que Ci- « mabué, son prédécesseur et son maître, n'avait jamais « connue [2]. »

Mais c'est bien au-dessus de Cimabué, de Giotto, et de tous

[1] *Dante Purgatorio*. Canto XI, v. 94.—*Comment. Benvenuti Imolens. ad locum. Ant. It.* T. I, p. 1185. — [2] *Baldinucci Notizie de' professori*, etc. T. I, p. 107. *Apud Tiraboschi*. T. V, L. III, c. 5, § 7, p. 612.

les artistes, qu'il faut placer la gloire du poëte créateur qui a donné à l'Italie et sa langue, et sa poésie, et la seule énergie dont elle sache se parer encore aujourd'hui; du poëte qui n'a pas cessé d'échauffer et d'inspirer tous les hommes de génie de sa nation, qui a donné son caractère à Michel-Ange, et qui, cinq siècles après sa naissance, a formé Alfiéri et Monti.

Dante naquit à Florence, en 1265 [1], de la famille guelfe des Alighiéri ou Aldighiéri. Son père, Aldighiéro des Eliséi, avait sans doute partagé l'exil des Guelfes, après la bataille de Monte Aperto; mais il était rentré à Florence avant ses compagnons d'infortune, et pendant que le comte Guido Novello y dominait encore avec ses Gibelins. Ce père mourut pendant que Dante était encore fort jeune; mais notre poëte fut confié aux soins de Brunetto Latini, philosophe dont nous avons déjà parlé dans un précédent chapitre; et avec son aide et celle du poëte Guido Cavalcanti, son ami, il acquit une connaissance approfondie de toutes les sciences alors cultivées, de toute la littérature ancienne qu'il était possible d'atteindre avant que l'imprimerie eût multiplié les livres, et que les copies ignorées d'une foule de classiques fussent sorties de la poussière où on les avait oubliées. Dante, dans sa jeunesse, étudia aussi aux universités de Bologne et de Padoue : dans un âge plus avancé, et lorsqu'il était déjà exilé, il visita celle de Paris, et y suivit un cours de théologie [2]. Il unissait le goût des beaux-arts à celui des lettres; et son poëme fait foi de son amitié pour le peintre Odérigi de Gubbio, pour Giotto, et pour le musicien Casella [3]. En même temps il suivait aussi la carrière politique et militaire, que tous les ci-

[1] Les biographes du Dante ne me paraissent point avoir fait attention que Guido Novello ne quitta pas Florence avant le 11 novembre 1266, et qu'avant cette époque, surtout avant la victoire de Charles sur Manfred, les Guelfes n'y étaient point rentrés. Il faut donc que le père du Dante eût été rappelé par les Gibelins. — [2] *Benvenuti Imolensis Comment. in Dantis Comœd. Prœmium. Ant. It.* T. I, p. 1036. — [3] *Purgat.* Canto XI, v. 79; *ibid.* v. 88.

toyens d'un état libre doivent parcourir en commun. Il porta les armes, en 1289, à la bataille de Campaldino, où les Florentins remportèrent une victoire signalée, mais chèrement achetée, sur les Arétins; et l'année suivante il se trouva aussi à une bataille contre les Pisans, commandés alors par le brave comte de Montéfeltro [1].

Les écrivains qui, deux siècles plus tard, commentèrent le Dante, voulant le relever en toute chose, l'ont présenté aussi comme un grand homme d'état, sur qui reposait presque en entier le sort de la république florentine. Marius Philelphe, dans une vie inédite du Dante, prétend qu'il fut chargé de quatorze ambassades, et que dans toutes, excepté la dernière, il obtint ce qui faisait le but de sa mission. Tous aussi lui attribuent la plus grande part à la détermination que prirent les prieurs d'exiler les chefs des deux partis qui déchiraient Florence. Mais ce n'est point ainsi qu'en parlent les auteurs contemporains. Dino Compagni, qui était prieur lui-même au moment de la révolution, et qui rapporte avec les détails les plus minutieux les démarches, les discours, les faiblesses de tous les Florentins qui eurent quelque influence, ne met jamais le Dante en scène comme un des chefs de l'état. Giovanni Villani, qui vivait à la même époque, et qui penche plutôt en faveur des Noirs, comme Dino en faveur des Blancs, garde le même silence. Coppo de Stéfani, également contemporain, n'en dit pas davantage [2]. Paolin di Piéro, autre contemporain florentin, ne nomme pas seulement le Dante dans sa chronique [3]; et je crois que le seul fait avéré sur la part qu'eut notre poëte aux affaires publiques, c'est qu'il fut prieur du 15 juin au 15 août 1299, selon les uns; 1300,

[1] *Memorie per la vita di Dante di Giuseppe Benvenuti gia Pelli premesse al* T. IV *dell' opere di Dante edite dal Zatta*, § 8. *Apud Tiraboschi*. T. V, L. III, c. 2, p. 446.— [2] *Delizie degli Eruditi Toscani*. T. X, Rub. 284, p. 28. — [3] *Supplem. in Etruriæ Script.* T. II, p. 51 et seq.

selon d'autres [1]; qu'il fut un des ambassadeurs envoyés à Rome par les Blancs, en janvier 1302; enfin qu'il fut compris dans une sentence d'exil, prononcée presque en même temps contre six cents citoyens du même parti que lui. Dans cette sentence, il est accusé d'avoir vendu la justice, et reçu de l'argent contre les lois; mais le même reproche était adressé avec la même injustice à tous les chefs du parti vaincu. Cante de Gabrielli était un juge révolutionnaire qui voulait trouver des coupables, et qui ne cherchait pas même une apparence de preuves pour les condamner. La sentence est remarquable par le mélange de latin et d'italien dans lequel elle est conçue; il semble qu'on ait choisi à dessein le langage le plus barbare pour condamner le poëte qui fondait la littérature italienne [2].

Après son exil, le Dante ne put jamais rentrer dans sa patrie. On lui fit un crime impardonnable d'une tentative qu'il fit en 1304, en commun avec les autres exilés du parti Blanc, pour surprendre Florence; et comme la persécution avait

[1] Ces prieurs étaient : Noffo di Guido; Néri di Mess. Jacopo del Judice; Néri d'Arrighetto Doni; Bindo di Donato Bilenchi; Ricco Falconetti; Dante Alighiéri; Fazio da Miccio, gonfaloniere di Giustizia; Ser Aldobrandino d'Uguccione da Campi lor Notaio. *Delizie degli Eruditi Toscani.* T. X. — [2] Voici cette sentence, telle qu'elle est rapportée dans le registre ou Livre XIX *delle Riformagioni,* aux archives de Florence.

Condennationes facte per Nobilem et Potentem militem Dom. Cantem de Gabriellis, Potestatem Florentie MCCCII.

(Après quelques autres) XXVII *januarii,*
Dom. Palmerium de Altovitis de Sextu Burghi,
Dantem Allagherii de Sextu Sancti Petri Majoris,
Lippum Becchi de Sextu Ultrarni,
Orlandinum Orlandi de Sextu Porte Domus.

Accusati dalla fama pubblica, e procede ex officio, ut supra de primis, e non viene a particolari, se non che nel Priorato contradissono la venuta domini Caroli, e mette che fecerunt baratterias, et acceperunt quod non licebat, vel aliter quam licebat per leges, et cœt. in libras octo millia per uno, et si non solverint fra certo tempo, devastentur et mittantur in commune, et si solverint, nihilominus pro bono pacis stent in exilio extra fines Tusciœ duobus annis. Delizie degli Eruditi Toscani, T. X, *Monumenti,* nº 4, p. 94. — Tiraboschi rapporte une sentence aggravante, prononcée par le même Cante, le 10 mars de la même année, pour soumettre à la peine de mort le Dante e ses compagnons, s'ils étaient pris. T. V, L. III, c. 2, p. 448.

engagé notre poëte à s'allier de la manière la plus étroite au parti gibelin; comme il sollicita l'empereur Henri VII de Luxembourg de prendre en Italie la défense de ce parti; comme enfin son irritabilité, son goût et son talent pour la satire l'avaient rendu également odieux et redoutable à ses ennemis, la sentence d'exil perpétuel fut confirmée une dernière fois en 1315; et le poëte, après avoir beaucoup voyagé dans presque toutes les parties de l'Italie, se fixa enfin chez Guido da Pollenta, seigneur de Ravenne, où il finit ses jours au mois de septembre 1321, à l'âge de cinquante-six ans. Dans son immortel poëme il se fait prédire par Cacciaguida, son trisaïeul, la misère et la dépendance de ses derniers jours, si humiliantes pour une âme fière. « Tu laisseras, lui dit-« on, tout ce que tu chéris avec le plus de tendresse, et c'est « là le trait que l'arc de l'exil lance avant tout autre; tu « éprouveras quelle est l'amertume du pain d'autrui, et « comme c'est suivre un sentier pénible que de monter et de « descendre par l'escalier de l'étranger [1]. » Il se fait prédire encore, par le même Cacciaguida, l'inimitié qu'il excitera contre lui par l'amertume de ses reproches; mais ces considérations ne l'arrêtent point à côté de celle de sa gloire; « car, dit-il, « si je me montre ami timide de la vérité, je crains de ne « point trouver de vie chez ceux qui appelleront notre temps « le temps antique [2]. »

[1] *Paradiso.* Cant. XVII, v. 55.

Tu lascerai ogdi cosa diletta
Più caramente, e questo è quello strale,
Che l'arco dell' esilio pria saetta.
Tu proverai sì come sà di sale
Il pane altrui, e come è duro calle
Lo scendere e'l salir per l'altrui scale.

[2] *Paradiso.* Ibid. v. 118.

E s' io al vero son timido amico,
Temo di perder vita tra coloro,
Che questo tempo chiameranno antico.



Mme Fournier sc.

DANTE.

Publié par Furne, Paris.

Le poëme du Dante, sur lequel repose sa réputation, est, comme chacun sait, le récit d'un voyage mystérieux au travers des enfers, du purgatoire et du paradis; il assigne pour époque à ce voyage l'année 1300, depuis le lundi saint jusqu'au jour même de Pâques, époque à laquelle Dante était âgé de trente-cinq ans; il parcourt les deux premiers royaumes des morts sous la conduite de Virgile, et le paradis sous celle de Béatrix de Portinari qu'il avait aimée dans sa jeunesse, mais qui était morte en 1290; ce poëme, divisé en cent chants, dont chacun ne passe guère cent cinquante vers, n'excite pas moins notre admiration par l'étonnante conception de ce monde des morts qu'il déploie tout entier à notre vue, que par la majesté de ses tableaux, la profonde sensibilité de quelques-uns des épisodes, et la richesse d'idées et de connaissances qu'il suppose dans l'auteur. Nous avons déjà inséré dans cet ouvrage plusieurs passages du Dante, et c'est d'après lui-même qu'il faut le juger.

Deux écrivains qui sont nés avant la mort du Dante, qui tous deux l'ont enrichi de commentaires, et qui étaient mieux à portée que personne de connaître son histoire, s'accordent à dire que le Dante avait composé les sept premiers chants de son poëme avant son exil [1]. Il me semble qu'il serait difficile de produire une autorité assez forte pour réfuter la leur. Les preuves internes que Maffei, Flaminio del Borgo et quelques autres ont fait valoir contre ce récit, ne sauraient être admises; car il n'est pas douteux que le Dante n'ait retouché tout son ouvrage à plusieurs reprises, et n'y ait ajouté, en divers endroits, des vers analogues à l'époque où il y mettait la dernière main. Le touchant épisode de Francesca de Rimini, le morceau de tout le poëme où il y a le plus de

[1] *Gio. Boccacio, origine, vita, studi e costumi di Dante, dalla* p. 47, ediz. di Firenze, 1723; *e nel suo commentar. Inferno*, Canto VIII. *Et apud Flaminio d el Borgo*, p. 45. — *Benvenuti Imolensis Comment.* Canto VIII, v. 1, p. 1042.

délicatesse et de sensibilité, porte l'empreinte des ménagements que le Dante croyait devoir à Guido de Pollenta, père de Francesca, son protecteur et son hôte à la fin de ses jours[1]. Dans le premier chant, du vers 101 à 111, on trouve une prédiction relative à Cane della Scala, où sa grandeur future est annoncée; prédiction qui n'a guère pu être écrite avant l'année 1318, lorsque Cane fut élu chef de la ligue gibeline. Tous les commentateurs, sans exception, se sont obstinés à supposer que l'on commençait à écrire un poëme par le premier vers, et que l'on suivait jusqu'au dernier, sans jamais retourner en arrière; ce qui, d'après le passage sur Can Grande, devait les porter à conclure que Dante n'avait commencé son immortel ouvrage que trois années avant sa mort; tandis qu'il n'avait pas trop de toute la vigueur de la jeunesse pour en concevoir le plan, et qu'il a dû le commencer pendant qu'il était encore échauffé par les leçons de son maître Brunetto Latini, mort en 1294, et par les encouragements de son ami Guido Cavalcanti, mort avant l'exil du Dante, en 1302.

Une anecdote rapportée par plusieurs auteurs contemporains peut confirmer ce que dit Boccace, que le Dante avait ébauché les sept premiers chants de son poëme avant son exil. Il savait que la copie qu'il en avait laissée à Florence fut vue, non-seulement par Dino Frescobaldi et Dino Compagni, qui la lui renvoyèrent, mais encore par plusieurs autres personnes auxquelles elle suggéra, en 1304, l'idée d'une fête bien étrange. On donnait ordinairement à Florence des fêtes pour le premier jour de mai. « Les habitants « du bourg San-Priano envoyèrent un héraut proclamer dans « toutes les rues, nous dit Villani, que quiconque voulait « savoir des nouvelles de l'autre monde devait se rendre le

[1] *Inferno*. Canto V, v. 73 et suiv.

« premier de mai sur le pont de la Carraia, ou sur les quais « de l'Arno. Ils avaient préparé sur l'Arno des barques sur« montées d'échafauds, qu'ils avaient arrangées comme une « représentation de l'enfer, avec des feux, des supplices et « des martyres. Il y avait des hommes déguisés en démons, « qui faisaient horreur à voir; d'autres étaient nus, et sem« blaient des âmes exposées à divers tourments, avec des « cris horribles, des sifflements et des tempêtes. Le tout en« semble formait un spectacle odieux et épouvantable. Comme « cependant, pour la nouveauté de ce divertissement, une « foule de citoyens s'y étaient rassemblés, le pont, qui était « alors de bois, étant surchargé de cette foule prodigieuse, « tomba avec ceux qui étaient dessus : un grand nombre « d'entre eux furent tués par la chute, ou se noyèrent dans « l'Arno; beaucoup d'autres furent blessés, et ce qui avait « été annoncé par plaisanterie, se changea en vérité : plu« sieurs allèrent savoir des nouvelles de l'autre monde [1]. » Les deux historiens qui racontent cette horrible fête, ne nomment point le Dante; mais comment ne pas supposer que la lecture des premiers chants de son poëme, qu'on lui renvoya de Florence justement à cette époque, fit naître la pensée de représenter ce qu'il avait si bien peint à l'imagination, mais qu'il fallait se garder de soumettre aux sens.

Le Dante fut déterminé sans doute par la publication du jubilé, à choisir l'année 1300 pour son voyage mystérieux, soit qu'il eût entrepris son poëme avant ou depuis cette époque. C'était un moment favorable pour visiter le vaste empire des morts, que le point qui séparait un siècle d'avec l'autre, et les hommes de deux générations. De plus, il y eut dans cette fête séculaire quelque chose qui frappait l'imagination, et qui la forçait à retourner sur le passé. Boniface VIII, se

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 70, p. 403. — *Marchione di Coppo de' Stefani. Delizie degli Eruditi Toscani.* T. X, L. IV, Rub. 243, p. 39.

fondant sur de prétendues traditions, accorda une indulgence plénière pour tous les péchés, à tous ceux qui, s'étant confessés, visiteraient quinze jours de suite les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à Rome. Les Romains seuls, comme ils n'avaient point de pèlerinage à faire pour y arriver, au lieu de quinze, durent les visiter trente jours de suite. Chaque vendredi et chaque jour de fête, on exposait à la vénération des pèlerins le suaire du Christ, recueilli par sainte Véronique. Quoique Boniface, comme nous l'avons vu, inspirât peu de respect ou d'affection au monde chrétien, l'Église entière n'eut aucun doute sur l'efficacité des indulgences qu'il accordait; et de toutes les parties de la chrétienté, les hommes de tous les rangs se portèrent en foule à Rome, pour recueillir ces grâces spirituelles. Giovanni Villani, qui fit lui-même ce pèlerinage, assure que, pendant toute la durée de l'année, il y eut constamment à Rome deux cent mille étrangers qui arrivaient, visitaient les églises, et repartaient pour être remplacés par d'autres [1]. Ces flots d'étrangers qui se réunissaient en un même lieu, de toutes les parties du monde; qui se pressaient, se heurtaient, pour se préparer à se présenter devant le Juge suprême, ne ressemblaient point mal à cette foule toujours nouvelle, que le Dante voyait se présenter pour passer l'Achéron.

Ed avanti che sien di la discese,
Anche di quà nuova schiera s' aduna [2].

On ne sait pas mieux l'époque à laquelle le Dante publia son poëme, que celle à laquelle il commença de l'écrire. Nous avons déjà remarqué qu'il y fit de nouvelles additions en 1318; et peut-être continua-t-il jusqu'au moment de sa mort. Avant l'invention de l'imprimerie, l'époque où un ou-

[1] *Giovanni Villani.* L. VIII, c. 36, p. 367. — Ce fut au retour de ce voyage, l'esprit frappé de ce que sa génération avait en quelque sorte défilé sous ses yeux, que Villani entreprit d'écrire son histoire. — [2] *Inferno*, Canto III, v. 116.

vrage cessait d'être la propriété de l'auteur pour devenir celle du public, n'était point aussi marquée qu'aujourd'hui; et les ouvrages du Dante étaient sans doute connus de plusieurs personnes, longtemps avaut qu'il y eût mis lui-même la dernière main. Franco Saccheti raconte que le peuple les chantait à Florence avant que le Dante fût exilé [1], et que ce poëte ne pouvait pas retenir sa colère, quand il entendait défigurer ses vers par un maréchal ou par un ânier, qui ne le connaissaient pas.

Quelle qu'eût été la sévérité des Florentins envers le Dante, et l'injustice de leurs jugements, la publication de son poëme éleva, après sa mort, ce citoyen illustre au rang qu'il méritait d'occuper. De toutes parts, on entreprit de le commenter; les fils du Dante, Pierre et Jacob, furent les premiers qui l'enrichirent de leurs notes. Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, rassembla, en 1350, les six hommes qu'il jugea les plus savants de toute l'Italie, deux théologiens, deux philosophes et deux antiquaires florentins, pour qu'ils écrivissent un commentaire sur la *Divine Comédie* [2]. Une chaire fut fondée à Florence, en 1373, pour commenter le Dante, et Boccace fut le premier professeur de cette science nouvelle; une autre chaire fut établie à Bologne pour le même objet, et Benvénuto d'Imola, dont nous avons les commentaires, y fut le premier professeur. Les Florentins redemandèrent à plusieurs reprises, mais toujours inutilement, les cendres du Dante, aux successeurs de Guido de Pollenta; ils frappèrent des médailles en son honneur, et ils couronnèrent solennellement de lauriers sa statue dans leur baptistère.

Le Dante a réuni des connaissances si variées, qu'il suffirait

[1] Franco Saccheti, Florentin, est né en 1335, et mort vers 1400; son témoignage est donc d'un assez grand poids sur la date des publications du Dante. — Comme l'ânier interrompait ses vers pour crier *Arri* en fouettant ses ânes, Dante le frappa, et lui dit : *Cotesto arri non vi misi io*. Novelle LII et LIII, ediz. Veronese, 1798, p. 119-122. — [2] *Tiraboschi*. T. V, L. III, p. 458.

seul à prouver les progrès que les sciences et la philosophie avaient faits de son temps ; mais beaucoup d'autres suivaient la même carrière, et quoiqu'il y ait entre eux et le Dante la différence qui existe toujours entre les talents et le génie, cependant on peut voir par eux que l'amour de l'étude et l'ambition de la gloire littéraire étaient universellement répandus, et que si le Dante s'est élevé au-dessus de son siècle, c'est qu'il s'est élevé aussi au-dessus de la nature humaine.

De cette foule nous ne choisirons qu'un seul homme, Guido Cavalcanti, en même temps poëte, philosophe et chef de parti. Boccace nous dit de lui, dans une de ses Nouvelles[1] : « qu'il était un des meilleurs logiciens qu'il y eût au monde, « et très versé dans la philosophie naturelle. Il était plein « d'amabilité et de goût ; il parlait avec grâce ; il savait mieux « que personne faire tout ce qui convient à un gentilhomme ; « de plus, il était fort riche, et disposé à traiter avec géné« rosité ceux qu'il croyait le mériter. Mais ses spéculations « l'éloignaient quelquefois de tout commerce avec les hommes ; « et comme il tenait un peu des opinions des Épicuriens, on « disait parmi le vulgaire que tant d'études n'avaient eu « pour but que de rechercher s'il pourrait trouver que Dieu « n'existait point. » Les poésies de Guido, la seule chose qui nous soit restée de lui, ne confirment point cette accusation d'athéisme : mais elle pesait déjà sur son père ; et Dante lui-même l'avait admise, puisque, malgré son amitié pour Guido, il a placé Cavalcante Cavalcanti dans l'enfer, parmi les hérétiques épicuriens, et à côté de Farinata des Uberti. C'est pendant qu'il parle à celui-ci qu'il voit paraître Cavalcanti. Le vieillard se lève pour chercher son fils, étonné que, dans une carrière de gloire, il ne soit pas placé à côté du Dante.

[1] *Decamerone Giornata VI.* Novella 9.

Une réponse ambiguë du Dante le glace d'effroi; il croit son fils mort: « La douce lumière céleste, s'écrie-t-il, ne frappe- « t-elle donc plus ses yeux? » et comme le Dante hésite à répondre, il tombe renversé dans les flammes, et ne reparaît plus. Le Dante hésitait sans doute, parce qu'à cette époque même Guido était malade, et qu'il ne tarda pas à mourir. Cependant, après son entretien avec Farinata, il charge celui-ci de rassurer ce père malheureux, et de lui dire que son fils est encore au nombre des vivants [1].

Il nous reste enfin à parler des historiens du XIII[e] siècle, et de ceux qui, témoins des dernières années de cette période, quoiqu'ils aient écrit dans le XIV[e], doivent être considérés comme contemporains. Aucun autre pays au monde n'en a produit un aussi grand nombre que l'Italie; à peine trouvons-

[1] *Inferno*. Canto X, v. 52.

Allor surse alla vista scoperchiata
Un' ombra, lungo questa, infino al mento
Credo, che s' era inginocchion levata.
D'intorno mi guardò, come talento
Avesse di veder, s'altri era meco :
Ma, poi che'l suspicar fu tutto spento,
Piangendo disse, se per questo cieco
Carcere vai, per altezza d'ingegno,
Mio figlio ov' è, e perchè non è teco?
Ed io à lui : da me stesso non vegno :
Colui, ch' attende là, per quì mi mena,
Forse cui Guido vostro ebbe a disdegno.
Le sue parole, e'l modo della pena
M' avevan di costui già letto il nome:
Però fu la risposta così piena.
Di subito drizzato, gridò : come
Dicesti, egli ebbe? *non viv' egli ancora?*
Non fiere gli occhi suoi lo dolce lome?
Quando s' accorse d'alcuna dimora,
Ch' io faceva dinanzi alla risposta,
Supin ricadde, e più non parve fuora.

. . . .

Allor, come di mia colpa compunto
Diss' io, ora direte a quel caduto
Che 'l suo nato è coi vivi ancor congiunto.

nous une ville qui n'ait son historien, et quelques-unes, comme Florence et Padoue, en peuvent compter quatre, cinq, et davantage : aussi, depuis la fin du règne de Frédéric II, l'histoire prend-elle un autre caractère ; une connaissance approfondie des faits, une vérité parfaite dans les détails, une naïveté pleine de grâce, un mouvement qui provient des sentiments les plus vrais, sont les caractères de plusieurs historiens de cette époque : ce sont ces traits qui rendraient leur lecture agréable, lors même qu'on ne mettrait aucun prix à être instruit des événements qu'ils rapportent ; ils laissent loin derrière eux ces chroniques fastidieuses dont nous avons fait usage pour commencer notre travail, et où nous faisions de vains efforts pour trouver de loin en loin quelque mouvement de vie, au milieu de la plus monotone sécheresse.

Les notes par lesquelles nous avons constamment justifié nos récits, ont déjà pu apprendre au lecteur les noms et les ouvrages des historiens italiens de cette époque ; une énumération plus détaillée le fatiguerait en pure perte[1]. Nous nous contenterons d'appeler l'attention du lecteur sur un ou deux de ceux qui ont fixé la langue de leur patrie, et de ceux qui, employant toujours la langue savante, se sont rapprochés les premiers de l'élégance et de la pureté des classiques latins, qu'ils prenaient pour modèles.

Le mérite de ces deux classes d'historiens est fort différent : la naïveté et la grâce appartiennent exclusivement aux premiers, tandis que les seconds, avec plus d'étude et plus de savoir, n'ont jamais été exempts d'affectation et de pédanterie. Aussi la lecture de Villani intéresse-t-elle toujours, tandis que Ferrétus de Vicence, et Albertino Mussato, malgré

[1] On peut lire, sur les historiens italiens, les préfaces à chacun d'eux dans la collection de Muratori, et les deux chapitres de Tiraboschi. T. IV, L. II, c. 6, p. 295 ; T. V, L. II, c. 6, p. 362.

l'amertume satirique du premier et l'éloquence du second, sont souvent fatigants.

La langue italienne, que le Dante avait rendue si propre à la plus sublime poésie, fut employée dans le même temps par Ricordano Malaspina, Giovanni Villani, Dino Compagni, et l'anonyme de Pistoia, pour écrire en style soutenu dans la prose la plus correcte et la plus élégante ; de sorte que ces premiers pères de la littérature sont cités encore aujourd'hui pour leur autorité grammaticale, ou, ainsi que l'expriment les Italiens, comme faisant *texte de langue*. Giovanni Villani, de tous le plus célèbre, et à juste titre, embrasse en douze livres l'histoire de sa patrie, depuis son origine jusqu'à l'année 1348, qu'il mourut. Nous avons cité d'assez longs passages de son histoire pour le faire connaître à nos lecteurs. L'année de sa naissance n'est pas connue; mais en 1300, à l'époque du jubilé, il était déjà parvenu à un âge adulte : il voyagea en France et dans les Pays-Bas, pendant les années 1302 et 1304 [1] ; aussi raconte-t-il, d'une manière circonstanciée, les révolutions de ces contrées, et les guerres de Philippe-le-Bel avec le comte de Flandre. Il exerça l'office de prieur à deux reprises, en 1316 et 1320 ; plusieurs autres magistratures et d'importantes ambassades lui furent confiées par sa patrie : il prit part aussi au service militaire dans la guerre contre Castruccio ; et au milieu de ces occupations variées, il était en même temps engagé dans le commerce, en sorte qu'en 1345, se trouvant ruiné par la faillite de la maison Bonacorsi, il fut dans sa vieillesse traîné en prison pour dettes [2]. Cette vie agitée donna de nouveaux moyens à Villani d'étudier les hommes, et de les bien peindre. Les historiens de la Grèce avaient, comme lui, parcouru toutes les

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 58 et 78. — [2] *Elogi d'illustri Toscani del Dott. Pietro Massai.* T. I. *Ap. Tiraboschi l. c.*

carrières publiques et privées; et, sous plus d'un rapport, Villani est digne d'être comparé à Hérodote.

On reproche à Villani d'avoir pillé, sans jamais la citer, l'histoire de Ricordano Malaspina, qui finit en 1280, époque de la mort de son auteur : cette histoire, en effet, se trouve souvent copiée mot à mot dans Villani; et en revanche, Villani a été copié de la même manière par Machione di Coppo Stéfani, qui, après avoir adopté l'ouvrage de son prédécesseur, l'a prolongé jusqu'à l'année 1385, où il mourut[1]. Ce double plagiat n'était sans doute pas considéré alors comme il le serait aujourd'hui : chaque auteur, en faisant une chronique manuscrite pour l'usage de sa famille et de ses amis, s'occupait de l'authenticité des faits, et non de la gloire que sa rédaction pourrait ou non lui mériter auprès du public; or, pour les temps antiques, il ne pouvait jamais les citer que sur le témoignage d'autrui. Nous sommes toujours trop disposés à oublier que l'invention de l'imprimerie a complétement changé la tâche des auteurs et leurs relations avec leurs lecteurs.

Dans d'autres parties de l'Italie, on n'avait point encore adopté le dialecte florentin comme langue universelle : aussi trouvons-nous quelques historiens du XIII[e] et du XIV[e] siècle qui emploient dans leur récit le dialecte de leur patrie, alors considéré peut-être comme aussi élégant que le toscan, tandis qu'à présent il n'est plus qu'un patois. Mattéo Spinelli de Giovénazzo, gentilhomme apulien, le plus ancien de tous les écrivains italiens, a employé dans ses journaux, qui s'étendent de l'an 1250 à l'an 1268, la langue napolitaine, telle à peu près qu'on la parle aujourd'hui[2]. Un anonyme pisan, contemporain du comte Ugolino et de Guido de Montéfeltro,

[1] Cette histoire a été publiée dans les T. VII et suivants *delle Delizie degli Eruditi Toscani da Fr. Idelfonso da San Luigi, Carmelitano scalzo.* Firenze 1776. — [2] T. VII, *Scr. Ital.*

nous a laissé des fragments curieux de l'histoire de sa patrie, écrits dans un dialecte pisan, qui n'est plus en usage nulle part [1]. De même, au milieu du XIVe siècle, l'historien de Cola di Rienzo écrivit son journal en langue *romanesca*, qui ressemble plus encore au patois napolitain qu'à celui qu'emploie aujourd'hui le bas peuple de Rome [2].

La barbarie des dialectes que l'on parlait dans le reste de l'Italie, et l'affectation qu'on aurait reprochée à un Lombard ou à un Sicilien qui aurait voulu écrire en langue florentine, forcèrent presque tout le reste des historiens du XIIIe siècle à employer la langue latine. Mais, tandis que plusieurs ne connaissaient et n'employaient de cette langue que le style barbare des notaires, quelques hommes d'un esprit distingué, qui avaient embrassé avec ardeur l'étude de la littérature, firent reparaître, presque dans sa pureté, la langue des orateurs et des poëtes de Rome. Ils chassèrent cette foule de mots que l'usage du barreau avait fait adopter surtout de l'allemand et de l'italien ; et ils s'imposèrent la règle, qui souvent dégénérait en affectation, de n'employer aucune expression si elle n'était justifiée par l'exemple des écrivains du siècle d'Auguste. A la tête de ces restaurateurs de la langue latine, il faut placer Jean de Cerménate, notaire milanais [3], Albertinus Mussatus de Padoue [4], et Ferrétus de Vicence [5]. L'élégance de leur style, aussi bien que leurs poésies historiques, leur acquirent beaucoup de gloire dans leur siècle. Il nous serait difficile aujourd'hui de partager cet enthousiasme pour des compositions dans une langue morte, où l'on ne sent presque jamais le feu de l'originalité et l'impulsion du génie, mais au contraire le travail pénible de l'imitation. Cependant

[1] *Fragmenta hist. Pisanæ.* T. XXIV, p. 643. — [2] *Antiq. Ital. med. ævi.* T. III, p. 251. — Voyez aussi *gli Annali di Ludovico Monaldeschi*, écrits dans la même langue. *Script. Ital.* T. XII, p. 529. — [3] *Script. Rer. Ital.* T. IX, p. 1223. — [4] *Ibid.* T. X, p. 1. — [5] *Ibid.* T. IX, p. 935.

il ne faut pas oublier que c'est aux efforts de ces littérateurs, et à l'enthousiasme du public pour eux, que nous avons dû le développement du génie de Pétrarque et de Boccace, et ensuite, par les soins de ces derniers, le rétablissement de l'ancienne littérature, qu'ils arrachèrent à l'oubli et à la destruction. Sans eux, nous ne jouirions point aujourd'hui de l'héritage de l'antiquité.

CHAPITRE IV.

État de la Lombardie. — Affaires de l'Église, translation du Saint-Siége à Avignon. — Siége de Pistoia. — Condamnation de l'ordre des Templiers.

1300-1308.

Nous avons, depuis quelque temps, arrêté nos regards presque exclusivement sur la Toscane. Le grand intérêt que les historiens florentins ont su répandre dans leurs récits, le caractère vraiment remarquable de leurs compatriotes, et l'influence de leur république, toujours croissante, pendant plusieurs siècles, sur la politique du monde civilisé, placent Florence sur le devant de la scène, dans toute histoire des peuples d'Italie. Ainsi l'on ne peut écrire l'histoire de la Grèce sans la rapporter à la république d'Athènes, et sans rechercher plutôt les relations de tant d'états indépendants avec cette ville illustre, que les détails de leurs révolutions intérieures.

Cependant, au commencement du quatorzième siècle, la Lombardie et toute la partie de l'Italie qui est située au nord des Apennins furent agitées par de si grandes révolutions, que nous sommes obligés de reporter notre attention sur elles. Mais cette attention ne nous amène point à un résultat satis-

faisant ; elle ne peut suffire pour nous faire connaître les détails, ou saisir l'ensemble de l'histoire la plus compliquée que l'univers ait présentée dans aucun temps ou dans aucune contrée. Quand on arrête pour la première fois ses regards sur cette histoire, on est frappé d'une sorte de vertige, tel que celui qu'on éprouve en contemplant d'une très grande hauteur une foule qui s'agite dans la plaine : tous les individus sont entraînés par un mouvement rapide et continuel ; des passions inconnues les animent ; ils se pressent, ils se croisent, ils se devancent, ils se combattent ; l'œil ne peut point les suivre ou les distinguer l'un d'avec l'autre.

Mais l'histoire particulière, l'histoire détaillée de chaque ville d'Italie, vient attacher des noms à chacun de ces personnages ; elle nous révèle le secret de chaque caractère, le motif particulier qui le fait agir ; elle développe des passions généreuses, des pensées profondes, des projets élevés dans chacun de ces groupes que notre première vue avait jugés si petits. Plus nous les étudions, plus nous nous assurons qu'en politique il n'y a point de grandeur relative, et que toutes les fois qu'on dispute de la liberté et de la souveraineté, soit dans un village, soit dans l'empire du monde, les intérêts sont toujours les mêmes, c'est-à-dire les plus grands et les plus nobles que le cœur humain puisse admettre ; les talents sont les mêmes aussi, et l'étude de l'homme est aussi complète. Cette agitation universelle, cette vivacité des passions, cette importance de chaque individu, ont fait de l'histoire de l'Italie une source inépuisable d'instruction pour les érudits. Il n'y a aucune ville qui n'ait au moins trois ou quatre historiens, souvent bien davantage ; et chacun de ces historiens présente un intérêt d'autant plus grand, qu'il est plus volumineux, et qu'il a écrit avec plus de détails. La seule collection des écrivains italiens du moyen âge antérieurs au XVIe siècle contient ceux de soixante-huit villes ou régions : on a fait

depuis plusieurs suppléments à cette collection; mais on n'y a point fait entrer les écrivains bien plus volumineux des trois derniers siècles. La bibliographie historique de l'état pontifical contient, en un gros volume in-quarto, les noms seulement des historiens particuliers de soixante et onze villes encore existantes dans l'état de l'Église, et de seize villes détruites[1]. Plusieurs siècles d'un travail assidu ne suffiraient pas pour les lire tous.

Ce qui augmente la confusion pour la Lombardie, c'est qu'au commencement du XIV[e] siècle, la plupart des villes étaient gouvernées par un seigneur ou tyran; car les Italiens, de même que les Grecs avant eux, employaient ces deux noms comme synonymes; qu'en même temps un autre seigneur détrôné ourdissait, du lieu de son exil, des complots contre sa patrie, et que l'un et l'autre s'alliaient tour à tour au parti des nobles ou au parti du peuple, aux Guelfes ou aux Gibelins, en sorte que chacune de ces principautés était une scène continuelle de désordres et de révolutions.

On est accoutumé à considérer le gouvernement monarchique comme garantissant aux peuples plus de repos et de sécurité: c'est même le dédommagement qu'on leur présente toujours en compensation des droits qu'on les invite à sacrifier. Il s'en faut bien cependant que les principautés de Lombardie jouissent d'une tranquillité égale à celle des républiques; mais leur organisation n'était encore garantie ni par les lois ni par l'opinion publique. Le chef de l'état n'était encore aux yeux de tous que le dépositaire d'un pouvoir confié par le peuple pour l'avantage du peuple: dès qu'il en abusait, il n'était secondé par aucun système d'obéissance passive qui pût le soustraire au reproche d'usurpation et de

[1] *Bibliografia storica delle Città e luoghi dell Stato Pontificio.* Roma, 1792, 1 vol. in-4°.

tyrannie; aucun droit héréditaire n'était reconnu ou même supposé dans la famille régnante. Il semble qu'il aurait été facile d'établir la croyance à un droit semblable, dans un pays où tant d'autres prérogatives étaient héréditaires, où la noblesse conservait, même en dépit des lois, une si haute influence; où la transmission héréditaire des fiefs avait accoutumé à l'obéissance héréditaire des vassaux. Il aurait été heureux, sans doute, que cette croyance s'établît; car, lorsqu'un peuple a perdu sans retour toute chance de vivre libre, le repos d'une monarchie régulière est peut-être le seul bien qui soit encore à sa portée. Mais les petits monarques de chaque ville s'opposaient eux-mêmes à ce que leur pouvoir fût attribué à un droit héréditaire, parce que l'hérédité aurait presque toujours été rétorquée contre eux. Ceux qui avaient succédé à une république avaient abaissé des nobles plus anciens et plus illustres qu'eux; ceux qui avaient succédé à d'autres seigneurs n'avaient tenu aucun compte du droit de leurs prédécesseurs, et se sentaient intéressés à le nier. Ils se disaient donc mandataires du peuple : ils ne prenaient jamais le commandement d'une ville, lors même qu'ils l'avaient soumise par les armes, sans se faire attribuer solennellement par les anciens ou par l'assemblée du peuple, selon que les uns ou les autres se montraient plus solides, le titre et les pouvoirs de seigneur général, pour un an, pour cinq ans, ou pour toute leur vie, avec une paie fixée, qui devait être prise sur les deniers de la communauté. Ainsi l'archevêque Othon Visconti, qui gouvernait Milan, prépara de son vivant même les voies à son neveu Mattéo, pour lui succéder. En 1287, il le fit élire par le peuple de Milan, qui le nomma capitaine pour une année; en 1290, il lui fit conférer la même dignité par les villes de Novare et de Verceil; et en 1294, après avoir obtenu pour lui, du roi des Romains Adolphe de Nassau, le titre de vicaire impérial en Lombardie, il obtint du

peuple une autorisation pour accepter ce titre [1]. Après ces précautions, lorsque l'archevêque Othon mourut, en 1295, âgé de quatre-vingt-huit ans, son neveu Mattéo se trouva déjà investi du pouvoir, et n'éprouva aucune difficulté pour lui succéder. Un seigneur nouveau avait plus grand soin encore de se faire revêtir par le peuple lui-même de l'autorité qu'il voulait exercer. Ainsi Alberto Scotto se fit nommer, en 1290, par l'assemblée du peuple de Plaisance, capitaine et seigneur général de cette ville [2]. Ainsi Ghiberto de Correggio, en 1303, étant entré à Parme, comme pacificateur, avec les Crémonais, après avoir excité une sédition, et fait crier dans les rues par ses partisans : *Vive le seigneur Ghiberto !* eut soin de faire assembler le grand conseil le même jour, pour s'y faire proclamer seigneur, défenseur et protecteur de la cité et du peuple de Parme. Il reçut l'investiture de cette dignité par la tradition de l'étendard de la vierge Marie et du drapeau de carroccio ; et il la fit confirmer encore le lendemain par les délibérations du conseil général [3].

Si ce respect pour la souveraineté du peuple avait pu être accompagné d'un respect égal pour sa liberté, nul doute que la Lombardie n'eût pu trouver un sort heureux par le mélange, dans son gouvernement, des formes monarchiques avec les formes républicaines. Les magistratures populaires, les conseils, les assemblées nationales qui existaient encore, auraient suffi pour tempérer l'autorité monarchique, si les nouveaux seigneurs n'avaient pas pris à tâche d'avilir ces corps. D'autre part, le prince aurait été maintenu par la garantie nationale : il aurait invoqué en sa faveur l'appui des lois ; et sa force constitutionnelle aurait été protégée par un peuple heureux et libre. Mais les usurpateurs embrassent rarement dans

[1] *Tristani Calchi historiæ Patriæ.* L. XVIII, p. 382 ad p. 390, *apud Grævium,* T. II. — [2] *Chronicon Placentinum.* T. XVI, p. 483. — [3] *Chronicon Parmense.* T. IX, p. 847.

leurs vues un si long avenir : la résistance leur est odieuse ; et ils s'empressent de détruire le pouvoir qui met des limites à leur autorité, encore qu'ils sachent que ce même pouvoir s'armera aussi en leur faveur contre leurs ennemis. Les seigneurs de Lombardie gouvernaient despotiquement ; mais leur existence était courte comme celle des despotes. Leurs parents ou leurs amis conspiraient contre eux ; leurs ennemis les attaquaient à force ouverte, et le peuple les abaissait quelquefois aussi rapidement qu'il les avait élevés.

Le Piémont, dans la dernière moitié du XIIIe siècle, avait été témoin de deux révolutions, qui avaient précipité deux souverains du faîte des grandeurs à la plus misérable des conditions humaines. Boniface, comte de Savoie, auquel Guichenon donne encore les titres de duc de Chablais et d'Aoste, de seigneur de Bugey et de Tarentaise, de marquis de Suse et d'Italie, et de prince de Piémont, n'était pas, il est vrai, souverain de toutes les provinces dont son historien lui accorde un peu légèrement les titres [1] ; mais il joignait à la Savoie, et à de vastes possessions au-delà des Alpes, la seigneurie de Turin et de plusieurs villes du Piémont. Les habitants de Turin cependant, lassés de son gouvernement, chassèrent tout à coup ses officiers de leurs murs, et lui déclarèrent la guerre. Boniface, qui était en Savoie, passa les monts en 1262, et s'avança jusqu'à Rivoli, pour réduire les révoltés ; il y fut surpris et fait prisonnier par les républicains qui avaient été ses sujets : il fut gardé dans leurs fers jusqu'à sa mort, qui arriva l'année suivante, sans que tous les efforts des amis de sa puissante maison pussent obtenir qu'on le remît en liberté.

Les marquis de Montferrat portaient un nom plus illustre encore peut-être que les comtes de Savoie : l'origine des uns et des autres est également enveloppée de ténèbres ; mais le

[1] Guichenon, Histoire généalogique de la Maison de Savoie. T. I, c. 11, p. 277.

rôle brillant que plusieurs marquis de Montferrat avaient joué dans la Terre-Sainte et à Constantinople, la possession du royaume de Thessalonique, qui leur avait été accordée lors de la division de l'empire d'Orient, et l'alliance récente de Yolande, fille du marquis Guillaume, avec l'empereur Andronic Paléologue, avaient élevé ce marquis au rang des premiers princes de l'Italie. Outre les fiefs qu'il possédait par droit héréditaire, il était, en 1290, capitaine et seigneur général de Pavie, Novare, Verceil, Tortone, Alexandrie, Albe et Yvrée. Il désirait réduire également sous sa dépendance la ville d'Asti, la plus belliqueuse, la plus riche et la plus commerçante des républiques du Piémont. D'autre part, les Visconti, seigneurs de Milan, jaloux de sa puissance croissante, favorisaient secrètement la ville d'Asti. Celle-ci ne se contenta pas de leur assistance; elle chercha des alliés parmi les sujets eux-mêmes du marquis Guillaume : elle fit entre autres des avances aux Alexandrins, qui paraissaient las de la domination de ce prince; les habitants d'Asti leur offrirent trente-cinq mille florins, s'ils voulaient chasser leur seigneur général et entrer en ligue avec eux. Guillaume, averti de cette négociation, accourut devant Alexandrie : quoique la ville fût déjà soulevée, il ne balança point à y entrer avec une suite peu nombreuse, soit qu'il comptât sur l'effet que produirait sa présence, ou que des traîtres lui eussent promis l'assistance d'un parti qu'ils tournèrent ensuite contre lui. Guillaume, cependant, ne fut pas plus tôt arrivé devant la maison commune, qu'il fut saisi et jeté en prison; on fit construire pour lui une cage de fer, dans laquelle on l'exposa aux yeux du public comme une bête féroce. Pendant dix-huit mois, il traîna sa malheureuse existence dans cette cage, jusqu'en 1292 qu'il mourut de douleur[1]:

[1] *Gulielmi Venturæ Chronicon Astense*, c. 14, T. XI, p. 169. — *Benvenuti de Sancto Georgio hist. Montisferrati*. T. XXIII, p. 403.

Une troisième catastrophe devait bientôt étonner aussi la Lombardie, et prouver de nouveau l'instabilité du pouvoir des seigneurs : c'était la chute de la maison Visconti. Mattéo Visconti, qui en était le chef, avait profité de la mort du marquis Guillaume, et de la grande jeunesse de son fils Jean, pour étendre sa domination sur le Montferrat. Il avait forcé les peuples, par ses armes, à lui déférer le titre de capitaine général de la province, dans la ville de Casal Saint-Evasio, qui en était la capitale. Il avait ensuite contraint le jeune marquis Jean à confirmer ce pouvoir usurpé par un traité ; et ce prince lui-même avait été réduit à se mettre pour cinq ans sous la tutelle de l'ennemi de sa famille [1].

Mattéo Visconti s'était en même temps fortifié par des alliances qui semblaient devoir lui garantir une longue prospérité. En 1298, il avait fait épouser sa fille à Albuino della Scala, fils d'Alberto, seigneur de Vérone, et le plus puissant des chefs du parti gibelin. Deux ans après, Mattéo contracta une alliance qui paraissait plus brillante encore. Il fit épouser à son fils Galéazzo une fille du marquis Azzo d'Este, veuve de Nino de Gallura, le chef des Guelfes de Pise. Cette princesse avait été promise à Alberto Scotto, seigneur de Plaisance ; mais Mattéo, qui mettait la plus haute importance à s'allier au marquis d'Este, seigneur, à cette époque, de Ferrare, Modène et Reggio, supplanta le seigneur de Plaisance, et contracta une étroite union avec le chef le plus puissant du parti guelfe en Lombardie [2].

Alberto Scotto n'oublia point l'injure qu'il venait de rece-

[1] *Tristani Calchi histor. Patriæ*. L. XVIII, p. 388. — [2] *Chronicon Estense*. T. XV, p. 348. — *Chronicon Parmense*. T. IX, p. 341. — *Dante Purgatorio*. Cant. VIII, v. 70 et suiv. Le poëte reproche à Béatrix d'Este ces secondes noces avec assez d'amertume. Il paraît même préférer la maison des Visconti de Pise, souveraine de Gallura depuis plusieurs siècles, aux Visconti de Milan, usurpateurs qui devaient bientôt être renversés. Les historiens milanais, surtout Corio et Mérula, se fâchent à cette occasion contre le Dante. Nous avons dit ailleurs que, quoique ces maisons portassent le même nom, elles n'avaient point une origine commune.

voir : s'il différa sa vengeance, ce ne fut que pour la rendre plus éclatante. Il forma contre Visconti une ligue des seigneurs qui gouvernaient en Lombardie les villes du second ordre. Le premier qu'il y fit entrer fut Philippone, comte de Langusco, qui, depuis quelques années, s'était rendu maître de Pavie, d'où il avait chassé un autre seigneur, Manfred Beccaria, avec sa faction. Philippone avait, comme Alberto Scotto, à se venger des Visconti, et pour une injure presque semblable. Mattéo avait autrefois promis sa fille en mariage au fils de Philippone ; mais, enorgueilli par de plus hautes alliances, il venait, en 1302, de lui manquer de parole, et de la marier à un autre. Alberto Scotto s'associa ensuite Antonio Fisiraga, tyran de Lodi ; Corrado Rusca, tyran de Como ; Venturino Benzone, tyran de Crème ; la famille des Cavalcabo, qui dominait à Crémone ; celle des Brusati, qui dominait à Novare ; et celle des Avvocati, qui dominait à Verceil. Enfin le marquis Jean de Montferrat, dépouillé depuis longtemps de ses états par les Visconti, se joignit à la même ligue.

Les confédérés rassemblèrent leur armée dans la Ghiara d'Adda, auprès du village de Lavania. Les della Torre, exilés de Milan depuis vingt-cinq ans, s'empressèrent de se joindre à eux. Plusieurs nobles milanais, ennemis secrets de Mattéo Visconti, vinrent aussi grossir leur camp ; tandis que d'autres, devenus suspects de méditer une défection semblable, furent jetés dans les fers. Parmi ces derniers, Mattéo n'épargna point son propre oncle, Pierre Visconti. Il sortit ensuite de Milan à la tête d'une partie des troupes qu'il avait rassemblées ; mais il fut obligé de laisser son fils Galéazzo dans la ville, avec deux mille hommes, pour contenir les Milanais, qui, loin de le seconder, faisaient retentir des cris de liberté à ses oreilles [1].

[1] *Annales Mediolanens. Anonimi.* T. XVI, c. 74, p. 688. — *Galvan. Flammæ Manipul. Florum.* T. XI, c. 341, p. 717. — *Chron. Parmense*, p. 843. — *Tristani Calchi his-*

Bientôt la rébellion éclata aussi dans les campagnes ; et Visconti, entouré d'ennemis, et ne voyant point arriver les secours qu'il avait fait demander au marquis d'Este, accepta l'entremise de quelques ambassadeurs vénitiens, et consentit à traiter avec ses adversaires. Cependant les conditions qu'on lui offrait étaient dures. Tous les exilés devaient être rappelés dans leur patrie ; et Mattéo, déposant le pouvoir suprême, devait vivre l'égal et non plus le maître de ses concitoyens. Il s'y soumit ; et, licenciant son armée, il se retira dans le château de Saint-Columban, qui lui appartenait. Avant que ce traité fût connu à Milan, le fils de Mattéo, Galéazzo, fut forcé par le peuple révolté à sortir de la ville, où l'on proclama le rétablissement de la république et de la liberté. Par un décret du peuple, tous les della Torre furent rappelés dans leur patrie ; et, peu après, tous les Visconti furent enveloppés dans une sentence d'exil.

Cette révolution renouvela, dans la partie supérieure de la Lombardie, les partis guelfe et gibelin, dont on commençait à mettre les noms en oubli. Les Visconti étaient considérés comme gibelins, et les della Torre comme guelfes ; mais les uns et les autres, pendant le temps de leur domination, avaient peu consulté cet esprit de parti dans les alliances qu'ils avaient formées. Alberto Scotto, pour donner plus de consistance au nouveau gouvernement et à sa propre autorité, s'annonça comme le zélé partisan des Guelfes, et il proposa une ligue guelfe entre les villes qui l'avaient assisté contre les Visconti. En effet, des députés de ces villes se rassemblèrent à Plaisance, au mois de juillet ; et là, une alliance fut pro-

toriæ Patriæ. L. XVIII, p. 398.—*Bernardino Corio delle historie Milanesi*. P. II, p. 160. — *Giorgio Giulini Memorie della città e campagna di Milano*. T. VIII, L. LIX, p. 534. *Georgii Merulæ Alexandrini Antiq. Vicecomitum*. L. VI, *apud Grævium* T. III, p. 118. — *Paulus Jovius in Mathæum Magn*. Ibid. p. 278. — *Petri Azarii Chronicon de gestis in Lombardia*. T. XVI, c. 11, p. 301. — *Chronic. Placentinum*. T. XVI, p. 484.

clamée entre Milan, Plaisance, Pavie, Bergame, Lodi, Asti, Novare, Verceil, Crème, Come, Crémone, Alexandrie et Bologne. Alberto Scotto fut déclaré chef de cette ligue, et en même temps, comme pacificateur de la Lombardie, il fut autorisé à engager, ou, s'il le fallait, à forcer toutes les villes à rappeler leurs exilés[1].

Mais le pouvoir d'Alberto Scotto ne fut pas de longue durée, et la ligue même qu'il venait de former tourna bientôt ses forces contre lui. L'esprit de parti, qu'il avait ranimé, acquit trop de véhémence pour qu'il pût le soumettre à sa politique. Les Guelfes prirent de la jalousie de ce qu'Alberto accueillait et rassemblait autour de lui les émigrés de tous les partis. Ils le forcèrent l'année suivante, ainsi que les villes d'Alexandrie et de Tortone, à quitter leur alliance. Albert offrit alors ses secours aux Visconti, pour rentrer dans Milan, dont il les avait fait chasser; mais il se trouva moins en état de les servir qu'il ne l'avait été de leur nuire. Il s'unit cependant à eux, aux seigneurs de Mantoue et de Vérone, et enfin à Ghiberto de Correggio, qui venait de se faire nommer seigneur et défenseur de Parme.

1304. — En 1304, les troupes de la ligue guelfe vinrent attaquer Alberto Scotto dans Plaisance; et comme cette ville, qu'il gouvernait depuis quatorze ans, était lasse de son autorité, une sédition éclata en même temps contre lui dans ses murs. Les citoyens de Crémone et de Lodi, qui ne voulaient pas exposer au pillage et à la ruine une ville voisine qui avait été longtemps leur alliée, se retirèrent et laissèrent Alberto Scotto se battre comme il pourrait avec ses sujets. Toute l'armée guelfe suivit l'exemple des Crémonais. Mais Ghiberto de Correggio, au contraire, qui était accouru de Parme avec deux mille soldats, pour protéger Alberto, entra dans la ville

[1] *Chronic. Parmense. T. IX.*

comme médiateur, et donna le conseil à son ami de s'en éloigner au plus vite avec ses enfants, pour se soustraire à la fureur des révoltés. Dès qu'Alberto fut hors de Plaisance, Ghiberto essaya de se faire proclamer seigneur à sa place par les soldats qui l'entouraient. Le peuple cependant n'avait pas chassé un maître pour en recevoir un autre immédiatement après. Il courut aux armes, en s'excitant par le cri ordinaire des Italiens libres : *Popolo ! popolo !* et Ghiberto fut obligé de se retirer en toute hâte, avec les chevaliers qu'il avait conduits, sans recueillir aucun fruit de la trahison qu'il avait méditée contre son allié [1].

Peu de temps après, deux autres encore des grandes villes de la Lombardie, Modène et Reggio, recouvrèrent leur liberté. Modène, en 1289, s'était donnée au marquis Obizzo d'Este : en 1293, cette ville avait passé sous la domination du marquis Azzo VIII, son fils et son héritier. Le 26 de janvier 1306, le peuple prit les armes, et chassa le podestat du marquis, quoiqu'il eût sous ses ordres une garnison de sept cents chevaux et de mille fantassins; le peuple rappela tous les exilés, et rétablit le gouvernement démocratique, manifestant en même temps sa joie d'avoir recouvré sa liberté, par des fêtes continuelles où les citoyens ne paraissaient que revêtus de ceintures d'or, et ornés de guirlandes de fleurs [2]. Le lendemain, le peuple de Reggio, sous la conduite des gentilshommes gibelins, prit également les armes contre les troupes du marquis d'Este, et les chassa aussi de la ville [3]. Après cette révolution, il ne resta plus à la maison d'Este que Ferrare; et même, deux ans après, cette ville lui fut encore enlevée, à la mort du marquis Azzo VIII, comme nous le verrons dans un autre chapitre.

[1] *Chronicon Parmense Synchron.* T. IX, p. 852. — *Chron. Placentinum.* T. XVI, p. 485. — [2] *Annales Veteres Mutinens.* T. XI, p. 73, 76, 77. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 354. — [3] *Chronicon Regiense azatæ.* T. XVIII, p. 17.

Tant de révolutions opérées au nom des deux partis, guelfe et gibelin, pourraient donner lieu de croire que de nouveaux sujets de discorde avaient aigri l'animosité de ces factions, et que l'empereur et le pape, pour l'intérêt desquels elles prétendaient combattre, avaient mis en œuvre de nouveaux moyens pour les armer l'une contre l'autre. Cependant, au contraire, Albert d'Autriche, roi des Romains, ne prenait aucun intérêt à l'Italie, ne donnait aucun secours aux Gibelins, et s'inquiétait peu de l'anarchie qui désolait cette belle partie de son empire. De là, l'imprécation du Dante contre lui: « O Albert d'Allemagne! tu abandonnes celle qui aujourd'hui se montre indomptable et sauvage, tandis qu'affermi « sur ta selle tu devrais la soumettre au frein. Qu'un juste « jugement frappe du ciel sur ta race; qu'il soit inattendu et « non méconnaissable, pour que ton successeur en sente de « l'effroi; car toi et ton père, entraînés loin de nous par votre « cupidité, vous avez permis la désolation du jardin de « l'empire [1]. »

Le pape, d'un autre côté, loin d'exciter les deux partis à la discorde, paraissait avoir oublié que l'un des deux lui était plus particulièrement dévoué; et il employait tous ses soins,

[1] *Purgat.* Cant. VI, v. 97.

O Alberto Tedesco, ch' abbandoni
Costei, ch'è fatta indomita e selvaggia,
E dovresti inforcar li suoi arcioni:
Giusto giudizio dalle stelle caggia,
Sovra'l tuo sangue, e sia nuovo ed aperto,
Tal che'l tuo successor temenza n'aggia.
Ch' avete tu, e'l tuo padre sofferto,
Per cupidigia di costà distretti,
Che'l giardin dello'mperio sia diserto.

Quelques commentateurs ont vu dans cette imprécation une prédiction de la mort violente d'Albert d'Autriche, tué en mai 1308 par son neveu Jean; d'où ils ont conclu que ceci avait été écrit depuis. A la chaleur de ce morceau, je le croirais au contraire écrit pendant qu'Albert refusait d'assister les émigrés gibelins. L'imprécation n'est point assez détaillée pour qu'on ait lieu de croire que le poëte savait d'avance qu'elle serait exaucée.

toute son autorité, et jusqu'aux punitions spirituelles les plus rigoureuses, pour les réconcilier entre eux.

Après la mort de Boniface VIII, les suffrages des cardinaux s'étaient réunis en faveur de Nicolas, cardinal-évêque d'Ostie, originaire de Trévise. Les vertus et les talents de ce prélat l'avaient élevé successivement, de la condition la plus ignoble et la plus pauvre, à la dignité de cardinal, qui lui avait été conférée par Boniface [1]. Il prit le nom de Benoît XI, lorsque le 14 d'octobre, quatre jours seulement après la mort de Boniface, il fut annoncé à tout le peuple comme l'homme que les cardinaux venaient de choisir. Ces chefs de l'Église, à cette époque, étaient au nombre de dix-huit; et le plus accrédité d'entre eux était Mattéo Rosso des Orsini, le même qui avait retenu Boniface à Rome, jusqu'à sa mort, dans une espèce de prison. Quatre cardinaux, ses parents, lui assuraient dans le sacré collége la plus haute influence. Mattéo Rosso ne paraît pas cependant avoir cherché à se faire élire pape lui-même; il semble plutôt avoir voulu soumettre l'Église à un gouvernement aristocratique, et priver son chef de toute autorité. En effet, Benoît XI ne pouvait plier à la justice les cardinaux et les magnats puissants, qui, entourés de satellites, ébranlaient la ville de Rome par leurs passions, et repoussaient le joug des lois. Les Colonna, quoique soumis encore à une sentence de proscription, étaient aussi rentrés dans la ville, et s'étaient entourés de gens armés; d'autres seigneurs, dont la conduite n'avait pas été moins criminelle, défiaient le pontife; et celui-ci, isolé au milieu de cette cour orageuse, n'ayant, à cause de l'obscurité de son origine, ni parents, ni alliés naturels dont il pût s'entourer, et auxquels il pût se confier, était obligé de tolérer ou de dissimuler un scandale et des forfaits qu'il condamnait en secret [2].

[1] *Raynaldi Annales eccles.* § 46, p. 194. — [2] *Ferreti Vicentini Historia.* L. III, p. 1012, T. IX.

Benoît fut forcé de supporter cette tyrannie jusqu'à la fin de l'hiver; mais à l'approche des chaleurs de l'été de 1304, il annonça son intention de fixer son séjour dans la ville d'Assise, pour se soustraire au mauvais air de Rome. Les cardinaux s'opposèrent hautement à ce projet de voyage; et le pape aurait enfin été forcé d'y renoncer, si Mattéo Rosso des Orsini ne s'était pas, pour quelque fin secrète, déclaré en faveur du pontife. Benoît sortit avec joie de Rome; il traversa Viterbe et Orviète, et parvint à Pérouse, où il fut reçu comme le père des fidèles, et non plus comme le serviteur des cardinaux. De cette ville, il entreprit de gouverner l'Église avec une main plus assurée; il essaya de réconcilier les Blancs et les Noirs de Florence : il somma le gouvernement de cette république de rappeler Viéri des Cerchi de son exil, et, ne pouvant ramener ce gouvernement aux sentiments de paix qu'il exigeait de lui, il frappa Florence d'une sentence d'excommunication.

On assure que Benoît, pour se dérober à la tyrannie des cardinaux et des grands seigneurs de Rome, avait dessein de transporter la cour pontificale en Lombardie. Pendant qu'il avait à lutter sans cesse autour de lui pour sa sûreté personnelle, et qu'il était en même temps obligé de faire usage de toute son autorité pour ramener la paix dans les pays où il avait dessein de fixer sa résidence, il n'osait pas s'exposer à l'inimitié du plus puissant souverain de l'Europe, d'un homme qui avait montré qu'il croyait tous les moyens légitimes pour nuire à ses ennemis. Benoît fit donc plusieurs démarches pour se réconcilier avec Philippe-le-Bel; et il commença par l'absoudre, ainsi que ses sujets et ses ministres, de l'excommunication qu'ils avaient encourue pour avoir détenu ceux qui se rendaient à Rome, ou qui y faisaient passer de l'argent. Peut-être aussi ceux qui avaient contribué à l'arrestation sacrilége du pape Boniface furent-ils absous par la

la même bulle, à l'exception du seul Guillaume de Nogaret [1].

Cependant Benoît balançait entre la politique et les devoirs de sa place : l'injure qu'avait éprouvée Boniface était trop grave, l'exemple était trop dangereux, pour que ses successeurs le pardonnassent jamais entièrement. Si Benoît avait recouvré une complète indépendance, sans doute il aurait demandé raison à Philippe-le-Bel de sa conduite sacrilége. Il indiqua même cette volonté par une nouvelle bulle, en date de Pérouse, sept des ides de juin (le 7 juin). « C'est pour de justes « raisons, dit-il, que nous avons différé jusqu'à aujourd'hui « de punir le forfait épouvantable que des scélérats ont com- « mis sur la personne de notre prédécesseur, Boniface VIII « d'heureuse mémoire. Mais nous ne pouvons pas différer da- « vantage de nous lever, ou plutôt Dieu lui-même doit se lever « avec nous, pour dissiper ses ennemis et les chasser de devant « sa face. » — Benoît fait alors l'énumération de ceux qu'il avait vus lui-même se souiller de cet attentat; il nomme, avec Guillaume de Nogaret, quatorze gentilshommes, presque tous Italiens, qui l'avaient assisté. Après avoir peint leur crime avec les couleurs les plus vives, il ajoute : « Ayant donc observé les « formes de droit, nous déclarons que tous ceux qui ont été « nommés ci-dessus, et tous autres qui ont participé au même « crime; tous ceux qui, en leur propre personne, ont contribué « aux attentats commis dans Anagni contre Boniface, et tous « ceux qui ont donné, pour les commettre, des secours, des « conseils ou de la faveur, ont encouru la sentence d'excom- « munication promulguée par les sacrés canons. Avec le con-

[1] Cette bulle et une lettre à Philippe-le-Bel, toutes deux en date de Pérouse, 3 des ides de mai, se trouvent *apud Raynaldi*, 1304, § 9 et 10, p. 594, 595. — Deux phrases incidentes, et qui paraissent étrangères à tout le reste de la bulle, absolvent, sans en donner aucun motif, les complices de l'arrestation de Boniface. Je les crois ajoutées après coup. C'est une chose notoire que les actes de ce pontife et de son prédécesseur ont été altérés avec effronterie, pendant le séjour de la cour à Avignon. Des pages entières furent arrachées des registres pontificaux, des lignes effacées, et l'on peut le croire aussi, des lignes ajoutées, lorsque le roi de France y voyait son avantage.

« seil de nos frères, et en présence de cette multitude, nous « les citons péremptoirement à se présenter en personne de- « vant nous, avant la fête des saints apôtres Pierre et Paul, « pour y entendre la juste sentence qu'avec l'aide du Sei- « gneur nous prononcerons sur les attentats notoires dont « nous venons de parler [1]. »

Philippe-le-Bel pouvait se regarder comme compris dans cette nouvelle bulle d'excommunication; il s'apercevait que le pontife commençait à se croire indépendant; il avait peut-être formé d'avance le dessein, qu'il exécuta au premier interrègne, d'asservir entièrement la cour de Rome, et l'odieux caractère de ce prince, que le Dante a nommé *la peste de la France*, rendait de sa part tous les crimes vraisemblables. Selon Ferréto de Vicence, historien contemporain [2], Philippe, averti que le pape préparait contre lui des édits redoutables, séduisit à force d'or, par le moyen de Napoléon, cardinal Orsini, et de Jean Le Moine, cardinal français, deux écuyers du pape, qui mêlèrent du poison parmi des figues-fleurs [3] qu'ils lui présentèrent. Le pontife lutta pendant huit jours contre le poison qui dévorait ses entrailles, et mourut enfin le 4 juillet 1304. Giovanni Villani accuse les seuls cardinaux de ce crime; et Francesco Pipino, ainsi que Dino Compagni, autres contemporains, en confirmant les circonstances du poison, n'osent nommer personne [4]. Raynaldus, prêt à entrer dans la scandaleuse histoire des papes français d'Avignon, craint sans cesse de se compromettre, et passe sous silence cette accusation de poison, bien assez authentique pour être au moins réfutée par lui.

A la mort de Benoît XI, les cardinaux, au nombre de

[1] Cette bulle est rapportée dans *Raynaldi*, 1304. T. XIV, § 13, p. 596. — [2] *Ferreti Vicentini Hist.* L. III, T. IX, p. 1013. — [3] On appelle figues-fleurs, en Italie, celles de la première récolte. — [4] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 80, p. 416. — *Franc. Pipini fratris ordinis Prædicat. Chronic.* L. IV, c. 48, T. IX, c. 746. — *Cronaca di Dino Compagni.* L. III, p. 515.

vingt-cinq, se rassemblèrent à Pérouse, et s'enfermèrent dans le conclave; mais, dès qu'ils voulurent procéder à une nouvelle élection, ils se partagèrent en deux factions et sous deux chefs, tous deux de la maison des Orsini. Mattéo Rosso Orsino, qui prétendait lui-même à la pourpre, avait dans son parti le cardinal François Caiétan, neveu de Boniface VIII, et tous ceux qui étaient attachés à ce pontife, à sa famille, et à l'ancien parti guelfe. Napoléon des Orsini, chef de l'autre parti, était secondé par le cardinal Nicolas d'Aquasparta de Prato, par tous ceux qui étaient liés avec les Colonna, par le roi de France et par les Gibelins. Après de vaines épreuves répétées pendant près de dix mois, les cardinaux demeurèrent convaincus que ni l'un ni l'autre des deux chefs de parti, ni même aucun membre du sacré collége, ne réunirait les deux tiers des suffrages nécessaires pour l'élection.

1305. — Cependant le peuple de Pérouse, impatienté de tant de délais, commençait à menacer les cardinaux, et diminuait leurs rations de vivres. Il fallait terminer une fois; et le cardinal de Prato proposa au cardinal Caiétan, de la faction contraire, un expédient qui paraissait concilier les droits de tous, et accélérer cependant l'élection. Puisqu'on avait jusqu'alors vainement essayé de réunir les suffrages en faveur d'un Italien, il proposa de nommer un ultramontain; et afin que les deux partis eussent une influence égale sur cette nomination, il proposa que l'un fît une présentation de trois prélats; et que l'autre, dans quarante jours, fût tenu de choisir entre ces trois, laissant au cardinal Caiétan et aux siens celle de ces deux fonctions qui lui plairait davantage. Cette proposition fut acceptée et approuvée par tous les cardinaux : on en dressa un acte muni de leurs sceaux et de leurs signatures; et le parti anti-français préféra désigner les trois prélats, se croyant assuré ainsi d'avoir un pape qui lui

conviendrait, sur lequel des trois que tombât l'élection. Pour être plus sûr de leurs dispositions futures, il ne choisit que des prélats dont l'inimitié pour le monarque français était déjà déclarée : à leur tête il mit Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux, qui avait de graves sujets de plainte contre Philippe et contre Charles de Valois, son frère. Les deux autres prélats étaient aussi des Français.

Dès que ce choix eut été communiqué au parti gibelin, le cardinal de Prato dépêcha un courrier à Philippe, pour lui porter les conventions arrêtées entre les cardinaux, et lui conseiller de faire choix de Bertrand de Gotte, après s'être assuré de lui. Philippe reçut cette nouvelle à Paris, le onzième jour ; et, partant aussitôt pour la Gascogne, il donna rendez-vous au prélat dans une abbaye située au milieu d'une forêt, près de Saint-Jean-d'Angely. Tous deux s'y rendirent avec peu de suite. « Ayant entendu ensemble la messe, et « s'étant juré mutuellement le secret, dit Villani, le roi com« mença par presser Bertrand, avec de belles paroles, de se « réconcilier avec Charles de Valois. Ensuite il lui dit : Ar« chevêque, vois, j'ai en main le pouvoir de te faire pape, si « je veux ; c'est pour cela que je suis venu vers toi ; car, si tu « me promets de m'octroyer six grâces que je te demanderai, « je t'assurerai cette dignité, et voici qui te prouvera que « j'en ai le pouvoir. Alors il lui montra les lettres et les con« ventions de l'un et de l'autre collége. Le Gascon, qui dési« rait avec avidité la dignité papale, voyant tout à coup qu'il « dépendait du roi de la lui faire avoir, transporté de joie, « se jeta aux pieds de Philippe, et dit : Monseigneur, c'est « à présent que je vois que tu m'aimes plus qu'homme qui « vive, et que tu veux me rendre le bien pour le mal. Tu « dois commander, moi obéir, et toujours j'y serai disposé. « Le roi le releva, l'embrassa, et lui dit : Les six grâces que « je te demande sont les suivantes : la première, que tu me

« réconcilies parfaitement avec l'Église, et me fasses par-
« donner la faute que j'ai commise en arrêtant le pape Bo-
« niface; la seconde, que tu rendes la communion à moi et
« à tous les miens; la troisième, que tu m'accordes les décimes
« du clergé dans mon royaume pendant cinq ans, pour cou-
« vrir les frais de la guerre de Flandre; la quatrième, que
« tu détruises et annules la mémoire du pape Boniface; la
« cinquième, que tu rendes la dignité de cardinal à mes-
« sires Jacques et Pierre de La Colonne; la sixième grâce et
« promesse est grande et secrète; mais je me réserve de la
« demander en temps et lieu. L'archevêque promit tout par
« serment sur l'hostie sacrée; et, de plus, il donna pour
« otages son frère et deux de ses neveux. Le roi, de son côté,
« promit et jura qu'il le ferait élire pape. »

Toute cette négociation avait été conduite avec le plus profond secret; et Mattéo Rosso ou le cardinal Caiétan ne soupçonnaient point que le roi de France connût leurs conventions. Le trente-cinquième jour depuis le départ de son courrier, le cardinal de Prato reçut la réponse de Philippe, et l'ordre d'élire l'archevêque de Bordeaux. Après avoir communiqué cette réponse à son parti, il fit prévenir l'autre parti qu'il était prêt à prononcer. Dans une assemblée générale, les conventions précédentes furent confirmées par de nouveaux serments; après quoi le cardinal de Prato prêcha sur un texte de l'Écriture; et, en vertu de l'autorité qui lui était commise, il élut pour pape messire Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux. Le *Te Deum* fut alors entonné selon l'usage; mais ce fut avec une égale allégresse de chaque parti, car tous deux croyaient avoir un pape tout à eux. Cette élection fut publiée le 5 juin 1305; le Saint-Siége était resté vacant dix mois et vingt-huit jours [1].

[1] Ce récit, emprunté de Giovanni Villani, L. VIII, c. 80, p. 417, est confirmé par saint

Soit que Bertrand, qui prit le nom de Clément V, voulût briller dans sa nouvelle dignité aux yeux de ses concitoyens, ou que la manière dont les cardinaux avaient traité ses deux prédécesseurs lui causât de l'effroi, ou qu'enfin Philippe-le-Bel eût mis obstacle à son voyage, le pape, au lieu de se rendre à Rome, suivant l'usage invariable de l'Église, au lieu de prendre la conduite de son troupeau et de se mettre à la tête de l'administration de ses états; le pape, dis-je, étonna toute la chrétienté, en sommant les cardinaux de se rendre à Lyon, pour son couronnement, qu'il avait fixé au jour de la Saint-Martin, 11 novembre 1305. Les cardinaux, malgré leurs regrets amers, se virent forcés d'obéir : le roi de France, Charles de Valois, et les principaux barons d'au-delà des Alpes assistèrent à la cérémonie de la consécration; et, le 17 décembre, Clément créa douze nouveaux cardinaux; savoir : Jacques et Pierre Colonne, dégradés par Boniface, et dix Français ou Gascons, créatures de Philippe-le-Bel [1].

Toute la conduite de Clément, et sa honteuse obéissance à toutes les fantaisies de la cour de France, manifestèrent assez par quel scandaleux marché il avait acquis la tiare. Après avoir introduit dans le sacré collége un grand nombre de créatures de Philippe, il révoqua toutes les censures dont ce prince, ses ministres et ses complices avaient été frappés; il abrogea toutes les constitutions de Boniface qui lui causaient quelque ombrage; il accorda au roi de France des décimes à prendre sur le clergé; il en accorda d'autres au comte de Flandre, pour que, par leur moyen, celui-ci pût payer un tribut aux Français : il autorisa Philippe à saisir, au nom de la religion, tous les juifs de son royaume, le jour de la fête

Antonin, P. III, Tit. 21, c. 1, et adopté par Raynaldus, qui a inséré dans ses annales le fragment du dernier. T. XV, p. 1. *Annal. eccles.* — [1] *Annales ecclesiast.* *Raynald.* T. XV, p. 5.

de sainte Madeleine; à confisquer tous leurs biens, et à les envoyer en exil; enfin il prodigua ses bulles, ses prédications et ses indulgences pour former une nouvelle croisade qui, sous la conduite de Charles de Valois, devait conquérir l'empire de Constantinople sur Andronic, fils de Michel Paléologue; et la principale raison qu'il alléguait pour dépouiller ce prince malheureux, c'est qu'Andronic, sans cesse aux prises avec les Turcs, n'était pas assez fort pour se défendre contre eux, et que sa défaite ouvrirait l'Europe aux musulmans [1].

C'est sans doute un honteux motif pour attaquer un prince, que sa faiblesse; et si le pape avait réellement l'intention d'opposer une digue aux Barbares, sa politique était aussi fausse qu'elle était injuste; car en frappant de nouveaux anathèmes Andronic, son clergé et sa nation [2], il augmentait encore l'animosité qui depuis longtemps séparait les Grecs des Latins, et il réduisait les premiers à préférer souvent le joug des musulmans à celui des catholiques persécuteurs. Aussi le pape n'avait-il dans le fond d'autre but que de satisfaire la cupidité et l'ambition des princes de la maison de France, de ce Valois même qui avait été son ennemi personnel; et pourvu qu'il remplît l'attente du roi, il ne calculait point quels funestes résultats sa politique pourrait avoir pour la chrétienté.

Il était vrai cependant que l'administration défiante et faible d'Andronic exposait l'Europe entière aux plus grandes calamités. La nation sans doute aurait eu le droit de déposer ce prince incapable; et peut-être, dans ce siècle où il n'existait aucune représentation nationale, le clergé, qui était animé d'un même esprit, qui seul devait avoir à cœur les intérêts

[1] *Voyez* une bulle du 6 des ides de mars 1307, *Raynald.* § 6, p. 15.—[2] Excommunication d'Andronic Paléologue, en date de Poitiers, 3 des ides de juin 1307. *Raynald*, § 7, p. 16.

de toute la chrétienté, et qui représentait en quelque sorte le vœu commun de l'Europe, aurait-il pu prononcer contre Andronic la déchéance du trône que l'intérêt du peuple exigeait: mais ce ne devait être alors que pour lui substituer un prince qui, fort de l'amour et de la confiance de ses sujets, pût arrêter les progrès effrayants des Turcs.

Andronic-l'Ancien avait succédé à son père Michel Paléologue, le 11 décembre 1282 [1]. Il avait montré quelques-unes de ces vertus privées qu'il est toujours si facile de découvrir dans le souverain le plus faible : la flatterie nous les transmet, et elle cache les vices qui leur sont unis dans un caractère pusillanime. Ce ne fut qu'au commencement du XIVe siècle que ses intérêts commencèrent à se mêler avec ceux de l'Italie. Auparavant, perdu dans les intrigues de sa cour et de son Église, il avait supprimé, par une imprudente économie, la flotte que son père avait établie à grands frais pour se défendre contre le roi de Naples [2]. Son frère, Constantin Porphyrogénète, ayant excité sa défiance, il l'avait fait arrêter avec tous ses amis. Il avait introduit dans l'empire les Alains, qui, pour se soustraire au joug des Tartares, avaient demandé un asile dans les provinces d'Asie, mais qui étaient devenus plus à charge à ces provinces que les Turcs mêmes qu'ils devaient combattre [3]. Enfin, après avoir provoqué ces derniers, il leur avait opposé une si faible résistance, que les Turcs s'étaient emparés de toutes les provinces d'Asie, les avaient divisées en pachaliks, et avaient chassé les Grecs de tout le territoire situé au-delà de l'Hellespont [4].

Ainsi s'étaient passées les vingt premières années du règne d'Andronic-l'Ancien, lorsqu'en 1302 la paix entre le roi de Naples et celui de Sicile engagea le dernier à licencier les vieilles bandes qui, pendant ces mêmes vingt années, avaient

[1] *Nicephorus Gregoras Hist.* L. VI, c. 1, p. 80. — [2] *Ibid.* c. 3, p. 88. — [3] *Ibid.* c. 10, p. 103. — [4] *Ibid.* L. VII, c. 1, p. 107.

si vaillamment défendu la Sicile contre les Français. Ces soldats, rassemblés de divers pays, n'avaient ni champs ni foyers qui les rappelassent : accoutumés à vivre ensemble dans la licence, et quelquefois par le brigandage, ils redoutaient le retour de l'ordre et de la tranquillité que la paix des Deux-Siciles allait rendre à l'Italie méridionale. Les généraux étaient animés du même esprit d'aventure que les soldats; au lieu de se disperser pour chercher du service dans différents pays, ils résolurent de rester unis, et de mettre l'armée tout entière au service du premier souverain qui voudrait les employer [1]. C'est ainsi que commencèrent les compagnies proprement dites d'aventure, ou les *condottièri.* Les chefs cette entreprise étaient Roger de Flor, vice-amiral de Sicile, Bérenger de Entença, Fernand Ximénès de Arénos, et Bérenger de Rocafort, tous personnages d'une haute distinction [2]. Le premier était d'origine allemande, quoique né à Brindes; il avait été templier, et il renonça, dit-on, à cette vocation après la prise de Saint-Jean-d'Acre, pour se vouer uniquement aux armes, ou même à la piraterie [3]. Les autres étaient des *ricos-hombres* aragonais ou catalans.

Les généraux de la compagnie d'aventure offrirent leurs services à Andronic pour recouvrer les provinces d'Asie que les Turcs venaient de lui enlever; ils furent acceptés avec empressement. Andronic décora Roger de la dignité de grand-duc, et lui donna sa propre nièce en mariage. Sous la conduite de ces chefs, on fit passer en Grèce environ huit mille hommes, tant Catalans qu'Almogavares [4]. C'est par ce dernier

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 50, p. 379. — [2] Histoire de Constantinople, de Ducange. L. VI, c. 23, p. 102.—[3] *Georg. Pachymeris hist. Andronici.* L. V, c. 12, T. XIII, p. 235. — [4] Il existe une relation de cette expédition, écrite sur les mémoires d'un de ses capitaines, intitulée : *Espedicion de los Catelanes y Aragoneses contra Turcos y Griegos por D. Francisco de Moncada Conde de Osona*. Je ne l'ai point encore vue ; mais je suis disposé à croire qu'elle est extraite de la chronique en langue catalane de Ramon Muntaner, qui servit dans la grande compagnie. Barcelonne, 1562, petit-folio.

nom qu'on désignait l'infanterie espagnole, composée souvent d'un mélange de Maures et de chrétiens. Ces soldats furent cantonnés à Cyzique, où ils vécurent du pillage des Grecs qu'ils venaient défendre. Jamais les prétendus droits de la guerre ne furent exercés avec plus de barbarie dans une ville ennemie, qu'ils ne le furent par les Catalans dans la ville alliée où ils étaient cantonnés [1]. Cette vie de brigandage paraissait si douce aux Almogavares, qu'ils ne voulaient point la quitter pour marcher contre l'ennemi. Cependant, au printemps de l'année 1305, on les détermina enfin à se mettre en mouvement pour délivrer Philadelphie, assiégée par les Turcs. L'armée de ces derniers, commandée par Ali Syras, fut défaite à Aulax ; leur général fut blessé mortellement, et l'autorité des Grecs fut momentanément rétablie au-delà du Bosphore. Mais l'indiscipline des Catalans faisait redouter leurs succès autant que leurs défaites; et Andronic, qui soutenait en même temps la guerre en Thessalie contre les Bulgares, désirait diviser la grande compagnie, afin de recueillir le double avantage de la rendre elle-même moins puissante, et d'opposer en même temps de vaillants soldats aux deux ennemis qu'il craignait le plus. Il invita donc Roger à joindre une partie de ses troupes à l'armée du prince impérial Michel Paléologue. Roger, d'après cette demande, passa le Bosphore, non point avec quelques troupes seulement, mais avec toute son armée; et il vint s'établir à Gallipoli, où il prit ses quartiers d'hiver, et où il se fortifia [2].

1307. — Tel était l'état de l'Orient, lorsque Clément V entreprit de faire revivre les droits de Charles de Valois, époux de Catherine de Flandre, à la succession de l'empire des Latins. Il écrivit d'abord à l'archevêque de Ravenne et aux évêques

[1] G. *Pachymeris hist. Andron.* L. V, c. 21, p. 249. — [2] Ducange, Histoire de Constantinople. L. VI, c. 31, p. 105. — *Nicephorus Gregoras*, L. VII, c. 3, p. 111. — *Pachymeris*, L. VI, c. 3, p. 283.

de Romagne, à ceux de la Marche d'Ancône et de l'état de Venise, comme aux ecclésiastiques les plus voisins de la Grèce, pour leur faire prêcher la croix contre les Grecs [1]. Il défendit à tout prince chrétien, sous peine d'excommunication, de contracter alliance avec Paléologue [2]; enfin il s'efforça d'engager Fréderic de Sicile à prendre part à cette guerre sacrée. Frédéric voulait, s'il lui était possible, conserver quelque autorité sur l'armée catalane, qui l'avait servi longtemps avant de passer en Grèce ; il avait déjà envoyé l'infant Fernand de Majorque, son cousin-germain, auprès des chefs de cette armée, entre lesquels il s'était manifesté quelque division, pour les réunir sous ses ordres; et si cette négociation réussissait, le roi de Sicile était de tous les princes latins celui qui pouvait le plus aisément commander à toute la Grèce. Le pape enfin écrivit aussi aux Vénitiens et aux Génois, pour les déterminer à seconder avec leurs forces maritimes l'expédition de Charles de Valois [3].

Mais ces deux derniers peuples n'étaient guère disposés à s'allier, et à entreprendre de concert, pour le compte des Français, la conquête de l'Orient. Pendant sept ans ils s'étaient fait l'un à l'autre la guerre avec fureur, se disputant l'empire des mers. Cette guerre avait commencé, en 1293, par un combat accidentel dans les mers de Chypre, entre quatre galéaces de Venise et sept vaisseaux marchands de Gênes. La haine nationale et la jalousie extrême des deux peuples les avaient empêchés de faire ou d'admettre aucune apologie pour un événement auquel leurs gouvernements n'avaient point eu de part; et, pendant les cinq années suivantes, ils s'efforcèrent mutuellement de s'accabler par des

[1] Sa lettre du 2 des ides de mars 1307. *Raynald.* p. 15. — [2] Bulle du 3 des nones de juin. *Ibid.* p. 16. — [3] Sa lettre en date du 19 des cal. de février 1306. § 3, p. 9. *Raynald.*

armements toujours plus redoutables [1]. Dans l'année 1295, les Génois mirent en mer cent soixante galères, dont chacune était montée par deux cent vingt hommes, tous originaires de Gênes ou des Deux-Rivières. Cette flotte si redoutable rentra, il est vrai, dans le port sans avoir rencontré l'ennemi, après l'avoir vainement cherché dans les mers de Sicile. L'année suivante, les deux flottes ennemies se cherchèrent de nouveau sans se trouver : mais soixante-cinq galères vénitiennes, commandées par Roger Marosini, vinrent attaquer les Génois habitant à Galata, vis-à-vis de Constantinople ; et comme ceux-ci n'avaient pas des forces suffisantes pour se défendre, ils se retirèrent tous avec leurs effets dans la capitale de l'empire grec, tandis que leurs maisons furent livrées aux flammes par les Vénitiens.

Les Génois, protégés dans cette occasion par l'empereur Andronic, resserrèrent les liens qu'ils avaient formés depuis longtemps avec les Grecs. Les Vénitiens, au contraire, se déclarèrent ouvertement ennemis de l'Empire. Mais la puissance de ceux-ci fut abaissée, en 1298, par la bataille de Corzola ou Corcyre la noire, qui mit fin à la guerre. L'amiral génois Lamba Doria s'était avancé jusqu'à cette île, située au fond de l'Adriatique, pour y rencontrer André Dandolo, qui, avec une flotte de quatre-vingt-quinze galères, ne refusa pas le combat. Il fut long et acharné : la victoire se décida en faveur des Génois, quoiqu'ils fussent un peu inférieurs en forces, lorsque quinze vaisseaux détachés par l'amiral Doria, pour prendre le vent, vinrent attaquer en flanc la flotte vénitienne, déjà engagée avec le reste de l'escadre. La déroute fut si complète qu'il n'échappa que douze galères; les Génois

[1] *Annales Genuens.* L. X, p. 606. — *Uberti Folietæ Hist. Genuens.* L. VI, p. 402. — Les annales de Gênes, écrites par ordre de la république, par des auteurs contemporains, continuateurs de Caffaro, finissent précisément à cette époque. Le dernier continuateur est Jacob Doria, auteur du dixième livre. — [2] *Nicephorus Gregoras.* L. VI, c. 11. — *Chronicon Januense Jacobi a Varagine.* T. IX, p. 56.

en brûlèrent soixante-six, et en conduisirent dix-huit à Gênes, avec sept mille prisonniers. André Dandolo, l'amiral vénitien, était lui-même de ce nombre[1]. Après ce terrible combat, les deux nations, presque aussi épuisées, l'une par sa victoire, que l'autre par sa défaite, consentirent à faire la paix. Elle fut conclue en 1299, par l'entremise de Mattéo Visconti; et les captifs furent rendus de part et d'autre. La même année la paix avait aussi été signée entre les Génois et les Pisans; et les malheureux prisonniers faits à la déroute de la Méloria, qui se trouvèrent encore vivants, avaient été remis en liberté après seize ans de captivité.

La paix n'avait point mis un terme à l'animosité des Génois et des Vénitiens; aussi devait-on s'attendre que dans la guerre d'Orient ils embrasseraient des partis opposés, comme ils le firent en effet. Les Vénitiens, le 19 décembre 1306, conclurent un traité avec Charles de Valois, par lequel ils s'engageaient à équiper, de concert avec lui, une flotte qui mettrait en mer de Brindes, au mois de mai 1308, et qui porterait un nombre de soldats suffisant pour recouvrer l'empire de Constantinople. Jusqu'à cette époque, les Vénitiens promettaient de maintenir constamment douze galères armées dans les mers de la Grèce, pour protéger les partisans de l'empire latin[2]. Les Génois, d'autre part, s'allièrent plus étroitement que jamais avec Andronic Paléologue; ils lui donnèrent avis des négociations entreprises soit par les Français, soit par Frédéric de Sicile avec les Catalans, et ils le déterminèrent à se mettre en défense contre la troupe mercenaire de ces derniers.

Tous ces projets de conquête n'eurent aucune suite de la

[1] *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. VI, p. 405. — *Marini Sanuti Vite de' duchi di Venezia.* T. XXII, p. 579. — *Storia Veneziana di Andrea Navagiero.* T. XXIII, p. 1010. — *Andreæ Danduli Chronicon.* T. XII, P. II, p. 407. — [2] Traité au recueil des chartes pour l'histoire de Constantinople, p. 33.

part des Français; la mort de Catherine, épouse de Charles de Valois, de qui ce prince tenait son droit à l'empire, peut-être aussi l'épuisement de ses finances, le firent renoncer à son expédition et manquer de parole aux Vénitiens. Mais les deux républiques maritimes ne s'en engagèrent pas avec moins de vivacité dans cette querelle : les Génois, comme alliés des Grecs; les Vénitiens, comme alliés des Catalans, dont la grande compagnie d'aventure, devenue suspecte à l'empereur et odieuse à ses sujets, se trouvait en guerre ouverte avec les Grecs. Rogé de Flor fut assassiné par les Alains qui suivaient le fils de l'empereur; Bérenger de Entença fut fait prisonnier par les Génois dans un engagement devant Reggio de Calabre. La grande compagnie, privée de ces deux chefs, en nomma d'autres auxquels elle se soumit : elle forma une espèce de gouvernement régulier avec un conseil de régence; et elle s'intitula l'armée des Francs qui règnent en Thrace et en Macédoine[1]. Cette redoutable armée, s'alliant avec les Turcs, ravagea toutes les provinces de l'empire grec. Après une suite d'aventures, elle passa en 1311 dans le duché d'Athènes, qui appartenait alors à Gauthier de Brienne; et s'étant brouillée avec le duc, elle le défit dans une grande bataille, sur les bords du Céphise, où il fut tué, avec environ sept cents chevaliers français, les descendants des anciens conquérants de la Grèce. Athènes, Thèbes et tout le duché furent soumis par les Catalans, qui s'établirent à demeure dans cette province[2]; tandis que le fils du dernier duc français, qui s'appelait Gauthier de Brienne, comme son père, passa en Italie, où nous le verrons ensuite devenir le tyran de Florence : par une sorte de compensation, un Flo-

[1] *L'hueste de los Francos que reynan en Thracia y Macedonia.* — [2] Histoire de Constantinople, de Ducange, L. VI, c. 7 et 8, p. 117, 118.—*Nicephorus Gregoras.* L. VII, c. 7, p. 125. — *Laonici Chalcocondylæ de rebus Turcicis.* L. I, T. XVI, *Byz. Ven.* p. 8.

rentin, plus tard encore, fut mis en possession du duché d'Athènes.

Tandis que, depuis l'Espagne et la France jusqu'à la Grèce, Clément V donnait, dans son administration, des preuves de sa dépendance de Philippe-le-Bel et de sa partialité, sa conduite à l'égard des villes de Toscane fut toujours celle d'un pacificateur étranger aux factions guelfes et gibelines, et plus disposé à favoriser les Blancs que les Noirs, seulement parce que les premiers étaient exilés et persécutés. Pour faire rentrer ceux-ci dans leur patrie, Clément fit des efforts constants, mais inutiles, il est vrai. Il n'avait point été nourri dès son enfance dans les préjugés de ces anciennes factions, et ses alliances ne l'y attachaient pas non plus. Quoique la maison de France eût été autrefois alliée des Guelfes, Philippe, dans sa brouillerie avec Boniface, s'était uni aux Colonna et au cardinal de Prato, qui étaient Gibelins; et le dernier, auquel Clément V devait plus immédiatement son élection, avait eu, sous le pontificat de Benoît XI, un motif particulier d'être mécontent des Noirs qui gouvernaient Florence. Il convient de reprendre cette partie de l'histoire toscane, que nous avons été forcés de laisser en arrière pour ne pas rompre le fil d'autres événements.

Nous avons dit que Benoît XI avait entrepris de réconcilier les Blancs et les Noirs de Florence : dans ce but, il avait envoyé le cardinal de Prato en Toscane. Celui-ci fit son entrée à Florence le 10 de mai 1303; et après avoir rassemblé tous les citoyens sur la place de Saint-Jean, il leur fit connaître la mission pacifique et l'autorité que le pape lui avait confiées; alors il demanda aux Florentins de s'en remettre avec confiance à sa médiation. Le peuple commençait à être mécontent du nouveau gouvernement : il voyait le danger attaché à une discorde qui ébranlait toute la république, et qui avait déjà ruiné une moitié de ses citoyens; de manière que dans

un parlement il consentit à donner au cardinal une pleine autorité ou *balie*, pour réformer la république; lui accordant non seulement les pouvoirs nécessaires pour conclure des paix particulières entre les familles ennemies, mais encore le droit de nommer le gonfalonier, les prieurs et tous les magistrats, jusqu'au 1er mai de l'année 1304. Cette balie fut prolongée ensuite pour un autre année. Le cardinal profita de l'autorité qui lui était accordée pour conclure, pendant son séjour à Florence, plusieurs pacifications entre les familles puissantes, et les consolider par des mariages. Il augmenta aussi l'influence du peuple sur le gouvernement, en rétablissant les gonfaloniers des compagnies; et il obtint l'agrément des nouveaux prieurs, pour admettre dans la ville des commissaires des Blancs, afin de traiter avec ceux que nommerait le parti régnant. Parmi les premiers on remarque Pétracco dell' Ancisa, père du poëte Pétrarque[1].

Mais l'expulsion des Blancs de Florence avait augmenté le crédit de l'ancienne noblesse guelfe; et celle-ci voyait avec défiance les tentatives du cardinal pour l'abaisser de nouveau. Elle mit en conséquence beaucoup d'adresse à indisposer le peuple contre lui, et à susciter des obstacles secrets à la pacification qu'il méditait. Ce parti contrefit une fois le cachet du cardinal, et envoya comme de sa part des ordres aux Blancs et aux Gibelins de Bologne de venir à son secours: l'approche de cette armée excita l'indignation du peuple; le cardinal eut beau protester qu'il n'avait point eu de part à son arrivée et la renvoyer, l'apparition de ces troupes ennemies porta une atteinte à son crédit, dont il ne se releva pas.

Les chefs des Noirs demandèrent ensuite au cardinal de s'occuper de la pacification de Pistoia avant de terminer celle

[1] *Cronaca di Dino Compagni.* L. III, p. 511. — *Giovanni Villani.* L. VIII, c. 68, p. 401.

de Florence. Le parti blanc, dominant à Pistoia, disaient-ils, devait accorder aux Noirs des conditions aussi avantageuses que celles que les Noirs dominant à Florence accorderaient aux Blancs émigrés. Le cardinal passa par Prato pour se rendre à Pistoia : quoique originaire de cette ville, il ne l'avait encore jamais vue ; le peuple l'y reçut avec des démonstrations de respect qui augmentèrent la jalousie des Noirs. Les Guazzalotti, chefs de ce parti à Prato, s'en vengèrent au retour du cardinal, qui n'avait rien pu obtenir des Pistoiais; ils lui firent fermer les portes de la ville, et proscrivirent ses parents et leurs partisans, qui furent forcés de s'enfuir. Le cardinal, irrité, excommunia la ville de Prato, et accorda les indulgences de la croisade à ceux qui s'armeraient contre elle. A son retour à Florence, il s'aperçut que son manque de succès à Pistoia et Prato détruisait les restes de son crédit : dans une émeute, la famille des Quaratési, voisine du palais qu'il habitait, fit tirer des flèches sur lui. Alors le cardinal, s'adressant au peuple qui l'entourait, s'écria : « Puisque vous voulez être en guerre et en malédiction, que « vous n'écoutez point le messager du vicaire de Dieu, que « vous ne lui obéissez point, et que vous ne voulez ni repos « ni paix entre vous, restez donc avec la malédiction de « Dieu et celle de la sainte Église. » Il partit ainsi le 4 de juin 1304, et laissa la ville excommuniée. Benoît XI, à Pérouse, confirma cette excommunication.

Une sédition suivit à Florence le départ du cardinal : pendant que ceux qui l'avaient forcé à se retirer se battaient contre ceux qui voulaient la paix, un prêtre, nommé Ser Néri Abatti, mit feu aux maisons des Blancs dans deux endroits différents de la ville. Ceux-ci, occupés à combattre, ne purent point arrêter l'incendie, qui s'étendit dans le centre de la cité, et qui consuma dix-sept cents maisons dans les quartiers occupés par les magasins des marchands; en sorte

que le dommage fut immense, et que plusieurs des plus riches familles, entre autres les Cavalcanti et les Ghérardini, furent complétement ruinées[1].

En conséquence de l'excommunication dont Florence avait été frappée, douze chefs du parti des Noirs, cités par le pape, se rendirent à Pérouse avec cent cinquante chevaliers de leurs amis. Le cardinal de Prato écrivit alors aux Gibelins et aux Blancs de Pise, d'Arezzo, de Bologne et de Pistoia, que c'était le moment de surprendre Florence et de se venger. Les Blancs se réunirent en effet, et s'avancèrent avec un grand secret : mais les émigrés florentins arrivèrent à la Lastra, deux milles au-dessus de Florence, avec les Bolonais, les Arétins et les Romagnols, le 21 juillet, deux jours avant celui qui était fixé pour le rendez-vous. Ils étaient forts de seize cents chevaux, et de neuf mille hommes d'infanterie. Le comte Fazio devait venir de Pise pour les joindre, et il s'était avancé jusqu'au château de Marti avec quatre cents chevaux : Tolosato des Uberti, d'autre part, devait arriver de Pistoia avec trois cents chevaux et grand nombre de fantassins ; il prit la route de la montagne, lorsqu'il sut l'arrivée prématurée de ses alliés devant Florence.

Baschiéra de Tosinghi, jeune émigré florentin, commandait la première troupe qui était arrivée à la Lastra. Plusieurs messages qu'il reçut des Blancs de Florence l'encouragèrent à s'avancer sans attendre les deux troupes de Pise et de Pistoia, et, ce qui était une plus grande faute, sans attendre la nuit, qui aurait suspendu la chaleur suffocante dont les hommes et les chevaux souffraient également, et qui aurait permis aux Blancs de Florence de passer secrètement auprès de lui. Les Blancs entrèrent sans éprouver de résistance par la porte de San-Gallo, qui n'était encore que la porte d'un fau-

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 71, p. 404. — *Dino Compagni Cronaca.* L. III, p. 513.

bourg, et ils parvinrent jusqu'à la place de Saint-Marc, où ils se rangèrent l'épée nue à la main, mais la tête couronnée d'olivier, en criant *la paix! la paix!* Cependant, comme personne ne se joignait à eux, ils envoyèrent une petite division pour surprendre la porte des Spadai, où ils éprouvèrent quelque résistance. La même division s'avança ensuite vers le dôme; et en route elle se vit attaquée par plusieurs de ceux qu'on aurait dû croire prêts à seconder les émigrés, soit que l'entreprise leur parût imprudente et mal conduite, soit, comme le raconte Machiavel, qu'ils voulussent bien accorder la paix à leurs prières, mais non à leurs armes[1]. Cependant le feu ayant été mis à quelques maisons auprès de la porte, les Blancs qui étaient entrés dans la ville craignirent d'être coupés, et ils retournèrent vers Baschiéra, sur la place de Saint-Marc. Leur retraite fut alors annoncée aux Bolonais, qui étaient restés à la Lastra sans faire aucun mouvement; et ceux-ci, croyant toute l'armée gibeline en déroute, reprirent aussitôt le chemin de Bologne. En vain Tolosato des Uberti, qui les rencontra comme il arrivait avec ses Pistoiais, voulut les conduire vers Florence : il n'y eut pas moyen de les arrêter. Baschiéra, d'autre part, souffrait infiniment, sur la place de Saint-Marc, de la chaleur excessive et du manque d'eau; en sorte qu'il donna de son côté le signal du départ. Poursuivi par les Florentins dans sa retraite, il perdit beaucoup de monde[2]. Ainsi, par une suite de fautes, le parti des Blancs, qui tenait presque en main la victoire, éprouva une déroute complète.

C'était justement à l'époque de cette attaque malheureuse que Benoît XI mourut. Pendant que les cardinaux étaient enfermés au conclave pour l'élection de son successeur, les

[1] *Macchiavelli storie Fiorent.* L. II, p. 131. — [2] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 92, p. 405. — *Dino Compagni Cronaca.* L. III, p. 516. — *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 390.

Noirs crurent pouvoir poursuivre leurs avantages, sans craindre qu'un pacificateur vînt de nouveau suspendre leur vengeance. Les deux gouvernements de Florence et de Lucques résolurent donc de réduire Pistoia, où plusieurs de leurs émigrés s'étaient retirés, et où commandait Tolosato des Uberti, l'héritier de cette famille, de tout temps gibeline, qui avait produit le grand Farinata. Les Florentins ajournèrent au mois de mai le siége de Pistoia, et ils s'engagèrent à ne point s'éloigner de ses murs que la ville ne fût réduite. Ils firent demander un général à Charles II, de Naples, et celui-ci leur envoya Robert de Calabre, son fils et son héritier présomptif, avec trois cents cavaliers aragonais ou catalans, et un corps considérable d'infanterie almogavare. Ces troupes espagnoles, de même que celles qui avaient passé en Grèce avec Roger de Flor, avaient été licenciées par Frédéric de Sicile, et elles se mettaient au service de tous les princes qui les voulaient employer.

Le duc de Calabre partit de Florence le 22 mai 1305, à la tête des milices de cette république, et il rencontra devant Pistoia les troupes de Lucques. Les deux armées se partagèrent les travaux du siége, et élevèrent des redoutes de tous les côtés de la ville, à un demi-mille de distance de ses murailles: après quoi, le duc fit publier qu'il accordait trois jours pour sortir de Pistoia à tous ceux qui ne voudraient pas être considérés comme ennemis de l'Église et du roi de Sicile; mais qu'après ce terme, tous ceux qui demeureraient dans la ville assiégée seraient traités comme rebelles, en sorte qu'il serait permis à chacun de leur courir sus et de les tuer. Comme les Pistoiais n'avaient point assez de vivres dans leurs magasins, ils profitèrent de la concession du duc de Calabre pour faire sortir de la ville un grand nombre de bouches inutiles [1].

[1] *Storie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 392.

Pistoia est située dans une plaine; ses murailles étaient fortes, et leur circuit peu étendu; leur approche était défendue par de grands fossés pleins d'eau; les portes étaient fortifiées; plusieurs châteaux ou redoutes soutenaient le mur, et l'art des siéges n'était point encore assez perfectionné pour qu'on pût espérer de réduire la ville par la force. Les généraux guelfes prirent donc le parti de l'attaquer par la famine: ils firent creuser, de l'une à l'autre de leurs redoutes, de grands fossés qu'ils garnirent de palissades; et lorsque cet ouvrage fut achevé, il devint impossible de faire entrer aucune munition dans la ville. Les Pistoiais, pour interrompre les travailleurs, faisaient de fréquentes sorties, et combattaient avec une grande valeur; mais ils étaient tellement inférieurs en nombre, qu'ils étaient toujours repoussés avec perte. Ces escarmouches étaient souvent suivies d'actes de cruauté, trop odieux pour que nous devions en conserver la mémoire. Une haine violente de parti, et une foule de vengeances personnelles à exercer, enflammaient encore l'animosité nationale.

Les Pisans envoyaient des secours d'argent; mais ils ne se sentaient pas assez forts pour rompre leur trêve avec les Florentins, et s'avancer avec une armée capable de faire lever le siége : les Bolonais avaient peu d'affection pour Pistoia, et ne songeaient point à la secourir. Cependant Tolosato des Uberti et Agnello Guglielmini, recteurs de la ville assiégée, commençant à manquer de vivres, firent sortir de Pistoia les pauvres, les enfants, les veuves, et presque toutes les femmes de basse condition. Ce fut un horrible spectacle pour les citoyens de voir conduire leurs femmes aux portes de la ville, les livrer aux mains des ennemis, et refermer les portes sur elles. Celles qui n'avaient pas parmi les assiégeants des parents, des alliés, ou des hommes qui, par générosité, prissent leur défense, éprouvèrent les dernières insultes : mal-

heur à celles surtout qui tombèrent entre les mains des émigrés noirs de Pistoia[1] !

Dès que le cardinal de Prato fut parvenu auprès du nouveau pape Clément V, il lui demanda d'interposer ses bons offices en faveur des Pistoiais assiégés, parmi lesquels le cardinal comptait plusieurs parents. Clément en effet envoya sommer le duc Robert et les Florentins de se retirer du siége de Pistoia. Le duc obéit; mais les Florentins restèrent, et nommèrent pour leur capitaine Cante des Gabrielli d'Agobbio, homme sans pitié, le même qui avait prononcé les sentences de condamnation contre le Dante et contre les Blancs exilés de Florence.

Les gouverneurs de Pistoia gardaient soigneusement le secret sur l'état de leurs provisions de vivres, et ils continuaient à les distribuer avec économie, mais en quantité suffisante pour maintenir les forces des soldats en état de combattre. Ils avaient résolu, lorsqu'ils seraient arrivés à la fin de leurs munitions, de l'annoncer au peuple, et de faire alors une sortie générale, où ils vendraient chèrement leur vie, et où peut-être, avec la force que donne le désespoir, ils réussiraient à mettre leurs ennemis en fuite. Cependant le pape, averti que les Florentins n'avaient tenu aucun compte de ses ordres, envoya, sur la prière des Pistoiais, le cardinal Napoléon des Orsini comme légat et pacificateur en Toscane.

Les Florentins cherchèrent à prévenir son arrivée, mais surtout à le priver des secours de la ville de Bologne, dominée par les Blancs, et qui aurait pu s'armer en faveur de Pistoia : ils y envoyèrent des ambassadeurs, en apparence pour se plaindre de l'assistance que les Bolonais donnaient à leurs ennemis, mais en effet pour chercher à soulever contre le gouvernement gibelin le peuple, qui, par d'anciennes ha-

[1] *Cronaca di Dino Compagni.* L. III, p. 518.

bitudes, était attaché au parti guelfe. Ils réussirent, le 5 février, à exciter une première sédition, mais elle se termina d'une manière désavantageuse pour les Guelfes; cependant ils revinrent bientôt à la charge : le peuple fut échauffé par la supposition ou la découverte d'un traité avec les Gibelins de Lombardie : le comte Tordino de Panico se mit à la tête des insurgés, et après un combat autour du palais public, tous les Lambertazzi furent exilés, leurs maisons furent rasées, et les Blancs de Florence qui s'étaient réfugiés à Bologne furent forcés de chercher un autre asile [1].

Le cardinal des Orsini ou était présent à Bologne pendant cette révolution, ou y arriva peu après. Il n'échappa point lui-même aux insultes de la populace, qui avait remarqué sa prédilection pour les Gibelins et les Blancs, et il fut forcé de se retirer précipitamment à Imola. Mais en partant il excommunia Bologne; il priva la ville de son université, et, par la bulle qu'il publia, il détermina tous les professeurs, ainsi que leurs écoliers, à quitter cette demeure, pour se rendre à Padoue [2].

En même temps, les Florentins firent entrer dans Pistoia un moine chargé d'offrir des conditions honorables aux assiégés. Ce négociateur promit que la ville resterait libre; qu'on n'en démolirait aucune partie; que les personnes et les biens seraient protégés, et que les châteaux dépendant de Pistoia ne seraient point détachés de son territoire. Les Pistoiais ne pouvaient pas balancer longtemps sur les sûretés qu'ils devaient demander : ils n'avaient plus de vivres, et le lendemain même était le jour fixé pour la dernière sortie. Ils acceptèrent donc les conditions qu'on leur offrait, et Pistoia fut livrée

[1] *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 390. — *Giov. Villani*. Lib. VIII, cap. 83, p. 422. — *Cronica miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 308. — *Memor. histor. Mathæi de Griffonib*. p. 134. — *Ghirardacci istoria di Bologna*. L. XV, p. 486. — [2] *Ghirardacci*, L. XV, p. 488.

aux armées des Florentins et des Lucquois, le 10 avril 1306, après avoir été assiégée dix mois et demi[1].

Mais la capitulation qui venait d'être conclue fut violée avec effronterie par les vainqueurs : les Florentins et les Lucquois se partagèrent tout le territoire de Pistoia, et ne laissèrent à cette ville, pour tout district, qu'un mille de rayon autour de ses murailles ; ils se réservèrent la nomination des recteurs, l'un des peuples alternativement élisant le podestat, et l'autre le capitaine du peuple ; ils firent combler les fossés, démolir les murailles, et abattre les tours des Gibelins, le tout aux frais de la commune de Pistoia : enfin ils réduisirent au désespoir les malheureux Pistoiais, et firent regretter amèrement leur victoire aux émigrés eux-mêmes qui avaient eu la folie de recourir à des armes étrangères pour rentrer dans leur patrie.

Le cardinal des Orsini, cependant, voyant qu'il était arrivé trop tard pour secourir Pistoia, ne renonça pas à la venger ; il rassembla dans Arezzo, où il se rendit en 1307, dix-sept cents chevaux et un corps considérable d'infanterie ; mais il ne sut point ensuite en tirer parti, ni détruire l'armée florentine, dans un moment où, saisie d'une terreur panique, elle s'était d'elle-même mise en déroute ; de sorte que, perdant peu à peu tout crédit et toute considération, il fut obligé de quitter la Toscane. Il laissa de nouveau Florence sous l'interdit, et renouvela contre cette ville la sentence d'excommunication du cardinal de Prato ; après quoi il retourna en France auprès du pape, qui se trouvait alors avoir un grand besoin de l'appui de tous ses cardinaux.

L'implacable Philippe-le-Bel poursuivait encore le nom de Boniface, qu'il avait fait mourir désespéré ; il voulait que le pape, au scandale de toute la chrétienté, condamnât la mé-

[1] *Dino Compagni Cronaca*, L. III, p. 519. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 393.

moire de son prédécesseur : il voulait qu'en même temps ce pontife l'aidât à faire tomber tout le poids de ses vengeances sur un ordre de chevaliers religieux qui, seuls dans le clergé français, avaient préféré l'autorité de l'Église à celle du roi, et qui avaient osé hésiter dans l'accomplissement de ses volontés. Ces mêmes chevaliers avaient encore aigri le monarque, en manifestant leur mécontentement touchant les fréquentes altérations et falsifications de monnaies par lesquelles Philippe ruinait le peuple.

Clément V ne pouvait accorder au roi de France sa première demande; il ne pouvait condamner la mémoire de Boniface pour crime d'hérésie, et faire exhumer ses os pour les brûler, sans révolter toute la chrétienté. Boniface s'était peut-être rendu coupable de plus d'un crime, mais sa doctrine avait toujours été conforme à celle de l'Église; et le sixième livre des Décrétales, dont il était l'auteur, en faisait foi. De plus, un jugement semblable contre le chef de la religion, fût-il mérité, était fait pour ébranler la religion elle-même; l'autorité de Clément, que l'on pressait de condamner son prédécesseur, se serait trouvée viciée dans sa source, car plusieurs des cardinaux qui l'avaient élu étaient de la création de Boniface : si celui-ci était hérétique, leur nomination et l'élection de Benoît XI et de Clément V étaient nulles; et Clément, qui cessait d'être pape, n'avait plus le droit de condamner son prédécesseur. Telles furent les raisons que le cardinal de Prato fit valoir auprès du roi, lorsque celui-ci pressa Clément de prononcer cette sentence, et qu'il lui rappela que c'était la quatrième de ses promesses. Le cardinal, afin de contenter Philippe, offrait de remettre ce jugement à un concile général, qui seul était revêtu d'une assez grande autorité pour condamner le chef de l'Église[1].

[1] *Giov. Villani*. L. VIII, c. 91, p. 427.

L'on supposait que ceux qui avaient assisté Philippe dans l'insulte faite à Boniface étaient les mêmes qui le pressaient de poursuivre la mémoire de ce pontife. Pour les apaiser, Clément accorda, par une bulle des calendes de juin 1307, l'absolution la plus complète et la plus illimitée au roi, à son royaume, à ses agents, et à tous ceux qui avaient pu, de quelque manière que ce fût, être compris dans les censures ecclésiastiques. Cette absolution fut accordée sans condition à tous, hormis aux seuls Guillaume de Nogaret et Reginald Supino, auxquels le pape imposa, comme pénitence, une expédition à la Terre-Sainte [1]. L'année suivante il expédia les lettres de convocation pour un concile œcuménique, qui dut s'assembler à Vienne en Dauphiné, le 1er octobre 1310.

La proscription de l'ordre des Templiers, seconde demande de Philippe, paraissait ne pas lui tenir moins à cœur que la condamnation de la mémoire de Boniface; et Clément V, par une lâche et cruelle politique, sacrifia un ordre qui était l'honneur de la chrétienté, et une foule de chevaliers qu'il exposa aux plus horribles supplices, pour sauver, non point la mémoire d'un mort, mais sa propre autorité, compromise par le procès qu'on voulait le forcer d'intenter.

L'ordre des Templiers avait été fondé, vers l'année 1128, par neuf chevaliers français, de ceux qui avaient accompagné Godefroi de Bouillon à la croisade [2]. Quoiqu'il eût été ouvert à toute la chrétienté, le nombre des chevaliers français était plus grand que celui des chevaliers de toutes les autres nations ensemble : presque tous leurs grands-maîtres avaient été Français; et dans plusieurs langues on avait conservé aux chevaliers leur nom français, *frères du Temple,*

[1] *Voyez* la bulle *apud Raynald.* 1307, § 10 et 11, T. XV, p. 17.—*Continuatio Guillelmi de Nangis in D: L. Acherii Spicilegio.* T. XI, p. 639. — [2] *Vita Honorii II, ex manuscriptis Bernardi Guidonis.* T. III, *Rer. Ital.*, p. 422.

φρεροι του Τεμπλου[1], *freri del Tempio,* sans le traduire. Pendant les cent quatre-vingts ans que l'ordre avait existé, il avait été un modèle des vertus chrétiennes et chevaleresques : dans le formulaire français de la réception des chevaliers, on les avertissait de l'immense sacrifice qu'ils allaient faire à la religion. « Vous ne savez pas, leur disait-on, les forts com- « mandements qui sont par dedans la maison; car forte « chose est que vous, qui êtes sire de vous-même, vous vous « fassiez serf d'autrui. A grand'peine ferez jamais chose « que vous voulez; car se vous voulez être en la terre de-çà « mer, l'on vous mandera de-là, etc. » Après avoir exigé du récipiendaire des promesses d'obéissance, de chasteté, de fidélité; après avoir pris sur ses mœurs et sur sa vie passée les informations les plus sévères et les plus détaillées, celui qui tenait le chapitre devait l'accueillir enfin et lui dire : « Si vous accueillons à tous les bienfaits de la maison, et si « vous promettons du pain et du bois, et de la pauvre den- « rée de la maison, et de la peine et du travail assez[2]. » En effet, à cette époque surtout, il y avait de la peine et du travail pour cet ordre; car, chassé par les Turcs de la Terre-Sainte, après l'avoir vaillamment défendue, son grand-maître, le vénérable Jacques de Molay, s'était retiré dans l'île de Chypre avec la fleur des Templiers; et c'est là qu'il préparait, avec les Hospitaliers de Saint-Jean, la conquête de l'île de Rhodes, qu'ensuite les Hospitaliers exécutèrent seuls.

Tels étaient les hommes qui, tout à coup, le 13 d'octobre au matin, furent arrêtés d'un bout du royaume de France à l'autre, et jetés dans d'affreuses prisons[3]; tandis que Jacques de Molay, rappelé de l'Orient par le roi, était venu avec

[1] *Pachymeris histor. Andronic.* L. V, c. 12, T. XIII, p. 235. — [2] *Voyez* les pièces justificatives imprimées à la suite de la tragédie des *Templiers*, p. 112 et suiv. — [3] *Continuatio Guillelmi de Nangis, Acherii Spicileg.* p. 625.

confiance se mettre entre les mains de ses bourreaux. Sur la déposition de deux misérables, le prieur de Montfaucon, condamné pour ses déréglements à une prison perpétuelle; et Noffo Déi, Florentin, pendu depuis pour d'autres crimes, ils furent accusés des forfaits les plus odieux et les plus absurdes en même temps[1]. On prétendit qu'ils reniaient la religion, pour laquelle ils ne cessaient de combattre; qu'ils autorisaient la plus scandaleuse et la plus dégoûtante débauche; on cita des traits que l'histoire ne peut plus répéter, mais qui portent en eux-mêmes leur propre démenti; et l'on exposa tous ces généreux chevaliers à d'horribles tortures, leur promettant une grâce absolue, et même celle de l'ordre, s'ils avouaient les charges portées contre eux; et multipliant les tourments, souvent jusqu'à causer leur mort, s'ils persistaient dans leurs dénégations. Plusieurs chevaliers, vaincus par la douleur, confessèrent en effet tout ce qu'on leur demandait : mais lorsqu'ils voulurent se rétracter, après avoir été retirés des mains des bourreaux, ils furent déclarés hérétiques relaps et condamnés aux flammes. Ceux qui, à la torture, avaient refusé d'avouer les crimes prétendus de l'ordre, furent considérés comme également coupables; on les avertissait d'avance que le dernier supplice serait la peine de leur obstination, et ce supplice était épouvantable. Écoutons Giovanni Villani, auteur contemporain, qui parle avec horreur de toute cette procédure : « Cinquante-six Templiers, dit-il, furent conduits dans un grand parc, à Saint-Antoine, hors de Paris; on les lia chacun séparément à un pilier; on approcha du feu de leurs jambes, qu'on fit brûler peu à peu, les avertissant cependant que quiconque d'entre eux voudrait reconnaître son erreur, et confesser les péchés dont il était accusé, serait délivré. Au milieu de

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 92, p. 429.

« ces tourments, leurs parents et leurs amis les exhortaient « à se reconnaître, et à ne pas se laisser mourir d'une mort « si vile : aucun d'eux cependant ne voulut confesser; « mais avec des pleurs et des cris, ils protestaient qu'ils « étaient innocents et chrétiens fidèles; ils invoquaient le « Christ, la vierge Marie, et les autres saints; et, au mi- « lieu de ce martyre, brûlants et consumés, ils terminèrent « leur vie [1]. »

Un poëte français vient en quelque sorte d'offrir un sacrifice expiatoire à la mémoire des malheureux Templiers; il a fait répandre des larmes à ses compatriotes sur les souffrances de ces chevaliers, et sur les crimes du roi, du pontife, de leurs juges et de leurs persécuteurs. Il a joint au talent poétique une rare érudition, et il a répandu une grande lumière sur l'histoire des héros qu'il voulait placer sur le théâtre. Mais les contemporains eux-mêmes des Templiers ne les avaient pas laissés sans témoignage de leur innocence : l'un des saints que vénère l'Église a traité de calomnieuses toutes les accusations portées contre les Templiers; elles ne furent inventées, dit-il, que par avarice, pour dépouiller ces chevaliers des grands biens qu'ils possédaient [2]. L'annaliste ecclésiastique confesse que cette accusation devient vraisemblable, lorsqu'on observe que Philippe avait pour conseillers les plus scélérats des imposteurs et des calomniateurs. Ce roi, dit-il, qui avait envahi les biens des églises, qui avait opprimé ses peuples, qui avait falsifié la monnaie, qui avait dépouillé tous les juifs de ses états, et recherché d'autres profits honteux, qu'il dissipait plus honteusement encore, pouvait bien être tenté par les richesses du Temple, lui qui les envahit, après avoir déclaré par ses lettres-patentes qu'il les respecterait.

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, 92, p. 429. — [2] *Sanctus Antonius archiep. Florentinus.* P. III, tit. 21, c. 1, f. 3, p. 92. *Apud Raynald. ann.* 1307, § 12, p. 18.

Guillaume Ventura, l'historien d'Asti, déclare aussi que cette persécution ne fut excitée que par l'envie et la cupidité de Philippe, qui haïssait les Templiers, parce que ces religieux avaient osé prendre le parti de Boniface dans la querelle entre le pontife et le monarque[1]. Beaucoup d'autres écrivains anciens, qui se contentent de rapporter avec étonnement des accusations si inattendues, ne se sont abstenus sans doute de les juger, que parce que l'Église s'était déjà prononcée, et que le concile de Vienne ayant condamné l'ordre en 1311, les fidèles n'osaient pas s'élever contre les décisions de cette assemblée.

Le concile de Vienne abolit l'institution des Templiers dans toute la chrétienté, et déclara leurs biens dévolus à l'ordre des Hospitaliers. Ces biens, qui, en France et en Italie, avaient déjà été confisqués, furent rachetés à grand prix par les chevaliers de Saint-Jean, qui s'appauvrirent au lieu de s'enrichir par cette acquisition. En Espagne, les biens du Temple furent attribués aux ordres militaires de cette contrée; en Portugal, ils servirent à doter l'ordre nouveau du Christ, formé des Templiers portugais, et vrai représentant de cet ordre illustre. Mais avant de rendre ces biens aux ordres religieux, les souverains s'enrichirent partout de leur séquestre : aussi tous les rois imitèrent-ils l'avidité de celui de France, en dépouillant les Templiers, quoiqu'ils ne livrassent point comme lui ces chevaliers aux supplices affreux auxquels Philippe-le-Bel les condamna. L'ordre était composé à cette époque d'environ quinze mille chevaliers, qui furent tout à coup enlevés à la défense de la chrétienté[2]. Jacques de Molay, leur grand-maître, fut des derniers envoyé au bûcher, avec le frère du dauphin de Viennois : leur supplice fut postérieur à la sentence du concile. Molay, séduit par des promesses, ou cédant

[1] *Chronicon Astense Guillelmi Venturæ*, c. 27, T. XI, p. 192. — [2] *Ferreti Vicentini*. L. III, T. IX, p. 1018.

à l'effroi de la torture, paraît avoir confessé une partie des accusations portées contre son ordre : mais dès qu'il fut sous les yeux du public, il se hâta de rétracter la confession qu'on lui avait arrachée, déclarant qu'il avait mérité la mort pour avoir cédé aux instances et aux menaces du roi [1]. La plupart des historiens racontent qu'au moment de son supplice, ou lui ou l'un de ses chevaliers cita au tribunal de Dieu et le pape et le roi, les sommant d'y comparaître dans un an et un jour, pour y rendre raison de leur tyrannie, puisqu'ils ne pouvaient être traduits sur la terre devant aucun tribunal. Tous deux moururent en effet dans le terme indiqué. M. Raynouard a profité de cette tradition :

Mais il est dans le ciel un tribunal auguste
Que le faible opprimé jamais n'implore en vain ;
Et j'ose t'y citer, ô pontife romain.
Encor quarante jours ! je t'y vois comparaître.
Chacun en frémissant écoutait le grand-maître ;
Mais quel étonnement, quel trouble, quel effroi,
Quand il dit : ô Philippe, ô mon maître, ô mon roi !
Je te pardonne en vain, ta vie est condamnée :
Au tribunal de Dieu je t'attends dans l'année.

[1] *Giov. Villani, loc. cit.* p. 430.

CHAPITRE V.

Affaires de Florence. — Règne et expédition en Italie de l'empereur Henri VII de Luxembourg.

1308-1313.

1308. — Le triomphe du parti des Noirs à Florence et dans les villes de Toscane, et la soumission de Pistoia à ce parti, semblaient devoir assurer pour quelque temps la paix à toute cette contrée, puisque les adversaires du gouvernement, vaincus dans toutes les rencontres, ne semblaient plus en mesure de troubler l'état. Le parti gibelin dominait encore, il est vrai, dans les deux villes de Pise et d'Arezzo; mais ces deux républiques avaient été forcées de demander la paix aux Guelfes: la première était suffisamment occupée à maintenir son autorité sur la Sardaigne, que le roi d'Aragon voulait lui enlever en vertu d'une concession du pape, et elle n'avait garde de provoquer de nouvelles hostilités sur le continent. Le parti guelfe semblait donc affermi d'une manière inébranlable dans sa domination, lorsque d'abord une discorde intérieure, ensuite l'arrivée en Italie d'un empereur sans armée, dont les titres et les droits faisaient presque le seul pouvoir, ébranlèrent de nouveau la ligue guelfe, à la tête de laquelle se trouvait Florence, et renversèrent toute la balance politique de l'Italie. Il existe dans les républiques un excès de vie qui ne permet jamais de jouir du repos et de la paix; tandis que,

dans les monarchies absolues, une mort anticipée arrête l'essor de tous les esprits, et met obstacle à tout perfectionnement. Dans les premières, chaque citoyen, doué d'un caractère plus individuel, et formé à des habitudes plus indépendantes, semble ne pouvoir se plier à une loi commune : c'est peu pour lui de jouir de la liberté comme membre d'un corps libre, il aspire à se gouverner en toute chose par son propre choix, et ne trouve jamais, dans le régime qui impose le moins de gêne, assez de jeu pour sa volonté, assez de déploiement pour ses passions. Dans la monarchie, au contraire, lorsqu'un maître a ôté à l'homme tout souci pour ses intérêts politiques, il ne peut plus rendre à son âme des passions généreuses pour d'autres objets ; il ne peut plus l'appeler à l'élection que par des jouissances immédiates : la gloire, le pouvoir, même la fortune, lorsqu'elle doit être le prix de combinaisons hardies et d'une longue persévérance, sont sans attraits pour des sujets, et le monarque qui s'efforce de réveiller chez un peuple privé de toute liberté les lettres, les beaux-arts, l'esprit d'entreprise et le commerce, ressemble au physicien qui, par les prestiges du galvanisme, excite dans un cadavre quelques-uns des mouvements de la vie qu'il a perdue.

Les avantages d'une victoire pour un parti ne peuvent jamais répondre à toutes les espérances qu'avaient formées d'avance tous les chefs du parti victorieux ; et ces espérances trompées occasionnent presque toujours la division des vainqueurs. Corso Donati avait été à Florence le chef principal de la révolution qui avait envoyé les Blancs en exil, et rendu les Noirs tout-puissants ; la république semblait avoir adopté son inimitié privée pour Viéri des Cerchi, et s'être animée de toutes ses passions. Cependant Donati trouva bientôt qu'il n'avait recueilli aucun fruit de sa victoire ; les chefs de la noblesse, auxquels il s'était associé, se montrèrent jaloux de son crédit, et lui disputèrent son influence sur l'administration de la

république. Il voulut alors faire l'épreuve de sa puissance individuelle, en se jetant dans l'opposition : il critiqua les mesures des principaux magistrats ; il contredit leurs opérations, et bientôt il s'aperçut avec douleur qu'il ne les arrêtait pas, et qu'il ne faisait que les irriter. Enfin, il essaya de former un parti contre le parti qu'il avait longtemps dirigé ; et tandis que Rosso della Tosa, Géri Spini, Pazzino des Pazzi, et Betto Brunelleschi, gouvernaient la république, il s'associa, pour combattre ces chefs de la noblesse, avec les Bordoni et les Medici[1]. Les derniers étaient une famille du peuple, qui commençait à s'enrichir, et qu'on voit pour la première fois à cette époque figurer dans les affaires publiques.

Corso Donati accusait en toute occasion le gouvernement de vénalité et de dilapidation : ses ennemis répondirent par une accusation plus populaire encore, et par conséquent plus dangereuse pour lui : ils lui reprochèrent de vouloir usurper la tyrannie, et ils en cherchèrent la preuve dans son luxe, ses dépenses, l'orgueil de ses discours, les clients qu'il s'était attachés, et, plus que tout, le mariage qu'il venait de contracter. Ce mariage était suspect en effet. Corso Donati, le chef du parti guelfe entre les Guelfes ; Corso, qui avait persécuté les Blancs, seulement parce qu'ils s'étaient montrés disposés à pardonner à quelques Gibelins, venait d'épouser la fille d'Uguccione della Faggiuola, le chef de tous les Gibelins de la Romagne et de la Toscane, et le plus redouté capitaine des ennemis de la république. Lorsque cette accusation, répandue parmi le peuple, eut éveillé la défiance contre un homme regardé longtemps comme le premier citoyen de Florence, ses ennemis jugèrent que le moment convenable était arrivé pour se défaire de lui. La seigneurie fit un jour sonner le tocsin ;

[1] Le nom de Medici s'est toujours écrit sans *s* en italien ; cependant l'usage contraire a tellement prévalu en français, que nous nous croyons obligé de l'adopter aussi quelquefois.

et dès que le peuple armé se fut rassemblé sur ses places d'armes, les prieurs des arts accusèrent solennellement Corso Donati, pardevant le tribunal du podestat, d'avoir voulu trahir le peuple, et s'élever à la tyrannie. Corso Donati, sommé de comparaître, refusa de se rendre devant son juge; et l'événement prouva qu'il avait raison de se défier de la partialité ou de la dépendance du podestat : car les formes de la justice furent si peu respectées dans ce jugement, que, dans l'espace de deux heures, le juge passa de la citation et de l'enquête à la sentence, et condamna le prévenu contumace, comme traître et rebelle, à la peine de mort.

Les prieurs sortirent alors du palais public, précédés par le gonfalonier de justice; ils furent suivis par le podestat, le capitaine du peuple et l'exécuteur avec leurs archers; tout le peuple, armé et rangé par compagnies, marchait ensuite : dans cet ordre, ils s'avancèrent contre les maisons des Donati, dont ils entreprirent l'attaque. Corso, de son côté, avait rassemblé ses amis, et s'était fortifié par des barricades dans le quartier qu'il habitait. Il avait aussi fait demander des secours à son beau-père : mais les auxiliaires qu'Uguccione della Faggiuola lui envoya n'arrivèrent pas à temps pour le défendre. Corso, accablé par la goutte, quoiqu'il animât ses amis de la voix, ne pouvait pas combattre lui-même : après une résistance de quelques heures, ses barricades furent enfoncées, et il s'enfuit avec peine dans la campagne. Bientôt il y fut arrêté par des soldats catalans qu'on avait envoyés à sa poursuite. Comme il vit qu'on le ramenait dans la ville, il préféra une mort immédiate au supplice qu'on lui réservait : il s'élança de son cheval, de manière à se briser la tête contre une pierre; ses gardes, le voyant grièvement blessé, l'achevèrent à coups de hallebardes.

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 96, p. 432.—*Dino Compagni Cronaca.* T. IX, L. III, p. 524.

Le gouvernement florentin se conduisit d'une manière plus généreuse envers les Pistoiais qu'il ne l'avait fait envers son propre concitoyen. Depuis la prise de Pistoia, les malheureux habitants de cette ville, opprimés par leurs vainqueurs, dépouillés par les recteurs étrangers qui présidaient à leurs tribunaux, accablés d'impositions, privés de tout leur territoire, déchirés enfin par une guerre civile que les Gibelins fugitifs avaient rallumée dans les châteaux des montagnes, les Pistoiais, dis-je, étaient réduits au désespoir, lorsqu'ils virent arriver à leurs portes le capitaine du peuple, choisi par les Lucquois pour les gouverner pendant l'année 1309. C'était un homme de basse condition et sans fortune, qu'ils supposèrent, d'après sa pauvreté, devoir être plus avide encore que tous ses prédécesseurs. Les Pistoiais, dans l'état d'épuisement où ils se trouvaient, sans trésors, sans soldats, sans protecteurs, sans amis, sans ressources que leur désespoir, déclarèrent cependant que jamais ils ne recevraient ce magistrat inique. « Il s'éleva dans la cité, dit l'historien de Pistoia, qui « était présent à cette révolution, il s'éleva dans la cité, « comme il plut à Dieu, une grande rumeur : c'était comme « une voix divine, venue du ciel ; chacun criait : *Que la ville « se fortifie !* et au même instant, sans qu'aucun supérieur en « donnât l'ordre, hommes, femmes, enfants, gentilshommes « et bourgeois, saisirent des planches, des ais, des ferrements, « et les portèrent autour de la ville, où ils élevèrent des bar- « ricades sur les murailles abattues. Ce travail se commença « trois heures avant midi ; et à complies, la ville tout entière « était entourée de palissades. Aussitôt on entreprit de creu- « ser les fossés du côté de Lucques. Les Lucquois, avertis que « les Pistoiais se fortifiaient, marchèrent à l'instant, peuples « et cavaliers, jusque dans le val de Niévole ; de leur côté, les

p. 521. — *Leonardo Aretino Hist.* L. IV, p. 129. — *Niccolo Macchiavelli histor. Fior.* L. II, p. 132.

» Pistoiais, instruits de leur approche, envoyèrent tous leurs « enfants hors de la ville, et résolurent de se défendre en « désespérés, et de mourir tous ensemble, plutôt que de souf- « frir davantage [1]. »

L'ancien capitaine du peuple, nommé par les Florentins, était resté dans la ville avec ses archers; et comme Pistoia est de quelques milles plus près de Florence que de Lucques, il avait peut-être déjà reçu quelque renfort de ses compatriotes, lorsqu'il apprit que les Lucquois s'étaient avancés jusqu'à Ponte-Lungo, à deux milles de Pistoia. Ému de compassion pour le peuple qu'il avait gouverné six mois, et dont il avait connu les souffrances, il s'avança au-devant des Lucquois, et tenta de les arrêter, tantôt par des prières, tantôt même par des menaces : il leur annonça que sa république ne permettrait point la ruine de Pistoia, et que lui-même il était prêt à se joindre aux insurgés, si les Lucquois s'avançaient davantage; il les détermina enfin à se retirer à Serravalle, pour lui donner le temps de négocier [1]. D'autres pacificateurs vinrent bientôt se joindre à lui; ce furent des ambassadeurs envoyés par la république de Sienne, pour rétablir la paix entre les villes de la ligue guelfe. Ces ambassadeurs réussirent à se faire choisir pour arbitres entre les Pistoiais et les Lucquois. Ils prononcèrent alors que les palissades de Pistoia seraient abattues, et que la ville resterait pendant huit jours ouverte, mais sous leur sauvegarde, pour satisfaire ainsi l'orgueil offensé des Lucquois. Au bout de ce temps, les Pistoiais devaient être maîtres de fortifier leur ville comme il leur conviendrait. A l'avenir ils devaient continuer à prendre leurs recteurs à Florence et à Lucques; mais, au lieu d'en abandonner l'élection à ces deux républiques, ils devaient les choisir eux-mêmes et librement. Cette sentence fut exécutée, et rendit à Pistoia

[1] *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, ann. 1309, p. 395.—[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 111, p. 440.

presque toute l'indépendance et la liberté dont cette république avait joui jusqu'au temps de la guerre des Blancs et des Noirs.

La mort de trois souverains, Azzo VIII d'Este, que d'autres appellent Azzo X; Albert d'Autriche, roi des Romains, et Charles II, roi de Naples, occasionna, vers cette époque, de nouvelles révolutions en Italie. Azzo d'Este était le chef de la plus ancienne famille de princes italiens; ses ancêtres avaient été déclarés seigneurs de Ferrare avant qu'aucune autre république se fût encore soumise au pouvoir d'un seul. L'antiquité de cette dynastie semble n'avoir eu d'autre effet que de la corrompre aussi la première. Azzo d'Este fut en Italie le premier de ces tyrans efféminés, lâches et cruels, qui, pendant le siècle suivant, devinrent plus communs dans les villes lombardes. Nous avons vu, dans le précédent chapitre, que les peuples de Modène et de Reggio s'étaient déjà révoltés contre lui; peu s'en fallut qu'à sa mort sa famille ne perdît encore pour jamais Ferrare, et même les châteaux qui formaient son antique héritage. Par son testament Azzo VIII avait appelé à sa succession Frisco, fils de son fils naturel, au préjudice de Francisco son frère et de ses neveux. Cette injustice occasionna une guerre civile dans la famille d'Este; elle excita en même temps l'ambition des états voisins, qui se flattèrent d'avoir trouvé une occasion de s'agrandir. Les Vénitiens entrèrent à Ferrare comme auxiliaires du bâtard d'Este : le pape, d'autre part, envoya au secours du frère d'Azzo un cardinal avec des milices; mais bientôt, abandonnant son client, il manifesta la prétention de réunir Ferrare au domaine immédiat de l'Église, parce que cette ville, dans les derniers diplômes des empereurs, avait été déclarée appartenir à saint Pierre. La succession du marquis fut alors disputée, non plus entre ses héritiers légitimes et testamentaires, mais entre le pape et les Vénitiens; les armes spirituelles furent

employées, aussi bien que les temporelles, contre la république, par le cardinal Arnaud de Pellagrue, neveu du pape Clément V, et son légat pour la guerre de Ferrare. Les Vénitiens éprouvèrent de grands revers; et les marquis d'Este, ainsi que les Ferrarais, furent également trahis par la république et l'Église, et dépouillés par tous leurs alliés.

La mort d'Albert d'Autriche, roi des Romains, était un événement d'une bien plus haute importance, et il devait causer de plus grandes révolutions. Albert avait succédé, en 1298, à son rival Adolphe de Nassau, qu'il avait vaincu et fait tuer à la suite de la bataille. Dès lors il s'était constamment occupé du soin d'étendre les possessions de la maison d'Autriche, et de rendre son autorité plus arbitraire dans les états qui lui étaient déjà soumis; son ambition excita la révolte des habitants de Vienne et de ceux de la Styrie; elle l'engagea dans des guerres dangereuses avec Berne, Zurich et Fribourg, villes de la Suisse, qui, à l'exemple des villes d'Italie, s'étaient affranchies pendant les longs interrègnes de l'Empire, et qui se gouvernaient en républiques; enfin elle lui fit entreprendre d'asservir les habitants des trois Waldstettes, Uri, Schwitz et Underwald, qui ne relevaient et ne voulaient relever que de l'Empire, et qui, réduits au désespoir, dans la dernière année de la vie d'Albert, chassèrent de leur pays ses gouverneurs et ses satellites, et fondèrent par leur serment sur le rutly la confédération helvétique, qui devint le plus ferme appui de liberté [1].

Par une suite du même plan d'usurpations, Albert retenait l'héritage de son neveu Jean d'Autriche, fils unique de son frère Rodolphe, qu'il aurait dû mettre en possession, à sa majorité, d'une partie des biens de la maison de Habsbourg; et il avait rejeté ses demandes avec des railleries piquantes. Le

[1] *Joh. Muller, Schweitzerischer Eidgenossenschaft Geschichte.* L. I, c. 18, p. 633.

jeune homme confia son indignation secrète à quelques gentilshommes mécontents d'Albert comme lui ; ceux-ci l'encouragèrent à se venger. Le premier mai 1308, comme Albert se rendait de Stein à Baden, les conjurés le séparèrent du reste de son cortége, à la sortie des vallées qui conduisent au gué de Windisch, et prétextant qu'il ne fallait pas trop surcharger le bateau qui devait les passer. Dès qu'ils furent arrivés sous le château de Habsbourg, dans un champ qui appartenait de toute ancienneté à la famille d'Albert, et sous les yeux de tout son cortége, qui n'était séparé de lui que par la rivière de la Reuss, Jean d'Autriche plongea sa lance dans la gorge de son oncle, en s'écriant : « Reçois le prix de l'in« justice. » Au même instant le roi des Romains fut achevé par les autres conjurés[1].

Cependant, le prince Jean n'avait pas pris de mesures pour recueillir les fruits de sa conjuration : effrayé du sang qu'il avait versé, et tourmenté de remords, il s'enfuit dans les montagnes, où il erra quelque temps solitaire ; il passa ensuite en Italie, et vint se cacher à Pise, où l'on croit qu'il termina ses jours dans un couvent d'Augustins[2]. Non seulement

[1] J. Muller, *Schweitzerischer EidgenGeschichte*. L. II, c. 1, T. II, p. 10.—[2] Schiller introduit dans son *Guillaume Tell* Jean, qu'il nomme parricide, cherchant un asile auprès du héros : il a voulu mettre ainsi en opposition les deux meurtriers, dont l'un avait tué son prince pour venger des injures privées, n'écoutant que son ressentiment personnel ; l'autre avait tué l'oppresseur de son pays, se sacrifiant en même temps lui-même pour le bien de tous, et méritant ainsi une gloire immortelle. Le malheur du premier est noblement exprimé.

O wenn ihr weinen hœnnt, lasst mein Geschick
Euch jammern, es ist fürchterlich. — Ich bin
Ein Fürst — Ich war's — Ich konnte glüchlich werden....
Darum vermeid ich alle ofne Strassen,
An keine Hütte wag ich anzupochen —
Der Wüste kehr' ich meine Schritte zu,
Mein eignes Schreckniss irr' ich durch die Berge
Und fahre schaudernd vor mir selbst zurück,
Zeigt mir ein Bach mein unglückselig Bild.
O wenn ihr Mitleid fühlt und Menschlichkeit...

ses complices, mais tous leurs parents, tous leurs amis, tous leurs serviteurs, poursuivis avec une cruauté impitoyable par Agnès, veuve d'Albert, périrent sur l'échafaud; la mort du roi fut vengée sur plus de mille personnes, presque toutes innocentes.

Philippe-le-Bel, averti de la mort d'Albert d'Autriche, avait demandé au pape, qu'en accomplissement de la grâce inconnue qu'il s'était réservée en lui procurant la tiare[1], Clément l'aidât à faire obtenir la couronne impériale à Charles de Valois, son frère. Clément, qui n'avait ni le courage ni la force de refuser rien, promit son appui au roi de France; mais en même temps il écrivit aux électeurs allemands, pour les engager à presser leur élection, s'ils voulaient se soustraire à l'influence de la France. Dans sa lettre, il leur indiqua, comme l'homme le plus digne d'arrêter leur choix, le comte Henri de Luxembourg, prince peu riche et peu puissant, quoique d'une ancienne famille, mais prince en qui tout le monde s'accordait à reconnaître l'âme noble et loyale d'un franc chevalier. L'élection fut publiée le 25 ou le 27 novemble 1308, au grand étonnement de toute la chrétienté; et le pape s'étant hâté de la confirmer le jour de l'Épiphanie de l'année suivante, Henri, le septième du nom entre les rois d'Allemagne, le sixième entre les empereurs, fut couronné à Aix-la-Chapelle[2].

Quoique Henri ne possédât en propre que le petit comté de Luxembourg et la ville de Trèves, qu'il avait soumise dans

« Oh ! si vous pouvez pleurer, que mon histoire vous attendrisse ; elle est terrible. — « Je suis un prince, — je l'ai été, — j'ai pu être heureux... C'est pour cela que j'évite « tous les chemins ouverts, que je n'ose frapper à la porte d'aucune cabane, que j'ai « tourné mes pas du côté du désert, et que mon propre effroi m'égare au travers de ces « montagnes, où je frissonne en reculant, lorsqu'un ruisseau me représente ma mal- « heureuse image. Oh ! si vous sentez la pitié et l'humanité... » *(Il tombe aux pieds de Tell.)* — [1] Déjà, en accomplissement de cette même grâce, Philippe avait demandé au pape de fixer la cour de Rome en France, de poursuivre la mémoire de Boniface, de détruire l'ordre des Templiers. — [2] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 101 et 102, p. 436.

une guerre récente, et dont son frère était évêque, cependant ses alliances lui assuraient l'appui d'un grand nombre de princes du second ordre. Une sœur de son père avait épousé ce fameux Gui, comte de Flandre, qui avait remporté tant de victoires sur les Français : lui-même il avait épousé une fille du duc de Brabant ; Amédée, comte de Savoie, avait épousé l'autre, et le frère du dauphin de Viennois était gendre du comte de Savoie.

La réputation personnelle de Henri attira auprès de lui plusieurs princes allemands, flamands et français, et leur concours le rendit assez puissant, dès la première année de son règne, pour qu'il pût assurer à sa famille le royaume de Bohême, en faisant épouser à son fils Jean l'une des filles de Venceslas l'Ancien ; l'autre fille était mariée au duc de Carinthie, qui fut privé, par un décret, de toute part à la succession de Bohême [1]. Nous verrons ce même Jean, roi de Bohême, prendre plus tard une part importante aux affaires d'Italie, et la couronne impériale rentrer, par son fils et son petit-fils, dans la maison de Luxembourg.

Mais Henri VII aurait bientôt excité la jalousie de tous les princes de l'Empire, s'il avait tenté d'étendre davantage son autorité sur l'Allemagne : une expédition en Italie était pour lui, en même temps, un moyen de chercher une gloire et une puissance nouvelle, et de calmer, par son absence, l'inquiétude des princes allemands, qui ne voulaient point avoir de maîtres. L'Italie était devenue en quelque sorte étrangère à l'Empire romain. Depuis la déposition de Frédéric II au concile de Lyon, en 1245, l'Église et tout son parti en Italie n'avaient plus reconnu d'empereurs. Depuis trente-cinq ans, il est vrai, des rois des Romains, destinés à recevoir la couronne impériale, régnaient en Allemagne : ce n'était point des can-

[1] *Ferreti Vicentini Hist.* L. IV, p. 1056. — *Notæ Osii ad Albert. Mussatum.* T. X, p. 263.

didats, mais des chefs reconnus de l'Empire; cependant ces chefs eux-mêmes attachaient la plus haute importance à leur consécration par le pape : pour qu'elle s'accomplît, ils devaient recevoir de lui la couronne d'or dans la ville même de Rome. Parmi les Italiens et les gens d'église, plusieurs croyaient que l'autorité du monarque sur l'Italie dépendait de cette cérémonie, ou plutôt de la présence du souverain en-deçà des Alpes. Cette supposition était confirmée par l'abandon de Rodolphe de Habsbourg et de ses successeurs, qui n'avaient eu presque aucune relation avec l'Italie. Dans un espace de soixante-quatre ans, tous les gouvernements de cette contrée s'étaient détachés de l'Empire, comme si l'empereur ne devait plus avoir aucune autorité sur eux.

C'est un phénomène vraiment étrange que la marche de l'opinion publique pendant ce long interrègne : loin de se prononcer contre l'autorité impériale, de la circonscrire, ou même de l'anéantir, elle l'étendit au contraire au-delà de toutes les limites, et elle abattit devant elle les bornes que d'autres siècles lui avaient opposées.

Les Henri, Lothaire, Conrad et Frédéric-Barberousse étaient les chefs d'une confédération libre; leurs prérogatives étaient bornées par les priviléges des grands et du peuple; le pouvoir législatif était réservé à la nation assemblée dans ses diètes; les devoirs des feudataires, réglés d'après leur tenure, se réduisaient à de certains services bien connus d'eux et de leur chef, et ils avaient enseigné à ce chef à connaître au moins aussi bien quels droits eux-mêmes s'étaient réservés. Après un siècle et demi de guerres, presque toutes désavantageuses à l'Empire, après soixante-quatre ans d'interrègne, cette constitution fut ensevelie dans l'oubli; et l'empereur ne fut plus considéré que comme un monarque absolu. Lorsqu'il était reconnu par l'Église, consacré et couronné par le souverain pontife; lorsqu'il était présent en Italie, et qu'il

établissait son tribunal sur une terre de l'Empire, on ne supposait pas qu'il y eût aucun pouvoir sur la terre, celui du pape excepté, qui pût s'élever contre lui; aucun droit, aucun privilége dont il ne fût l'arbitre, et qu'il ne pût confirmer ou anéantir. Toutes les institutions libres des peuples du Nord furent oubliées; et l'*empereur, toujours auguste*, fut considéré comme le vrai représentant des césars de Rome, anciens maîtres du monde, auxquels l'univers entier était ou devait être soumis. Henri de Luxembourg était un prince très pauvre; il n'avait d'autre force que celle de son caractère noble, généreux et chevaleresque: aussi ne fût-ce pas par une puissance réelle, mais par la force d'une opinion qu'il partageait lui-même, que ce prince réussit à changer la face de l'Italie entière; qu'à son gré il abaissa ou releva les tyrans et les princes souverains; qu'il commanda aux républiques, et renversa leurs lois et leurs gouvernements; qu'il imposa des contributions énormes, mais payées sans résistance; enfin qu'il rassembla sous ses étendards des peuples auxquels de tout temps il avait été étranger, et qui se croyaient cependant obligés de le servir à leurs frais. Si trois ou quatre républiques seulement lui résistèrent, ce fut avec le sentiment secret qu'elles manquaient à leur devoir; tandis que leurs historiens, et les écrivains guelfes les plus zélés pour la liberté, partagèrent l'opinion de leur siècle sur les droits illimités de l'empereur.

Ce sentiment de droit et de devoir devient particulièrement remarquable, lorsqu'il s'applique à un souverain électif, élu par un peuple étranger, et que la nation qui se croit liée envers lui est cependant une nation libre, et accoutumée aux mœurs et aux idées républicaines. Une opinion publique si contraire aux passions naturelles des hommes, était l'ouvrage des érudits, et surtout des jurisconsultes. L'étude de l'antiquité, qui avait été reprise avec l'ardeur la plus vive dans le

XIII[e] siècle, n'avait point produit, comme il semble qu'on aurait dû s'y attendre, des sentiments plus généreux, plus d'élévation dans l'âme, plus d'amour pour la liberté. La Grèce n'était presque pas connue des savants; et il leur restait de Rome bien plus de monuments de l'empire que de ceux de la république. Tous les poëtes latins sont souillés par les lâches flatteries qu'ils ont prodiguées aux empereurs; les historiens, quoique plus fiers et plus libres, avaient cependant rendu hommage aux césars sous lesquels ils écrivaient; les philosophes ne s'étaient formés qu'à l'école du malheur et de la tyrannie : bien plus, les écrivains du siècle d'Auguste, encore pleins des souvenirs d'une liberté récente, n'avaient pas, dans le moyen âge, été placés comme aujourd'hui dans une classe supérieure à tout le reste de la littérature latine. Les savants des XIII[e] et XIV[e] siècles ne se proposaient guère moins d'imiter Boèce, Symmaque, ou Cassiodore, que Cicéron ou Tite-Live [1]; et l'antiquité, qu'aujourd'hui nous nous représentons toujours libre, paraissait à nos ancêtres toujours réunie et asservie sous l'empire des césars.

Mais les jurisconsultes, bien plus encore que les érudits, contribuèrent à soumettre l'opinion du XIII[e] siècle aux lois et aux mœurs de la cour des césars de Rome et de Constantinople. Jamais la jurisprudence n'avait été plus universellement cultivée; jamais elle n'avait mené plus directement et plus sûrement aux honneurs et à la richesse. En étudiant les lois positives de Justinien, les jurisconsultes avaient, peu à

[1] Felix Osius, dans son ridicule commentaire sur l'histoire d'Albertinus Mussatus, prétend découvrir dans chaque ligne de son auteur une imitation de Symmachus, de Macrobius, de Sidonius, de Lactantius, etc. Les trois quarts de ces rapprochements sont probablement des rêves de sa pédanterie; et c'est ainsi qu'on voit une fois seize lignes de texte lui fournir quatre-vingt-six pages in-folio de notes. L. I, R. 11, p. 39-125. On peut conclure cependant, de tous les rapports qu'il découvre, que le style de Mussatus comme ses idées s'étaient formés par l'étude des auteurs de la basse latinité. *Rer. Ital. Script.* T. X, p. 1 et seq.

peu, renoncé à l'autorité de leur propre raison; ils ne recherchaient jamais ce qu'ordonnait la justice, mais ce qu'avaient prononcé les empereurs. On peut voir, dans les ouvrages de Baldo et de Bartole, qui fleurirent au XIVe siècle, l'immense travail en même temps que la profonde servilité des légistes. S'affectionnant au livre qui leur avait coûté tant de peine, en raison de la peine même qu'il leur avait coûtée, ils manifestaient pour les Pandectes et le Code un respect qui tenait de l'adoration; et ils voyaient dans ces lois d'une monarchie étrangère ou détruite, la règle unique du droit public, du droit des nations, comme du droit criminel et civil.

Henri lui-même était intimement convaincu de son droit divin sur toutes les terres de l'Empire; mais il était plein en même temps du plus profond respect pour l'Église romaine; il admettait toutes les concessions que les césars ses prédécesseurs avaient faites aux papes : il était déterminé à n'être désormais que leur champion, jamais leur adversaire; et il se croyait assuré de l'appui de Clément V, qui l'avait invité lui-même à se rendre à Rome, et qui avait fait partir des légats pour l'accompagner dans son voyage, et le couronner au nom de l'Église au Vatican. Mais Clément V, faible, vain et menteur, fut toujours en contradiction avec lui-même. Allié de princes ennemis, que souvent il avait armés les uns contre les autres, il les trahissait tous également, parce qu'il se trahissait lui-même; et sa politique paraissait inexplicable aux autres, parce que lui-même n'en avait pas la clef.

Clément nourrissait une haine secrète contre Philippe-le-Bel, sous le joug duquel il s'était mis, et un désir ardent d'arrêter son ambition : c'était dans cette vue qu'il lui suscitait un rival dans la personne de Henri de Luxembourg, et qu'après avoir obtenu pour celui-ci les suffrages des électeurs, au préjudice de Charles de Valois, il le pressait de passer en Italie pour réprimer l'ambition de la maison de France; mais

le même pape, presque dans le même temps, distribuait des trônes aux princes français, et les enrichissait des trésors de l'Église. Charles II, roi de Naples, mourut le 5 mai 1309; et sa succession fut disputée entre Robert, son second fils, et Caribert, ou Charles Hubert, roi de Hongrie, fils de Charles Martel, qui avait été frère aîné de Robert, et qui était mort avant son père. Robert prit les devants sur son neveu; il se rendit en hâte à la cour pontificale d'Avignon, et, lui soumettant des prétentions qui sont contraires aux lois fondamentales des royaumes d'Europe, il obtint de Clément une sentence qui le mit en possession du royaume de Naples, et qui confirma celui de Hongrie à son neveu. En même temps que Robert reçut sa couronne des propres mains du pape, il obtint de lui une décharge de toutes les dettes que son père avait contractées envers l'Église, et qui montaient, à ce qu'on assure, à trois cent mille florins [1].

1310. — Henri de Luxembourg s'avança jusqu'à Lausanne, dans l'été de l'année 1310, pour s'y préparer à passer en Italie : c'est là qu'il reçut des ambassadeurs de presque tous les états italiens. Les chefs des factions dominantes voulaient, avec l'appui de l'empereur, conserver leur pouvoir; les exilés s'adressaient à lui, au contraire, pour qu'il les aidât à rentrer dans leur patrie : les Guelfes, comme les Gibelins, croyaient avoir des droits à sa protection, puisque l'empereur était allié du pape; et tous étaient en effet également bien accueillis. Cependant Robert, roi de Naples, dont la couronne ne relevait plus de l'Empire, et les principales républiques de la ligue guelfe de Toscane, Florence, Sienne et Lucques, aussi bien que Bologne, n'envoyèrent point d'ambassadeurs à Henri. Ce n'est pas que les villes toscanes n'eussent déjà nommé leurs députés pour se rendre

[1] *Giov. Villani.* L. VIII, c. 112, p. 440.

auprès de lui; mais elles furent averties que Henri annonçait l'intention de pacifier l'Italie, et de faire rappeler les émigrés dans toutes les villes; elles résolurent alors de ne point entrer avec lui dans une relation qui les aurait bientôt mises dans sa dépendance. Les Pisans, au contraire, conçurent les plus grandes espérances, lorsqu'ils virent un empereur prêt à entrer en Italie; et ils chargèrent leurs ambassadeurs de déposer à ses pieds un présent de soixante mille florins, en l'invitant à se presser de se rendre en Toscane [1].

Vers la fin de septembre de l'année 1310, Henri de Luxembourg passa les Alpes de Savoie, et entra en Piémont par le Mont-Cenis. Après avoir visité Turin, il fit son entrée dans Asti le 20 octobre, et il fut reçu par les citoyens de cette ville comme leur seigneur. Il n'avait alors que deux mille chevaux avec lui, et encore cette troupe n'était pas arrivée en un seul corps : mais les cavaliers qui la formaient étaient venus d'Allemagne les uns après les autres, pour se joindre à lui. Tous les seigneurs de la Lombardie se mirent en mouvement dès que Henri parut. Guido della Torre, qui commandait à Milan avec l'appui du parti guelfe, fit dire à l'empereur de se fier à lui, et qu'il répondait de lui faire faire le tour de l'Italie entière comme d'une province soumise, l'oisel sur le poing, et sans qu'il eût besoin de soldats [2]. Philippone, comte de Langusco, seigneur de Pavie; Simon de Colobiano, seigneur de Verceil; Guillaume Brusato de Novare, et Antoine Fisiraga de Lodi, vinrent en personne à la cour, avec une députation choisie dans les villes qu'ils s'étaient assujetties. Henri, sans faire entre eux de distinction de parti, les admit tous à son conseil, et leur promit à tous des grâces et des faveurs personnelles · mais en même temps il leur déclara que le pouvoir qu'ils s'étaient arrogé dans les villes était

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 7, p. 447.—[2] *Nicolai Botrintinensis episcopi, Henrici VII Iter Italicum.* T. IX, p. 888.

illégitime ; qu'il voulait que ces villes rentrassent sous la domination immédiate de l'Empire, et que tous les émigrés y fussent rappelés. Comme sa demande était conforme aux vœux des citoyens de chaque ville, les seigneurs, ne voyant point de moyen de résistance, résignèrent de bonne grâce la tyrannie entre les mains de l'empereur, et lui remirent les clefs de leurs cités. En retour, ils reçurent de lui des fiefs et des titres de noblesse [1].

Le seul Guido della Torre semblait se préparer à faire résistance, quoiqu'il eût d'abord, par son message, reconnu l'empereur. Il avait contracté alliance avec les villes de Toscane, guelfes comme lui ; et, sans leur secours, il pouvait, par ses propres forces, opposer à Henri une armée égale à la sienne, et la payer plus longtemps que lui. Il voyait cet empereur priver tous les seigneurs de leur pouvoir ; et il avait en particulier plus de raisons de craindre qu'un autre. Mattéo Visconti, son ennemi et l'ennemi de sa maison, et l'archevêque de Milan, Casson della Torre, son propre neveu, avec lequel il s'était brouillé, avaient passé dans le camp de l'empereur, et sollicitaient cet empereur de marcher contre Milan [2].

Henri passa deux mois en Piémont, où il réforma le gouvernement de toutes les villes ; il établit partout des vicaires impériaux, pour rendre la justice en son nom, au lieu des podestats et des magistrats municipaux : en même temps, cependant, il abaissa les tyrans, et il rappela dans toutes les cités les exilés et les émigrés. Il s'avança ensuite rapidement vers Milan, où il envoya devant lui son maréchal, avec ordre de lui préparer des logements dans le palais du peuple qu'occupait Guido ; il fit aussi commander à Guido de s'avancer lui-même, sans armes, hors de la ville, avec tous les citoyens,

[1] *Albertini Mussati historia Augusta.* L. I, R. 10, p. 332, T. X. — [2] *Henrici VII Iter Italicum.* T. IX, p. 891.

pour le recevoir. Jusqu'alors Henri avait contribué au bonheur des peuples partout où il avait passé, en rétablissant la paix, la justice, et même la liberté; car la liberté était bien plus respectée par les vicaires impériaux qu'il établissait, que par les seigneurs qu'il forçait d'abdiquer. Aussi les citoyens de Milan voyaient-ils avec plaisir son approche. Guido, instruit de leurs dispositions, effrayé de la marche inattendue de l'empereur et de l'ordre qu'il recevait de lui, prit le parti de l'obéissance; il licencia ses troupes, et sortit de la ville, sans armes, à la tête du peuple, pour recevoir et reconnaître son souverain [1].

La soumission de Milan décida celle de toute la Lombardie. A la sommation de l'empereur élu, des députés de toutes les villes, depuis les Alpes jusqu'à Modène d'une part, jusqu'à Vérone et Padoue de l'autre, se rendirent à Milan pour assister au couronnement. Il se fit avec la couronne de fer, dans cette ville, et non point à Monza, le 6 janvier 1311.
1311. — « Tous les députés prêtèrent serment de fidélité, dit « dans sa relation l'évêque de Botronte, l'un des compagnons « de Henri, sauf les Génois et les Vénitiens, et, pour ne point « jurer, dirent beaucoup de choses que je n'ai retenues, sauf « qu'ils sont d'une quinte essence; ne voulant appartenir ni « à l'Église, ni à l'empereur, ni à la mer, ni à la terre; et « pour ce, ne voulaient jurer. [2] »

Dans le mois qui suivit son couronnement, Henri pacifia, sans distinction de parti, toutes les villes qui s'étaient soumises à lui. A Como, il fit rentrer les Gibelins, à Brescia les Guelfes, à Mantoue les Gibelins, à Plaisance les Guelfes, et de même ailleurs; nommant partout, pour exercer la justice, des vicaires impériaux avec toutes les attributions des anciens

[1] *Albertinus Mussatus hist. Augusta.* L. I, R. 11, p. 337. — *Henrici VII iter Italicum.* T. IX, p. 893. — [2] *Henr. VII iter Italicum.* T. IX, p. 895.

podestats. Les seigneurs della Scala, cependant, qui dominaient à Vérone, ne voulurent jamais consentir que les Guelfes, sous la conduite du comte de Saint-Boniface, fussent admis de nouveau dans leur ville, après un exil de plus de soixante ans; et Henri fut obligé de renoncer à sa demande, soit que Vérone fût une ville trop forte et trop éloignée pour qu'il voulût entreprendre de la soumettre par les armes, soit qu'il eût trop d'obligations aux deux frères, Cane et Alboino della Scala, partisans zélés de l'Empire, qui s'étaient déclarés des premiers en sa faveur, pour vouloir diminuer ou mettre en danger leur autorité.

Mais Henri était pauvre, et n'avait, en quelque sorte, formé son armée que d'aventuriers titrés, de princes et de seigneurs qui avaient abandonné leurs petits états, dans l'espérance de faire, à la suite de l'empereur, une fortune rapide et brillante. La nécessité de satisfaire à leur avidité mettait Henri dans un état de gêne continuel, et le força bientôt à mécontenter les peuples que ses talents et ses vertus le rendaient digne de gouverner.

Il demanda, pour fournir à ses premiers besoins, un don gratuit aux villes, à l'occasion de son couronnement. Le sénat de Milan fut assemblé pour délibérer sur la somme que le peuple et la communauté pourraient payer, d'après l'état de la fortune publique. Dans ce sénat se trouvaient réunis les deux chefs des partis opposés, Mattéo Visconti et Guido della Torre, qui non seulement prétendaient à la souveraineté de leur patrie, mais qui tour à tour avaient été en possession de la seigneurie. Tous deux avaient en vue ou de se procurer la faveur de Henri, ou d'aigrir le peuple contre lui afin de le chasser de la ville. Ils enchérirent donc à l'envi sur la proposition qu'avait faite Guillaume de la Posterla, de donner cinquante mille florins à l'empereur; Visconti proposa d'en ajouter dix mille pour l'impératrice, et della Torre fit porter

à cent mille la somme totale. En vain les marchands et les jurisconsultes firent supplier le monarque, par des députations, de diminuer une contribution que la ville ne pouvait payer : Henri refusa de se relâcher de la concession que le sénat lui avait faite, et les impôts furent immédiatement augmentés, au grand mécontentement du peuple [1]. Les murmures prirent même un caractère si sérieux, et ils furent accompagnés de tant de menaces contre les ultramontains, que l'évêque de Botronte n'osait souvent point sortir du couvent où il logeait, de peur d'être insulté par le peuple. Henri, qui justement à cette époque pensait à quitter Milan pour s'acheminer vers Rome, crut, pour sa sûreté, devoir emmener avec lui des ôtages qui lui répondissent de la fidélité des deux partis. Il demanda cinquante chevaliers à la ville, sous prétexte de l'acompagner et de lui faire honneur ; mais il désigna pour cette expédition Mattéo Visconti, Galéazzo, son fils aîné, et vingt-trois gentilshommes gibelins, Guido della Torre, Francesco, son fils aîné, et vingt-trois gentilshommes guelfes. Un pareil choix augmenta le mécontentement ; et il amena, ou parut amener, le rapprochement des deux partis. Le peuple comparait de nouveau les ultramontains à tous les Barbares, anciens ennemis du nom romain ; il leur donnait le même nom, et s'écriait qu'il était honteux de leur asservir la patrie. Quelques-uns faisaient le calcul des forces réelles de Henri, et démontraient aux mécontents que, si l'on détachait de lui les Italiens, non seulement Milan, mais la moindre des villes lombardes serait en état de se mesurer avec lui.

Les fils des deux chefs de parti, Galéazzo Visconti et Francesco della Torre, eurent une entrevue hors de la porte Ticinèse, ensuite de laquelle plusieurs cavaliers parcoururent les

[1] *Albert. Mussati hist. August.* L. II, Rub. 1, p. 341. — *Henrici VII Iter Italic.* T. IX, p. 895. — *Tristani Calchi hist. Patriæ.* L. XX, p. 425.

rues de Milan, en criant : « Mort aux Allemands ! le seigneur « Visconti a fait la paix avec le seigneur della Torre ! » Aussitôt le peuple prit les armes, et se rassembla dans divers quartiers, mais surtout près de la porte Neuve, autour des maisons des Torriani. Henri, sans perdre de temps, envoya toutes ses troupes attaquer ces maisons, avant qu'on eût le loisir de les fortifier. Cependant son inquiétude était extrême; car avec ce petit nombre de chevaliers allemands, il n'aurait pu résister au milieu d'une ville ennemie, si les Visconti s'étaient en effet unis aux Torriani, et la noblesse au peuple. Mais il y a lieu de croire que Mattéo Visconti avait ourdi une double trahison, et qu'après avoir engagé Guido della Torre à prendre les armes, il n'avait lui-même rassemblé ses anciens partisans que pour être prêt à fondre sur son ancien ennemi. Galéazzo, son fils, commandait une troupe considérable de Gibelins, qui, après être restée quelque temps indécise, sans doute pour mieux prévoir l'issue du combat, vint se joindre aux Allemands. Les nobles et les Gibelins qui se trouvaient associés avec les Torriani, ne voyant aucun de leurs chefs à leur tête, se retirèrent de la mêlée. Bientôt les barricades furent enfoncées, les maisons des Torriani pillées et incendiées, et Guido avec son fils forcés de s'enfuir [1].

Cette sédition de Milan fut comme un signal donné à toutes les villes guelfes de Lombardie, pour se révolter et chasser leurs vicaires impériaux, avec les émigrés que Henri avait fait rentrer. Crème, Crémone, Brescia, Lodi et Como se révoltèrent presque en même temps, et se fortifièrent de l'alliance de Guido della Torre et des Milanais fugitifs. Mais ces villes n'avaient point assez bien pris leurs mesures pour être en état de faire une longue résistance : leurs greniers étaient vides,

[1] *Henrici VII Iter Italicum*. T. IX, p. 897. — *Albertini Mussati hist. Aug.* L. II, R. 1, T. X, p. 342. — *Ferretus Vicentinus*. L. IV, p. 1060. — *Tristani Calchi histor. Patriæ*. L. XX, p. 426.

leurs trésors épuisés, et le sort des Torriani leur inspirait plus de terreur que de désir de vengeance; en sorte que, peu après cette levée de boucliers, les villes les plus faibles implorèrent la clémence de Henri, lorsqu'il s'approcha d'elles pour les soumettre. Lodi et Crème lui ouvrirent leurs portes, et obtinrent leur pardon, qui ne les mit pas à l'abri de beaucoup de vexations particulières. Les chefs des Guelfes de Crémone s'évadèrent; et les Gibelins, ayant rendu la ville, furent cruellement punis, par l'empereur, d'une faute à laquelle ils n'avaient point eu de part. Deux cents des principaux citoyens, qui étaient venus se jeter aux pieds de Henri pour demander grâce, furent envoyés dans d'affreuses prisons; les murailles et les fortifications de Crémone furent rasées; la communauté fut taxée à une amende de cent mille florins; enfin, les propriétés et les personnes des citoyens furent abandonnées à la licence et aux vexations des Allemands vainqueurs.

La ville de Brescia restait seule à soumettre; mais celle-ci, qui avait accueilli les fugitifs de Lodi, de Crème et de Crémone, se confirma dans la résolution de se défendre, lorsqu'elle vit combien les autres avaient eu à se repentir de leur soumission. Henri, le 19 mai 1311, vint, avec toute son armée, mettre le siége devant Brescia. Dans cette ville, Thébaldo Brusati, le chef du parti guelfe, fut chargé par ses concitoyens de pourvoir à la défense de la patrie, et il fut revêtu pour cela du titre et de l'autorité de seigneur et de prince [1]. La ville fut défendue par ses soins, et par le courage des habitants, pendant l'été tout entier. Les Bressans remportèrent plusieurs avantages sur les Impériaux; et quoique, dans une de leurs sorties, Thébaldo Brusati fût fait prison-

[1] *Jacobi Malvecii Chronicon Brixianum.* Distinctio IX, c. 4, T. XIV, p. 967.—*Ferreti Vicentini*, L. IV, p. 1071.

nier, ils ne voulurent point racheter sa vie au prix de leur soumission. Ce chef généreux les exhorta de sa prison à combattre encore : Henri, pour le punir de ses conseils, le fit livrer à un horrible supplice; mais, par de terribles représailles, les Bressans firent pendre aux créneaux de leurs murs soixante prisonniers allemands. Peu après, Walérano, comte de Luxembourg, l'un des frères de Henri, fut tué dans une escarmouche; et le monarque, qui languissait d'impatience de recevoir à Rome la couronne impériale, et qui cependant croyait son honneur intéressé à venger les affronts qu'il avait reçus devant Brescia, sentit combien sa situation devenait fâcheuse, d'autant plus que les maladies s'étaient introduites dans son camp, et y faisaient de grands ravages.

Henri crut devoir recourir aux armes spirituelles de l'Église. Il était accompagné par trois cardinaux-légats, chargés de le couronner à Rome au nom du pape; il pria l'un d'eux de frapper les Bressans d'une excommunication, pour hâter leur soumission : mais celui-ci lui répondit que, quoiqu'il eût reçu du pape le pouvoir de lier et de délier en son nom, il ne voulait pas compromettre l'autorité de l'Église dans une occasion où elle ne serait d'aucun avantage. « Car, ajouta-t-il, les « Italiens se soucient bien peu des excommunications : les « Florentins n'ont tenu aucun compte de celles du cardinal-« évêque d'Ostie, les Bolonais de celles du cardinal Napoléon « des Orsini, les Milanais de celles du cardinal de Pélagrue. « Si un glaive matériel ne les ramène pas par la crainte à l'o-« béissance, le glaive spirituel n'y réussira jamais [1]. »

Ces mêmes cardinaux, au lieu d'avoir recours aux foudres de l'Église, essayèrent donc ce que pourraient faire leur crédit personnel et leur persuasion. Ils entrèrent dans la ville, et par leur entremise, surtout par celle de Lucas de Fiesque, le pre-

1 *Henrici VII Iter Italicum*, T. IX, p. 903.

[Alfonso
[James m. Blanche] daus. of Charles II
[Frederick m. Eleonora]
Yolande dau. of Wm. of Montferrat (d. 1292) m.
Andronicus Palaeologus, Wm.'s son was John.
Otto Visconti d. 1295 aged 88.
Matteo his coadjutor m. his dau. to Alboino son of Alberto della Scala of Verona, & his son Galeazzo to a dau. of Azzo [Smith ... VIII of Este] widow of Nino de [illegible] of Pisa. d. 1308.
Peter Visconti under Matteo
Charles of Valois m. [illegible] dau. of Baldwin II of Constantinople [illegible].
Walter of Brienne, Duke of Athens, k. 1311. His son W. of B. became tyrant of Florence.
[illegible] Henry VII. [illegible]
Wm. and Alexander [illegible] Henry VII
Henry VII lost his wife at Genoa 1311.
John, Peter, bros. of Robert of Naples.
Philip Prince of Taranto
Henry VII d. near Siena 1313 - bur. in the Cath. at Pisa.
[illegible] Philip's son Charles, k. at Montecatini 1315
Duke of [illegible] p. 267 - [illegible]?

« nation étrangère. Il est vrai qu'il a prouvé en même temps « que, de tous les peuples, il était celui qui supportait le « moins patiemment la servitude; car tous les maîtres qu'il a « appelés du dehors, il a bientôt su les chasser [1]. »

Les Génois accordèrent en effet à Henri, pour le terme de vingt ans, une autorité absolue sur la république : mais ils ne tardèrent pas à se repentir de s'être soumis de cette manière à un maître. Henri renvoya le podestat qui rendait la justice dans la ville; il établit à sa place un vicaire impérial : il priva de ses gardes l'abbé du peuple; c'était le nom que l'on donnait à un magistrat populaire, qui, comme les tribuns de Rome, devait être le protecteur des plébéiens : enfin il imposa une contribution de soixante mille florins sur la république [2]. Comme Henri séjourna plusieurs mois à Gênes, où il perdit sa femme, qui l'avait accompagné jusque-là, bientôt il se trouva de nouveau sans argent : alors il fut obligé de contracter des dettes pour sa dépense journalière; et lorsqu'on vit qu'il ne les acquittait point, ses créanciers excitèrent contre lui des murmures plus violents encore. 1312. — En même temps, Henri recevait la nouvelle que la Lombardie presque entière s'était révoltée une seconde fois, à la suggestion des Florentins, et qu'elle avait contracté une ligue guelfe, dans laquelle étaient entrés Ghiberto de Correggio, seigneur de Parme; Philippone Langusco, de Pavie; le marquis Cavalcabo, exilé de Crémone; Guido della Torre, exilé de Milan; les villes d'Asti, de Verceil, et d'autres encore [3].

Des ambassadeurs de Robert, roi de Naples, vinrent à Gênes au-devant de Henri. Ces deux princes, se disputant la domination de l'Italie, devaient se considérer l'un l'autre avec défiance. Henri, malgré l'impartialité qu'il avait affectée à son

[1] *Ubertus Folieta Genuens. Hist.* L. VI, p. 410. — [2] *Albertini Mussati hist. Augusta.* L. V, R. 1, p. 399. — *Ferretus Vicentinus.* L. V, p. 1088. — [3] *Alb. Mussati.* L. V, Rub. 9, p. 409.

arrivée, n'avait trouvé des adversaires que parmi les Guelfes, des amis zélés que parmi les Gibelins. Robert, d'autre part, était ligué avec tous les Guelfes de l'Italie; il se déclarait leur protecteur, et faisait ouvertement des préparatifs pour les défendre. Cependant, jusqu'à cette époque, Henri avait évité soigneusement tout sujet de contestation avec lui. Il n'avait point voulu recevoir le serment de fidélité des villes d'Albe et d'Alexandrie, ou du marquis de Saluces, quoique ces villes et ce marquis relevassent de l'Empire, parce qu'ils s'étaient mis sous la protection de Robert: Henri se montrait aussi disposé à rapprocher les deux familles par le mariage d'une de ses filles avec un des princes de Naples; mais les députés de Robert mirent pour condition à ce mariage, qu'un des frères de leur roi serait revêtu de la dignité de sénateur à Rome, et du vicariat de Toscane. Bientôt on apprit que le prince Jean de Naples était arrivé à Rome avec une armée, pour défendre l'approche de cette ville contre l'armée impériale, et que, s'étant joint aux Orsini, il avait attaqué les Colonna et tous les partisans de Henri. A la réception de cette nouvelle, les ambassadeurs de Robert s'évadèrent de Gênes pendant la nuit; et les deux rois, sans qu'il y eût encore entre eux de déclaration de guerre, firent de nouveaux préparatifs pour se nuire [1].

La ligue guelfe de Toscane, dont Robert était le chef, avait rassemblé des troupes dans l'état de Lucques et le pays de Sarzana, pour fermer ce passage à Henri; elle en avait placé d'autres dans les Apennins, entre Florence et Bologne, pour défendre également cette seconde entrée de la Toscane [2]. Henri avait envoyé, par cette dernière route, deux députés pour lui préparer les voies et faire prêter aux Toscans le serment de fidélité : ces députés étaient Pandolfe Savelli, notaire ponti-

[1] *Alb. Mussati hist. Augusta.* L. V, Rub. 6, p. 406.—*Ferreti Vicentini.* L. V, p. 1091 — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 20 et 26, p. 453, 456.

fical, et Nicolas, évêque de Botronte, auteur d'une relation fort intéressante de l'expédition de Henri en Italie [1].

Ces deux envoyés, arrivés sur le territoire de Bologne, firent demander au podestat et aux conseillers de cette république la permission de traverser la ville pour se rendre en Toscane. Au lieu de leur répondre, on mit en prison leur messager : mais celui-ci, ayant trouvé moyen de s'échapper, vint les avertir du danger qu'ils couraient, lorsqu'ils n'étaient plus qu'à trois milles des murs. Les députés se hâtèrent alors de prendre la route de la montagne, qu'ils trouvèrent couverte de soldats florentins, en sorte que ce n'était pas sans inquiétude et sans danger qu'ils s'avançaient. Le second jour, ils vinrent coucher aux Lastres, à deux milles de Florence. « Avant d'y arriver, « dit l'évêque de Botronte, nous envoyâmes devant nous aux « podestat, capitaine, et autres gouverneurs de la ville, le « même notaire qui avait été arrêté à Bologne, pour les pré- « venir que nous venions comme messagers de paix, et pour « l'avantage de la Toscane, avec des lettres de votre Sainteté, « et des lettres du roi; nous les faisions prier, en même temps, « de nous préparer un logement. Les magistrats, ayant reçu « nos lettres, convoquèrent le grand-conseil, selon la coutume « de Florence; ce conseil resta assemblé jusqu'au coucher du « soleil. Notre messager, fatigué d'un si long retard, et « n'ayant point d'hospice préparé pour lui-même, se retira, « après avoir chargé quelqu'un de l'avertir au lieu qu'il in- « diqua, si on le redemandait pour lui répondre. Dès qu'il fut « parvenu à son logis, le conseil se sépara, et manifesta par « des faits la réponse qu'il avait résolu de nous faire. Les « huissiers de la ville, à cette heure de la nuit, signifièrent au

[1] Cette relation fut adressée au pape Clément V, par l'évêque de Botronte, à la fin de l'année 1313 ou au commencement de 1314. On peut difficilement trouver un auteur qui mérite une foi plus entière; c'est un acteur principal dans des événements dont il a écrit l'histoire peu de mois après en avoir été témoin.

« peuple, de la part du conseil, dans tous les lieux où l'on « avait coutume de faire des proclamations, que nous étions « arrivés à deux milles de la ville, nous, les nonces et am« bassadeurs de ce tyran, roi d'Allemagne, qui avait détruit « autant qu'il avait pu le parti guelfe en Lombardie, et qui, « à présent, se rendait en Toscane par mer, pour détruire les « Florentins, et pour introduire chez eux leurs ennemis; que « ce roi nous envoyait par terre, nous qui étions prêtres, pour « bouleverser leur patrie sous l'ombre de l'Église; en sorte « qu'ils bannissaient publiquement le seigneur roi, et nous « qui étions ses nonces, et permettaient à qui voulait nous « offenser, de le faire impunément, soit dans nos personnes, « soit dans nos propriétés, assurés qu'ils étaient que nous « portions une grande somme d'argent pour corrompre les « Toscans et pour solder les Gibelins. — Notre messager, « lorsqu'il entendit cette proclamation, eut peur, et n'osa point « sortir de son logis, ou nous faire avertir par personne. Mais « un vieillard de la maison Spini, qui avait été banquier du « pape Honorius, oncle du seigneur Pandolfe, mon compagnon, « écrivit à celui-ci une lettre qui contenait toutes ces choses. « Nous étions déjà couchés, et nous dormions quand sa lettre « nous parvint aux Lastres; nous nous levâmes, ignorant ce « que nous devions faire : retourner à Bologne ou sur son « district, était pour nous la résolution la plus dangereuse de « toutes, comme nous l'avions éprouvé; nous ne connaissions « pas d'autre chemin, et l'heure avancée augmentait notre « péril. Nous écrivîmes au podestat et au capitaine de Flo« rence, qui tous deux étaient nés dans les terres de l'Église, « l'un à Radicofani, l'autre dans la Marche, pour savoir d'eux « ce que nous devions faire après cette proclamation. Le matin, « nous fîmes préparer nos chevaux et charger les fardeaux; « et comme nous étions à table, attendant toujours notre « messager et la réponse du podestat, nous entendîmes sonner

« le tocsin. Aussitôt nous vîmes toute la rue pleine de gens « armés, à pied et à cheval ; ils entourèrent notre maison, et « un bel homme de la maison des Magalotti, plébéien, voulut « monter notre escalier, en criant *à mort ! à mort !* mais notre « hôte, l'épée à la main, ne permettait à personne de monter.

« Pendant le tumulte, nos bêtes de somme et presque tous « nos chevaux nous furent enlevés par les soldats ; ceux-ci « pénétrèrent ensuite par différents endroits sur l'escalier, et « entrèrent dans notre chambre, les couteaux à la main. De « nos domestiques, les uns s'enfuirent, se jetant par les fe- « nêtres dans un jardin au-dessous, et de ce nombre fut le « frère prêcheur mon compagnon [1] ; d'autres se cachèrent « sous les lits, craignant la mort : en sorte qu'il en resta peu « autour de nous. Mais Dieu, qui nous délivra de leurs mains, « fortifia si bien nos cœurs, que, sur ma conscience, je ne « craignis point pour moi, quoique je fusse plus exposé qu'un « autre. Pendant que cela se passait, il y avait du tumulte à « Florence ; plusieurs disaient qu'il était mal fait de nous « bannir ainsi, surtout de bannir le seigneur Pandolfe, qui « était des plus nobles de Rome. Pour cette raison, le podestat « nous envoya un de ses chevaliers, et le capitaine un citoyen ; « ils le firent à la prière de ce marchand de la maison Spini, « qui s'appelait, je crois, Avvocato, et qui vint aussi avec eux. « En route ils trouvèrent une partie de nos chevaux et de « nos bêtes de somme, que l'on conduisait à la ville ; ils les « enlevèrent aux soldats, et nous les rendirent, nous disant « en même temps que si nous aimions la vie, nous devions « rebrousser chemin aussitôt, tandis qu'ils s'occuperaient de « nous faire rendre ce que nous avions perdu. Nous voulûmes « leur exposer notre ambassade, ils refusèrent de l'entendre ;

[1] L'évêque de Botronte était religieux dominicain ; et d'après les règles de l'ordre, il était accompagné partout par un autre religieux de son couvent, mais d'un rang subalterne.

« nous voulûmes leur montrer vos lettres, ils refusèrent de les « voir. Nous leur demandâmes de nous permettre de passer à « Florence de nuit et bien gardés, de sorte que nous ne pussions « parler à personne; ils le refusèrent, disant qu'ils avaient ordre « de nous faire retourner d'où nous venions. Ce vieux Avvocato « de Spini nous avait dit à part que nous nous gardassions « de passer par Bologne, ou son territoire, parce qu'on y avait « déjà fait dire que nous serions expulsés du district de Flo- « rence, et que les Bolonais devaient nous traiter comme en- « nemis publics, pour que personne autre n'osât entrer après « nous dans les pays de la ligue. Nous qui connaissions la « lâcheté, la méchanceté et la sottise des Bolonais, nous répon- « dîmes que, quand on devrait nous tuer, nous ne repasserions « pas par Bologne. Après une grande délibération entre eux, « ils nous mirent enfin sur un chemin qui conduisait aux « terres du comte Guido, entre Bologne, la Romagne et Arezzo. « Ils ne purent nous faire rendre que onze chevaux et trois « bêtes de somme : le seigneur Pandolfe perdit plus que moi « parce qu'il avait plus à perdre. Pour moi, je perdis ma cha- « pelle et tout ce que j'avais au monde d'or et d'argent, excepté « un stylet d'or à mes tablettes, et un anneau à mon doigt[1]. »

Cette résolution de ne point recevoir les ambassadeurs de l'empereur, qui est rapportée plus brièvement par Villani[2], n'avait point été prise sans motif, et les messagers florentins auraient fait beaucoup plus sagement de conduire les deux ambassadeurs sur le territoire neutre de Modène, que de les laisser pénétrer en Toscane comme ils firent : car ces mêmes prélats, qui arrivèrent comme des fugitifs dans les fiefs impériaux des Apennins, n'y furent pas plus tôt parvenus, que tous les comtes Guidi, des deux branches, guelfe et gibeline, s'empressèrent de venir à leur rencontre, de leur offrir de l'argent

[1] *Henrici VII Iter Ital.* T. IX, p. 908. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 25, p. 455.

et des chevaux, et de prêter entre leurs mains serment de fidélité à l'empereur. Les ambassadeurs s'établirent ensuite dans un château nommé Civitella, entre Arezzo et Sienne; ils y formèrent un tribunal impérial, où ils citèrent d'abord les villes de Florence et de Sienne. « Comme elles restèrent en « contumace, dit l'évêque de Botronte, nous procédâmes « contre elles, et les condamnâmes à plusieurs peines tempo- « relles, selon l'autorité qui nous avait été confiée, en obser- « vant toujours les règles du droit, auxquelles, pour ma part, « je n'entends pas grand'chose; mais le seigneur Pandolfe, « mon compagnon, est fort expert dans l'une et l'autre loi, à « ce que disent ceux qui s'y connaissent. »

Les deux prélats citèrent ensuite les habitants d'Arezzo, Cortona, Borgo San-Sépolcro, Monté-Pulciano, San-Savino, Lucignano, Chiusi, Citta-della-Piévé et Castiglioné-Arétino. A la réserve des habitants de Chiusi et de Borgo San-Sépolcro, tous obéirent aux sommations, et tous prêtèrent le serment de fidélité; en sorte que ces deux prélats, lorsqu'ils furent avertis que Henri était arrivé à Pise, purent venir l'y joindre avec un grand nombre de comtes et de seigneurs, et à la tête des milices de plusieurs villes.

Henri, pour se mettre en état de quitter Gênes, avait été obligé de recourir aux Pisans, qui lui avaient prêté une somme d'argent considérable : il s'était ensuite mis en mer, le 16 février 1312, avec trente galères, conduisant avec lui quinze cents hommes d'armes environ; et, après avoir été retenu dix-huit jours à Porto-Vénéré par les mauvais temps, il était arrivé à Pise le 6 de mars [1]. La ville de Pise, de tout temps attachée aux empereurs et au parti gibelin, consacra sans réserve toutes ses forces et toutes ses richesses au service de Henri. Elle lui avait envoyé à Gênes, en députation,

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 36, p. 458. — *Ferretus Vicentinus.* L. V, p. 1093.

le comte Fazio (ou Boniface) de Donoratico, fils de ce comte Ghérardo qui avait péri avec Conradin sur un même échafaud [1]; et elle l'avait fait accompagner par vingt-quatre des premiers citoyens de la république. Elle lui avait déjà envoyé à deux reprises des sommes d'argent considérables, et elle lui offrit un nouveau présent lorsqu'il entra dans la ville. Elle consentit à lui donner la seigneurie absolue, et à suspendre le gouvernement de ses Anziani, pour ne dépendre que de lui. Enfin, pour lui complaire, elle renouvela la guerre avec Florence et Lucques : elle attira sur ses bras toutes les forces de la ligue toscane, pendant que Henri s'acheminait vers Rome; et en même temps elle lui envoya encore un renfort de galères et six cents arbalétriers [2].

Henri séjourna deux mois à Pise, pendant lesquels il recruta son armée en y faisant entrer tous les Blancs et tous les Gibelins exilés des villes guelfes; il s'achemina ensuite vers Rome, à la tête de deux mille chevaux, par la route de Piombino et de la Maremme. Le roi Robert avait envoyé son frère Jean à Rome avec une petite armée, pour prendre possession du Vatican et d'une moitié de la ville. D'autre part, il avait fait déclarer de nouveau à Henri que, loin de vouloir s'opposer à son couronnement, il n'avait envoyé des Napolitains à Rome que pour lui faire honneur. Henri s'approchait donc avec une pleine confiance; mais il trouva le prince Jean fortifié au Ponte Molle. Ce prince l'envoya défier, et lui fit déclarer que, d'après les ordres du roi de Naples, il empêcherait de toutes ses forces le couronnement de Henri. Le monarque allemand attaqua le pont le 7 mai 1312, et s'en empara de vive force; la ville, où il entra ensuite, était divisée entre deux armées et deux partis. Les Colonna s'étaient déclarés pour l'empereur, et les Orsini pour le roi de Naples. Avec l'aide

[1] *Albert. Mussatus Hist. Augusta.* L. V, R. 5, p. 404. — [2] *Cronica di Pisa.* T. XV, p. 985.

des premiers et du sénateur don Louis de Savoie, il fut mis en possession du Capitole et de Saint-Jean de Latran; peu après il s'empara aussi du Colisée, de la tour des Conti, de celle de Saint-Marc, et du mont des Savelli, formé des décombres du théâtre de Marcellus; mais toutes ses attaques contre le Vatican et la Cité Léonine furent sans succès, en sorte que, renonçant à se faire couronner dans la basilique destinée de tout temps à cette cérémonie, il obtint des trois cardinaux que le pape avait chargés de cette fonction, qu'ils le couronnassent dans l'église de Saint-Jean de Latran, dont il était le maître. Il y fut sacré le 29 juin 1312, jour de la fête de saint Pierre et saint Paul [1].

Le nouvel empereur se trouvait à Rome dans une situation assez critique; une moitié de la ville même qu'il habitait était en guerre ouverte avec lui; une armée ennemie, égale à la sienne, y était cantonnée; et des renforts pouvaient arriver de toutes parts, à cette armée, en deux ou trois jours de marche, tandis que Henri n'avait point d'alliés qui ne fussent très éloignés; que Cane della Scala, et les Gibelins, qui lui étaient restés fidèles en Lombardie, étaient retenus chez eux par la guerre que leur faisaient les villes guelfes, et que l'air pestilentiel de Rome causait un si grand effroi dans sa propre armée, qu'il lui fut impossible de la tenir réunie. Le duc de Bavière, le comte Louis de Savoie, le comte de Hainaut, le frère du dauphin de Viennois, et environ quatre cents chevaliers, quittèrent Henri au milieu de l'été, pour retourner dans leur pays [2]. Comme il était dans cette situation critique, la république de Pise s'empressa de venir à son secours; elle équipa six galères pour lui porter du renfort; et ces galères ayant été rencontrées devant la Méloria

[1] *Henrici VII Iter Ital.* p. 919.—*Ferretus Vicentinus.* L. V, p. 1104.—[2] *Albert. Mussatus.* L. VIII, Rub. 8, p. 464.

par la flotte de Robert, et prises après un combat obstiné, la république fit partir immédiatement pour Rome, par la voie de terre, six cents arbalétriers, et en même temps une somme considérable d'argent [1].

Henri s'était retiré à Tivoli, petite ville où il pouvait se défendre plus aisément qu'à Rome, avec son armée affaiblie; c'est là qu'il attendit, dans un air plus sain, la fin des chaleurs de l'été [2]. A la fin du mois d'août il se remit en route par Sutri, Viterbe et Todi, pour rentrer en Toscane, afin d'y punir les Florentins et tous les peuples de la ligue guelfe, qui avaient cherché avec tant d'acharnement à lui susciter des ennemis dans toutes les parties de l'Italie. Il ravagea le territoire de Pérouse ; il recueillit des soldats parmi les habitants de Todi, de Spolète, de Narni et de Corno, qui embrassèrent tous son parti ; et enfin il arriva devant Arezzo, où il fut accueilli avec enthousiasme par les Gibelins.

Ce fut dans la guerre contre Henri VII que les Florentins embrassèrent pour la première fois, par leurs négociations, la politique de l'Italie entière, et qu'ils se placèrent au centre du parti guelfe, comme s'ils en étaient les chefs. Ils ne s'étaient pas contentés de leur alliance avec les villes voisines, Bologne, Lucques et Sienne : ils avaient recherché aussi celle de Guido della Torre, avant son expulsion de Milan ; et, loin de l'abandonner depuis sa chute, ils lui avaient envoyé des secours d'argent et des soldats mercenaires, pour l'aider à recouvrer la seigneurie. Les Florentins avaient eu aussi la principale part à l'insurrection de Brescia : pendant le siége de cette ville, Henri avait saisi leur correspondance et découvert que c'étaient eux qui fournissaient aux Bressans l'argent nécessaire pour se défendre. Les Florentins avaient tout récemment déterminé à la révolte et à la guerre la ville de

[1] *Bernardo Marangoni Chron. di Pisa*, p. 616.—[2] *Ferretus Vicentinus*. L. V, p. 1108.

Padoue, en excitant sa jalousie contre Cane della Scala, que Henri avait investi de la seigneurie de Vérone et de Vicence. Ils avaient payé douze mille florins à Ghiberto de Correggio, pour l'engager à faire déclarer la ville de Parme contre l'empereur; enfin, ils avaient envoyé à Rome des troupes pour s'opposer au couronnement de Henri. En même temps ils étendaient leurs négociations jusqu'à la cour d'Avignon et à celle de France; et ils semblaient les premiers avoir conçu l'existence des relations qui doivent lier tous les membres de la république européenne, et de la balance de pouvoirs qui doit assurer la liberté de tous. C'est un phénomène remarquable que ces vastes plans de politique aient eu leur première origine dans une république démocratique, dont le gouvernement était renouvelé en entier tous les deux mois, et dont les chefs, pour la plupart marchands, étrangers par état aux affaires publiques, ne restaient pas assez longtemps en place pour voir jamais la fin d'aucune négociation qu'ils eussent commencée. Mais, dans une petite république, la force de vie, la pensée, le sentiment, au lieu de n'appartenir qu'à la magistrature, se trouvent dans la masse entière du peuple. Les seigneurs-prieurs de Florence étaient les organes, non les créateurs de la volonté nationale; et le plan vigoureux de politique qui unissait au nom du parti guelfe une moitié de l'Italie contre l'empereur, avait été conçu, avait été adopté par le conseil même du peuple : tant l'éducation que la liberté donne aux hommes change, pour la masse d'une nation, les habitudes, les sentiments et les facultés.

Malheureusement, parmi les vertus publiques que les Florentins devaient à la forme de leur gouvernement, on ne peut point compter les vertus militaires. On employait déjà généralement dans toute l'Italie des soldats mercenaires pour faire la guerre, et on les désignait par le nom de Catalans;

non que ces mercenaires eussent tous fait partie des vieilles bandes catalanes que Frédéric de Sicile avait réformées : une foule d'aventuriers d'Espagne, de France et d'ailleurs était venue se joindre à eux, pour faire le métier lucratif de soldat. La valeur brutale de ces mercenaires qui vendaient leur sang au plus offrant, et qui n'étaient accessibles à aucun sentiment noble pour leur patrie ou pour la liberté, avait diminué, aux yeux des Italiens, l'estime qui est due au vrai courage. Les Florentins trouvaient tout simple que des citoyens, que des gentilshommes ne se battissent pas comme ces êtres dégradés, qui, dès leur enfance, avaient été élevés comme des dogues pour le combat. Sans aller jusqu'à pardonner la lâcheté, ils n'attachaient pas un sentiment de honte à l'infériorité de bravoure et de forces; ils l'avouaient même, et ne pensaient point à se mesurer avec une nation plus vaillante, à moins qu'une très grande supériorité de nombre ne compensât amplement l'infériorité reconnue de vertu militaire.

La guerre des Florentins contre Henri VII mit en évidence, en même temps, leur courageuse fermeté et leur manque de valeur. Lorsqu'ils surent que Henri rassemblait toutes ses forces pour les conduire contre eux, ils n'essayèrent point d'entrer en négociation avec lui, ou de détourner l'orage; ils ne refusèrent point de faire tête, avec les forces d'une seule ville, à l'empereur reconnu de l'Allemagne et de l'Italie; ils ne calculèrent ni les dangers auxquels sa colère et sa puissance pouvaient les exposer à l'avenir, ni la ruine immédiate de leurs campagnes : mais, d'autre part, lorsqu'avec le secours de leurs alliés ils eurent rassemblé une armée deux fois supérieure en nombre à la sienne, ils ne hasardèrent point un combat avec lui; ils se renfermèrent dans leurs remparts, et ils ne se firent jamais illusion sur le manque de bravoure de leurs soldats.

Dès qu'on apprit à Florence l'arrivée de l'empereur dans la ville d'Arezzo, la seigneurie, sans attendre le secours des villes alliées, fit partir presque toutes les forces de la république, savoir, dix-huit cents lances et un gros corps de gens de pied, pour le château de l'Ancisa, à quinze milles au-dessus de Florence, sur l'Arno. Les généraux florentins espéraient pouvoir retenir Henri devant ce château, sans être obligés d'en venir à une bataille qu'ils refusèrent. Mais l'empereur, sous la conduite des Gibelins du pays, tourna le château par une route au travers des montagnes, et vint se placer entre l'Ancisa et Florence, après avoir mis en déroute une partie des troupes de la république, qui voulaient s'opposer à son passage. L'armée florentine se trouvait ainsi coupée, en quelque sorte, à l'Ancisa; et comme elle n'avait pas de vivres, elle se serait vue exposée à un grand danger, si l'empereur avait entrepris de la forcer. Il crut profiter miéux encore de son avantage, en marchant tout de suite sur Florence. En effet, lorsque l'armée impériale se présenta devant cette ville, le 19 septembre 1312, brûlant les maisons et les villages à mesure qu'elle avançait, elle y jeta la plus grande épouvante; car il paraissait impossible qu'elle fût arrivée jusque-là sans avoir détruit l'armée florentine, campée à l'Ancisa, dont on n'avait point de nouvelles. Cependant, au son du tocsin, toutes les compagnies de milice se rassemblèrent sur la place des Prieurs : l'évêque lui-même s'arma, ainsi que ses prêtres; et avec les chevaux qu'on employait aux cérémonies religieuses, il vint prendre la garde de la porte Saint-Ambroise. On palissada les fossés, on éleva les redoutes, et on se prépara au combat. Ce ne fut que deux jours après que l'armée florentine, en s'avançant de nuit et par des chemins détournés, put rentrer à Florence. Henri avait espéré que sa présence inattendue causerait un mouvement dans la ville; mais comme il n'avait encore qu'un

millier de chevaux avec lui, il ne se sentit pas assez fort pour l'attaquer dans les règles [1].

Pendant les jours suivants, le reste de l'armée de l'empereur, qu'il avait laissé à Todi et dans le val d'Arno supérieur, le rejoignit. Il reçut aussi des renforts des Gibelins et des Blancs de Toscane et de la Marche, qui venaient se ranger sous ses étendards. Mais des renforts bien plus considérables arrivaient à Florence. Les Lucquais envoyèrent à la seigneurie six cents chevaux et deux mille fantassins; les Siennais tout autant; les Pistoiais cent chevaux et cinq cents fantassins; Prato, Colle, San-Miniato et San-Gémignano, envoyèrent en tout deux cents chevaux et deux mille fantassins; Bologne, quatre cents chevaux et mille fantassins, et les villes de la Romagne et des terres de l'Église, quatre cent cinquante chevaux et quinze cents hommes de pied. En tout, les Florentins se trouvèrent avoir plus de quatre mille chevaux; c'était plus du double de ce qu'en avait l'empereur.

Les Florentins, entièrement tranquillisés par des forces si supérieures, reprirent le train accoutumé de leurs affaires, comme en temps de paix; toutes les portes étaient ouvertes, excepté celle devant laquelle était campé l'empereur, et les expéditions de marchandises se faisaient comme à l'ordinaire. Mais les Florentins n'essayèrent jamais d'attaquer Henri, ou de défendre à main armée leurs campagnes contre lui: ils lui laissèrent ensuite passer l'Arno, et ravager le voisinage de San-Cassiano, où il établit son nouveau quartier-général; jusqu'à ce qu'enfin Henri, voyant qu'il ne gagnait rien par un plus long séjour, et que les maladies se répandaient dans son armée, s'éloigna de Florence, le 6 janvier 1513, et alla s'établir à

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 45 et 46. p. 463. — *Ferretus Vicentinus.* L. V, p. 1111. — L'évêque de Botronte prétend au contraire que l'armée florentine rentra dans la ville avant l'arrivée de l'empereur. *Henr. VII Iter Ital.* p. 925.

Poggibonzi, château sur la route de Sienne, où il séjourna deux mois [1].

1313. — Les Florentins s'applaudirent sans doute de n'avoir point compromis le sort de leur patrie par un combat, lorsqu'ils virent que l'armée de l'empereur se détruisait elle-même par des maladies que la fatigue et le besoin avaient occasionnées. La salubrité de l'air de Poggibonzi, et celle de la saison, ne les faisaient point cesser. Les escarmouches des Siennais et des Florentins faisaient perdre chaque jour quelques soldats à l'armée impériale, et rendaient son approvisionnement plus difficile. Enfin, le 6 de mars, Henri, voyant qu'il ne recueillait aucun avantage de son séjour à Poggibonzi, partit avec son armée pour revenir à Pise. Érigeant alors dans cette ville un tribunal impérial, il cita devant cette cour les villes qui lui avaient résisté, et entreprit de soumettre par des sentences les ennemis qu'il n'avait pu humilier par des victoires. Les Florentins furent condamnés les premiers, leurs franchises furent annulées, leurs juges et notaires furent cassés, la communauté fut taxée à une amende de cent mille florins, et le droit de battre monnaie lui fut ôté, pour être attribué avec le même coin, le même titre et la même valeur, à Ubizzino Spinola de Gênes, et au marquis de Montferrat [2].

Enfin, le même tribunal termina ses procédures par une condamnation bien plus hardie : le roi Robert de Naples fut atteint par une sentence, en date du 7 des calendes de mai, par laquelle Henri le déclarait déchu de son trône, comme coupable envers lui de lèse-majesté; en même temps, il déliait ses sujets de leur serment de fidélité, et leur défendait de prêter désormais obéissance à leur ci-devant roi [3].

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 47, p. 465. — *Albertini Mussati Hist. August.* L. IX, R. 4, p. 475. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 48, p. 467. — [3] *Albert. Mussatus Hist. Aug.* L. XIII, R. 5, p. 524.

Mais ces condamnations, au moment où l'empereur les prononçait, étaient plutôt un sujet de dérision que de crainte; son armée était tellement affaiblie, que, s'il avait tenu la campagne, il aurait couru risque d'être accablé par les troupes de la république : il donna donc des ordres pressants en Allemagne, pour qu'on y assemblât pour lui une nouvelle armée; et il envoya au-devant d'elle l'archevêque de Trèves, son frère, pour la lui amener plus promptement [1]. Jusqu'à ce que ce renfort si nécessaire lui fût parvenu, n'ayant avec lui que mille gendarmes, il passa l'été sous la protection de la république de Pise, faisant la guerre aux Lucquais pour le compte de cette cité [2], et se rendant digne, au milieu des difficultés dont il était entouré, de l'éloge que Villani fait de lui. « Jamais, dit-il, l'adversité ne troubla ce prince; jamais la prospérité ne l'enfla de présomption, ou ne l'enivra « de joie. »

Pendant ce repos forcé, Henri contracta une étroite alliance avec Frédéric, roi de Sicile : les deux monarques convinrent d'attaquer de concert Robert de Naples, comme chef du parti guelfe, et leur ennemi le plus dangereux. Frédéric de Sicile arma cinquante galères, et vint débarquer mille cavaliers en Calabre, où il s'empara de Reggio et de quelques autres villes. A la réquisition de l'empereur, les deux républiques de Pise et de Gênes armèrent une flotte de soixante-dix galères, sous le commandement de Lamba Doria, et l'envoyèrent sur les côtes du royaume de Naples. Les Pisans, qui s'épuisaient pour fournir des troupes de terre à l'empereur, équipèrent moins de vaisseaux pour cette flotte que les Génois [3]. D'autre part, de très grands renforts arrivèrent enfin à Henri, d'Allemagne et d'Italie; et le 5 août 1313, il partit de Pise pour

[1] *Albert. Mussatus Hist. Aug.* L. XII, R. 6, p. 516. — [2] *Chroniche di Pisa di B. Marangoni*, p. 617. — [3] *Giov. Villani*, L. IX, c. 50, p. 467.

marcher contre Naples, à la tête de deux mille cinq cents chevaliers ultramontains, la plupart allemands, de quinze cents chevaliers italiens, et d'un nombre proportionné de gens de pied.

De même que Henri voyait dans le roi Robert son principal adversaire, les Florentins avaient cru devoir chercher en lui leur appui et leur sauveur. Quoique l'empereur n'eût point eu contre eux les succès qu'il attendait sans doute, la situation de la république était assez fâcheuse. Son territoire avait été ravagé pendant l'hiver précédent; plusieurs de ses gentilshommes, et tous les émigrés, blancs et gibelins, s'étaient établis dans les châteaux des montagnes, pour lui faire la guerre; le trésor était épuisé par les armements des années précédentes, et les renforts considérables que recevait l'empereur alarmaient d'autant plus les Florentins qu'ils ne savaient point de quel côté il tournerait ses armes. Ils envoyèrent, en conséquence, deux ambassadeurs à Naples pour demander du secours : les villes de Sienne, de Pérouse, de Lucques et de Bologne joignirent leurs envoyés à cette députation; et tous ensemble, introduits devant le roi, lui exposèrent les dangers de leur situation, et s'efforcèrent de lui faire comprendre que sa sûreté était attachée au maintien de l'indépendance des républiques toscanes, qui avaient embrassé son parti avec tant de zèle. Robert répondit par les protestations d'attachement les plus rassurantes; il déclara que si les dangers de son royaume n'avaient pas exigé sa présence, il aurait voulu venir lui-même commander les troupes toscanes, et se faire le capitaine des Florentins; il promit du moins d'envoyer son frère Pierre à sa place, avec un corps considérable de cavalerie : mais, à une seconde audience, la confiance qu'il avait inspirée aux ambassadeurs fut fort diminuée, par la demande qu'il leur fit de l'avance de la solde de ses troupes pour trois mois. L'épuisement du trésor de

la république florentine rendait fort difficile de trouver la somme que demandait Robert, d'autant plus que les villes de Bologne, de Lucques, de Sienne et de Pérouse, plus éloignées du péril, ne voulaient supporter aucune part de cette contribution. Les Florentins firent bien l'avance de leur contingent, selon la proportion fixée par le traité d'alliance; mais comme le reste ne fut point payé, les troupes napolitaines ne se mirent point en mouvement, et le sacrifice d'argent qu'on venait de faire avec tant de peine demeura sans fruit.

Les Florentins crurent enfin que le seul moyen d'engager le roi Robert à les défendre, c'était de lui donner des droits sur eux, se reposant sur les dangers mêmes de la guerre où il était engagé, pour l'empêcher de changer son autorité en tyrannie. Les conseils portèrent donc un décret qui donnait aux prieurs l'autorité de faire ce qu'ils jugeraient devoir être le salut de la république; et ceux-ci, par une délibération solennelle, conférèrent pour cinq ans à Robert, roi de Naples, les droits et les titres de recteur, gouverneur, protecteur et seigneur de Florence, sous la condition cependant qu'il enverrait dans la ville un de ses fils ou de ses frères, pour la défendre; qu'il ne rappellerait point les émigrés; qu'il conserverait les lois de la république, et qu'il maintiendrait la magistrature suprême des prieurs, avec toutes les prérogatives dont elle était alors en possession [1].

L'empereur cependant s'avançait rapidement avec son armée par la route de San-Miniato et de Castel Fiorentino. Il passa entre Colle et Poggibonzi, et vint camper dans la plaine fameuse de Monte Aperto, jetant la terreur dans la ville de Sienne, qui le voyait presque à ses portes, avec des forces si considérables. Mais au milieu de sa pompe militaire, lors-

[1] *Leonardo Aretino hist. Fior.* L. V, p. 140.

qu'aucune armée ne semblait suffisante pour l'arrêter, et que nulle part il ne se présentait des troupes en campagne pour le combattre, il avait déjà cessé d'être redoutable. Il portait en lui-même les germes d'une maladie mortelle, contractée par le mauvais air de Rome, ou plus anciennement peut-être, pendant les souffrances du siége de Brescia. La disposition de son sang s'était déjà manifestée par un charbon au-dessous du genou; mais comme Henri n'avait rien diminué de son activité, le danger qu'il courait n'était soupçonné de personne. Un bain qu'il prit hors de saison fit éclater la maladie : il fut enfin forcé de s'arrêter à Bonconvento, douze milles au-delà de Sienne, et là, le jour de Saint-Barthélemi, 24 août 1313, Henri VII mourut, au milieu de son armée, d'une manière si inattendue, que plusieurs attribuèrent sa mort au poison, et qu'on répandit même le bruit qu'un frère dominicain, en lui donnant la communion, avait mêlé du napel à l'hostie ou à la coupe consacrée [1].

Un événement aussi inattendu que la mort de l'empereur, en même temps qu'il changeait la balance de toute l'Italie, excita les transports les plus vifs, de joie chez les Guelfes, de douleur chez les Gibelins. Les Pisans, plus que tous les autres, s'abandonnèrent au désespoir. Ils avaient dépensé pour ce monarque la somme prodigieuse de deux millions de florins; et, au lieu d'avoir acquis quelque chose par son assistance, après s'être épuisés d'hommes et d'argent, ils se trouvaient abandonnés seuls pour se défendre contre de nombreux et puissants ennemis, qu'ils n'avaient provoqués que pour lui plaire. Ils essayèrent d'abord de retenir l'armée impériale sous leurs ordres, en offrant à tous les soldats la même paie

[1] *Hist. Augusta Albert. Mussat.* L. XVI, R. 8, p. 568. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 51, p. 468. — *Flaminio del Borgo ist. Pisan.* Dissert. II, p. 88. *Note d'Uberto Benvoglienti alla Cron. Sanese d'Andr. Dei.* T. XV. p. 48. — *Cronica di Pisa.* T. XV, p. 986. — *Malavolti storia di Siena.* P. II, L. IV, p. 71. *Ferretus Vicentinus.* L. V, p. 1115.

que leur donnait Henri : mais les Allemands, après avoir perdu leur empereur, ne songeaient plus qu'à retourner en hâte dans leur patrie, et plusieurs d'entre eux vendirent aux Florentins et aux Guelfes les châteaux dont ils se trouvaient momentanément en possession. Frédéric de Sicile vint en personne à Pise, pour concerter avec ces républicains les moyens de soutenir le parti gibelin; mais il fut tellement effrayé de leur situation, qu'il ne voulut point entreprendre la défense de leur ville, même sous la condition d'en être déclaré seigneur. Le comte de Savoie et Henri de Flandre refusèrent également, et pour la même raison, le même honneur; enfin les Pisans appelèrent Uguccione della Faggiuola, Gibelin de la Romagne, qui, à cette époque, était vicaire impérial à Gênes; ils retinrent sous ses ordres environ mille chevaliers allemands, brabançons et flamands; tous les autres repassèrent les Alpes, regardant l'Italie comme leur étant devenue absolument étrangère, depuis que Henri ne les conduisait plus.

Cependant le corps de cet empereur avait été apporté à Pise avec une grande pompe; de magnifiques obsèques lui furent faites par la république, et un tombeau lui fut élevé dans le dôme, où il est demeuré jusqu'à présent [1].

[1] Ce sarcophage a cependant été déplacé deux fois, en 1494 et en 1727. Il est à présent dans la chapelle de la Madone, sous l'orgue, au dôme de Pise.

CHAPITRE VI.

Affermissement de l'aristocratie vénitienne; le grand-conseil est rendu héréditaire. — Victoire d'Uguccione della Faggiuola sur les Florentins. — Son expulsion de Pise et de Lucques. — Padoue perd sa liberté. — Seigneuries lombardes.

1313-1317.

Au milieu du tourbillon de la politique italienne, la république de Venise restait toujours étrangère à tous les événements qui se passaient autour d'elle : isolée par ses lagunes, elle semblait ne point appartenir à l'Italie ; elle ne prenait aucune part aux factions si violentes des Guelfes et des Gibelins, qui baignaient de sang jusqu'au rivage dont la lagune la séparait. Elle avait témoigné à Henri VII son respect pour l'Empire, en lui envoyant une députation solennelle ; mais elle avait en même temps protesté pour le maintien de son indépendance, et elle n'avait partagé ni les conquêtes ni les revers de l'empereur. Cet isolement dans lequel se maintenaient les Vénitiens, nous empêche de faire marcher leur histoire de front avec celle des autres peuples d'Italie. Nous ne pouvons revenir à eux que de générations en générations, pour embrasser d'un coup-d'œil l'affermissement graduel de leur système intérieur de politique, ou pour reconnaître l'é-

tendue et la solidité que donnaient à leur puissance leurs conquêtes et leur commerce dans le Levant.

L'année 1297, époque de la clôture du grand-conseil *(serrata del mazor conseio)*, est ordinairement considérée comme le point fixe de l'établissement de l'aristocratie héréditaire à Venise. Cependant, comme cette révolution, déjà préparée pendant tout le cours du XIIIe siècle, ne fut point accomplie par ce seul décret, mais que la première *réformation* [1] eut besoin, au contraire, d'être développée et fortifiée par un grand nombre de lois subséquentes, j'ai préféré attendre, pour en rendre compte, l'époque où, les derniers développements ayant été donnés au nouveau système d'aristocratie héréditaire, on pût le regarder comme définitivement établi.

Les usurpations lentes et secrètes du grand-conseil avaient enfin excité la jalousie du peuple; celui-ci sentait, vers la fin du XIIIe siècle, qu'il était devenu étranger à son gouvernement; il regrettait surtout la part qu'il avait eue aux élections, et les égards que lui témoignaient les nobles, lorsque ses suffrages étaient comptés pour quelque chose. Le doge, dépouillé de presque toutes ses prérogatives, ne prenait plus désormais parti que pour le grand-conseil, dont il était la créature et l'instrument; mais les plébéiens, se rappelant que, dans des temps plus anciens, le doge avait été l'homme du peuple, désiraient élever à cette dignité quelqu'un qui, pour prix de leur confiance, les remît en possession des prérogatives réservées aux citoyens souverains dans un état libre.

Ces dispositions se manifestèrent en 1289, à la mort du doge Jean Dandolo. Tandis que quarante-un électeurs, désignés par le mélange du sort avec les suffrages du grand-conseil, délibéraient sur le choix d'un successeur à la dignité ducale, le peuple, se rassemblant sur la place de Saint-Marc,

[1] On appelle ainsi à Venise les lois du grand-conseil.

proclama doge Jacques Tiépolo, fils de Lorenzo, qui avait été revêtu de la même dignité de 1272 à 1282. Tiépolo avait acquis une grande popularité par ses vertus privées, et par la douceur de son caractère; mais il n'était nullement propre à devenir chef de parti; il n'avait eu aucune part au mouvement populaire par lequel on voulait l'élever à la première dignité de sa patrie; il entreprit lui-même, d'après les ordres du grand-conseil, de les dissiper; et lorsqu'il vit qu'il ne lui restait aucun autre moyen de se refuser à la confiance de ses concitoyens, il partit en secret pour Trévise, où il demeura jusqu'à ce qu'on eût donné, par le mode ordinaire, un autre chef à la république [1].

Les électeurs demeurèrent dix jours enfermés à Saint-Marc, sans oser prendre sur eux de donner au peuple un autre doge que celui qu'il avait désigné. Lorsque la fermentation populaire parut enfin calmée, ils proclamèrent Pierre Gradénigo, qui était alors podestat de Capo d'Istrie. Ce choix cependant redoubla le mécontentement des plébéiens; car Gradénigo, homme vindicatif et passionné, avait de tout temps manifesté son zèle pour le système et le parti aristocratiques. Tiépolo revint avant lui à Venise, pour calmer, par sa douceur, l'effervescence du peuple ; quelques jours après, Gradénigo fit son entrée dans la ville avec dix galères armées, qui avaient été le chercher en Istrie.

Le nouveau doge fut de bonne heure engagé dans une guerre dangereuse avec les Génois, guerre qui, de 1293 à 1299, compromit l'existence même de la république. Nous en avons déjà parlé au chapitre XXVI, ainsi que de la défaite des Vénitiens à Corzola, ensuite de laquelle la paix fut signée entre les deux nations. Cette guerre sembla distraire le peu-

[1] *Sandi Storia civile Venez.* P. II, L. V, c. 1, p. 9. — *Andrea Navagiero Storia Veneziana.* T. XXIII, p. 1006. *Marin Sanuto Vite de' duchi di Venezia.* T. XXII, p. 577. — Laugier, Histoire de Venise. L. IX, T. III, p. 134.

ple de son mécontentement, et lui fit fermer les yeux sur les progrès de l'aristocratie; mais elle ne détourna point Grādénigo de l'exécution du projet qu'il avait formé pour abaisser les plébéiens, et pour se venger de la haine d'une partie de ses compatriotes.

L'élection annuelle du grand-conseil était la seule partie de la constitution qui eût encore quelque chose de populaire. Le mode de cette élection avait éprouvé dans les dernières années plusieurs changements qu'il serait difficile de bien comprendre, à moins d'être entièrement initié dans la police intérieure et les formalités de la république : ces changements n'avaient point confirmé le droit héréditaire de la noblesse, mais n'avaient pas non plus limité la toute-puissance du grand-conseil, qui, au fond, se renouvelait toujours lui-même. En 1286, un changement beaucoup plus important avait été proposé par les trois chefs de la quarantie. Ils avaient demandé que l'on donnât pour règles aux électeurs annuels, de ne jamais faire entrer dans le grand-conseil que ceux qui en avaient déjà été membres, ou ceux qui prouveraient que leurs ancêtres y avaient siégé depuis l'institution de ce conseil, en 1172 [1]. Cette proposition, qui tendait à désigner d'une manière si précise la classe des nobles, fut ajournée. Sans doute, ce qui empêcha le conseil d'y donner son assentiment, c'est que tous les citoyens nouveaux membres de ce conseil craignirent que, s'ils reconnaissaient si expressément la prééminence de la noblesse, à chaque nouvelle élection on n'eût soin de les exclure, eux qui n'étaient pas gentilshommes, pour donner la préférence à de plus anciennes familles.

Pierre Gradénigo n'entreprit point de renouveler cette loi, quoiqu'elle atteignît immédiatement le but que lui et tout le parti aristocratique avaient en vue. Au lieu d'en faire l'é-

[1] *Vettor Sandi Storia civ.* P. II, L. V, c. 1, p. 6.

preuve, le dernier jour de février 1297, jour qui finissait l'année vénitienne, il proposa le décret qui depuis a été considéré comme la clôture du grand-conseil, et qui en a conservé le nom, mais qui en présentant un appât beaucoup plus immédiat aux membres actuels de ce corps, s'éloignait moins cependant en apparence des formes usitées et des élections nationales.

Gradénigo exposa au conseil, comme une chose reconnue, que, depuis plus d'un siècle, l'élection roulait toujours à peu près sur les mêmes personnes ou les mêmes familles, en sorte que ceux qui avaient part à l'administration, ou étaient actuellement membres du conseil, ou l'avaient été dans les années immédiatement précédentes. Il proposa en conséquence de ne plus considérer, quant aux membres du conseil, s'ils devaient être réélus, mais s'ils avaient mérité d'être exclus d'un corps dont ils faisaient partie; corps regardé comme l'élite de la nation, et qui, depuis longtemps, avait été mis en possession de la souveraineté. Un pareil jugement sur les droits politiques des premiers hommes de l'état, ne pouvait être attribué, disait Gradénigo, qu'au premier tribunal de l'état, à la quarantie. En conséquence le doge demanda que la liste du grand-conseil, pendant les quatre dernières années, fût soumise au tribunal de la quarantie; que les juges ballottassent l'un après l'autre les noms de chacun des citoyens portés sur cette liste, et que quiconque réunirait douze suffrages sur les quarante, fût reconnu comme membre du grand-conseil. Le doge déclara cependant que son intention n'était point de fermer sans retour l'entrée du grand-conseil aux autres citoyens: pour leur laisser, disait-il, le même accès à ce corps souverain, qu'ils avaient eu auparavant, il proposa que trois électeurs fussent nommés par le grand-conseil, et chargés de faire une liste supplémentaire, prise dans le reste des citoyens, mais seulement jusqu'au nombre que fixerait le doge dans son

petit-conseil . cette liste devait être soumise, comme la précédente, aux suffrages de la quarantie, et les nouveaux éligibles, ainsi que les premiers, devaient réunir seulement douze votes sur les quarante[1].

Jusqu'ici ce décret ne paraît être que la translation du droit d'élection à la quarantie criminelle; et l'on ne voit pas immédiatement comment il pouvait instituer une noblesse héréditaire et seule souveraine. Le peuple, en effet, n'en sentit pas tout de suite les conséquences; et il ne s'aperçut pas immédiatement que le renouvellement du grand-conseil, qui se fit l'année suivante d'après les mêmes principes, se trouvait réduit à une vaine formalité : car la quarantie confirma, pendant trois années de suite, tous ceux qu'elle avait élus la première fois. Les trois électeurs nommés chaque année par le grand-conseil pour former une liste des *autres* citoyens éligibles (c'était le terme employé par la loi), la composaient d'après le même principe aristocratique, et cherchaient seulement à suppléer aux vacances occasionnées par la mort de quelques membres. En 1298, un décret, rappelant celui qui avait été proposé en 1286, prescrivit aux électeurs de ne présenter personne qui n'eût pas lui-même siégé déjà dans le grand-conseil, ou dont les ancêtres paternels n'en eussent pas été membres; en 1300, on défendit plus expressément l'admission d'hommes *nouveaux;* en 1315, on ouvrit un livre au conseil de la quarantie, dans lequel tous ceux qui avaient les qualités que l'on requérait des éligibles, devaient, après l'âge de dix-huit ans, se faire inscrire par les notaires du conseil, afin que les électeurs pussent d'un coup-d'œil connaître tous ceux qu'il leur était permis de présenter; en 1319, ces inscriptions furent soumises à l'inspection des avogadors de la communauté, qui

[1] *Sandi*, L. V, c. 1, p. 11, d'après le texte de la *Parte*, déposé *all' Avogaria del Commune*. — *Marin Sanuto*, *Vite de' duchi di Venezia*, p. 580, T. XXII.

furent tenus de s'assurer, dans le mois, par une procédure inquisitoriale, si la personne inscrite avait toutes les qualités requises ; la même année enfin, par un nouveau décret qui compléta le système aristocratique, les trois électeurs annuels furent supprimés ; le renouvellement périodique du grand-conseil, qui était censé avoir lieu à la fête de Saint-Michel, fut aboli, et quiconque put prouver qu'il réunissait les conditions requises, eut droit de se faire inscrire sur le livre d'or à l'âge de vingt-cinq ans, et d'entrer, sans nouvelle élection, au grand-conseil. De là cette formule usitée encore de nos jours pour les preuves de noblesse à Venise : *Per suos et per viginti quinque annos :* pour être élu, il suffisait de prouver que ses ascendants paternels avaient été membres du même conseil, et de prouver son âge.

Ainsi la révolution que plusieurs historiens ont représentée comme l'ouvrage d'un jour [1], ne fut accomplie que dans un espace de vingt-trois ans ; encore avait-elle été préparée pendant tout le cours du siècle précédent. Cette lenteur seule peut expliquer la patience et la résignation du peuple vénitien, qui fut dépouillé à son insu et pendant son sommeil par une politique disimulée, mais qui ne se serait pas laissé enlever tout à coup le précieux héritage de ses droits politiques, s'il en avait été en possession. Malgré l'art avec lequel Gradénigo avait dérobé aux yeux du peuple la connaissance de ses projets et les vues ambitieuses du grand-conseil, la révolution ne put pas s'accomplir sans résistance et sans effusion de sang.

La première sédition éclata en 1299, peu après la paix avec la république de Gênes ; elle était dirigée par trois plébéiens, Marin Bocconio, Giovanni Baldovino et Michele Giuda. Si la constitution n'avait pas éprouvé de changements, ces hommes auraient pu prétendre, par leur fortune et leurs talents, à entrer

[1] Entre autres Laugier, Hist. de Venise. L. X, T. III, p. 190 et suiv.

dans la magistrature ; leur intention était d'ouvrir de nouveau par la force l'entrée du grand-conseil aux hommes de leur ordre : ils furent prévenus par la vigilance de Gradénigo ; les chefs périrent sur l'échafaud, d'autres furent exilés ou punis de différentes manières.

Une conspiration bien plus importante éclata dix ans plus tard, et l'on vit à sa tête les familles les plus nobles et les plus puissantes de Venise. Quelques gentilshommes étaient demeurés exclus du grand-conseil à la réforme de 1297, en sorte qu'ils se trouvaient rangés au-dessous de plusieurs plébéiens qui y occupaient une place ; d'autres siégeaient dans le grand-conseil ; mais la révolution ne les satisfaisait pas davantage, car au lieu d'augmenter leur crédit, elle l'avait diminué ; elle les avait confondus parmi la foule des conseillers, dont autrefois la faveur du peuple les séparait. Boémond Tiépolo, frère de ce Jacques que le peuple avait voulu opposer à Gradénigo, se mit à la tête d'une conjuration nouvelle ; il s'associa les principaux chefs des maisons Quérini et Badoéro : cette dernière, qui avait porté auparavant le nom de Participazio, avait pendant les premiers siècles de la république, possédé la dignité ducale par un droit presque héréditaire. Les Dauri, Barbari, Barocci, Vendélini, Lombardi, et d'autres gentilshommes encore, se joignirent aux conjurés ; ils associèrent à leurs projets la masse des plébéiens mécontents ; ils se fortifièrent aussi du nom de l'Église et du parti guelfe, accusant le doge d'être gibelin, parce qu'il avait attiré sur la république les excommunications du pape par son entreprise sur Ferrare. Cependant les noms de Guelfes et de Gibelins avaient jusqu'alors été inconnus à Venise. Les conjurés projetèrent de s'emparer par la force de la place de Saint-Marc et du palais ducal, de tuer le doge, de dissoudre le grand-conseil, et de le remplacer, selon l'ancien usage, par une élection annuelle.

On ne connaissait point encore à Venise la police soupçon-

neuse, inventée depuis par le gouvernement de cette république. Dans un temps plus rapproché de nous, les mécontents, toujours surveillés par les inquisiteurs d'état, toujours entourés d'espions et de délateurs, loin de pouvoir conduire un complot jusqu'à la veille de son exécution, n'auraient pas même eu la possibilité de se rassembler pour se plaindre : car il vint un temps où la sûreté des gouvernants fut considérée comme le but unique de l'ordre social, et où on lui sacrifia la sûreté, la liberté, la tranquillité des citoyens. Le doge ne fut instruit de la conspiration que le dimanche 15 juin, au soir : on lui rapporta qu'il se formait un grand rassemblement chez Boémond Tiépolo, et un autre devant la maison Quérini. Aussitôt il fit assembler les conseillers de la seigneurie, les chefs des quarante, les officiers de nuit, les avogadors de la communauté, et les nobles qu'il savait être le plus attachés au nouvel ordre. Il envoya sommer les séditieux de se dissiper; et en même temps il fortifia toutes les avenues de la place de Saint-Marc [1].

Pendant ce temps, les conjurés s'étaient rendus maîtres de la chambre des officiers de paix au Rialto, et de celle des blés. Au point du jour, le lundi matin, ils marchèrent vers la place. Des soldats étrangers étaient mêlés aux conjurés, et rendaient plus redoutable la troupe déjà très nombreuse de ceux-ci; aussi la bataille fut-elle des plus sanglantes, lorsqu'ils attaquèrent le doge et ses troupes. Mais ce dernier, qui avait eu plusieurs heures pour se préparer, avait profité de l'avantage des lieux, avantage immense pour celui qui se défend. Les rues qui aboutissent à la place de Saint-Marc sont tellement étroites et tortueuses, que la multitude des assaillants devenait absolument inutile; ils tombaient, sans avoir combattu, sous

[1] Lettres du doge aux châtelains de Coron et de Modon. *Ad calcem Chron. Danduli.* T. XII, p. 488.

les coups de ceux qui défendaient les barricades, ou qui, des maisons, lançaient des pierres sur eux. Après une attaque obstinée, Marco Quérini et son fils Bénédetto furent tués; les autres conjurés, découragés par l'inutilité de leurs efforts, se retirèrent vers le pont du Rialto, et se fortifièrent dans le quartier de la ville situé au-delà du canal. Si le doge les y avait poursuivis, il aurait éprouvé à son tour le même désavantage, qui, d'après la construction de Venise, est le partage de tous ceux qui attaquent : mais il offrit immédiatement aux conjurés de traiter, promettant d'user avec douceur de sa victoire; et il profita si bien du découragement où les avait jetés le combat autour de Saint-Marc, qu'il engagea tous les gentilshommes de la conjuration à sortir de la ville, et à promettre qu'ils se rendraient dans le lieu d'exil qu'il leur assignerait [1].

Le danger qu'une conjuration aussi puissante avait fait courir à la république, ou plutôt au parti aristocratique, inspira une longue terreur à ce parti, et lui fit prendre, pour sa sûreté, des précautions qui dénaturaient entièrement la constitution de l'état. Pour veiller sur les conjurés, qui la plupart étaient demeurés en armes à Trévise, ou dans le voisinage de la ville; pour réprimer les complots des mécontents, et pour assurer, par une puissance dictatoriale, le salut de ceux qui gouvernaient l'état, le grand-conseil institua le conseil des Dix, qui devait durer deux mois seulement; il lui délégua une autorité souveraine, et le chargea de réprimer et de punir, dans les nobles, les délits de félonie et de haute trahison; il lui donna en même temps une pleine faculté de disposer des deniers publics, d'ordonner et de pourvoir, comme le

[1] Sandi et Muratori placent cette conjuration à l'année 1309, sans que je puisse comprendre pourquoi. Toutes les lettres originales, rapportées par Raphayn Carésino, à la suite de Dandolo, p... ent la date de 1310; et les deux plus anciens historiens de la république, Navagiéro, p. 1016, et Marin Sanuto, p. 588, portent la même date. *Voyez* aussi Laugier, Hist. de Venise, L. X, T. III, p. 228.

grand-conseil, dans son entière souveraineté, pourrait le faire.

Le conseil des Dix fut élu par le grand-conseil, qui s'imposa la règle de ne point nommer en même temps, pour exercer ces fonctions redoutables, deux membres de la même famille, ou seulement du même nom. Ce conseil fut composé, outre les dix conseillers *noirs*, qui, après l'année 1311, furent élus pour une année, du doge, et des six conseillers *rouges*, qui formaient la seigneurie[1]. Ces derniers ne restaient en place que huit mois. De cette manière le conseil des Dix était réellement composé de dix-sept membres, qui se renouvelaient tous à des époques différentes. Le doge était président à vie; les dix noirs étaient élus pour un an, dans quatre assemblées, pendant les mois d'août et de septembre de chaque année; et, des six rouges, trois étaient renouvelés tous les quatre mois[2].

Le décret qui institua le conseil des Dix, déléguait les droits de la souveraineté à une commission, ce qui est toujours dangereux pour la liberté politique; mais il faisait plus encore, il déléguait à cette commission un pouvoir arbitraire, qui ne fait point partie de la souveraineté elle-même; un pouvoir qui n'a point été cédé par les citoyens au gouvernement, et qui ne peut exister sans détruire la liberté civile, et les droits les plus chers des individus. Le conseil des Dix fut autorisé à poursuivre et à punir les délits des nobles, par une procédure secrète et inquisitoriale, qui, ne donnant aucune garantie à la société, peut sauver le coupable et punir l'innocent, mais qui, par son mystère même, inspirait à toute la nation la terreur profonde qu'on voulait entretenir en elle.

[1] Les noms de noirs et de rouges étaient donnés d'après la couleur de leur robe de cérémonie. — [2] *Vettor Sandi Stor. civile.* L. V, c. 11, p. 32. — *Andrea Navagiero stòria Veneziana.* T. XXIII, p. 1019. — Laugier, Hist. de Venise. L. X, T. III, p. 243. — Mémoires historiques et politiques de Léopold Curti. Seconde édition, P. I, c. 4, T. I, p. 81. — Vettor Sandi ne décide pas cependant positivement si, dès son origine, le conseil des Dix fut présidé par le doge et son petit-conseil.

Les témoins, loin d'être confrontés à l'accusé, ne lui étaient pas même nommés; et, de leur déposition assermentée, l'on retranchait tout ce qui pouvait les faire reconnaître, en sorte que le témoignage juridique fut changé en une délation perfide et un vil espionnage. C'est en effet depuis cette époque que le conseil des Dix commença d'entretenir des milliers d'espions pour surveiller et souvent calomnier la conduite de tous les citoyens; et c'est alors aussi que commença cet art pernicieux des gouvernements modernes qu'on a déguisé sous le nom de police. La condamnation et le supplice restaient pour l'ordinaire aussi secrets que l'instruction. Le conseil n'était comptable de ses sentences et de sa conduite à aucune autorité dans la république : on ne pouvait appeler de lui qu'à lui-même; et, par son premier jugement, il s'imposait souvent, selon son bon plaisir, des règles qui mettaient obstacle à ce qu'il revît la sentence qu'il avait prononcée. Ainsi il déclarait quelquefois qu'il n'accorderait pas la grâce du coupable avant un certain nombre d'années, ou sans une majorité des deux tiers, des trois quarts, des cinq sixièmes des suffrages; majorité souvent impossible à obtenir[1].

Le conseil des Dix, presque dès son institution, s'empara de la direction suprême de la république; il réunit tous les pouvoirs, épars jusqu'alors; il donna un centre à l'autorité, et une puissance irrésistible à la volonté directrice du gouvernement. En d'autres termes, il établit le despotisme, et ne conserva de la liberté que le nom seulement. D'ailleurs il eut les qualités que l'on vante quelquefois dans un gouvernement ferme; une vigilance qu'on ne pouvait tromper, une profonde politique dans ses projets, une constance inébranlable dans leur exécution. Il agrandit au dehors la république, quoique,

[1] *Voyez* les Mémoires historiques et politiques de Léopold Curti. P. I, c. 4, T. I, p. 81-109; et P. II, c. 4, T. II, p. 1-95.

par son manque de foi, il la fit détester; il la maintint tranquille au dedans; il prévint les conjurations dès leur naissance, et rendit toujours impuissante la haine qu'excitait son despotisme. Mais la stabilité du gouvernement n'est profitable pour la nation que lorsque le gouvernement lui-même est un bien. Quel avantage trouvait le noble vénitien à ce que le conseil des Dix n'eût rien à redouter, si chaque jour sa liberté à lui, sa propriété, sa vie, étaient plus exposées par ce conseil seul qu'elles ne pouvaient l'être par ses ennemis? Quel avantage résultait-il pour la nation des accroissements donnés à son territoire, si la nation elle-même perdait son honneur sous le despotisme, et si, en devenant conquérante, elle ne faisait qu'augmenter le nombre de ses compagnons d'esclavage? Il y a, dans l'établissement d'une vraie tyrannie pour la conservation de la liberté, une contradiction si frappante, qu'il est bien étrange de voir des hommes s'en contenter pendant plusieurs siècles. Le conseil des Dix a duré près de cinq cents ans, aggravant chaque jour, jusqu'à la dernière heure de son existence, le joug qu'il avait imposé à la nation: et cependant il l'avait tellement accoutumée à croire à la nécessité de son pouvoir, que le corps des nobles, sur qui ce pouvoir pesait le plus, ne prit jamais la ferme résolution de le détruire, comme il en était le maître chaque année, aux élections d'août et de septembre, où ce conseil était renouvelé. Si, dans ces élections, le grand-conseil refusait la majorité absolue des suffrages à tous ceux qui se présentaient pour entrer dans les Dix, le conseil des Dix était supprimé de fait. A plusieurs reprises, les nobles ont fait usage du droit qu'ils avaient de refuser ainsi leurs suffrages pour amener les Dix à mettre quelques limites à leur pouvoir; mais jamais ils n'ont persisté, comme ils l'auraient dû, jusqu'à l'entière abolition de ce corps odieux.

Deux choses cependant sont dignes de remarque dans ce

despotisme républicain. La première, c'est la consolation que les citoyens peuvent trouver de la perte de leur liberté civile, dans l'acquisition ou dans le partage d'un grand pouvoir. Cette compensation n'existe que dans un état où les citoyens sont en petit nombre, et où, par conséquent, la chance de parvenir au pouvoir suprême est assez grande ou assez prochaine, pour adoucir le sacrifice journalier que chaque citoyen fait de ses droits à ce pouvoir. Ainsi, dans les républiques de l'antiquité, il n'existait aucune liberté civile; le citoyen s'était reconnu esclave de la nation dont il faisait partie; il s'abandonnait en entier aux décisions du souverain, sans contester au législateur le droit de contrôler toutes ses actions, de contraindre en tout ses volontés : mais, d'autre part, il était lui-même, à son tour, ce souverain et ce législateur. Il connaissait la valeur de son suffrage dans une nation assez petite pour que chaque citoyen fût une puissance; et il sentait que c'était à lui-même, comme souverain, qu'il sacrifiait, comme sujet, sa liberté civile. De même à Venise, où la nation n'était plus composée que de nobles, et où le nombre de ces citoyens actifs ne passait pas douze cents, chacun d'eux avait le droit, chacun même avait l'espérance assez prochaine, d'entrer à son tour dans ce terrible conseil des Dix, et d'exercer à son tour cette puissance qu'il avait redoutée toute sa vie. Cette espèce de compensation exista réellement, tant que la république continua de prospérer; et elle entretint l'attachement des nobles à leur patrie, malgré le despotisme de son gouvernement. On sent combien une pareille compensation serait illusoire, si, au lieu de douze cents nobles, la république avait compté des millions de citoyens actifs. Dans les deux derniers siècles, elle devint illusoire d'une autre manière . une oligarchie se forma dans l'intérieur de l'aristocratie, et le conseil des Dix ne fut plus accessible qu'à une soixantaine de familles tout au plus.

L'autre objet digne de remarque, c'est la manière dont un pouvoir exécutif immense, militaire et financier, peut, dans une république, être avec facilité limité ou même aboli. Si dans les quatre assemblées annuelles où les membres du conseil des Dix devaient être élus successivement, les gentilshommes se contentaient de refuser leur suffrage, sans discussion et sans jugement, ce conseil si puissant, qui disposait de toutes les finances, de toutes les forces de terre et de mer, de tous les tribunaux de la république, et même de la vie de tous les individus, ce conseil cessait d'exister. Au sein de son autorité despotique, il ne lui vint pas une seule fois dans la pensée, pendant les cinq siècles de son existence, de se continuer de lui-même, malgré le suffrage de ses commettants [1]. La possibilité réservée au souverain, de faire cesser une autorité despotique, ne suffit point sans doute pour la garantie de la liberté; mais elle nous indique du moins quelle est la seule manière pratique de retenir dans la dépendance sociale un trop vaste pouvoir exécutif. Vainement le soumettrait-on à la responsabilité la plus rigoureuse devant les tribunaux; vainement établirait-on une haute cour nationale pour juger les abus de pouvoir : ceux qui disposent de l'armée et du trésor ne se laissent pas intimider par une autorité nominale; et une accusation, une citation pour rendre compte de leur conduite, ne sera pour eux qu'un avertissement de préparer des armes pour la défendre. Il faut, comme on le pratiquait à Venise, que la première attaque les fasse rentrer sur-le-champ dans le rang de citoyens; qu'on les dépouille du pouvoir de nuire, au lieu de penser à les punir; qu'on les dépouille par un simple refus de suffrages, qui n'expose per-

[1] Le grand-conseil refusa pour la première fois ses suffrages en 1582; pour la dernière, en 1761. Auparavant il avait employé des moyens plus immédiats avant d'en venir à cette dernière ressource. Depuis il en a menacé plusieurs fois, jusqu'à la fin de la république.

sonne à leur vengeance, qui ne demande point le déploiement d'un grand courage civil; qu'on les dépouille, sans que le corps qui les frappe entre en jouissance de leurs droits et de leurs prérogatives; car il ne faut pas que, sous prétexte de pourvoir à la liberté nationale, il ne consulte dans cette occasion que son ambition ou son orgueil. Plus on examinera cette institution bien simple de Venise, plus on trouvera qu'on en pourrait faire l'application la plus heureuse à des gouvernements plus libres [1].

Pendant que les Vénitiens, occupés de modifier leur gouvernement, s'interdisaient de prendre part aux affaires générales de l'Italie, et qu'après s'être emparés de Ferrare, ils cédaient de nouveau les forteresses de cette ville aux légats pontificaux, pour acheter leur paix avec l'Église; tandis qu'ils ne dirigeaient plus leurs armes que sur la Dalmatie, contre les villes souvent rebelles de Zara, de Traù et de Sébénico, les Guelfes toscans, délivrés de la terreur que Henri VII leur avait inspirée, se préparaient, en réunissant toutes leurs forces, à écraser le parti gibelin, et à punir la ville de Pise des secours qu'elle avait donnés à l'ennemi de leur liberté.

Mais, comme nous l'avons dit ailleurs, la république pisane avait retenu à sa solde un millier de gendarmes allemands, et leur avait donné pour chef Uguccione della Faggiuola, l'un des plus renommés et des plus habiles capitaines du parti gibelin. Uguccione, arrivé à Pise le 22 septembre 1313, en repartit presque aussitôt, pour ravager le territoire

[1] Cette possibilité de refuser son suffrage au conseil des Dix, et de l'abolir par ce fait seul qu'on ne le continue pas, est aussi ancienne que l'institution de ce conseil. Par la *Parte* du grand-conseil du 3 janvier 1311, en même temps que le conseil des Dix fut confirmé pour cinq ans, il fut ordonné que tous ses membres seraient approuvés de nouveau tous les quatre mois, un à un, par le grand-conseil. A cette époque, les Dix n'étaient pas encore obligés, après un certain temps de service, de faire place à de nouveaux élus, et ils n'étaient point soumis à la *Contumacia*, selon le langage des lois vénitiennes; mais ils pouvaient être confirmés indéfiniment. Voyez *Naugiero istor. Veneta.* T. XXIII, p. 1020.

de Lucques. Avant que les Guelfes se fussent préparés à son attaque, il avait pris Buti, pillé Sainte-Marie del Giudice, et insulté les Lucquois jusqu'au pied de leurs murs. La ligue guelfe, retardée et entravée par Robert, roi de Naples, qu'elle s'était donné pour chef, ne prenait aucune mesure vigoureuse ; les Florentins abandonnaient les Lucquois, leurs alliés, et Robert envoya solliciter les Pisans de conclure la paix avec lui, tandis qu'il aurait dû profiter, pour les soumettre, des forces supérieures dont il pouvait disposer, et du découragement que la mort de Henri avait jeté parmi les Gibelins.

Les chefs de la république de Pise, et surtout Banduccio Buonconti, le plus considéré d'entre eux, ne se laissaient point enivrer par ces premiers succès; ils se voyaient presque seuls exposés au courroux de Robert, qui, encore occupé à cette époque de projets plus importants, ne tarderait sans doute pas à retourner toutes ses forces contre eux. 1314. — Robert fut institué par le pape, en vertu d'une bulle du 14 mars 1314, vicaire impérial de toute l'Italie, durant la vacance de l'empire; en même temps il fut élevé au rang de sénateur de Rome : par droit héréditaire, il était souverain du royaume de Naples et du comté de Provence; enfin, il avait été reconnu pour seigneur par la Romagne, et par les villes de Florence, Lucques, Ferrare, Pavie, Alexandrie et Bergame, et il y avait joint plusieurs fiefs en Piémont. Un si puissant souverain était, pour la république de Pise, un ennemi bien redoutable : aussi les consuls de la mer et les Anziani de cette ville s'empressèrent-ils, d'après les ouvertures qui leur furent faites par Robert, d'envoyer à Naples un ambassadeur; ils profitèrent de ce que le roi se préparait à porter la guerre en Sicile contre Frédéric, et ils signèrent avec Robert un traité de paix et d'alliance aux conditions suivantes. Les Pisans promettaient de ne donner aucune assistance aux ennemis

du roi, et nommément à Frédéric d'Aragon; ils s'engageaient à fournir à Robert cinq galères pendant trois mois, et à lui payer cinq mille florins par mois, pour son expédition de Sicile. Pour rendre cette paix commune aux Florentins et aux Lucquois, ils accordaient aux premiers une franchise de gabelles dans leur port, et ils rendaient aux seconds les châteaux qu'ils leur avaient pris. Enfin, ils rappelaient eux-mêmes tous les Guelfes qu'ils avaient exilés, et leur rendaient les droits de cité [1].

En conséquence de cette paix, les Pisans devaient renvoyer Uguccione della Faggiuola et leurs troupes allemandes. Uguccione n'avait d'existence que par la guerre : le combat avec des forces inférieures lui paraissait moins à craindre que le repos; et soit qu'il eût le sentiment de ses ressources, ou la détermination de risquer le tout pour le tout, après avoir vainement essayé d'empêcher les conseils de ratifier la paix, il appela le peuple à prendre les armes : il fit porter dans les rues des aigles vivants, l'enseigne des Gibelins, et il fit crier à la trahison contre les Guelfes. La troupe des séditieux qu'il commandait rencontra celle de Banduccio Buonconti, qui voulait défendre l'indépendance des magistrats; il la dissipa, et faisant ensuite saisir Banduccio et son fils, il les accusa d'avoir voulu trahir le parti gibelin et la liberté de leur patrie, et il leur fit en conséquence couper la tête. Il rassembla ensuite le conseil déjà intimidé par cette exécution, et lui fit décréter que nul ne pourrait être élu magistrat, s'il ne prouvait que lui et ses ancêtres avaient toujours été gibelins. De cette manière, il acquit une autorité presque tyrannique sur le gouvernement de la république; alors il ne songea plus qu'à renouveler la guerre avec une plus grande vigueur.

[1] *Chroniche di Pisa di Bern. Marangoni*, p. 626. — *Monumenta Pisana*. T. XV, p. 989.

La jalousie qui éclata entre quelques familles guelfes, à Lucques, lui fournit bientôt l'occasion de signaler son administration par une conquête brillante. Les Obizzi, famille guelfe de la noblesse lucquoise, s'étaient élevés pendant les dernières années au-dessus de toutes les familles rivales; c'étaient eux qui dirigeaient tous les conseils de la république. Depuis plus d'un demi-siècle que le parti guelfe dominait à Lucques, il avait eu le temps de concentrer les pouvoirs dans l'aristocratie; et la révolution qui en 1301 avait chassé les Blancs de cette ville, avait affermi encore l'autorité de la noblesse. Le peuple en ressentait un grand mécontentement: les nombreux exilés du parti des Blancs et de la famille des Interminelli étaient regrettés; et lorsqu'un parti dans la noblesse joignit sa jalousie contre les Obizzi au ressentiment du peuple, le gouvernement n'eut plus assez de forces pour se maintenir. Arrigo Bernarducci, le chef des mécontents, après avoir fait, devant les Anziani, un tableau des ravages auxquels les exposaient leur guerre avec les Pisans et la négligence de Robert, qui ne les défendait pas, força ces magistrats à proposer la paix dans le grand-conseil. Les votes de ce corps ne furent pas même partagés; des commissaires furent nommés; ils s'abouchèrent à Ripafratta avec ceux de Pise, et la paix fut conclue en peu de jours, sous condition que les Lucquois rappelleraient tous leurs exilés[1].

A la tête de ces exilés, rentra dans Lucques Castruccio Castracani des Interminelli, jeune homme qui annonçait déjà les rares talents qu'il devait déployer un jour, et qui, pendant les dix années qu'il avait passées en exil loin de sa patrie, avait visité l'Angleterre, la Flandre et les villes gibelines de la Lombardie; là, il s'était formé au métier des armes sous les meilleurs généraux[2]. Castruccio voulut profiter de la supériorité

[1] *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 405. — [2] *Nicolai Tegrini vita Castruccii Castracani*. T. XI, p. 1318.

que son retour pouvait assurer au parti gibelin : il fit secrètement demander des secours à Uguccione della Faggiuola; et le 14 juin 1314, il vint s'établir et se fortifier avec son parti devant la porte San-Freddiano, pour être en état de l'ouvrir au général gibelin dès qu'il se présenterait. Les Guelfes vinrent bientôt attaquer Castruccio; et pendant qu'il se défendait dans les maisons des Honesti et des Fatinelli, Uguccione arriva aux portes de Lucques avec toute la gendarmerie de Pise. Aucun Guelfe ne se présenta pour défendre les murs; aucun Gibelin du parti de Castruccio ne songea non plus à imposer des conditions à cette armée alliée; et Uguccione ayant fait une brèche à la muraille, entra dans Lucques, et livra la ville au pillage, avant que les Guelfes et les Gibelins, qui combattaient entre eux, fussent avertis de son arrivée. Le butin que firent les Pisans à cette occasion fut immense [1]; outre qu'ils dépouillèrent, avec la dernière rigueur, les Lucquois, pour qui ils avaient longtemps nourri une haine violente, ils trouvèrent dans l'église de San-Freddiano le trésor du pape, qu'il avait fait venir de Rome, pour le transporter ensuite en France lorsque les chemins seraient plus sûrs, et qu'il avait déposé dans la ville de Lucques, regardée par lui comme la forteresse du parti guelfe. Uguccione, après avoir fait cette importante

[1] Le butin fait à Lucques devait être d'autant plus considérable, que les Lucquois avaient fait, des premiers, un grand commerce de banque ; on les accusait d'être tous usuriers. Comme un diable en apportait un en enfer, le Dante lui fait dire :

Ecco un degli Anzian di santa Zita :
Mettete 'l sotto, che io torno per anche
A quella terra che n'è ben fornita:
Ogni uom v'è barattier, fuorche Bonturo :
Del no, per li denar, vi si fa ita.

Inferno, Canto XXI, vers. 38.

Et Bonturo Dati, qu'il exceptait seul, était cependant l'usurier le plus renommé de l'Europe. Le nom de *barattiere* s'appliquait, au reste, également à ceux qui vendaient la justice ; et l'un et l'autre reproche pouvait être adressé aux Lucquois.

conquête, établit à Lucques son fils Francesco pour gouverneur, et revint à Pise [1].

Les Guelfes lucquois, chassés de leur patrie, se fortifièrent dans quelques châteaux du val de Niévole, et recoururent aux Florentins pour obtenir d'eux des secours. Le peuple de Florence, vivement touché du malheur de ses alliés, et effrayé des conséquences que ce malheur pouvait avoir pour lui-même, rassembla de toutes parts des soldats, et accorda aux Arétins une paix avantageuse, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre Uguccione. En même temps, il fit demander au roi Robert les secours que ce monarque avait si longtemps différé d'envoyer. Enfin, le 18 août 1314, Pierre, le plus jeune des frères du roi de Naples, entra dans Florence avec trois cents gendarmes, envoyés par Robert au secours de la ligue guelfe.

Cette petite troupe n'était point suffisante pour rendre aux Florentins l'avantage sur un général aussi actif et aussi vaillant qu'Uguccione. Celui-ci ne laissait aucun repos aux Guelfes de son voisinage ; il ravageait presque en même temps les terres de Pistoia, de San-Miniato et de Volterra ; il avait soumis les châteaux les plus importants du val de Niévole, et il avait formé le siége de Montécatini, le seul de ces châteaux, entre Lucques et Pistoia, qui restât dans les mains des Guelfes.

Les Florentins voyaient avec une extrême inquiétude les progrès d'Uguccione; ils s'étaient lié les mains l'année précédente, lorsqu'ils avaient donné la seigneurie de leur ville au roi Robert. Dès lors, ne disposant plus librement de leurs propres finances, et n'ayant point un crédit indépendant, ils se trouvaient hors d'état de faire par eux-mêmes un effort vigoureux contre l'ennemi qui les harcelait. 1315. — Ils recoururent donc de nouveau au roi Robert, et ils l'engagèrent à leur en-

[1] *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI. p. 406. — *Giov. Villani*. L. IX, c. 59, p. 471. — *Chroniche di Pisa del Marangoni*, p. 629. — *Monumenta Pisana*. T. XV, p. 991.

voyer un autre de ses frères, Philippe, prince de Tarente, pour les commander. Ce prince arriva le 11 juillet 1315 à Florence, avec son fils Charles, et cinq cents hommes d'armes à la solde des Florentins.

Uguccione continuait cependant le siége de Montécatini; mais, averti du rassemblement qui se faisait à Florence pour l'attaquer, il avait appelé dans son camp tous les alliés du parti gibelin, et il avait formé une armée de deux mille cinq cents hommes d'armes, avec un nombre proportionné de gens de pied [1]. Les Florentins, de leur côté, avaient reçu les renforts de Bologne, Sienne, Pérouse, Città-di-Castello, Agobbio, Pistoia, Volterra, Prato, et des villes de Romagne; ils en avaient formé une armée de trois mille deux cents chevaux, avec un nombre très considérable de gens de pied [2]. Philippe, prince de Tarente, l'aîné des frères de la maison de Naples, prit le commandement de cette armée, avec laquelle il partit de Florence le 6 août 1315, pour faire lever le siége de Montécatini.

Uguccione s'était attendu que les Florentins s'avanceraient par la plaine de Fucecchio, et il en avait fortifié les passages; mais ils prirent un chemin plus au nord, et ils arrivèrent par Monsummano, jusque vis-à-vis de son camp, dont ils n'étaient séparés que par le ruisseau de la Niévole. Quoique cette petite rivière ne mît qu'un bien léger obstacle au passage des troupes [3], ni l'une ni l'autre armée ne se hasardait à la traverser en présence des ennemis, en sorte qu'elles restèrent plusieurs jours vis-à-vis l'une de l'autre, sans qu'Uguccione abandonnât le siége de Montécatini, ou que le prince pût faire parvenir des secours à ce château.

[1] Marangoni, *Chron. di Pisa*, p. 632, donne à Uguccione une armée de vingt-deux mille sept cents hommes de toutes armes. — [2] D'après la Chronique pisane, l'armée florentine était forte de cinquante-quatre mille hommes. Les autres historiens ne donnent point le nombre des gens de pied. — [3] La force des armées étant alors tout entière dans la cavalerie pesante, le moindre escarpement suffisait pour l'arrêter. La Niévole n'arrêterait pas un seul instant une bonne infanterie.

Cependant les Guelfes du val de Niévole, encouragés par la présence d'une si forte armée, prirent les armes dans les châteaux et les villages situés derrière Uguccione; et s'étant emparés du Borgo à Buggiano, ils fermèrent à ce général le chemin par lequel il recevait ses vivres. Uguccione se vit alors forcé de lever le siége, et dans la nuit du 28 au 29 d'août il donna le signal du départ; mais au point du jour, s'apercevant que les Florentins se mettaient en mouvement pour le suivre, il fit faire volte-face, et il les chargea vigoureusement, lorsqu'ils s'attendaient le moins à être attaqués. Les auxiliaires de Sienne et de Colle furent les premiers enfoncés, et leur faible résistance livra toute l'armée florentine à l'attaque des gendarmes allemands d'Uguccione. Les Florentins cependant firent une longue et vigoureuse résistance autour du prince Philippe; mais ils furent enfin rompus et mis en déroute. Pierre, frère du roi Robert, et Charles, fils du prince Philippe, furent tous deux tués, ainsi que le comte de Battifolle, Blasco d'Alagona, connétable de l'armée, et un grand nombre d'autres personnages de distinction. Le nombre des morts s'éleva à deux mille, et celui des prisonniers à quinze cents. Les fuyards, en voulant se retirer vers Fucecchio, se noyèrent en grand nombre dans la Gusciana et dans les marais de cette plaine submergée : Uguccione perdit de son côté son fils Francesco, le neveu du cardinal de Prato, et un grand nombre de braves soldats [1].

Après la déroute des Florentins, Montécatini et Monsummano se rendirent à Uguccione. Celui-ci donna le commandement de Lucques à son second fils, Néri, pour remplacer l'aîné qui avait été tué; il revint ensuite à Pise, où il fut reçu en triomphe.

Mais les victoires d'un maître ne dédommagent pas long-

[1] *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 409. — *Giov. Villani*. L. IX, c. 70, p. 478. — *Leonardo Aretino*. L. V, p. 145. — *Bern. Marangoni Chron. di Pisa*. p. 632. — *Monumenta Pisana*. T. XV, p. 994.

temps le peuple du mal que lui fait sa tyrannie. La nation ne tarda pas à s'apercevoir que, lorsqu'il ne peut plus y avoir pour elle ni gloire ni avantage, chacune des victoires du prince est une défaite des citoyens. 1316. — Les patriotes pisans, las de la domination d'un étranger, traitèrent secrètement avec Castruccio Castracani, pour que celui-ci, de son côté, affranchît les Lucquois de la tyrannie d'Uguccione. Castruccio avait eu une grande part à la victoire de Montécatini : il était regardé comme le premier citoyen de Lucques; et Uguccione, qui lui devait de la reconnaissance, le ménageait, sans lui confier de commandement. Castruccio cependant ayant attaqué et mis en pièces des villageois de Camaiore, qui avaient voulu l'assassiner, Néri de Faggiuola en prit occasion de le faire arrêter [1]; et il écrivit aussitôt à son père de venir à son aide avec la cavalerie allemande, parce qu'il n'osait pas envoyer au supplice un homme aussi considéré, sans être appuyé par de plus grandes forces. Uguccione partit, en effet, à la tête de ses gendarmes; c'était le moment critique pour faire révolter les deux villes, qui, par le chemin de la plaine que suivait la cavalerie, ne sont qu'à quatorze milles de distance, et à dix milles par le chemin de la montagne. Ce moment fut saisi avec précision : à peine Uguccione, le 10 avril 1316, avait-il fait deux milles pour s'éloigner de Pise, que les patriotes de cette ville prirent les armes. Ils avaient attaché un taureau à la porte de Saint-Marc de Chinzica : ils le lâchèrent en cet instant; et les conjurés, armés sous leurs manteaux, suivirent l'animal furieux au travers des rues les plus fréquentées, en criant : *Arrêtez le taureau, arrêtez!* Ils rassemblèrent ainsi au milieu de la ville une foule immense, sans

[1] Macchiavelli raconte différemment l'origine de cette brouillerie; il dit que Pierre Agnolo Michéli, gentilhomme fort estimé à Lucques, fut assassiné par un de ses ennemis, qui se réfugia dans la maison de Castruccio, et que ce dernier prit la défense du meurtrier. *Vita di Castruccio. Macchiavelli Op.* T. III, p. [illegible].

exciter les soupçons du lieutenant d'Uguccione, qui croyait que le taureau s'était échappé de chez un boucher. Lorsque les conjurés se virent entourés d'un assez grand nombre de citoyens, attirés par la même erreur, ils jetèrent leurs manteaux; et, brandissant leur épée nue, ils s'écrièrent : *Vive le peuple! à mort le tyran!* A ce cri, répété aussitôt d'un bout à l'autre de la ville, tous les citoyens coururent aux armes; ils se serrèrent autour des conjurés : ils attaquèrent avec eux le palais d'Uguccione et la porte de Parlascio; et, obtenant partout la victoire sur les satellites du tyran, ils les chassèrent de la ville. Les gendarmes pisans ne voulurent point prendre part à cette émeute; mais, lorsqu'elle fut terminée, ils vinrent, devant les Anziani, prêter serment de fidélité à la république et à la liberté [1].

De leur côté, les Lucquois prirent les armes le même jour, ou avant qu'Uguccione fût arrivé dans leur ville, ou, selon d'autres, après qu'il en était ressorti pour réprimer la rébellion de Pise. Ils se rassemblèrent devant la maison de Néri de Faggiuola, et demandèrent à grands cris que Castruccio leur fût rendu. Néri n'osa point leur résister, et il remit aux insurgés son prisonnier, qui avait encore des fers aux pieds et aux mains. Ces fers servirent d'étendard aux Lucquois; ils les portèrent devant eux à l'attaque de toutes les forteresses que défendait encore Néri de Faggiuola; et, le chassant de la ville avec ses satellites avant que son père pût lui donner des secours, ils recouvrèrent l'indépendance dont ils avaient été privés pendant deux ans [2].

Uguccione et Néri della Faggiuola, ayant perdu l'espérance de rentrer ou à Pise ou à Lucques, se réfugièrent à la cour de Can Grande della Scala, à Vérone, où ils trouvèrent un

[1] *Monumenta Pisana*. T. XV, p. 996. — *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 411. — *Giov. Villani*. Lib. IX, c. 76. p. 480.] — [2] *Vita Castruccii Antelminelli a Nic. Tegrino*. T. XI, p. 1319. — *Niccolo Macchiavelli vita de Castruccio*. *Op*. T. III, p. 254.

émigré plus illustre encore, le poëte Dante, qui s'y était retiré après la mort de l'empereur Henri VII. Les Pisans nommèrent alors pour capitaine du peuple et des gens de guerre, le comte Galdo della Ghérardesca ; et les Lucquois confièrent, pour une année, un emploi semblable dans leur ville à Castruccio Castracani. Mais les uns et les autres, n'étant plus excités à la guerre par Uguccione, consentirent volontiers au traité de paix qui leur fut proposé par le roi Robert. Les Florentins s'y prêtèrent avec plus de répugnance, parce qu'ils auraient voulu se venger de la défaite de Montécatini; et ils accusaient le roi de lâcheté, lorsqu'ils lui voyaient oublier si tôt la mort de son frère et de son neveu. 1317. — Cependant, par l'entremise de Robert, un traité de pacification fut signé, au mois d'avril 1317, entre tous les peuples guelfes et gibelins de Toscane : chacun resta en possession des châteaux qu'il avait conquis; la franchise du port de Pise fut assurée aux Florentins : les Pisans promirent de maintenir cinq galères aux ordres de Robert, toutes les fois que ce monarque mettrait une flotte en mer; et ils s'engagèrent, d'après sa demande, à bâtir à San-Giorgio in Ponte une église sous l'invocation de la paix, pour le repos des âmes de ceux qui étaient morts à la bataille de Montécatini. Cette église fut considérée par les Pisans plutôt comme un monument de leur victoire que comme un signe de leurs regrets.

Robert, non plus que son père Charles II, ou que les princes français, qui avaient fait la guerre en Italie après le premier Charles d'Anjou, n'avait point montré des talents militaires égaux, à beaucoup près, ou à son ambition, ou à son habileté politique; Robert lui-même avait éprouvé plusieurs échecs dans la guerre qu'il soutenait contre Frédéric de Sicile : aussi c'était sans doute le sentiment secret de son incapacité militaire qui lui faisait préférer, pour s'agrandir, la voie des négociations.

Un vaste plan était lié à la paix qu'il venait d'imposer à la Toscane. Les circonstances les plus favorables à son ambition semblaient livrer l'Italie entière entre ses mains. En Allemagne, deux princes rivaux, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, couronnés tous deux en 1314 comme rois des Romains, l'un à Aix-la-Chapelle et l'autre à Bonn, détruisaient l'autorité de l'Empire, en cherchant à s'en emparer par les armes. A la cour d'Avignon, un nouveau pontife avait succédé, après un interrègne de deux ans, à Clément V, mort en 1314; et ce pontife, nommé Jean XXII, était une créature de Robert : ce prince enfin profitait des longues dissensions de la Lombardie et de la Ligurie, pour chercher à établir son autorité sur ces deux provinces; et la république de Gênes était la première conquête qu'il se proposait d'ajouter à ses états. Mais le nouvel interrègne de l'Empire, le pontificat de Jean XXII, et les révolutions que l'ambition de Robert de Naples occasionna en Italie, appartiennent à une nouvelle époque de cette histoire, dont nous nous occcuperons plus tard. D'autre part, la chute de la dernière république de Lombardie, de la dernière des villes qui conservât dans l'Italie septentrionale la liberté démocratique, l'asservissement de Padoue, appartient à la période que nous venons de parcourir.

De toutes les villes qui avaient signé la ligue lombarde, cent cinquante ans auparavant, Padoue et Bologne s'étaient seules conservées en possession de ces priviléges pour lesquels elles avaient si vaillamment combattu contre Frédéric Barberousse. Bologne, par la protection de l'Église et par l'appui des républiques toscanes, évita longtemps encore le sort des villes lombardes, parmi lesquelles on ne l'avait point rangée, quoiqu'elle fût entrée dans leur ligue. Padoue, entourée presque de tous côtés par les tyrans lombards, et demeurée fidèle au parti des Guelfes au milieu de Gibelins puissants, fut exposée plus tôt aux attaques sous lesquelles elle devait succomber.

Cependant le long interrègne de l'Empire avait été pour la république de Padoue un temps de félicité. Depuis la chute de la maison de Romano jusqu'à l'expédition de Henri VII en Italie, pendant une paix de cinquante-sept ans [1], cette ville, constamment demeurée sous la protection de l'Église et du parti guelfe, avait recouvré, par l'heureuse influence d'un gouvernement libre, la population et les richesses dont la tyrannie d'Eccelino l'avait dépouillée au milieu du XIII[e] siècle. La ville de Vicence s'était soumise aux Padouans [2]; tous les Guelfes de la Marche Trévisane étaient dirigés par les conseils de Padoue; les études enfin florissaient dans cette ville; son université était une des plus renommées d'Italie, et la célébrité de ses professeurs pour tous les arts libéraux y attirait un grand nombre d'étrangers [3]. Padoue, dans le XIV[e] siècle, a donné à l'Italie plusieurs de ses historiens les plus distingués. Cependant, au sein de cette prospérité, la paix intérieure de la république était doublement menacée : les Vicentins, humiliés de se voir soumis à une ville longtemps leur rivale, haïssaient plus le gouvernement de Padoue que le despotisme; et, plutôt que de rester sous le même joug, ils étaient prêts à se jeter dans ses bras du premier tyran de Lombardie qu'ils auraient cru assez fort pour humilier les Padouans. D'un autre côté, la jalousie des deux ordres, de la noblesse et du peuple, s'était manifestée à Padoue, comme dans toutes les républiques italiennes; le gouvernement, à plus d'une reprise, était tombé entre les mains des artisans, dirigés par des tribuns du peuple qu'on nommait *Gastaldioni* : alors l'état perdait, aux

[1] *Albertini Mussati de Gestis Italic.* L. II, Rub. 2, p. 586. — [2] Vers l'an 1265. Les Vicentins avaient déjà obéi quarante-six ans aux Padouans, lorsqu'en 1311 ils firent auprès de Henri VII les premières tentatives pour secouer leur joug. *Ferreti Vicentini Hist.* L. IV, p. 1065. — [3] *Gugl. Cortusio de novitatibus Paduæ,* L. I, c. 11, T. XII, *Rer. Ital.* p. 778. — *Tiraboschi storia della letterat. Ital.* L. I, c. 3, § 12, p. 58, T. V.

yeux des étrangers, sa force et la considération dont il avait joui; et les Padouans, dans l'ensemble de leur conduite, méritaient souvent tous les reproches qu'on a faits aux démocraties absolues. Le sénat même était démocratique, car il était composé de mille citoyens qu'on élisait chaque année[1]; et le peuple, toujours passionné, n'agissait point avec suite, ou d'après les règles qu'aurait prescrites la prudence la plus commune. Une jalousie violente lui faisait écarter du gouvernement les nobles qui, par leurs richesses, leurs talents, leur courage et l'illustration de leur nom, auraient donné du relief à l'administration : une prévention non moins déraisonnable lui faisait confier aveuglément une autorité dangereuse à une seule de ces familles nobles, celle qui, plus qu'aucune autre, aurait mérité sa jalousie, et qui en restait seule exempte, la maison de Carrara. Les plus légers succès inspiraient à ce peuple une présomption insensée et un orgueil ridicule; les plus légers revers abattaient son courage, et le disposaient à se soumettre aux dernières humiliations. Heureusement que dans ces moments de terreur les nobles reprenaient leur ascendant sur la multitude : c'étaient eux alors qui garantissaient l'honneur national, et qui sauvaient la patrie.

Pendant l'expédition de Henri VII en Italie, l'inconséquence des Padouans se manifesta de plusieurs manières. Tour à tour ils voulurent lui résister, puis faire leur paix avec lui. A deux reprises, Albertino Mussato, l'historien, fut envoyé par eux auprès de l'empereur : à deux reprises il acheta de lui, mais à des conditions toujours plus dures, la réconciliation de la république; et autant de fois les Padouans, prenant tour à tour de la jalousie ou de Cane della Scala, ou de Henri lui-même, rompirent leurs traités, et recommen-

[1] *Ferreti Vicentini Hist.* L. IV, p. 1070.

cèrent la guerre; en sorte que Henri, dans la dernière année de sa vie, prononça contre eux à Pise une sentence qui les privait de tous leurs honneurs et de leurs franchises, et qui les mettait au ban de l'empire [1]. Peu de jours auparavant, il avait cité au même tribunal impérial, et condamné Robert, roi de Naples.

Les prétentions de Henri VII étaient, il est vrai, bien propres à exciter la défiance de la république; et sa conduite pouvait donner à celle-ci de justes sujets de plaintes. Il avait permis, dès le mois de mars ou d'avril 1311, à un Vicentin émigré qui s'était attaché à son service, de soulever sa patrie par ses intrigues, de lui ménager les secours de Cane della Scala; de décider tout à coup les Vicentins à prendre les armes, de chasser la garnison de Padoue, et d'arborer les aigles impériales [2]. Cet événement, qui suivit la première négociation infructueuse d'Albertino Mussato, occasionna une guerre entre Padoue et Vicence, dont Cane della Scala avait pris la protection. La guerre, cependant, fut suspendue par de nouvelles négociations, et par le traité de paix de Gênes, entre Henri VII et Padoue, dont Mussato fut le médiateur.

Mais tandis que l'empereur, engagé dans la guerre de Toscane, paraissait moins redoutable aux villes lombardes et de la Marche Trévisane, son principal champion dans cette contrée, Cane della Scala, provoquait de nouveau les Padouans par des préparatifs hostiles. Jusqu'à l'année 1311, Cane della Scala avait partagé avec son frère, Alboino, le gouvernement de Vérone: mais une année environ avant la mort de Henri VII, Alboin mourut; et Cane, ne se voyant plus retardé ou entravé dans l'exécution de ses projets par un collègue, donna une plus libre carrière à son caractère inquiet et audacieux. Après avoir aidé Henri de toutes ses forces, il demanda et obtint de

[1] *Albertini Mussati historia Augusta.* Lib. XIV, Rub. 6, p. 539. — [2] *Ferretus Vicentinus.* L. IV, p. 1069. — *Cortusior. Hist.* L. I, c. 13, p. 779.

lui, en récompense, le gouvernement de Vicence, avec le titre de vicaire impérial; et quoique les Vicentins regrettassent de perdre si tôt la liberté qu'ils venaient à peine de recouvrer, ils lui ouvrirent les portes de leur ville, et se soumirent à lui. Cane della Scala introduisit alors dans Vicence les soldats mercenaires qu'il avait rassemblés de différents pays et qui parlaient différentes langues : avec de tels hôtes, les Vicentins éprouvèrent toutes les vexations qu'entraînait, surtout à cette époque, un régime militaire [1].

Les Padouans, qui avaient lieu de craindre que Cane della Scala, en vertu de son titre de vicaire impérial dans la Marche Trévisane, ne prétendît avoir sur leur ville les mêmes droits qu'il exerçait déjà sur Vicence; les Padouans, dis-je, n'écoutèrent plus que leur impatience et leur colère; ils armèrent leurs milices, et soldèrent des mercenaires pour entreprendre la guerre. Les jeunes gens la voyaient commencer avec joie; ils s'étaient lassés de la paix dont leur patrie avait joui si long temps. « Cependant, dit Ferrétus de Vicence, dès « que la guerre eut été dénoncée par les deux peuples, les « habitants des campagnes furent les premiers attaqués : le « signal d'hostilités cruelles fut de leur enlever leurs troupeaux « et leurs meubles. Les paysans qui, dans cette première at- « taque, ne furent point faits prisonniers, s'efforcèrent de « conduire dans la ville, et de déposer dans un lieu sûr, tout « ce qui pouvait être transporté. Alors nous vîmes les labou- « reurs amener un long attelage de chars, sur lesquels ils « avaient placé en hâte leurs meubles grossiers, les vases de « leurs celliers et de leurs caves; tandis que les mères, portant « leurs enfants à leur sein ou sur leurs épaules, venaient cou- « cher sous les portiques mêmes de nos maisons. Cette ma- « nière de faire la guerre, de tuer ou de faire prisonniers les

[1] *Ferretus Vicentinus.* L. IV, p. 1194. — *Albert. Mussatus hist. Augusta.* L. VI, p. 425.

« paysans, de piller leurs biens, de brûler leurs maisons, « nous était enseignée par les étrangers mercenaires qui « avaient passé leur vie dans les camps. Combien de fois « n'avons-nous pas vu traîner par ces soldats impies, que « Cane louait à prix d'argent, des troupes de paysans pa- « douans, les mains liées derrière le dos! Ils gardaient ces « captifs dans notre patrie, et ils les maltraitaient d'une ma- « nière cruelle pour les forcer à se racheter. Les mercenaires « de Padoue ne traitaient pas avec moins de cruauté les « paysans de Vicence : comment ces malheureux avaient-ils « cependant mérité de telles injures [1] ! »

La première conséquence de la guerre fut l'aggravation de la tyrannie de Cane sur les Vicentins. Quatre gentilshommes furent chargés par lui du gouvernement absolu de cette ville ; et pour qu'ils pussent lever plus promptement de l'argent, toutes les libertés du peuple, toutes les lois furent supprimées. Des conspirations éclatèrent à Vicence contre Cane ; et ces conspirations donnèrent lieu à des poursuites criminelles, à l'exil et à la confiscation des biens d'une partie de la noblesse, qui se réfugia dans Padoue, et qui dès lors porta les armes contre sa patrie. La liberté n'était pas moins exposée à Padoue ; et chaque combat y excitait une animosité nouvelle contre les Gibelins : leur chef, Guillaume Novello, attaqué par des séditieux dans le palais public, fut massacré devant le prétoire même ; et parmi ses partisans, les uns prirent d'eux-mêmes le parti de s'enfuir ; d'autres, condamnés comme ennemis de la patrie, furent envoyés en exil [2].

Le lieu où se livrèrent le plus de combats entre les deux peuples fut celui où le Bacchiglione, fleuve qui traverse le Vicentin, se partage en deux branches, dont l'une, se dirigeant au sud-ouest, arrose les campagnes d'Este ; et l'autre au sud-

[1] *Ferretus Vicentinus.* L. VI, p. 1125. — [2] *Ferreti Vicentini.* L. VI, p. 1127. — *Cortusiorum Hist.* L. I, c. 15, p. 781.

est, celles de Padoue. L'abondance des eaux augmente la fertilité de ces riches plaines; et la possession de la rivière à son partage, pour en faire couler une plus grande ou une moindre partie de l'un ou de l'autre côté, était d'un haut intérêt économique pour les deux peuples, qui attaquèrent, renversèrent et relevèrent à plusieurs reprises les digues qu'on y avait bâties. Dans ces combats, l'avantage du nombre et de la richesse se trouvait du côté des Padouans; mais celui de la discipline et de l'art militaire, du côté de Cane, dont l'armée était formée presque uniquement de mercenaires accoutumés dès leur enfance au métier des armes, et qui ne connaissaient pas plus la fatigue que la pitié.

Les Padouans ayant assemblé les secours de Crémone, de Trévise, du marquis d'Este, et des exilés de Vérone et de Vicence, ayant de plus pris à leur solde des condottiéri, parmi lesquels on distinguait deux Anglais, Bertrand et Hermann Guillaume [1], formèrent ainsi une armée de dix mille chevaux et de quarante mille fantassins; armée qui paraissait suffisante pour conquérir toute la Lombardie. Cependant cette armée, au lieu de se distinguer par quelque action éclatante, ne fit qu'attirer sur la Vénétie un nouveau fléau. On la retint longtemps campée dans l'inaction, exposée à l'ardeur du soleil, au bord de fleuves qui coulent et plus souvent croupissent sur la vase : les maladies s'y introduisirent, et une épidémie cruelle dévasta en même temps les deux camps et les deux cités.

Lorsque Guillaume Novello, du camp Saint-Pierre, avait été massacré à Padoue, et que les Gibelins, ses partisans, avaient été exclus de la ville, on n'avait vu d'abord dans cet événement qu'un triomphe du parti guelfe; néanmoins ses conséquences furent surtout d'augmenter l'ascendant de la

1. *Ferretus Vicentinus*, p. 1130.

faction aristocratique sur la république. Pendant plus d'un demi-siècle, Padoue était demeurée fidèle à l'Église, et l'aristocratie favorisait toujours le parti qu'une ville avait suivi le plus longtemps. Cependant les chefs du gouvernement, Pierre d'Alticlinio, avocat, et Ronco Agolanti, n'appartenaient point à d'anciennes familles. Tous deux avaient amassé une immense fortune par l'usure, et tous deux abusaient de leur crédit dans l'état; surtout ils permettaient à leurs enfants de s'en servir pour satisfaire toutes leurs passions. Tous deux détestés du parti gibelin, dont ils partageaient les dépouilles, et du peuple, qu'ils avaient exclu du gouvernement, n'étaient pas moins odieux à la maison de Carrara, la plus riche de la noblesse, la plus populaire, et celle dont la grandeur menaçait le plus la liberté. 1314. — Deux des jeunes gens de cette maison, Nicolas et Obizzo, contre l'avis de leurs parents, excitèrent une sédition pour se défaire de ces deux chefs de la république. Ils introduisirent des paysans en grand nombre dans la ville; et rencontrant Pierre Alticlinio sur la place du marché, ils l'attaquèrent et le forcèrent à s'enfuir. En même temps ils élevèrent le cri de *vive le peuple! vive le peuple seul!* De toutes parts on courut aux armes; en vain le podestat avec ses sbires occupa la place du prétoire, les séditieux s'attroupèrent dans toutes les autres; en vain, de l'avis de l'évêque de Padoue, le premier donna ordre aux compagnies de milice de se former sur la grande place, pour marcher de là chacune vers son quartier : elles ne s'éloignèrent à grand'peine que de cent cinquante pas, et bientôt après elles revinrent remplir la grande place. Cependant les Carrara, en répétant le cri de *vive le peuple!* y joignaient celui de, *à mort les traîtres!* et leurs partisans, qui se répandaient dans chaque groupe, répétaient que c'était aux Carrara qu'il fallait confier la vengeance nationale. Bientôt l'étendard du peuple fut remis par acclamation à Obizzo de Carrara; et celui-ci, à la tête de

la populace, répétant le cri de mort, s'achemina vers la maison de Pierre d'Alticlinio. Cette maison fut pillée; et le peuple, crédule et furieux en même temps, se figura y avoir trouvé les preuves des forfaits les plus odieux, qu'il attribuait à Pierre et à ses fils; des cachots où leurs ennemis avaient secrètement été enfermés; des tombeaux où l'on découvrait les cadavres de ceux qu'ils avaient fait périr; une auberge qui dépendait d'eux, où les voyageurs étaient massacrés de nuit, pour que le propriétaire s'enrichît de leurs dépouilles; enfin les indices d'autres crimes encore plus inouïs et plus invraisemblables; et ces accusations furent répétées avec assurance comme des faits indubitables [1]. Un premier jour fut donné en entier au pillage de cette maison puissante. Le lendemain, Ronco Agolanti fut dénoncé à son tour au peuple, il fut surpris dans la retraite où il s'était caché; il y fut massacré, et son cadavre fut traîné par lambeaux dans les rues. Son frère eut bientôt le même sort; leurs maisons, et même celles qui les avoisinaient, furent pillées, et la populace, avide de butin, attaqua ensuite tous ceux qui lui étaient dénoncés comme ayant été amis de ces victimes. Une voix proposa de tirer vengeance de celui qui, en préparant un nouveau tarif de gabelles, voulait appauvrir le peuple par d'odieuses contributions. Celui qu'on désignait ainsi à la rage populaire était Albertino Mussato, l'historien, qui, pour subvenir aux frais de la guerre, avait proposé une imposition nouvelle, qu'il croyait plus égale, et qui travaillait à en dresser le cadastre. Aussitôt les séditieux se précipitèrent vers sa maison; elle était assez forte, et touchait aux murailles de la ville, on en ferma les portes; et Mussato, pendant que les forcenés attaquaient le mur, s'élança à cheval hors de la porte prochaine, et s'enfuit à toute bride vers Vico d'Aggéré, où il se mit en sûreté.

[1] *Albertini Mussati de gestis Italicor.* L. IV, R. 1, p. 607. — *Cortusiorum Historia de novitatibus Paduæ.* L. I, c. 22, p. 787.

Sa maison fut sauvée du pillage, parce que de nouvelles victimes furent offertes à la populace. On découvrit que Pierre d'Alticlinio et ses trois fils s'étaient réfugiés à l'évêché; on força Pagan della Torre, alors évêque de Padoue, à les livrer à la populace; et celle-ci, après leur supplice, commença enfin à se calmer [1].

Le lendemain, qui était le 1er mai 1314, les Anziani de la ville, accompagnés des tribuns, ou gastaldioni, avec les drapeaux de la commune et du peuple, convoquèrent une assemblée des citoyens. Là, il fut résolu qu'on n'exercerait plus de vengeances; que les attroupements et les cris de mort dans les rues seraient interdits; qu'on s'efforcerait de rétablir la paix entre les familles, et de la garantir par des mariages; que le gouvernement serait confié à dix-huit Anziani, suivant l'usage antique; qu'ils seraient assistés par les tribuns, et que la république continuerait à se gouverner avec la protection et sous le nom du parti guelfe. Albertino Mussato fut rappelé, et le dommage qu'il avait éprouvé lui fut compensé par le gouvernement.

L'indiscipline des camps égalait la licence de la ville : nous sommes déjà arrivés aux temps malheureux où le sort de la guerre ne dépendait plus des milices nationales, et où la sûreté et l'honneur des états étaient confiés à des bras mercenaires et étrangers. Chaque jour, les soldats s'attribuaient de nouveaux priviléges, et aggravaient, sur les peuples, les droits cruels de la guerre; en même temps ils mettaient en oubli, d'une manière scandaleuse, la discipline, l'obéissance et le courage des anciens républicains italiens.

Peu après la sédition du mois de mai, les Padouans, sous la conduite de leur podestat, Ponzino Ponzoni, de Crémone, attaquèrent la ville même de Vicence. Cane della Scala s'é-

[1] *Albert. Mussatus Ib.* p. 611-614. — *Ferretus Vicentinus.* L. VI, p. 1139.

tait éloigné de cette ville, pour porter du secours à Mattéo Visconti. Le 1er de septembre, à l'heure de vêpres, Ponzino, à la tête de l'armée padouane, d'un corps considérable de mercenaires, que conduisait Vanne Scornazano, et de quinze cents chars destinés à transporter le bagage ou les armes de l'infanterie pesante, prit la route directe qui mène de Padoue à Vicence. Ces deux villes ne sont éloignées que de quinze milles, ou cinq heures de marche; en sorte que le rassemblement de chars, que Ponzino avait fait vingt jours d'avance, et avec le plus grand secret, pour cette expédition, donne à connaître les mœurs efféminées et la richesse d'une milice qui avait besoin de tant de bagages; telle était en effet la mollesse des hommes d'armes, que, durant cette courte marche nocturne, la plupart avaient déposé leurs armes sur les chars qui les suivaient [1].

A l'aube du jour, l'armée padouane arriva devant les murs du faubourg de Saint-Pierre, à Vicence, sans que sa marche eût été annoncée par aucun espion : les gardes des portes étaient endormies; et quelques Padouans, armés à la légère, traversant le fossé, se rendirent maîtres des ponts-levis, et les abaissèrent avant que les Vicentins pensassent à résister. En s'éveillant, les gardes s'enfuirent dans la ville, et en fermèrent les portes; les Padouans, sans coup férir, restèrent maîtres du faubourg. Les fanfares des trompettes, et les cris de *vive Padoue!* annoncèrent cette victoire aux habitants. Ceux-ci, incertains de leur sort, désirant retourner sous l'administration républicaine de leurs ancêtres, désirant secouer le joug de Cane, mais inquiets de l'abus qu'on ferait peut-être du droit de la guerre, regardaient en tremblant leurs vainqueurs. Bientôt une proclamation, au nom de Ponzino Ponzoni, décerna la peine de mort contre quiconque se ren-

[1] *Albert. Mussatus de gestis Italic.* L. I, R. 1, p. 645.

drait coupable de vol ou de meurtre : les habitants du faubourg y répondirent par des cris de joie ; eux aussi répétèrent *vive Padoue!* et les mères, portant leurs enfants dans leurs bras, sous les portiques, leur enseignaient à balbutier ces mêmes mots.

Bientôt, cependant, les Vicentins, pour mieux défendre le corps de la ville, s'efforcèrent d'incendier les maisons du faubourg les plus proches de leurs murs ; et les Padouans, ne sachant point poursuivre leur victoire, établirent leur camp à deux cents pas de distance de ce même faubourg, dont ils confièrent la garde à Vanne Scornazano et à ses mercenaires ; mais, à peine s'étaient-ils retirés vers le lieu où ils devaient tracer leur camp, que ce même Scornazano, sortant du faubourg, s'avança vers leur podestat Ponzino, Jacques de Carrare, et les principaux chefs de l'armée. « Quelle est, leur dit-« il, citoyens de Padoue, votre manière de faire la guerre? « que veut dire cette indulgence pour les vaincus? Vous ne « savez pas profiter de la victoire ; et votre douceur prétendue « sera jugée par tout le monde comme faiblesse et pusilla-« nimité. Quand les vôtres ont été vaincus, ont-ils donc « échappé aux blessures ou au massacre? jamais vos ennemis « vous ont-ils donné l'exemple de cette indulgence, ou plutôt « de cette lâcheté? Avec des ennemis acharnés, il ne faut « épargner ni le fer, ni le feu, ni le pillage. Accordez à vos « soldats le butin du faubourg ; autrement, avant peu, les « habitants sauront bien nous dérober toutes leurs riches-« ses[1]. »

Ponzino et les chefs du peuple se refusèrent à cette demande ; mais les mercenaires n'avaient pas attendu la permission du conseil, et le pillage avait déjà commencé. Les malheureux habitants du faubourg, dont on avait promis de

[1] *Albert. Mussatus*, L. VI, R. 1, p. 684.

garantir la sûreté, furent tout à coup traités avec toute la rigueur réservée aux villes prises d'assaut. Ponzino lui-même ferma les yeux sur la conduite de ses propres satellites, qui donnaient l'exemple de tous les crimes : les mercenaires chargés de la garde de la porte qui du faubourg communiquait à la ville, l'abandonnèrent pour se répandre dans les maisons ; et bientôt la lie du peuple de Padoue arriva du camp avec empressement, pour partager le butin. On jeta dans les champs toutes les munitions qu'on avait apportées sur les chars dont l'armée était suivie, afin de les charger des dépouilles du faubourg : ni les vases saints des églises ni les châsses des monastères ne furent épargnés ; et la brutalité des soldats exposa aux derniers outrages les femmes et les filles des Vicentins, et même les vierges consacrées aux autels.[1]

Cependant, avant la troisième heure du jour, on avait porté à Cane della Scala, qui était à Vérone, la nouvelle de la prise du faubourg ; et aussitôt, jetant sur ses épaules l'arc qu'il portait souvent à la manière des Parthes, il accourut à cheval avec un seul écuyer. Arrivé dans la ville, après avoir changé deux fois de chevaux, il appela ses compagnons d'armes à lui ; et ne s'arrêtant que le temps nécessaire pour boire un verre de vin qui lui fut présenté par une pauvre femme, il fit ouvrir la porte de Liséria, et fondit sur les Padouans, avec à peine cent gendarmes qui s'étaient rangés autour de lui. L'armée de Padoue tout entière était occupée au pillage, ou plongée dans la débauche qui en avait été la suite. Cane ne trouva aucune résistance dans le faubourg ; plus loin, il fut arrêté un instant par une petite troupe de gentilshommes, où se trouvait l'historien Albertino Mussato : mais cette troupe fut bientôt mise en fuite ; et Albertino, renversé de son cheval,

[1] *Ferreti Vicentini Hist.* L. VI, p. 1140. — *Albert. Mussatus Hist. Ital.* L. VI, R. 1, p. 648. — *Cortusiorum Hist.* L. I, c. 23, p. 788.

fut fait prisonnier. A quelque distance de là, Jacques de Carrara éprouva le même sort. Tout le reste ne songea plus à se défendre; et la terreur des Padouans était si grande, que Cane se trouva engagé à leur poursuite avec à peine quarante cavaliers, tandis que cinq cents cavaliers padouans qu'il avait laissés derrière lui le suivaient en fuyant. Ces derniers, aux yeux des premiers fuyards, paraissaient faire partie de l'armée de Cane, et augmentaient la terreur; eux-mêmes se sentaient placés entre deux troupes ennemies, et n'osaient faire face. Dans cette déroute, Vanne Scornazano qui l'avait occasionnée, Jacques et Marsilio de Carrara, et vingt-cinq autres chevaliers, avec environ sept cents plébéiens, furent faits prisonniers. Le nombre des morts indique le commencement de ces guerres sans effusion de sang, qui affaiblirent le courage des troupes italiennes : on ne compta sur le champ de bataille que six gentilshommes et trente plébéiens [1].

Après leur défaite, les Padouans cherchèrent à se fortifier, en appelant à leur aide leurs alliés de Trévise, Bologne et Ferrare. De son côté, Cane della Scala fit demander aux chefs du parti gibelin, aux Bonaccorsi de Mantoue, au duc de Carinthie, et à Guillaume de Castrobarco, des renforts avec lesquels il se croyait en état de se rendre maître de Padoue. Des pluies excessives, qui inondèrent toutes les campagnes, suspendirent pendant six jours toutes les opérations militaires. Dans cet intervalle, Cane della Scala admettait à sa cour Jacob de Carrara, Vanne Scornazano, et Albertino Mussato, les plus distingués de ses prisonniers. Le dernier était né dans la plus basse classe du peuple; mais ses talents et son érudition l'en avaient fait sortir : il était regardé comme un des hommes les plus savants de son siècle. « Cependant, dit Fer-

Count of the Tyrol

[1] *Albert. Mussatus de gestis Ital.* L. VI, R. 2, p. 650. — *Ferretus Vicentinus.* L. VI, p. 1143. — *Chronic. Veronense.* T. VIII, p. 641.

« rétus de Vicence, il n'avait point encore été décoré d'une « couronne de laurier et de lierre, avec le titre de poëte : il « n'avait point encore fait paraître son histoire ; et sa tragédie « d'*Eccélino* ne fut rendue publique qu'après que le titre de « poëte lui eut été décerné. Mais il administrait déjà les affai- « res de sa république avec un soin vigilant, en même temps « qu'il compilait avec des recherches studieuses l'histoire des « actions de Henri VII et des malheurs des Italiens. C'était « un homme d'un esprit vaste, doué de prudence et d'élo- « quence : il dut à ses seuls talents le titre et la couronne de « poëte ; car, n'étant point né de parents illustres, il n'avait « point hérité d'eux des richesses ou du crédit dans sa patrie : « mais, quoique sorti de la dernière classe, il fut élevé, par les « tribuns du peuple et les magistrats populaires, au rang des « pères consulaires et aux plus grands honneurs de la répu- « blique padouane. Heureux par sa patrie, il fut aussi heureux « par les bienfaits de ses concitoyens : car il obtint, en récom- « pense de ses talents et de ses travaux, une haute renommée, « et de grandes richesses qui lui furent assignées sur le trésor « public [1]. » Ainsi, le titre de poëte, et un talent qui aujourd'hui ne nous paraît point distingué, procuraient alors non-seulement la gloire, mais la richesse et le pouvoir. De nos jours, les poésies de Mussato et sa tragédie ne le sauveraient pas de l'oubli : son histoire même doit son plus grand prix à ce qu'elle est contemporaine ; et malgré le jour qu'elle jette sur des événements importants, le nom de Mussato n'est connu que d'un petit nombre d'érudits.

Cependant la suspension des hostilités, qui était une conséquence des inondations, et les conférences fréquentes des chefs des Padouans avec Cane della Scala, amenèrent enfin les deux partis à des propositions de paix. Ce fut aussi alors que

[1] *Ferretus Vicentinus*. L. VI, p. 1145.

Jacob de Carrara contracta avec Cane une amitié secrète, ensuite de laquelle il fut bientôt relâché, pour venir en personne traiter de la paix dans sa patrie.

Jacob de Carrara, admis dans le sénat de Padoue, eut à lutter contre Macaruffo, le chef des patriotes, qui se défiait de l'ambition des Carrara. Macaruffo ne voulait pas que la république compromît son honneur en acceptant la paix après une défaite; mais les conditions qui furent proposées par Cane étaient équitables : chaque ville devait rentrer en possession de son ancien territoire; les droits patrimoniaux des citoyens padouans dans le district de Vicence devaient leur être rendus, et la république de Venise était appelée en garantie du traité proposé. A ces conditions honorables, la paix fut acceptée par le sénat de Padoue, et elle fut signée le 20 octobre 1314 [1].

Cette paix ne fut pas de longue durée; les Padouans cherchaient une occasion de se venger de la défaite qu'ils avaient éprouvée; les Vicentins ne supportaient qu'avec peine le joug de Cane della Scala, et demandaient souvent à leurs voisins de les aider à le secouer. Macaruffo et son parti favorisaient les Vicentins mécontents; Jacob de Carrara, au contraire, était entièrement devoué à della Scala. Les premiers se permirent d'entrer, sans le consentement de leur république, dans un complot qui devait attirer sur elle de grandes calamités.

1317. — Le 21 mai 1317, les exilés de Vicence, ceux de Vérone et de Mantoue, et leurs partisans de Padoue, qui s'étaient armés pour les secourir, se rendirent de nuit devant une porte de Vicence, que des traîtres avaient promis de leur livrer. Mais eux-mêmes étaient trahis par ceux qu'ils croyaient avoir corrompus. Cane était averti de leur approche · il les attendait dans la ville; et dès que deux cents d'entre eux

[1] *Albertus Mussatus.* L. VI, Rub. 10, p. 659.

eurent passé le mur, il fondit sur eux, et les tua ou les fit prisonniers. Il attaqua ensuite la troupe qui était hors des murs, la mit en déroute, et la poursuivit jusque sur le territoire de Padoue [1].

Cane della Scala se plaignait de ce que les Padouans avaient enfreint la paix qu'ils avaient conclue avec lui ; et il demanda que la république de Venise les contraignît à payer vingt mille marcs d'argent, peine qui avait été imposée au premier qui commettrait des hostilités. Les Padouans, d'autre part, assuraient n'avoir point participé à une entreprise qui n'était dirigée que par des exilés : mais Cane, après avoir condamné au dernier supplice cinquante-deux des conjurés qu'il avait faits prisonniers, vint ravager avec son armée le territoire de Padoue ; et, avant la fin de la campagne, il s'empara des forts châteaux de Monsélicé, de Montagnana et d'Este [2]. Il continua pendant l'hiver et le printemps suivant à dévaster les campagnes des Padouans, sans que ceux-ci se trouvassent en état de lui opposer de résistance : il n'épargna que les terres qui appartenaient à la maison de Carrare, et cependant, à cette époque, le peuple de Padoue, avec une impardonnable légèreté, mit toute sa confiance dans cette même maison de Carrare : il reprochait à Macaruffo d'avoir excité une guerre aussi désastreuse, et il le força de chercher, avec tous les vrais patriotes, sa sûreté dans l'exil ; enfin, comme la république éprouvait chaque jour de nouveaux désastres, les partisans de la maison de Carrare, qui occupaient seuls toutes les places, rassemblèrent le sénat des décurions, afin de pourvoir aux dangers de la patrie. Après que plusieurs sénateurs eurent parlé sur les circonstances où se trouvait l'état, Roland de Placiola, jurisconsulte, se leva : « Qu'est-il besoin de plus

[1] *Ferreti Vicentini*. L. VII, p. 1172. — *Historiæ Cortusiorum*. L. II, c. 11, p. 799. — [2] *Cortusior. Hist*. L. II, c. 1, p. 791. — *Albert. Mussatus fragmentum, seu* L. VIII, p. 681.

« longs discours, citoyens? leur dit-il; le remède salutaire « pour nous et pour notre patrie est suffisamment connu. « L'abus des plébiscites, nous l'avons éprouvé, nous achemine à une ruine certaine; essayons une fois si les lois d'un « seul homme ne nous procureront pas un meilleur destin. « Toute chose sur la terre est soumise à une volonté unique; « les membres obéissent à la tête; les troupeaux reconnaissent un chef : si l'univers entier dépendait d'un roi juste, « on verrait cesser le carnage, la guerre, la rapine, et toutes « les actions honteuses. Soyons dociles à la voix de la nature, « suivons les exemples qu'elle nous donne : choisissons parmi « nous notre prince. Que seul il se charge de tous les soins du « gouvernement; qu'il modère la république par sa volonté; « qu'il établisse les lois; qu'il renouvelle les édits; qu'il « abroge ceux qu'on a laissé vieillir; qu'il soit enfin le seigneur et le protecteur de tout ce qui est à nous [1]. » Les hommes de loi avaient, pour la plupart, puisé l'amour du despotisme dans les constitutions impériales, objet de leurs études; cependant leur savoir leur assurait un certain crédit sur leurs concitoyens. Le discours de ce jurisconsulte suffit pour déterminer le peuple de Padoue, qui s'était fatigué de sa propre agitation, à se priver lui-même de son existence. Le suicide politique fut accompli; personne ne répondit au discours de Roland de Placiola : Jacques de Carrare fut universellement désigné comme le seul propre à commander à la nation. On ne compta point les suffrages, selon l'ancien usage, par des ballottes secrètes; mais une acclamation qui paraissait générale proclama Jacques de Carrare prince de Padoue. Entouré des conseillers, il se présenta au peuple sur la place publique; Roland de Placiola répéta son discours, et les acclamations des partisans de la maison de Carrara, qui rem-

1 *Ferretus Vicentinus*. L. VII, p. 1179.

plissaient toutes les avenues de la place, parurent sanctionner la résolution que le sénat avait prise. Ainsi finit la république de Padoue, et commença la principauté de la maison de Carrare, le 23 juillet 1318 [1].

Nous n'avons pas mis au nombre des villes libres de l'Italie septentrionale celle de Crémone, quoique vers le même temps elle se gouvernât en république ; mais cette cité, déchirée par des factions intérieures, avait si souvent changé de gouvernement, et elle était tombée tant de fois sous le joug d'un maître, que la liberté ne lui était pas moins inconnue qu'aux villes dès longtemps asservies. Presque en même temps que Padoue, elle renonça de nouveau, et d'une manière solennelle, au gouvernement populaire.

Crémone avait été ruinée par l'empereur Henri VII, et elle ne s'était point relevée de l'échec qu'elle avait reçu alors : le territoire de cette ville était sans défense, les fortifications de ses châteaux et de ses villages avaient été abattues, et dans la guerre acharnée que les deux factions s'étaient faite dès cette époque, la ville même avait perdu la plus grande partie de sa richesse et de sa population. Cane della Scala, seigneur de Vérone, et Passérino des Bonaccorsi, seigneur de Mantoue et de Modène, formèrent le projet de soumettre cette ville, ainsi que celles de Parme et de Reggio. Toutes trois étaient gouvernées par le parti guelfe, et semblaient situées à leur bienséance. Ils se promirent de les partager entre eux, et attaquèrent d'abord Crémone, comme la plus faible et la plus voisine [2]. Pendant l'été de 1315, ils ravagèrent le Crémonais ; ils s'emparèrent de plusieurs villages qui ne purent point opposer de résistance ; ils en enlevèrent d'autres d'assaut, dont ils massacrèrent les habitants. Les Crémonais, pressés

[1] *Cortusiorum Hist.* L. II, c. 27, 814. — *Ferretus Vicentinus.* Lib. VII, p. 1179. — *Gattaro Istoria Padovana.* T. XVII, p. 9.—*Polistore.* T. XXIV, c. 8, p. 724.—[2] *Albert. Mussati de gestis Italic.* L. VII, R. 19, p. 675. — *Campi Cremona Fedele.* L. III, p. 89.

par la faim et par la misère, ayant l'ennemi à leur porte, car Cane s'était avancé jusqu'au faubourg de Cossa, et voyant tout leur territoire dévasté, à la réserve d'un petit nombre de villages, étaient encore tourmentés par des dissensions intestines. Le peuple accusait les grands des désastres de la république : il répétait que, pour mettre un terme à leurs divisions, il fallait donner un chef à l'état; qu'à la manière dont se faisait à présent la guerre, il n'y avait que le gouvernement d'un seul qui pût défendre les peuples; que Vérone, Mantoue, Parme, Milan, et presque toutes les villes de Lombardie, leur avaient donné un exemple qu'il était temps de suivre; qu'il valait mieux obéir à un de leurs concitoyens qu'à Cane ou à Passérino, et qu'un prince mettrait fin aux haines qui avaient fait répandre tant de sang et envoyé en exil tant de citoyens. Le parti républicain tâchait cependant de retarder une résolution si funeste; et, à la tête des amis de la liberté, Ponzino Ponzoni, chef des Gibelins, répétait qu'il préférait voir sa ville natale devenir la proie des flammes, plutôt que de la voir tomber sous le joug d'un tyran[1]. Malgré sa résistance, une sédition éclata le 5 septembre 1315 parmi la populace. Jacob marquis Cavalcabò fut conduit au prétoire, et les séditieux le proclamèrent seigneur de la ville. Les amis de la liberté se retirèrent dans les villages, et les excitèrent à la révolte : Ponzino Ponzoni, sommé par Cavalcabò de rentrer dans sa patrie, répondit « que ce n'était que pour éviter la servitude « qu'il avait jusqu'alors combattu les ennemis de l'état; mais « qu'il ne comprenait point quel motif il pourrait avoir de « combattre des étrangers, tandis que le glaive de la tyrannie « était suspendu sur toutes les têtes; que ce n'était enfin que « dans Crémone libre qu'il reconnaissait sa patrie. » L'opposition de Ponzoni à cette résolution désastreuse fut justifiée

[1] *Albert. Mussati de gest. Italic.* L. VII. R. 20, p. 677.

par les événements ; les guerres civiles forcèrent, au bout de six mois, le marquis Cavalcabò à résigner la seigneurie entre les mains de Ghiberto de Correggio : les guerres étrangères complétèrent la misère de Crémone ; et le 17 janvier 1322, Galéazzo Visconti s'empara de cette ville, et la réunit à la seigneurie de Milan [1].

Parmi les autres villes de la Lombardie et de la Marche, plusieurs étaient gouvernées par des seigneurs, sans avoir cependant encore renoncé à tout espoir de liberté. Tant de violences avaient été commises au nom des deux partis guelfe et gibelin, tant de haines étaient allumées, tant de vengeances étaient préparées, que le premier désir des citoyens, et surtout des gentilshommes, c'était le triomphe de leur faction, et la proscription de ses adversaires. Une sauvage indépendance valait mieux pour eux que la liberté; ils mesuraient leurs droits par leurs forces, et ne supposaient pas que les lois y pussent mettre des limites. Dans les villes situées au centre de la Lombardie, au milieu de ces vastes plaines qui avaient donné de grands avantages à la cavalerie des gentilshommes sur l'infanterie des bourgeois, à Crémone, Crème, Lodi, Plaisance, Pavie, Parme, Modène et Reggio, il n'y avait point de tyrannie durable, affermie dans une seule maison, parce que le partage égal des forces entre les deux partis, guelfe et gibelin, ne laissait à aucune usurpation le temps de se consolider ; mais il y avait encore moins de liberté. Chaque année était signalée par quelque nouvelle révolution ; les hommes cependant changeaient seuls, sans que le gouvernement cessât d'être militaire et despotique. A des partis toujours sous les armes, il fallait des chefs toujours absolus ; et lors même que l'on invoquait quelquefois encore les noms de liberté et de république, lors même que le cri de *vive le peuple ! popolo ! popolo !* retentissait encore

[1] *Ludovicus Cavitellius Cremonenses Annales, apud Grævium.* T. III, p. 1367.

quelquefois dans les rues, pour chasser un tyran devenu trop à charge, on ne revenait jamais à un régime libre. Les conseils n'étaient point organisés avec assez de force pour ressaisir la souveraineté : on ne connaissait que l'autorité des individus, et les actes arbitraires avaient cessé de paraître aux citoyens une violation de l'ordre social : il leur suffisait qu'une action ne fût point injuste, pour qu'ils ne songeassent jamais à examiner si elle était ou non illégale ; ou qu'elle eût un but utile, pour qu'ils ne s'informassent point si elle était dans les attributions de celui qui se l'était permise. Ils applaudissaient toujours aux podestats et aux juges qui punissaient des coupables, lors même que l'administration de la justice n'était plus entre leurs mains qu'un pouvoir arbitraire, et qu'ils avaient méprisé toutes les formes que des lois constamment négligées leur prescrivaient.

Cependant, lorsqu'une victoire avait fait entrer un chef de parti dans une de ces villes, et que ses partisans avaient réuni, pour l'en revêtir, le pouvoir militaire et les attributions judiciaires des podestats, il ne devait point trouver encore son ambition satisfaite : ses partisans prétendaient à trop d'indépendance ; ses ennemis, exilés, mais armés, étaient encore trop dangereux ; l'exemple de ses prédécesseurs et de ses voisins l'avertissait que l'autorité souveraine était de courte durée, et que, loin qu'il pût la transmettre à ses enfants, il ne la conserverait pas lui-même toute sa vie. Cette situation chancelante excitait toutes les passions d'un homme ambitieux. Après s'être élevé par ses talents militaires, il cherchait à s'affermir par une politique tantôt perfide et tantôt cruelle. Le marquis Cavalcabò à Crémone, Alberto Scotto à Plaisance, Venturino Benzone à Crème, Ghiberto de Correggio à Parme, Mattéo Visconti à Milan, Manfred Beccaria et Philippone de Langusco à Pavie, et vingt autres encore, étaient sans cesse occupés à ourdir des trames du même genre. Nous avons été

obligés d'abandonner le détail de leurs complots obscurs ; mais un long enchaînement de trahisons compose toute leur histoire. La répétition fréquente des mêmes actes de déloyauté avait accoutumé les tyrans à ne plus en rougir, les peuples à ne plus s'en étonner : l'art de trahir était réputé habileté, et la cruauté un moyen salutaire d'inspirer la crainte. Cependant ce n'est qu'au milieu d'une société vertueuse que le chemin du crime peut conduire plus sûrement à une élévation rapide : lorsque tous foulent également aux pieds la morale, la trahison punit la trahison ; le criminel réclame en vain, en faveur de sa fortune nouvelle, la garantie sociale que lui-même a détruite : chaque coupable peut se reprocher d'avoir violé gratuitement les lois protectrices de tous ; et la perte du sentiment et de la vénération de la justice entraîne pour tout le peuple la perte de toute espèce de prospérité.

Les villes du centre de la Lombardie étaient alors, sans aucun doute, les plus malheureuses de l'Italie : gouvernées avec une main de fer par des seigneurs d'un jour, qui ne pouvaient inspirer que l'horreur ou le mépris, elles voyaient leur territoire sans cesse en proie à la guerre civile ; plusieurs châteaux étaient en état constant de révolte contre la capitale ; les émigrés qui s'y étaient réfugiés en sortaient pour ravager les campagnes et brûler les moissons, et l'on trouvait plus facile de punir ces ravages par des représailles, que de les réprimer. On ne connaissait pas l'exemple d'un seigneur qui n'eût pas été renversé avant que de s'être maintenu dix ans dans une ville ; et chaque révolution, précédée par un combat qui coûtait la vie à un grand nombre de citoyens, était accompagnée de l'exil et de la ruine de tout un parti, dont les biens étaient confisqués et les maisons rasées.

Au milieu de ces désastres, cependant, la population ne diminuait pas d'une manière sensible, et toute énergie nationale ne s'éteignait pas. Il y avait trop de vie dans tous

ces combats, trop de passions en jeu, pour que chaque individu ne sentît pas le besoin de développer tout son être, de se reposer sur ses propres forces plutôt que sur celles de la société, et de conserver son indépendance morale, sous la servitude politique. L'avenir, sous un despotisme constitué, n'offre aucune chance pour un père de famille; il en offrait mille au milieu des révolutions de ces tyrannies d'un jour. Les citoyens portaient tous envie non seulement au sort des républiques, où la constitution garantissait la sûreté avec la liberté, mais même au sort des principautés affermies, où le repos du moins était assuré; et cependant il leur restait l'espérance, tandis que toute espérance finit là où le despotisme est constitué.

Il y avait déjà quelques villes sur lesquelles une famille avait affermi sa domination, et où la succession héréditaire de deux ou trois générations avait paru légitimer l'usurpation. La maison d'Este avait régné à Ferrare depuis l'expulsion de Salinguerra et la défaite des Gibelins en 1240, jusqu'à la mort d'Azzo VIII en 1308 [1]. A cette époque, elle fut dépouillée de sa souveraineté par les Vénitiens et le pape, qui s'étaient d'abord engagés comme auxiliaires dans une querelle de succession. Cependant les marquis d'Este furent rappelés, en 1317, à la souveraineté de Ferrare, par l'affection des peuples. Une maison moins illustre, celle des Bonaccorsi, s'était emparée, en 1275, de la souveraineté de Mantoue; et, après l'avoir conservée cinquante-trois ans, elle fit place aux Gonzague, qui en demeurèrent bien plus longtemps en possession. A Vérone, Martino della Scala s'était élevé, en 1260, au pouvoir suprême, sur les ruines de la maison de Romano; et

[1] Déjà, en 1208, Azzo IV avait été décoré du titre de seigneur de Ferrare, par une élection des Guelfes de cette ville; mais pendant trente-deux ans lui et ses fils en disputèrent la souveraineté à la famille de Salinguerra, sans pouvoir s'y établir solidement.

quoiqu'il eût été tué, en 1277, par des conjurés, la souveraineté avait passé cependant comme un héritage à son frère et aux enfants de son frère. En 1275, Guido Novello de Polenta avait été déclaré seigneur de Ravenne, et cette ville était restée à sa famille sans nouvelles révolutions. Enfin la maison de Camino, à Trévise, Feltre et Bellune, avait succédé au pouvoir de la famille d'Eccélino, avec laquelle elle avait rivalisé longtemps. Il y avait donc quelques exemples, en Italie, d'une monarchie héréditaire, reconnue par les peuples, et qui se maintenait par leur consentement tacite plutôt que par la force.

Mais ces dynasties, qu'on regardait déjà comme anciennes en les comparant aux autres, étaient encore bien nouvelles, comparées à la durée ordinaire des empires. La plupart n'étaient point parvenues encore à la troisième génération ; le prince ne pouvait encore se dispenser d'être soldat : il recevait son éducation au milieu des camps, et il était contraint de gouverner par lui-même, sous peine d'être supplanté par le favori auquel il se confierait. La maison d'Este ne fut dépouillée de ses états que parce que, plus ancienne que les autres, elle était aussi plus corrompue. Ce n'est que cinquante ans plus tard que nous verrons paraître, dans toutes ces dynasties, ces tyrans voluptueux, faibles et pusillanimes, qui ne manquent guère de succéder aux guerriers leur fondateurs.

Quelques-uns de ces petits princes accordèrent de bonne heure leur protection aux gens de lettres. Dès le siècle précédent, les marquis d'Este avaient attiré à leur cour les troubadours et les poëtes provençaux. Le Dante, dans son exil, trouva plusieurs seigneurs de la Lombardie empressés à lui donner un refuge : il fut accueilli à Ravenne par Guido de Polenta, par le marquis Malaspina en Lunigiane, et avec plus de faveur encore par les seigneurs della Scala à Vérone. Can

Grande, que nous verrons dans la suite élever cette maison à un très haut degré de puissance, manifesta, dès les commencements de son règne, son amour pour les lettres, et ouvrit un asile dans sa cour à tous les hommes distingués de l'Italie, dont plusieurs, à cette époque, étaient exilés de leurs foyers. Un de ces proscrits accueillis par Can Grande était un historien de Reggio, Sagacius Mucius Gazata, qui a laissé une relation du traitement qu'y recevaient les réfugiés [1]. « Divers appartements, selon leur diverse condition, leur « étaient assignés dans le palais du seigneur della Scala; à « chacun il avait donné des serviteurs, et chacun avait sa « table servie chez lui d'une manière élégante. Leurs divers « appartements étaient indiqués par des symboles et des « devises : le triomphe pour les guerriers, l'espérance pour « les exilés, les muses pour les poëtes, Mercure pour les ar- « tistes, le paradis pour les prédicateurs. Pendant les repas, « des musiciens, des bouffons et des joueurs de gobelets par- « couraient ces appartements; les salles étaient ornées de « tableaux qui rappelaient les vicissitudes de la fortune; et « Cane appelait quelquefois à sa propre table quelques-uns « de ses hôtes, surtout Guido de Castello de Reggio, que, « pour sa sincérité, on nommait le Simple Lombard [2], et le « poëte Dante Alighiéri. » Sans doute, parmi les guerriers proscrits, il y en avait peu à qui la chambre des triomphes appartînt à plus juste titre qu'à Uguccione de Faggiuola, auquel Cane donna un asile après que ce chef de parti eut perdu la souveraineté de Pise et de Lucques. C'est là que Dante se

[1] L'histoire de Gazata n'a été conservée que par fragments, imprimés dans le dix-huitième volume des *Script. Ital.* Le morceau que nous citons, conservé dans la préface d'une histoire manuscrite de Pancirolo, est imprimé dans la préface du même vol. XVIII, p. 2. — [2] Guido de Castello était un poëte de Reggio, attaché au parti républicain dans cette ville. Il fut sans doute exilé avec les amis de la liberté. *Benvenuto da Imola Comment. ad Dant. Purgat.* Canto XVI, v. 124. *Antiq. Ital.* T. I, p. 1207.

lia d'amitié avec lui, et qu'il en prit occasion de lui dédier la première partie de son poëme [1].

La protection que les princes accordent si souvent aux poëtes leur vaut bien plus de célébrité qu'elle ne leur coûte de sacrifices. Dans tous les temps, dans tous les pays, les poëtes ont mesuré leur admiration pour un prince à ses largesses, et ils n'ont pas eu plus de honte d'éterniser par leurs écrits leurs lâches flatteries, que d'en recevoir le salaire. Il ne faut donc pas s'étonner que, pendant ce siècle et le suivant, les poëtes distingués de l'Italie se soient presque tous rassemblés à la cour des princes; ils y étaient appelés à grands frais, car les seigneurs payaient bien mieux que les républiques ce luxe de l'esprit. Mais les poëtes n'ont pu naître cependant qu'aussi longtemps que l'esprit de liberté animait dans quelqu'une de ses parties la terre sacrée de l'Italie; qu'aussi longtemps que, dans la même langue, d'autres agitaient les questions qui décident du bonheur et de la gloire des hommes. Quand la voie de la pensée fut fermée aux Italiens, leur imagination s'éteignit aussi. Un maître ne peut pas choisir entre les facultés de l'esprit humain; il ne peut pas dire à ses sujets : « Ayez de l'imagination et point d'intelligence; je vous accorde la poésie, mais je vous refuse la philosophie; je vous permets la physique, et je vous interdis la morale; je vous laisse les sciences exactes, mais gardez-vous de toucher à la politique. » Il faut lever les barrières à l'esprit humain, ou se résigner à son indolence et à son apathie. Après la perte de la liberté, une génération seulement peut encore s'agiter pour chercher l'apparence de la gloire dans ceux des exercices de l'esprit qu'un despote veut bien lui permettre; une seconde génération, après la chute de celle-là, peut encore se distinguer dans les beaux-arts qui conservent un symbole de la

[1] *Flaminio del Borgo.* Dissert. II, p. 74.

pensée, sans l'exprimer d'une manière effrayante pour le tyran ; mais les restes de cette flamme sacrée ne peuvent jamais se maintenir un siècle entier après que la liberté n'est plus ; le but des générations humaines leur est enlevé : il n'y a plus de motif à leurs efforts, il n'y a plus de gloire, lorsque c'est la faveur d'un prince qui la dispense, et qui la partage entre ses valets et ses poëtes.

Les artistes qui furent le plus accueillis par les princes héréditaires, lorsque ceux-ci se crurent assurés de la conservation de leur autorité, furent les architectes. Les marquis d'Este, les della Scala et les Visconti commencèrent de bonne heure à élever ces vastes et somptueux édifices qui attachent encore quelque gloire à leur mémoire, aujourd'hui que le souvenir de leurs actions est effacé. Les villes libres avaient eu un grand luxe d'architecture : les usurpateurs violents, au contraire, n'avaient laissé après eux d'autres monuments que des ruines ; ils avaient eu besoin de toutes leurs forces, de toutes leurs richesses pour le moment présent, et ils n'avaient point osé prêter à l'avenir. Dès la seconde génération, les seigneurs reprirent le goût de l'architecture ; ils s'en firent même une politique, croyant devoir faire pompe de leur grandeur, pour tenir en respect leurs sujets, et inspirer de la crainte à leurs ennemis. Ils avaient besoin d'une idée de perpétuité pour affermir leur domination ; et comme le temps passé ne leur suffisait pas, ils prenaient possession des siècles futurs par des édifices destinés à une éternelle durée.

Le luxe de ces petites cours, les dépenses que faisaient les rois d'une ville pour leur garde, pour leur armée, pour leurs édifices, pour les présents qu'ils faisaient aux bouffons et aux courtisans, indiquent l'accumulation d'une assez grande richesse. Les seigneurs, pour la plupart, il est vrai, avaient été de riches propriétaires, avant de devenir maîtres de leur patrie ; et ils joignaient le revenu de leur ancien patrimoine

aux contributions publiques qui avaient été établies du temps de la liberté : car il ne paraît pas qu'ils osassent les augmenter, ni qu'ils obtinssent jamais le crédit dont jouissaient les villes libres, de manière à pouvoir suppléer par des emprunts à des besoins inattendus. Une imposition territoriale, assise dans chaque seigneurie sur un cadastre, faisait une partie de ce revenu; une autre partie plus importante était levée sur le peuple des villes, par une gabelle sur les denrées que l'on y consommait, et par un droit d'entrée et de sortie sur les marchandises qui venaient de l'étranger, ou qu'on y envoyait; car ces dernières, produites par l'industrie du pays, n'étaient pas exemptes de taxes. Du reste, on n'avait encore rêvé aucun système de protection pour le commerce ou les manufactures; aussi, au milieu des guerres ou des révolutions, le commerce et les manufactures prospéraient-ils plus mille fois qu'ils ne font aujourd'hui dans les canaux artificiels où les nations modernes ont voulu les forcer d'entrer. Toutes les villes de la Lombardie fabriquaient des étoffes de laine; ces draps, outre la consommation intérieure, fournissaient à une exportation très considérable, qui se faisait par l'entremise des Vénitiens [1]. Les manufactures de laine avaient été fondées en Lombardie par des moines; les frères *humiliés* avaient introduit cette industrie. A Milan, le couvent de Bréra, devenu aujourd'hui le palais des sciences et des lettres, était le grand atelier de la fabrique de draps; et les moines de ce couvent, en 1309, s'engagèrent, pour une somme d'argent, à envoyer une colonie pour établir une manufacture semblable en Sicile, tandis que les Milanais empruntaient des Siciliens la manufacture des soies [2].

Les sujets des princes de Lombardie se bornaient désor-

[1] *Memorie del conte Figliasi sul commercio Veneto*, p. 89. — [2] Conte Giorgio Giulini *Memorie di Milano*. Lib. LX, T. VIII, p. 585.

mais, il est vrai, aux manufactures. Depuis la perte de leur liberté, ils ne parcouraient plus la France, l'Angleterre et la Flandre, comme le faisaient encore les Vénitiens et les Toscans; ils n'ouvraient plus des comptoirs dans chaque ville, et ils ne s'emparaient plus du commerce de banque, et de celui de transport de tout l'Occident. Le nom de Lombards, que les Français, jaloux de tant d'activité, avaient donné aux prêteurs sur gages, ne se trouvait plus mérité : c'étaient les Florentins et les Lucquois, non plus les habitants d'Asti, de Milan et d'Alexandrie, qui faisaient ce métier. Nous l'avons déjà remarqué à l'occasion de la Grèce, le commerce étranger, celui qui demande de longs voyages et de vastes combinaisons, ne peut être entrepris et soutenu sans une énergie de caractère, sans un effort d'esprit, qui ne se trouvent point dans la classe moyenne d'une nation, lorsqu'elle a cessé d'être libre.

Au reste, le peuple, dans ces petites principautés, vivait résigné plutôt que content; il ne s'occupait plus de son sort à venir; il se refusait aux craintes et aux espérances : il rentrait dans l'obscurité dont les agitations précédentes l'avaient fait sortir; il ne laissait aucune trace après lui, aucun nom qui s'élevât au-dessus des autres; et l'histoire, dans les villes soumises aux nouvelles dynasties, ne peut plus saisir qu'une seule famille, souvent qu'un seul individu.

CHAPITRE VII.

Nouveaux chefs de l'Empire et de l'Église. — Guerre de Gênes. — Guerre universelle en Italie. — Le pape Jean XXII excommunie et dépose Louis IV de Bavière, roi des Romains.

1314-1323.

Tandis que le gouvernement modifie sans cesse les talents, les vertus, l'esprit et les habitudes des peuples, on découvre dans le caractère des nations de certains traits qui leur ont été imprimés dès leur origine, et que ni le temps ni les circonstances ne peuvent plus effacer. Ainsi les Espagnols et les Italiens nous paraissent essentiellement différents; et ces deux nations, qui sont presque issues d'un même sang, puisque toutes deux se sont formées du mélange des sujets de Rome avec les Goths; qui habitent des climats à peu près semblables; qui parlent deux langues très rapprochées, ou plutôt deux dialectes d'une même langue; qui vers le même temps recouvrèrent leur liberté, et qui vers le même temps furent de nouveau asservies; qui ont obéi assez longtemps aux mêmes maîtres; qui ont gardé presque sans mélange la même religion; ces nations se distinguent cependant par les qualités les plus opposées, qualités que les pères transmettent aux enfants presque sans altération. Ce n'est pas un des moindres sujets de méditation que fournisse l'histoire, que ces différen-

ces fondamentales entre les races d'hommes. Nous avons déjà appris à connaître la première origine du caractère des Italiens; nous avons vu les barbares leur apporter l'esprit d'indépendance, tandis que les villes fondées par les Romains, plus nombreuses et plus riches en Italie que dans le reste de l'Europe, avaient modifié cet esprit. De bonne heure ces villes avaient été animées par le désir de la liberté. Les premières, elles avaient prétendu au partage de la souveraineté; elles avaient secoué les liens qui les attachaient à l'Empire; elles avaient travaillé avec énergie à changer leurs droits municipaux en constitutions républicaines; les premières, parmi les membres devenus indépendants du corps féodal, elles avaient acquis une organisation régulière, et les premières elles avaient pu faire un usage vigoureux de leurs moyens. Bientôt elles s'étaient assujetti le reste de la nation; les évêques avaient été dépouillés de toute souveraineté temporelle; les princes et les marquis, épuisés par des entreprises au-dessus de leurs forces, avaient peu à peu disparu; les gentilshommes avaient été obligés à se soumettre, et à rechercher le droit de cité.

Cette influence prépondérante des villes est la vraie origine du caractère distinctif des Italiens. C'est par là qu'ils sont essentiellement différents des Espagnols, chez qui la noblesse des campagnes, brillant sans cesse dans des combats contre les Maures, attirait les regards et l'estime de la nation, et conservait une part importante dans le gouvernement. La constitution républicaine des villes communiqua à toute la nation italienne un mouvement plus actif; elle la rendit propre à jouer un rôle plus important; elle développa plus de talents, plus de patriotisme, et surtout plus d'habileté; elle augmenta plus vite la population; elle fit accumuler plus de richesses; elle fit plus tôt fleurir les arts, les lettres et les sciences. L'influence des gentilshommes entretint dans la na-

tion espagnole des qualités plus brillantes, plus de bravoure, plus de galanterie, plus de délicatesse sur le point d'honneur. Tous les Espagnols prirent leurs nobles pour modèles, et ils empruntèrent d'eux quelque chose de chevaleresque. Tous les Italiens se formèrent à l'école des bourgeois, et cette roture n'est pas encore entièrement effacée parmi eux.

En effet, le système féodal fut aboli plus tôt en Italie que dans aucune autre partie de l'Europe. A l'époque de cette histoire à laquelle nous sommes parvenus, il ne restait plus à ce système aucune consistance, quoiqu'il fût encore enseigné par les jurisconsultes comme formant la loi de l'état. Les républiques, si multipliées d'abord dans toute l'Italie, ne s'étaient pas longtemps maintenues; et nous avons déjà vu l'asservissement de presque toutes celles de la Lombardie et de l'état de l'Église. Mais les nouveaux seigneurs qui les gouvernaient, et qui prirent ensuite les titres de ducs et de marquis, ne devaient point leur pouvoir à cette antique constitution du Nord qui a donné naissance à la noblesse dans tout le reste de l'Europe : ils étaient les enfants des villes dont ils avaient usurpé la souveraineté, et toute leur autorité leur venait du peuple. La démocratie, qui précéda ces seigneuries, avait donné un caractère plus absolu et plus despotique au gouvernement d'un seul; car elle avait nivelé devant les princes tous les rangs de la nation, et elle avait détruit tous les priviléges des ordres qui auraient pu mettre obstacle au pouvoir arbitraire. Il est vrai que les nouveaux seigneurs crurent bientôt convenable de donner à leurs cours l'éclat d'une noblesse. Ils rappelèrent auprès d'eux les gentilshommes, qu'on avait auparavant avilis et opprimés; ils créèrent des chevaliers; ils demandèrent aux empereurs d'Allemagne des brevets de noblesse pour leurs favoris, et enfin ils prirent sur eux d'en accorder eux-mêmes. Mais ces distinctions de courtisans, et les prérogatives qui y étaient attachées, n'avaient que les in-

convénients de l'ancienne noblesse, sans aucun de ses avantages; les nouveaux nobles excitaient par leurs prétentions la jalousie, et par leurs mœurs le mépris des peuples; aucun esprit de corps ne les unissait; aucun crédit, aucune indépendance ne les mettait en état d'opposer quelque résistance à l'oppression. La faveur du prince n'accorde point une naissance illustre, et son courroux ne peut l'ôter; mais la noblesse de création dépend de la volonté du maître qui l'a donnée et qui peut la ravir.

L'esprit chevaleresque, cet héritage glorieux des temps féodaux, dont la noblesse était dépositaire, se détruisit donc aussi complétement dans les petites monarchies de l'Italie que dans les républiques; les sentiments d'honneur s'affaiblirent, les vertus militaires furent abandonnées, et l'habileté fut estimée plus que le courage et la force. C'est dans la période dont nous commençons l'histoire, plus que dans aucune autre, que l'Italie, comparée au reste de l'Europe, paraît privée de tout esprit de chevalerie. Le XIVe siècle est une époque assez glorieuse; elle est riche en talents, et nullement dépourvue de vertus : mais les hommes qu'elle a produits étaient bien moins passionnés que calculateurs; on consultait bien moins le sentiment que l'intérêt. On vit alors un grand développement de la puissance mercantile, une grande habileté politique, un grand amour de la liberté dans le peuple, mais peu de bravoure dans la nation qui abandonna entièrement sa défense aux bandes mercenaires des *Condottiéri*, peu de fierté dans les caractères, peu de fidélité dans les affections et les alliances, peu de respect pour une parole donnée, enfin peu d'attachement au point d'honneur dans la conduite. Le système de la balance des puissances d'Italie, dont on peut attribuer l'invention à ce siècle, et qui, peut-être, est sa plus belle découverte, est lui-même l'ouvrage d'une politique très raffinée, mais très peu enthousiaste ; et il devait être dans le

caractère des Italiens de rechercher cette balance, comme dans celui des Espagnols de vouloir s'élever à la monarchie universelle.

Ce fut la gloire des républiques d'Italie de nous avoir enseigné à considérer une vaste contrée, ou une partie du monde, comme un corps social, dont les états indépendants sont les citoyens; à reconnaître que l'oppression d'un seul de ces citoyens est une violation des droits de tous; que la destruction d'un état est un meurtre qui menace la vie de tous les autres; à nous convaincre que, dans une association sans autorité centrale, chaque individu est obligé à concourir de toutes ses forces au maintien de la justice et du droit des gens; à sentir enfin que le devoir exige qu'on attire sur soi un mal immédiat, et qu'on s'engage dans une guerre qui peut paraître étrangère, pour empêcher l'oppression d'autrui, plutôt que de permettre un acte de violence, et de laisser les rapports sociaux dégénérer en brigandage : ces républiques élevèrent ainsi un beau et noble système qu'elles étaient seules dignes d'enfanter: elles appliquèrent, autant qu'il est possible, la plus parfaite des organisations sociales au plus grand des corps politiques.

Les Florentins, à qui appartient l'honneur d'avoir donné l'exemple en Italie de toutes les choses grandes et vertueuses, paraissent avoir été les inventeurs de ce système; ce furent eux qui mirent le plus de zèle et de constance à le faire exécuter. C'est dans les efforts des républiques pour maintenir la balance politique de l'Italie, dans les efforts des princes pour la renverser, qu'il faut chercher la clef de toutes les négociations du XIVe siècle; le motif de toutes les alliances et de toutes les guerres; la cause des changements inattendus de parti, et de ce mouvement continuel de la politique, qui empêche peut-être le lecteur d'en saisir l'ensemble à la première vue. Tous les événements du siècle peuvent se rapporter

à une seule lutte en faveur de la liberté, à un seul effort pour empêcher que quelqu'un des princes qu'on voyait s'élever ne réduisît l'Italie entière sous sa puissance, et ne la réunît en une seule monarchie.

Mais le système de la balance politique est essentiellement un système de division, et, sous quelques rapports, de faiblesse : il empêche une nation d'agir à l'égard de toutes les autres, comme si elle formait un seul corps; il consume souvent ses forces contre elle-même, et il entretient des guerres d'Italien contre Italien, d'Allemand contre Allemand, qu'aujourd'hui nous nommons civiles, quoiqu'il n'y ait de guerres civiles qu'entre les citoyens d'un même état. Les Italiens, morcelés, asservis et devenus incapables de repousser des invasions étrangères, ont regretté les efforts qu'avaient faits leurs pères pour maintenir la division des peuples différents; ils se sont reproché d'avoir travaillé à leur désunion comme à une œuvre de liberté. Les temps avaient changé; la politique changeait avec eux. Un peuple libre doit rapporter tout à lui-même; un peuple asservi doit se souvenir qu'il fait partie d'une nation. Les hommes qui n'ont plus de patrie, qui ne réunissent plus autour d'un centre unique tous leurs désirs de force, de durée et de gloire, peuvent encore reconnaître entre eux les droits de la naissance et d'une origine commune; ils doivent porter à leurs frères l'affection qu'ils ne peuvent plus sentir pour leurs concitoyens; ils doivent déplorer tout le sang qui se verse, tous les trésors qui se dissipent dans des guerres intestines : car, pour eux, l'étranger n'est pas celui qui n'appartient point à leur corps politique, mais, celui qui ne parle pas la même langue qu'eux.

Les poètes et les orateurs les plus célèbres ont reproché aux sénats qui gouvernaient les républiques d'Italie, ce système de balance politique qui fit longtemps leur gloire et leur bonheur, mais qui, plus tard, causa leur faiblesse. Ils ont porté envie au sort de l'Espagne et de la France, qui. réunies

sous deux grands monarques, se disputaient les dépouilles de l'Italie, et qui la surpassaient en puissance, sans l'égaler en population ou en richesse. Encore aujourd'hui nous sommes disposés à répéter le même jugement, et à demander compte à la politique des Italiens de leur faiblesse et de leur asservissement. Nous oublions que, par la marche qu'ils suivirent, ils s'assurèrent, pendant deux siècles, une existence heureuse et glorieuse, but immédiat de leurs efforts; et que, s'ils avaient embrassé le système contraire, ils seraient, selon toute apparence, arrivés par une autre route à une dépendance plus grande encore.

Les Italiens étaient menacés d'un asservissement immédiat, sous des princes qui tentaient chaque jour de les subjuguer; ils avaient, il est vrai, lieu de craindre aussi le joug des étrangers sous lequel ils passèrent deux siècles plus tard : mais ce dernier danger que nous connaissons, nous qui avons vu la suite des événements, ils ne pouvaient pas même le pressentir. Les nations qui les entouraient n'étaient pas moins qu'eux divisées; le système féodal s'affaiblissait chez elles, sans faire encore place à un principe plus vigoureux d'organisation. L'empereur seul leur donnait encore quelquefois de l'ombrage, plutôt par ses anciennes prétentions que par son pouvoir actuel. Ce reste de crainte de l'autorité impériale, entretenu par les papes, excita les premières guerres dont nous allons nous occuper; mais ces guerres mêmes, et les expéditions en Italie de Louis de Bavière et de Charles IV, convainquirent les Italiens de la disproportion extrême qui existait entre les moyens de l'empereur et ses droits, de l'impuissance du corps germanique dans toute guerre offensive, des bornes étroites que la constitution de l'Allemagne mettait au pouvoir de son souverain nominal, et de l'impossibilité où celui-ci serait de descendre en Italie, si les Gibelins italiens ne lui en ouvraient pas eux-mêmes les portes.

Le roi de France, dès lors bien plus puissant que l'empereur, ne gouvernait cependant guère plus de la moitié des provinces où l'on parle français. La Provence appartenait au roi de Naples; la Lorraine, la Bretagne, la Bourgogne, les Pays-Bas, à des ducs presque indépendants; la Guyenne, partie du Poitou, et le Ponthieu, à l'Angleterre. Une guerre désastreuse avec les Anglais, occasionnée par la succession des Valois, épuisait les provinces qui dépendaient immédiatement du roi : dans ces provinces mêmes, les grands vassaux, les gentilshommes et les communes étaient loin de reconnaître un pouvoir absolu. Le monarque ne disposait ni des richesses ni des hommes; il n'augmentait que d'une main timide les modiques impôts que payaient ses sujets; et, s'il les forçait au service militaire, c'était tout au plus pendant la courte durée d'un danger immédiat : l'alliance elle-même du pape, ou plutôt l'asservissement de la cour d'Avignon, ne suffisait point pour rendre la France redoutable aux Italiens.

L'Espagne était uniquement occupée de ses guerres avec les Maures; les Grecs, dès longtemps, n'étaient plus à craindre; les Turcs ne s'étaient pas encore fait redouter. L'Italie, entourée de toutes parts d'états gouvernés d'une main faible et chancelante, voyait seulement chez elle s'élever de temps en temps un pouvoir despotique, un pouvoir qui menaçait également et sa propre liberté et l'indépendance de ses voisins.

A plusieurs reprises, de petits peuples avaient été envahis par des princes limitrophes; et ces conquêtes, qui pouvaient un jour faire de l'Italie une seule monarchie, étaient toujours accompagnées de circonstances qui inspiraient de l'horreur pour un tel événement. Chez un peuple soumis, toute liberté, toute sûreté des personnes et des propriétés, étaient aussitôt détruites; toute émulation, toute activité de l'esprit, tout désir de gloire, cessaient immédiatement; les citoyens que

leurs talents, leurs richesses ou leur naissance mettaient sur la voie d'acquérir quelque distinction, quittaient une ville où toute ambition était interdite; les richesses passaient dans la nouvelle capitale, pour y être dissipées par le luxe; le commerce était frappé de mort; l'agriculture languissait par l'éloignement des propriétaires; les études, qu'aucune émulation n'encourageait, étaient abandonnées; et la même ville, qui avait longtemps paru trop étroite pour les passions orageuses de ses habitants, n'était plus peuplée que de citoyens dont les noms demeuraient inconnus, dont l'existence n'était jamais remarquée. Tel était le sort immanquablement réservé à Florence, à Venise, à Pise, à Gênes, à Bologne, si les Della Scala ou les Visconti avaient réussi dans leur projet de réunir l'Italie sous leur domination. L'émulation glorieuse entre tant de petits états, tant de petites cours, dont chacune recherchait la parure des arts et du génie au défaut de la puissance, n'aurait jamais eu lieu dans une capitale unique de l'Italie; une seule académie aurait réuni ou maîtrisé tous les talents; une seule cabale littéraire aurait décidé de tous les succès; une seule intrigue aurait fixé la marche des écoles de peinture, et donné des bornes au génie : de toutes parts l'homme aurait été circonscrit par une règle uniforme; il aurait été asservi aux lois générales, à la mode et à la médiocrité; l'Italie, ne formant qu'un seul état, sous un seul maître, n'aurait jamais produit les chefs-d'œuvre qui ont charmé les douleurs de son esclavage, qui en ont caché la honte, et qui la dédommagent des trophées que ses armes ne lui ont point élevés.

Si, dans cette longue lutte pour la liberté, le parti qui défendait l'indépendance des petites nations avait succombé; si Castruccio, Mastino ou Bernabos, Jean Galéaz ou Ladislas de Naples, étaient devenus rois de toute l'Italie, on ne peut guère douter qu'ils n'eussent bientôt étendu leurs conquêtes

sur le reste de l'Europe. Les richesses accumulées par la liberté ne sont pas immédiatement anéanties par le despotisme; l'Italie était à elle seule plus riche que tout le reste de la chrétienté; toutes les armées étaient dans ce siècle plus mercenaires que dans aucun de ceux qui l'ont précédé ou suivi : les Allemands, estimés alors comme formant les meilleures troupes, se seraient mis avec empressement à la solde d'un souverain italien; et, dans ce même siècle, nous les verrons en effet rivaliser avec les Provençaux, les Armagnacs, les Bretons, les Anglais et les Hongrois, pour obtenir du service auprès des Visconti ou de la république florentine. Un roi absolu d'Italie aurait lutté avec trop d'avantage contre les souverains féodaux de l'Allemagne et de la France; il aurait formé et exécuté en partie le projet si souvent renouvelé d'une monarchie universelle; et les Italiens auraient été dédommagés par un peu de gloire, comme les Grecs sous Alexandre, de la perte de leur liberté; mais tous leurs moyens de domination auraient été de courte durée, et de cruels revers auraient suivi leurs conquêtes. Le commerce, source de leurs richesses, ne peut fleurir qu'avec la paix; c'est l'aisance universelle qui l'encourage, et non le luxe des parvenus. Des nations plus belliqueuses que leurs vainqueurs se seraient indignées d'être retenues sous le joug; l'insolence de dominateurs étrangers aurait excité une haine universelle, haine qu'on voit déjà, même sans de tels motifs, diviser les races d'hommes qui parlent des langues différentes : le moment serait bientôt venu où une révolte universelle aurait vengé l'Europe asservie; peut-être des flots de sang italien auraient-ils lavé la honte des vaincus : tout au moins l'épuisement et la faiblessc auraient-ils été la suite nécessaire de conquêtes trop vastes.



L'Espagne ne s'est jamais relevée de l'anéantissement où l'ambition de Charles V et de Philippe II l'ont précipitée : en jouant le même rôle, une autre puissance aurait eu le même sort;

et la nation, pour avoir été conquérante au lieu d'être conquise, n'aurait pas été, dans la suite des temps, mieux en état de maintenir sa propre indépendance.

Il arrive enfin, il est vrai, dans la succession des siècles, une époque à laquelle les peuples doivent renoncer à ces leçons de modération. Longtemps ils ont pu désirer d'être assez petits pour ressentir dans toutes leurs parties un esprit de vie qui conserve à l'homme son individualité, et qui, par l'émulation, développe les talents et le génie : mais il ne s'agit plus pour eux de vivre heureux et libres, il s'agit d'exister; il s'agit de repousser un ravisseur étranger; il s'agit de conserver ou de recouvrer ce sentiment d'indépendance, sans lequel il n'y a plus de patrie, plus d'honneur national, plus de vertus publiques. Lorsque les peuples divers qui appartiennent à la même nation ont succombé sous les artifices ou les armes de la guerre ou de la politique; lorsqu'un sceptre de fer pèse ou menace de peser également sur des états longtemps rivaux, il n'est plus temps d'écouter d'anciennes jalousies; il n'est plus temps de songer à la balance entre des pouvoirs qui ont cessé d'exister; il n'est plus temps de se mettre en garde contre les abus du gouvernement, pourvu du moins qu'il soit national. C'est alors que chaque peuple, pour se réunir à la grande masse, pour sauver la gloire nationale, doit sacrifier de plein gré ses lois, ses institutions, les antiques objets de son affection et de son respect, tout enfin jusqu'à sa vénération pour le sang de ses princes, pour les formes tutélaires de sa liberté. Chaque peuple doit sentir qu'une même langue est un symbole auquel les hommes d'états divers reconnaissent qu'ils sont issus de la même race : le langage est la marque distinctive des nations; il est un signe de ralliement entre les membres d'une même famille. Les peuples, électrisés par un sentiment qui remue également toutes les âmes, trouvent dans ce sentiment même, dans une

passion nationale, le lien d'un nouveau corps social; ils ne recherchent plus que l'emploi le plus avantageux, le plus glorieux des forces communes. Mais l'oppression qui aurait dû forcer les Italiens à se resserrer en un seul corps, à former un seul état, pour se défendre ou se venger, cette oppression ne commença qu'à l'époque où finit cette histoire, à l'époque où Charles-Quint triompha de l'opposition de la France, et soumit l'Italie entière à sa domination immédiate, ou à l'influence de ses conseils. Jusqu'alors nous pouvons nous associer, et par notre raison et par notre cœur, à la lutte soutenue par les républicains d'Italie pour le maintien de la balance politique; nous pouvons épouser tous leurs intérêts, en voyant de grandes pensées et d'héroïques vertus les déterminer à de généreux efforts et à de pénibles sacrifices.

Les premières guerres qui déchirèrent l'Italie à l'époque dont nous entreprenons l'histoire, eurent pour but de rabaisser la puissance impériale, et celle des seigneurs gibelins qui en étaient dépositaires en Lombardie : le ressentiment, la fureur des partis, y avaient plus de part que la jalousie ou la politique. Elles n'auraient point éclaté, ou elles ne se seraient point prolongées, si les papes ne les avaient pas excitées et entretenues; s'ils n'avaient pas sacrifié le repos des peuples et la conscience de leurs pasteurs pour satisfaire leur vengeance et leur ambition.

Depuis que les évêques de Rome avaient mis leur personne en sûreté en France, et qu'ils ne couraient plus le danger d'être eux-mêmes victimes de guerres qu'ils allumaient, ils avaient redoublé d'acharnement contre l'autorité impériale, et aucune considération n'arrêtait plus les projets ambitieux qu'ils formaient sur l'Italie. Henri VII de Luxembourg, pendant sa courte administration, avait augmenté leur jalousie, en faisant briller de quelque éclat la couronne germanique ; les papes

avaient vu, par son exemple, qu'un prince vaillant et généreux pourrait, en peu d'années, renverser l'ouvrage auquel ils avaient travaillé pendant des siècles; ils avaient senti que les empereurs ne s'élèveraient point en Italie sans ramener les évêques de Rome à leur première dépendance; et pour prévenir cette rivalité dont ils étaient menacés, ils retournèrent à leur ancienne politique : ils laissèrent les forces de l'Allemagne se consumer dans une longue guerre civile entre deux compétiteurs à l'Empire, et ils profitèrent d'une élection contestée pour envahir également les droits des deux princes rivaux.

1314. — Lorsque la nouvelle de la mort de Henri VII fut portée en Allemagne, deux partis se manifestèrent aussitôt pour disputer la couronne impériale. A la tête de l'un, on voyait Frédéric, duc d'Autriche, fils d'Albert, l'avant-dernier empereur, et petit-fils de Rodolphe, le fondateur de la puissance de la maison de Hapsbourg. L'autre parti était formé des adhérents à la maison de Luxembourg, à la tête desquels on voyait Jean, roi de Bohême, fils de Henri VII, et Baudouin, archevêque, électeur de Trèves, frère du même monarque. La couronne impériale n'était pas le seul objet de dispute entre ces deux partis : le titre de Jean au royaume de Bohême, qui lui avait été donné par son père, lui était contesté par le duc de Carinthie. Celui-ci avait épousé une fille d'Ottocar, le dernier roi; et comme il voulait transmettre ses droits à la maison d'Autriche, le roi Jean s'attendait à être dépouillé de son patrimoine par cette maison, si Frédéric venait à triompher. Il ne recherchait point pour lui-même la dignité impériale : il désirait, au contraire, la faire obtenir à quelque prince déjà puissant, en qui il pût trouver un utile allié; et, tandis qu'il négociait dans cette vue avec Louis, duc de la Bavière supérieure, auquel il offrait l'Empire, l'archevêque de Mayence, qui était dans ses intérêts, avait retardé de dix mois

la convocation de la diète d'élection, et il l'avait ajournée au 19 octobre 1314 [1].

Le jour fixé arriva enfin, et les électeurs se rendirent à la ville électorale de Francfort; mais ils y arrivèrent préparés bien plus à un combat qu'à une diète; le seul archevêque de Trêves conduisait à sa suite plus de quatre mille chevaux [2]. Celui de Mayence occupait déjà le champ de Rensé, qu'un usage antique consacrait aux élections. Le roi Jean de Bohême se joignit à ces deux archevêques, ainsi que Waldemar, électeur de Brandebourg, et Jean-le-Vieux, duc de Saxe-Lavemburg, qui prétendait être électeur de Saxe. Mais pendant le même temps, Rodolphe, comte et électeur-palatin de Bavière, qui était entièrement dévoué à la maison d'Autriche, au lieu de se joindre aux électeurs qui voulaient donner à son frère la couronne impériale, s'arrêta à Sachsenhause, faubourg de Francfort, sur la gauche du Mein, et entreprit d'y ouvrir une seconde diète électorale : il était chargé de la procuration de l'archevêque de Cologne, qui, en guerre avec la maison de Luxembourg, n'avait pas pu se rendre à Francfort; et il s'était réuni au duc Rodolphe, électeur de Saxe, et à Henri, duc de Carinthie, qui prenait le titre de roi et électeur de Bohême.

La diète de Rensé somma l'électeur-palatin et celui de Cologne de se rendre auprès de leurs collègues; elle somma également les ducs de Saxe et de Carinthie d'exposer leurs prétentions au titre électoral devant le collége des électeurs, et de se soumettre au jugement de leurs confrères : mais la diète de Sachsenhause, au lieu de reconnaître cette autorité supérieure, se hâta le même jour de désigner, par une élection irrégulière, Frédéric d'Autriche comme roi des Romains. La

[1] *Olenschlager Geschichte des Rom. Kayserthums in der ersten haelfte des XIV Jahrhunderts.* c. 31, p. 80, un vol. in-4°. Francfort, 1755. — [2] *Olenschlager Gesch.* c. 32, p. 83.

nouvelle en étant portée à Rensé, les cinq électeurs qui y étaient assemblés procédèrent à l'élection le jour suivant; et, par un choix unanime, ils désignèrent pour empereur Louis, duc de Bavière, qui prit le nom de Louis IV [1].

Les deux prétendants à l'Empire avaient des titres assez égaux à l'obéissance comme à l'estime de leurs compatriotes. Le parti d'Autriche ayant suscité un prince de la maison de Brandebourg pour disputer le droit de Waldemar, il ne restait de part et d'autre que deux électeurs dont le suffrage ne pût être contesté; et chacun en avait de plus trois autres dont les prétentions étaient litigieuses. Les deux princes rivaux étaient issus de deux maisons illustres et puissantes; tous deux étaient braves et confiants; tous deux, du moins en Allemagne, montrèrent un caractère loyal et chevaleresque; tous deux avaient des champions zélés qui combattaient pour eux avec vaillance. Jean de Bohême défendait la cause de Louis comme la sienne propre; Frédéric avait pour lui ses frères les ducs d'Autriche, Léopold et Henri, aussi bien que Rodolphe, électeur de Bavière.

Comme l'observation des formalités prescrites pour le couronnement semblait devoir assurer à l'un ou à l'autre candidat la faveur des peuples, chacun s'empressa de les remplir. Louis fut introduit par les bourgeois de Francfort dans leur ville; il fut présenté au peuple comme empereur élu dans l'église de Saint-Barthélemi, consacrée par l'ancien usage à cette fonction : Frédéric assiégea inutilement Francfort pour obtenir le même avantage [2]. Louis fut ensuite conduit à Aix-la-Chapelle, d'où son rival s'était vu forcé à se retirer; il y fut sacré dans le lieu destiné de tout temps à cette cérémonie, mais non par l'archevêque de Cologne, auquel seul il appar-

[1] *Giov. Villani*. L. IX, c. 66, p. 474. — Schmidt, Histoire des Allemands, trad. L. VII, c. 5, T. IV, p. 429. — [2] *Olenschlager Geschichte*, § 33, p. 87.

tenait de l'accomplir : ceux de Mayence et de Trèves firent cet office en son absence. Frédéric, d'autre part, fut conduit à Bonn par l'archevêque de Cologne; il y fut sacré par ses mains, mais dans un lieu où cette consécration devenait illégale. Ainsi, les deux sacres, par une raison différente, furent tous deux incomplets et invalides [1].

Les deux empereurs élus, Louis et Frédéric, étaient fils d'un frère et d'une sœur; le propre frère de Louis, Rodolphe, était l'allié le plus zélé de son rival : une discorde semblable régnait dans toutes les maisons des princes; trois chapeaux électoraux étaient contestés, aussi bien que la couronne impériale, et les armes devaient régler l'héritage et les droits des familles les plus puissantes. Cette égalité même, et l'indifférence des princes de l'Allemagne septentrionale, prolongèrent la guerre qu'un épuisement réciproque suspendait souvent. Ni l'un ni l'autre des concurrents à l'Empire ne pouvait essayer de se faire reconnaître au-delà des Alpes; et tandis que l'Allemagne avait deux rois des Romains, l'Italie sans souverain était abandonnée à l'intrigue. Mais cette cessation de toute autorité suprême, qui suivit immédiatement l'administration vigoureuse de Henri VII, occasionna, entre les Guelfes et les Gibelins, une guerre non moins acharnée que celle qui éclatait dans l'autre royaume entre les deux prétendants au trône. Des intérêts opposés, des passions haineuses, excitées en même temps, rendirent cette guerre générale, quoiqu'elle eût autant de motifs différents qu'elle avait de chefs.

Le pape et le roi de Naples, alliés par le nom français, par l'esprit du parti guelfe, et par une ambition commune, avaient pour adversaires les nouveaux princes de Lombardie que leurs intrigues ou leur valeur avaient élevés à la sou-

[1] *Litteræ archiepiscopi Moguntini et electorum ad Rom. pontif. apud Raynald.* 1314, § 18, T. XV, p. 137.

veraineté. Ceux-ci devaient leur puissance à la violence de l'esprit de parti : les Gibelins, sentant le besoin de trouver dans leurs chefs assez de valeur et d'adresse pour leur assurer le succès, avaient consenti à acheter ces avantages par le sacrifice de leur liberté. De leur côté, les nouveaux princes entretenaient des passions orageuses qui leur étaient si favorables ; ils s'y associaient eux-mêmes, ils en faisaient dépendre leur sort, et ils poursuivaient avec toute l'obstination de l'intérêt personnel, et toute la fureur d'une haine acharnée, une guerre qui semblait n'avoir pour but que des principes abstraits, et la défense des prérogatives d'un trône vacant encore.

Clément V régnait toujours, lorsque la nouvelle de la mort de Henri VII fut portée à la cour pontificale. Il semble que ce pape, dépendant de la France, errant dans des provinces où il n'était pas souverain, faible par son caractère autant que par sa situation, et incapable d'inspirer aux fidèles de l'affection ou du respect, voulût se relever de cet état d'humiliation, en formant sur le premier trône de la chrétienté des prétentions inconnues à Hildebrand et à Innocent III. Il publia une bulle pour casser la sentence que Henri VII avait prononcée contre le roi Robert. « Ce que faisons, disait-il, « tant en vertu de l'autorité indubitable que nous avons sur « l'empire romain, que d'après le droit par lequel, dans la « vacance de l'Empire, nous succédons à l'empereur [1]. » En vertu de ce droit jusqu'alors inouï, Clément accorda bientôt après à Robert, roi de Naples, le titre provisoire de vicaire impérial dans toute l'Italie. Si ce vicariat n'était pas révoqué par le souverain pontife, il ne devait cesser que deux mois après l'élection d'un empereur légitime [2].

[1] *Lib. VII Decretalium Clementina* Pastoralem. — *Olenschlager Gesch.* c. 28, p. 71. — [2] *Bulla Clementis V*, 2 *idus martii, ap. Raynald.* 1314, § 2, p. 133. La Ligurie fut exceptée de cette concession.

Ces deux bulles furent les derniers actes de l'administration de Clément V en Italie. Ce pontife, qui avait si bassement vendu les intérêts du Saint-Siége et ceux de sa conscience à Philippe-le-Bel, roi de France, et qui lui avait sacrifié l'ordre entier des Templiers, mourut à Rochemaure, la même année que ce prince, le 20 avril 1314, comme il se préparait à retourner à Bordeaux, sa patrie, pour essayer si l'air natal rétablirait sa santé [1]. La citation menaçante d'un Templier, qui, du milieu des flammes, avait appelé ces deux potentats à comparaître devant le tribunal de Dieu, parut ainsi s'accomplir.

Clément V avait amassé d'immenses richesses par la vente des bénéfices ecclésiastiques, et par une foule de marchés scandaleux, qui ont attiré sur lui l'exécration de ses contemporains [2]. Outre les trésors qu'il avait accumulés dans ses coffres, il avait comblé de biens tous ses parents et tous ses serviteurs. Mais sa générosité envers ceux qui l'entouraient ne lui avait point gagné leur reconnaissance. Au moment où la mort du pape fut connue dans son palais, tous ceux qui l'habitaient se jetèrent sur ses trésors comme sur un butin légitime. Dans une maison si nombreuse, pas un seul serviteur fidèle ne demeura pour veiller auprès du cadavre de son maître; les cierges qui étaient allumés autour de son lit

[1] *Clementis V vita ex Bernardo Guidonis.* T. III, P. II, p. 464. — [2] On peut regarder l'anecdote suivante, rapportée par un des écrivains les plus religieux de l'Italie, comme une preuve de l'opinion publique sur ce pontife. Effrayé de la mort d'un cardinal, son neveu, qu'il aimait beaucoup, Clément témoigna un grand désir de savoir ce que son âme était devenue. Un de ses plus fidèles chapelains, pour le satisfaire, se laissa transporter dans l'autre monde par un habile nécromancien. Aux enfers il vit un palais dans lequel le cardinal neveu était couché sur un lit de flammes, en punition de sa simonie; vis-à-vis de ce lieu, des diables construisaient un autre palais embrasé : *C'est à ton maître qu'il est destiné,* dit l'un d'eux au chapelain qui visitait l'enfer. De retour de sa mission, le chapelain rapporta à Clément V cette effrayante nouvelle : dès lors on ne le vit plus sourire; la terreur s'empara de son âme, sa santé fut bientôt détruite, et il mourut avec la conscience troublée par cette terrible prédiction. *Giov. Villani,* L. IX, c. 59. p. 471.

de parade tombèrent sur lui et y mirent le feu; l'incendie, qui gagna bientôt tout l'appartement, attira enfin l'attention des pillards : ils l'éteignirent; mais le palais et le garde-meuble avaient été tellement saccagés, qu'on ne retrouva plus qu'un misérable manteau pour couvrir le corps à demi brûlé du pape le plus riche qui eût jamais gouverné l'Église [1].

Vingt-trois cardinaux se rassemblèrent à Carpentras, pour donner un nouveau chef à la chrétienté; sur ce nombre, il n'y en avait que six d'Italiens : cependant, comme le séjour du pape loin du troupeau dont il était le pasteur immédiat était devenu un scandale public, et comme cette absence avait excité les plaintes de tous les chrétiens, les Italiens balançaient encore, dans le conclave, le crédit des Français. Mais, le 24 juillet, deux parents du pape défunt entrèrent dans Carpentras avec une troupe de gens armés, et ils excitèrent dans cette ville une sédition pour forcer le conclave à nommer un pape gascon. Les maisons des cardinaux italiens, et celles d'un grand nombre de courtisans et de marchands de la même nation, furent incendiées; des cris de mort contre les chefs de l'Église furent proférés et répétés dans les rues; enfin, le danger devint si pressant, que les cardinaux italiens enfermés au conclave s'en échappèrent en faisant abattre un mur derrière leur palais. Cette désertion força le collége des cardinaux à se séparer, et suspendit pendant plus de deux ans la nomination d'un nouveau pontife [2].

Philippe, comte de Poitou, qui depuis fut connu comme roi de France sous le nom de Philippe-le-Long, parvint enfin, en 1316, à réunir à Lyon les cardinaux dispersés.

[1] *Fr. Francisci Pipini Chron. in fine*, p. 750. — [2] *Bernardi Guidonis vita Clementis V*, p. 464.

1316. — Pour les attirer auprès de lui, il leur avait promis solennellement de ne point les enfermer au conclave; mais il leur manqua de parole[1]. Le 28 juin, il les fit entrer dans l'enceinte consacrée, d'où ils ne sortirent qu'après quarante jours de lutte, pour proclamer, le 7 août, Jacques d'Ossa, natif de Cahors, alors évêque d'Avignon et cardinal de Porto, qui prit le nom de Jean XXII. D'Ossa était chancelier de Robert, roi de Naples, et sa créature. Il était né dans la plus basse classe, et il s'était élevé par l'intrigue et l'effronterie bien autant que par ses talents. On assure qu'au commencement de sa carrière il avait apporté à Clément V de fausses lettres de recommandation de la part de Robert, et que c'est ainsi qu'il avait obtenu l'évêché de Fréjus et celui d'Avignon[2]. On raconte encore que, dans le conclave où il fut élu, les suffrages étaient partagés; les Gascons voulaient un pape de leur pays; les Français et les Provençaux se réunissaient aux Italiens pour ramener le Saint-Siége à Rome. Alors, ne pouvant s'accorder, les deux partis convinrent de remettre le choix du successeur de saint Pierre au cardinal d'Ossa; et celui-ci, au grand étonnement de tout le sacré collége, se nomma pape lui-même[3]. Cependant la partialité de Jean XXII pour les ultramontains, sa lâche dépendance des deux cours de Paris et de Naples, la détermination qu'il prit de fixer le siége de l'Église en Provence, et les maux que son ambition et sa vénalité causèrent en Italie, ont tellement aigri les Italiens contre lui, que nous devons peut-être révoquer en doute les bruits scandaleux que ses contemporains ont accrédités sur sa promotion.

Après la mort de Henri VII, Robert, roi de Naples, était demeuré de beaucoup le plus puissant souverain de l'Italie.

[1] *Vita Joannis XXII à Canonico S. Vittoria.* T. III, P. II, p. 477. — [2] *Ferretus Vicentinus.* L. VII, p. 1168. — [3] *Giov. Villani.* L. IX, c. 79, p. 482.

Au royaume d'Apulie il joignait la seigneurie de plusieurs villes du Piémont, et l'alliance de tous les Guelfes des états de l'Église, de la Toscane et de la Lombardie, qui le reconnaissaient pour vicaire impérial, suivant la concession de Clément V. Robert était en même temps souverain de la Provence ; il tenait les papes dans une dépendance absolue, et il avait sur la cour de France le crédit le plus illimité. Le lien entre tous ces états, c'était l'intérêt du parti guelfe, que Robert paraissait avoir à cœur par-dessus toute chose ; et il se préparait à profiter de l'interrègne de l'Empire, et des guerres civiles d'Allemagne, pour écraser sans retour le parti gibelin en Italie.

Mais le parti gibelin avait à sa tête des hommes que leurs rares talents et le zèle obstiné de leurs partisans mettaient en état de faire une longue résistance, des hommes que la crainte d'une ruine immédiate tenait réunis, et que la haine implacable de leurs adversaires forçait à être constants dans leurs principes. Ces chefs de faction s'étaient élevés à la souveraineté dans leur patrie. Parmi eux on comptait Mattéo Visconti, seigneur de Milan et d'une partie de la Lombardie ; Cane de la Scala, seigneur de Vérone et d'une partie de la Vénétie ; Passérino Bonacossi, seigneur de Mantoue ; Castruccio Castracani, seigneur de Lucques, et chef en Toscane du parti qu'avait formé Uguccione de la Faggiuola ; enfin, Frédéric de Montéfeltro, seigneur d'Urbino et capitaine des Gibelins de la Marche d'Ancône et du duché de Spolète. D'autres gentilshommes moins célèbres et moins puissants dominaient dans des villes plus petites, ou dans des châteaux et des villages fortifiés, qu'ils tenaient sous la dépendance de la ligue gibeline.

Mattéo Visconti, à cause de son âge déjà avancé, de la supériorité de ses forces et de celle de ses talents, était regardé comme le chef de tous les Gibelins d'Italie. Ce fut lui que le

roi Robert attaqua le premier; Hugues de Baux, qui commandait pour le roi en Piémont, s'assura l'alliance des villes de Pavie, Verceil, Asti et Alexandrie [1]; il réunit les exilés de la maison de la Torre, leurs nombreux partisans, et la plupart des Guelfes de la Lombardie; son armée se trouva forte de deux mille chevaux et de dix mille fantassins : avec elle il pénétra dans la Lomelline, et, le 24 septembre 1313, il rencontra, près d'Abbiate Grasso, l'armée de Visconti, qu'il battit [2]. Mais bientôt la discorde éclata dans son camp entre les Provençaux et les Lombards qu'il commandait. Les paysans qu'il abandonnait aux vexations de ses troupes, se réunirent à ses ennemis; et il fut enfin forcé d'évacuer, avec autant de dommage que de honte, le Milanais, où il venait de remporter une victoire [3].

1314. — L'année suivante, le dauphin Hugues de Viennois fut mis par Robert à la tête des Guelfes de Lombardie. Comme son prédécesseur, il rassembla une armée nombreuse, composée des milices des villes guelfes et des exilés des gibelines; mais comme lui, il n'eut point des succès proportionnés aux forces qu'il commandait. Après avoir échoué dans une tentative pour s'emparer de Plaisance, il se retira en désordre à Alexandrie, et l'armée qu'il avait assemblée se dissipa sans avoir combattu [4].

C'était dans cette même année que Robert, après avoir dirigé toutes ses forces sur la Toscane, y avait éprouvé, conjointement avec les Florentins, la cruelle défaite de Montécatini, dont nous avons rendu compte dans le chapitre précédent. Dans le même temps encore, Cane, seigneur de Vérone, remportait sur les Padouans et les Guelfes de la Marche Trévisane, des avantages non moins signalés, dont nous avons

[1] *Galvan. Flamm. Manip. Florum.* c. 354, p. 721. — [2] *Albert. Mussati de Gestis Italic.* L. I, Rub. 6, p. 578. — [3] *Tristani Calchi histor. Patriæ.* L. XXI, p. 459.— [4] *Albert. Mussati de Gestis Italic.* L. III, Rub. 6, t. X, p. 632.

aussi occupé nos lecteurs. 1315. — Dans le Milanais seulement les succès étaient encore balancés entre les deux partis, et, pendant le commencement de la campagne de 1315, Mattéo Visconti, pressé en même temps du côté de Bergame par les exilés de cette ville [1], et du côté du Pô par les Guelfes de Pavie, de Verceil et d'Alexandrie [2], se vit sur le point de perdre Bergame, et fut contraint d'abandonner la Lomelline au pillage de ses ennemis. Mais Visconti entendait l'art des négociations aussi bien que celui de la guerre. Il accorda aux exilés de Bergame une paix avantageuse [3]; et tournant alors toutes ses forces contre les Pavesans, il les battit d'abord au mois de juillet auprès de la Scrivia, et au mois d'octobre suivant il s'empara de leur ville par surprise [4]. La mort du comte Richard de Langusco, le chef des Guelfes de Pavie, la captivité de plusieurs seigneurs de la maison della Torre, le pillage et la ruine d'une ville qu'on pouvait regarder comme le chef-lieu du parti en Lombardie, furent les premières conséquences de cet événement. Bientôt la terreur qu'il inspira aux Guelfes engagea les villes de Tortone et d'Alexandrie à se donner aussi à Matthieu Visconti [5]. Côme, Bergame et Plaisance dépendaient déjà de lui, et le parti gibelin triompha dans presque toute la Lombardie.

1316. — Tel était l'état des factions en Italie, lorsque le pape Jean XXII fut élu à Lyon. Robert, qui avait éprouvé une suite d'échecs pendant l'interrègne de l'Église, essaya alors si, par le moyen d'un pontife qui lui était tout dévoué, et avec l'aide de ses armes spirituelles, il ne pourrait pas rétablir un équilibre que ses généraux avaient laissé détruire. 1317. — Les chefs qui combattaient contre lui prétendaient

[1] *Albert. Mussati de Gestis Ital.* L. VII, R. 3, p. 662. — [2] *Ibid.* R. 5, p. 664. — [3] *Ibid.* L. VII, Rub. 9, p. 666. — [4] *Ibid.* R. 11, p. 668. — [5] *Ibid.* R. 19, p. 675. — *Tristani Calchi.* L. XXI, p. 464.

être revêtus de l'autorité de l'Empire : il résolut de les en priver; et Jean XXII déclara par une bulle pontificale que tous ceux qui tenaient de Henri VII le titre de vicaires impériaux, avaient perdu tous leurs droits par la mort de ce monarque. « Dieu même, *disait le pape*, a confié l'empire de la « terre, aussi bien que l'empire du ciel, au souverain pontife : « pendant l'interrègne, tous les droits de l'empereur sont « dévolus à l'Église; et celui qui, sans avoir demandé ou « obtenu la permission du siége apostolique, continue à « exercer les fonctions que l'empereur lui avait confiées de « son vivant, offense ainsi la religion, il se plonge dans le « crime, et il attaque la majesté divine elle-même [1]. »

Visconti ne voulait point se déclarer ouvertement contre l'Église, mais il voulait moins encore se laisser dépouiller de son autorité. Il reconnut que le pouvoir que Henri lui avait confié ne pouvait survivre à ce monarque; il renonça donc au titre de vicaire impérial : mais il demanda aux peuples qu'il gouvernait de confirmer son autorité, et avec leur approbation il prit le titre nouveau de capitaine et défenseur de la liberté milanaise [2].

Cet acte de déférence ne sauva point Visconti de la colère du pape, qui, la même année 1317, prononça contre lui une sentence d'excommunication, et mit la ville de Milan sous l'interdit; mais les armes de Robert, du pape et des Guelfes furent tout à coup détournées de la Lombardie par les révolutions qui éclatèrent à Gênes : toutes les forces des deux partis se rassemblèrent en Ligurie, dans un étroit espace, entre les rochers et la mer, pour y disputer l'empire de toute l'Italie.

Quatre grandes familles, les Doria, les Spinola, les Gri-

[1] Bulle en date du 11 des calendes d'avril 1317. *Raynald.* § 27, p. 156. — [2] *Bonincontrii Morigiæ. Chron. Modoetiense.* L. II, c. 22, T. XII, p. 1112.—*Galv. Flamma Man. Flor.* c. 356, p. 725. — *Tristani Calchi histor.* L. XXI, p. 467.

maldi et les Fieschi, dirigeaient depuis longtemps tous les partis de la république de Gênes; une jeunesse belliqueuse, de grandes richesses, de vastes fiefs dans les deux rivières, et de forts châteaux, assuraient leur puissance. Les deux premières familles étaient gibelines; les deux autres, guelfes. Cependant une rivalité impatiente divisait toujours ceux qu'un même parti aurait dû réunir. Les Doria et les Spinola gouvernaient Gênes, depuis le passage de Henri VII dans cette ville; les Grimaldi et les Fieschi en étaient exilés. Mais les premiers ne pouvaient contenir leur jalousie mutuelle : l'une et l'autre famille voulait dominer seule; et à l'occasion d'une sédition dans la petite ville de Rapallo, les Doria attaquèrent les Spinola au mois de février 1314 [1]. Pendant vingt-quatre jours une guerre civile se prolongea dans l'intérieur des murs; les différents palais étaient changés en forteresses, on entreprenait tour à tour leur siége ou leur défense, et l'issue des combats demeurait incertaine [2]. Les Doria cependant appelèrent à leur aide les exilés du parti guelfe; les Grimaldi et les Fieschi se joignirent à eux, et ils forcèrent enfin les Spinola à sortir de la ville.

Mais les vainqueurs, qui voulaient poursuivre les Spinola dans leurs châteaux-forts, furent obligés, avant tout, de récompenser les alliés qu'ils avaient appelés à leur aide : ils partagèrent le gouvernement de l'état avec les Guelfes, et bientôt ils purent reconnaître qu'ils étaient plus faibles qu'eux. Les Guelfes voulurent enfin, en 1317, rétablir la paix dans la ville : ils sommèrent les Doria de se réconcilier avec les Spinola, et comme les Doria n'y voulurent point consentir, les Guelfes ouvrirent les portes aux Spinola. Alors on vit une révolution étrange résulter de cette ani-

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 56, p. 470. — [2] *Uberti Folietæ Genuens. Historiæ.* L. VI, p. 412.

mosité si violente, et de cette crainte réciproque. Les Doria, effrayés de l'avantage qu'on donnait sur eux à leurs ennemis, sortirent sans combat des murs de Gênes : les Spinola, non moins effrayés de se trouver seuls entre les mains des Guelfes qui les avaient, il est vrai, rappelés, en sortirent à leur tour, et les Grimaldi avec les Fieschi se trouvèrent dominer sans rivaux dans une ville dont les deux factions gibelines leur abandonnaient la possession.

Les deux familles rivales qui se virent exilées ensemble, après avoir volontairement livré leur patrie à leurs ennemis, ne tardèrent pas à se réconcilier dans le malheur. Elles s'emparèrent des deux villes de Savone et d'Albenga; elles les fortifièrent et y réunirent leurs troupes. Les Gibelins des montagnes de la Ligurie s'associèrent aux émigrés de Gênes; et Mattéo Visconti, aussi bien que Cane de la Scala, leur promirent de puissants secours [1].

1318.—Au mois de mars 1318, Marco Visconti, fils du seigneur de Milan, passa les montagnes de la Bocchetta à la tête d'une armée, et s'avança jusqu'aux portes de Gênes pour former le siége de cette ville. Une flotte gibeline, armée à Savone par les émigrés, se présenta en même temps pour attaquer le port, et, après plusieurs combats, elle s'empara de la tour du Phare. L'armée de Visconti se logea dans les faubourgs de Saint-Jean et de Sainte-Agnès, et les vallées de Bisagno et de la Polsévéra furent occupées par les assiégeants [2]. Les Grimaldi et les Fieschi, effrayés de ce que toutes les forces du parti gibelin en Italie se réunissaient contre eux, écrivirent au roi Robert de Naples et à toutes les villes guelfes pour leur demander des secours.

Robert, qui jusqu'alors avait confié à ses généraux ou aux

[1] *Georgii Stellæ. Annal. Genuens.* T. XVII, p. 1029. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 85, p. 487. — *Uberti Folietæ histor. Genuens.* L. VI, p. 414. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 90, p. 488. — *Chron. Astense.* T. XI, c. 99, p. 254.

princes de son sang la conduite de la guerre en Lombardie et en Toscane, crut la défense de Gênes assez importante pour l'entreprendre par lui-même. Gênes commandait en quelque sorte la mer Tyrrhénienne, et la communication entre les états du roi en Provence et à Naples. Les villes qui lui appartenaient en Piémont, les villes guelfes de Lombardie, pouvaient être ou défendues ou reconquises s'il demeurait maître de Gênes. Le roi prépara donc en hâte une flotte de vingt-cinq galères; il s'embarqua le 10 juillet à Naples, avec la reine sa femme, et deux de ses frères, et le 21 il aborda dans le port de Gênes : il descendit aussitôt sur la place du Palais avec douze cents gendarmes, et il déclara au peuple assemblé qu'il venait pour le défendre et le sauver [1].

La générosité apparente du roi excita celle du peuple; son discours fut couvert d'applaudissements, et, par un mouvement spontané, l'assemblée déféra pour dix ans, à lui et au pape, conjointement, la seigneurie. Les deux capitaines ou chefs de l'état abdiquèrent leur autorité, et tous les citoyens prêtèrent serment de fidélité au roi de Naples. Les Guelfes eux-mêmes soupçonnèrent qu'une révolution si avantageuse à Robert avait été préparée de longue main par ses intrigues [2].

La présence du roi de Naples ne découragea point les assiégeants; ils continuèrent leurs attaques contre le corps même de la place, et ils se rendirent maîtres d'une église de Sainte-Agnès, qui communiquait par un pont avec les murs de la ville. Des combats acharnés se renouvelèrent chaque jour pendant l'automne et l'hiver, et les Gibelins remportaient le plus souvent l'avantage [3]. Les deux partis qui divisaient toute l'Italie attachaient une importance toujours

[1] *Georgii Stellæ Annal. Genuens*. XVII, p. 1033. — [2] *Giov. Villani*. L. IX, c. 92, p. 489. — [3] *Georgius Stella Genuens. Histor*. p. 1033. — *Giovanni Villani*. L. IX, c. 93, p. 490. — *Ubertus Folieta Genuens. Histor*. L. VI, p. 415.

croissante au siége de Gênes, et leurs champions semblaient s'être donné rendez-vous pour combattre entre ces montagnes. On vit arriver successivement au camp gibelin le marquis de Montferrat, Castruccio Castracani, seigneur de Lucques, et des renforts envoyés par les Pisans, par Frédéric, roi de Sicile, et même par l'empereur de Constantinople. Robert, de son côté, recevait ceux des Florentins, des Bolonais, et des Guelfes de la Romagne. L'armée assiégeante comptait quinze cents chevaux : l'armée assiégée en avait plus de deux mille cinq cents; mais cette pesante cavalerie, qui partout ailleurs décidait du sort de la guerre, enfermée au milieu de montagnes sauvages et escarpées, ne trouvait nulle part un terrain assez uni pour pouvoir y combattre : elle languissait donc dans l'oisiveté et les privations, sans pouvoir terminer cette guerre de postes par une action d'éclat. Robert, dont l'impatience était redoublée par le sentiment de la supériorité de ses forces, avait tenté à plusieurs reprises de sortir de cette espèce de prison; enfin, le 5 février 1319, il réussit à débarquer à Sestri de Ponant un corps de huit cents chevaux et de quinze mille fantassins qu'il avait embarqués la veille. Par là il coupait la communication entre Savone, quartier-général des émigrés, et le camp des assiégeants. Ces derniers avaient été battus lorsqu'ils avaient voulu repousser le débarquement, et Marco Visconti se vit obligé de lever, après dix mois, le siége de Gênes. Il abandonna une partie de ses bagages, et reconduisit son armée en Lombardie. Robert n'osa point le poursuivre au travers des gorges de l'Apennin [1].

Mais le roi, pour affermir sur Gênes l'autorité qu'il devait à la violence de l'esprit de parti, engagea les Guelfes à user

[1] *Georgii Stellæ Ann. Genuens.* p. 1034. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 95, p. 491. — *Chronicon Astense.* c. 99, p. 255. — *Uberti Folietæ.* L. VI, p. 415.

de la victoire sans modération. De magnifiques palais des Gibelins faisaient l'ornement de la ville; la populace forcenée y mit le feu, et les rasa ensuite jusqu'en leurs fondements : les riches vallées de Bisagno et de Polsévéra étaient couvertes de maisons de plaisance qu'entouraient des jardins délicieux; tout fut incendié, pillé ou détruit, et, après ce sac odieux, le roi, le clergé et les citoyens, comme s'ils avaient obtenu une victoire sur les barbares ou les infidèles, non sur leurs compatriotes, portèrent en procession les reliques de saint Jean-Baptiste, et rendirent grâces à Dieu dans ses temples des succès qu'ils avaient obtenus et du sang qu'ils avaient versé [1].

Après avoir ainsi célébré sa victoire, Robert quitta la Ligurie le 29 avril avec une partie de ses troupes et de ses vaisseaux; et tandis qu'il se rendait en Provence à la cour du pape, les Gibelins ramenaient leur armée devant Gênes pour en recommencer le siége. Dès le 25 mai, quelques galères de Savone firent dans le port même de Gênes de riches captures; mais l'armée assiégeante vint seulement le 27 juillet camper au pied des murailles; et le 3 août, Conrad Doria, avec vingt-huit galères gibelines, ferma le port aux assiégés.

Les Gibelins s'emparèrent de nouveau des faubourgs, et ils y séjournèrent près de quatre ans : des combats pour la possession de chaque redoute, de chaque église, de chaque maison susceptible d'être fortifiée, se renouvelaient presque tous les jours. La même guerre se soutenait avec une égale fureur dans les deux rivières; mais l'occidentale était principalement occupée par les Gibelins, et l'orientale par les Guelfes. Les Génois se cherchaient pour se battre jusque sur les mers les plus éloignées, et dans les colonies de la Grèce et

[1] *Georgii Stellæ Ann. Genuens.* p. 1035. — *Ubertus Folieta histor. Genuens.* L. VI, p. 416.

du Levant [1]. Cependant les capitaines gibelins du reste de l'Italie ne s'étaient point rendus en personne au second siége de Gênes ; en sorte que dans le même temps ils poursuivirent la guerre avec activité dans d'autres provinces.

Ferrare, en 1317, fut enlevée au parti guelfe : cette ville, pendant un siècle de soumission à la maison d'Este, avait été peut-être la plus constante dans son dévouement à l'Église ; mais elle était gouvernée et opprimée par des Gascons que le pape et le roi Robert y avaient établis en 1308, lorsque, profitant des guerres civiles allumées entre les princes d'Este, ils avaient dépouillé ces anciens alliés de leur souveraineté. Les marquis d'Este, réfugiés à Rovigo, avaient été contraints de rechercher l'alliance des Gibelins pour se défendre contre un pape qui les avait trahis ; les Ferrarais, de leur côté, confondaient dans leur haine l'Église avec les Gascons, aux vexations desquels le pape les avait abandonnés. Tout à coup ils prirent les armes le 4 août 1317 ; ils chassèrent les Gascons de Ferrare, et les forcèrent à se réfugier dans Castel Téaldo ; ils les y assiégèrent, et les obligèrent enfin le 15 à capituler. Les seigneurs d'Este furent de nouveau proclamés seigneurs de Ferrare ; et ils entrèrent avec empressement dans la ligue gibeline, qui seule pouvait les maintenir dans leur seigneurie [2].

Cette ligue cherchait alors à se donner plus de consistance par une organisation plus régulière. Une diète de ses principaux chefs fut assemblée à Soncino, sur les bords de l'Oglio, au mois de décembre 1318, et Cane de la Scala, seigneur de Vérone, à qui sa bravoure et sa générosité avaient fait

[1] *Georgii Stellæ Ann. Genuens.* p. 1051. — *Ubertus Folieta Genuens. Histor.* L. VI, p. 422. — [2] *Chronicon Estense.* T. XV, p. 381. — *Annales Cæsenales.* T. XIV, p. 1137. — *Joh. de Bazano Chron. Mutin.* T. XV, p. 579. — *Math. de Griffonib. Mem. hist.* T. XVIII, p. 138. — *Cronica Miscella di Bolog.* p. 331. — *Libro del Polistore.* T. XXIV, c. 9, p. 729.

donner le surnom de Grand, fut désigné d'un commun consentement comme directeur et capitaine de la ligue des Gibelins en Lombardie [1].

Tandis que Cane, pour justifier la confiance de ses alliés, assiégeait Padoue, dont il se serait rendu maître si une attaque imprévue du comte de Gorice ne l'avait forcé à la retraite [2], et que Marco Visconti surprenait Hugues de Baux devant Alexandrie, où ce général des Guelfes fut défait et perdit la vie [3], le pape, en sûreté dans Avignon, où les revers de ses alliés ne pouvaient l'atteindre, cherchait de toutes parts quels nouveaux adversaires il pourrait susciter aux Visconti, pour lesquels il avait conçu une haine violente. Un prélat, qu'on regardait comme le fils de Jean XXII, Bertrand de Poïet, cardinal de Saint-Marcel, arriva en Italie en 1319 avec le titre de légat. Il avait reçu la commission de poursuivre à toute outrance les Gibelins, que la cour d'Avignon n'hésitait pas à regarder comme hérétiques. Bertrand de Poïet, dès son entrée dans Asti, somma Mattéo Visconti de comparaître avant deux mois à la cour du souverain pontife, pour se justifier, s'il le pouvait, des accusations d'hérésie qui pesaient sur lui · il lui ordonna en même temps de rappeler les Milanais exilés, de se soumettre au roi Robert, vicaire impérial en Italie, et de renoncer au gouvernement de sa patrie [4].

Aucun fanatisme religieux ne dirigeait plus les démarches de la cour d'Avignon, et le légat lui-même, animé d'une ambition toute mondaine, songeait, non à soutenir par les armes la pureté de la foi, et une religion que ses mœurs démentaient

[1] *Cortusiorum Histor.* L. II, c. 15, t. XII, p. 803. — *Tristani Calchi histor. Patriæ.* L. XXI, p. 472. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 98 et 118, p. 492 et 501.—*Cortusiorum Historiæ.* L. II, c. 29, p. 815; et c. 41, p. 823.—*Albertinus Mussatus Poema, seu de Gestis Ital.* L. IX, X et XI, p. 687. — [3] *Ibid.* Lib. IX, p. 100, p. 492. — *Gulielmi Venturæ Chron. Astense.* c. 100, T. XI, p. 258. — [4] *Raynald. Ann. eccles.* 1320. § 10, p. 198. — *Galvan. Flamma Manipul. Flor.* c. 359, p. 726.

sans cesse, mais à profiter des guerres civiles pour se former une souveraineté en Italie. C'était dans l'espérance de faire encore quelque impression sur l'esprit du peuple, qu'il employait contre ses ennemis les armes de l'Église; mais il savait bien que Visconti ne les redouterait pas; aussi avait-il eu déjà recours à un bras plus puissant pour soutenir et mettre en exécution ses sentences.

1320. — Philippe de Valois, fils de ce Charles qu'un autre pape avait appelé en Italie pour soumettre les Blancs de Florence, avait accepté avec joie une mission semblable, dans laquelle il espérait recueillir une gloire facile et des richesses à distribuer à ses partisans. Philippe, alors cousin du roi de France, auquel il devait bientôt succéder, descendit en Italie avec le plus brillant cortége : sept comtes, cent vingt chevaliers bannerets, et environ six cents hommes d'armes formaient sa suite. Quinze cents chevaux l'attendaient à Asti; mille cavaliers envoyés par Florence et Bologne étaient en route pour se joindre à lui. Charles de Valois, père de Philippe, le sénéchal de Beaucaire, le roi de France et le roi Robert, faisaient aussi défiler des troupes vers la Lombardie. Philippe se figura qu'avant leur arrivée il pourrait déjà s'illustrer par quelque action d'éclat; et avec deux mille chevaux environ il s'avança dans le pays ennemi, et traça son camp à Mortara, entre Tortone et Novare.

Bientôt, cependant, Philippe s'aperçut que sa marche avait été téméraire; mais il ne sut point réparer par un courage tranquille la faute que sa présomption lui avait fait commettre. Les deux fils du seigneur de Milan, Galéaz et Marc Visconti, s'approchèrent de lui avec une force presque double de la sienne; et au lieu de l'attaquer, ils lui demandèrent une conférence. « Votre situation est presque désespérée, lui « dirent-ils; vous vous trouvez enfermé entre deux grands « fleuves, le Pô et le Tésin, entouré de villes ennemies et

« de forces très supérieures aux vôtres; vous devez donc « vous attendre à succomber dans le combat, ou à périr par « la famine : mais ce n'est pas notre intention d'abuser de la « situation dangereuse où vous vous êtes mis. Notre père a « été armé chevalier par le vôtre; il doit donc exister entre « nous des liens d'amitié et de fraternité d'armes : recevez le « gage de cette amitié héréditaire dans les présents que « nous vous offrons, et ne vous mêlez plus des affaires de « l'Italie. » Philippe accepta en effet des présents magnifiques que les Visconti avaient fait apporter pour lui et pour ses conseillers: ensuite, moitié par crainte, moitié par séduction, au lieu de songer à s'ouvrir un chemin à la pointe de l'épée, il se retira honteusement en France, après avoir livré aux Gibelins quelques châteaux dont Robert lui avait confié la garde. Les corps d'armée qui venaient le joindre, demeurèrent exposés à être attaqués en détail et détruits par les Visconti[1].

1321. — Après la retraite de Philippe de Valois, Raimond de Cardone, gentilhomme aragonais, qui s'était distingué au siége de Gênes, fut choisi par Robert et par le pape pour commander les Guelfes en Italie; mais de nouvelles victoires des Gibelins affermissaient chaque jour la puissance des Visconti : la ville de Verceil fut, en 1321, obligée de se soumettre à eux; et le 5 janvier de l'année suivante, Galéaz Visconti entra dans Crémone par la brèche, et livra cette ville au pillage.

Jusqu'alors le pape s'était proposé de profiter des guerres civiles de l'Allemagne pour soustraire absolument l'Italie à la dépendance de l'Empire, et pour établir sur elle, avec les armes des Français, une autorité nouvelle. Mais déjà l'inter-

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 107, 108, p. 495. — *Annales Mediolanenses,* c. 92, p. 698. — *Chronicon Astense,* c. 101, p. 257. — *Bonincontrii Morigiæ Chron. Modoetiens.* L. II, c. 26, p. 1114. — *Cronica Miscella di Bologna.* T. XVIII, p. 333.

règne de l'Allemagne durait depuis huit ans; et pendant ces huit années de confusion et de guerre civile, l'autorité du pape, loin de s'étendre en Italie, paraissait avoir plutôt décliné. Jean XXII n'avait jamais voulu prononcer entre les deux candidats qui prétendaient à l'Empire; il les avait vus avec plaisir s'affaiblir mutuellement par leurs combats, et il avait espéré les forcer enfin tous deux à reconnaître leur dépendance du Saint-Siége : peut-être aussi, comme on l'en accusait, voulait-il un jour les éloigner tous deux pour disposer lui-même de la couronne impériale. 1322. — Mais les victoires des Visconti le déterminèrent enfin à changer de politique. Il fit des avances à Frédéric d'Autriche, sur lequel il avait déjà remarqué qu'il avait plus de crédit que sur Louis de Bavière. Le fils aîné de Frédéric avait épousé une sœur du roi Robert, et la maison d'Autriche avait toujours paru favoriser les Guelfes. Jean XXII promit à Frédéric de s'attacher à son parti; mais il lui demanda en retour de faire une diversion en sa faveur. Frédéric, qui mettait la plus haute importance à s'assurer l'appui du pape, envoya son frère Henri en Italie avec quinze cents gendarmes [1]. Henri d'Autriche fit son entrée à Brescia le 11 d'avril : les exilés des villes voisines, les de la Torre réfugiés à Venise, et près de deux mille volontaires, se rendirent auprès de lui.

Visconti, pressé en même temps par Raimond de Cardone et par Bertrand de Poïet, qui renouvelait contre lui ses excommunications, désirait surtout éviter de combattre le nouvel adversaire que le pape lui suscitait en Allemagne. Il fit offrir à Henri des présents considérables, pour l'engager à suspendre sa marche jusqu'à ce qu'il eût reçu une réponse des ambassadeurs qu'il envoyait à Frédéric. En même temps il fit représenter à ce dernier que, sans prétendre s'é-

1 Sa lettre, *Apud Rayn.* 1322, § 8, p. 230.

riger en juge entre les candidats à l'Empire, il défendait les droits qui appartiendraient au vainqueur; qu'il était prêt à reconnaître Frédéric pour son seigneur suzerain, lorsque ce prince viendrait prendre la couronne à Monza; qu'il lui ouvrirait alors les portes de Milan, qu'il l'accompagnerait avec ses gendarmes dans toute l'Italie; mais que, si lui-même il était dépouillé par le pape et le roi Robert, jamais l'Empire ne recouvrerait ce qu'on lui aurait fait perdre; que la prétention nouvelle de Jean XXII, de donner un vicaire à l'Empire pendant l'interrègne, ne dérogeait pas moins aux droits de Frédéric qu'à ceux de Louis; qu'après avoir établi un droit semblable sur l'Italie, le pape l'étendrait bientôt à l'Allemagne, et que, sous ce prétexte, il dépouillerait enfin les deux compétiteurs, pour arriver plus tôt à ses fins secrètes, et accorder à Robert la couronne impériale [1].

Frédéric fut frappé de ces considérations; il écrivit à son frère qu'il le verrait avec plaisir se retirer de l'Italie, s'il pouvait le faire avec honneur. Henri, de son côté, arrivé à Brescia, demanda, comme lieutenant du roi des Romains, que la ville fût soumise à son autorité. Mais celui qui commandait à Brescia pour Robert s'y refusa, déclarant que son maître était seul vicaire et lieutenant de l'Empire pendant l'interrègne. Henri blessé de ce refus, et déterminé à ne point combattre pour l'avantage seul de Robert, se retira sans avoir vu les frontières du territoire de Milan. Le 18 mai 1322, il se mit en route pour Vérone, où il fut accueilli avec empressement par Cane de la Scala; en sorte que les chefs du parti gibelin se trouvèrent assurés de la faveur des deux prétendants à l'Empire [2].

Ainsi les Gibelins de Lombardie, attaqués dans leur propre

[1] *Tristani Calchi hist. Patriæ*. L. XXII, p. 488.—[2] *Jacob. Malvecius Chron. Brixian.* D. IX, c. 58, p. 996. — *Giov. Villani*. L. IX, c. 142, 143, p. 512. — *J. D. Olenschlager. Geschichte des Rom. Kay.* § 40, p. 107. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1322, c. 9 et 10.

pays par une faction opposée qui les égalait en forces, tandis qu'ils luttaient au dehors avec la puissance supérieure du roi de Naples et les richesses du pape, avaient néanmoins réussi à déterminer à la retraite deux armées redoutables qui, de la France et de l'Allemagne, étaient venues pour se joindre à leurs ennemis; plus leur situation paraissait devenir difficile, plus ils grandissaient dans l'opinion par des victoires inattendues. Mais ces succès constants étaient dus surtout à Matthieu Visconti, et ils devaient finir avec lui. Matthieu, qu'on a appelé le Grand, épithète prodiguée dans le XIVe siècle, peut être regardé comme le plus parfait modèle des princes que l'Italie admirait. Brave, sans que sa bravoure eût rien de brillant; bon capitaine, sans que son talent militaire le mît au-dessus de ses contemporains; c'est par ses talents politiques, par sa connaissance profonde du cœur humain, des intérêts et des passions de tous ceux qu'il voulait conduire; c'est par son calme au milieu de l'agitation, par sa promptitude à se déterminer et sa constance à poursuivre son but; c'est par son habileté à feindre, souvent à tromper; par son talent pour assujettir des caractères rebelles, pour dominer des esprits indomptables, qu'il s'éleva par-dessus tous les princes de son temps. A la première époque de sa grandeur, avant la fin du XIIIe siècle, il s'était abandonné imprudemment à l'orgueil que lui inspirait sa puissance; il avait offensé les seigneurs ses voisins, et mécontenté les peuples qu'il gouvernait: sa chute, en 1302, avait été la conséquence de ses fautes. Mais un exil et un abaissement de neuf ans avaient achevé de développer en lui les qualités d'un chef de parti, et surtout l'art de se contraindre. Depuis qu'en 1311 le passage de Henri VII à Milan lui avait fourni l'occasion de se ressaisir du pouvoir souverain, il l'avait conservé onze ans, sans que les peuples indociles qu'il avait asservis laissassent échapper un murmure, au milieu d'une guerre ruineuse

dans laquelle il les avait engagés; sans qu'une seule des villes qu'il avait successivement conquises se révoltât contre lui; sans que les excommunications de l'Église, dont il était frappé chaque jour, ébranlassent la conscience d'un seul de ses serviteurs; sans qu'une seule des négociations qu'il avait entreprises échouât entre ses mains. Mattéo Visconti n'était pas un homme vertueux; mais sa réputation, qu'il ménageait, n'était souillée par aucun crime, par aucune perfidie; il n'était pas sensible ou généreux, mais on ne parlait pas non plus de ses cruautés. Ses quatre fils, les plus braves capitaines de leur temps, obéissaient à ses moindres volontés, comme la main obéit à la pensée; et sa mort seule apprit à connaître quels caractères impatients et indomptés il avait pliés à l'obéissance. Mattéo était enfin parvenu à une vieillesse avancée [1], et un changement subit dans son caractère fut regardé comme un présage de sa mort et des révolutions qu'elle occasionnerait.

Il y avait plus de vingt ans que Mattéo Visconti était en guerre avec l'Église; il devait, en grande partie, l'attachement de ses partisans à leur haine contre le gouvernement des prêtres : il avait été, à plusieurs reprises, excommunié; et une dernière fois encore, le 14 janvier de cette année 1322, trois juges inquisiteurs, établissant, sous la protection du cardinal du Poïet, leur tribunal sur la place publique d'Asti, l'avaient condamné comme hérétique, et l'avaient déclaré impie, criminel, et ennemi de Dieu et du nom chrétien [2]. Matthieu Visconti avait toujours repoussé avec une dignité calme ces attaques violentes; il avait protesté que sa foi était pure, mais aussi que sa couronne était indépendante : il avait répondu qu'il soumettait sa conscience à l'Église, mais non

[1] Villani dit quatre-vingt-dix ans, L. IX; c. 154, p. 517; cependant les historiens milanais le font mourir à soixante-douze. — [2] *Tristani Calchi Hist.* L. XXII, p. 487. — *Annales eccles.* 1322, § 5, p. 229. — *Chronicon Astense*, c. 105, p. 260.

point son gouvernement aux prêtres; et il avait paru ménager l'opinion des catholiques, lors même qu'il combattait le pape. Tout à coup un remords parut le saisir; il se vit, avec un trouble extrême, sur le bord de la tombe, enveloppé dans une sentence qui dévouait son âme à des tourments éternels : oubliant alors et l'expérience qu'il avait acquise de la politique toute mondaine du pape, et les règles d'après lesquelles lui-même s'était conduit, il ne songea plus qu'à se dérober à l'enfer, qui paraissait s'ouvrir sous ses pas. Il choisit, parmi les Milanais les plus dévoués à l'Église, douze ambassadeurs qu'il envoya au légat, pour demander à traiter avec lui, et savoir par quels sacrifices il pourrait obtenir l'absolution de ses péchés et la levée de l'interdit sur les états qu'il gouvernait. Bertrand de Poïet, auquel les déroutes qu'il avait éprouvées n'avaient rien fait perdre de son arrogance, demanda que les Visconti rappelassent à Milan tous leurs ennemis qu'ils avaient exilés, et qu'ils combattaient depuis cinquante ans; qu'ils leur rendissent tous leurs biens, et qu'ils abdiquassent l'autorité souveraine. Mattéo délibéra sur ces propositions, qui auraient occasionné la ruine entière de sa maison; il les communiqua au conseil de la ville, et dès cet instant le charme par lequel il avait gouverné l'état fut détruit : chacun sentit que les longs combats où il se voyait engagé, que les dangers auxquels il exposait et son âme et tous ses biens temporels, n'avaient d'autre but que de défendre une famille ambitieuse, qui avait usurpé l'autorité souveraine dans la république. Un ardent désir de paix s'empara des esprits. Cependant Galéaz Visconti, fils aîné de Mattéo, qui était revenu en hâte de Plaisance sur la nouvelle de cette négociation, s'opposa avec tant de force aux concessions ruineuses auxquelles son père se résignait, que le vieux Visconti, ne pouvant choisir entre les intérêts de sa famille et ceux du ciel, abdiqua sa souveraineté entre les mains de

son fils, et ne songea plus qu'à rendre la paix à sa conscience : on le vit, pendant le peu de jours qu'il vécut encore, habiter uniquement les églises, et, au milieu des pratiques de sa dévotion, répéter le symbole de sa foi, et prendre les fidèles à témoin de son orthodoxie. Comme il avait été visiter l'église de Monza, à laquelle il avait rendu son trésor longtemps engagé, il tomba malade, et mourut hors de Milan le 22 juin 1322. Mais on cacha cet événement, aussi bien que le lieu de sa sépulture, pour que ses cendres ne fussent pas jetées au vent, selon l'ordre qu'en avait donné le pape [1].

Galéaz travaillait à se gagner des partisans dans la ville et dans l'armée, tandis qu'il tenait secrète la mort de son père; et lorsqu'il ne fut plus possible de la cacher, il se crut assez fort pour prendre lui-même le titre de capitaine-général. Son crédit parut bientôt affermi par une victoire que Marco Visconti, son frère, remporta le 6 juillet, au pont de Basignano, sur Raimond de Cardone et les troupes de l'Église [2].

Mais les esprits ardents et inquiets que Matthieu Visconti avait calmés par son adresse ou comprimés par son autorité, se livrèrent de nouveau à toutes les violences de leurs passions. Il y avait à Plaisance un gentilhomme gibelin nommé Vergusio Landi, dont Galéaz Visconti avait séduit la femme, et que ce seigneur avait exilé ensuite pour se mettre à couvert de sa vengeance. Landi s'était réfugié chez les Guelfes : il avait obtenu leur confiance, il les avait engagés à servir sa haine; et, le 9 octobre, il trouva moyen de s'introduire dans Plaisance, avec quatre cents cavaliers que lui prêta le légat, de faire révolter cette ville, et de la réconcilier à l'Église et au parti guelfe [3]. Dans le même temps, les négocia-

[1] *Tristani Calchi hist. Patr.* L. XXII, p. 491. — *Bonincontrii Morigiæ Chron. Modoetiense.* L. III, c. 2, p. 1118. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 158, p. 519.—*Bonincontrii Morigiæ Chron. Modoetiense.* L. II, c. 27, p. 1116. — [3] *Ibid.* L. IX, c. 176, p. 525. — *Chron. Placentinum.* T. XVI, p. 493.—*Chron. Astense.* T. XI, c. 109, p. 263.

teurs que Mattéo avait envoyés au légat, qui voyaient, depuis sa mort, toute espérance de paix abandonnée, aigrissaient le peuple contre une famille qu'ils nommaient ambitieuse et impie, et qui, pour maintenir sa tyrannie sur une ville libre, exposait chaque jour la vie des citoyens au fer des ennemis, l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants à la brutalité des soldats, leurs biens au pillage, et leurs âmes aux tourments de l'enfer. Ils affirmaient que le pape et le légat étaient pleins de bienveillance pour la ville de Milan ; qu'ils n'avaient d'autre désir que de lui rendre la liberté, et qu'ils étaient prêts à seconder les citoyens dans tous les efforts qu'ils feraient vers un but si glorieux. Lodrisio Visconti, parent de Galéaz, brave et chéri des soldats, mais d'un esprit inquiet et jaloux, échauffait lui-même les séditieux. La rébellion éclata enfin, le 8 novembre 1322, dans les rues de Milan ; le cri des révoltés était *la paix*, et *vive l'Église!* Les hommes d'armes allemands, auxquels Galéaz n'avait pu depuis longtemps payer leur solde, se joignirent à eux. Galéaz, qui, dans trois quartiers différents, voulut tenir tête aux séditieux avec les soldats qui lui étaient demeurés fidèles, fut vaincu à trois reprises, et se vit enfin forcé à sortir de la ville où il avait régné [1].

Le gouvernement des Visconti fit place à une nouvelle république milanaise ; mais celle-ci ne fut point administrée par le peuple comme dans les temps glorieux de l'ancienne république : tout le pouvoir demeura concentré entre les mains de quelques nobles qui avaient préparé la révolution, et de quelques chefs de troupes mercenaires qui avaient trahi leur ancien seigneur. Les uns et les autres étaient at-

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 179, p. 526. — *Annal. anon. Mediol.* T. XVI, c. 95, p. 700. — *Galv. Flamma Manip. Flor.* c. 361, p. 728. — *Georgii Merulæ hist. Mediolan.* L. I, p. 77, T. XXV, *Rer. Italic.* — *Bonincontrii Morigiæ Chron. Modoet.* L. III, c. 7, p. 1125. — *Tristanus Calchus.* L. XXII, p. 492. C'est par le récit de ces événements que Calchi termine son histoire.

tachés depuis longtemps au parti gibelin, et ils ne purent se résoudre à l'abandonner entièrement : les de la Torre ne furent point rappelés, et le gouvernement, flottant entre les Visconti et le cardinal-légat, ne se consolida point. Galéaz, qui s'était retiré à Lodi, y rassemblait des troupes : Lodrisio Visconti, qui était demeuré dans le conseil de Milan, se repentait d'avoir abaissé sa propre famille, et il gagnait à prix d'argent les mercenaires allemands qu'il avait auparavant séduits pour abandonner Galéaz, et qu'il ramenait à présent à son parti. Il avertissait ce dernier des progrès qu'il faisait, et le 12 décembre il lui ouvrit une des portes. Galéaz rentra hardiment dans la ville d'où il avait été chassé trente-quatre jours auparavant; et il se fit proclamer de nouveau seigneur et capitaine-général. Ceux qui avaient dirigé la révolte contre lui s'enfuirent à leur tour, et allèrent rejoindre le légat [1].

1323. — Dès le commencement de l'année suivante, l'armée guelfe, qui avait reçu des renforts de toutes les républiques de Toscane et de tous les princes guelfes de Lombardie, s'avança pour former le siége de Milan. Dans deux combats livrés, le 25 février 1323 au passage de l'Adda, et le 19 avril à Garazzuolo, Marco, le plus belliqueux des frères Visconti, fut défait avec une grande perte [2] : les villes de Tortone et d'Alexandrie ouvrirent leurs portes au légat, et reconnurent l'autorité du roi Robert. Vers le même temps, les Guelfes assiégés dans Gênes surprirent le 17 février les Gibelins établis dans les faubourgs, et les en chassèrent en leur tuant beaucoup de monde [3]. Dans le midi de l'Italie, les affaires des Gibelins allaient plus mal encore : le comte Frédéric de Montéfeltro, qui était reconnu pour souverain dans Urbino, Osimo

[1] *Giov. Villani*, L. IX, c. 182, p. 528. — *Pauli Jovii Galeacius I, Princeps III. Apud Grævium*. T. III, p. 285. — [2] *Giov. Villani*. L. IX, c. 189 et 197, p. 530. — [3] *Ibid.* L. IX, c. 186, p. 529.

et Récanati, avait été, le 26 avril de l'année précédente, tout à coup surpris et massacré avec son fils par le peuple révolté [1]; et ses partisans étaient réduits au dernier abaissement : les villes d'Assise, d'Urbino et d'Osimo s'étaient rendues aux Guelfes; celle de Récanati fut brûlée jusqu'en ses fondements, sous le prétexte absurde que ses habitants adoraient les idoles. Les fils du comte étaient tombés entre les mains de leurs ennemis, et le seul héritier de cette maison qui eût échappé s'était enfui à San-Marino [2]. De toutes parts le sort de la guerre semblait accabler les Gibelins; et déjà ils pouvaient s'attendre à une ruine entière, lorsque trois ambassadeurs de Louis de Bavière entrèrent, au mois d'avril, en Italie [3]. Ils se présentèrent à Plaisance au légat, et le sommèrent, au nom de l'empereur, de cesser de molester le seigneur et la ville de Milan, qui ne relevaient que de l'Empire. Le légat reprocha aux ambassadeurs de prendre la défense d'un hérétique, et de troubler l'Église dans ses justes droits; et, peu de semaines après, il envoya Raimond de Cardone former le siége de Milan [4]. Mais il éprouva bientôt que l'intervention d'un empereur avait suffi pour rétablir les affaires des Gibelins : les ambassadeurs se jetèrent dans la ville avec quatre cents gendarmes; les seigneurs de Vérone, de Mantoue et de Ferrare, à leur sommation, envoyèrent aux Visconti cinq cents chevaux; enfin cinq cents Allemands qui servaient dans l'armée guelfe, voyant les bannières impériales flotter sur les murs de Milan, passèrent dans cette ville pour s'y réunir à leurs compatriotes. Raimond de Cardone, affaibli par leur désertion et par les maladies qui se manifestaient dans son camp, fut obligé

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 139, p. 510.—[2] Ce château, bâti au sommet de la plus haute montagne de Romagne, jouissait déjà de la liberté, et se gouvernait en république; mais il était allié des Gibelins et de Spéranza de Montefeltro, à qui il donna asile. *Melchiore Delfico memorie storiche della republica di San-Marino*, p. 97, un vol. in-4o. — [3] Les comtes de Neyffen, Fruhendingen, et Graifspach. *Olenschlager Geschich.* § 44, p. 119. — [4] *Giov. Villani.* L. IX, c. 194, p. 532.

de lever le siége de Milan, le 23 juillet 1323, et de se retirer à Monza [1].

Louis de Bavière avait enfin acquis assez de loisir pour s'occuper des affaires d'Italie, auxquelles jusqu'alors les deux concurrents à l'Empire n'avaient pris aucune part. Abandonnés l'un et l'autre par la noblesse qui les avait élus, ils n'avaient pas pu décider leurs droits par leurs armes. Quoiqu'en 1315 ils se fussent trouvés en présence l'un de l'autre dans les environs de Spire, ils s'étaient séparés sans combattre; et le fait d'armes le plus important de la guerre civile en Allemagne, avait été la victoire remportée par les Suisses des trois premiers cantons, à Morgarten, sur le duc Léopold, frère de Frédéric d'Autriche. Dans l'année 1320, la Bavière fut si cruellement ravagée par les Autrichiens, que Louis hésita s'il ne renoncerait point à l'Empire pour acheter la paix [2].

1322. — Enfin, le 28 septembre 1322, les deux empereurs élus en vinrent aux mains à Muhldorf. Louis et son allié Jean, roi de Bohême, avaient rassemblé toutes leurs forces. Frédéric, au contraire, n'avait pas encore été joint par les troupes que Léopold, son frère, lui amenait de Souabe et du Haut-Rhin. La bataille commença au lever du soleil et dura dix heures. L'une et l'autre armée n'était presque formée que de cavalerie; aussi l'on combattit avec l'ordre et la régularité d'un tournoi. Après une charge impétueuse, chaque armée se ralliait et se remettait en bataille pour recommencer au bout d'un court espace de temps une charge non moins violente. Mais, dans ce terrible tournoi qui devait décider d'un empire, on vit répandre des flots de sang : quatre mille chevaliers perdirent la vie dans le combat. Enfin les Autrichiens furent

[1] *Chronic. Astense.* c. 1112 et dernier, p. 266.—*Galvan. Flammæ Manip. Flor.* c. 362, p. 730. — *Georgii Merulæ hist. Mediol.* L. I, p. 85. — *Bonincontrii Morigiæ Chr. Modoetiense.* L. III, c. 21, p. 1132. — [2] *Olenschlager Geschich. des Rom. Kayserthums.* § 41, p. 109.

renversés ; leur déroute fut complète : Frédéric et son frère Henri furent tous deux faits prisonniers. Frédéric fut confiné dans la forteresse de Trausnitz, dans le Haut-Palatinat ; Henri fut remis au roi Jean de Bohême, qui, par sa valeur, avait eu la plus grande part à la victoire [1].

Depuis la bataille de Muhldorf, Louis de Bavière commença à gouverner l'Empire comme seul souverain légitime. Dans une grande diète qu'il tint à Nuremberg, il publia une bulle pour établir la paix publique ; il abolit les péages qu'on avait exigés pendant les troubles ; il disposa des fiefs devenus vacants ; il conféra entre autres à son fils le margraviat électoral de Brandebourg ; enfin il tourna ses vues vers l'Italie ; et il s'occupa de protéger dans cette contrée ceux qui, pendant longtemps, s'étaient faits les champions des prérogatives impériales.

Louis de Bavière donna avis à la cour d'Avignon de sa victoire à Muhldorf ; et Jean XXII, qui ne s'était point encore décidé entre les deux rivaux, lui répondit avec bienveillance. « Nous avons reçu, mon cher fils, lui disait-il, les lettres de « ton excellence ; nous les avons lues avec attention, et nous « avons écouté de même les détails que nous a donnés leur « porteur. Nous avons remarqué avec quelle humilité, avec « quelle prudence, tu attribues au maître des batailles la vic- « toire que tu as remportée dernièrement sur ton compétiteur. « Nous avons vu aussi que tu t'es conduit avec une extrême « humanité envers lui au moment où tu l'as fait prisonnier « et depuis que tu le retiens captif ; nous t'exhortons à persé- « vérer dans cette conduite... Quant au traité de paix et de « concorde entre toi et lui, nous offrons d'y travailler ; et nous

[1] *Giov. Villani*. L. IX, c. 173. p. 524. — *Epitome Rerum Bohemicarum, auctore R. P. Bohuslao Balbino Soc. Jes.* un vol. in-fol. Pragæ, 11677. L. III, c. 17 p. 826. — *Olenschlager Geschichte des Rom. Kays.* § 42, p. 112.—Schmidt, Hist. des Allemands. L. VII, c. 5. p. 442.

« le ferons sans retard dès que tu nous auras fait connaître « ta volonté [1]. »

1323. — Mais, lorsque le pape apprit que Louis de Bavière avait envoyé des secours à Galéaz Visconti, et qu'il avait forcé ainsi Raimond de Cardone à lever le siége de Milan, il se livra à la colère la plus violente. Déterminé à intenter un procès au roi des Romains, il eut recours, pour lui donner un fondement, à la prétention la plus étrange. Il affirma, contre l'évidence de tous les siècles et de toutes les histoires, « que le Saint-Siége était administrateur de l'Empire pendant « l'interrègne; que le pape seul était juge entre deux compé- « titeurs à la couronne; que l'examen du candidat, son ap- « probation, son admission, ou d'autre part son rejet et sa « réprobation, appartenaient au seul siége apostolique; et « que, jusqu'à ce que le pape eût approuvé ou rejeté l'un ou « l'autre compétiteur, il n'existait point encore de roi des Ro- « mains, et il n'était permis à aucun des élus d'en prendre le « titre [2]. » Il fit autant de crimes à Louis de Bavière de toutes les circonstances où il s'était conduit comme roi des Romains. « C'était, disait-il, une offense grave envers Dieu, et un mé- « pris manifeste et injurieux de l'Église romaine, que d'avoir « pris l'administration du royaume et de l'Empire; d'avoir « reçu sous le titre royal, en Allemagne, et même dans quel- « ques parties de l'Italie, un serment de fidélité; d'avoir dis- « posé des dignités et des honneurs impériaux, entre autres « du marquisat de Brandebourg; d'avoir enfin osé protéger « et défendre les ennemis de l'Église romaine, surtout Galéaz « Visconti et ses frères, quoiqu'ils eussent été condamnés par « des juges compétents pour crime d'hérésie, et quoique leur « sentence fût définitive [3]. »

[1] Lettre de Jean XXII, 15 *cal. januarii. Raynald.* 1322, § 15, p. 232. — [2] Sentence de Jean XXII contre Louis de Bavière. *Rayn.* 1323. § 30, p. 259. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 226, p. 545. — [3] Sentence de Jean XXII, etc. *Ap. Raynaldi*, § 30.

En conséquence, le 8 octobre 1323, le pape fit afficher aux églises d'Avignon une sentence contre Louis de Bavière, par laquelle il lui était ordonné, sous peine d'excommunication, de se désister dans trois mois de toute administration de l'Empire : administration qu'il ne pourrait reprendre qu'autant que son élection viendrait à être approuvée par le siége apostolique. Il lui était ordonné en même temps d'annuler, autant qu'il serait en lui, tous les actes qu'il aurait faits précédemment comme roi des Romains, et il était défendu à tous les ecclésiastiques, sous peine de suspension; à tous les laïques, sous peine d'excommunication et d'interdit, de favoriser d'aucune manière Louis de Bavière, ou de lui prêter aucune obéissance dans l'exercice des fonctions qu'il s'arrogeait comme roi des Romains.

Le pape se contenta de faire afficher cette sentence aux portes des églises d'Avignon, sans la faire notifier à celui contre qui elle était portée. Cependant le bruit s'en répandit bientôt en Allemagne[1]; et dès qu'il fut parvenu jusqu'à Louis, celui-ci envoya trois députés au Saint-Siége, pour connaître les motifs de sa condamnation, et demander un nouveau délai par-delà celui qui lui était assigné. En même temps, le monarque se rendit à Nuremberg; et là, en présence de notaires et de témoins, il réfuta chacune des imputations qui lui avaient été faites à la cour de Rome. Il déclara qu'après avoir été nommé roi des Romains par les électeurs, à la grande majorité des suffrages, après avoir été couronné à Aix-la-Chapelle de la couronne royale, il était entré en possession de toutes les prérogatives impériales, conformément au droit reconnu de tout temps, et sans qu'il eût besoin pour cela d'une confirmation du Saint-Siége. Il ajouta qu'il ne pouvait comprendre comment on intentait à présent une action contre lui, pour

1 *Olenschlager Geschichte des Rom. Kayserth.* § 47, p. 124.

avoir pris le titre de roi des Romains, tandis que, depuis dix ans qu'il était élu, il avait toujours fait usage de ce titre, même dans les lettres qu'il avait adressées au Saint-Siége, sans qu'on eût jusqu'alors songé à le trouver mauvais. Il protesta que, s'il avait pris la défense de Galéaz Visconti, ce n'était point pour protéger en lui un hérétique, mais parce que le Milanais relevait immédiatement de l'Empire, et que c'était à cette province qu'il avait envoyé des secours, selon l'obligation que lui imposait sa dignité, lorsque le territoire de Milan avait été attaqué à main armée. Enfin, il rétorqua contre le pape lui-même l'inculpation de protéger les hérétiques, parce que Jean XXII n'avait pas voulu examiner l'accusation portée devant lui contre les frères Mineurs, pour avoir révélé le secret de la confession. Pour toutes ces causes, Louis appela de la sentence du pape au jugement d'un prochain concile dont il requit la convocation, et en présence duquel il promit de se rendre en personne [1].

Avant que cet appel fût connu à la cour d'Avignon, les ambassadeurs de Louis obtinrent du pape un nouveau délai de deux mois pour plaider sa cause; mais ce délai, dans un temps où les postes n'étaient pas encore établies, suffisait à peine pour qu'on en portât la nouvelle au roi d'Avignon jusqu'au fond de la Bavière, et pour qu'il y répondît immédiatement. Aussi Louis, dans un manifeste qu'il répandit dans toute l'Allemagne, protesta-t-il que le terme qu'on lui avait assigné était trop court pour qu'il pût comparaître en personne et se justifier. Il déclara qu'il était et voulait être le protecteur de l'Église et de la religion chrétienne; qu'il était prêt à se soumettre avec humilité aux corrections de la première, s'il avait manqué à ses devoirs envers elle; mais qu'il se regardait aussi comme spécialement chargé de défendre les droits et

[1] Apologie de Louis de Bavière. *Ap. Rayn.* 1323, § 34, p. 259.

l'honneur de l'Empire; en sorte qu'il ne souffrirait point qu'on leur portât quelque atteinte [1].

De son côté, lorsque le pape eut connaissance de l'appel du roi des Romains au concile et de sa protestation, il ne différa pas plus longtemps à lancer contre lui l'anathème. 1324. — Le 22 mars 1324, il déclara en plein consistoire que Louis de Bavière avait encouru les peines de l'excommunication, et il interdit à tous les fidèles d'entretenir aucune relation avec lui [2]. Il lui assigna cependant encore trois mois pour comparaître à la cour de Rome et se justifier; mais comme pendant ces trois mois Louis ne comparut point, et ne déposa point le titre de roi des Romains, le pape, par un nouvel édit, en date du 11 juillet, annula tous les droits que le suffrage des électeurs avait pu donner au duc de Bavière, et le déclara incapable de parvenir jamais à l'Empire romain [3].

[1] *Raynald. Annal. eccles.* 1324, § 4, p. 275. — [2] *Raynaldi Annales*, 1324, § 18, p. 279; 10 cal. aprilis. — *Giov. Villani*. L. IX c. 241, p. 551. — *Olenschlager Gesch.* § 51, p. 138. — [3] *Raynaldi Annal.* § 21, p. 282. — *Giov. Villani*. L. IX, c. 264, p. 560.

CHAPITRE VIII.

Commencements de Castruccio Castracani. — Révolutions dans les républiques de Toscane. — Tyrannie de l'abbé de Pacciana à Pistoia. — Déroute des Florentins à Altopascio.

1320-1325.

Les Italiens ne croyaient plus que la Lombardie pût échapper à un gouvernement despotique. Les princes qui la gouvernaient n'étaient pas reconnus comme souverains légitimes, et cependant on ne songeait plus à l'oppression et à l'asservissement du peuple dont ils usurpaient les droits. Mais les villes de Toscane se considéraient toujours comme libres; presque toutes avaient conservé la pleine jouissance de leurs anciens privilèges; elles veillaient au maintien de leur indépendance avec cette même jalousie qui fit le caractère des peuples de l'antiquité, et elles ressentaient pour le pouvoir d'un seul une haine qu'augmentait encore le spectacle de la tyrannie dans leur voisinage.

La cause du parti guelfe paraissait en Toscane la même que celle de la liberté. Florence, Sienne, Pérouse et Bologne, unies par ce double intérêt, formaient une étroite ligue. Bologne, par ses alliances et la forme de son gouvernement, était censée appartenir à la Toscane, quoique située hors de ses limites. Pistoia, Prato, Volterra, San-Miniato et

d'autres villes plus petites, suivaient le même parti et s'étaient attachées à la même ligue. Pise et Arezzo demeuraient fidèles aux Gibelins; la première était libre, la seconde obéissait à son évêque, Guido de Tarlati, un des seigneurs de Piétra-Mala. Les villes de Romagne avaient toutes été asservies par de petits tyrans, qui s'attachaient à la cause gibeline; les Malatesti gouvernaient Rimini; les Ordélaffi, Forli; François de Manfrédi, Faenza; Guido de Pollenta, Ravenne. Mais, au milieu d'un équilibre apparent entre les forces des deux factions, il s'était élevé dans Lucques, à la tête du parti gibelin, un homme qui réunissait la ruse et la dissimulation à la valeur et aux plus rares talents militaires; qui avait l'art de se faire craindre du peuple et chérir des soldats; qui savait apprécier les haines impuissantes qu'il voulait mépriser, l'amitié, la faveur qu'il lui importait d'acquérir, et qui paraissait toujours maître de nuire sans provoquer de vengeance, de se confier sans courir risque d'être trahi. Cet homme était Castruccio Castracani, seigneur ou tyran de Lucques.

Au moment où Uguccione et Néri de Fagginola avaient été chassés de Pise et de Lucques, les habitants de la dernière de ces villes, qui devaient à Castruccio leur délivrance d'un joug étranger, le nommèrent capitaine annuel de leurs soldats; et, pendant trois années de suite, ils le confirmèrent dans cette charge. Castruccio, issu de la famille gibeline des Interminelli, avait été exilé longtemps pour le parti de ses pères : pendant son bannissement, il était devenu frère d'armes de plusieurs chefs de la même faction, sous les drapeaux desquels il avait combattu en Lombardie; et le triomphe de cette faction, bien autant que son élévation personnelle, était le but de son ambition. 1320. — En 1320, Castruccio, assuré de la faveur populaire, fit exiler de Lucques les Avvocati et tout le parti guelfe; alors il se présenta

au sénat, auquel il demanda le pouvoir souverain. Sur deux cent dix voix, il obtint deux cent neuf suffrages; et son élévation à la seigneurie fut confirmée presque à l'unanimité par le peuple [1].

La souveraineté de Lucques n'était pour Castruccio qu'un premier pas vers la grandeur à laquelle il prétendait. Son alliance avec les Gibelins de Lombardie, et l'étroite amitié qui l'unissait à la maison Visconti, lui faisaient un devoir de prendre part à la guerre qui désolait le nord de l'Italie; et, par la guerre seule, il pouvait s'élever à cette prééminence pour laquelle il se sentait fait. Lucques était une ville riche et commerçante, quoique fort inférieure à Florence. Les gabelles de ses portes produisaient un revenu considérable que le seigneur mit à profit avec une extrême économie. Les citoyens, enorgueillis de la part qu'ils avaient eue à la victoire de Montécatini, avaient pris le goût des armes; et Castruccio, pendant les trois années précédentes, avait eu soin de les former à la discipline, et de les encourager aux exercices militaires par des prix et des marques d'honneur. Les campagnes étaient cultivées par une race robuste et cou-

[1] *Beverini Annales Lucenses*. P. I, L. VI, p. 750 et 756.

Pour étudier cette époque, la plus brillante de l'histoire de Lucques, j'ai profité de deux manuscrits précieux conservés dans les archives lucquoises, et dont on m'a accordé la communication. Le premier est l'histoire de Giovanni Ser Cambi, Lucquois, qui paraît être mort en 1409. La seconde partie de cette histoire, de 1400 à 1409, a été imprimée dans la grande collection des historiens d'Italie, T. XVIII, p. 793-898. Mais Muratori n'avait point pu obtenir communication de la première. Le manuscrit est écrit correctement, relié in-4°, et orné de miniatures. Comme il n'y a ni pages ni nombre aux chapitres, je n'ai pu le citer; d'ailleurs Ser Cambi, dont nous parlerons de nouveau ailleurs, est un historien médiocre, et qui mérite peu de confiance. L'autre manuscrit est intitulé *Annales Bartholom. Beverini, ab origine Lucensis urbis*, 3 vol. in-fol. Bévérini ayant écrit après 1648 (*voyez* L. VII, p. 934), n'est pas une source historique; mais il a puisé dans Ser Cambi, qu'il avait entre les mains, et dans tous les titres et monuments de la république, qui sont conservés aux archives de Lucques dans le plus bel ordre. Son érudition est respectable, et sa critique est juste toutes les fois que sa partialité pour Lucques ne l'égare pas. Son style latin est d'une grande élégance. L'ancien gouvernement de la république n'avait pas permis l'impression de cette histoire.

rageuse de montagnards propres à faire d'excellents soldats. Les châteaux des Apennins, ceux de la Versilia et de la Lunigiane, appartenaient à des gentilshommes qui avaient fait du brigandage dans les montagnes ou de la piraterie sur les mers, la seule occupation de leur jeunesse. Castruccio les réunit auprès de lui; il appela à sa petite cour les exilés et les aventuriers qu'on voyait errer de ville en ville à la recherche des combats et des plaisirs. La valeur était à ses yeux la première des vertus; il la récompensait par la gloire et par la licence : mais il avait l'art de faire plier sous les lois de la discipline ceux qu'il affranchissait des règles de la morale.

Castruccio ayant ainsi formé lentement son armée, l'expédition en Italie de Philippe de Valois lui fournit l'occasion d'entrer en campagne. Les républiques guelfes, qui, depuis trois ans, étaient en paix avec lui, venaient d'envoyer mille gendarmes au prince français pour attaquer Mattéo Visconti. Les Gibelins considérèrent le départ de cette armée comme une infraction à la paix de Toscane. Les Pisans envoyèrent quelques secours à Castruccio[1]; et celui-ci se rendit maître du pont de la Gusciana, rivière marécageuse qui sépare les plaines du val de Niévole et l'état de Lucques d'avec le val d'Arno Florentin. Par ce passage, il pénétra à l'improviste dans le territoire de Florence, il s'empara de trois châteaux-forts, Cappiano, Montefalcone et Sainte-Marie à Monté, et il ravagea le val d'Arno inférieur. Retournant ensuite en arrière, il traversa tout l'état de Lucques, pour s'approcher de Gênes, que les Gibelins assiégeaient, et il soumit plusieurs châteaux de la Garfagnane, de la Lunigiane et de la rivière de Levant[2]. Les Florentins, qui pénétrèrent à leur tour dans le val de Niévole, rappelèrent bientôt Castruccio à la défense de ses

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 104, p. 494. — *Beverini Annales Lucenses.* P. I, L. VI, p. 754. — [2] *Ibid.* L. IX, c. 109, p. 497. — *Leonard. Aretinus.* L. V, p. 150.

états; mais les deux armées, séparées par des marais, s'observèrent sans se combattre, jusqu'à ce que l'hiver les forçât à la retraite[1].

1321. — L'année suivante, les Florentins, pour attaquer Castruccio par deux côtés à la fois, firent alliance avec le marquis Spinetta Malespina, que le seigneur de Lucques avait dépouillé de ses fiefs dans la Lunigiane; et ils lui envoyèrent des troupes, tandis qu'avec une autre armée ils assiégeaient Montévetturini, à l'extrémité du val de Niévole. Tous les vassaux de Spinetta prirent les armes pour leur seigneur; mais dès que l'une ou l'autre armée voulut pénétrer dans l'état de Lucques, comme chaque village était fortifié, et que tous les hommes étaient soldats lorsqu'ils étaient appelés à défendre leur demeure, chaque mille de terrain coûta un siége ou une bataille. Castruccio cependant obtint le secours des Gibelins de Milan, de Plaisance, de Parme, de Pise et d'Arezzo. Avec leur aide, il forma une armée de seize cents gendarmes qu'il joignit à son infanterie; il força le capitaine florentin à lever le siége de Montévetturini; il ravagea à son tour, pendant vingt jours, les plaines ouvertes du val d'Arno, dont on ne pouvait lui interdire l'entrée; et il revint ensuite en Lunigiane, reconquérir les châteaux que le marquis Spinetta lui avait enlevés[2].

Castruccio avait à peine remporté ces avantages avec l'aide de ses alliés gibelins, qu'il se montra disposé à en abuser, par son ingratitude envers les Pisans, auxquels il devait en partie ses succès. Le comte Renier, ou Niéri de la Ghérardesca, que les Pisans avaient nommé capitaine des gens de guerre, après la mort de son neveu, avait quitté le parti démocratique, par la faveur duquel sa famille s'était élevée;

[1] *Giov. Villani*. L. IX, c. 112, p. 499. — *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 758. —
[2] *Ibid*. L. IX, c. 124, p. 504. — *Beverini Annal. Lucenses*. L. VI, p. 759.

et il s'était allié aux nobles, ennemis de tous ses ancêtres [1]. La haine des deux factions plébéienne et patricienne, qui depuis longtemps divisait la république, s'en était redoublée; et un nouveau démagogue, Coscetto de Colle, prenant la place de Ghérardesca, s'était mis à la tête des plébéiens. 1322. — Enfin, la fureur du peuple, longtemps comprimée, éclata au mois de mai 1322 : pendant deux jours de suite, on se battit avec un acharnement inexprimable. Coscetto de Colle, fait prisonnier, eut la tête tranchée par ordre du comte Niéri, tandis que d'autre part quinze chefs des trois grandes familles Gualandi, Sismondi et Lanfranchi, furent condamnés à l'exil par le peuple, et leurs maisons furent rasées. Tout à coup la nouvelle fut portée à Pise que Castruccio, averti de ces combats, s'avançait avec toutes ses forces pour s'emparer de la ville. Les deux partis se réconcilièrent à l'instant pour lui résister; et le seigneur de Lucques, à son arrivée, trouva les portes de Pise fermées, et les murs garnis de soldats [2]. La sédition contre le comte Niéri, dont il venait d'être témoin, lui fit sentir cependant combien le pouvoir d'un seigneur est peu assuré lorsqu'il dépend de la faveur populaire; et, dès son retour à Lucques, il jeta les fondements d'une forteresse qu'il appela l'*Augusta* ou la *Gosta*, d'où il commandait toute la ville [3].

Les territoires de Lucques et de Florence ne confinaient l'un avec l'autre que par le val d'Arno inférieur; et, sur cette frontière, les Florentins avaient fortifié Fucecchio, Castel-Franco et Santa-Croce, où ils tenaient leur gendarmerie, pour arrêter les incursions des troupes lucquoises. Castruccio, au lieu de poursuivre ses attaques de ce côté, tourna de

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 119 p. 502. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 644. — *Cronica anonima di Pisa.* T. XV, p. 997. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 151, p. 516. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 647. — [3] Cette forteresse était située là où est aujourd'hui le palais du prince. *Beverini Annal. Lucens.* L. VI, p. 763.

préférence ses efforts contre le territoire pistoiais. Par le val de Niévole, dont il était maître, il pouvait entrer tantôt dans la plaine, tantôt dans la montagne de Pistoia, sans que cette république, épuisée par ses guerres civiles, et par les différents siéges qu'elle avait soutenus, fût en état de lui résister.

A cette époque, l'homme le plus considéré de Pistoia était l'abbé de Pacciana, nommé Ormanno de Tédici. Dans une ville affaiblie et qui avait perdu la fleur de sa noblesse, ses richesses et ses soldats, ce moine se flatta de parvenir à la souveraineté. Il déclamait sans cesse contre les malheurs de la guerre; il n'entretenait le peuple que de la nécessité d'y mettre un terme par une trêve avec Castruccio. Le mot de trêve était un cri de ralliement pour son parti; les paysans de la plaine et de la montagne, qui soupiraient après la cessation des hostilités, regardaient l'abbé comme leur sauveur [1].

Il paraissait cependant impossible que des ennemis aussi acharnés à se nuire que les Florentins et les Lucquois voulussent accorder une trêve particulière au territoire de Pistoia, qui se trouvait entre eux. Mais Castruccio sentit quels avantages il pourrait retirer de l'élévation de l'abbé de Pacciana; il comprit qu'il recueillerait seul le fruit de toutes les petites ruses de cet abbé devenu souverain, et qu'il mettrait à profit sa faiblesse. Ce moine lui promettait secrètement de lui livrer la ville lorsqu'il en serait maître : Castruccio feignit de le croire, et se montra disposé à traiter d'une trêve avec lui. Les Florentins cependant envoyèrent aussitôt des députés à Pistoia, pour demander au peuple de cette ville de ne point entrer dans une négociation séparée, et de ne point s'exposer ainsi à être trompé par le tyran de Lucques.

[1] *Istorie Pistolesi anon.* T. XI, p. 415.—*Jannotii Manetti Histor. Pistor.* L. II, T. XIX, p. 1031. — *Beverini Annales Lucenses*, L. VI, p. 761.

En même temps ils offrirent d'envoyer à Pistoia des forces suffisantes pour mettre cet état à couvert des incursions de ses ennemis.

L'abbé de Pacciana accueillit le premier les ambassadeurs florentins; il s'offrit pour médiateur entre eux et le peuple, comme entre le peuple et Castruccio : il semblait s'occuper sans cesse de tout concilier; et mieux il jouait son rôle de pacificateur, plus il gagnait l'affection des paysans et du bas peuple. Comme celui-ci voyait cependant que la trêve ne se concluait point, il prit les armes le lundi de Pâques, 10 avril 1322; et, conduisant l'abbé comme en triomphe, il s'empara des portes, du palais public, du clocher et des murs : partout les gardes furent relevées, et l'abbé mit à leur place des gens qui lui étaient dévoués. Il essaya ensuite à deux reprises de faire tuer Hector Taviani et Boniface Ricciardi, qu'il regardait comme les plus dangereux de ses adversaires; mais n'ayant pu y réussir, il engagea Castruccio à s'approcher jusqu'à demi-mille de Pistoia, afin que les ambassadeurs, les soldats florentins, et tous ceux qui lui étaient contraires, se retirassent, dans la crainte d'être livrés à leurs ennemis. Il eut soin d'augmenter cette crainte, en les pressant lui-même artificieusement et avec instance de rester. Mais, dès qu'ils furent sortis, l'abbé fit fermer les portes après eux; il assembla un conseil où il n'appela que des artisans et des gens du bas peuple : par eux il se fit donner la seigneurie pour un certain nombre d'années. Il ne voulut point cependant habiter le palais public; et il déclara lui-même que tant de pompe ne convenait pas à l'abbé d'un monastère [1].

Castruccio accorda à l'abbé de Pacciana une trêve pour

[1] *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 417. — *Jannotii Manetti histor. Pistor.* L. II, p. 1032.

un temps limité; et cet abbé entreprit ensuite d'exercer là souveraineté dont il s'était emparé. Mais ses petites intrigues de couvent, quoiqu'elles eussent réussi à lui faire obtenir la première place, étaient insuffisantes pour l'y maintenir. Ses ruses ne pouvaient lui tenir lieu de profondeur, sa cruauté de caractère, ou son ambition de courage et de fermeté. « En « tout ce qu'il faisait, dit l'historien de Pistoia, son contem- « porain, il se comportait en homme vil. Il ne savait point « être seigneur; il croyait plutôt les autres que lui-même; « chacun de ses parents voulait être maître, et ne songeait « qu'à voler la communauté ou les particuliers; rien enfin ne « se faisait dans Pistoia où les Tédici ne voulussent trouver « profit [1]. » C'est ainsi que l'abbé de Pacciana gouverna pendant quatorze mois, durant lesquels il chassa de leur patrie les Rossi, les Lazzari et une partie des Cancellieri. Il promettait toujours à Castruccio de lui livrer incessamment sa seigneurie; mais celui-ci ne se laissa pas jouer longtemps par les négociations du moine. Il entra inopinément à Pupiglio, et s'empara de cette forteresse; bientôt après il se rendit maître de cette contrée montueuse qui, entre Pistoia, Lucques et Modène, s'étend jusqu'au sommet des Apennins. De toute cette chaîne, c'est la plus riche en terre végétale, la mieux plantée en forêts de châtaigniers, et la mieux défendue par des châteaux bâtis sur tous les monticules, à la base des hautes montagnes : cette province est désignée par les écrivains toscans sous le nom de montagne Pistoiaise [2].

1323. — Cependant celui des neveux de l'abbé de Pacciana qui avait le plus abusé de son autorité, Philippe Tédici, conjura contre lui; non qu'il désirât acquérir plus de pouvoir que celui qu'il exerçait déjà, mais afin de réunir le titre

[1] *Istorie Pistolesi anonime*, p. 418. — [2] *Giov. Villani*. L. IX, c. 191, p. 531. — *Jannotti Manetti*, L. II, p. 1038.

de seigneur à l'exercice des prérogatives de la seigneurie. L'abbé découvrit cette conjuration. Il n'avait ni assez de grandeur d'âme pour mépriser les complots de ses ennemis, ni assez de clémence pour pardonner à son neveu; mais il n'avait point non plus assez d'énergie pour se défendre ou se venger. Il essaya de faire assassiner son neveu, et n'osa point lui résister en face. Dans un moment où ses partisans étaient rassemblés en force autour de lui, et où les Florentins, qu'il avait appelés à son aide, avaient déjà fait marcher leur armée jusque sous les murs de Pistoia, il n'eut jamais le courage de s'avancer vers la porte pour la faire ouvrir, et il perdit par sa lâcheté la seigneurie qu'il avait acquise par ses ruses.

Pendant que Castruccio surveillait les Pistoiais d'un œil attentif, pour profiter de leurs divisions, il attaquait les Florentins d'une manière plus vigoureuse. Ceux-ci avaient fait venir de Friuli Jacques de Fontanabuona, gentilhomme qui faisait le métier de *Condottiere*, c'est-à-dire qui conduisait sa petite armée aux gages de ceux qui voulaient l'employer [1]. Les Florentins se disposaient à envoyer ce capitaine, avec les trois cent cinquante gendarmes qu'il avait amenés, dans le val de Niévole, où ils avaient des intelligences, et où le château de Buggiano devait leur être livré. Mais Castruccio découvrit ce traité secret : il fit pendre douze des conspirateurs de Buggiano, et il engagea Jacques de Fontanabuona, par l'offre d'une solde supérieure, à déserter avec toute sa troupe, et à passer à son service [2]. C'est la première de ces trahisons de *Condottieri* qui devinrent bientôt fréquentes dans toutes les guerres d'Italie, et qui rendirent si dangereux l'emploi des soldats mercenaires. Cependant on leur abandonnait toujours

[1] D'après le mot latin *conducere*, qui veut dire *louer*.—[2] *Giov. Villani*. L. IX, c. 207, p. 536.—*Beverini Ann. Lucens*. L. VI, p. 766.

plus le soin de défendre les états. Un général, s'il n'avait pas dans son armée un corps d'élite de ces troupes mercenaires, n'osait prendre aucune confiance dans le reste : les soldats des villes doutaient d'eux-mêmes et de leurs camarades, dès qu'ils ne voyaient point à leur côté une troupe plus exercée, pour diriger la première attaque ou former la réserve. Les *Condottieri*, faisant de la guerre leur métier, et allant à la première paix chercher dans de nouveaux pays de nouveaux combats, n'avaient pas seulement l'avantage qu'on a reconnu en tout temps dans les troupes de ligne sur les milices ; ils formaient une troupe de ligne toute particulière, pour laquelle l'état de guerre ne cessait jamais.

Castruccio, fortifié aux dépens des Florentins, par la désertion de Fontanabuona, se hâta d'en profiter pour porter la guerre chez eux. Le 13 juin 1323, il passa la Gusciana avec huit cents chevaux et huit mille fantassins ; et il entra dans le val d'Arno inférieur. Il ravagea le territoire de Fucecchio, de Castel-Franco et de Santa-Croce ; il passa ensuite l'Arno, et dévasta également les campagnes de San-Miniato de Montopoli, et de l'extrémité du val d'Elsa ; enfin il revint à Lucques sans avoir rencontré d'ennemis [1]. Après avoir donné une semaine de repos à ses troupes, il se présenta inopinément devant Prato le 1er juillet, avec six cent cinquante chevaux et quatre mille fantassins. Cette petite ville, qui n'est qu'à dix milles de Florence, fut saisie d'une extrême terreur. Les habitants fermèrent, il est vrai, leurs portes ; mais ils firent dire aux Florentins que sans un prompt secours ils ne tarderaient pas à les ouvrir à l'ennemi.

Par la trahison de Jacques de Fontanabuona, la république se trouvait dépourvue de troupes soldées ; mais la seigneurie appela les citoyens à marcher eux-mêmes à la défense de leur

1 *Giov. Villani.* L. IX, c. 208, p. 536.

patrie. Toutes les boutiques furent fermées; tous les Florentins prirent les armes : une garde nombreuse fut laissée aux portes et sur les murs; et quinze cents chevaux avec vingt mille hommes de pied se rendirent le 2 juillet devant Prato. On avait cru l'armée de Castruccio deux fois plus forte qu'elle n'était en effet, et dans le premier moment de trouble, les prieurs avaient fait publier qu'ils accorderaient leur grâce à tous les bannis qui se rendraient à l'armée de Prato. Or, telle avait été la violence des proscriptions, que quatre mille Blancs ou Gibelins exilés, habitués au métier des armes plus que les citoyens paisibles, se rassemblèrent à l'armée. Castruccio n'eut garde d'attendre jusqu'au lendemain l'attaque de forces si supérieures : il se retira dans la nuit à Serravalle.

Lorsque les Florentins s'aperçurent, le matin suivant, que Castruccio était parti, tout leur camp fut agité d'un mouvement tumultueux. Les bourgeois qui, la veille, avaient quitté leurs ateliers, ne respiraient plus que gloire militaire, et que vengeance contre Castruccio. « L'ennemi fuit devant nous, « disaient-ils; il n'a pas osé attendre l'enseigne triomphante « du lis florentin; mais c'est notre tour aujourd'hui de le « poursuivre, d'incendier ses récoltes, d'enlever ses bestiaux, « et de punir l'insolence avec laquelle il a déjà tant de fois « insulté notre territoire. Vingt mille soldats sont sortis hier « de Florence; ils ne doivent pas y rentrer sans avoir rem- « porté une victoire. » Mais les nobles, qui formaient la cavalerie de cette même armée, répondaient, avec une amère ironie, que des citadins, pour s'être revêtus de leurs armes, n'étaient pas devenus des soldats; qu'ils avaient déjà obtenu le plus grand succès auquel ils pussent prétendre, qu'ils avaient effrayé l'ennemi par leur nombre, avant que l'épreuve eût fait voir combien ce nombre était peu redoutable; mais que, s'ils entraient une fois en pays ennemi, la faim et la

fatigue, aussi bien que l'épée, leur feraient bientôt regretter la vie tranquille des boutiques qu'ils venaient à peine de quitter. Les nobles pouvaient à bon droit redouter l'issue d'une campagne que l'on voulait entreprendre sans troupes de ligne, avec une armée aussi mal disciplinée; mais le mépris qu'ils opposaient aux fanfaronnades de la bourgeoisie était aussi imprudent pour eux-mêmes que peu patriotique: les railleries par lesquelles ils répondaient à l'enthousiasme du peuple excitèrent la colère des moins irascibles. D'autres sujets de querelle avaient réveillé l'animosité des deux ordres l'un contre l'autre. L'autorité accordée au roi Robert sur la république avait expiré avec la fin de l'année 1321, et l'ordonnance de justice avait dès lors été remise en vigueur contre les nobles: on les rendait garants des fautes les uns des autres, et ils se plaignaient que, seuls défenseurs de l'état dans les armées, ils fussent seuls privés de la protection des lois. Le conseil de guerre, ne pouvant réunir les avis, résolut, pour apaiser la discorde qui agitait le camp, de demander à Florence de nouveaux ordres. Mais la seigneurie et les conseils, qui furent assemblés, se partagèrent comme le camp était partagé. Tous les nobles voulaient qu'on différât le combat; tous les bourgeois, qu'on marchât à l'ennemi; et comme la discussion se prolongeait jusqu'à la nuit, la populace attroupée dans les rues décida les conseils en demandant la bataille par des cris furieux: l'ordre fut envoyé au comte Guido Novello, qui commandait les Florentins, de conduire son armée contre Lucques. Ce général tarda quelques jours encore à se mettre en route: à chaque pas qu'il faisait, les gentilshommes suscitaient de nouveaux obstacles, et il ne passa point au-delà de Fucecchio.

Jusque-là, les exilés qui s'étaient réunis à l'armée l'avaient accompagnée dans sa marche; mais au milieu des dissensions qui troublaient le camp, ils crurent devoir songer aussi à leur

propre avantage; les nobles leur conseillèrent de s'assurer des effets de l'amnistie qu'on leur avait promise. Ils quittèrent donc leurs drapeaux, et se présentèrent en corps d'armée, le 14 juillet, aux portes de Florence, pour rentrer dans leur patrie. La seigneurie, effrayée, fit fermer les portes, et envoya au comte Novello l'ordre de ramener l'armée, pour défendre la ville contre les rebelles. Ainsi se termina cette campagne, sans que les Florentins eussent vu l'ennemi [1].

Les exilés, toujours campés dans le voisinage de Florence, envoyèrent des députés à la seigneurie, pour se plaindre de ce qu'on les traitait en ennemis, et pour réclamer l'exécution des promesses qui leur avaient été faites. Les gentilshommes secondaient de tout leur crédit ces réclamations : mais le peuple décida que, par leur tentative pour rentrer par surprise, les exilés avaient perdu le bénéfice d'une amnistie qui n'avait été accordée qu'à leur soumission. Une conjuration des nobles pour les introduire dans la ville fut découverte, et ses chefs principaux furent condamnés au bannissement [2].

Ainsi des dangers sans nombre entouraient la république. Un ennemi puissant la harcelait sans cesse; il pillait ses campagnes, il surprenait ses forteresses, et il lui donnait lieu de craindre la perte des villes dont l'alliance lui était le plus nécessaire : un parti nombreux d'exilés était sous les armes, et employait tour à tour la force et l'artifice pour regagner ses foyers; enfin, des conjurations éclataient dans la ville même, et les ennemis les plus dangereux pour l'état étaient peut-être renfermés dans l'enceinte de ses murs. Dans cette situation difficile, on redoutait les secousses périodiques qu'occasionnait tous les deux mois l'élection de la seigneurie. Le corps électoral était alors composé des prieurs sortant de

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 213, p. 539. — *Leon. Aretinus.* L. V, p. 153. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 218, p. 542.

charge, des bons-hommes et gonfaloniers des compagnies, et d'un certain nombre d'adjoints de chaque quartier. Ces électeurs étaient en quelque sorte les représentants du peuple ; et dans leur choix ils se conformaient à son opinion, que les éligibles s'efforçaient de se rendre favorable. La cité était vivifiée par l'émulation de ceux qui prétendaient aux charges, mais elle était aussi fréquemment troublée par leurs brigues. Le retour des élections tous les deux mois laissait à peine quelque repos à la nation, et six fois par année on avait lieu de craindre des séditions ou des guerres civiles.

La seigneurie qui avait régné dans les mois de septembre et d'octobre 1323, et qui avait gagné la confiance publique par la découverte des complots des gentilshommes, prit sur elle de changer ce système d'élections, et de nommer en une fois, de concert avec les adjoints qui représentaient le peuple, tous les prieurs de quarante-deux mois à venir, c'est-à-dire vingt-une magistratures qui devaient entrer successivement en charge. Cette élection fut faite dans les formes accoutumées ; les noms des élus furent ensuite inscrits dans des cédules cachetées qu'on enferma dans des bourses, d'où ces noms devaient être tirés au sort, jusqu'à ce que tous les billets fussent épuisés [1]. Ainsi le renouvellement de la magistrature fut changé en une loterie, et le sort décida de la nomination des chefs de la république. Presque toutes les villes libres d'Italie s'empressèrent d'adopter cette innovation des Florentins ; et l'usage s'en est conservé jusqu'à nos jours à Lucques, et dans les municipalités de Toscane et des états de l'Église.

La nouvelle manière de procéder aux élections parut plus démocratique que la précédente ; elle établissait une plus

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 229, p. 546. — *Leon. Aretino.* L. V, p. 159. — *Macchiavelli stor. Florent.* L. II, p. 145.

grande égalité entre les candidats, et elle appelait un plus grand nombre de citoyens aux honneurs publics. Ce dernier avantage fut même sans doute celui qui séduisit le peuple; il flatta la jalousie secrète des hommes médiocres, qui voyaient avec dépit un petit nombre de sujets distingués toujours désignés par les suffrages du public. Les seules bourses des trois magistratures suprêmes [1] devaient, pour quarante-deux mois, contenir les noms de six ou sept cents candidats; et toutes les élections ayant été bientôt soumises au même procédé, on vit enfin cent trente-six magistratures ou offices différents, auxquels on pourvoyait par le sort [2]. Il restait ainsi peu de choix, et tous les citoyens avaient la certitude d'obtenir quelque place. Les électeurs admettaient souvent des hommes incapables, qui n'auraient jamais été élus s'ils avaient dû entrer immédiatement en charge. La brigue fut supprimée; mais avec la brigue on vit diminuer l'émulation, la crainte des jugements d'un peuple qui condamnait le vice, et le désir de captiver ses suffrages par des talents et des vertus. Plusieurs causes tendaient sans doute à corrompre les mœurs dans les républiques italiennes: mais il est digne de remarque qu'à l'époque de l'introduction du sort dans les élections, les citoyens renoncèrent au métier des armes; les chefs de l'état abjurèrent l'étude de l'art militaire, et confièrent la défense de la liberté à des généraux et des soldats mercenaires. A la même époque, le luxe, la mollesse et la corruption s'introduisirent dans toutes les familles, et la morale publique fut quelquefois souillée par l'adoption d'une politique fausse et perfide. Néanmoins les talents des républicains survécurent à leurs vertus: six ou huit cents citoyens, sans cesse changés par le sort avant d'avoir eu le temps de

[1] La seigneurie, composée d'un gonfalonier et six prieurs, le collége des douze bons-hommes, et celui des seize gonfaloniers de compagnies. — [2] Statuts florentins. L. V, Tract. 1, Rub. 233.

faire l'apprentissage du métier d'hommes d'état, suivirent avec constance, et souvent avec habileté, les mêmes projets et les mêmes principes; et Florence fit voir qu'elle contenait seule un plus grand nombre de profonds politiques qu'on ne pourrait en rassembler dans le plus grand royaume. Ainsi Athènes élisait tous les ans dix généraux; et Philippe croyait être heureux d'avoir pu, dans toute sa vie, en trouver un seul en Macédoine[1].

Après cette réforme dans son administration intérieure, la république s'occupa de resserrer son alliance avec les villes guelfes, qu'un intérêt commun devait unir pour leur défense. Mais Pérouse était engagée dans une guerre interminable avec les Gibelins d'Assise et de Città de Castello. Sienne était agitée par des troubles qu'excitaient les familles rivales des Salimbéni et des Toloméi, et plus encore par la jalousie que tous les ordres de l'état ressentaient contre les marchands qui, sous le nom de Mont des Neuf, s'étaient emparés de l'autorité souveraine[2]. Bologne, enfin, plus puissante que les deux autres républiques, et plus étroitement liée avec Florence, était aussi ébranlée par de violentes convulsions.

Bologne devait une partie de sa richesse, comme de sa gloire, à l'affluence des étudiants qui suivaient les cours de son université. L'amour des sciences était devenu, pendant ce siècle, une vraie passion, et une passion généralement répandue. Avant l'invention de l'imprimerie, les livres étaient si rares et si chers, que l'instruction orale devait suppléer à celle qu'on trouve dans les écrits. Quinze mille jeunes gens se rassemblaient à Bologne, de toutes les parties de l'Italie et de l'Allemagne, pour suivre les leçons publiques de droit civil,

[1] Cet éloge, que Philippe accordait à Parménion, était un sarcasme contre les Athéniens. Mais parmi les dix généraux de ceux-ci on comptait Timothée, Iphicrates, Chabrias ou Phocion. — [2] *Giov. Villani*. L. IX, c. 145, p. 513.—*Cronica Sanese di Andrea Dei*. T. XV, p. 63. — *Malavolti storia di Siena*. P. II, L. V, p. 82.

de droit canon et de médecine. Ces jeunes gens prenaient en toute occasion la défense les uns des autres, en sorte qu'il n'était pas facile de les soumettre aux tribunaux et aux lois.

Un d'eux, nommé Jacques de Valence, que les charmes de sa figure, l'élégance de ses manières et la générosité de son caractère rendaient cher à ses compagnons d'étude, rencontra dans le temple, un jour de fête solennelle, Constance de Zagnoni d'Argéla, nièce de Giovanni d'Andréa, le plus fameux de tous les jurisconsultes canonistes[1]. Ce jeune homme en devint éperdument amoureux; et après avoir tenté inutilement tous les moyens honnêtes de lui plaire, il l'enleva de force de chez elle pendant que son père était absent, et avec l'aide de ses amis il défendit en désespéré la maison où il l'avait conduite, lorsque le père de Constance vint l'attaquer à la tête de tout le peuple qu'il avait appelé à son secours. Jacques de Valence fut enfin arrêté par le podestat; la violence dont il s'était rendu coupable ne parut susceptible d'aucune excuse : il fut condamné à perdre la tête, et dès le lendemain il subit son supplice sur l'échafaud. Mais les étudiants prétendaient être indépendants des tribunaux ordinaires, ou plutôt, après toutes leurs fautes, ils réclamaient l'impunité. L'affection qu'ils avaient pour Jacques de Valence augmenta leur ressentiment; sa condamnation, quelque juste et méritée qu'elle fût, excita l'indignation de l'université entière; et les étudiants, avec leurs professeurs, partirent pour Sienne, après avoir fait serment de ne pas rentrer à Bologne qu'on ne leur eût donné satisfaction[2].

Il y avait alors à Bologne un homme nommé Roméo de Pépoli, qu'on regardait comme le plus riche particulier de l'Italie. La fortune que ses ancêtres et lui-même avaient acquise

[1] Sur Giovanni d'Andréa, voyez *Tiraboschi storia della Letteratura*. T. V, L. II, c. 5, § 3, p. 324 et seq. — [2] *Ghirardacci storia di Bologna*. L. XIX, T. II, p. 4. — *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 333. — *Matthæi de Griffonib. Memor. histor.* p. 140.

par l'usure était évaluée à cent vingt mille florins ou un million et demi de francs de rente. Désormais il cherchait à s'en servir pour se frayer un chemin à la souveraineté de sa patrie. Il achetait la faveur du bas peuple par ses largesses ; souvent il essayait aussi de se le concilier en protégeant les malfaiteurs, et en soustrayant les criminels aux tribunaux et aux lois ; il se présentait ainsi comme l'ami du malheureux et de l'opprimé. La même année il avait déjà voulu sauver à force ouverte un notaire convaincu de faux. Avant le jugement de Jacques de Valence, il avait voulu le défendre; après sa mort, il prit en main la cause des étudiants, et s'annonça comme le protecteur de l'université. La désertion des écoliers avait répandu la consternation dans la ville : on craignait de voir Bologne déchue pour jamais de son antique splendeur; et Roméo de Pépoli, secondé par la faveur publique, détermina le sénat à sacrifier la rigueur de la justice à l'intérêt commun. Des députés furent envoyés aux écoliers réfugiés à Sienne; le podestat leur fit des excuses publiques : il renonça à toute juridiction sur eux; et le traitement des professeurs fut augmenté.

Les écoliers, apaisés par cette soumission, revinrent à Bologne; mais la conduite de Roméo, dans cette occasion, avait excité vivement les soupçons des amis de la liberté. Presque tous les gentilshommes guelfes et les meilleurs bourgeois, plus éclairés que le peuple, démêlaient les projets de Roméo, et se réunirent pour y résister. Leur parti prit le nom de *Maltraversa* [1], et les fauteurs des Pépoli furent désignés par le nom de faction *Scacchese* ou de l'échiquier. Cette dernière faction réussit, le 1er juillet 1321, à faire nommer un podestat entièrement dévoué à Roméo, et qui manifesta bientôt sa

[1] Le nom de *Maltraversa* a été pris dans plusieurs républiques par le parti qui défendait la constitution; sans doute comme qui dirait *che s'attraversa al male*, qui s'oppose au mal. Le nom de *Scacchese* venait des armes des Pépoli, un échiquier.

partialité par ses jugements. Les Maltraversi accusèrent alors à haute voix Roméo de prétendre à la tyrannie; ils effrayèrent le peuple sur les conséquences de la faveur qu'il lui avait accordée, et sur le prix auquel ce citoyen ambitieux voulait vendre ses bienfaits : réveillant, par l'exemple des tyrans de Lombardie et de Romagne, la crainte et l'horreur du pouvoir d'un seul, le 17 juillet ils appelèrent aux armes les amis de la liberté; ils attaquèrent, dans sa maison, Roméo, que tous ses partisans abandonnèrent, et qui s'enfuit par une porte dérobée, tandis qu'on répandait par son ordre des sacs d'argent devant les citoyens armés, pour les arrêter dans leur marche. Toute la famille des Pépoli fut exilée de Bologne; ses biens furent confisqués, ses maisons rasées, et les principaux de ses partisans furent bannis dans un lieu déterminé, pour un temps plus ou moins long [1].

Mais la secousse que cette conjuration avait occasionnée, ou les dangers de la république, ne cessèrent point avec l'exil des Pépoli. Roméo entretenait des intelligences dans la ville; et dès l'année suivante, une conspiration en sa faveur fut découverte : elle coûta la vie aux principaux de ses partisans [2]. D'autre part, il avait contracté alliance avec les seigneurs de Mantoue, de Vérone et de Ferrare; et les princes des villes lombardes étaient toujours prêts à seconder celui qui cherchait à fonder une nouvelle tyrannie dans une ville libre. Les Florentins, de leur côté, se regardaient comme les défenseurs de la liberté; aussi envoyaient-ils des secours à Bologne bien plus souvent qu'ils n'en pouvaient demander à cette république.

Castruccio, après avoir échappé à la vengeance des Floren-

[1] *Cronica di Bologna*. T. XVIII, p. 334. — *Matthœi de Griffonibus Mémor. histor.* p. 140. — *Giov. Villani*. L. IX, c. 129, p. 506.—*Cherub. Ghirardacci stor. di Bologna*. L. XIX, T. II, p. 12. — [2] *Ghirardacci storia di Bologna*. L. XIX, p. 30. *Giov. Villani*. L. IX, c. 150, p. 545.

tins, à l'aide de la discorde qui éclata dans leur camp, avait recommencé ses ravages dans le val d'Arno inférieur; mais la faiblesse de son état et de son armée ne lui permettait point encore de suivre la guerre avec vigueur. Souvent, dans toute une campagne, il n'entrait que pour peu de jours sur le territoire ennemi, afin d'aguerrir les citoyens de Lucques; et il les ramenait ensuite dans leurs foyers. Il comptait plus sur les stratagèmes et les surprises que sur la force des armes; et, dans ses projets d'agrandissement, il mettait peu de différence entre ses amis et ses ennemis. Les Pisans, auxquels il était allié par l'intérêt du parti gibelin, se trouvaient alors engagés dans une guerre dangereuse avec le roi d'Aragon, pour la défense de la Sardaigne. Castruccio se flatta de pouvoir profiter de leur embarras pour les asservir. Il corrompit Betto des Lanfranchi, et quatre commandants de mercenaires allemands, qui lui promirent de lui ouvrir les portes de Pise, après avoir tué le comte Niéri de la Ghérardesca; mais le complot fut découvert : Lanfranchi perdit la tête sur un échafaud; et la république pisane, indignée de la trahison de Castruccio, renonça à l'alliance qui l'unissait à lui, et mit sa tête à prix [1].

1324. — L'année suivante, la guerre entre Castruccio et la république florentine se fit plus mollement encore; la dernière paraissait uniquement occupée à réduire quelques gentilshommes du Mugello et du val d'Arno supérieur, auquel elle enleva successivement divers châteaux; le premier poursuivait ses intrigues à Pise et à Pistoia. Cette dernière ville était toujours sous la seigneurie de Philippe de Tédici, qui cherchait à maintenir son indépendance par la rivalité des deux peuples plus puissants entre lesquels il était placé, et qui, négociant sans cesse avec tous les deux, payait des tributs

[1] *Giov. Villani*, L. IX, c. 229, p. 546. — *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 772.

à Castruccio pour éviter la guerre, et demandait des subsides à Florence pour la soutenir. Mais le seigneur de Pistoia sentit enfin qu'il ne pouvait pas tromper plus longtemps ses voisins par de feintes négociations, et que Castruccio, qui avait bien voulu lui laisser épuiser toutes ses petites ruses, n'aurait pas de patience plus longtemps. C'est à lui qu'il se décida de vendre sa seigneurie. Ce prince lui en offrait dix mille florins, et pour gage de la protection qu'il promettait de lui accorder, et de l'autorité qu'il s'engageait à lui confier dans sa patrie, il lui donnait une de ses filles en mariage. 1325. — Tédici ouvrit secrètement, le 5 mai 1325, une porte de Pistoia à Castruccio, qui était en embuscade à la tête de ses hommes d'armes. Le seigneur de Lucques traversa les rues avec sa cavalerie, renversant et mettant en pièces les Guelfes et les soldats florentins qui cherchaient à lui faire résistance. C'était là ce qu'on appelait *courir une ville ;* et de cette manière on en prenait possession [1].

La nouvelle de la prise de Pistoia fut portée à Florence, pendant que le peuple y était rassemblé pour une grande fête. La république avait, le matin même, armé chevaliers le juge exécuteur de l'ordonnance de justice, et un connétable allemand. Les prieurs, avec les nouveaux chevaliers, tous les magistrats et les principaux citoyens, étaient rassemblés à un repas; les tables étaient dressées dans l'église de Saint-Pierre Schiéraggio : on les renversa au moment où l'on reçut la nouvelle que Castruccio était maître de Pistoia; et comme on ne pouvait croire que la ville fût entièrement perdue, et que la garnison qu'on y avait envoyée ne défendît pas au moins une porte, chacun courut aux armes, et les compagnies de milice s'avancèrent le même soir jusqu'à Prato : mais là, les Florentins apprirent les détails de la trahison de Phi-

[1] *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 779.

lippe de Tédici; et, voyant que Pistoia était perdue sans retour, ils revinrent sur leurs pas, avec une morne tristesse[1].

Le lendemain de la prise de Pistoia, le capitaine que les Florentins avaient pris à leur solde fit son entrée dans leur ville. C'était ce même Raimond de Cardone qui avait fait la guerre, en Lombardie, à Mattéo Visconti et à ses fils. Après avoir été obligé, en 1323, à lever le siége de Milan, il avait été fait prisonnier par Galéaz Visconti; mais ce seigneur l'avait relâché ensuite, afin de se servir de lui pour entamer une négociation avec l'Église; il lui avait seulement fait prêter serment de ne plus porter les armes contre les Gibelins. Le pape ne se contenta pas de rejeter toutes les propositions que lui apportait Cardone, il le releva de son serment, et l'envoya aux Florentins.

Ces derniers rassemblèrent sous les ordres de leur nouveau capitaine l'armée la plus puissante qu'ils eussent encore mise en campagne. Mille Florentins servaient à cheval à leurs propres frais; on leur avait joint quinze cents gendarmes mercenaires, et la plupart français : les fantassins étaient au nombre de quinze mille, et la solde de l'armée passait chaque jour trois mille florins d'or[2]. Raimond de Cardone la conduisit aussitôt contre Pistoia, où Castruccio travaillait à élever une forteresse.

Après avoir pris quelques châteaux, le général florentin, voyant que Castruccio ne sortait point à sa rencontre pour le combattre, chercha à provoquer ce seigneur, en offrant des prix pour une course de chevaux, aux portes mêmes de la ville qu'il défendait. Il entreprit ensuite le siége de Tizzana; mais pendant qu'il attirait sur ce château toute l'at-

1 *Giov. Villani.* L. IX, c. 294, p. 570. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 421. — *Jann. Manetti hist. Pistor.* L. II, p. 1035.—*Leonard. Aretinus.* L. V, p. 162.—2 *Giov. Villani.* L. IX, c. 300, p. 372. — *Istorie Pistolesi anonime*, p. 423.—*Cronica Sanese di Andrea Dei*, p. 66. — *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 782.

tention de Castruccio, il détacha mille chevaux de son armée, qui passèrent la Gusciana sur un pont volant. Il fit aussitôt fortifier ce passage important, qui lui ouvrait le territoire de Lucques; et le même jour, 10 juillet 1325, il transporta toutes ses troupes de l'autre côté de la rivière. Il attaqua ensuite les châteaux de Cappiano et de Montéfalcone, et il s'en rendit maître en peu de temps [1]. Cependant l'armée florentine se grossissait des renforts que lui envoyaient toutes les villes guelfes [2]. Ces auxiliaires formaient à eux seuls plus de quinze cents chevaux, tandis que Castruccio n'en avait en tout pas davantage, quoiqu'il eût aussi obtenu des secours de ses alliés l'évêque d'Arezzo, les comtes de Santa-Fiora, près de Sienne, et les seigneurs gibelins de la Maremme et de la Romagne. Avec sa petite armée, il s'était campé à Vivinaio, dans le val de Niévole, pour observer les Florentins [3].

A l'extrémité supérieure du lac de Bientina, s'élève, au milieu des marais, un monticule, sur lequel on a bâti le château d'Altopascio, réputé très fort à cette époque. On y comptait cinq cents hommes en état de porter les armes, et Castruccio l'avait approvisionné de vivres pour deux ans. Cardone en entreprit le siége le 3 août; et le 29 du même mois, ce château se rendit à lui, sur la nouvelle d'un échec que les troupes de Castruccio avaient éprouvé à Carmignano [4]. Mais quelque importante que fût cette conquête, qui avait coûté moins de temps qu'on ne s'y était attendu, elle ne compensait pas le désavantage d'un séjour de plus de trois semaines au milieu des marais, pendant les ardeurs de l'été. Des maladies s'étaient manifestées dans l'armée florentine; et les

[1] *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 784.—[2] Sienne, Pérouse, Bologne, Camérino, Agobbio, Grosséto, Montépulciano, Collé, San-Gemignano, San-Miniato, Volterra, Faenza et Imola. — [3] *Giov. Villani*. L. IX, c. 301, p. 573. — *Jannotii Manetti histor. Pistor.* L. II, p. 1037. — [4] *Beverini Annales Lucens*. L. VI, p. 785.

troupes, rebutées d'un service pénible, avaient perdu l'ardeur et la confiance avec lesquelles elles avaient commencé la campagne. Plusieurs cavaliers, ennuyés du siége d'Altopascio, avaient donné de l'argent à Cardone pour obtenir leur congé. L'avidité de celui-ci une fois éveillée par ce commerce honteux, il sacrifia de plus grands succès aux profits qu'il espérait faire sur les congés qu'il pouvait vendre. Il prit à tâche d'augmenter l'impatience des chevaliers et des riches marchands qu'il avait dans son armée, et il retint encore huit jours ses troupes autour d'Altopascio après la prise de ce château. Enfin il se mit en mouvement le 8 septembre, et il alla camper à l'abbaye de Pozzévéro, toujours au bord du lac marécageux de Bientina, tandis qu'il aurait pu se rapprocher des montagnes et y trouver un air plus pur.

Castruccio occupait ces montagnes, et il avait employé le temps que perdait Cardone, à solliciter les secours de Galéaz Visconti, dont le fils Azzo commandait huit cents chevaux à San-Donnino, dans le Parmesan. Le seigneur de Lucques promit de payer dix mille florins pour prix de l'assistance qu'il demandait, et Azzo Visconti, ayant reçu un renfort de deux cents chevaux que lui envoya Passérino Bonacossi, se mit en marche vers Lucques, sans que le légat Bertrand du Poïet, qui était à Parme avec des forces supérieures, fît aucune tentative pour lui couper le chemin [1].

Mais, longtemps avant que ce renfort fût arrivé à Castruccio, la guerre, conduite par un autre que Cardone, aurait pu être terminée. Ce général essaya enfin, le 11 septembre, de gagner les hauteurs; et au lieu d'attaquer Castruccio avec toute sa cavalerie, il envoya contre lui, pour l'en déloger, une troupe beaucoup trop faible. Ses cavaliers furent rencontrés par un nombre supérieur de cavaliers lucquois : des ren-

[1] *Chronicon Placentinum*. T. XVI, p. 494. — *Georgii Merulæ histor. Mediol.* L. I, p. 97, T. XXV.

forts arrivèrent successivement aux deux troupes, et ceux de Cardone venaient toujours trop tard, en sorte que la moitié de sa cavalerie, après avoir été engagée, se retira du combat avec désavantage. Depuis ce jour, l'armée florentine perdit la confiance qu'elle avait eue jusqu'alors en ses forces, et elle ne combattit plus avec la même ardeur [1].

Castruccio apprit enfin qu'Azzo Visconti s'était mis en mouvement pour le joindre; mais en même temps il eut lieu de craindre que les Florentins ne se retirassent avant l'arrivée dans son camp d'un auxiliaire qui lui coûtait si cher, sans qu'il pût profiter de son secours pour leur livrer bataille. Afin de retenir Cardone, il fit arriver au quartier-général de ce dernier des habitants des divers châteaux du val de Niévole, qui lui proposaient de le rendre maître de ces forteresses. Cardone, pour suivre ces négociations simulées, demeura de jour en jour dans la même position, attendant en vain que les complots qu'il croyait diriger éclatassent. Enfin, Azzo Visconti fit son entrée à Lucques le 22 septembre, et la nouvelle en fut aussitôt portée aux deux camps. Les Florentins se mirent alors en mouvement pour se retirer vers Altopascio; et Castruccio, qui croyait voir échapper une proie sur laquelle il avait veillé si longtemps, courut à Lucques pour solliciter Visconti de combattre le jour même; mais celui-ci demandait de l'argent et un jour de repos. La femme de Castruccio, à la tête de toutes les dames lucquoises, se rendit auprès du seigneur milanais, et le supplia de marcher à la rencontre des ennemis; six mille florins lui furent présentés en même temps, pour qu'il les distribuât à ses troupes; mais ce fut en vain : Azzo déclara qu'il ne combattrait que le lendemain; et Castruccio revint à son armée, qu'il conduisit à la suite des Florentins, pour chercher à les arrêter [2].

[1] *Beverini Annales Lucens.* L. VI, p. 790. — [2] *Ibid.* L. VI, p. 793.

Il était facile à Cardone de se retirer à Galléno, ou de passer la Gusciana, afin de demeurer maître d'accepter ou de refuser le combat : mais il crut qu'en le faisant, il semblerait fuir, et il voulut terminer la campagne par une bravade. Le lendemain, lundi 23 septembre, il vint défiler en parade devant Castruccio, comme pour l'inviter au combat avant de se mettre en marche. Le seigneur de Lucques n'avait encore que quatorze cents chevaux sous ses ordres ; il n'hésita pas cependant à commencer l'action pour retarder ainsi les Florentins : mais il profita en même temps de la position avantageuse qu'il occupait, pour ne point engager toute sa troupe à la fois et pour reculer après chaque escarmouche. Il se soutint de cette manière depuis le point du jour jusqu'à neuf heures du matin ; enfin Azzo Visconti arriva à son aide avec les mille chevaux qu'il conduisait ; alors toute l'armée gibeline descendit dans la plaine, et la bataille devint générale.

Malgré les pertes que les Florentins avaient éprouvées, leurs forces étaient encore au moins égales à celles de Castruccio ; mais presque dès les premiers coups de lance, le maréchal de Raimond de Cardone s'enfuit avec une troupe de sept cents chevaux qu'il commandait, et jeta ainsi le trouble dans toute l'armée [1]. Les Florentins, ébranlés et découragés par cette défection, ne firent pas une longue résistance ; la cavalerie fut presque aussitôt rompue : l'infanterie combattit avec plus de vigueur ; mais les armes qu'elle portait ne la mettaient pas en état de se défendre contre une bonne gendarmerie : elle prit donc aussi la fuite. Ceux qui avaient été commis à la garde du pont de Cappiano s'enfuirent des premiers, en sorte que Castruccio, devançant le reste des fuyards, s'empara de ce pont, et arrêta comme dans un filet ceux qui cherchaient à s'échapper. Un grand nombre de prisonniers de distinction

[1] *Beverini Annales Lucens.* L. VI, p. 724.

tombèrent entre ses mains, entre autres Raimond de Cardone lui-même, avec son fils et plusieurs barons français. Cependant la perte de la bataille fut accompagnée de plus de honte que d'effusion de sang; beaucoup de fuyards trouvèrent moyen de rentrer à Florence : mais les châteaux de Cappiano, de Montefalcone et d'Altopascio, qui avaient été si péniblement enlevés à Castruccio, furent reconquis par lui en peu de jours; il fit raser les deux premiers, et couper le pont de Cappiano[1].

La possession de Pistoia donnait à Castruccio les moyens de pénétrer jusqu'au centre de l'état florentin. Après avoir uni dans cette ville ses milices à celles de Philippe de Tédici, il attaqua, le 27 septembre, Carmignano, qui se rendit lâchement à lui. Il transporta ensuite son camp à Signa, et il brûla Campi, Brozzi et Quarrata. Ces villages, bâtis dans la plaine florentine, étaient à peine fortifiés ou susceptibles de défense. Le 2 octobre enfin, il établit son quartier-général à Pérétola, gros village à deux milles de Florence, d'où ses soldats étendaient leurs dévastations jusqu'au pied des murs de la ville. Cette riche vallée était dès lors couverte de superbes édifices, et plantée de jardins délicieux : l'opulence et le bon goût des Florentins n'étaient encore égalés par aucun peuple au monde; et tandis que les soldats s'enrichissaient de leurs dépouilles, Castruccio faisait enlever de ces maisons de campagne, et transporter à Lucques, les tableaux et les statues qui, depuis la renaissance des arts, faisaient le plus bel ornement des palais[2].

Le moment était venu où Castruccio pouvait à son tour provoquer les Florentins par des jeux à leur porte, comme il l'avait été lui-même à Pistoia. Un espace d'un mille de lon-

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 304, p. 576. — *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 425. — *Cronica Sanese di Andrea Dei.* T. XV, p. 66.—*Leonard. Aretin.* L. V, p. 165. — *Jannoti Manetti histor. Pistor.* L. II, p. 1033. — [2] *Beverini Annales Lucens.* L. VI, p. 796.

gueur, sur la route de Pérétola à Florence, avait été destiné de tout temps, par les Florentins, aux courses de chevaux. Une corde est tendue au travers du *pont des signaux* [1]; et derrière elle des chevaux barbes, ornés de rubans et de fleurs, attendent en frémissant d'impatience que cette corde, en tombant, leur ouvre la carrière : alors ils s'élancent seuls et sans conducteurs dans l'arène, et ils la parcourent avec une émulation, une passion pour la gloire, qu'on aurait crues réservées aux hommes. C'est dans ce même lieu, consacré par les fêtes de plusieurs générations, que Castruccio, le jour de Saint-François, fit disputer trois fois le prix de la course, d'abord à des cavaliers, ensuite à des fantassins, et enfin, pour insulter davantage encore aux vaincus, à des courtisanes. Il montrait ainsi que les êtres les plus faibles et les plus méprisés de son armée pouvaient, sans danger, braver ses ennemis. Quoique les Florentins eussent dans leurs murs des forces supérieures à celles de Castruccio, ils étaient tellement découragés par leur défaite, qu'ils n'osèrent jamais sortir de leurs portes ou essayer de troubler la fête [2].

Azzo Visconti était retourné à Lucques après sa victoire; mais, après avoir reçu vingt-cinq mille florins pour la solde de ses troupes et leur récompense, il revint joindre Castruccio. Lui aussi voulait prendre des représailles pour les jeux donnés deux ans auparavant, par les Florentins, aux portes de Milan, lorsque Raimond de Cardone assiégeait cette ville [3]; et il recommença, le 26 octobre, les courses de chevaux au pied des murs. Les Florentins cependant ne pouvaient croire que le retour de l'armée n'eût pas d'autre motif : ils soupçonnaient les prisonniers de Castruccio d'avoir voulu acheter leur délivrance par quelque trahison, et ils

[1] *Il ponte alle mosse*, à un mille en dehors de la porte qui conduit à Prato.—[2] *Giov. Villani*, L. IX, c. 315, p. 583. — [3] *Ibid.* c. 210, p. 538. — *Istorie Pistolesi*, p. 428.

étaient en proie à de mortelles inquiétudes. De plus, tous les paysans se réfugiaient dans la ville, et la foule y était si grande, qu'elle y causa bientôt une cruelle épidémie. La seigneurie défendit alors d'inviter aux obsèques des morts, pour ne pas occuper la ville entière d'un triste devoir qui se serait répété toutes les heures, et pour ne pas effrayer les malades en leur faisant connaître le nombre de ceux qui périssaient chaque jour [1].

Après avoir ravagé toute la plaine de Florence, tout le territoire de Prato, et même une partie du val de Marina, en remontant de Prato vers l'Apennin, Castruccio fortifia Signa où il laissa une garnison, et il ramena à Lucques ses prisonniers avec un immense butin. Il fit choix, pour son entrée à Lucques, de la fête de saint Martin, patron de la cathédrale de cette ville, et il donna à cette entrée tout l'appareil d'un triomphe. On conduisait encore le carroccio dans les armées, quoiqu'on ne fît plus dépendre l'honneur ou le sort des batailles de la conservation de ce char sacré, depuis qu'il n'était plus défendu par une bonne infanterie. Celui de Florence avait été pris à la bataille d'Altopascio; Castruccio le fit traîner à la tête du cortége. Les bœufs qu'on y avait attelés étaient couverts de branches d'oliviers, et de tapis aux armes de Florence; mais ces armoiries étaient renversées, ainsi que celles qui ornaient le char. La cloche *Martinelle* [2], qui devait sonner pendant le combat, sonnait aussi pendant cette marche humiliante. Derrière le char marchait Raimond de Cardone, avec les principaux prisonniers florentins; ils portaient des cierges, qu'ils déposèrent devant l'autel de saint Martin. Cependant les dames lucquoises étaient sorties au-devant de Castruccio, et elles félicitaient le vainqueur par leurs acclamations. Les

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 316, p. 584. — [2] C'était une cloche suspendue au mât que portait le carroccio.

prisonniers qui avaient orné ce triomphe furent forcés à se racheter ensuite de leur captivité ; et le seigneur de Lucques tira de leur rançon près de cent mille florins, qui lui servirent à continuer la guerre [1].

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 319, p. 567. — *Vita Castruccii Antelminelli a Nicolao Tegrimo.* T. XI, p. 1339. — *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 660.



CHAPITRE IX.

La Sardaigne enlevée aux Pisans par le roi d'Aragon. — Le duc de Calabre, seigneur de Florence. — Expédition en Italie de l'empereur Louis de Bavière. — Grandeur et mort de Castruccio Castracani.

1324-1328.

L'attachement que les Pisans avaient montré au parti gibelin, leur zèle pour Frédéric II, Conrad, Manfred et Conradin, leur dévouement à Henri VII et les sacrifices qu'ils avaient faits à ce monarque, les avaient appelés à jouer un rôle important dans la politique continentale de l'Italie. Ils avaient été longtemps à la tête du parti gibelin en Toscane; les efforts qu'ils avaient faits pour cette cause avaient pleinement égalé, quelquefois même excédé la mesure de leur puissance et de leur richesse : aussi, tandis qu'ils s'épuisaient en combattant sur le continent, s'étaient-ils vus obligés d'abandonner toujours plus le commerce et l'empire de la mer, auxquels ils avaient dû leur grandeur. Après la bataille de la Méloria, ils avaient renoncé à lutter contre les Génois; et l'antique rivalité des deux peuples était si bien éteinte, que les Pisans ne firent aucune tentative pour recouvrer leur supériorité pendant les guerres civiles qui désolèrent Gênes. Les possessions lointaines de la république furent peu à peu aban-

données. Les Pisans cessèrent de dominer à Constantinople et dans l'archipel de la Grèce ; ils renoncèrent à leurs comptoirs de Syrie, se sentant incapables de protéger leurs établissements contre les Musulmans, ou leur navigation contre les corsaires ; ils s'interdirent le commerce du royaume de Naples, d'où la maison d'Anjou les écartait par haine pour le nom gibelin ; ils ne purent soutenir avec avantage, dans le royaume de Sicile, la concurrence des Siciliens eux-mêmes et des Catalans, que le roi protégeait : l'Afrique leur était encore ouverte avec les îles de Sardaigne et de Corse, qu'ils avaient autrefois conquises ; mais au moment où Castruccio, après les avoir entraînés dans une guerre contre les Guelfes, avait cherché à surprendre leur ville en y fomentant des complots, la Sardaigne était attaquée par un monarque plus puissant, qu'ils avaient jusqu'alors considéré comme leur allié.

Dès l'année 1295, Boniface VIII avait accordé à Jacques, roi d'Aragon, l'investiture de la Sardaigne, pour engager ce monarque à abandonner son frère Frédéric de Sicile. Mais ce prix injuste d'un marché honteux n'avait jamais été livré au monarque ; et les secours que la république de Pise n'avait cessé de donner aux princes aragonais de Sicile avaient fait oublier ce projet d'usurpation, lorsque quelques feudataires des Pisans en Sardaigne sollicitèrent eux-mêmes Alfonse d'Aragon, fils du roi Jacques, d'entreprendre la conquête de leur île.

La Sardaigne était pour les Pisans une colonie de commerce ; ils avaient fortifié quelques-unes de ses villes maritimes, et surtout Città-di-Chiésa et Castro de Cagliari, où ils entretenaient des garnisons pour défendre leurs comptoirs. Le reste de l'île était possédé par des feudataires qui relevaient de la république, mais qui montraient peu d'affection pour la métropole, d'où plusieurs d'entre eux étaient originaires, et moins encore d'obéissance à ses lois. Le plus puissant de ces feuda-

taires était le juge d'Arborée, qui commandait en même temps à Oristagni, et qui gouvernait le tiers de la Sardaigne. Celui qui régnait alors était Hugues Bassi des Visconti [1]. Il était bâtard de cette maison illustre de Pise; et la république, avant de consentir à effacer la tache de sa naissance, lui avait fait payer dix mille florins pour prix de l'investiture de son fief [2]. Visconti en conservait dans le cœur un profond ressentiment; ce fut lui qui offrit aux Aragonais de leur livrer la Sardaigne, et qui engagea secrètement dans leur alliance les marquis Malespina et les Doria, possesseurs de vastes fiefs dans cette île. 1323. — Lorsque Alfonse eut commencé ses préparatifs, le juge d'Arborée en donna le premier avis à la république, et il lui demanda des secours : mais il distribua les soldats qui lui furent envoyés entre ses divers châteaux; et le 11 avril 1323, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'approche d'Alfonse, il fit massacrer tous les Pisans, soit soldats, soit marchands, qui habitaient ses états, et il ouvrit ses ports à la flotte aragonaise [3].

Le roi Alfonse avait fait demander au pape des secours pour la conquête de la Sardaigne, comme s'il s'était agi d'une guerre sacrée; mais Jean XXII s'était contenté d'inviter l'Aragonais à faire valoir ses droits par-devant les tribunaux ecclésiastiques [4]. Le roi avait aussi ouvert des négociations avec un comte de Donoratico, qui avait de grandes possessions en Sardaigne; il avait séduit deux Visconti de la branche de Roccabertino; il avait enfin réuni tous les moyens de corruption et de trahison à l'emploi d'une force supérieure. Le 30 mai il était parti des côtes d'Aragon avec soixante vaisseaux de guerre, vingt palandres pour la cavalerie, et trois cents bâtiments de transport. Sur cette flotte il conduisait quinze cents

[1] *Zurita Indices Rerum ab Aragon. Regibus Gestar. Hispan. illust.* T. III, p. 165. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 196, p. 533. — [3] *Ibidem.* — *Georgii Stellæ Annales Genuens.* T. XVII, p. 1052. — [4] *Zurita Indices Rerum ab Arag. Reg. Gest.* p. 165.

chevaux et plus de douze mille fantassins. Le tiers de la Sardaigne fut livré aux Aragonais par le juge d'Arboré et par les Doria : mais les villes de Castro, de Cagliari et Città-di-Chiésa se préparèrent à une vigoureuse défense, ainsi que Terra-Nova, Aqua-Fredda et Gioiosa-Guardia, et les Sismondi d'Oléastro armèrent leurs vassaux pour seconder les troupes de la république [1].

Les Pisans, menacés par la ligue guelfe de Toscane, et par Castruccio, le seul Gibelin de cette contrée; trahis par leurs sujets, et attaqués par la puissante maison d'Aragon, sans être en paix avec la maison rivale de Naples, les Pisans ne désespérèrent pas cependant de la défense de la Sardaigne. Ils armèrent trente-deux galères qu'ils envoyèrent dans le golfe de Cagliari; mais ce golfe était occupé par une flotte catalane fort supérieure en forces, et l'amiral pisan s'estima heureux d'éviter le combat et d'effectuer sa retraite, après avoir débarqué Manfred, fils du comte Niéri de la Ghérardesca, avec trois cents chevaux allemands et deux cents archers, qui se jetèrent dans Cagliari [2].

1324. — L'armée aragonaise avait entrepris en même temps le siége de Cagliari et celui de Città-di-Chiésa; ces deux villes furent défendues pendant huit mois avec obstination : des chaleurs excessives, la corruption de l'air et celle des eaux, engendrèrent d'affreuses maladies parmi les assiégeants, et douze mille hommes périrent d'une ou d'autre part entre ces deux siéges [3]. Città-di-Chiésa se rendit enfin le 7 février 1324; la garnison en sortit avec les honneurs de la guerre, et eut la permission de se réunir à celle de Cagliari, pour continuer à défendre cette seconde place.

Manfred de la Ghérardesca, cependant, en était sorti pour

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 209, p. 537. — *Zurita Indices.* L. II, p. 106. — *B. Marangoni Cronica di Pisa,* p. 649. — *Cronica anonima di Pisa* T. XV, p. 998. — [2] *Zurita Indices Rer.* L. II, p. 106. — [3] *Giov. Villani.* L. IX, c. 209, p. 537.

aller chercher à Pise de nouveaux secours; le 25 février il reparut dans le golfe de Cagliari avec une flotte de cinquante-deux vaisseaux qui portaient cinq cents hommes d'armes et deux mille archers. Il débarqua sans opposition, et marcha vers Castro de Cagliari, pour forcer les Aragonais à lever le siége de cette place. Alfonse, en effet, quitta ses retranchements, et vint au-devant des Pisans jusqu'à Luco-Cisterna. Les deux armées s'y rencontrèrent le 28 février; la bataille fut longue et acharnée : mais les Aragonais, qui étaient fort supérieurs en nombre, remportèrent enfin la victoire. Manfred, quoique blessé, parvint, avec cinq cents soldats environ, à entrer dans Castro; le reste de son armée fut dissipé; les vaisseaux de transport qui accompagnaient sa flotte tombèrent au pouvoir des Aragonais; les feudataires qui tenaient encore le parti des Pisans furent attaqués et soumis dans leurs provinces. Plusieurs d'entre eux perdirent à cette époque les petites souverainetés qu'ils possédaient depuis la conquête de l'île sur les Sarrazins; mais dans un pays à moitié sauvage, le pouvoir des seigneurs héréditaires est le seul qui soit respecté; les rois d'Aragon crurent plus sage et plus facile de faire leur paix avec ces capitaines indépendants, que de les dépouiller, et les noms des familles pisanes se retrouvent encore pendant de longues années dans les fastes de la Sardaigne [1].

Aussitôt après la bataille de Luco-Cisterna, Alfonse recommença le siége de Castro de Cagliari, et Manfred, à peine guéri de ses blessures, dirigea la défense de la place. Il essaya de troubler les opérations des assiégeants par une sortie

[1] *Giov. Villani*. L. IX, c. 236, p. 549. — *Zurita Indices*. L. II, p. 167. Il paraît qu'à cette époque les Sismondi furent dépouillés de leur fief d'Oléastro, dont ils avaient été en possession pendant deux cent soixante et quatorze ans. D'autre part, un ancien historien de Lucques rapporte, en 1404, la mort d'un Sismondi et de son fils Dragonetto, juges et seigneurs d'Arborée. *Cronica di Lucca di Giov. Ser Cambi*. T. XVIII, p. 838.

vigoureuse; il surprit leur camp, et y jeta le désordre : mais bientôt les vieilles bandes des Catalans l'environnèrent et le serrèrent de toutes parts. De cinq cents hommes d'armes qu'il commandait, trois cents restèrent sur le champ de bataille; lui-même, atteint d'une blessure mortelle, ramena le reste de ses soldats dans Castro, et il expira peu de jours après. Les assiégés perdirent alors l'espérance d'être délivrés, et ils demandèrent à capituler [1].

Alfonse, qui avait déjà perdu quinze mille hommes dans la guerre de Sardaigne, et qui espérait assurer sa conquête par la paix, accorda aux assiégés des conditions honorables. Castro de Cagliari devait demeurer à la république pisane, à titre de fief relevant du roi; les possessions privées des Pisans dans l'île devaient leur être conservées : mais la république devait reconnaître Alfonse pour roi de Sardaigne. Ces conditions ayant été acceptées par la seigneurie, la paix fut rétablie pour un peu de temps; et le roi d'Aragon en profita pour fortifier, à l'entrée du port de Cagliari, un château qu'il nomma Bonaria, ou Aragonetta, d'où il commandait tellement l'entrée de Castro, que les vaisseaux, les vivres et les marchandises ne pouvaient plus parvenir aux Pisans que sous le bon plaisir des Aragonais.

La garnison de Bonaria abusa bientôt avec arrogance de l'avantage que lui donnait sa situation. Elle s'empara, l'année suivante, de quelques vaisseaux que les Pisans envoyaient à Cagliari [2]; et la république se vit obligée de recommencer la guerre pour venger cette nouvelle injure. Épuisée comme elle l'était par ses précédentes défaites, elle eut recours à l'assistance des Gibelins génois qui, réfugiés à Savone, faisaient des armes leur unique métier. Les Pisans, avec leur aide, armè-

[1] *Zurita Indices Rer. ab Arag. Reg. gest.* L. II, p. 167. — *Giov. Villani.* L. IX c. 250, p. 554. — [2] *Giov. Villani.* L. IX, c. 307, p. 580.

rent une flotte de trente-trois galères, dont ils donnèrent le commandement à Gaspard Doria. Cette flotte rencontra, le 29 décembre, les Aragonais dans les mers de la Sardaigne, et la fortune fut encore une fois contraire aux Pisans. Huit galères furent prises, les autres ne se retirèrent qu'avec de grands dommages, et après avoir perdu beaucoup de soldats et de matelots. Les Génois guelfes et gibelins ressentirent avec une égale douleur l'affront que reçut alors leur pavillon national ; et peu s'en fallut que le désir d'humilier les Catalans ne réconciliât les deux partis, et ne calmât une haine qui depuis si longtemps leur mettait les armes à la main [1]. Mais les Pisans ne purent point attendre cette réconciliation tardive. Le château de Castro, dernière possession de la république en Sardaigne, fut livré aux Aragonais ; et l'année suivante, la paix fut conclue par l'entremise du pape. La république de Pise abandonna la Sardaigne au roi d'Aragon, et de part et d'autre les prisonniers furent relâchés sans rançon [2].

Une très petite partie de la Toscane recouvrait la tranquillité en vertu de ce traité de paix. Tous les autres états de cette province étaient alors ébranlés par l'ambition de Castruccio ; et le parti guelfe, abattu par la défaite des Florentins à Altopascio, comme il tentait de s'en relever, reçut, peu de semaines après, un nouvel échec dans l'état de Bologne.

La ligue des seigneurs gibelins de Lombardie attaquait Bologne avec un acharnement égal à celui de Castruccio contre les Florentins. Roméo de Pépoli était mort dans son exil ; mais ses fils n'avaient point été abandonnés par les seigneurs de Lombardie : Passérino Bonacossi, Cane della Scala, et le marquis d'Este, étaient entrés sur le territoire bolonais avec

[1] *Georgius Stella Annal. Genuens.* p. 1054. — [2] *Cronica anonima di Pisa.* T. XV, p. 998. — *B. Marangoni Cronica di Pisa*, p. 665. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 326, p. 591. — *Zurita Indices Rer. ab. Ar. Reg. G.* L. II, p. 169. — *Mariana historia de las Espanas.* L. XV, c. 18. La paix fut publiée à Pise le 10 juin 1326.

une armée, à laquelle Azzo Visconti vint se réunir à son retour de Lucques. Les Gibelins avaient deux mille huit cents hommes d'armes. Les Bolonais ne pouvaient en opposer que deux mille deux cents; mais leur infanterie, qui se montait à trente mille hommes, surpassait de beaucoup celle de leurs ennemis. La défaite que les Florentins venaient d'éprouver à Altopascio fut pour les Bolonais un motif de rechercher le combat; ils se persuadèrent que l'honneur de venger le parti guelfe était réservé à leurs armes. Malgré les instantes sollicitations des Florentins, qui leur avaient envoyé des troupes, ils offrirent la bataille aux Gibelins, le 15 novembre 1325, au pied de Montéveglio, et ils la perdirent. Cinq cents de leurs cavaliers et quinze cents fantassins furent tués ou faits prisonniers; leur général, Malatestino de Rimini, leur podestat, et les citoyens les plus considérés, furent au nombre des captifs. Les Lombards, après leur victoire, entreprirent le siége de Bologne; mais ils virent bientôt que leurs forces ne suffisaient pas pour réduire une ville aussi puissante, et ils se retirèrent avec un immense butin[1].

L'ancien chef de la ligue guelfe en Italie demeurait seul étranger à la guerre générale et aux défaites de son parti. Robert, roi de Naples, après avoir quitté Gênes, en 1319, avait passé plusieurs années en Provence, pour soumettre à ses intrigues la cour d'Avignon, et assurer son crédit sur le pape. Il en était enfin reparti au mois d'avril 1324, pour se rendre à Naples, avec une flotte de quarante-cinq vaisseaux; mais il avait relâché à Gênes, et à son passage il s'était fait confirmer la seigneurie de cette ville pour les six années suivantes[2].

Des ambassadeurs florentins arrivèrent à Naples, et expo-

[1] *Matthæi de Griffonibus Memor. hist. de rebus Bononiens.* T. XVIII, p. 142. — *Cronica Miscella di Bologna,* p. 338. — *Chronicon Estense.* T. XV, p. 386. — *Chronicon Mutinense Joh. de Bazano.* T. XV, p. 586. — *Giov. Villani.* L. IX, c. 321, p. 588. — *Istorie Pistolesi,* p. 428. — [2] *Georgius Stella Annal. Genuens.* T. XVII, p. 1053.

sèrent au roi les dangers que couraient ses anciens alliés les Guelfes de Toscane. Ils lui représentèrent quelles étaient l'ambition et les forces de Castruccio; quelle union il avait su établir dans son parti; quels secours il avait obtenus des Gibelins de Lombardie. Ils lui rappelèrent les services qu'eux-mêmes avaient rendus à la maison d'Anjou, lorsque les possessions du roi étaient menacées en Piémont, ou lorsqu'ils n'avaient pas craint de provoquer Castruccio, pour l'écarter de Gênes où Robert était assiégé. Enfin ils lui demandèrent, en vertu des traités qu'eux-mêmes avaient toujours observés fidèlement, les secours qu'il devait à la ligue guelfe. Mais le roi de Naples connaissait l'art de tirer parti des désastres de ses alliés autant que de leurs succès mêmes. Il attribua son refroidissement, et les échecs qu'avaient éprouvés les Florentins, à la faute qu'ils avaient faite en laissant expirer en 1321 la seigneurie qu'ils lui avaient accordée. Il assura qu'il était toujours prêt à les défendre, mais que sa dignité royale et le bien même du parti ne permettaient pas qu'il prît part à la guerre autrement qu'en maître et en chef. Enfin il demanda que lui-même, ou son fils, le duc de Calabre, fussent mis à la tête de la république avec des pouvoirs absolus. Les conseils de Florence, forcés d'acheter l'aide de leur allié à un si haut prix, choisirent de préférence pour leur seigneur le duc de Calabre, Charles, fils unique du roi; et ils s'efforcèrent, par leurs conventions avec lui, d'écarter tout arbitraire de l'autorité qu'ils lui confiaient, et de conserver en leur entier les libertés de leur république. Ils demandèrent qu'il entretînt à sa solde mille cavaliers ultramontains, autant que durerait la guerre, et qu'il laissât, à la paix, dans la ville quatre cents cavaliers sous les ordres de son lieutenant. Deux cent mille florins lui furent assignés pour ses revenus pendant la première période, cent mille pendant la seconde. 1326. — La seigneurie du duc de Calabre devait durer dix ans, et com-

mencer le 13 janvier 1326, jour de la signature du traité[1].

Un lieutenant du duc de Calabre le précéda en Toscane, et vint prendre, pour lui, possession de la seigneurie de Florence; c'était Gauthier de Brienne, duc titulaire d'Athènes, et fils de celui qui avait été tué en 1311 dans la grande bataille du Céphise, lorsque les Catalans firent la conquête de son duché[2]. Quatre cents cavaliers français l'accompagnaient. Les Florentins lui prêtèrent serment de fidélité, et lui permirent de désigner, au nom du duc Charles, une nouvelle seigneurie[3].

Le duc de Calabre arriva lui-même en Toscane vers le milieu de l'été, avec l'intention de réunir sous son autorité toutes les communes guelfes. Il profita de son voyage à Sienne pour demander aussi la seigneurie de cette ville : elle lui fut accordée pour cinq ans seulement, et sous des conditions plus onéreuses que celles que les Florentins lui avaient imposées[4]. Le 30 juillet il fit son entrée à Florence, entouré des plus grands seigneurs du royaume des Deux-Siciles, et de deux cents chevaliers à éperon d'or : il avait sous ses ordres quinze cents gendarmes qu'il réunit à ceux que le duc d'Athènes avait amenés peu de mois auparavant[5].

Cette belle armée, qui fut bientôt grossie par les troupes auxiliaires de tous les Guelfes de Toscane, aurait pu tenter quelque entreprise éclatante, et profiter de ce qu'à cette époque même Castruccio était malade. Mais le duc se borna à faire révolter deux châteaux de la montagne de Pistoia, qui lui furent bientôt repris, et à engager Spinetta Malespina à une tentative sur la Lunigiane, d'où il fut repoussé avec perte[6]. Cependant Charles de Calabre faisait sur ses alliés

[1] *Giov. Villani.* L. IX, c. 328, p. 592.—*Istorie Pistolesi*, p. 430.—*Leonard. Aretino.* L. V, p. 171. — [2] *Voyez ci-devant*, T. IV, chap. XXVI. — [3] *Giov. Villani.* L. IX, c. 346, p. 598. — [4] *Cronica Sanese di Andrea Dei.* T. XV, p. 74. — *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. II, L. V, p. 84. — [5] *Giov. Villani.* L. X, c. 1, p. 601. — [6] *Ibid.* L. X, c. 6, p. 603. — *Istorie Pistolesi*, p. 431. — *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 813.

les conquêtes qu'il ne savait point faire sur les ennemis de l'état. Il engagea plusieurs villes sujettes des Florentins, Prato, San-Miniato, San-Gémignano et Colle, à se donner à lui [1]. Il imposa des contributions nouvelles à la capitale, et coûta à la république quatre cent cinquante mille florins par année, au lieu de deux cent mille qui lui étaient accordés; il dépouilla les prieurs de presque toute l'autorité que leur donnait la constitution; il abolit les lois somptuaires qu'on avait portées contre le luxe des femmes; enfin il se rendit d'autant plus à charge, qu'il ne racheta ses vexations par aucun succès contre Castruccio [2].

La ville de Bologne suivit, au bout de quelques mois, l'exemple que lui avaient donné les Florentins; et elle chercha à s'assurer une protection puissante, en se soumettant à la seigneurie de l'un des chefs du parti guelfe. Elle appela à son aide le cardinal Bertrand du Poïet, légat du pape en Italie. Celui-ci, depuis l'année 1322, avait été puissamment secondé par Vergusio Landi, auparavant chef des Gibelins de Plaisance, qui avait passé du côté des Guelfes, pour tirer vengeance de Galéaz Visconti, le séducteur de sa femme. Tortone, Alexandrie, Plaisance, Parme, Reggio et Modène s'étaient successivement données à l'Église pour tout le temps que durerait la vacance de l'Empire. 1327. — Bologne, à son tour, ouvrit ses portes au cardinal-légat; et le 8 février 1327, elle lui conféra la seigneurie de la ville et de son territoire [3].

Mais, dans le même temps, il se formait à l'extrémité de la Lombardie un orage qui pouvait menacer tout le parti guelfe d'une entière destruction. Louis de Bavière, l'empereur

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 13, p. 609. — [2] *Ibid.* L. X, c. 608. — [3] *Matthæi de Griffonibus Memor. historicum*, p. 143. — *Cronica Miscella di Bologna.* T. XVIII, p. 343. — *Chronicon Mutinense Bonifazii de Morano.* T. XI, p. 113. — *Ghirardacci Storia di Bologna.* T. II, L. XX, p. 75.

élu, était arrivé à Trente au mois de février 1327 ; il y avait présidé un congrès des principaux Gibelins d'Italie. Marco Visconti, Passérino Bonacossi, Obizzo, marquis d'Este ; Guido Tarlati, évêque d'Arezzo, et Cane de la Scala, s'étaient rendus auprès de lui, aussi bien que les ambassadeurs de Frédéric, roi de Sicile, de Castruccio, et des Pisans. Louis s'était engagé à venir à Rome prendre la couronne impériale ; et les Gibelins lui avaient promis un présent de cent cinquante mille florins, pour défrayer son armement [1].

Louis de Bavière paraissait alors en état d'entreprendre des guerres étrangères, et de tirer vengeance du pape, qui l'avait si cruellement traité. Son rival, Frédéric d'Autriche, après être demeuré longtemps prisonnier à Trausnitz, s'était enfin lassé de sa captivité. Louis lui avait fait visite dans sa prison, en 1325 ; il lui avait offert sa liberté, en demandant en retour son amitié et son alliance. Frédéric avait été touché de cette conduite généreuse : il avait reconnu Louis pour son empereur ; il s'était engagé à le défendre envers et contre tous, *même contre celui*, disait-il, *qui se donne le titre de pape*. Plusieurs de ses barons s'étaient rendus garants de ses promesses, et sa fille avait épousé le fils de Louis [2]. En vain Jean XXII annula ce traité ; en vain Léopold, frère du duc d'Autriche, continua la guerre : Frédéric fut fidèle à ses promesses ; les deux rivaux, devenus des amis sincères, mangèrent à la même table, partagèrent le même lit, et furent sur le point de diviser entre eux la dignité impériale [3].

Pendant cinq ans qui s'étaient écoulés depuis la bataille de Muhldorf, Louis avait forcé les autres princes de la maison

[1] *Giov. Villani*. L. X, c. 15, p. 610.—*Albert. Mussatus Ludovicus Bavar*. T. X, p. 770. — *Istorie. Pistolesi*, p. 442. — *Cortusiorum Historiæ*. L. III, c. 10, T. XII, p. 839. — *Chronicon Estense*. T. XV, p. 388.—*Georgii Merulæ Hist. Mediol*. L. II, p. 101, T. XXV. — *Leonard. Aretin*. L. V, p. 173. — [2] *Olenschlager Geschichte des Rom. Kays.* § 62, p. 156. — Schmidt, Hist. des Allemands. L. VII, c. 5, p. 460. — [3] *Olenschlager Geschichte*, § 67, p. 165.

d'Autriche à faire la paix, et il avait déjoué les intrigues du pape en Allemagne. Le désir de se venger l'appelait en Italie, autant que le projet de sanctionner ses droits à l'Empire, en se faisant couronner à Rome. Il est vrai qu'épuisé par de longues guerres, il manquait d'argent et de soldats : mais le pays où il allait entrer passait pour une mine fort riche qu'il pouvait exploiter; et il comptait sur la cupidité des Allemands, plus que sur leur obéissance, pour les entraîner en foule, à sa suite, dans ces contrées opulentes, dont il leur offrait les dépouilles à partager.

L'empereur élu, en se préparant à attaquer le pape, son ennemi le plus implacable, le désignait déjà dans l'assemblée de Trente comme un prêtre sacrilége et hérétique, usurpateur du pontificat suprême, que les chrétiens devaient désavouer. Un parti nombreux, dans l'Église, était révolté contre Jean XXII, et l'accusation d'hérésie n'était pas nouvelle pour lui. Ce pape, dont l'ambition et la cupidité semblaient si peu chrétiennes, était cependant animé d'un grand zèle pour la foi; mais il croyait en être l'oracle, et les opinions qu'il embrassait se trouvaient souvent en contradiction avec celles de ses docteurs. Ainsi il s'était alors engagé, avec les Franciscains ou frères Mineurs, dans une controverse sur la pauvreté de Jésus-Christ. Ces moines, qui, d'après leurs vœux, abjurent toute propriété, prétendaient que les aliments qu'ils mangeaient n'étaient point à eux, au moment même où ils les mangeaient, et que Jésus-Christ leur avait donné l'exemple de cette pauvreté suprême. Le pape affirmait, au contraire, que Jésus-Christ avait eu des propriétés, soit personnelles, soit communes avec ses apôtres, et que les Franciscains ne pouvaient éviter que les choses appropriées à leur usage ne fussent aussi leur propriété Les Dominicains soutenaient l'opinion du pontife : mais plusieurs fidèles paraissaient croire que dénier au Christ une pauvreté suprême, c'était

attenter à sa gloire ; et les Franciscains, s'obstinant dans leur croyance, avaient condamné le pape, comme hérétique et excommunié. Jean XXII attacha une cruelle importance à cette dispute de mots : il fit brûler les plus mutins de ces moines ; et il dépouilla leur ordre de tous ses biens, pour le réduire à cette pauvreté évangélique dont il se glorifiait tant[1].

D'autres théologiens encore, indépendamment des frères Mineurs, se rangeaient du parti de Louis de Bavière. C'étaient ceux qui, révoltés des dernières usurpations du Saint-Siége, soutenaient l'indépendance des autorités séculières, ou même leur supériorité sur le pouvoir des papes. Marsilio de Padoue, médecin de Louis, et Jean Jandun ou de Gand, un de ses conseillers, écrivirent sur ce sujet avec beaucoup de force et d'éloquence, mais leurs opinions indépendantes ont été condamnées comme hérétiques par la cour de Rome[2].

Encouragé par les exhortations de ses théologiens et des frères Mineurs, et assuré des secours des Gibelins, Louis de Bavière entra sans argent en Italie, avec une suite où l'on comptait à peine six cents chevaux. Mais Cane de la Scala, seigneur de Vérone, Passérino de Bonacossi, seigneur de Mantoue, et le marquis d'Este, seigneur de Ferrare, vinrent se ranger auprès de lui, avec leurs hommes d'armes. Ils s'acheminèrent ensemble vers Milan, où le roi des Romains reçut, le 30 mai, la couronne de fer, dans la basilique de Saint-Ambroise. Elle fut imposée sur sa tête par les mains des deux évêques d'Arezzo et de Brescia, que le pape avait précédemment déposés et excommuniés[3].

Depuis que Galéaz Visconti, seigneur de Milan, avait

[1] *Raynaldi Annal. eccles.* T. XV, ann. 1322, § 53, p. 242 ; an. 1324, 1325 et seq. — *Annal. Cæsenates.* T. XIV, p. 1148. Dans ces Annales, ouvrage d'un franciscain, on a inséré une longue lettre du général des frères Mineurs sur cette controverse. — [2] *Olenschlager Gesch.* § 58, p. 136 et notes. — *Tiraboschi storia della Letter. Ital.* T. V, L. II, c. 1, § 27, p. 161. — [3] *Giov. Villani.* L. X, c. 18, p. 611. — *Chron. Veronense.* T. VIII, p. 644. — *Annales Mediol.* T. XVI, c. 99, p. 704. — *Olenschlager Gesch.* § 74, p. 182.

vaincu Raimond de Cardone dans une grande bataille et l'avait fait prisonnier, les attaques des Guelfes avaient peu troublé sa tranquillité. Sa puissance les écartait de ses frontières, et d'ailleurs il entretenait une négociation secrète avec la cour de Rome, à laquelle il faisait espérer qu'il abjurerait le parti de l'Empire, pour reconnaître qu'il tenait de l'Église son autorité. Mais Galéaz avait trouvé dans sa propre famille de nouveaux ennemis. Lodrisio Visconti, son parent, le même qui l'avait chassé, puis rappelé, en 1322, ne pouvait ni se soumettre au gouvernement despotique de Galéaz, ni consentir au traité qu'il lui voyait négocier avec le pape. Marco Visconti, frère de Galéaz, prétendait partager avec lui la souveraineté que sa valeur et ses victoires avaient affermie, et la jalousie entre les deux frères s'était enfin changée en une haine déclarée. Les nobles milanais étaient humiliés de l'élévation d'une famille autrefois leur égale ; le peuple lui-même n'avait pas entièrement oublié son ancienne liberté ; enfin, les autres chefs gibelins de Lombardie, Cane, Passérino et Franchino Rusca, tyran de Como, s'étaient éloignés de Galéaz, depuis que ses négociations avec la cour de Rome avaient excité leur défiance. Louis de Bavière, dans la conférence de Trente, et ensuite durant son séjour à Como et à Milan, avait entendu tous ceux qui l'entouraient accuser Galéaz et demander sa ruine [1].

Tant que Louis de Bavière avait fait la guerre en Allemagne pour s'y faire reconnaître comme roi des Romains, sa conduite avait été franche, honorable, et souvent généreuse. En Italie, au contraire, elle fut presque toujours perfide et vénale. Ce dernier pays lui paraissait en quelque sorte livré

[1] *Georgii Merulæ hist. Mediol.* L. II, p. 102.—*Albert. Mussati Ludov. Bavarus.* p. 771. — *Bonincont. Morigiæ Chron. Modoetiense.* T. XII, c. 35 et 36, p. 1148.—*Petri Azarii Chronicon.* T. XVI, c. 7, p. 311. — *Georgii Stellæ Annales Genuens.* T. XVII, p. 1056. — *Pauli Jovii Galeaz.* p. 288.

au pillage : il s'y voyait entouré de tyrans qu'aucun scrupule n'arrêtait, et il croyait lui-même y être dispensé de toute vertu. On a presque toujours tourné contre les Italiens la politique perfide qu'on leur reproche, et leurs ennemis ont accrédité leur réputation de fausseté, pour n'être eux-mêmes obligés à aucun devoir envers ceux qu'ils accusaient. Louis de Bavière devait reconnaître dans Galéaz Visconti le plus ancien et le plus intrépide champion du parti gibelin ; il n'hésita pas cependant à le trahir, dans le temps même où il recevait de lui l'hospitalité. Il séduisit les connétables des troupes allemandes qui étaient à sa solde ; et, dans une assemblée publique, le 6 juillet, après lui avoir reproché amèrement de n'avoir pas encore payé la contribution qu'il avait promise, il le fit arrêter avec son fils et deux de ses frères. Il lui arracha, par la crainte du supplice, les clefs de toutes ses forteresses, et il l'envoya avec sa famille dans les affreuses prisons que Galéaz lui-même avait fait construire à Monza [1].

Louis de Bavière rétablit ensuite à Milan un simulacre de république : il fit choisir par les vingt-quatre tribus de la ville un conseil de vingt-quatre membres, auquel il donna pour président Guillaume de Montfort, gouverneur impérial. Mais de fortes contributions perçues par les ordres du monarque apprirent suffisamment aux citoyens qu'ils n'avaient point recouvré l'avantage de se gouverner par eux-mêmes. D'ailleurs les républiques fondées par des rois, et contenues sous leur protection, réussirent rarement à mériter l'affection des peuples. Nous verrons encore plus d'une fois dans cette histoire, et l'on a vu ailleurs des princes se déclarer les restaurateurs de la liberté, dans quelque ville qu'ils enlevaient à d'anciens rivaux : mais alors même ils redoutèrent toujours

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 30, p. 619. — *Galvan. Flammæ Man. Florum,* c. 365, p. 731. — *Chronic. Modoetiense,* c. 37, p. 1150. — *Georgii Merulæ histor. Mediolan.* L. II, p. 104. — *Olenschlager Gesch.* § 76, p. 186.

l'énergie du peuple, bien plus encore que l'animosité de leurs ennemis; et ils se bornèrent tous, comme Louis de Bavière à Milan, à remplacer le pouvoir d'un seul par celui d'une oligarchie dépendante d'eux : ils ne donnèrent, comme lui, aux républiques qu'ils constituaient, qu'une tyrannie à plusieurs têtes, défiante au-dedans, imbécile au-dehors, et propre seulement à déshonorer la liberté dont elle profanait le nom.

Une trahison aussi insigne pouvait avoir cependant de fâcheuses conséquences pour l'empereur élu, en détachant de lui les chefs gibelins, sur l'appui desquels il comptait uniquement; il crut donc nécessaire de la justifier dans une diète qu'il convoqua, pour cet effet, à Orci, dans l'état de Brescia. Il accusa Galéaz d'avoir voulu trahir la cause des Gibelins en faveur de l'Église; il produisit à l'assemblée des papiers du seigneur de Milan, qui prouvaient ses négociations avec le pape. Il réveilla l'animosité et la jalousie de ses auditeurs contre le chef de la maison Visconti, et il se disculpa aux yeux des gens qui désiraient le trouver innocent. Il demanda et obtint ensuite des secours d'argent et de soldats, et après la conclusion de la diète il se mit en route pour la Toscane, suivi de quinze cents cavaliers allemands, qui la plupart avaient appartenu à Galéaz, et de cinq cents gendarmes fournis par les trois seigneurs gibelins de Lombardie [1]. Le 23 août, il passa le Pô; et le 1er septembre il parvint à Pontrémoli, sans que le cardinal-légat, qui avait plus de trois mille chevaux dans l'état de Parme, osât se présenter pour arrêter sa marche.

Castruccio avait été des premiers à solliciter la venue de Louis de Bavière en Italie, et l'empereur élu comptait sur les conseils, la valeur et les soldats de ce grand capitaine, dont

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 32, p. 620.

la réputation surpassait déjà celle de tous les autres seigneurs gibelins. Castruccio soupirait après l'arrivée de l'empereur. Il avait été pressé tour à tour par les intrigues et les armes de son puissant voisin le duc de Calabre, seigneur de Florence, et il avait besoin de secours étrangers pour se défendre contre la supériorité de forces que l'arrivée des Napolitains donnait aux Guelfes toscans. Une des plus puissantes maisons de Lucques, les Quartigiani, qui, Guelfes d'origine, avaient cependant contribué à l'élévation de Castruccio, s'étaient engagés contre lui dans un complot avec le duc de Calabre. De nouveaux projets d'ambition, ou peut-être le désir de rétablir la liberté de leur patrie, les avaient détachés du seigneur de Lucques. Celui-ci, ayant découvert leur conjuration, en fit périr vingt par un épouvantable supplice; on les enterra vivants, la tête en bas. Cent autres furent exilés; et Castruccio ne poussa pas plus loin ses recherches, de peur de découvrir un nombre de coupables plus grand encore[1].

D'autre part, une armée guelfe, de deux mille cinq cents chevaux et douze mille fantassins, avait fait la conquête de Sainte-Marie-à-Monte et d'Artimino; elle menaçait l'état de Lucques et celui de Pistoia, lorsqu'elle se retira tout à coup, sur la nouvelle que Louis de Bavière avait passé les Apennins[2]. Castruccio, délivré de ce danger, courut aussitôt au-devant de l'empereur. Il lui fit porter, à Pontrémoli, de magnifiques présents; il lui ouvrit le château de Piétra-Santa; et de là, laissant Lucques à sa gauche, il lui fit prendre la route de Pise.

Les Pisans n'avaient point conservé dans sa première ardeur le zèle qui les animait autrefois pour le parti gibelin. Ils étaient affaiblis par la guerre de Sardaigne, pendant la-

[1] *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 821. — [2] *Giov. Villani*. L. X, c. 28 et 29, p. 616. — *Leonard. Aretin*. L. V, p. 174. — *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 825.

quelle leurs anciens alliés les avaient abandonnés ; ils avaient été trahis par Castruccio, et ils désiraient conserver avec les Florentins la paix que ceux-ci leur avaient accordée. Ils craignaient aussi le courroux du pape, et ne voulaient pas attirer sur eux une excommunication ; en sorte que les ambassadeurs qu'ils avaient envoyés au congrès de Trente, loin d'inviter l'empereur à venir dans leur ville, lui avaient offert soixante mille florins pour prix de la conservation de leur neutralité et de leur indépendance. La conduite de Louis de Bavière envers Galéaz Visconti redoubla la défiance des Pisans : pour n'être pas trahis, comme le seigneur de Milan, par les Allemands qu'ils avaient à leur solde, ils leur ôtèrent leurs chevaux et leurs armes. Cependant, à la persuasion de Guido des Tarlati, évêque d'Arezzo, leur allié, ils envoyèrent à Ripafratta, frontière de l'état lucquois, trois nouveaux ambassadeurs au-devant du monarque [1].

Castruccio n'avait point abandonné le projet de soumettre Pise à sa domination : il engagea l'empereur à ne pas accueillir les députés de cette république, à refuser leur argent, et à rejeter leurs offres ; et comme ces députés s'en retournaient, il les fit arrêter au passage du Serchio, et leur déclara qu'il les traiterait comme otages, et les ferait mourir si leur patrie n'ouvrait pas ses portes au roi des Romains [2]. L'évêque d'Arezzo, qui avait engagé sa foi pour leur sûreté, vint réclamer, devant Louis de Bavière, leur élargissement. Par cette violation du droit des gens, disait-il, sa parole était compromise : l'honneur même du monarque était sacrifié ; et tous les anciens Gibelins, effrayés de ce manque de foi, abandonneraient la cause du chef de l'Empire au lieu de s'ex-

[1] Savoir : Lemmo Guinicelli de Sismondi, Albizzo de Vico, et Jacob de Calci. — *Giov. Villani*. L. X, c. 23, p. 614. — *Marangoni Cronica di Pisa*, p. 657. — [2] *Cronica Sanese di Andrea Dei*. T. XV, p. 78. Cette menace ne fut cependant point exécutée : les ambassadeurs furent remis en liberté le 10 octobre, après la prise de la ville.

poser pour elle. Telles devaient être pour Louis IV les conséquences des conseils de Castruccio, auquel il s'abandonnait trop. Le chef de l'Empire, ajoutait l'évêque d'Arezzo, aurait dû se souvenir que sa politique ne pouvait avoir rien de commun avec celle d'un usurpateur qui immolait tout à l'intérêt personnel et au besoin du moment, d'un tyran pour qui le bien public, l'honneur, la probité, même la reconnaissance et l'espérance, n'étaient que de vains noms. Castruccio, irrité, répondit avec violence qu'il n'appartenait pas à un lâche de diriger des guerriers, ou à un traître de prêcher la vertu; que l'évêque d'Arezzo, par ses négociations avec Florence, était suffisamment convaincu de manque de foi ou de manque de cœur, et que, s'il avait voulu attaquer cette république du côté des montagnes, tandis que lui, Castruccio, la pressait du côté de la plaine, le parti guelfe serait déjà écrasé en Toscane. Louis de Bavière, dans cette violente altercation, se décida pour le seigneur de Lucques [1]. Guido des Tarlati sortit à l'instant du camp de l'empereur, et abjura sa cause : mais, le cœur brisé par l'indignité du traitement qu'il venait d'éprouver, l'ingratitude de ses amis, et le remords de s'être armé contre l'Église, il fut atteint d'une maladie dont il mourut à Monténéro, au bout de peu de jours. Les Arétins, qui avaient vécu heureux sous son gouvernement, déférèrent la charge de capitaine de leur ville à un de ses neveux, Pierre Saccone Tarlati, seigneur de Piétramala, le plus vaillant parmi les gentilshommes qui conservaient leur indépendance dans les montagnes [2].

Comme les Pisans attendaient le retour de leurs ambassadeurs, Louis de Bavière et Castruccio, à la tête de l'armée gibeline, arrivèrent à leurs portes. La seigneurie les fit fermer

[1] *LeonardoAretino.* L. V, p. 175. — *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 827. —
[2] *Giov. Villani.* L. X, c. 34, p. 623. — *Cronaca di Ser Gorello d'Arezzo,* c. 4, T. XV, p. 827.

aussitôt, et refusa l'entrée de la ville à l'empereur : celui-ci résolut d'entreprendre le siége; il traça son camp à la gauche de l'Arno : Castruccio occupa la droite du fleuve; et deux ponts de bateaux, au-dessus et au-dessous de la ville, unissaient les deux camps, et complétaient la ligne qui enfermait Pise, tandis que des détachements de cavalerie profitaient de l'attachement du peuple au parti gibelin, pour soumettre tous les châteaux de la république. Cependant la seigneurie se voyait obligée à des ménagements qui détruisaient ses ressources : elle n'osait point demander des secours de troupes au duc de Calabre, pour ne pas renoncer par là au parti gibelin; elle n'osait point lever de nouvelles contributions, ni prendre des mesures vigoureuses qui auraient arrêté les menées de ses ennemis intérieurs. Après avoir soutenu le siége pendant un mois, lorsque Louis commençait à se rebuter, le gouvernement fut forcé, par les clameurs de la populace, à demander la paix; les chefs du parti démocratique l'avaient ameutée, pour se venger de ce que depuis sept ans on les avait exclus de l'administration.

Les conditions accordées par Louis aux Pisans furent honorables : il promit que Castruccio et les exilés n'entreraient point dans la ville; que lui-même n'apporterait aucun changement au gouvernement, et que la contribution que Pise, ainsi que toutes les villes impériales, devait lui payer pour sa bienvenue, demeurerait fixée à soixante mille florins, somme qui lui avait été offerte dès le commencement. A ces conditions, et après avoir rendu la liberté aux ambassadeurs arrêtés par Castruccio, il entra pacifiquement dans Pise, le 10 octobre, et il fit observer à son armée la plus exacte discipline. Mais les mêmes hommes qui avaient forcé la seigneurie à faire la paix, savoir : le comte Fazio, fils de Gérard de Donoratico, et Vanni, fils de Banduccio Bonconti, n'étaient pas contents si le gouvernement n'était renversé; ils

assemblèrent, au milieu du tumulte, un parlement qui cassa la capitulation accordée par l'empereur, qui rappela les exilés, et qui permit à Castruccio l'entrée de la ville. Une contribution de cent cinquante mille florins, imposée aux Pisans, fut le premier acte de souveraineté de Louis de Bavière sur la république [1].

Louis visita ensuite Lucques et Pistoia. Pour récompenser le zèle et la fidélité de Castruccio, il érigea en sa faveur, en Toscane, un duché qu'il composa des villes de Lucques, Pistoia, Volterra, et de la Lunigiane : il donna l'investiture de ce duché à Castruccio le jour de la Saint-Martin, et en même temps il lui permit de *partir* ses armes de celles de Bavière [2].

Le voisinage de l'empereur avait excité à Florence une vive inquiétude; on ne doutait guère qu'il ne fît ressentir son courroux à une république qui prenait si ouvertement parti avec ses ennemis : cependant il n'y eut pas, entre lui et le duc de Calabre, un seul acte d'hostilité. Les deux ennemis s'observaient avec crainte, et ne recherchaient point l'occasion de mesurer leurs forces. Louis se mit en route à la fin de décembre, pour aller de Pise à Rome, en traversant les Maremmes; et le duc, pour se rapprocher de Rome et de Naples en même temps que l'empereur, prit la route supérieure de Sienne, Pérouse et Riéti. Des fleuves débordés arrêtèrent la marche de l'armée allemande, et lui causèrent de grands embarras; mais le duc n'osa point en profiter pour l'attaquer.
1328. — Louis parvint enfin, le 2 janvier 1328, à Viterbe, où il fut accueilli avec affection par Salvestro de Gatti, seigneur gibelin de cette ville : le duc, de son côté, rentra par

[1] *Giov. Villani*. L. X, c. 33, p. 621.—*Istorie Pistolesi*. p. 444.—*Olenschlager Gesch.* § 77, p. 187. — [2] *Istorie Pistolesi*, p. 448. — *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 830. — *Partir*, en terme de blason, c'est accoler deux écussons longitudinalement l'un à l'autre.

Aquila, dans le royaume de Naples. Il avait laissé à Florence mille chevaux sous les ordres de Philippe de Sanginéto, son lieutenant[1].

Depuis que le séjour de Rome avait été abandonné par les papes, le gouvernement de cette ville avait dégénéré en une oligarchie irrégulière. Quelquefois les ministres du pape et du roi de Naples y exerçaient une grande autorité; d'autres fois, les Colonne, les Savelli et les Orsini se disputaient le pouvoir. Cependant la constitution de la ville aurait pu passer aussi pour républicaine et démocratique : un magistrat étranger, nommé sénateur, était chargé d'administrer la justice; un conseil de cinquante-deux membres, dont quatre étaient élus par chaque quartier, se trouvait à la tête de l'administration, et était présidé par le préfet de Rome : enfin, l'assemblée du peuple était fréquemment consultée; et le sénateur, aussi bien que deux capitaines du peuple, qui le secondaient, étaient élus par la nation. Parmi les nobles, les Savelli étaient gibelins, les Orsini étaient guelfes; et, des deux frères Colonne, Étienne avait embrassé la cause du pape, et Sciarra, celle de l'empereur. Lorsqu'on avait appris à Rome l'entrée de Louis de Bavière en Italie, un mouvement populaire avait forcé Napoléon Orsini et Étienne Colonne à s'enfuir, avec leurs familles, à Avignon, tandis que Sciarra Colonne et Jacques Savelli avaient été nommés capitaines du peuple, par les Gibelins victorieux[2].

Les députés du sénat romain vinrent au-devant du monarque, à Viterbe, pour régler avec lui les conditions de son entrée à Rome; mais Louis, qui était assuré de la faveur des chefs du gouvernement, et qui ne voulait ni les mécontenter, ni se lier d'avance par des traités, fit retenir honnêtement ces ambassadeurs, et arriva lui-même aux portes de la ville, le

[1] *Giov. Villani*. L. X, c. 49, p. 628. — [2] *Ibid*, L. X, c. 19, p. 612.

7 janvier 1328, avant qu'ils fussent de retour. Il fut accueilli avec joie par les Romains, et logé au Vatican. Le cinquième jour, il fit assembler tout le peuple devant le Capitole; et l'évêque d'Aléria, en Corse, remercia les Romains en son nom de l'attachement qu'ils lui montraient. Il promit que Louis ferait prospérer la ville éternelle, et qu'il la rétablirait dans son ancienne gloire. Ensuite, avec le consentement du peuple, il fixa le dimanche suivant, 17 janvier, pour le jour de son couronnement[1].

Quand ce jour fut venu, Louis de Bavière partit de Sainte-Marie-Majeure, avec sa femme, Marguerite de Hainaut, pour se rendre à Saint-Pierre du Vatican. Les capitaines du peuple, les conseillers et tous les barons de Rome, vêtus de drap d'or, ouvraient le cortége; derrière le monarque marchaient quatre mille hommes d'armes qu'il avait conduits avec lui : toutes les rues qu'il traversait étaient tendues de riches tapis; un jurisconsulte accompagnait Louis, pour veiller à ce que chaque cérémonie fût accomplie suivant les lois. Castruccio, créé chevalier et comte du palais de Latran pour cette solennité, portait l'épée de l'Empire, qu'il devait ceindre lui-même au monarque. Ce capitaine était revêtu d'un habit de soie cramoisie; et deux larges écriteaux, en lettres d'or, sur sa poitrine et sur ses épaules, attribuaient sa grandeur à Dieu, et remettaient son avenir à la Providence[2]. Jacques Alberti, évêque de Venise ou Castello, et Gérard Orlandini, évêque d'Aléria, qui, tous deux, avaient été déposés et excommuniés par le pape, attendaient Louis à Saint-Pierre, pour le sacrer. Après cette cérémonie, Sciarra Colonne mit sur sa tête la couronne de l'Empire, et Louis, comme pour prendre pos-

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 53, p. 631. — *Cronica Sanese di Andrea Dei*, p. 79. — [2] Sur sa poitrine était écrit : *Egli è come Dio vuole*; et sur ses épaules : *E si sarà quello che Dio vorrà. Giov. Villani.* L. X, c. 56, p. 636.

session de sa dignité nouvelle, fit lire trois décrets par lesquels il prenait l'engagement de maintenir la pureté de la foi catholique, de révérer les prêtres, et de conserver les droits des veuves et des pupilles. Tout le cortége revint ensuite au Capitole. Le peuple romain avait déféré au monarque, par acclamations, la dignité de sénateur de Rome; et celui-ci la transmit à Castruccio, pour qu'il exerçât cette charge en son nom [1].

Le nouvel empereur, aussitôt après sa consécration, aurait dû marcher contre Naples, avec les forces supérieures qu'il commandait, et écraser son principal adversaire, qui n'était pas en état de lui résister; mais Louis sentait que son couronnement avait été invalidé par l'opposition du pape. Il se défiait de ses droits, et il cherchait à les consolider par une soumission minutieuse à toutes les formes juridiques : toutes ses procédures cependant furent ridicules ou scandaleuses. Il intenta un procès contre le pape, qu'il désignait par le nom de prêtre Jacques de Cahors; il le cita à son tribunal, le condamna, comme coupable d'hérésie et de lèse-majesté, à la déposition, et ensuite à la peine de mort [2]. Il lui donna pour successeur un frère mineur nommé Pierre de Corvaria, qu'il fit élire par le peuple, et qu'il consacra sous le nom de Nicolas V [3]. Et, tandis qu'il perdait, à Rome, la saison d'agir, Castruccio, son plus ferme appui, était rappelé en Toscane par une révolution qui menaçait de lui ravir ses états.

Le lieutenant du duc de Calabre à Florence, Philippe de Sanginéto, venait de s'emparer par escalade de Pistoia, dans la nuit du 28 janvier. Deux émigrés guelfes de cette ville lui avaient donné la mesure des fossés et des murs : les

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 55, p. 632. — *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 853. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 68, p. 641. — *Olenschlager Geschichte des Romisch. Kays.* § 82, p. 198. — [3] *Giov. Villani.* L. X, c. 71, p. 644. — *Albert. Mussati Ludov. Bavarus.* p. 772. — *Vita Joannis XXII ex Amalrico Augerio.* T. III, P. II, p. 492. — *Rayn. Annal. eccles.* § 8, T. XV, p. 338.

Guelfes de Pistoia avaient pris les armes, et ouvert une brèche pour faire entrer la cavalerie florentine; et la garnison de Castruccio, n'ayant pu tenir dans la forteresse, s'était retirée à Serravalle. Mais l'armée de Sanginéto, presque toute composée de Bourguignons, avait cruellement abusé de sa victoire: pendant dix jours, elle avait pillé la ville, sans épargner les Guelfes plus que les Gibelins; et elle avait tellement dilapidé ses munitions et tous ses magasins, qu'elle s'était ôté à elle-même tout moyen de se défendre si elle était attaquée à son tour [1].

Castruccio partit pour la Toscane à l'instant où il reçut la nouvelle de la perte de Pistoia; et il y ramena, pour défendre ses états, mille hommes d'armes et mille archers à pied, qu'il avait conduits à Rome, à la suite de l'empereur. A son arrivée à Pise, il s'empara des gabelles et des revenus de la ville, et il lui imposa de nouvelles contributions [2]. Louis, de son côté, avait donné la souveraineté de Pise à l'impératrice; mais lorsqu'un lieutenant de celle-ci se présenta pour prendre possession de la seigneurie, Castruccio le força de se retirer, et *courut* la ville à la tête de sa cavalerie, pour la soumettre à son autorité [3]. Cependant, il se préparait à entreprendre le siége de Pistoia. Le 13 mai, il envoya mille chevaux et un gros corps d'infanterie, avec ordre de s'emparer des avenues de la place; il fit avancer ensuite la milice de Pise, et bientôt il se rendit lui-même au camp avec le reste de ses forces.

[1] *Istorie Pistolesi anon*. T. XI, p. 445. — *Giov. Villani*. L. X, c. 57, p. 634. — *Leon. Aretino*. L. V, p. 178. — *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 835. — [2] *Giov. Villani*. L. X, c. 58, p. 636. — [3] *Ibid*. L. X, c. 81, p. 648. — *Olenschlager Geschichte*. § 85, p. 204.

Lorsqu'un capitaine voulait s'assurer l'obéissance d'une ville, il en parcourait les principales rues à la tête de sa cavalerie, le casque en tête et la lance en arrêt. Il surprenait et renversait toutes les barricades avant que les bourgeois eussent le temps de se rassembler pour les défendre, et il prenait possession de tous les lieux forts. *Cette manière* d'intimider les citoyens, et de les forcer à l'obéissance, s'appelait *courir une ville*.

Les Florentins, irrités des vexations de Philippe de Sanginéto, du pillage de Pistoia, et de ce que la souveraineté de cette ville, au lieu de leur être acquise, avait été réservée au duc de Calabre, avaient refusé d'approvisionner à leurs frais une conquête dont le lieutenant du duc venait de consumer tous les magasins. Cependant lorsqu'ils virent Castruccio en entreprendre le siége, ils regrettèrent leur obstination, et ils rassemblèrent une forte armée pour ravitailler Pistoia, que trois cents cavaliers et mille fantassins, à leur solde, secondés par les Guelfes de la ville, défendaient avec vigueur [1]. Le 13 juillet, l'armee florentine, composée de deux mille six cents gendarmes et d'une infanterie que quelques-uns font monter à trente mille hommes [2], s'approcha de la ville assiégée, et envoya offrir à Castruccio le gage de la bataille. Le seigneur de Lucques accepta galamment le gant qui lui était envoyé, et il fixa le jour et le lieu du combat; mais comme il n'avait que seize cents gendarmes à opposer à l'armée ennemie, loin de se préparer à la bataille, il mit à profit le délai qu'il venait d'obtenir, pour se fortifier dans son camp, et en rendre l'attaque presque impossible. Lorsque les Florentins, au jour fixé, eurent attendu quelque temps l'armée lucquoise dans la plaine, et qu'ils virent qu'ils étaient joués, ils essayèrent de la forcer dans ses retranchements; mais ils en furent repoussés avec perte. Ils imaginèrent ensuite qu'ils obligeraient Castruccio à lever le siége et à venir défendre ses foyers, en transportant la guerre dans l'état de Pise, qu'ils mirent à feu et à sang. Mais Castruccio, assuré que Pistoia n'avait plus de vivres que pour quelques jours, laissa ravager les campagnes, et ne quitta point sa position. En effet, les assiégés, découragés par le départ de l'armée guelfe,

[1] *Istorie Pistolesi*, p. 447. — *Giov. Villani*. L. X, c. 83, p. 649. — *Leonard. Aretino*. L. V, p. 181. — *Beverini Annales Lucenses*. L. VI, p. 843. — [2] *Beverini*. L. VI, p. 845.

capitulèrent, et ouvrirent leur ville au seigneur de Lucques, le 3 août 1328 [1].

« Lorsque Castruccio, dit Giovanni Villani, eut recouvré « Pistoia, par sa grande prudence, sa persévérance et sa « valeur, il retourna dans sa ville de Lucques, comme un « triomphateur couvert de gloire. Il était alors au faîte de « sa grandeur, plus fortuné dans ses entreprises et plus re- « douté qu'aucun seigneur ou tyran italien qui eût régné « depuis bien des siècles. Il était seigneur de Pise, de Luc- « ques, de Pistoia, de la Lunigiane, d'une grande partie « de la rivière du Levant de Gênes, et de plus de trois cents « châteaux fortifiés. Mais Dieu, selon l'ordre de nature, égale « le grand au petit, et le riche au pauvre. A la suite des « fatigues excessives auxquelles il s'était exposé dans le siége « de Pistoia, toujours couvert de son armure, tantôt à che- « val, tantôt à pied, pour surveiller les gardes, exciter les « travailleurs, élever des redoutes, ouvrir des tranchées, et « commencer chaque ouvrage de ses propres mains, afin que « chacun y travaillât malgré l'ardeur du soleil dans la canicule, « il tomba grièvement malade, d'une fièvre continue, et une « maladie semblable se manifesta dans l'armée qu'il conduisait. »

Le personnage le plus considérable, parmi ceux qu'enleva cette épidémie sous les yeux de Castruccio, fut Galéaz Visconti, autrefois seigneur de Milan. Louis de Bavière, à la sollicitation du duc de Lucques, lui avait rendu la liberté, ainsi qu'à sa sa famille, le 25 mars précédent [2]; et Galéaz servait alors à la solde de son protecteur. Il fut atteint par l'épidémie au château de Pescia; et là, cet homme, qui avait été seigneur de Milan et de sept autres grandes villes, savoir Pavie, Lodi, Crémone, Come, Bergame, Novare et Verceil, ré-

[1] *Istorie Pistolesi*, p. 450. — *Giov. Villani.* L. X, c. 84, p. 650.—*Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 81. — *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 848. — [2] *Bonincont. Morigiae Chron. Modoet.* c. 37, p. 1152. — *Georgii Merulae Histor. Mediol.* L. II, p. 107.

duit à n'être plus qu'un pauvre soldat à la merci de Castruccio, mourut en peu de jours, misérable et excommunié.

Cependant la maladie du seigneur de Lucques faisait des progrès : lui-même, il sentit les approches de la mort, et il disposa de ses biens par son testament, laissant à son fils aîné, Henri, le duché de Lucques, tel que l'empereur l'avait institué [1]. Il ordonna qu'au moment où il mourrait, ce fils se rendît à Pise, avec sa cavalerie, et courût la ville, pour s'en assurer la possession, ne commençant à mener le deuil que lorsqu'il aurait établi sa souveraineté. Après avoir fait ces dispositions, il rendit l'âme le samedi 3 septembre 1328.

Castruccio était fort et adroit de sa personne ; sa taille était grande et élancée, son visage agréable, mais maigre, pâle et presque blanc ; ses cheveux étaient droits et blonds, sa physionomie gracieuse ; il était âgé, à sa mort, de quarante-sept ans. Parmi les tyrans, il passa pour valeureux et magnanime [2] : on loua sa sagesse et l'habileté de ses stratagèmes, la promptitude de ses décisions, sa constance dans la fatigue, sa vaillance dans les armes, sa prévoyance à la guerre, et son bonheur dans ses entreprises, qualités qui l'avaient rendu la terreur de ses rivaux. Mais pendant quinze ans qu'il gouverna Lucques, il donna plusieurs preuves de la cruauté de son caractère. Il livra à d'effrayantes tortures ceux qui lui étaient suspects, et il punit ses ennemis par des supplices atroces. Toujours désireux de nouveaux serviteurs et de nouveaux amis, il ne conservait point de reconnaissance pour ceux qui l'avaient assisté dans ses besoins passés ; il paraissait même sévir avec plus de cruauté contre eux, comme pour se

[1] Castruccio laissait trois fils légitimes encore en bas âge, Henri, Valérano, et Jean, sous la tutelle de Pina, sa femme. Il avait aussi un bâtard nommé Ortino. *Beverini Annales Lucens.* L. VI, p. 850. — [2] *Et quidem is erat Castruccius, ut quoniam ita ferebant tempora, nullius manu libertas honestius periret.* Beverini Annales Lucens. L. VI, p. 742.

décharger de la dette qu'il avait contractée. Il devait aux Quartigiani sa première élévation, et nous avons vu qu'il les fit périr par un supplice épouvantable. Une autre famille de Lucques, les Poggi, l'avait délivré des mains de Néri de Faggiuola, et lui avait frayé le chemin à la souveraineté; il saisit l'occasion d'une querelle privée dans laquelle ils étaient engagés, pour faire trancher la tête à deux d'entre eux [1].

La mort de Castruccio fut tenue cachée, selon ses ordres, jusqu'au dix septembre; et pendant ce temps, son fils aîné courut avec sa cavalerie les villes de Lucques et de Pise, et il mit en déroute les Pisans partout où ceux-ci voulurent faire résistance. Il revint ensuite à Lucques pour les funérailles de son père, qui fut enseveli avec grande pompe, le 14 septembre, au couvent des frères mineurs de Saint-François [2].

La joie des Florentins fut extrême, lorsque la nouvelle de cette mort leur fut apportée. Louis de Bavière, lui-même, sans les conseils et l'appui de Castruccio, ne leur paraissait plus un ennemi redoutable. Ils savaient que, resté à Rome sans lui, il n'était plus occupé que de vaines et ridicules cérémonies; que, par ses invectives contre le pape et l'Église, il avait aliéné ses plus zélés partisans; qu'il avait perdu le moment convenable pour attaquer le royaume de Naples; que les troupes du roi Robert étaient venues l'insulter à Ostie; que des hommes d'armes à lui avaient été défaits entre Todi et Narni; que les Romains, lassés de son séjour, et irrités des contributions qu'il levait sur eux, s'étaient battus avec ses Allemands, et qu'enfin lorsque, le 4 août, il était parti de Rome pour venir en Toscane, la populace l'avait poursuivi avec des injures ainsi que son antipape, avait jeté les traîneurs dans le Tibre, et avait accueilli, dès le lendemain, Ber-

[1] *Beverini Annales Lucenses.* L. VI, p. 761. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 85, p. 653. — *Stor. Pistolesi*, p. 451. — *Vita Castruccii Antelminelli a Nic. Tegrimo*, p. 1342. — *Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 83. — *Cronica di Pisa anon.* T. XV, p. 1000.

toldo Orsino et Stéfano Colonna, qui étaient rentrés dans Rome avec les Guelfes, et qui avaient été fait sénateurs[1].

Cependant l'empereur s'était avancé jusqu'à Todi avec deux mille cinq cents chevaux, et il se préparait à suivre la route d'Arezzo pour traverser la Toscane. Son dessein était d'assiéger Florence avant qu'on y eût fait entrer les blés de la dernière récolte, et, s'il l'avait exécuté, il aurait pu réduire cette république à de fâcheuses extrémités. Mais il en fut détourné par l'arrivée d'une flotte sicilienne sur les côtes de Toscane; elle était conduite par don Pédro, fils du roi Frédéric, et elle portait onze cents cavaliers catalans ou siciliens. Don Pédro venait rappeler l'empereur à l'entreprise qu'il avait concertée avec le roi de Sicile contre le roi Robert; et il le fit solliciter de se mettre de nouveau en marche vers Naples. Louis retourna en effet en arrière, pour se rapprocher de la mer. A Cornéto, il rencontra don Pédro, et les deux princes s'abordèrent en se faisant des reproches mutuels. Louis accusait le Sicilien d'être venu trop tard, et celui-ci reprochait à l'empereur d'avoir trop tôt abandonné ses projets. Ils firent cependant quelques entreprises ensemble dans la Maremme. Mais pendant qu'ils étaient à Grosséto, Louis reçut, le 18 septembre, la nouvelle de la mort de Castruccio et de l'entreprise de son fils Henri sur Pise. Il partit aussitôt pour recouvrer cette ville, qui lui ouvrit ses portes avec empressement, pour se délivrer du joug des Lucquois[2].

Louis de Bavière avait perdu, presque en même temps que Castruccio, un autre de ses conseillers et de ses confidents : c'était Marsilio de Padoue, le théologien controversiste qui avait combattu l'autorité des papes, et qui avait eu une grande part aux procès intentés à Rome contre Jean XXII[3].

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 96, p. 659. — [2] *Ibid.* L. X, c. 102, p. 663.—*Cronica di Pisa.* p. 1000. — *Andrea Dei Cronica Sanese*, p. 84. — *Leon. Aretino.* L. V, p. 183. — [3] *Giov. Villani.* L. X, c. 104, p. 665.

Peu de jours après mourut aussi, le 9 novembre, Charles, fils du roi Robert, duc de Calabre, et seigneur des Florentins. Ce duc ne laissait que deux filles [1]; et le roi son père n'avait point d'autre postérité masculine, en sorte que cette maison, longtemps l'appui du parti guelfe, semblait déjà menacée d'une prochaine destruction. Aussi les Guelfes les plus zélés de Florence en ressentirent-ils une profonde douleur; mais le peuple se réjouit de voir terminer, avant le temps fixé pour son expiration, le gouvernement des Appuliens, déjà souillé par beaucoup d'actes arbitraires et de concussions. Il se trouva heureux d'être délivré d'un seigneur qui n'était distingué ni par sa valeur ni par sa prudence, et qui, appelé à défendre Florence dans les circonstances les plus critiques, avait épuisé les trésors de l'état, et n'avait songé qu'à son faste et à ses plaisirs [2].

La mort vient rarement apporter le repos au malheureux, lorsqu'il gémit dans l'excès de sa souffrance : plus rarement elle frappe celui contre lequel les hommes invoquent les vengeances du ciel. Ses arrêts inattendus atteignent le juste dont les vertus excitent les plus vifs regrets, tandis que le grand coupable ne périt que lorsque l'on commençait à oublier ses crimes. Mais, dans l'histoire florentine, la mort s'est présentée fréquemment comme libératrice de la république. La mort de Henri VII sauva Florence de la colère provoquée de ce redoutable empereur; la mort de Castruccio la délivra du plus vaillant guerrier, du plus profond politique, de l'ennemi le plus redoutable qui eût encore porté les armes contre elle; la mort du duc de Calabre l'affranchit de la domination des Napolitains au moment où leur secours avait cessé de lui être nécessaire.

[1] La seconde de ces filles, Marie, ne naquit qu'après la mort de son père.— [2] *Giov. Villani*. L. X, c. 109, p. 669. — *Cronica Sanese di Andr. Dei*, p. 84.

CHAPITRE X.

Grandeur de Florence. — Retraite de Louis de Bavière ; ruine de ses anciens alliés. — Campagnes en Italie du roi Jean de Bohême.

1328-1333.

Une nouvelle époque de grandeur et de gloire commença pour la république florentine à la mort de Castruccio : du moment où Florence fut délivrée de ce redoutable ennemi, elle domina sur tout le reste de l'Italie, par la vigueur de ses conseils et la profondeur de sa politique. Toujours prête à protéger les faibles et les opprimés, toujours prête à opposer aux usurpateurs une résistance indomptable, la seigneurie de Florence se considéra comme gardienne de la balance politique de l'Italie, et comme particulièrement chargée de conserver aux souverains leur indépendance, aux peuples des gouvernements de leur choix.

Il faut chercher dans le caractère même d'une nation les motifs de la conduite habituelle de son gouvernement, surtout s'il est démocratique. Les qualités distinctives des Florentins les rendaient propres au rôle brillant dont ils se chargèrent ; et l'Athènes de l'Italie rappelle celle de la Grèce autant par le génie de son peuple que par les chefs-d'œuvre qu'on lui vit produire.

Le Florentin était reconnu pour avoir l'esprit le plus délié

parmi tous les peuples de l'Italie : dans la société il était railleur, et saisissait avec vivacité le ridicule; dans les affaires, sa perspicacité lui faisait découvrir avant les autres la voie la plus courte pour arriver à son but, et apprécier mieux les avantages et les inconvénients de chaque parti; dans la politique, il devinait les projets de ses ennemis, il prévoyait de bonne heure la suite de leurs actions et la marche des événements. Cependant son caractère était plus ferme et sa conduite plus mesurée qu'une telle vivacité d'esprit n'aurait pu le faire supposer. Il était lent à se déterminer, il n'entreprenait les choses hasardeuses qu'après une mûre délibération; et lorsqu'il s'était engagé, il persistait dans ses déterminations avec une constance inébranlable, malgré des échecs inattendus. Dans la littérature, le Florentin réunissait la vivacité à la force du raisonnement, la gaîté à la philosophie, et la plaisanterie aux plus hautes méditations. La profondeur de son caractère avait conservé chez lui la disposition à l'enthousiasme, et la raillerie avait formé son goût; la sévérité du public contre le ridicule avait établi sur les lettres et les arts une législation non moins sévère.

L'école florentine de peinture qui florissait alors porte l'empreinte d'un génie créateur; mais les écarts de ce génie lui-même étaient réprimés. Le peintre qui devinait le ciel, et qui osait représenter les élus dans leur gloire, consultait cependant et craignait la censure de la place publique. Giotto, vers cette époque, travaillait à Florence. Fils d'un paysan des montagnes, il avait reçu de la république le droit de cité et une pension considérable. Avec une diligence qui tient du prodige, il ornait toutes les églises de tableaux bien supérieurs à ceux qu'on avait vus avant lui; et cependant toutes les villes de l'Italie montraient aussi avec orgueil quelques-uns de ses ouvrages. C'était lui qui avait donné le modèle du beau clocher de la cathédrale de Florence. De nombreux

élèves auxquels il enseignait son art étaient destinés à perpétuer la gloire de son nom[1]. Stéfano, André de Cione, Buffalmaco, et Taddéo Gaddi, formés par ses leçons, sont arrivés à une haute célébrité.

Mais ce qui distinguait le peuple de Florence plus que le génie des beaux arts, plus que le talent littéraire, c'était son amour inébranlable pour la liberté. Sa jalousie du pouvoir le faisait résister avec force à toutes les espèces d'aristocratie; et son talent pour les combinaisons politiques le ramenait toujours vers le même but par vingt essais de constitutions différentes. Il savait en même temps circonscrire le pouvoir des chefs, et se mettre en garde contre les orages des assemblées populaires.

1328.—La mort du duc de Calabre fut, pour les Florentins, une occasion nouvelle de réformer leur constitution, et de balancer les uns par les autres les pouvoirs divers qu'ils devaient employer. Les parlements ou assemblées générales des citoyens sur la place publique, avaient plus souvent servi à bouleverser les lois qu'à les maintenir : aussi les bons citoyens se proposaient-ils toujours d'appeler le peuple à exercer la souveraineté par des représentants légitimes, plutôt que par lui-même; de consulter son opinion, plutôt que de compter ses suffrages : car l'opinion publique n'existe point, elle n'a pas eu le temps de se former, dans le pays où le régime démocratique la convertit immédiatement en loi; et lorsque tous sont consultés sur ce qui n'a occupé la pensée que d'un petit nombre, la plupart décident avant d'avoir un avis à eux. Les Florentins, avec une jalousie égale à celle des citoyens d'Athènes, ne voulaient point reconnaître que la naissance, le rang, les emplois, rendissent dans la nation une certaine classe plus propre que les autres à gouverner.

1 *Vasari vita di Giotto*. P. I, p. 302.

Mais ils n'exigeaient pas que la nation tout entière fût en même temps souveraine et sujette. Ils voulaient tous parvenir successivement à la magistrature ou aux conseils; mais ils consentaient que la magistrature et les conseils, pendant la durée de leur règne, décidassent seuls au nom de la nation.

Même avec cet amour exagéré de l'égalité, ils étaient forcés de reconnaître que beaucoup de citoyens ne pourraient être appelés au gouvernement, sans l'avilir par leur basse condition, leurs manières vulgaires, ou leur manque de talents. Ils ne voulurent point cependant les écarter par des lois générales qu'ils auraient regardées en même temps comme humiliantes pour ceux qu'elles atteignaient, et comme insuffisantes : ils préférèrent n'accorder les places qu'à ceux qu'une autorité nationale indiquerait comme dignes de les occuper; ils demandèrent donc qu'avant tout une liste générale de tous les citoyens éligibles, guelfes, et âgés de trente ans, fût formée par le concours de cinq magistratures indépendantes, dont chacune représentait un intérêt national. Les prieurs au nom du gouvernement, les gonfaloniers au nom de la milice, les capitaines de parti au nom des Guelfes, les juges du commerce au nom de l'industrie, indiquaient chacun à leur tour les citoyens qu'ils jugeaient dignes des honneurs publics. Des adjoints, tirés de la masse du peuple, secondaient ces électeurs, pour empêcher qu'aucun citoyen ne fût oublié ou exclu par surprise de cette présentation ; mais celui que personne n'avait cru assez recommandable pour l'indiquer n'était jamais appelé aux magistratures.

La liste des éligibles était ensuite soumise à la révision d'une balie. On formait ce corps électoral par la réunion de tous les magistrats, au nombre de quatre-vingt-dix-sept[1];

[1] Savoir : six prieurs, douze bons-hommes, dix-neuf gonfaloniers de compagnies,

et il fallait réunir soixante-huit suffrages pour être inscrit sur la liste des prieurs. Les bons-hommes, les consuls des arts, et les gonfaloniers de compagnie, étaient élus de la même manière. Enfin les quatre anciens conseils furent abolis, et on leur en substitua deux nouveaux : celui du peuple, composé de trois cents membres, qui devaient faire preuve qu'ils étaient guelfes et plébéiens ; et le conseil de commune, composé de cent vingt-cinq nobles, et d'autant de citoyens de l'ordre populaire. Tous les quatre mois ces deux conseils étaient renouvelés [1].

Ainsi tous les grands intérêts de l'état furent représentés dans le gouvernement, la noblesse et le peuple, le commerce et les manufactures, chacun des corps militaires, chacun des métiers, chacun des quartiers de la ville. La souveraineté resta tout entière à la nation, sans que la nation fût assemblée : la volonté du peuple décida toutes les grandes questions, mais ce fut après avoir été préparée et mûrie par les délibérations préliminaires de la magistrature et des conseils.

Le même esprit de liberté qui avait présidé à la formation de la constitution présidait à la conduite de l'état dans ses relations extérieures. Les Florentins, après avoir échappé eux-mêmes au danger dont les menaçait Castruccio, résolurent de délivrer du joug des tyrans les peuples leurs voisins. Après avoir vu le Bavarois menacer l'indépendance de l'Italie, ils résolurent de s'opposer à l'établissement de toute puissance étrangère en-deçà des Alpes.

Louis de Bavière était encore lui-même sur les frontières de la république florentine ; et il avait convoqué à Pise, pour le 13 décembre 1328, une assemblée des principaux chefs

vingt-quatre consuls des arts, et six députés de chacun des six quartiers. La balie était présidée par le gonfalonier de justice. — [1] *Giov. Villani.* L. X, c. 110, p. 670. — *Leonardo Aretino.* L. V, p. 185.

du parti gibelin ; mais il ne sut les occuper que des procès intentés au pape d'Avignon par son antipape Nicolas V[1] ; tandis que la cavalerie florentine vint, à deux reprises, l'insulter jusque sous les murs de Pise. En perdant Castruccio, Louis de Bavière avait perdu son meilleur conseil et son principal appui. Il manquait d'argent pour maintenir une armée si loin de son pays, et quelquefois il en cherchait par les voies les plus perfides et les plus houteuses[2] : aussi se voyait-il doublement décrié, pour sa pauvreté, et pour la tromperie et l'ingratitude auxquelles sa pauvreté l'avait réduit[3].

Il venait, pendant son séjour à Rome, de faire enlever et mettre à la torture Salvestro de Gatti, seigneur de Viterbe, pour lui faire révéler le lieu où il cachait ses trésors. Ce seigneur gibelin était cependant le premier dans l'état de l'Église qui eût ouvert volontairement une place forte à l'empereur[4]. Il tâchait en ce moment de tirer de l'argent des Visconti, et de recueillir de nouveaux fruits de la trahison dont il avait usé envers eux. Le 6 juillet de l'année précédente, il avait arrêté Galéaz, qu'on lui dénonçait comme ayant traité avec les Guelfes; mais il n'avait pas même eu de prétexte pour faire saisir le fils et les frères de ce sei-

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 113 et 114, p. 672. — [2] Sur la demande du duc Maximilien de Bavière, Jean-Georges Herwart, son chancelier, écrivit un ouvrage en 1618, pour défendre Louis IV contre les imputations des Guelfes, et surtout de Brovius, continuateur des Annales ecclésiastiques. C'est un gros livre in-4°, de 1000 à 1200 pag., imprimé à Munich. Il est écrit avec plus d'emportement que de raison, et ne peut suffire à rétablir la réputation justement ternie de l'empereur. — [3] Pétrarque fait allusion à cette ingratitude et à cette perfidie, dans la canzone *Italia mia,* composée lorsque les Florentins songèrent à rappeler en Italie Louis de Bavière, en 1341.

Ne v'accorgete ancor per tante prove
Del Baverico inganno
Che alzando 'l dito con la morte scherza.

[4] *Giov. Villani.* L. X, c. 65, p. 639.

gneur, qu'il avait aussi jetés dans les cachots de Monza. Il avait enfin cédé, après huit mois, aux sollicitations de Castruccio en faveur des Visconti, et il avait délivré ses prisonniers le 25 mars 1328 : mais il avait laissé mourir le chef valeureux de cette famille dans l'exil et la pauvreté. Après sa mort il traitait avec les survivants du prix auquel il leur rendrait la souveraineté qu'il leur avait ravie. Il voulait de l'argent; et en même temps il demandait un gage de la fidélité future de ceux qu'il avait si cruellement offensés. Pour lui complaire, Jean Visconti, le troisième des fils du grand Mattéo, accepta le chapeau de cardinal des mains de l'antipape Nicolas V; et, tandis que son neveu Azzo marchandait sur le prix qu'il donnerait pour recouvrer Milan, un événement imprévu hâta la conclusion du traité [1].

Toutes les troupes de l'empereur se plaignaient de n'être point payées; mais les plus impatients parmi ses soldats étaient les Saxons et les habitants de l'Allemagne inférieure, qui déjà, dans l'état de Rome, avaient été sur le point d'en venir aux mains avec leurs compatriotes. Ils songèrent enfin à surprendre une place forte, pour qu'elle leur servît comme de nantissement de leur solde; et, le 29 octobre 1328, huit cents chevaliers de la Basse-Allemagne, avec beaucoup de gens de pied, se dirigèrent tout à coup vers Lucques, pour s'en emparer [2]. L'empereur eut à peine le temps de leur faire fermer les portes de cette ville. Après avoir pillé les faubourgs de Lucques et les villages du val de Niévole, ce corps de Saxons vint s'établir sur la montagne du Cerruglio, la plus haute des collines qui séparent la plaine du marais de Fucecchio d'avec celle du lac de Bientina. Ils se fortifièrent dans cette position, à peine éloignée de quinze milles de Pise et de douze de Lucques; de là ils dominaient les plaines du

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 117, p. 674. — [2] *Ibid.* c. 107, p. 668.

val de Niévole et celles du val d'Arno florentin, et ils commandaient l'entrée des territoires de Pise et de Lucques. Alors, menaçant également les Guelfes et les Gibelins, ils mirent à l'enchère leurs services et leur inimitié[1].

Louis de Bavière, inquiet de leur défection, et voulant les rappeler à lui, se détermina enfin à conclure sa longue négociation avec les Visconti, et à rendre à Azzo le titre de vicaire impérial à Milan, en lui faisant ouvrir les portes de cette ville. Azzo Visconti promit de payer cent vingt-cinq mille florins à l'empereur pour prix de cette concession; et son oncle Marc se rendit auprès des Allemands du Cerruglio, pour les instruire de ce traité, et leur faire prendre patience jusqu'à ce que l'argent promis fût arrivé de Milan. Mais les Allemands, après avoir attendu quelques jours, arrêtèrent Marco Visconti lui-même, afin qu'il leur servît de gage de l'argent qu'il leur annonçait[2].

L'empereur chercha d'autre part à tirer des contributions des pays que Castruccio avait gouvernés. Ses enfants portaient, par la concession de Louis, le titre de ducs de Lucques, et cette ville leur obéissait encore; mais plusieurs familles républicaines, les Honesti, les Pozzinghi et les Salamoncelli cherchaient à rétablir l'ancienne forme du gouvernement[3]. 1329. — Louis de Bavière, sous prétexte de protéger les jeunes orphelins, dont il était le tuteur naturel, entra dans Lucques, où il fut admis sans défiance, le 16 mars 1329. Tout à coup il donna ordre à son maréchal de courir les rues avec sa cavalerie, en signe de prise de possession. Les Allemands attaquèrent les barricades qu'on éleva contre eux; ils brûlèrent les maisons des Pozzinghi où on leur opposa de la résistance, et le feu, se communiquant aux édi-

[1] *Barth. Beverini Annal. Lucenses.* L. VII, p. 858. — [2] *Giov. Villani*, L. X, c. 117, p. 675. — [3] *Beverini Annales Lucens*, L. VII, p. 857-859.

fices voisins, réduisit en cendres tout le quartier de Saint-Michel, le plus riche de la ville. L'empereur vendit ensuite Lucques, pour le prix de vingt-deux mille florins, à François Castracani, parent, mais ennemi de Castruccio et de ses fils [1].

Philippe Tédici, qui avait vendu Pistoia à Castruccio, voulut au moins conserver la seigneurie de cette ville aux jeunes Castracani : mais les Panciatichi, anciens chefs du parti gibelin, s'y opposèrent par les armes; et Tédici fut chassé de Pistoia avec les soldats de Castruccio. Ainsi fut détruite en peu de mois la souveraineté fondée par ce prince si vaillant et si habile, qui avait fait trembler tous les Guelfes de l'Italie. Ses fils, proscrits des villes où il avait régné, furent obligés de se cacher dans les châteaux des Apennins, jusqu'au temps où, parvenus à l'âge de porter les armes, ils firent le métier de *condottieri*. Les états divers qu'il avait réunis en un seul se séparèrent pour être successivement asservis; leur puissance passée n'avait tenu qu'à une seule vie. Les peuples que Castruccio avait animés de son ardeur guerrière se trouvaient épuisés par les combats auxquels il les avait conduits; leurs trésors étaient dissipés; leur jeunesse avait péri sur le champ de bataille, et quarante ans d'esclavage furent, pour les Lucquois, la conséquence et la punition du rôle trop brillant qu'ils avaient joué.

Louis de Bavière, indifférent à la ruine qu'il avait attirée sur les enfants de son plus fidèle serviteur, se détermina enfin, le 11 avril, à abandonner la Toscane. Chaque jour il voyait diminuer son crédit dans cette province; il ne pouvait ramener sous ses étendards les Saxons fortifiés au Cerruglio; il craignait de les voir passer au service de la république florentine, et d'éprouver alors des revers plus humiliants. Il

[1] *Istorie Pistolesi anonime*. T. XI, p. 453, — *Giov. Villani*. L. X, c. 125, p. 679.

confia la garde de Pise à Tarlatino de Piétra-Mala, un des seigneurs d'Arezzo; il lui laissa environ six cents chevaux allemands, et, avec le reste de ses troupes, il s'achemina vers la Lombardie [1].

Aussi longtemps que l'empereur avait été en Toscane, les Florentins avaient eu besoin de garder chez eux toutes leurs forces, pour se mettre en garde contre lui; mais, dès qu'ils le virent s'éloigner, ils commencèrent à tirer parti de la haine que ce monarque avait inspirée aux peuples. De toutes les conquêtes de Castruccio, aucune ne les avait plus alarmés que celle de Pistoia, qui ouvrait aux Gibelins tous les passages des montagnes, et l'entrée dans la plaine même de Florence. Mais les Panciatichi, chefs des Gibelins de Pistoia, après avoir chassé les Tédici, qu'ils regardaient comme des traîtres, firent eux-mêmes des avances au gouvernement florentin pour se réconcilier avec lui. Ils entamèrent la négociation avec la république par le moyen de Pazzino des Pazzi, leur parent, et, le 24 mai 1329, la paix fut signée entre Pistoia et Florence. Les Pistoiais abandonnèrent tous leurs droits sur Montémurlo, Carmignano, Artimino et Vitolino, forteresses que les Florentins leur avaient précédemment enlevées : ils s'engagèrent, à perpétuité, à tenir pour amis les amis de Florence, pour ennemis ses ennemis; et ils consentirent, pour sûreté de leur ville, à recevoir dans leurs murs un capitaine florentin avec une petite garnison [2]. Depuis ce traité, Pistoia, quoique considérée toujours comme ville alliée et non sujette, cessa d'avoir une existence indépendante, et ses habitants cessèrent de se gouverner en peuple libre.

La province la plus riante de la Toscane, le val de Niévole,

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 128, p. 680. — [2] *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 456. — *Giov. Villani.* L. X, c. 130, p. 682.

soumis par les Lucquois en 1281[1], avait obéi à Castruccio. Deux rivières peu considérables, mais que les chaleurs de l'été ne tarissent jamais, la Pescia et la Niévole, répandent la fertilité dans le fond de cette belle vallée, qui se revêt, chaque année, des plus riches moissons. Les collines qui l'entourent, couvertes d'oliviers et de vignes, produisent l'huile la plus précieuse et les meilleurs vins de Toscane; elles sont couronnées par des forteresses, dont les vieilles tours, revêtues de lierres et decâpriers, s'élèvent entre les châtaigniers et les cyprès. Ces châteaux n'appartenaient point à la noblesse immédiate; mais les propriétaires de la vallée s'y étaient réunis pour leur sûreté; un enceinte commune servait à la défense de leurs demeures et de leurs effets les plus précieux; et, sans sortir de leurs remparts, les habitants pouvaient, dans ce ravissant paysage, surveiller leurs moissons de la plaine ou les travaux de leurs laboureurs. Chaque bourgade avait un gouvernement municipal; et, avant d'être assujettis aux Lucquois, ces petits peuples, si rapprochés que d'un château on pouvait être entendu dans le château voisin, s'étaient quelquefois fait la guerre, ou avaient conclu entre eux des alliances. Après la mort de Castruccio, désirant séparer leur sort de celui de Lucques, ils formèrent entre eux une ligue pour assurer leur indépendance; mais l'exemple des Pistoiais les engagea bientôt à rechercher l'alliance et la protection de Florence, et, le 21 juin 1329, un traité de paix perpétuelle fut signé entre la république, d'une part, et les châteaux de Pescia, Montécatini, Buggiano, Uzzano, Colle, Cozzile, Massa, Monsummano et Montévetturini, de l'autre. Ceux-ci s'engagèrent à n'avoir d'autres amis que les amis des Florentins, d'autres ennemis que leurs ennemis, et à obéir au capitaine que la république leur enverrait[2].

[1] *Giov. Villani*. L. VII, c. 76, p. 288. — *Prosper Omero Baldasseroni, Istoria di Pescia*, un vol. in-8°. — [2] *Giov. Villani*. L. X, c. 135, p. 685. — *Beverini Annal. Lucens*. L. VII, p. 864.

L'occasion de faire une acquisition plus importante parut alors se présenter à la république florentine. On offrit de lui vendre la ville même de Lucques. Les Allemands qui avaient abjuré l'autorité de l'empereur, et qui s'étaient retranchés au Cerruglio, lorsqu'ils virent Louis de Bavière parti, jugèrent convenable de se donner un chef qui connût l'Italie et la politique italienne. Ils firent choix de Marco Visconti, que peu de jours auparavant eux-mêmes avaient arrêté, mais qui, dès longtemps, s'était rendu cher à plusieurs de leurs compatriotes par sa bravoure et ses talents militaires, et que son caractère inquiet et entreprenant semblait rendre propre à conduire une bande d'aventuriers. Marc Visconti, en effet, ne fut pas plus tôt à la tête de cette troupe redoutable, qu'il entama des négociations avec tous ses voisins, avec le gouvernement de Florence, avec les Allemands en garnison à Lucques, et avéc les citoyens de Pise, qui étaient las de l'oppression.

Le premier effet de ses menées secrètes fut la prise de Lucques. L'empereur avait laissé trois cents chevaliers allemands à François Castracani des Interminelli, son vicaire dans cette ville; mais ces troupes furent séduites par les Allemands du Cerruglio : d'autres gendarmes de la même nation qui avaient servi sous Castruccio, et qui étaient demeurés en garnison dans la forteresse de Lucques, promirent de favoriser les fils de leur duc, que Marc Visconti fit venir dans son camp; et, dans la nuit du 15 avril, la ville et sa forteresse furent ouvertes aux Allemands du Cerruglio. Les citoyens furent désarmés, et la seigneurie de cette nouvelle conquête fut décernée à Marc Visconti[1]. Cependant les Allemands, auxquels il devait sa souveraineté, ne subsistaient que par le brigandage; le territoire de Lucques, qu'ils dévastaient, et la

[1] *Giov. Villani*, L. X, c. 129, p. 681.

ville, épuisée par ses guerres précédentes, ne pouvaient suffire à les entretenir[1]. Eux-mêmes désiraient retourner en Allemagne; et ils étaient prêts à livrer Lucques à quiconque leur paierait les soldes accumulées qui leur étaient dues par l'empereur, et qui, à les en croire, montaient à quatre-vingt mille florins. Pour ce prix, ils envoyèrent offrir aux Florentins la ville dont ils s'étaient rendus maîtres. Mais leur proposition fut rejetée, soit que les prieurs de la république ne voulussent pas enrichir de leurs trésors Marc Visconti et les fils de Castruccio, leurs ennemis[2]; soit qu'une défiance mutuelle empêchât les Florentins et les Allemands de conclure, les uns ne voulant pas livrer l'argent avant d'avoir l'entrée de la ville, les autres ne voulant pas ouvrir la ville avant d'avoir reçu l'argent[3]; soit enfin qu'une jalousie secrète contre le premier négociateur chargé de ce traité par la seigneurie mît obstacle à son accomplissement[4].

Sur ces entrefaites, un second complot de Marc Visconti éclata dans Pise. Cette ville, si longtemps fidèle aux empereurs, et qui avait fait pour leur cause de si énormes sacrifices, avait été traitée par Louis de Bavière avec autant d'ingratitude que les autres états gibelins. Le droit des gens avait été violé envers ses ambassadeurs, la ville avait été assiégée, sa capitulation foulée aux pieds, la seigneurie conférée tour à tour à l'impératrice, à Castruccio, à Tarlatino de Piétra Mala; enfin des contributions extraordinaires avaient été imposées sans mesure sur ses habitants, et elles avaient fait succéder une misère universelle à l'ancienne opulence. Marc Visconti traita des moyens de délivrer Pise avec le comte Fazio, ou Boniface della Ghérardesca, chef du parti plébéien; il lui envoya une compagnie de gendarmes pour l'assister : par

[1] *Beverini Annales Lucens.* L. VII, p. 861.—[2] *Leon Aretino stor. Fior.* L. VI, p. 117. — *Macchiavelli storia Fior.* L. II, p. 151.—[3] *Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 86. — *Beverini Annales Lucens.* L. VII, p. 863. — [4] *Giov. Villani.* L. X, c. 129, p. 681.

leur moyen, le comte Fazio chassa de Pise le vicaire impérial avec ses soldats, et rétablit, au mois de juin 1329, le gouvernement indépendant de la république[1].

Marc Visconti cependant ne se croyait pas en pleine sûreté au milieu des Allemands qui l'avaient nommé leur chef, et il vint en personne à Florence pour renouveler le traité de la vente de Lucques. Pendant ce temps, ses lieutenants entamèrent avec les Pisans une négociation semblable; et ces derniers, empressés de prévenir les Florentins dans une acquisition si importante, conclurent le marché pour le prix de soixante mille florins, et en livrèrent précipitamment treize mille pour servir d'arrhes, sans avoir eu la précaution de se faire donner des otages. Les Allemands se jouèrent de leur parole, et refusèrent d'ouvrir la ville : les Florentins, jaloux de la tentative des Pisans, firent immédiatement avancer leurs troupes pour y mettre obstacle; et les Pisans, qui venaient de perdre une somme considérable, et qui avaient en même temps pour ennemis les Allemands de Tarlatino, qu'ils avaient chassés, et ceux de Lucques, qui les avaient trompés, furent obligés de faire la paix avec Florence, le 12 août 1329, et de renoncer à l'acquisition de Lucques[2].

Les Allemands renouvelèrent encore une fois leur offre de vendre Lucques aux Florentins; et comme la seigneurie n'avait pas voulu accepter ce marché, plusieurs riches citoyens formèrent une société, dans laquelle entra Giovanni Villani, notre historien, pour acheter Lucques de leurs deniers. Ils avaient trouvé entre eux cinquante-six mille florins : les marchands émigrés de Lucques, qui désiraient tirer leur patrie de l'oppression où elle gémissait, en ajoutaient dix mille; et l'on demandait seulement à la seigneurie d'en fournir qua-

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 133, p. 683. — [2] *Ibid.* L. X, c. 136, p. 686. — *Cronica di B. Marangoni di Pisa,* p. 675. — *Beverini Annales Lucens.* L. VII, p. 865.

torze mille; à cette condition on lui aurait remis la garde des murs et de la citadelle. Ceux qui avaient avancé l'argent se seraient ensuite remboursés sur les gabelles des portes de Lucques. Mais un inconcevable aveuglement frappa cette fois la seigneurie, pour l'ordinaire si sage, et lui fit rejeter ces propositions. Elle craignit le ridicule qu'on jetterait sur une nation de marchands qui, au lieu de soumettre ses ennemis par les armes, ne savait que les acheter. « Sans doute, « dit Villani, les péchés des Florentins avaient mérité d'être « châtiés par une nouvelle guerre, à l'occasion de Lucques : « car quelle vengeance pouvions-nous tirer des Lucquois, et « plus honorable et plus haute, que de les acheter comme « esclaves, comme pis qu'esclaves, eux, leurs biens et leurs « possessions, pour leur garantir ensuite la paix sous notre « joug, leur pardonner, et les rendre de nouveau libres et « nos égaux, comme ils l'étaient anciennement [1] ? »

Sur ces entrefaites, un émigré gibelin de Gênes, nommé Ghérardino Spinola, entra en traité avec les aventuriers allemands pour l'achat de Lucques; et ces soldats, impatients de retourner dans leur patrie, lui livrèrent enfin la ville, le 2 septembre, pour le prix de trente mille florins. Les Lucquois se soumirent à son autorité, moins insupportable pour eux que celle de la soldatesque à laquelle il succédait; et les Florentins, qui lui déclarèrent la guerre, loin de faire sur lui quelques conquêtes, se virent enlever par les Gibelins les deux châteaux de Collodi et de Montécatini [2].

A la réserve de cette guerre peu dangereuse, la paix et l'ordre étaient rétablis dans tout le reste de la Toscane. La république de Pise elle-même avait cherché à se réconcilier avec le parti guelfe et le pape. Dans cette vue, elle avait

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 142, p. 689. — [2] *Ibid.* L. X, c. 143, p. 690. — *Leon. Aretino.* L. VI, p. 191. — *Beverini Annales Lucens.* L. VII, p. 869.

obligé l'antipape Nicolas V à se retirer loin de ses murs · ensuite elle le fit saisir dans un château de la Maremme où il se cachait, et elle l'envoya prisonnier à Avignon. Jean XXII pleura de joie d'avoir entre ses mains ce rival dangereux : il le retint pendant le reste de sa vie dans une prison honorable; et, pour prix du service important que les Pisans lui avaient rendu, il les admit de nouveau dans la communion de l'Église[1].

Mais la Lombardie, dans laquelle Louis de Bavière avait conduit son armée, n'était pas exempte de révolutions; et les Florentins, qui ne cherchaient point à établir leur domination sur cette contrée, ne voyaient pas cependant sans inquiétude quelques princes s'y élever rapidement à un pouvoir menaçant, quelques autres tomber non moins rapidement dans la dépendance ou le malheur.

L'un des chefs les plus redoutés du parti gibelin avait déjà cessé d'exister, lorsque Louis de Bavière, à son retour de Toscane, rentra dans cette contrée. Passérino de Bonacossi, seigneur de Mantoue et de Modène, avait perdu la dernière de ces deux villes par une sédition populaire dès le 5 juin 1327[2]. Les Guelfes et le légat Bertrand du Poïet étaient accourus au secours des insurgés, qui leur avaient ouvert leurs portes. Mais Passérino était demeuré souverain de Mantoue : depuis plus de quarante ans cette ville était soumise à sa famille. Défendue contre une agression étrangère par les lacs au milieu desquels elle est située, Mantoue paraissait aussi n'avoir à redouter aucune révolution intérieure. Le peuple avait perdu depuis longtemps le souvenir d'une liberté qu'il avait à peine connue; les grands étaient soumis : ils étaient caressés par le seigneur et admis à sa confidence; en-

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 162, p. 702. — [2] *Chronicon Mutinense Joh. de Bazano.* T. XV, p. 588. — *Chron. Mutinense Bonifacii de Morano.* T. XI, p. 113.

fin on connaissait la prudence, la richesse et la valeur du prince, qui passait pour le mieux affermi sur son trône de tous les seigneurs lombards[1]. Une offense privée, suite de l'arrogance du fils de Passérino, suffit pour causer sa ruine.

Les mœurs des jeunes gens, sévères dans les républiques, étaient licencieuses dans les principautés lombardes. Les seigneurs eux-mêmes auraient redouté l'austère indépendance d'un homme chaste et sobre. L'exemple de la cour invitait à la mollesse; et les gentilshommes, pour qui aucune carrière ne demeurait ouverte, faisaient des plaisirs leur unique affaire. 1328. — Le fils de Passérino avait pour amis et pour compagnons de débauche ses trois cousins, les fils de Louis de Gonzaga; l'un de ceux-ci cependant ayant excité la jalousie du prince, le jeune Bonacossi, dans sa brutale colère, jura de venger sur la propre femme de Filippino Gonzaga l'infidélité supposée de sa maîtresse, et de la déshonorer sous les yeux de son mari[2].

Les trois frères Gonzaga, et leur ami le comte Albert Saviola, se concertèrent pour prévenir une si mortelle injure, ou pour punir le fils du tyran d'avoir osé les en menacer. Ils demandèrent secrètement des secours à Cane della Scala, seigneur de Vérone, et ils en obtinrent; car les princes voisins, toujours jaloux les uns des autres, étaient toujours prêts à se nuire mutuellement. Filippino Gonzaga s'était retiré dans ses terres sous prétexte de soigner ses moissons, et il avait choisi pour y travailler des ouvriers sur le courage et l'affection desquels il pouvait compter. Dans la nuit du 14 août 1328, il leur distribua des armes; il les réunit aux gendarmes que Cane de la Scala lui avait prêtés, et il les conduisit devant la porte

[1] *Chronicon Modoetiense*. T. XII, L. II, c. 41, p. 1159.—[2] *Platina histor. Mantuæ*. T. XX, L. II, p. 727.

de Marmirolo, que son frère s'était fait ouvrir, sous le prétexte d'une intrigue de galanterie qui l'appelait à la campagne. La garde de la porte fut surprise, et les conjurés traversèrent la ville en appelant le peuple à secouer le joug de Passérino et à détruire ses gabelles. Ce seigneur, qui accourut à cheval au-devant de ses ennemis, fut tué sur la place; son fils fut jeté dans une prison dans laquelle il avait fait mourir le vieux seigneur de la Mirandola, et il y fut tué par le fils de ce gentilhomme. Louis de Gonzaga, beau-frère de Passérino et père des conjurés, fut proclamé par eux seigneur de Mantoue[1]. Ses descendants ont conservé leur souveraineté sur cette ville jusqu'au commencement du siècle dernier.

1329. — Louis de Bavière n'entreprit point de venger Passérino de Bonacossi : au contraire, il nomma Louis de Gonzaga vicaire impérial, comme l'avait été son prédécesseur, et il l'invita au congrès des seigneurs gibelins qu'il avait convoqué pour le 21 avril 1329 à Marchéria. Cane de la Scala, Gonzaga et les seigneurs de Come et de Crémone y assistèrent, ainsi que les autres chefs du parti en Lombardie[2] : mais Azzo Visconti refusa de s'y rendre. Ce prince, allié des fils de Castruccio, réclamait contre l'ingratitude avec laquelle l'empereur les avait traités; il voyait dans leur sort l'image de celui qui lui était destiné si Louis entrait dans Milan, et il préférait être en guerre ouverte avec lui plutôt que de se reposer sur un traité avec un homme sans foi. Dès qu'il apprit l'approche de l'empereur, il fortifia Milan et Monza pour être en état de lui résister, et il invita les citoyens à se défendre, leur annonçant que de quatre mille hommes d'armes qui suivaient Louis, deux mille, dans leur misère, avaient vendu leurs chevaux, et comptaient pour se remonter sur le pillage

[1] *Cronica Miscella di Bologna*, p. 349. — *Giov. Villani*. L. X, c. 99, p. 662. — *Bonifazio di Morano*. *Chr. Mutinense*. T. XI, p. 116. — [2] *Giov. Villani*. L. X, c. 128, p. 681.

de Milan. Les Milanais, en effet, secondèrent leur seigneur de toutes leurs forces, et Louis, après plusieurs tentatives inutiles pour les surprendre, accepta quelque argent que lui offrit Visconti, et alla porter la guerre dans la Lombardie d'outre-Pô[1],

Louis de Bavière remporta quelques avantages dans cette campagne, moins par son habileté que par l'imprudence de son adversaire, le cardinal Bertrand du Poïet. Celui-ci ayant fait arrêter comme otage Orlando de Rossi, un des seigneurs de Parme et des chefs du parti guelfe, les villes de Pavie, de Parme, de Modène et de Reggio, indignées de cet acte tyrannique, abandonnèrent la cause de l'Église, et ouvrirent leurs portes à l'empereur[2]. Mais Louis, à la fin de l'année, se rendit à Trente pour conférer avec quelques princes allemands, et tirer d'eux de nouveaux soldats. Tandis qu'il était dans cette ville, Frédéric d'Autriche mourut le 13 janvier 1330, et ses frères Albert et Othon rassemblèrent des troupes pour attaquer la Bavière. Louis, averti de ces mouvements, abandonna l'Italie pour défendre ses états héréditaires[3].

Azzo Visconti, en se brouillant avec l'empereur, se réconcilia avec le pape : il substitua le titre de vicaire de l'Église à celui de vicaire impérial, et il obtint l'évêché de Novare pour son oncle Jean, auquel il fit abjurer le cardinalat des schismatiques[4]. Marc Visconti, l'aîné de ses oncles, et le plus distingué par sa bravoure et ses talents, mais le plus redoutable par l'inquiétude de son caractère, après avoir échoué dans sa négociation pour vendre Lucques aux Florentins, revint à Milan à la fin de juillet. Les bourgeois qui l'avaient vu souvent rentrer dans la ville en triomphe, après de glo-

[1] *Chronicon Modoetiense*, c. 40, p. 1158. — *Georgii Merulæ histor. Mediol.* L. III, p. 111. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 141, p. 688. — [3] *Ibid.* L. X, c. 146, p. 691. — *Bonifazio di Morano Chron. Mutinens.* p. 117.—*Olenschlager Gesch. des Rom. Kayserth.* § 89, p. 213. — [4] *Giov. Villani*, L. X, c. 144, p. 690.

rieuses victoires; les soldats, dont il avait partagé les fatigues et qu'il devançait dans les dangers; les paysans, dont il avait défendu les récoltes contre le pillage des ennemis, s'empressaient sur son passage : ils répétaient son nom avec enthousiasme, et l'invoquaient comme le vengeur de la Lombardie, comme le prince dont ils attendaient la paix, la gloire et la liberté. Le seigneur de Milan ne vit point avec indifférence une si haute faveur populaire; cependant il invita son oncle avec tous ses parents à un festin somptueux : comme Marc se retirait après le repas, Azzo Visconti lui demanda un entretien secret, et l'ayant fait passer dans un autre appartement, des assassins se jetèrent sur lui, l'étranglèrent, et jetèrent par la fenêtre son corps sur la place publique. Ainsi périt le plus brave des fils du grand Mattéo Visconti, celui que les vœux des Gibelins appelaient à commander leur parti dans toute la Lombardie [1].

Ils n'avaient plus rien à attendre, en effet, de Cane de la Scala, le seigneur de Vérone, que, douze ans auparavant, la ligue des Gibelins, assemblée à Soncino, avait proclamé pour son chef. Cane, à une époque où la Lombardie fut riche en grands capitaines et en grands princes, mérita d'occuper le premier rang parmi eux. A une bravoure qui ne se démentit jamais, il joignit des qualités déjà plus rares, la constance dans ses principes, la franchise dans ses discours, la fidélité dans l'observation de ses engagements. Il ne s'était pas seulement assuré de l'amour des soldats, il était chéri des peuples qu'il gouvernait; il gagnait même bientôt le cœur de ceux qu'il soumettait par les armes. Le premier des princes lombards, il protégea les arts et les sciences : sa cour, l'asile de tous les exilés gibelins, avait rassemblé les premiers poëtes de l'Italie, les premiers peintres et les premiers sculpteurs;

[1] *Chron. Modoetiense*, c. 42, p. 1169. — *Giov. Villani*, L. X, c. 138, p. 694.

quelques monuments glorieux dont il orna Vérone attestent encore aujourd'hui la protection qu'il accordait à l'architecture. Les armes cependant étaient sa passion favorite, et la grande affaire de tout son règne avait été la conquête de la principauté de Padoue, que les Guelfes avaient fondée, en 1318, en faveur de Jacques de Carrare. Jacques était mort en 1322, et son neveu Marsilio lui avait succédé : mais ce prince, affaibli par les séditions de ses sujets et la révolte de ses parents, après avoir vu pendant six années ses campagnes ravagées par les Véronais, ses villages et ses châteaux incendiés, après avoir tour à tour imploré les secours du pape et du roi Robert, du duc d'Autriche et de celui de Carinthie, des républiques de Venise, de Florence et de Bologne, ouvrit enfin, le 10 septembre 1328, les portes de Padoue à Cane de la Scala. Un mariage unit les deux familles, et Marsilio demeura lieutenant de Cane dans la ville où il avait régné [1].

Les villes de Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Cividale étaient alors soumises au seigneur de la Scala. Il entreprit, dans l'année suivante, d'y joindre encore celle de Trévise; et cette ville, par laquelle il achevait la conquête de la Marche Trévisane, lui fut en effet livrée, par capitulation, le 18 juillet 1329 : mais comme il y entrait, il se sentit atteint d'une maladie dangereuse; il se fit transporter à l'église cathédrale, et il y mourut le quatrième jour, à l'âge de quarante-un ans. Cane n'avait point de fils légitime; ses deux neveux, fils de son frère Alboin, lui succédèrent. L'aîné cependant, Albert, pour se vouer aux plaisirs, abandonna tout le soin des affaires à son frère Mastino, l'héritier des talents et de l'ambition, mais non des vertus de Cane [2].

[1] *Cortusiorum histor. de Novitatib. Paduæ.* L. III, c. 6, p. 834, *usque ad* L. IV, c. 4, p. 845. — *Giov. Villani.* L. X, c. 103, p. 665. — [2] *Historia Cortusiorum.* L. IV, c. 8 et 9, p. 850. — *Giov. Villani.* L. X, c. 139, p. 687. — *Chron. Veronense.* T. VIII, p. 646.

1330. — Ainsi le moment où l'empereur retournait en Allemagne était justement celui où tous les anciens chefs du parti gibelin, tous ceux qui avaient si longtemps et si généreusement défendu la cause de l'Empire contre le pape et le roi Robert, venaient d'être renversés. Mais cette cause avait été plus compromise encore par la conduite de Louis pendant son séjour en Italie, et par le souvenir qu'il y laissait de lui. Protecteur né de la noblesse et des villes impériales, il avait en tous lieux contribué à leur ruine; il avait sacrifié sans honte tous ses partisans à son avarice ou à l'intérêt d'un jour: il n'était demeuré fidèle à aucun principe non plus qu'à aucun ami, et il avait fait redouter autant sa faiblesse et son inconstance que sa cruauté.

Le parti de l'Église, qui lui était opposé, avait, à la même époque, des chefs également odieux. Le pape Jean XXII, qui avait mieux aimé vivre sujet à Avignon que souverain à Rome, paraissait bien moins le chef de la chrétienté que la créature et l'instrument du roi de France. Luxurieux, avare, vindicatif, il bouleversait l'Empire par des prétentions ambitieuses, dont ses partisans eux-mêmes reconnaissaient l'injustice : il troublait la paix de l'Église par des questions oiseuses qu'on le vit agiter avec les Franciscains, sur la pauvreté du Christ; avec ses cardinaux, et ensuite avec la Sorbonne, sur la vision béatifique [1]. Il mettait à l'enchère les dignités ecclésiastiques; il permettait, il encourageait peut-être par son exemple, la corruption des mœurs, qui faisait de sa cour le scandale de la chrétienté. Cet homme, si peu fait pour porter le titre de père des fidèles, avait nommé, pour le représenter en Lombardie, le cardinal Bertrand du Poïet, qui se disait son neveu, mais qu'on croyait être son fils. Ce légat, mauvais soldat et plus mauvais prêtre, cherchait, sous le nom de l'Église, à se

[1] *Giov. Villani*, L. X, c. 228, p. 739.

former une souveraineté en Italie. Il employait les armes et les trésors du Saint-Siége, de même que les plus basses intrigues de la politique mondaine, à s'agrandir aux dépens des peuples qui s'étaient mis sous sa protection. Sa perfidie ayant occasionné la révolte des principales villes de la Lombardie cispadane, il jetait à Bologne, dont il voulait faire sa capitale, les fondements d'une forteresse qui le mît à l'abri des insurrections d'un peuple poussé à bout [1]. Les Italiens, indignés contre les deux chefs de la chrétienté, par lesquels ils étaient trahis, se détachaient de l'empereur et du pape, et conservaient cependant les noms de Guelfes et de Gibelins, qu'ils avaient pris en s'armant pour leur cause. Tandis qu'on les voyait tour à tour renverser des tyrannies chancelantes, ou renoncer à une liberté qu'ils ne savaient pas établir, mépriser un empereur pusillanime et perfide, et détester un pape hypocrite et ambitieux, un prince chevaleresque, qui ne paraissait occupé que de gloire et de bienfaisance, s'avança jusqu'aux frontières de la Lombardie, et tous les peuples se précipitèrent au-devant de lui pour se soumettre à sa souveraineté.

Henri VII, le dernier empereur, avait fait épouser à Jean, son fils, Élisabeth, seconde fille de Wenceslas II, roi de Bohême, tandis qu'Anne, l'aînée, avait été, du vivant de son père, donnée en mariage à Henri, duc de Carinthie. L'empereur avait accordé à son fils le royaume de Bohême, comme un fief vacant de l'Empire : les Bohémiens, en 1310, avaient confirmé cette élection, et ils avaient aidé le roi Jean à chasser du royaume Henri de Carinthie, qui prétendait aussi à la couronne [2]. Mais Jean, brave, galant, passionné pour les fêtes et les tournois, et accoutumé, par l'éducation qu'il avait reçue,

[1] *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 352.—[2] *Epitome Rer. Bohemicarum, auctore Boluslao Balbino*. L. III, c. 17, p. 316.

aux manières élégantes, à la légèreté et à la grâce de la cour de France, était peu propre à commander dans un pays encore à moitié barbare, où les magnats chérissaient leur sauvage indépendance, et ne pouvaient être contenus dans la soumission que par l'adresse et l'artifice. Il fut, en effet, engagé dans plusieurs guerres civiles, et sa femme Élisabeth se mit plusieurs fois à la tête des révoltés[1]. Jean, qui ne trouvait en Bohême ni sûreté ni obéissance, confia le gouvernement de ce royaume à Henri comte de Lippe[2], et choisit pour sa résidence ses états héréditaires de Luxembourg; mais de là il voyageait sans cesse dans les cours étrangères, afin d'y trouver une considération dont il ne jouissait pas chez lui[3].

Le roi Jean, comme nous l'avons vu, avait porté Louis de Bavière sur le trône impérial; il avait consacré toutes ses forces à l'y maintenir : c'était à sa bravoure que Louis devait le gain de la bataille de Muhldorf, où Frédéric d'Autriche était demeuré prisonnier. Pendant l'absence de l'empereur, il s'était chargé de maintenir la paix en Allemagne, et de protéger la Bavière : dès qu'il vit les ducs d'Autriche se préparer à renouveler la guerre, il accourut auprès d'eux et les engagea à poser les armes. Après les avoir réconciliés avec Louis, il entreprit de régler et de pacifier l'Allemagne, et d'obtenir du pape l'absolution de l'empereur. Il n'avait point l'ambition d'augmenter les états dont il avait abandonné l'administration à ses ministres; la seule gloire et la seule puissance qu'il recherchât lui étaient personnelles; il voulait

[1] *Epitome Rerum Bohemicar.* L. III, c. 18, p. 333. — [2] *Ibid.* c. 17, p. 325. — [3] Le roi Jean ne savait probablement pas lire. Son fils Charles IV, dans le commentaire qu'il a écrit sur sa propre vie, dit de lui : « *Præcepit capellano meo ut me aliquantulum in* « *litteris erudiret, quamvis prædictus rex ignarus esset litterarum. Ex hoc didici le-* « *gere horas B. Mariæ Virginis gloriosæ et eas* aliquantulum *intelligens quotidie tem-* « *poribus pueritiæ meæ libentius legi.* » Vita Caroli IV, p. 17, verso, in historia duorum priorum familiæ Luceburg imperatorum. Reinerii Reineccii Steinhemii. *P. II.* Helmestadt, 1585, (A la bibliothèque de Vienne.)

être l'arbitre et le pacificateur de l'Europe ; il la parcourait sans cesse à cheval, avec la rapidité d'un courrier ; et, dans les cours où il se présentait, sa noble figure, son éloquence et son désintéressement lui assuraient un crédit dont aucun homme n'avait joui avant lui. Il était déjà parvenu au plus haut terme de sa réputation, lorsqu'il se rendit à Trente à la fin de cette année pour y faire épouser à son fils l'héritière de ce même duc de Carinthie et de Tyrol qui avait été son rival[1].

Tandis que Jean était à Trente, il y reçut des ambassadeurs de la ville de Brescia, qui lui offraient pour sa vie la souveraineté de leur état, et qui lui demandaient de les protéger contre Mastino de la Scala, avec qui ils étaient en guerre. Brescia, gouvernée par les Guelfes, avait successivement passé sous la seigneurie de Philippe de Valois, du roi Robert et du légat Bertrand du Poïet ; mais les émigrés gibelins avaient recouru à l'assistance du seigneur de Vérone, et ils avaient réduit leur patrie à de grandes extrémités[2].

Le roi de Bohême saisit avec joie l'occasion de briller sur un nouveau théâtre ; il se rendit à Brescia le dernier jour de décembre 1330 ; il harangua le peuple avec dignité ; il réconcilia les partis, et rappela les émigrés dans la ville : il détermina Mastino de la Scala à retirer ses troupes, et il parut par un seul acte de sa volonté avoir rendu à une cité longtemps malheureuse la paix et la prospérité[3].

1331. — Les Bergamasques, voisins des Bressans, et comme eux gouvernés par le parti guelfe, suivirent les premiers leur exemple. Jean accepta aussi leur offre, et il choisit un lieu-

[1] Schmidt, Histoire des Allemands. L. VII, c. 6, p. 482. — *Olenschlager Geschichte des Röm. Kays. in XIV Jahrhund.* § 94, p. 224. — [2] *Jacobi Malvecii Chronicon Brixian.* Dist. VIII, c. 67 et seq. p. 1000. — *Andrea Dei Cronica Sanese*. T. XV, p. 88. — [3] *Jacob. Malvecius in fine Chronici Brixiani*, p. 1002. — *Georgii Merulæ historia Mediol.* L. III, p. 119. — *Bon. Morigiæ Chron. Modoet.* L. III, c. 43, p. 1160.

tenant pour gouverner Bergame et y rétablir la paix [1]. Crémone et Pavie, Verceil et Novare se donnèrent ensuite au roi de Bohême [2]. Azzo Visconti lui-même se crut obligé, par l'exemple de ses voisins, à lui offrir la seigneurie de Milan, et à ne s'intituler plus que son vicaire [3].

La Lombardie cispadane avait plus besoin encore d'un pacificateur ; car Louis de Bavière, à son départ, avait laissé dans les principales villes des soldats qui ne vivaient plus que de pillage. Les portes de Parme furent ouvertes au roi Jean par les seigneurs de Rossi [4] ; celles de Modène et de Reggio, par les chefs des familles gibelines. Chaque ville imposait au roi la condition de ne point rappeler les exilés, et cependant c'était comme pacificateur qu'on implorait son secours : mais la haine de parti était trop violente pour qu'on voulût faire des avances à ses anciens ennemis ; et chaque ville se réjouissait ensuite de voir le roi violer, comme il le faisait toujours, cet article de la capitulation, et réconcilier les factions opposées, en rappelant les exilés [5].

Dès le mois de janvier, des ambassadeurs vinrent aussi porter à Jean de Bohême l'offre de la seigneurie de Lucques, de la part de Ghérardino Spinola. Ce seigneur, qui, en achetant cette principauté, s'était vanté qu'il jouerait en Toscane le rôle d'un second Castruccio, avait bientôt eu lieu de se dégoûter de sa souveraineté. A l'intérieur, il avait été en butte à une suite de conspirations ; au dehors, les Florentins l'avaient poursuivi par une guerre acharnée. Après un long siége, ils avaient repris le château de Montécatini que les Gibelins avaient vigoureusement défendu [6] ; et depuis le 10 octo-

[1] *Giov. Villani*. L. X, c. 168, p. 705. — [2] *Gazata Chron. Regiense*. T. XVIII, p. 45. — [3] *Georgii Merulæ histor. Mediol.* L. III, p. 119.—*Annales Mediolan.* T. XVI, c. 103, p. 706. — [4] *Cronicon Mutinense*. T. XV, p. 592. — *Gazata Chron. Regiense*. T. XVIII, p. 45. — [5] *Bonifazio di Morano Chron. Mutinense*. T. XI, p. 118-125.—*Joh. de Bazano Chron. Mutinense*. T. XV, p. 593. — [6] *Giov. Villani*. L. X, c. 157, p. 598. — *Istorie Pistolesi*, p. 459.

bre 1330, l'armée florentine était aux portes de Lucques, dont elle formait le blocus. Spinola n'eut pas plus tôt engagé le roi à accepter Lucques et y envoyer des soldats, que lui-même il sortit de la ville et se retira dans ses terres, sans que Jean lui eût rendu l'argent qu'il avait déboursé pour acheter cette souveraineté[1].

Les Florentins, qui avaient devant Lucques une armé considérable, à laquelle le roi Robert, les Siennais et les Pérousins avaient envoyé des renforts, et qui s'étaient crus sur le point d'entrer dans cette ville, d'après une négociation entamée avec le seigneur et la commune[2], reçurent avec étonnement, le 12 février, les hérauts d'armes de Jean de Bohême, qui les sommaient de respecter le territoire des sujets de leur maître, et qui les prévenaient en même temps que le roi Jean, en paix avec tous les états d'Italie, n'avait accepté la seigneurie de Lucques que pour y établir l'ordre et la concorde, et pour réconcilier cette ville avec ses voisins[3].

Jean de Bohême était l'ami, le confident et le soutien de Louis de Bavière; en même temps il était respecté par Philippe de Valois et par Jean XXII, et il avait des relations étroites avec les cours de France et d'Avignon. En Italie, il n'avait point mis de différence entre les Gibelins et les Guelfes; il avait été appelé alternativement par les uns et par les autres; il avait traité avec tous, et les avait tous ménagés. Si quelquefois le crédit dont il jouissait excitait quelque jalousie, sa franchise et ses manières confiantes dissipaient bientôt les soupçons, et lui conservaient l'amitié des partis les plus opposés. Les Florentins seuls ne se laissèrent point prendre à ce charme : ils virent que ce monarque, fils de Henri VII, leur ancien ennemi, avait élevé

[1] *Beverini Annal. Lucenses*. L. VII, p. 880-884. — [2] *Giov. Villani*. L. X, c. 166, p. 704. — [3] *Ibid*. L. X, c. 171, p. 707. — *Cronica Sanese di Andrea Dei*. T. XV, p. 89.

en peu de mois une puissance colossale en Italie ; qu'il ne tarderait pas, si on ne s'opposait à lui, à se rendre l'arbitre de toute cette contrée, et qu'alors il ferait connaître quel égoïsme se cachait sous cette apparente impartialité ; quelle dissimulation il avait employée pour se concilier des adversaires acharnés les uns contre les autres, dans les vues desquels il semblait entrer ; quelle ambition était le vrai mobile de tant de zèle pour le bien public. Ils résolurent de s'opposer par les armes au progrès de ses conquêtes, et ils refusèrent de lever le siége de Lucques. Cependant ils furent bientôt obligés de rappeler leur armée pour défendre leurs frontières ; et des escarmouches dans le val de Niévole furent les premiers faits d'armes du roi de Bohême en Italie [1].

La protection que ce roi avait accordée contre le légat aux Gibelins de Modène et de Reggio avait excité le courroux de l'Église ; et les Florentins reçurent du pape une lettre, qui fut lue en présence de tout le peuple, par laquelle Jean XXII déclarait que le roi de Bohême n'avait point obtenu son consentement ou l'aveu de l'Église pour les révolutions qu'il opérait en Lombardie [2]. Mais, peu de jours après, on apprit que ce roi avait eu, le 16 avril, entre Bologne et Modène, une conférence secrète avec ce même légat, Bertrand du Poïet : on remarqua les témoignages d'amitié que ces deux personnages ambitieux se donnèrent en se quittant ; et l'on ne douta pas qu'ils ne fussent convenus de se partager l'Italie, et de la réduire tout entière sous leur domination [3]. Le cardinal, sous le nom du parti guelfe, était uniquement occupé à se former une principauté, dont Bologne devait être la capitale. Déjà elle comprenait la plupart des

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 172, p. 709. — *Istorie Pistolesi anon.* p. 461. — *Leon. Aretino storia Fior.* L. VI, p. 195. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 173, p. 710. — [3] *Istorie Pistolesi.* T. XI, p. 462.—*Giov. Villani.* L. X, c. 178, p. 711. — *Cherubino Ghirardacci stor. di Bologna.* L. XXI, T. II, p. 99.

villes de Romagne ; la même année, il enleva Rimini aux Malatesti, et Forli aux Ordélaffi, et il ne conserva les tyrans qui régnaient dans les autres villes de la même province, qu'après les avoir réduits au rang de vicaires subalternes [1].

La défiance que le roi Jean inspirait aux Florentins, et la résistance de ces républicains, parurent donner à tous les princes de l'Europe un signal qui les appelait à se mettre en garde contre ce monarque. Le roi Robert se rallia aux Guelfes, et Louis de Bavière aux Gibelins, pour attaquer le roi de Bohême. On vit avec étonnement l'empereur à la tête d'une confédération dans laquelle entrèrent les deux ducs d'Autriche, auparavant ennemis acharnés du Bavarois, les comtes palatins, les margraves de Misnie et de Brandebourg, et les rois de Pologne et de Hongrie [2].

Jean avait fait venir à Parme son fils Charles, auparavant élevé à la cour de France. Lorsqu'il apprit de quel orage il était menacé en Allemagne, il lui confia le commandement de huit cents chevaux, pour tenir en respect la Lombardie, et il partit aussitôt pour la Bohême, où il parut au moment où on l'attendait le moins [3]. Il arrêta les Autrichiens comme ils voulaient entrer en Moravie ; il regagna complétement la confiance de Louis, qui oubliait en un instant ses projets et sa jalousie passée ; puis, au lieu de songer aux préparatifs de la campagne suivante, il accourut en France pendant l'hiver, afin de négocier à la cour de Philippe et à celle de Jean XXII, et de poursuivre les nouveaux projets qu'il avait formés sur l'Italie [4].

1332. — Les princes gibelins de Lombardie, qui n'avaient d'abord opposé aucune résistance à Jean de Bohême, saisi-

[1] *Cronica Miscella di Bologna*, p. 353. — [2] Schmidt, Histoire des Allemands, L. VII, c. 6, p. 485. — *Epitome Rerum Bohemicarum*. L. III, c. 18, p. 334. — *Olenschlager Geschichte*, § 97, p. 230. — [3] *Giov. Villani*. L. X, c. 181, p. 713. — [4] *Epitome Rer. Bohemic*. L. III, c. 18, p. 336. — *Giov. Villani*. L. X, c. 195, p. 719.

rent aussi cette conjoncture pour s'agrandir à ses dépens. Mastino de la Scala et Azzo Visconti convinrent d'attaquer, de concert, les villes qui s'étaient soumises au roi, et de prendre pour limites de leurs états et de leurs conquêtes l'Oglio, qui les séparait[1]. En effet, le seigneur de Vérone s'empara de Brescia, le 14 juin 1332, avec l'aide des Guelfes, aux vengeances desquels il abandonna les Gibelins, ses anciens alliés[2]; et Azzo Visconti soumit Bergame par la force des armes. Peu après Verceil lui fut livré volontairement par le parti gibelin, et son oncle, Jean Visconti, lui ouvrit, par une ruse singulière, Novare, dont il était évêque. Jean Visconti feignit d'être tombé dangereusement malade, et les premiers citoyens de Novare vinrent le visiter, selon l'usage italien: Caccino Tornielli, qu'une faction avait élevé à la seigneurie, y vint comme les autres, et Jean témoigna le désir de l'entretenir quelque temps en secret, avant de mourir; toute la suite du prince se retira : dans ce moment, l'évêque parut accablé par les angoisses de la maladie; Tornielli lui prit les mains pour le calmer : le faux malade les saisit aussitôt toutes deux avec violence; il appela ses domestiques, et il fit jeter dans un cachot celui qu'il avait ainsi arrêté; il le força, par ses menaces, de lui livrer les clefs des portes de la ville, et il fit entrer les soldats de son neveu[3].

Les seigneurs de Lombardie, en attaquant le roi de Bohême, se trouvèrent avoir pour ennemis les ennemis du roi Robert et des Florentins. Les chefs les plus opiniâtres des partis guelfe et gibelin combattaient en même temps un prince qui se donnait pour allié de l'empereur et du pape. Le ressentiment des anciennes injures, et même la haine des

[1] *Georgii Merulæ hist. Mediol.* L. III, p. 121. — *Gazata Chronic. Regiense.* T. XVIII, p. 46. — [2] *Cortusiorum Historia.* L. V, c. 2, p. 856. — *Giov. Villani.* Lib. X, c. 203, p. 723. — *Chronicon Veronense.* T. VIII, p. 647. — [3] *Georgii Merulæ hist. Mediolan.* L. III, p. 122.

républicains contre les tyrans, cédèrent momentanément à l'intérêt immédiat; et l'on vit, non sans étonnement, une ligue conclue au mois de septembre 1332 entre les seigneurs gibelins de Lombardie, la république florentine et le roi de Naples. Il importait d'écarter du centre de l'Italie un prince qui venait de faire avec l'empereur une nouvelle alliance, et qui pouvait être tenté de céder à ce monarque des états qu'il ne lui convenait pas de conserver. Il importait aussi de régler le partage de ces états entre ceux qui faisaient la guerre à ce prince, afin qu'un seul ne profitât pas des efforts communs, et ne s'élevât pas subitement à une grandeur menaçante. Après la conquête, il fallait que les puissances d'Italie se trouvassent de nouveau en équilibre, et que, chacune s'étant agrandie d'une manière proportionnelle, chacune fût également en état de défendre son indépendance. Le traité de partage décida donc que Crémone et Borgo San-Donnino appartiendraient au seigneur de Milan; Parme, à celui de Vérone; Reggio, à Gonzague, seigneur de Mantoue; Modène, au marquis d'Este, seigneur de Ferrare; et Lucques, aux Florentins[1].

Pavie n'était point comprise dans ce partage; ce fut cependant la première ville qui chassa la garnison du roi. Les Beccaria, chefs du parti gibelin dans cette ville, s'y firent reconnaître pour seigneurs, sous la protection d'Azzo Visconti[2]. Dans les états de Modène et de Ferrare, où la guerre éclata en même temps, les confédérés eurent du désavantage; et le territoire de Ferrare fut abandonné au pillage par le prince Charles de Bohême[3].

Le roi Jean était à Paris, tandis que son fils combattait en

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 203, p. 724. — *Istorie Pistolesi anonime.* T. XI, p. 462. — *Leon. Aretino.* L. VI, p. 198. — [2] *Gazata Chronic. Regiense.* T. XVIII, p. 47. — *Giov. Villani.* L. X, c. 210, p. 727. — [3] *Ibid.* L. X, c. 209, p. 727. — *Istorie Pistolesi*, p. 464.

Italie; et il venait de resserrer son alliance avec la maison de France, en faisant épouser sa fille à l'héritier de la couronne, Jean, fils de Philippe VI [1]. Le roi de Bohême vint ensuite trouver le pape à Avignon, quoique cette ville appartînt au roi Robert, son principal ennemi. Le pape fit, au premier abord, quelques reproches à Jean sur ses entreprises en Italie : mais ce pontife avait pour le cardinal de Poïet une affection toute paternelle; il voyait dans le roi de Bohême l'allié du légat, et l'ennemi des chefs gibelins de Lombardie : il écouta donc son apologie avec indulgence; il l'accueillit avec faveur, et, après quinze jours de conférences secrètes, il lui promit tout l'appui de l'Église, et le renvoya comblé d'honneurs [2].

1333. — En quittant Avignon, Jean retourna encore une fois à Paris, pour rassembler les soldats que lui promettait le roi de France; et, au mois de janvier 1333, il parut à Turin, à la tête d'une armée composée de la fleur de la cavalerie française. Philippe de Valois lui avait prêté cent mille florins pour mettre cette troupe sur pied [3]. Le légat, encouragé par son approche, attaqua le Ferrarais avec une nouvelle vigueur; il défit, le 6 février, et fit prisonnier à Consandoli le marquis Nicolas d'Este, et il entreprit le siége de Ferrare [4] : mais l'armée de la ligue, qui s'était assemblée lentement, fut introduite dans la ville assiégée par une des portes, avant que le légat eût des nouvelles précises de son approche; elle sortit avec impétuosité par la porte opposée, le 14 avril 1333, et mit en déroute l'armée de l'Église, qui

[1] Cette fille, nommée Bonne ou Gutha, dont on fit Juditha, avait d'abord été promise à Locktech, fils du roi de Pologne; puis à Frédéric, marquis de Misnie; puis au fils du comte de Bar; ensuite au fils de Louis de Bavière; enfin à Othon, duc d'Autriche. Après cinq mariages contractés et rompus par l'inconstance de son père, Gutha, toujours vierge, et brillante de beauté, entra enfin dans la maison de France. *Epitome Rer. Bohemic.* L. III, c. 18, p. 336. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 211, p. 728. — [3] *Ibid.* c. 213, p. 729. — [4] *Ibid*, c. 215, p. 730. — *Leon. Aretino.* L. VI, p. 199.

avait déjà été renforcée par six cents gendarmes languedociens, conduits par le comte d'Armagnac : ce comte fut fait prisonnier, ainsi qu'un grand nombre de gentilshommes bolonais, plusieurs seigneurs de Romagne, et quelques milliers de soldats [1].

Les marquis d'Este comptaient échanger le comte d'Armagnac contre leur frère, fait prisonnier à Consandoli ; mais le Gascon vaniteux prétendit être de plus haute naissance que le marquis de Ferrare, et ne voulut pas être échangé contre lui [2]. Les seigneurs romagnols demandèrent quelques secours d'argent au légat pour se tirer de leur captivité, et ne purent les obtenir. Lorsque les chefs de la ligue les virent vivement irrités de ce refus, ils les relâchèrent tous sans rançon, avec environ deux mille de leurs vassaux ou de leurs compatriotes [3]. Ces seigneurs, en rentrant en Romagne, appelèrent les peuples à la révolte. François des Ordélaffi entra dans Forli, le 19 septembre, caché dans un char de foin ; il rassembla dans sa maison ses amis et ses anciens serviteurs : à leur tête, il attaqua la garnison languedocienne que le légat avait établie dans la ville ; il la mit en fuite, et recouvra ainsi sa souveraineté. Malatesta se présenta, le 22 septembre, devant Rimini, avec deux cents chevaux, et les portes de la ville lui furent aussitôt ouvertes par ses partisans. Césène se révolta presqu'en même temps. Ostasio et Rambert de Polenta firent insurger Cervia et Ravenne. Toute la Romagne enfin était ébranlée ; et le roi de Bohême, qui à la demande du légat était venu à Bologne, loin de pouvoir arrêter ces révolutions, augmentait plutôt, par sa présence, le mécontentement des Bolonais, et les disposait à un mouvement semblable contre l'Église [4].

[1] *Giov. Villani.* c. 217, p. 732. — [2] *Istorie Pistolesi*, p. 466. — [3] *Gazata Chronicon Regiense*, p. 48. — *Cherubino Ghirardacci stor. di Bologna*, T. II, L. XXI, p. 105. — [4] *Giov. Villani.* L. X, c. 226, p. 737. — *Annales Cæsenates.* T. XIV, p. 1154. — *Cro-*

Lorsque le roi Jean s'aperçut que le légat se défiait de lui, il quitta Bologne pour retourner à Parme. Il fit aussi deux courses à Lucques : l'une, pour lever une contribution sur cette ville; l'autre, pour apaiser une sédition que les fils de Castruccio y avaient excitée : il exigea que tous les Lucquois lui prêtassent individuellement un serment de fidélité; et les ayant fait dénombrer à cette occasion, il se trouva que les citoyens en état de porter les armes étaient réduits au nombre de quatre mille quatre cent cinquante-huit, tant la guerre et la tyrannie avaient dépeuplé cette ville autrefois si puissante[1]. Jean remarquait cependant avec dépit combien la fortune avait changé pour lui en Italie; les peuples se défiaient de tous ses mouvements; chaque jour il apprenait de nouvelles pertes éprouvées par ses alliés, ou de nouvelles défections sur ses sujets : aucun intérêt commun ne liait ensemble ceux qui lui demeuraient fidèles; aucun esprit public n'était l'âme de son parti. Tout à coup il prit la résolution d'abandonner ses états d'Italie, après avoir tiré d'eux tout l'argent qu'il pourrait. Il entra donc en traité avec les chefs de parti, dans chaque ville, pour leur céder la souveraineté; et, en effet, il vendit aux Rossi, nobles parmesans, les villes de Parme et de Lucques, pour trente-cinq mille florins; de même, il vendit Reggio à la maison de Fogliano, Modène à celle de Pii, et Crémone à Ponzino Ponzoni. Alors, rassemblant ses soldats allemands, il envoya son fils gouverner le royaume de Bohême, et retourna lui-même à Paris, pour briller dans les fêtes et les tournois. Il partit d'Italie le 15 octobre 1333, après avoir eu pendant

naca Riminese. T. XV, p. 899.—*Cherubino Ghirardacci stor. di Bologna*. T. II, L. XXI, p. 107. — [1] *Beverini Annales Lucenses*. L. VII, p. 886. Il n'y avait, à cette époque, pas plus de trois cent quatre-vingt-quinze familles qui jouissaient du droit de cité, et, de ce nombre, quarante-quatre seulement n'étaient pas éteintes au temps de Bévérini.

près de trois ans sur la politique de cette contrée une influence à laquelle la situation de ses états paraissait bien peu l'appeler [1].

[1] *Giov. Villani.* L. X, c. 227, p. 738.

CHAPITRE XI.

Mastino de la Scala s'élève sur les ruines du roi de Bohême et du légat Bertrand du Poïet. — Il est humilié par les républiques de Florence et de Venise.

1333-1338.

Les noms des partis guelfe et gibelin partageaient toujours l'Italie, deux siècles après l'origine de ces factions fameuses. Nous les avons vues passer d'Allemagne en Lombardie au temps des guerres civiles entre Lothaire III et Conrad II. Alors les Guelfes étaient à la fois les défenseurs de l'Église et des priviléges du peuple. Les Gibelins étaient les champions des prérogatives du monarque et de la noblesse. Tous deux chérissaient la liberté et en invoquaient le nom; mais ils en cherchaient la garantie par deux routes opposées : les premiers voulaient affermir les constitutions des villes; les seconds, maintenir celle de l'empire. En leur reconnaissant des intentions également libérales, nous nous sommes attachés de préférence d'abord aux Guelfes, lorsque, dans le XIIe siècle, ils opposèrent à Frédéric Barberousse une généreuse résistance; ensuite aux Gibelins, lorsque, dans le XIIIe, ils défendirent avec constance les princes héroïques de la maison de Souabe contre des pontifes acharnés à les détruire.

On nous demandera peut-être pour quel parti nous désirons intéresser nos lecteurs dans la première moitié du XIVe siècle; et nous sommes forcés de convenir de notre triste impartialité. C'est un mérite, dans un historien contemporain, de savoir imposer silence aux passions qui s'agitent encore autour de lui, et de distribuer entre les partis une justice sévère, sans acception de personnes; mais lorsque les peuples sont morts et les factions anéanties, lorsqu'aucun intérêt présent ne saurait dépendre de questions abandonnées, la justice et la vertu peuvent seules décider le choix entre les partis; c'est alors que l'historien et le lecteur s'affligent également de demeurer impartiaux. Les noms de Guelfe et de Gibelin n'étaient plus, dans la première moitié du XIVe siècle, qu'un héritage de haine. Les fils se combattaient parce que les pères s'étaient combattus, parce qu'ils avaient d'antiques offenses à venger, et du sang à laver par le sang. Ces haines se sont éteintes; les familles rivales ou n'existent plus, ou ne se souviennent plus de leurs anciens combats; et l'histoire de leurs démêlés nous présente autant de crimes et de violences d'une part que de l'autre. Les Guelfes, alliés des Français, ne maintenaient pas plus que les Gibelins, alliés des Allemands, l'indépendance de l'Italie. Dans chaque parti on avait vu un nombre à peu près égal et de tyrans et de républiques. Les marquis d'Este à Ferrare, les Carrara à Padoue, les Rossi à Parme, et les Malatesta à Rimini, appartenaient au parti guelfe. Le hasard, il est vrai, fit naître de plus grands hommes dans les familles gibelines; plus tard la puissance des maisons de la Scala et Visconti fit associer la crainte de la tyrannie au nom du parti gibelin. A la fin de ce siècle, nous verrons cette longue lutte prendre de nouveau un caractère plus noble, et se confondre avec celle des républicains contre le despotisme. Florence, qui s'était mise à la tête du parti guelfe, unit de bonne heure la défense de ce parti à celle de sa liberté; et

elle donna du lustre, par ses propres vertus, à une cause que le nom des papes et l'intérêt de l'Église ne rendaient plus recommandable.

1333. — Les Florentins, après avoir été deux fois alarmés par l'expédition en Italie de l'empereur Louis de Bavière, et par la grandeur imprévue du roi Jean de Bohême, se croyaient arrivés au terme de leurs inquiétudes. Ils étaient encore, à la vérité, engagés dans une guerre ; mais c'était de leur propre choix qu'ils l'avaient entreprise, et dans l'espérance de s'agrandir par des conquêtes. Les ennemis qu'ils attaquaient ne pouvaient devenir dangereux, et leur chute était prochaine et inévitable. A la réserve de la seule ville de Lucques qu'ils entreprenaient de soumettre, toute la Toscane recherchait leur alliance. Les Pisans étaient affaiblis par des dissensions entre la noblesse et le peuple, et ils venaient de choisir l'évêque de Florence pour arbitre, afin de terminer avec les Siennais une guerre dans laquelle ils s'étaient engagés pour la possession de Massa de Maremme. Les Arétins vivaient en repos sous le gouvernement de Pierre Saccone de Tarlati. Les républiques de Pérouse et de Sienne, unies par l'intérêt du parti guelfe, étaient étroitement liées avec Florence. Les villes plus petites de Pistoia, Volterra, Collé et San-Gémignano obéissaient à la seigneurie en sujettes plutôt qu'en alliées. Au sein de tant de prospérités, les Florentins s'abandonnaient à leur goût pour les plaisirs. Deux compagnies d'artisans donnèrent, pendant un mois entier, des fêtes et des spectacles dans les rues. Tantôt on les voyait parcourir la ville en habit uniforme, et la tête couronnée de guirlandes de fleurs, tandis qu'une musique brillante dirigeait leur marche ; tantôt elles disputaient des prix sur des places publiques, par des joutes et des tournois ; tantôt enfin elles attiraient le peuple par des spectacles où la peinture, la poésie et la musique devaient parler ensemble à l'imagination, et pré-

parer la renaissance du théâtre. Ainsi se développaient ce goût si vif pour les arts et ce génie créateur qui devaient élever les Florentins si fort au-dessus des autres peuples de l'Italie [1].

Mais ces fêtes furent bientôt suivies par une grande calamité : le 1er novembre 1333, il commença à pleuvoir, soit à Florence, soit dans toutes les vallées de l'Apennin qui versent leurs eaux dans les plaines que traverse l'Arno, avec tant d'abondance et d'impétuosité, que les cataractes des cieux parurent ouvertes, et que les peuples se crurent menacés de nouveau d'un déluge universel. Dans toutes les églises, on sonnait la cloche qu'on nommait *de miséricorde;* et dans toutes les maisons, pour accompagner les prières qu'on récitait, on faisait retentir tous les vases d'airain qui pouvaient imiter le son des cloches : on était tellement assourdi par ce fracas, qu'à peine pouvait-on entendre les éclats du tonnerre, quoiqu'ils se succédassent sans interruption. Cette pluie désastreuse continua, avec la même violence, pendant quatre jours et quatre nuits. L'Arno, gonflé par un tel déluge, sortit le premier de ses digues, et inonda tout le Casentin, la plaine d'Arezzo et le val d'Arno supérieur. La Siéve se déborda avec non moins d'impétuosité, et inonda tout le Mugello. Chaque petit ruisseau était également gonflé par les eaux du ciel; chaque fossé qui débouchait dans l'Arno paraissait un grand fleuve. Tous les moulins, toutes les maisons bâties le long des rivières, tous les arbres plantés sur leurs bords, étaient enlevés et entraînés par les courants. Les eaux, qui s'élevaient déjà à huit ou dix bras [2] au-dessus des plaines, venaient frapper avec une impétuosité extraordinaire contre les murailles de Florence. Le quatrième jour, elles renver-

1 *Giov. Villani.* L. X, c. 218, p. 733. — 2 Le *braccio,* ou bras de Florence, équivaut environ à vingt-deux pouces : il ne faut pas le confondre avec la brasse maritime, qui est de cinq pieds.

sèrent enfin le mur, et entrèrent dans la ville par le *Corso de' Tintori*, après avoir fait aux fortifications une brèche large de cent trente bras. En même temps, trois des quatre ponts qui traversaient l'Arno furent emportés par le fleuve; celui de Rubaconte demeura seul debout. L'eau se répandit de toutes parts dans la ville, et s'y éleva à une hauteur prodigieuse; un grand nombre de maisons, ébranlées par la violence des vagues, croulèrent et ensevelirent leurs habitants sous leurs ruines; celles qui demeurèrent debout furent inondées et remplies d'un limon fétide. Les magasins de cette riche cité marchande furent presque tous détruits par les eaux : le dommage éprouvé par les particuliers fut incalculable; celui qui retomba à la charge du trésor public surpassa deux cent cinquante mille florins. Enfin, les eaux s'élevant toujours plus dans la ville, les murs ne purent plus soutenir leur poids, et dans la nuit du 5 au 6 novembre la muraille d'Ogni-Santi fut renversée sur une longueur de quatre cent cinquante bras, et par cette énorme brèche les eaux prirent leur écoulement vers la plaine du val d'Arno inférieur [1].

Toute la Toscane fut ravagée par cette terrible inondation; les plaines furent couvertes par les eaux; les collines et les montagnes furent dépouillées de leur terrain; plusieurs villages furent entièrement rasés par la force des courants : toutes les semailles furent détruites; et Pise, qui, plus basse que Florence, se trouvait entourée d'un lac immense, n'échappa à un plus grand désastre que par la direction que les eaux prirent au-dessus de la ville : une moitié se versa dans l'Arnaccio et vint déboucher proche de Livourne; une autre moitié s'ouvrit une issue à droite, par le lit du Serchio [2].

Les finances de Florence étaient épuisées par la perte

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 1, 2, 3, p. 741.—*Leonard. Aretin.* L. VI, p. 201. — [2] *Frammenti d' anonimo Pisano.* T. XXIV, p. 668.—*Andrea Dei Cronica Sanese.* T. XV, p. 82.

immense que l'état et les particuliers venaient de faire; les citoyens étaient découragés par un fléau qui paraissait un châtiment du ciel : la ville était ouverte par deux énormes brèches, et les communications d'un quartier à l'autre étaient obstruées par les ruines des maisons, ou absolument interrompues par la chute des ponts principaux. Si, dans ce moment, un successeur de Castruccio avait hérité en partie de son audace et de son activité, la ville même de Florence aurait pu être surprise avec facilité. Mais les seigneurs auxquels Jean de Bohême avait vendu ses états s'occupaient à se défendre chez eux bien plus qu'à porter la guerre au dehors, et les dangers mêmes de leur situation ne les laissaient point songer aux entreprises qui auraient pu les en tirer. Au mois de septembre, ils avaient signé une alliance avec le cardinal Bertrand du Poïet. Les seigneurs de Parme, Lucques, Reggio, Modène et Crémone, et le légat, s'étaient engagés mutuellement à se défendre contre les ennemis dont ils étaient entourés [1]. Cependant le légat, chef de leur confédération, ne commandait plus à l'esprit du parti; il ne disposait plus de cette ancienne puissance d'opinion qui l'avait si longtemps secondé en Italie. Tous les yeux étaient ouverts sur les motifs intéressés de sa conduite; tous les enthousiastes étaient détrompés; les peuples soupiraient après l'occasion de secouer le joug; la Romagne était révoltée, et le mécontentement des Bolonais croissait chaque jour.

Bertrand du Poïet, en jetant à Bologne les fondements de la citadelle par laquelle il voulait asservir cette ville, avait recouru à la ruse pour que le peuple ne s'opposât pas à sa construction. Il avait assuré que le pape, las du séjour d'Avignon, formait le projet de revenir en Italie; c'était pour lui, disait-il, qu'il bâtissait un palais; mais lorsque les murs

1 *Gazata Chronicon Regiense*. T. XVIII, p. 48.

de ce palais commencèrent à être susceptibles de défense, il y logea ses soldats languedociens, et il appesantit son joug sur une république jalouse encore de sa liberté.

Deux factions existaient depuis longtemps dans Bologne: l'une, qui avait d'abord secondé les vues du légat, était dirigée par Taddéo de Pépoli, le plus riche et le plus ambitieux citoyen de la république; l'autre, plus favorable à la liberté, avait pour chefs Brandaligi des Gozzadini et Colazzo des Beccadelli, avec leurs familles. Ceux-ci entreprirent les premiers de secouer le joug qui pesait sur leur patrie; et, au commencement de l'année 1334, ils concertèrent avec le marquis d'Este, chef de l'armée de la ligue, les moyens de soulever Bologne.

Le marquis d'Este, après s'être rendu maître du château d'Agenta, se dirigea sur Cento avec son armée, pour forcer le légat à marcher à sa rencontre. En effet, la garnison languedocienne, qui tenait en respect les citoyens de Bologne, sortit, le 17 mars, pour combattre les Ferrarais. C'était le moment que Brandaligi et Colazzo attendaient pour appeler le peuple à la liberté. Ils parurent sur la place du Prétoire, l'épée à la main. « Aux armes! s'écrièrent-ils, citoyens de « Bologne, courez aux armes, et secondez-nous; le moment « est enfin arrivé où notre courage peut suffire pour secouer « le joug de la tyrannie. Une armée étrangère traverse vos « campagnes; ces soldats, ennemis de votre maître, sont vos « vengeurs. Préférez-vous combattre ces soldats, ou les Lan- « guedociens qui vous oppriment? Exposerez-vous votre sang « pour vivre esclaves ou pour vivre libres? Armez-vous, car « il faut choisir; armez-vous, car le tyran va vous envoyer « contre les Ferrarais, si vous ne marchez pas avec nous. « Voyez les cachots qu'il a construits dans sa forteresse; « voyez les potences qu'il a élevées sur vos murs : ce sont « là, si vous vainquez avec lui, les récompenses qui vous

« attendent. Mais nous, si vous nous secondez, nous ou-
« vrirons au peuple ce palais où nos pères et les vôtres, où « nous-mêmes, avec vous, nous avons rendu librement la « justice, lorsque la république subsistait dans sa gloire, « lorsque nous ne connaissions pas la cupidité du prêtre « français, ou la brutale insolence et l'impudicité de ses sol- « dats. Nous, dont les demeures et les familles sont connues « dont les maisons seront brûlées et les propriétés confis- « quées si nous sommes vaincus, nous exposerons joyeuse- « ment toute notre existence pour la liberté : faites de même, « vous qui risquez moins que nous. »

Du milieu de la foule assemblée, le cri de *vive le peuple, meure le légat, meure le tyran inique et cruel,* répondit à ce discours. Les Languedociens épars dans les rues furent mis à mort; les autres s'enfuirent vers la forteresse, abandonnant les portes qui furent ouvertes au marquis de Ferrare. Le peuple, conduit par Colazzo et par Brandaligi, livra un premier assaut à cette forteresse où le légat s'était enfermé; et, comme les insurgés ne réussirent point à enfoncer les portes du château ou à franchir ses épaisses murailles, ils en entreprirent le siége d'une manière plus régulière[1].

Les Florentins, cependant, ne furent pas plus tôt avertis de la situation où se trouvait le légat, qu'ils envoyèrent à Bologne quatre ambassadeurs et trois cents hommes d'armes, pour prendre ce prélat sous leur protection. Bertrand du Poïet, comme seigneur de Bologne, avait été leur ennemi : mais, dès l'instant qu'il fut en danger, ils ne virent plus en lui qu'un représentant de l'Église. Les ambassadeurs traitèrent entre lui et le peuple qui l'assiégeait; le légat abandonna

[1] *Matthæi de Griffonibus Memor. historicum.* T. XVIII, p. 150. — *Cronica Miscella di Bolog.* T. XVIII, p. 358. — *Cherubino Ghirardacci stor. di Bol.* L. XXI, p. 110. — *Gazata Chronic. Regiense,* p. 49. — *Annales Cæsenates.* T. XIV, c. 1158. — *Istorie Pistolesi.* T. XI, p. 467.

volontiers sa forteresse, qu'il ne pouvait plus défendre longtemps, et qui, livrée aux Bolonais, fut aussitôt rasée par la populace. Les Florentins couvrirent la retraite du légat, qui prit la route de Toscane avec ses soldats ; et la sauvegarde que lui donnait la république put seule le préserver de la rage des habitants des campagnes, qui s'attroupaient sur son passage, et qui voulaient se venger de sa longue tyrannie[1].

Bertrand du Poïet fut reçu à Florence avecune hospitalité qui aurait dû lui faire oublier ses précédents griefs contre la république; on assure cependant qu'à son arrivée à Avignon, il mit tout en œuvre pour engager le pape, son oncle, à le venger de ceux qui venaient de lui sauver la vie ; mais le règne de Jean XXII ne fut plus assez long pour que Bertrand pût mettre en usage tout son crédit sur ce pontife, et faire repentir les Florentins de la protection qu'ils lui avaient accordée.

Jean XXII mourut à Avignon, le 4 décembre 1334, après un long règne, pendant lequel il avait été un objet de scandale pour toute la chrétienté. Son avarice avait été telle, qu'il laissa en mourant un trésor de dix-huit millions de florins en argent monnayé, outre sept millions en joyaux et en vases d'église[2] ; il l'avait amassé en retenant tous les bénéfices vacants dans toute la chrétienté, pour en percevoir les premiers fruits. Ce fut lui qui attribua au Saint-Siége le droit exercé auparavant par les églises de nommer elles-mêmes leurs pasteurs, et la simonie qui régnait dans ces élections excita un mécontentement universel. Mais la conduite du pape en Italie, la perfidie et la cruauté de ses agents dans la poursuite de leurs vues ambitieuses, excitaient plus d'indignation en-

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 6, p. 757. — *Leonard. Aretin.* L. VI, p. 202. — [2] Le frère de Villani, banquier du pape à Avignon, fut employé avec d'autres à compter ce trésor. *Giov. Villani.* L. XI, c. 19 et 20, p. 765. — Bonconte Monaldeschi, cependant, ne l'évalue qu'à quinze millions de florins. *Ann.* T. XII, p. 537.

core. La persécution de Louis de Bavière avait révolté toute l'Allemagne; un cri universel s'élevait contre tant d'injustice et de partialité, lorsqu'enfin, pour mettre le comble au mécontentement de l'Église, la foi même du pape fut soupçonnée d'hérésie, et les dévots réunirent leurs imprécations au déchaînement des mondains contre lui.

A ses passions politiques, Jean XXII avait joint le goût des discussions théologiques, et un esprit très-subtil pour les suivre. L'Église n'avait point encore décidé comme un point de dogme quel était l'état des âmes des bienheureux, après leur mort, pendant que le monde subsistait encore. Jean XXII, persuadé que le jugement dernier devait seul les introduire dans la béatitude céleste, tenait pour assuré que, jusqu'à ce grand jour, leurs âmes ne verraient point Dieu dans toute sa gloire; il encourageait les théologiens à discuter cette question, et il récompensait par des bénéfices ceux qui soutenaient son opinion dans leurs écrits ou leurs prédications; mais il rencontra bientôt une opposition qui surpassait de beaucoup celle à laquelle il s'était attendu. Sa croyance, qui paraissait d'abord indifférente, pouvait avoir sur les revenus de l'Église les conséquences les plus fâcheuses : comme il refusait à la vierge Marie, aux apôtres et à tous les saints, l'entrée dans le ciel jusqu'à la fin du monde, la doctrine des indulgences, des messes pour le repos des âmes, de l'invocation et de l'intercession des saints, enfin du feu du purgatoire, était attaquée par ses fondements. Les Allemands et les Italiens saisirent avec empressement ce prétexte pour demander la convocation d'un concile général, qui aurait déposé le pape, comme coupable d'hérésie, et aurait en même temps soustrait l'Église à l'influence de la France[1]. Philippe de Valois, pour prévenir leurs menées, crut devoir le premier forcer le pape à renon-

[1] *Olenschlager Geschichte des XIV Jahrhund,* § 109, p. 252.

cer à ses opinions. Il obtint une décision des théologiens de Paris et des cardinaux en faveur de la vision béatifique, et il la communiqua au pape, en lui donnant à entendre qu'au besoin il le forcerait à s'y conformer[1]. Il déclara même qu'il le traiterait comme un hérétique, et le ferait brûler, s'il ne se rétractait pas[2]. Jean XXII, effrayé, consentit à ce que son opinion fût réprouvée : et la veille même de sa mort il publia une déclaration par laquelle il reconnaissait la vision béatifique, qui dès lors est devenue un des dogmes de l'Église[3].

Les cardinaux, rassemblés à Avignon, furent sur-le-champ enfermés au conclave, au nombre de vingt-quatre ; ils étaient divisés en deux factions, et il était peu probable qu'ils s'accordassent de longtemps. Il est d'usage dans les conclaves que les cardinaux votent chaque jour au scrutin secret : mais aussi longtemps que l'élection n'est pas arrangée entre eux, ceux qui n'ont point d'espérance de l'emporter cherchent seulement à perdre leurs voix, c'est-à-dire à les disséminer entre des sujets qui n'aient aucune chance de réunir la majorité des deux tiers des suffrages, requise pour faire un pape. Dès les premiers jours du scrutin, les cardinaux d'Avignon, bien déterminés à éviter une nomination, firent chacun en secret choix de l'homme qu'ils jugeaient le moins propre à réunir tous les suffrages ; et par cette raison même, ils se trouvèrent unanimes pour désigner Jacques Fournier, fils d'un boulanger de Saverdun ; on l'appelait le cardinal Blanc, parce qu'il portait toujours l'habit de moine de Cîteaux. Les cardinaux qui l'avaient nommé, le peuple à qui on l'annonça, et le candidat qu'on venait adorer, furent également surpris de cette élection. Ce dernier ne put s'empêcher

[1] Fleury, Hist. ecclésiastique. L. XCIV, c. 33. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 228, p. 740. — Mémoires pour la vie de Pétrarque. L. II, T. I, p. 254.— [3] *Giov. Villani.* L. XI, c. 19, p. 764.

de dire à ses confrères que leur choix était *tombé sur un âne*. Benoît XII (c'est le nom que prit le nouveau pape) était en effet étranger à cette politique et à cette dissimulation qu'on avait poussées si loin à la cour d'Avignon, mais il montra, en revanche, plus d'amour de la paix, de bonté, de sollicitude pour son troupeau, qu'aucun de ceux qui depuis cinquante ans avaient occupé la chaire de Saint Pierre [1].

La première pensée de Benoît XII fut de réconcilier Louis de Bavière à l'Église, et de terminer la scandaleuse querelle que son prédécesseur avait suscitée au chef de la chrétienté. Louis, dès les premières avances qui lui furent faites, se soumit à toutes les conditions qui lui furent imposées; et la paix allait être conclue, lorsque le roi de France et celui de Naples s'adressèrent, pour y mettre obstacle, à toutes les créatures qu'ils avaient dans le consistoire : Philippe de Valois fit même saisir, dans toute la France, tous les revenus des cardinaux, les menaçant de confisquer leurs biens, s'ils se réconciliaient avec le Bavarois. Une opposition invincible du consistoire arrêta en effet le pape, et la négociation fut rompue [2].

Cependant la guerre entreprise par les Florentins, de concert avec les princes lombards, se poursuivait avec succès; les seigneurs auxquels le roi Jean avait vendu ses états, abandonnés par lui et par le légat, se soumettaient successivement, et entraient en traité avec les chefs de la ligue Lombarde, pour leur céder leurs villes à des conditions avantageuses. Crémone fut ouverte à Visconti, au mois de mai 1334; les autres villes de Lombardie se soumirent successivement pendant l'été de 1335. Mais durant cette campagne, les Florentins, qui envoyèrent constamment, et avec de grandes dépenses, leur contingent à l'armée des confédérés,

[1] *Giov. Villani*. L. XI, c. 21, p. 766. — [2] *Olenschlager Geschichte*, § 112, p. 258. — *Albertus Argentinensis*, p. 126.

eurent beaucoup de peine à leur faire maintenir les conditions de leur premier accord Les deux plus puissants parmi leurs alliés, Visconti et de la Scala, tentèrent à plusieurs reprises de s'emparer, par des négociations secrètes, des villes qui devaient tomber en partage à leurs moindres associés. Enfin, par l'entremise des Florentins, Plaisance, Crémone et Lodi furent livrées à Visconti; Parme, à Mastino de la Scala; Reggio, aux Gonzague, et Modène, aux marquis d'Este[1].

Chacun des confédérés était parvenu au but pour lequel il avait entrepris la guerre, à la réserve des seuls Florentins; ceux-ci, qui s'étaient réservé la conquête de Lucques, n'avaient cependant attaqué cette ville qu'avec mollesse, pour épargner une province qui devait leur demeurer soumise, et qu'ils comptaient acquérir par une négociation. Les frères de Rossi, seigneurs de Parme et de Lucques, ayant vendu la première de ces deux villes à Mastino de la Scala, étaient disposés à traiter aussi avec lui de la cession de la seconde; et les Florentins, avec une confiance imprudente, permirent au seigneur, leur allié, de poursuivre une négociation aussi importante pour eux : ils virent même avec joie cinq cents gendarmes de Mastino entrer dans Lucques, le 20 décembre 1335, du consentement de Pierre des Rossi, qui y commandait; mais Mastino n'avait jamais eu coutume de se proposer dans ses négociations le seul avantage de ses alliés[2].

Les Rossi avaient traité avec Mastino seulement; et il leur était indifférent que ce seigneur gardât pour lui la ville qu'ils lui cédaient, ou qu'il la remît aux Florentins. Le prince de Vérone, dont les états s'étendaient alors des frontières de

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 30-31, p. 771. — *Gazata Chron. Regiense.* T. XVIII, p. 50. — *Joh. de Bazano Chron. Mutin.* T. XV, p. 596. — *Bonifazio di Morano Chron. Mutin.* T. XI, p. 126. — *Chronic. Estense.* T. XV, p. 399. — *Chronic. Placentin.* T. XVI, p. 496. — *Storie Pistolesi*, p. 468.—[2] *Giov. Villani.* L. XI, c. 40, p. 778.—*Chronic. Veronense.* T. VIII, p. 649.

l'Allemagne à celles de la Toscane, connaissait trop quel parti il pourrait tirer d'une ville forte dans cette dernière province, pour songer à la livrer à ses rivaux. Il ne fut pas plus tôt maître de Lucques qu'il chercha à ranimer le parti gibelin en Toscane, et à étendre son influence sur les villes de Pise et d'Arezzo, qui étaient dès longtemps dévouées à cette faction.

Le parti démocratique dominait à Pise; et il avait placé à la tête de la république le comte Fazio, ou Boniface de la Ghérardesca. Les plébéiens et les hommes nouveaux qui composaient les conseils n'avaient point hérité de ces vieilles haines de famille dont les nobles étaient encore animés; leur politique était fondée sur les circonstances présentes et les alliances nouvellement contractées, non sur les affections de leur enfance et les souvenirs : ils avaient fermé leurs portes à Louis de Bavière; ils avaient combattu et chassé de leur ville les fils de Castruccio; ils avaient enfin recherché l'amitié des Florentins, qu'ils savaient être les chefs de tout le parti guelfe. Mais les nobles, écartés des emplois, voyaient avec un sentiment d'indignation leur patrie entrer dans l'alliance de ses anciens ennemis. Ils attachaient toute leur gloire au souvenir de leurs précédents combats contre les Guelfes; la haine de ce parti était le plus vif de leurs sentiments : ils croyaient de leur devoir, de leur honneur, de la conserver, de la transmettre à leurs enfants, aussi implacable qu'ils l'avaient reçue de leurs pères; et pourvu qu'ils fissent triompher le nom gibelin, il leur importait peu que leur patrie fût florissante ou abandonnée par le commerce, qu'elle conservât sa liberté, ou qu'elle reconnût un maître. Bénédetto Maccaroni[1] était à la tête de ce parti; il entra avec empressement dans les vues de Mastino de la Scala, et il accepta avec reconnaissance les se-

[1] Maccaroni était le nom d'une branche de la maison Gualandi.

cours que ce seigneur lui offrait pour rendre aux nobles et aux Gibelins leur ancien pouvoir.

Maccaroni prit occasion d'une dispute qui éclata dans le conseil où l'on devait élire un chancelier, pour appeler son parti aux armes. Il avait voulu qu'un événement fortuit préparât les esprits de ses partisans, afin de n'avoir pas à leur confier un complot; et il comptait assurer leur victoire par le prompt secours que lui avait promis Mastino. Mais le comte Fazio, dans cette émeute inattendue, eut plus de célérité que les gentilshommes : il s'empara le premier de la place du palais public, et pour la défendre, il tendit les chaînes qui en fermaient l'issue; tandis que les gentilshommes ouvraient les prisons et brûlaient les livres des créances de l'état, pour s'attirer la faveur de la populace. Les deux partis se livrèrent ensuite bataille sur la place Saint-Sixte, et les nobles eurent le désavantage. Ils se retirèrent lentement vers la porte de la place que Maccaroni comptait défendre jusqu'à l'arrivée des troupes de Mastino. Il avertit ses compagnons de l'approche de ce renfort, pour relever leur courage; mais la nouvelle s'en communiquant aussitôt au parti opposé, un grand nombre de citoyens qui n'avaient point voulu prendre part au combat précédent, s'armèrent pour empêcher que leur patrie ne fût livrée à Mastino de la Scala : ils se joignirent au comte Fazio, et, attaquant les gentilshommes avec une nouvelle vigueur, ils les chassèrent de la ville. Les Gualandi, Sismondi, et Lanfranchi, furent exilés à la suite de ce combat, avec presque toutes les familles de la haute noblesse[1].

Les Florentins, instruits de cette sédition à Pise, et informés en même temps que Pierre des Rossi s'était avancé jusqu'à Asciano, à la tête des soldats de Mastino, pour seconder

[1] *Cronica di Pisa*. T. XV, p. 1002. — *Frammentino d'anonimo Pisano*. T. XXIV, p. 670. — *Giov. Villani*. L. XI, c. 42, p. 779. — *B. Marangoni Cronica di Pisa*, p. 684.

les Gibelins, et qu'il les y avait rencontrés dans leur fuite, reconnurent aisément les complots que le seigneur de Vérone étendait sur toute la Toscane. Ils le sommèrent encore une fois de leur ouvrir les portes de Lucques, selon qu'il s'y était engagé; et pour ne laisser aucune excuse à sa mauvaise foi, ils consentirent à lui payer tout ce qu'il réclamerait pour dédommagement des frais que Lucques lui avait occasionnés. Mastino fit monter ses prétentions à la somme exorbitante de trois cent soixante mille florins; et lorsque, à son extrême surprise, les ambassadeurs de la république lui répondirent qu'ils étaient prêts à la payer, Mastino s'écria qu'il était assez riche pour n'avoir pas besoin de leur argent, et qu'il n'évacuerait pas Lucques si les Florentins ne lui permettaient pas de s'emparer de Bologne. La négociation fut ainsi rompue le 23 février 1336, et les hostilités commencèrent aussitôt dans le val de Niévole [1].

Les Florentins se virent ainsi engagés dans la guerre la plus dangereuse avec un tyran dont l'élévation était en partie leur ouvrage. Mastino se trouvait alors seigneur de neuf villes, autrefois capitales d'autant d'états souverains [2]; et il tirait des gabelles de ces villes un revenu de sept cent mille florins par année. Aucun monarque de la chrétienté, à la réserve du seul roi de France, ne possédait de semblables richesses. Tout le reste de la Lombardie était soumis à des princes gibelins, alliés naturels de la maison de la Scala, et la cour de Mastino était l'asile de tous les exilés illustres : l'historien Cortusio, envoyé vers ce temps-là en ambassade auprès de lui, le trouva entouré de vingt-trois princes dépossédés, qui avaient cherché un refuge dans sa capitale [3]. Le seigneur de Vérone, enflé d'orgueil par ses alliances, par

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 44, p. 780. — [2] Verone, Padoue, Vicence, Trévise, Brescia, Feltro, Bellune, Parme et Lucques. *Giov. Villani.* Lib. XI, c. 45, p. 782. — [3] *Cortusiorum Histor.* L. VI, c. 1, T. XII, p. 869.

ses richesses et par ses succès passés, ne prétendait à rien moins qu'à la conquête de toute l'Italie; et les Florentins étaient les seuls qui osassent mettre obstacle à ses ambitieux projets.

1336. — La république de Florence était bien loin de pouvoir s'égaler à Mastino de la Scala par le nombre de ses places fortes, celui de ses sujets, celui de ses soldats, ou l'étendue de ses revenus publics. Cependant la richesse privée des Florentins, maîtres alors d'une grande partie du commerce du monde, leur faisait tenir un rang distingué parmi les puissances, parce qu'ils sacrifiaient toujours avec joie cette richesse au service de leur patrie. Au moment où la guerre éclata avec Mastino, ils formèrent un conseil de finance chargé de trouver de l'argent : toutes les caisses du commerce lui furent ouvertes; et la république se vit en état de faire tête à son redoutable adversaire[1]. Un conseil militaire, nommé l'office de la guerre, fut en même temps formé de six citoyens députés par les six quartiers de la ville, et la direction des opérations de l'armée lui fut remise sans partage pour une année, afin que la réélection plus fréquente de la seigneurie n'interrompît point la marche des affaires.

Les Florentins n'étaient pas seulement exposés à être attaqués du côté de Lucques : sur la frontière opposée, un chef audacieux des Gibelins leur causait des inquiétudes non moins vives. Pierre Saccone des Tarlati, un des seigneurs de Piétra Mala, avait succédé, dans le gouvernement d'Arezzo, à son frère qui avait été évêque de cette ville. Élevé dans la région la plus sauvage des Apennins, où le château de Piétra Mala domine des déserts que de hautes neiges couvrent pendant une moitié de l'année, Saccone était accoutumé à braver tous les dangers, comme toutes les fatigues, et toutes les

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 45, p. 782.

intempéries de l'air. Il conservait, dans un siècle civilisé et au milieu des peuples amollis, les mœurs et les habitudes des conquérants du Nord, antiques auteurs de sa race. Il méprisait le luxe et la mollesse de l'Italie; mais il s'était instruit dans sa politique, et il profitait de ses artifices. Il était en même temps le plus redoutable soldat dans un champ de bataille, et le partisan le plus rusé et le plus ingénieux, lorsqu'il voulait surprendre une place ou tromper ses ennemis par un stratagème. Attaché à ses montagnes, il semblait prétendre plutôt à devenir le roi des Apennins qu'à dominer sur les contrées fertiles qui sont à leur pied, comme l'aigle qui vole, dans les Alpes, de rochers en rochers, mais qui descend rarement dans les plaines. Il avait entièrement soumis la famille de Faggiuola, qu'il avait dépouillée de Massa Trebaria et de tout son héritage : il avait de même assujetti les Ubertini avec tous leurs châteaux, les comtes de Montéfeltro, et ceux de Montédoglio[1]; et son pouvoir s'étendait sur toutes les hautes montagnes de la Toscane, de la Romagne, et de la Marche d'Ancône. De la seigneurie d'Arezzo il avait passé ensuite à celle de Città-di-Castello et de Borgo San-Sepolcro; et il avait enfin attaqué Pérouse, qui ne se défendait qu'avec peine contre lui.

Saccone cependant avait observé la paix qui, vingt ans auparavant, avait été conclue entre les républiques de Florence et d'Arezzo; et quoique chef du parti gibelin, il avait évité d'attirer sur lui les armes puissantes de la seigneurie. Mais lorsque Mastino de la Scala porta la guerre en Toscane, Saccone accepta son alliance, et s'engagea à introduire dans Arezzo huit cents chevaux que le seigneur de Vérone fit avancer jusqu'à Forli. L'office de la guerre ne voulut pas demeurer plus longtemps exposé aux mauvais offices d'un

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 25, p. 769.

voisin qui attendait le moment favorable pour lever le masque. Les Florentins déclarèrent la guerre au seigneur d'Arezzo, le 14 avril 1336; ils firent entrer de la cavalerie en Romagne, pour arrêter celle de Mastino, et ils firent ravager par leurs troupes tout l'état Arétin [1].

Les villes de Sienne, de Pérouse et de Bologne étaient, ainsi que le roi Robert, engagées par une antique alliance à défendre les Florentins pour le maintien du parti guelfe. L'office de la guerre renouvela cette alliance, quoiqu'il n'en pût attendre que peu de fruit; car les républiques étaient affaiblies par des discordes civiles, et le roi Robert par l'âge et le découragement. On ne pouvait songer à demander aux Génois aucune assistance; depuis deux ans le parti gibelin dominait dans leur république, dont toutes les forces étaient tournées contre elle-même [2]. Le pouvoir de l'Église était presque détruit en Italie; les villes de la Romagne et de la Marche étaient soumises à de petits tyrans, dont toute la politique consistait à s'unir au parti du plus fort, afin d'être ménagés par l'usurpateur, aussi longtemps du moins que celui-ci aurait quelque chose à craindre. Louis de Bavière continuait à favoriser Mastino, qui se décorait toujours du nom de vicaire impérial; et si quelque puissance ultramontaine devait prendre parti dans la guerre qui allait commencer, ce ne pouvait être qu'en faveur du seigneur de Vérone.

Venise seule pouvait être déterminée par une politique plus relevée, et pouvait s'allier à Florence pour défendre la liberté italienne. La puissante république de Venise, jusqu'alors uniquement occupée de ses conquêtes dans le Levant, de sa marine et de son commerce, n'avait acquis aucune possession sur le continent, n'avait jamais voulu y contracter des allian-

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 48, p. 784. — *Leonard. Aretin.* L. VI, p. 205. — [2] *Giov. Villani.* L. XI, c. 24, p. 768.

ces, et n'avait pris encore aucune part à la politique italienne. Les noms de Guelfes et de Gibelins étaient exclus des lieux de sa domination ; elle ne relevait point de l'empire, et elle tenait son propre clergé dans sa dépendance : néanmoins, on la considérait plutôt comme attachée au parti impérial, et une jalousie de commerce ou de puissance semblait l'éloigner des Florentins.

Les seigneurs de la guerre de Florence ne se laissèrent point décourager par ces premières apparences. Pour ne pas éveiller l'attention de Mastino sur les négociations qu'ils entamaient, ils en chargèrent des marchands florentins établis à Venise, et ils trouvèrent, comme ils s'y étaient attendus, la seigneurie de cette ville disposée à leur prêter une oreille favorable.

Mastino de la Scala avait offensé, par plusieurs entreprises, la république, sa puissante voisine. Il avait voulu enlever le château de Camino à la famille de ce nom, qui, une fois, avait régné à Trévise, et qui, depuis, s'était fait agréger à la noblesse vénitienne; il bâtissait un château entre Padoue et Chioggia, pour empêcher les Vénitiens de faire du sel sur ses côtes, et pour assurer cette fabrication à ses propres sujets; enfin, il avait fait fermer par une chaîne le Pô à Hostiglia, et il avait soumis les vaisseaux qui remontaient la rivière à un péage onéreux [1]. Toutes ces innovations étaient contraires aux traités conclus par ses prédécesseurs avec la république; et celle-ci saisit avec empressement l'occasion de repousser une offense, et d'abaisser un voisin dont la grandeur devenait menaçante.

Le traité d'alliance entre les deux républiques fut signé

[1] *Cortusiorum Histor.* L. VI, c. 2, p. 871. — *Chronicon Veronense.* T. VIII, p. 650. — *Gazata Chronic. Regiense.* T. XVIII, p. 52.—*Marin Sanuto vite de' Duchi.* T. XXII, p. 601. — *Andrea Naugerio stor. Venez.* p. 1020. — *Sandi storia civile Venez.* P. II, L. V, p. 73.

le 21 juin 1336. Florence n'y avait recherché d'autre avantage que celui de susciter à Mastino un ennemi puissant : elle s'engageait à entretenir la moitié de l'armée, à supporter la moitié des frais pour attaquer le seigneur de Vérone dans la Marche Trévisane ; mais toutes les conquêtes faites par cette armée devaient appartenir aux Vénitiens : les Florentins se réservaient seulement l'acquisition de Lucques, qu'ils devaient faire à leurs frais et par leurs propres forces [1].

Un seul général devait commander avec de pleins pouvoirs l'armée des deux républiques ; la cupidité de Mastino leur fit trouver un capitaine qui méritait une si haute confiance. La famille illustre des Rossi de Parme avait été à la tête du parti guelfe, jusqu'au temps où la perfidie de Bertrand du Poïet l'avait forcée à chercher un refuge parmi les ennemis de l'Église ; à l'arrivée de Jean de Bohême, elle lui avait cédé sa souveraineté ; à son départ, elle l'avait rachetée de lui. La guerre l'avait enfin obligée à transférer à Mastino de la Scala tous ses droits sur Parme et sur Lucques. La ville de Pontrémoli, et plusieurs châteaux avec des propriétés considérables, avaient été assurés aux Rossi par Mastino ; mais le seigneur de Vérone eut à peine recueilli les fruits de ce traité, qu'il songea à se dégager des obligations qu'il lui imposait. Il excita, contre les Rossi, les Correggieschi, chefs de la faction opposée dans Parme : bientôt il les dépouilla de tous leurs châteaux, et il les assiégea dans Pontrémoli, leur dernier asile. Pierre des Rossi, le plus jeune de six frères, passait alors pour le cavalier le plus accompli de l'Italie. Dans les guerres civiles qui depuis longtemps désolaient son pays, il avait donné des preuves éclatantes de sa bravoure, et jamais on ne l'avait vue souillée par aucun mélange de cruauté. Les soldats allemands qui servaient alors en Italie

[1] Giov. Villani. L. XI, c. 49, p. 784.

l'avaient appelé leur seigneur, et lui montraient un attachement sans bornes. Libéral jusqu'à l'imprudence avec ses compagnons d'armes, à peine se réservait-il pour lui-même une tunique et un cheval. Sa haute stature et l'élégance de ses manières attiraient sur lui les regards de toutes les femmes; et la pureté virginale de ses mœurs, qu'on assurait n'avoir pas été une seule fois démentie, donnait encore un charme particulier à sa noble figure [1]. Pierre des Rossi était retenu comme otage à Vérone; mais il s'échappa de sa prison et vint implorer les secours des Florentins qu'il excita à la vengeance. Après avoir donné une preuve de ses talents militaires dans une courte campagne sur le territoire de Lucques, il passa, le 1er octobre, au commandement de la grande armée de la ligue dans la Marche Trévisane [2].

Pierre des Rossi parcourut avec son armée les territoires de Trévise et de Padoue; il insulta les garnisons de ces deux villes; il livra au pillage les campagnes, et tint en échec, avec quinze cents chevaux qu'il commandait, l'armée de Mastino, composée de quatre mille gendarmes. Cependant les Vénitiens, le voyant engagé dans le labyrinthe des rivières et des canaux qui coupent de mille manières l'état de Padoue, en concurent d'autant plus d'inquiétude, que l'ennemi avait abattu tous les ponts et fortifié tous les passages : mais Pierre feignit de rechercher la bataille; il en envoya offrir le gage, selon l'usage chevaleresque, au camp de Mastino; et le seigneur de Vérone, persuadé qu'il devait trouver son avantage à éviter ce que son ennemi désirait, laissa échapper l'occasion de l'attaquer, et lui permit de s'établir et de se fortifier à Bovolento, sur le Bachiglione, sept milles au-dessous de Padoue [3].

[1] *Cortusiorum Histor.* L. VII, c. 4, p. 884. — [2] *Istorie Pistolesi.* T. XI, p. 470. — *Giov. Villani.* L. XI, c. 51, p. 788. — *Beverini Ann. Lucens.* Lib. VII, p. 901. — [3] *Giov. Villani.* L. XI, c. 52, p. 791. — *Cortusiorum Hist.* Lib. VI, c. 2, p. 874.

Pendant le temps que les Florentins entretenaient une armée dans la Marche Trévisane, et qu'ils combattaient en Toscane contre les Lucquois et contre Pierre Saccone et les Arétins, ils savaient encore qu'ils devaient se tenir en garde contre les complots des Gibelins qui, dans les villes sujettes et même dans Florence, avaient des intelligences redoutables, et qui étaient sans cesse excités par les promesses de Saccone et les artifices de Mastino. Dans une situation aussi dangereuse, ils savaient que les Romains auraient créé un dictateur, et ils crurent, à leur exemple, devoir élever un magistrat au-dessus des lois, pour que le pouvoir redoutable qu'ils lui confiaient contînt les ennemis secrets de la république, et que la rapidité de ses jugements les atteignît à temps dans leurs complots. Mais les Romains, peuple tout militaire, faisaient du dictateur le général de leur armée. Les Florentins n'auraient pas trouvé parmi leurs concitoyens un général assez expérimenté pour qu'ils osassent le mettre à la tête de tout l'état : accoutumés à confier le pouvoir du glaive à des étrangers, ils auraient redouté encore davantage de réunir en des mains inconnues la puissance civile et militaire; si jamais ils s'étaient ainsi donné un maître, ils auraient pu difficilement ensuite secouer son joug. Ils résolurent donc de ne revêtir leur magistrat nouveau que des pouvoirs d'un juge suprême; ils le nommèrent conservateur : ils l'entourèrent d'une garde de cinquante cavaliers et de cent fantassins, et ils l'autorisèrent à porter sommairement ses sentences, et à les faire exécuter sans retard. Un étranger, Jacob Gabrielli d'Agobbio, fut appelé le premier à occuper cette charge. Le peuple devait trembler devant lui; mais la seigneurie, qui demeurait supérieure à sa juridiction, pouvait le surveiller et mettre des bornes à son pouvoir. Cependant Gabrielli, se livrant sans contrainte à son caractère soupçonneux et cruel, fit répandre beaucoup de sang par ses bourreaux. Lorsqu'il sortit de

charge, le peuple, indigné contre lui, porta une loi pour interdire de tirer à l'avenir des juges d'Agobbio ou de son territoire [1]. Après lui, un autre conservateur, Accorrimbéne de Tolentino, fit succéder la justice vénale à la cruauté, et les Florentins, en abolissant cette charge, reconnurent enfin que la liberté ne se maintient jamais par des moyens despotiques, et qu'élever un pouvoir au-dessus des lois, fût-ce pour leur défense, c'est préparer leur renversement [2].

1337. — L'année suivante, les Florentins ouvrirent la campagne en Toscane par un succès éclatant. Pierre Saccone, pressé par les armées de Florence et de Pérouse, et ne pouvant maintenir de communication avec Mastino, qui ne lui envoyait point les secours qu'il lui avait promis, avait perdu plusieurs de ses châteaux; il prit enfin le parti de négocier, et de vendre aux Florentins la seigneurie d'Arezzo. La république acheta séparément les droits de Pierre Saccone et ceux des comtes Guido : elle acquitta la solde des troupes assiégées; et elle déboursa environ soixante mille florins pour obtenir la possession de la ville, qui lui fut ouverte le 10 mars. Mais cette conquête coûta à la république plus que des trésors; elle compromit sa bonne foi: pour la première fois on l'accusa d'avoir mal observé ses traités, d'avoir combattu de concert avec les Pérousins, et d'avoir recueilli seule les fruits de leur sueur et de leur sang [3]. Le parti guelfe fut rétabli dans Arezzo, après en avoir été exilé soixante ans; les Tarlati furent réduits au rang de citoyens; deux forteresses furent construites dans la ville pour la tenir dans la dépendance, et une magistrature nouvelle fut instituée pour veiller à la paix et au bon état des Arétins [4].

[1] Une semblable ordonnance avait été portée à Sienne l'année précédente contre les habitants d'Agobbio. *Andrea Dei Cronica Sanese*, p. 95. Les gentilshommes de cette ville, et surtout les Gabrielli, se destinaient tous au métier de juges. — [2] *Giov. Villani*. L. XI, c. 39, p. 778. — [3] *Ibid.* L. XI, c. 58-60, p. 796. — *Istor. Pistolesi*, p. 471. — *Andrea Dei Cronica Sanesi*. T. XV, p. 96. — [4] *Giov. Villani*. L. XI, c. 59, p. 799. —

Les Florentins, qui dans la guerre précédente avaient souffert de leurs ménagements pour le territoire de Lucques, persistaient néanmoins dans le même système de politique; la guerre qui n'importait qu'à eux seuls, et qu'ils ne suivaient point de concert avec leurs alliés, était celle qu'ils poussaient avec le moins de vigueur. Ils se contentèrent, dans cette campagne, de piller Pescia, Buggiano, et quelques châteaux du val de Niévole et du val de Serchio, sans faire aucune conquête [1].

Mais, pendant le même temps, ils poursuivaient avec une redoutable activité leur projet de susciter en Lombardie de nouveaux ennemis à Mastino de la Scala. De la même manière qu'ils avaient appelé les chefs des Gibelins à partager les conquêtes du roi de Bohême, ils abandonnaient à présent à leur avidité les états du seigneur de Vérone. Ils rappelaient à chacun l'arrogance insultante de Mastino; et ils offraient une récompense à quiconque voudrait se joindre à eux pour l'en punir. Obizzo d'Este, Louis de Gonzague, et Azzo Visconti, entrèrent successivement dans la ligue des deux républiques. Ce dernier avait profité de la guerre générale où ses voisins étaient engagés, pour se rendre maître, dans le même temps, des villes de Lodi, de Côme et de Crème [2]. Charles, fils de Jean de Bohême, et duc de Carinthie, se joignit aussi aux ennemis de Mastino, et lui enleva, au commencement de juillet, les villes de Cividale et de Feltre [3].

Tandis qu'une armée, conduite par Luchino Visconti, menaçait au couchant les états de Mastino, et se retirait ensuite sans combat [4], Pierre des Rossi demeurait dans le voisinage

Cronaca di Ser Gorello d'Arezzo. T. XV, c. 4, p. 829. — [1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 62, p. 801. — *Beverini Annales Lucens.* L. VII, p. 904. — [2] *Chronicon Estense.* T. XV, p. 400. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* T. XXII, p. 603. — *Annales Mediolan.* T. XVI, c. 108, p. 710. — [3] *Cortusior. Historia.* L. VI, c. 9, p. 879. — *Istorie Pistolesi,* p. 472. — *Chronic. Veronense.* T. VIII, p. 650. — [4] *Cortusior. Historia.* L. VI, c. 6, p. 876. — *Giov. Villani.* L. XI, c. 63, p. 802.

de Padoue, et cherchait les moyens d'enlever cette ville importante à Albert de la Scala, qui y commandait. Albert, frère aîné de Mastino, était son égal en autorité; mais il n'avait ni ses talents ni son courage. Il abandonnait les affaires publiques pour ne songer qu'à ses plaisirs. Marsilio et Ubertino de Carrare, les anciens seigneurs de Padoue, et les chefs du parti guelfe, étaient ses uniques conseillers. Dans l'ivresse du pouvoir absolu, il avait cependant fait violence à la femme d'Ubertino de Carrare; mais comme il avait oublié cet outrage, il se figurait que l'offensé l'ignorait ou l'avait oublié aussi. Ubertino n'avait pas fait entendre une plainte, ni laissé deviner sa secrète rage; mais il avait ajouté à la tête de Maure qui formait le cimier de son casque deux cornes d'or, en souvenir de sa honte et de la vengeance qu'il méditait [1].

Mastino n'accordait point aux seigneurs de Carrare une confiance si absolue : il écrivit plusieurs fois à son frère de les surveiller, de les arrêter, et même de les faire mourir. Albert montrait toutes ces lettres aux Carrare; et ceux-ci, qui dès le mois de décembre étaient entrés en traité avec le doge de Venise [2], cherchaient à réveiller dans Padoue le zèle de leurs partisans, en même temps qu'ils négociaient avec Pierre des Rossi, leur neveu, dont ils demandaient les secours. Mastino découvrit toutes ces intrigues; et il écrivit le 2 août, à son frère, de saisir sans retard les deux Carrare, qui le trahissaient, et de les faire mourir. Albert jouait aux échecs lorsqu'on introduisit le messager, qui avait ordre de ne rendre sa lettre qu'au seigneur lui-même. Albert prit cette lettre, et, sans l'ouvrir, il la remit à Marsilio de Carrare qui était auprès de lui. Marsilio lut l'ordre de son supplice sans laisser

[1] *Istoria Padovana di Galeazzo Gataro*. T. XVII, p. 21. — [2] *Naugiero storia Venez.* T. XXIII, p. 1028.

paraitre aucun trouble sur son visage. « Votre frère, dit-il « ensuite au seigneur, demande que vous lui envoyiez sans « retard un faucon pèlerin dont il a besoin pour ses chasses. » En même temps il prévint Ubertino de tout préparer pour cette nuit même; et il ne perdit plus Albert de vue, afin d'écarter de lui de nouveaux avis [1].

Au milieu de la nuit, les Guelfes qui étaient de garde à la porte de Ponte Curvo l'ouvrirent à Pierre des Rossi, qui entra dans Padoue à la tête de sa cavalerie. Les partisans des Carrare s'étaient rassemblés en silence autour du palais public : à la même heure, ils surprirent les gardes qu'ils désarmèrent, et ils saisirent Albert de la Scala dans son appartement. Ce seigneur fut aussitôt conduit dans les prisons de Venise. Nicoletto, son bouffon, demanda à partager son sort, et seul il l'accompagna dans cette triste demeure; un sentiment profond de dévouement s'étant conservé seulement dans un homme qui avait fait de la folle gaieté un trafic, et qui dans la risée d'autrui avait cherché l'indépendance [2].

Pierre des Rossi fit observer à son armée une admirable discipline, en s'emparant de Padoue. Aucun pillage, aucun désordre ne troubla le contentement du peuple qui retournait au parti de ses pères. Les seules propriétés de la maison de la Scala furent saisies comme appartenant au vainqueur. Marsilio de Carrare fut proclamé seigneur de Padoue par ses concitoyens. Il fut admis dans la ligue des deux républiques, et il s'engagea à fournir quatre cents gendarmes à l'armée qui faisait la guerre à Mastino [3].

L'avantage signalé que la ligue venait de remporter fut bientôt compensé, il est vrai, par la mort de celui auquel elle devait ses succès. Pierre des Rossi ayant entrepris le siége du

[1] *Istoria Padovana di Galeazzo Gataro*, p. 27. — [2] *Cortusiorum Histor.* L. VII, c. 5, p 885. — [3] *Giov. Villani.* L. XI, c. 64, p. 803. — *Cortusiorum Hist.* L. VII, c. 1, 2 et 3, p. 881.

château de Monsélice, y fut atteint, le 7 août, d'un coup de lance, et il mourut le jour suivant. Son frère, Marsilio, qui avait un commandement dans la même armée, mourut de la fièvre sept jours après lui [1]. Par reconnaissance et par respect pour la mémoire de ces deux généraux, la ligue confia le commandement de son armée à un troisième frère, Orlando des Rossi, qui n'avait pas le talent de ses prédécesseurs.

Mais la situation de Mastino de la Scala était devenue si dangereuse, qu'on n'avait plus besoin d'un grand général pour suivre les avantages déjà obtenus. Tous les Guelfes qui avaient obéi à ce seigneur, tous les gentilshommes qui avaient quelques plaintes à former contre lui, saisissaient avec empressement l'occasion de se révolter, et découvraient, dans la conduite de l'homme puissant tombé dans le malheur, des offenses auparavant ignorées de l'offensé comme de l'offenseur. Brescia se révolta le 8 octobre contre Mastino : la garnison allemande du seigneur de la Scala, après avoir défendu quelque temps encore la ville neuve, fut obligée à son tour de capituler; et cette nouvelle conquête passa au pouvoir d'Azzo Visconti, qui y avait le plus contribué [2].

La guerre n'avait pas encore été signalée par une bataille rangée, même lorsque les deux partis, à peu près égaux en forces, pouvaient ne pas craindre de se mesurer. Mais depuis l'abaissement du seigneur de la Scala, on ne pouvait plus s'attendre à aucune action d'éclat, car il se tenait enfermé dans sa capitale; il défendait ses châteaux, et il n'osait se hasarder à aucun engagement. L'hiver se consuma en négociations infructueuses, et la campagne sui-

[1] *Cortusiorum Hist.* L. VII, c. 4, p. 884.—*Giov. Villani.* L. XI, c. 65, p. 804.—*Istorie Pistolesi*, p. 473. — [2] *Giov. Villani.* L. XI, c. 72, p. 809.

vante fut consacrée au siége de divers châteaux. 1338. — Les Florentins cependant distribuèrent des prix pour la course, sous les murs mêmes de Vérone. Ils prirent successivement Soave, Montecchino et Monsélice; au milieu d'octobre ils s'emparèrent enfin des faubourgs de Vicence [1]. Mastino avait imploré les secours de l'empereur Louis de Bavière, au parti duquel il était toujours demeuré fidèle. Mais Louis était alors l'ennemi de la maison de Luxembourg, avec laquelle il avait si longtemps fait cause commune; et le comte Jean Henri, second fils du roi de Bohême, s'empara du passage des montagnes, et arrêta, dans le Tyrol, l'empereur qui, avec six mille cavaliers, venait au secours du seigneur de Vérone [2]. Mastino, abandonné par tous ses alliés, redoutant d'être bientôt assiégé dans sa capitale, eut enfin recours aux négociations. Il avait affaire à une ligue, et il employa contre elle l'art qui suffit presque toujours pour les dissoudre. Il offrit de satisfaire entièrement l'un des confédérés, et il le fit ainsi renoncer à défendre les intérêts de l'autre. Les Vénitiens traitèrent séparément avec lui; et ayant obtenu pour eux-mêmes tout ce qu'ils désiraient, ils signèrent, le 18 décembre 1338, un traité qu'ils communiquèrent seulement alors à la république florentine, afin qu'elle eût à s'y conformer [3].

Par ce traité, Trévise avec les forteresses de Castel Franco et de Cénéda étaient cédées à la seigneurie de Venise; Bassano et Castel Baldo, au seigneur de Padoue; Pescia et quelques châteaux du val de Niévole aux Florentins [4]. La navigation du Pô devait demeurer libre; les Rossi devaient rentrer en possession de leurs biens dans l'état de Parme; et

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 76, p. 812; et 81, p. 815. — [2] *Olenschlager Geschichte,* § 130, p. 302. — [3] *Giov. Villani.* L. XI, c. 89, p. 81. — [4] Buggiano, la Costa, Colle, et Altopascio. De plus, Mastino renonçait à ses droits sur d'autres châteaux déjà conquis, savoir, Fucecchio, Castel Franco, Santa-Croce, Santa-Maria a Monte, Montopoli, Montecatini, Monsommano, Montevettolino, Massa, Cozzile, Uzzano, Vellano, Serana, et Castel Vecchio.

Albert de la Scala devait être délivré de sa prison sans rançon.

Ces conditions étaient bien différentes de celles que les Florentins avaient attendues, et que leurs alliés s'étaient engagés à leur faire obtenir. Ils ne recueillaient, pour fruit d'une guerre qui leur avait coûté six cent mille florins, que la possession de trois ou quatre châteaux que Mastino n'était plus en état de défendre; tandis que, par la même guerre, la maison de Carrare avait acquis la seigneurie de Padoue, que Visconti se faisait confirmer la conquête de Brescia, et que les Vénitiens jetaient les fondements d'un état nouveau en terreferme [1]. Ils hésitèrent quelque temps s'ils ne demeureraient point seuls en guerre avec Mastino, plutôt que d'accéder à un traité si désavantageux, et de se laisser ainsi jouer une seconde fois par leurs alliés. Cependant ils avaient contracté une dette de quatre cent cinquante mille florins; ils avaient engagé leurs gabelles pour six années à leurs créanciers; et deux échecs terribles que leur commerce reçut à cette époque achevèrent de les déterminer. Ils acceptèrent le traité de Venise; et la paix fut publiée en Toscane, le 11 février 1339 [2].

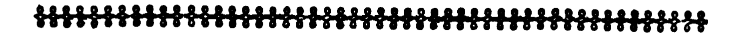
Un motif plus puissant pour mettre fin à la guerre, que l'abandon où se trouvaient les Florentins, fut la ruine qu'occasionnait à leur commerce la guerre de Philippe de Valois et d'Édouard III d'Angleterre. Ces deux monarques n'avaient pas été scrupuleux dans le choix des moyens qu'ils employèrent pour se procurer de l'argent. Philippe avait altéré à plusieurs reprises la monnaie de son royaume; en sorte que le florin d'or de Florence, qui, au commencement de son règne, valait dix sous de Paris, arriva bientôt à en valoir

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 89, p. 821. — *Naugerio storia Veneziana,* p. 1030. — *Cortusiorum Historia.* L. VII, c. 18, p. 896. — [2] Les Guelfes émigrés de Lucques reçurent de Mastino la permission de rentrer dans leur patrie. D'autre part, plusieurs familles gibelines de Pescia et de Buggiano préférèrent l'autorité de Mastino à celle d'une république guelfe. Les Garzoni, Pucci, Vanni, Nuti, Puccini, Lippi, Orsucci, etc., s'établirent à Lucques, et y reçurent les droits de cité. *Beverini Annales Lucens.* L. VII, p. 908.

trente. Il fit ensuite arrêter en un seul jour, le 10 avril 1337, tous les Italiens qui commerçaient dans ses états ; et les accusant d'être des usuriers, il les contraignit à se racheter par des contributions énormes [1]. D'autre part, Édouard d'Angleterre avait fait choix pour ses banquiers de deux commerçants de Florence ; et les emprunts qu'il faisait par eux surpassaient tellement les remboursements qu'il leur assignait, que les Bardi se trouvèrent lui avoir avancé cent quatre-vingt mille marcs sterling, et les Peruzzi cent trente-cinq mille, ou entre eux seize millions trois cent quatre-vingt mille de nos francs, dans un temps où l'argent était cinq ou six fois plus rare que de nos jours [2]. Ces deux maisons furent obligées de suspendre leurs paiements, et il en résulta par contre-coup un nombre infini de faillites dans Florence [3]. C'est dans ces circonstances que la paix de Venise fut acceptée par la république, sans que sa publication causât aucune joie parmi le peuple [4].

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 71, p. 808. — [2] Le marc sterling valait alors quatre florins et demi, ou environ soixante francs. — [3] *Giov. Villani.* L. XI, c. 87, p. 819. — [4] *Istorie Pistolesi*, p. 474. — *Joh. de Bazano Chron. Mutin.* T. XV, p. 598. — *Marin Sanuto vite de' Duchi.* T. XXII, p. 605. — *Leonard. Aretino.* L. V, p. 212.

———



CHAPITRE XII.

Bologne asservie à Taddéo de Pépoli. — Guerre des mercenaires ou de Parabiago. — Les Génois se donnent un doge. — Célébrité de Pétrarque ; il est couronné au Capitole.

1338-1341.

La république de Bologne, située presque au centre de l'Italie, avait paru longtemps disputer à Florence la première place dans le parti guelfe : non moins peuplée, non moins riche ou moins commerçante, elle avait eu sur les villes de Romagne une influence aussi grande que Florence sur celles de Toscane ; Bologne enfin était illustrée par une université la plus ancienne comme aussi la plus célèbre d'Italie. Inébranlable dans son attachement au parti guelfe, la république avait acheté son premier triomphe par des combats longs et ruineux. Les Lambertazzi et plusieurs milliers de leurs partisans avaient été exilés en 1274, et leur départ avait laissé la ville comme déserte. Mais les désastres de la guerre civile avaient été réparés par l'administration sage et vigoureuse du parti victorieux. Le gouvernement mieux affermi avait eu le temps de mûrir ses projets et de les exécuter ; une brillante prospérité en était le résultat. Nous sommes arrivés à l'époque où

cette prospérité eut un terme. La tyrannie du légat Bertrand du Poïet avait porté atteinte au principe vital de la république ; les citoyens, corrompus par quelques années de servitude, n'étaient plus capables de se gouverner en liberté. Leurs haines, provoquées par des outrages plus graves, avaient pris un caractère plus féroce : elles n'étaient plus contenues par un antique esprit public ; elles ne s'arrêtaient plus devant le salut de la patrie ou la crainte de compromettre la liberté ; et après quatre ans de convulsions, elles soumirent Bologne à une nouvelle tyrannie. Celle-ci fut, il est vrai, renversée à plusieurs reprises ; mais la liberté qui lui succédait n'était pas de moins courte durée, ni moins vacillante et incertaine que le pouvoir des tyrans.

Les factions nouvelles de Bologne avaient éclaté lorsque Roméo de Pépoli, le citoyen le plus riche de cette république, et peut-être de l'Italie, avait été exilé : il était mort loin de sa patrie ; mais son fils Taddéo y avait été rappelé pendant l'administration du légat. Les Pépoli avaient gagné beaucoup de partisans dans le bas peuple et parmi la noblesse pauvre, au moyen de leurs immenses richesses, dont ils faisaient un usage généreux. Ils avaient affecté un zèle outré pour le parti guelfe, et ils étaient demeurés attachés au légat plus longtemps que les Maltraversi, leurs adversaires [1]. Ils accusaient ces derniers de favoriser les Gibelins, et cette accusation n'était pas sans influence sur l'esprit du peuple. Quelques familles illustres s'étaient attachées à leur fortune [2], et la plus distinguée parmi elles était celle des Bentivoglio, que ses généalogistes faisaient descendre de Henzius, le roi de Sardaigne, fils de Frédéric II, qui mourut dans les prisons de Bologne. Les ennemis de cette famille, qui devait un jour parvenir à la tyrannie, disaient, au contraire, qu'elle était issue d'un boucher [3].

[1] *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 360. — [2] Les Samaritani, Ghisiliéri, Bianchi et Lambertini. — [3] Philippe Bentivoglio fut en effet, en 1336, bargello ou officier

Peu après l'expulsion du légat, il y avait eu une émeute à Bologne, le 27 avril 1334 : les deux factions s'étaient combattues sur la place ; les Maltraversi avaient été mis en déroute, les maisons des Sabbadini avaient été pillées, et tous les chefs des grandes familles de ce parti avaient été exilés[1]. Les Gozzadini seuls avaient été soustraits à cette proscription, en reconnaissance de la part qu'ils avaient eue à l'expulsion du légat.

La faction des Pépoli, pour assurer sa victoire, ou pour en recueillir les fruits, sévit bientôt contre ses adversaires par de nouveaux actes de rigueur. Tous les Gibelins qui avaient partagé l'exil des Lambertazzi, et qui étaient rentrés ensuite dans Bologne par l'indulgence du gouvernement, furent exilés de nouveau, au nombre de trois cent cinquante-sept : leurs pères et leurs frères furent forcés d'établir leur domicile à la campagne ; et lorsque quelques affaires les appelaient à la ville, il leur fut défendu de s'approcher de la place à la distance de cinquante brasses, sous peine de deux mille livres d'amende[2].

Les Pépoli se conduisaient déjà dans la ville comme s'ils en étaient les maîtres. Jacques, fils de Taddéo, avait promis à un prêtre de ses amis de lui procurer un bénéfice vacant ; et l'ayant vainement demandé à l'évêque, dans un accès d'emportement il outragea ce prélat par des soufflets : l'évêque saisit un couteau, et blessa Pépoli à la joue. De part et d'autre on courut aux armes, le palais épiscopal fut livré au pillage et à l'incendie, et le chef de l'église de Bologne ne put se dérober à la mort que par une prompte fuite[3].

1337. — Cependant la considération personnelle que Brandaligi des Gozzadini s'était acquise par l'expulsion du légat

de police pour la compagnie des bouchers. *Cronica Miscella di Bologna*, p. 367. — [1] Les comtes de Panico, Beccadelli, Sabbadini, Rodaldi et Boattiéri.—[2] *Cronica Miscella di Bologna*, p. 362. — [3] Le 20 août 1336. *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 370. — *Matthæi de Griffonib. Memor. histor.* p. 158.

réfléchissait quelque lustre sur le parti Maltraversa, dont il était le chef. Taddéo des Pépoli, pour faire attaquer les Gozzadini, s'adressa aux Bianchi, leurs ennemis particuliers; et lorsqu'il sut que ces deux familles étaient en armes et sur le point de se livrer bataille, il s'avança au milieu d'elles, sur la grande place, s'offrant pour être leur médiateur. Il prit Brandaligi par la main; il l'appela son frère et l'arbitre de Bologne; il le reconduisit chez lui, en lui prodiguant les témoignages de son respect et de son dévouement : il fit poser les armes à ses propres fils, qui s'étaient associés avec les Bianchi; et il détermina toute la faction Maltraversa à quitter ses armes et à se disperser; mais à peine Pépoli s'était-il retiré, que ses partisans, rassemblés dans un autre quartier, fondirent sur les maisons des Gozzadini, les pillèrent, les brûlèrent, et forcèrent Brandaligi à s'enfuir. Les séditieux chassèrent ensuite de la seigneurie tous les magistrats attachés au parti Maltraversa, et ils contraignirent les autres à prononcer contre les Gozzadini et leurs partisans une sentence d'exil[1].

Les Bolonais étaient entrés dans la ligue des Florentins et des Vénitiens contre les seigneurs della Scala, et la guerre où ils se trouvaient engagés les obligeait à entretenir un grand nombre de gens d'armes à leur solde. Ces mercenaires, pour la plupart Allemands, préféraient avoir à traiter avec un seigneur plutôt qu'avec une république. D'autre part, les tyrans, dont la puissance était fondée sur la force militaire, avaient tous étudié l'art de se rendre cher aux soldats. Taddéo de Pépoli avait gagné ceux qui étaient assemblés à Bologne; il les engagea, par de secrets émissaires, à courir tumultuairement sur la place, le 28 août 1337, en criant : *Vive messire Taddéo de Pépoli!* Les citoyens se rassemblèrent aussi au cri de *vive le peuple!* mais ils étaient sans chefs : les vrais républi-

[1] Le 7 juillet 1337. *Cronica di Bologna*, p. 374.

cains avaient été exilés avec la faction Maltraversa. Taddéo animait ses soldats : la garde de la seigneurie fut forcée ; et sans combat, presque sans résistance, Taddéo fut introduit dans le palais public. Les mercenaires qui lui en avaient ouvert l'entrée, le proclamèrent les premiers seigneur général de Bologne : quelques jours après, les compagnies de milices, et plus tard encore le conseil du peuple, donnèrent leur assentiment à cette élection. Les amis de la liberté avaient perdu courage ; ils n'espéraient plus empêcher l'établissement du despotisme : ils s'absentèrent de ces assemblées, où il ne se trouva que dix citoyens qui eussent la fermeté de se prononcer contre Taddéo de Pépoli[1].

Le nouveau seigneur découvrit bientôt ou supposa des conjurations tramées contre lui, pour exiler, sous ce prétexte, les citoyens qui pouvaient encore lui donner quelque ombrage[2].
1338. — Il chercha ensuite à se réconcilier avec le pape qui avait mis sa capitale sous l'interdit ; il reconnut la souveraineté des pontifes sur Bologne ; il promit à l'Église un tribut annuel de huit mille livres bolonaises ; il s'engagea à faire marcher ses troupes toutes les fois qu'il en serait requis par la cour d'Avignon, et il obtint à ces conditions que Benoît XII l'admît de nouveau dans le sein de l'Église, et reconnût la légitimité de son pouvoir[3].

La paix de Venise était postérieure à ces diverses révolutions de Bologne. Cette paix, en démembrant les états de Mastino de la Scala, avait mis le reste de l'Italie à couvert de son ambition ; mais une maison plus puissante s'était déjà enrichie de ses dépouilles : les talents et les vertus d'Azzo Visconti, qui avait succédé en Lombardie à la prépondérance de Mastino, rendaient son ambition plus dangereuse encore. Visconti était

[1] *Cronica Miscella di Bologna*. T. XVIII, p. 375. — *Matth. de Griffonibus Memor. histor.* p. 161. — *Giov. Villani*. L. XI, c. 69, p. 806. — [2] *Cronica di Bologna*, p. 377. — [3] *Ghirardacci storia di Bologna*, L. XXII, T. II, p. 136 et seq.

alors le seul seigneur qui s'occupât de l'intérêt de ses peuples et qui sût s'en faire chérir. La douceur de son administration lui gagnait en tous lieux des partisans ; les sujets des tyrans se félicitaient d'être conquis par lui. Brescia s'était révoltée contre Mastino pour lui ouvrir ses portes; d'autres villes pouvaient être tentées de suivre cet exemple ; mais le seigneur de Vérone, en faisant la paix avec Azzo, s'occupait déjà de sa vengeance; et ce fut en posant les armes qu'il suscita au prince qui l'avait humilié les plus dangereux ennemis.

Nous avons vu que les faubourgs de Vicence avaient été livrés à l'armée de la ligue; les Allemands que Florence et Venise avaient eus à leur solde y étaient cantonnés. Ces troupes mercenaires gardèrent à la paix les faubourgs de Vicence, comme gages d'une indemnité à laquelle elles prétendaient; elles refusèrent de se séparer, et menacèrent également Mastino et les alliés de qui elles avaient dépendu. Le seigneur de Vérone entreprit de s'en délivrer et de les déchaîner en même temps contre Azzo Visconti. Il chargea de cette négociation délicate ce même Lodrisio Visconti, qui avait deux fois conjuré contre Galéaz, et qui, forcé à émigrer de Milan, était alors à Vérone.

1339. — Henri VII, Frédéric d'Autriche, Louis de Bavière, le duc de Carinthie, et le roi de Bohême, avaient successivement amené en Italie de nouvelles armées allemandes; et rarement les aventuriers qui les avaient suivis étaient retournés en Allemagne : les souverains d'Italie les avaient attirés à leur solde, et leur avaient assuré des récompenses supérieures à celles qu'ils auraient pu trouver dans leur patrie. L'avantage prodigieux que la cavalerie pesante obtenait dans les combats tenait bien moins au nombre des soldats qu'à l'habitude des armes, et à la pratique d'une vie entière : la solde du cavalier était proportionnée à la longueur de l'ap-

prentissage aussi bien qu'aux dangers du métier; et, tandis que la paie du soldat est aujourd'hui inférieure à celle du dernier mercenaire, elle était alors supérieure à celle du plus habile et du plus riche ouvrier.

Les princes et les villes d'Italie n'étaient point en état de tenir constamment sur pied des troupes aussi dispendieuses : au moment de la guerre, ils appelaient les mercenaires qui avaient servi dans d'autres armées, et ils les licenciaient de nouveau à la paix. Les Allemands arrivés en Italie à la suite de leurs princes étaient bientôt séduits par une paie supérieure, et engagés dans un autre service; et comme toutes les querelles des Italiens étaient indifférentes à ces étrangers, on les voyait toujours, à l'enchère, combattre pour celui qui les payait à un plus haut prix.

En général, il convenait aux princes d'avoir des Allemands à leur solde plutôt que des nationaux, parce que la différence de langue les rendait plus étrangers à l'esprit de parti, et plus inaccessibles aux intrigues. Les troupes mercenaires parurent, au premier abord, avoir d'autres avantages encore. Les forces des états se proportionnèrent à leur richesse, et non plus à leur population : tandis qu'elles s'augmentaient par l'industrie et l'activité, ou se perdaient par la nonchalance, le sang des sujets et des citoyens fut épargné; les soldats eux-mêmes prirent un caractère plus humain, et la guerre se fit avec moins de férocité, parce que les combattants étaient presque tous compatriotes, et qu'ils n'avaient aucun sujet de haine les uns contre les autres. Pendant la bataille, ils se ménageaient réciproquement : après la victoire, les vaincus étaient dépouillés de leurs armes et de leurs chevaux, et renvoyés ensuite sans rançon. On ne s'aperçut point d'abord que l'emploi des soldats étrangers faisait perdre à la nation son caractère militaire, et lui ôtait les moyens de repousser par elle-même le joug qui pouvait la menacer :

on ne prévit point que les mercenaires en qui elle mettait sa confiance pourraient la trahir. La négociation de Lodrisio Visconti avec ceux qui occupaient les faubourgs de Vicence apprit, pour la première fois, ce qu'on avait à craindre de pareilles troupes.

Lodrisio Visconti arriva auprès des Allemands qui occupaient les faubourgs de Vicence, avec l'argent que lui avait fourni Mastino. Il leur fit remarquer qu'aucun souverain en Italie n'assemblait alors de troupes, et il leur proposa de marcher avec lui contre Azzo Visconti : au lieu de solde, il leur promit le pillage de la ville et du territoire de Milan. Il rappela à leur mémoire la grande compagnie de Catalans et Aragonais qui, au commencement du siècle, avait passé en Grèce et s'y était fait un établissement; et il les détermina à entreprendre la guerre pour leur propre compte. Les Allemands élurent pour généraux Lodrisio Visconti et un de leurs compatriotes, nommé Renaud de Givres[1] : ils s'intitulèrent la compagnie de Saint-George; et, au commencement de février 1339, ils passèrent l'Adige, pour entrer sur le territoire milanais. La compagnie, en se mettant en marche, était formée de deux mille cinq cents chevaux, avec une nombreuse infanterie; et, comme elle avançait, elle faisait chaque jour de nouvelles recrues.

Azzo Visconti était alors retenu au lit par la goutte : il fut donc obligé de confier le commandement de son armée à son oncle Luchino Visconti. Cette armée, forte de trois mille chevaux et dix mille fantassins, sortit de Milan, le 15 février, pour aller au-devant de la compagnie qui s'était campée à Lignano, et qui ravageait le territoire milanais.

Luchino partagea son armée en deux colonnes; l'une, sous les ordres de Jean de Fiéno et Giovanelli Visconti, établit son

[1] *Cortusiorum historiâ de Novitat, Paduæ.* L. VII, c. 20, p. 899.

quartier à Parabiago ; l'autre, sous le commandement immédiat de Luchino, fixa le sien à Nerviano. Lodrisio profita de cette division ; et, dans la nuit du 19 au 20 février, il fondit à l'improviste sur la colonne de Parabiago, et la mit en pleine déroute. Il laissa ensuite quatre cents chevaux à Parabiago, pour garder son butin et ses prisonniers ; il en envoya sept cents sur l'Olonne, pour couper le passage aux fuyards, et avec le reste il s'avança contre Luchino Visconti. La bataille se renouvela avec une fureur que de longtemps on n'avait vue dans les guerres d'Italie ; l'espoir du pillage de Milan excitait les soldats de la compagnie : ceux de Luchino étaient animés par la défense de tout ce qu'ils avaient de plus précieux, contre une troupe de brigands qui n'auraient connu aucune modération dans la victoire. Cependant les Milanais furent vaincus, mais après une résistance si vigoureuse que les vainqueurs n'étaient guère moins affaiblis qu'eux. Luchino lui-même tomba au pouvoir de ses ennemis. Pendant le même temps, une autre colonne, composée de sept cents cavaliers, tous Italiens, était sortie de Milan, sous la conduite d'Hector de Panigo : elle était entrée dans Parabiago, et elle avait surpris et mis en pièces les quatre cents cavaliers que Lodrisio Visconti avait laissés à la garde de ce château ; elle s'était grossie de tous les prisonniers qu'elle avait délivrés. De là, elle marcha sur Nerviano, et elle arriva sur le champ de bataille comme les troupes de Luchino, déjà rompues, se défendaient cependant encore. Hector de Panigo fondit sur la compagnie, que la fatigue de deux combats et la poursuite des vaincus avaient mise en désordre : il fit un massacre effroyable de ces aventuriers ; il délivra Luchino, et fit Lodrisio prisonnier.

Dans une seule journée, la compagnie avait déjà remporté deux victoires ; et le comte de Panigo, son adversaire, en avait remporté deux aussi. Ce dernier ramena alors ses trou-

pes victorieuses vers Milan. Au passage de l'Olonne, il rencontra le capitaine allemand Malerba, qui avait été placé par Lodrisio sur cette rivière pour couper la retraite aux fuyards: il le défit à son tour, après un combat obstiné; c'était le cinquième de la journée, et celui qui mit fin à la guerre de Parabiago, comme à l'existence de la compagnie de Saint-George. Cette rapide campagne, terminée en moins de vingt jours, avait attiré les regards de toute l'Italie; l'acharnement incroyable avec lequel les mercenaires combattirent dans cette occasion où ils étaient armés contre la société tout entière, inspirait d'autant plus d'effroi, qu'on le comparait à la mollesse avec laquelle ils soutenaient les autres guerres. L'expédition de Parabiago révéla leur secret. On vit que leurs combats ordinaires n'étaient qu'un jeu, dans lequel ils cherchaient à gagner leur paie avec le moins de sang et le moins de fatigue possible; mais qu'ils ne mettaient en œuvre toutes leurs forces que lorsqu'ils les destinaient à la subversion de l'ordre social. Plus de quatre mille gendarmes, entre les deux armées, étaient restés sur le champ de bataille[1]. Le nombre des morts, dans l'infanterie, était infiniment supérieur. Les Milanais seuls avaient perdu plus de cinq cents cavaliers et de trois mille fantassins[2]. Lodrisio Visconti et ses deux fils furent enfermés dans les prisons de Milan. On renvoya sans rançon les autres prisonniers, après leur avoir ôté leurs chevaux et leurs armes, et avoir exigé leur parole qu'ils ne serviraient plus contre les Visconti. On n'aurait pu les retenir sans les condamner à une captivité perpétuelle, puisque aucune puissance n'aurait songé à racheter leur liberté[3].

Quoique la guerre de Parabiago eût enlevé à Visconti plu-

[1] *Cortusiorum Historia.* L. VII, c. 20, p. 900. — [2] *Giov. Villani.* L. XI, c. 96, p. 831. — [3] *Chronicon Modoetiense.* L. IV, c. 2, p. 1174. — *Gualvanei de la Flamma opuscula.* T. XII, p. 1022. — *Istorie Pistolesi*, T. XI, p. 475.

sieurs de ses meilleurs soldats, elle avait augmenté sa réputation et son pouvoir. A cette époque, il était souverain de dix villes de Lombardie, autrefois indépendantes [1], sans compter la seigneurie de Pavie, qu'il partageait avec la maison Beccaria. Il recherchait une occasion d'acquérir aussi quelques droits en Toscane, afin d'ouvrir une carrière nouvelle à ses intrigues et à son ambition : bientôt cette occasion se présenta à lui. Sa mère, Béatrix d'Este, avait eu de son premier mari, le juge Nino de Gallura, une fille unique nommée Jeanne, sœur de mère d'Azzo Visconti : cette sœur vint à mourir ; c'était la dernière héritière des Visconti de Pise, seigneurs d'une partie de la Sardaigne. Azzo se présenta aussitôt pour recueillir l'héritage de cette illustre et riche maison ; il demanda et obtint de la république de Pise les droits de citoyen : il entra en possession des biens de sa sœur, et, pour faire connaître que ses prétentions s'étendaient aussi sur le tiers de la Sardaigne que les Aragonais avaient enlevé aux juges de Gallura, il écartela ses armes avec les leurs [2]. Les Pisans recherchaient avec empressement son alliance, et leurs forces réunies auraient peut-être enlevé aux Aragonais cette île sur laquelle Pise avait de si justes droits, et dont la possession était si nécessaire à sa puissance maritime. Mais Azzo Visconti fut arrêté par la mort au milieu de ses prospérités et des projets qu'il formait. Il expira le 16 août 1339, âgé de trente-sept ans seulement [3]; et comme il ne laissait point d'enfants, ses deux oncles, Jean, évêque de Novare, et Luchino, tous deux fils de Mattéo, furent appelés ensemble, par l'élection de la noblesse et du peuple, à la souveraineté de Milan [4]. Le premier résigna bientôt sa part de la seigneurie à son frère, pour solliciter l'investiture de l'archevêché de Milan, ce siége étant venu à vaquer; Jean Visconti

[1] Milan, Como, Verceil, Lodi, Plaisance, Crémone, Crème, Borgo San-Donnino, Bergame et Brescia. — [2] *Gualvanei de la Flamma opuscul. de Gestis Vicecomitum.* T. XII, p. 1028, — [3] *Giov. Villani.* L. XI, c. 100, p. 833. — [4] *Gualv. de la Flamma opuscul.* p. 1030.

obtint en effet sa nomination de la cour d'Avignon, moyennant cinquante mille florins qu'il paya comptant, et la réserve de dix mille florins de rente[1].

Cette même année fut encore signalée par une révolution importante dans la république de Gênes. Depuis la levée du siége de cette ville, nous nous sommes contentés d'indiquer sommairement les événements de la guerre civile qui déchirait cette république : épuisée par des combats éternels, elle n'employait plus dans ses guerres intestines des forces assez considérables pour fixer l'attention de l'Italie. Mais les nouvelles factions qui éclatèrent cette année méritent plus de détails, puisqu'elles produisirent dans le gouvernement de la république un changement durable et qui fait époque pour elle.

C'était le temps où Philippe de Valois soutenait contre les Anglais une guerre désavantageuse. En 1338, il avait pris à son service vingt galères armées par les Gibelins de Gênes, et vingt autres armées par les Guelfes de Monaco. Ces quarante galères avaient été envoyées dans les mers de France, sous le commandement d'Antoine Doria. Les matelots génois, après une année de service, se plaignirent de ce que cet amiral ne leur payait pas leur solde tout entière. Il y eut une sédition sur les galères ; Doria et ses capitaines en furent chassés, et les matelots se créèrent de nouveaux officiers[2]. Le roi de France se déclara en faveur de l'amiral ; il fit jeter en prison Pierre Capurro de Voltaggio, qu'on regardait comme le chef des séditieux, et avec lui quinze de ses compagnons. La subordination fut rétablie sur la flotte ; mais un grand nombre de matelots la quittèrent, et revinrent dans leur patrie porter leurs plaintes contre l'amiral.

A leur arrivée, ces hommes inquiets trouvèrent leurs conci-

[1] *Giov. Villani*. L. XI, c. 100, p. 833. — [2] *Georgii Stellæ Annal. Genuens*. T. XVII, p. 1071.

toyens déjà remplis d'animosité contre les Doria, les Spinola, les Fieschi et les Grimaldi. Depuis soixante-dix ans ces quatre grandes familles avaient ébranlé la république par leur rivalité. Tour à tour victorieuses ou fugitives, elles avaient aussi tour à tour opprimé le reste de la noblesse autant que le peuple. Elles paraissaient aspirer à réduire Gênes sous le joug d'une oligarchie héréditaire; elles s'attribuaient toutes les fonctions honorifiques, soit dans la capitale, soit dans les villes et les châteaux qui dépendaient d'elle, soit dans les flottes et les armées. Les habitants de Voltaggio prirent les premiers les armes pour défendre ou venger leur compatriote Pierre Capurro, le chef des séditieux de la flotte. Leur exemple fut suivi par les habitants des vallées de Polsévéra et de Bisagno, et enfin par les citoyens de Savone : dans cette dernière ville les séditieux se rassemblèrent à l'église de Saint-Dominique; un de leurs chefs monta dans la chaire des prédicateurs, et, rappelant au souvenir de ses auditeurs les injures et l'orgueil de la noblesse, il les excita à secouer le joug de cet ordre et à se venger de lui. « L'arrogance des « nobles est si grande, dit-il, qu'ils s'indignent de ce que le « peuple réclame des droits que toutes nos lois garantissent. « Celui qui lève les yeux sur eux et qui, se souvenant qu'il « est Génois, ose invoquer la liberté, est traîné en prison ou « puni de mort comme un rebelle. Qui devons-nous cependant « accuser d'une oppression si dégradante ? est-ce la « noblesse qui l'impose, ou nous-mêmes qui la souffrons? « La noblesse, après tout, n'a rien fait de nouveau, rien qui « ne fût conforme à sa nature ; mais nous, par une faiblesse « honteuse, par une impardonnable lâcheté, nous n'employons point à notre défense les armes qui de tout temps « ont été réservées au peuple. Ne le savons-nous pas ? à ceux « qu'on opprime il ne reste qu'une ressource, la révolte ; en elle « seule se trouve la garantie sacrée de nos droits. Espére-

« rions-nous qu'un jugement ou des poursuites juridiques « nous fissent rétablir dans nos priviléges? Que pourrions-« nous attendre des conseils que les nobles composent eux-« mêmes, des tribunaux qu'ils ont créés, des jurisconsultes « qu'ils égarent par tous les subterfuges de la chicane? Le « peuple a-t-il un moyen régulier d'obtenir justice quand « il la demande contre ses magistrats? Peut-il invoquer l'or-« dre social à son secours, quand c'est l'ordre social qui lui-« même est corrompu? Ne craignez point, citoyens, les juge-« ments de tribunaux qui sont vendus à vos ennemis, « l'opprobre dont ils voudraient vous couvrir, ou les sup-« plices dont ils vous menacent; ne craignez point les noms « de rebelles et de séditieux dont ils vous accablent; vous « connaissez vos droits, les lois qui devaient vous protéger et « qu'ils violent sans pudeur, vous les avez tous gravés dans « votre mémoire : ces lois mêmes ont fait de vos bras leur « dernière garantie [1]. »

Les habitants de Savone, échauffés par ce discours, fermèrent le siége du prétoire, où Édouard Doria, gouverneur de la ville, s'était réfugié avec les magistrats et quelques gentilshommes. Après les avoir forcés à se rendre, ils les enfermèrent dans la forteresse de Sainte-Marie; ils nommèrent deux plébéiens capitaines du peuple, et leur formèrent un conseil composé de vingt matelots. Ils marchèrent ensuite contre Gênes; tout dans cette ville était disposé pour une sédition semblable, et elle ne tarda pas à y éclater. La république était gouvernée par deux capitaines du parti gibelin, un Doria et un Spinola; ces capitaines avaient dépouillé le peuple de l'élection de son abbé, magistrat qui, comme les tribuns de Rome, était spécialement chargé de la protection et de la défense des plébéiens. Les mécontents de Gênes, lorsqu'ils virent arriver à leur aide les

[1] *Uberti Folietæ Genuens. Histor. L. VII, p.* [illegible].

insurgés de Savone, demandèrent qu'on leur rendît le droit d'élire eux-mêmes le magistrat du peuple, et la justice de cette prétention fut reconnue par le gouvernement.

Vingt plébéiens, désignés par leurs concitoyens pour élire l'abbé du peuple, se rassemblèrent au prétoire, le 23 septembre 1339[1]. Les capitaines, la noblesse et le peuple, réunis autour d'eux, attendaient leur décision, lorsqu'un homme obscur, élevant la voix, proposa de conférer la place vacante à Simone Boccanigra, homme actif et plein d'expérience, qui unissait une grande prudence à un courage éprouvé, et qui avait toujours protégé les plébéiens, quoiqu'il fût lui-même issu d'une des plus anciennes familles de la noblesse. Ce nom fut répété avec enthousiasme ; le peuple, unissant sa voix à celle des électeurs, proclama le nouvel abbé : malgré sa résistance, on le fit asseoir entre les deux capitaines du peuple, et on lui mit entre les mains l'épée de l'empire.

Cependant, dès que Boccanigra put obtenir un moment de silence, il s'écria : « Je sens, citoyens, toute la reconnaissance « que mérite de ma part un si grand zèle et tant de bienveillance : mais le titre que vous me déférez n'était jamais entré « dans ma famille, et je ne veux pas être le premier à l'y introduire. Accordez donc, je vous prie, cet honneur à quelque autre à qui il convienne mieux qu'à moi[2]. » Les citoyens sentirent alors que le titre d'abbé du peuple ne pouvait appartenir qu'à un plébéien, et que Boccanigra, qui comptait un capitaine du peuple parmi ses ancêtres, ne pouvait sans déroger accepter une magistrature si différente[3]. « Soyez donc « notre seigneur, soyez notre doge, s'écrièrent-ils ; mais c'est

[1] *Georgii Stellæ Annal. Genuens.* p. 1072. — [2] *Georgii Stellæ Annales Genuens.* p. 1073.—*Annales Mediolan.* T. XVI, c. 11, p. 716. Ce dernier, il est vrai, n'est qu'un misérable plagiaire, qui copie ici verbalement Stella, comme ailleurs Galv. Flamma et Azario. — [3] Un Guillaume Boccanigra avait le premier, en 1257, porté le titre de capitaine du peuple : comme Simone, il avait été élu par la faction démocratique.

« vous, c'est vous seul que nous voulons reconnaître pour « notre protecteur. » Les capitaines du peuple eux-mêmes, craignant que la sédition ne devînt plus violente, pressèrent Boccanigra d'accepter son élection ; et comme le titre de doge, qui lui avait été offert par hasard, rappelait le doge de Venise, le chef d'un état libre et semblable à Gênes, la constitution nouvelle, établie au milieu des clameurs populaires, demeura libre et républicaine ; Boccanigra fut entouré de conseillers populaires, et ses pouvoirs furent limités par ceux que la nation s'était réservés [1].

Boccanigra fit un usage glorieux de l'autorité qui lui avait été confiée, et qu'il conserva pendant cinq ans : il réprima d'une main vigoureuse les excès auxquels le peuple se livrait dans les premiers moments de la révolution ; il sauva des mains des séditieux Rébella Grimaldi, quoiqu'il fût son ennemi personnel; il réprima les brigandages que les marquis de Carreto et d'autres feudataires commettaient dans le voisinage de leurs fiefs, et il soumit aux magistrats de la république toutes les forteresses et tous les châteaux des deux Rivières, à l'exception de Monaco, que les Grimaldi réussirent à défendre, et de Ventimiglia, où les émigrés des quatre grandes familles s'étaient réunis [2]. Pendant son administration, les flottes de la république remportèrent aussi quelques avantages sur les Turcs dans la mer Noire, sur les Tartares dans les environs de Caffa, et sur les Maures en Espagne [3].

Cependant Boccanigra eut sans cesse à se défendre contre les intrigues des quatre puissantes familles qu'il avait exclues du gouvernement. Celles-ci avaient oublié leur haine passée, et les noms de Guelfes et de Gibelins qui les avaient si longtemps divisées, pour se liguer contre lui : elles s'etaient réunies à Ventimiglia, et de là elles faisaient la guerre à la république

[1] *Georgii Stellæ Annal. Genuens.* p. 1074. — [2] *Ubertus Folieta Genuens Histor.* L. VII, p. 437. — [3] *Ibid.* p. 441. — *Georgii Stellæ Annales Gen.* p. 1076.

et à son chef[1]. Nous verrons ailleurs comment Boccanigra, lassé de cette lutte, déposa enfin de lui-même le commandement, et remit à d'autres le soin de protéger le peuple contre les nobles.

Ainsi les états de l'Italie, monarchiques ou républicains, perdaient par des convulsions intérieures les avantages de l'ordre social : aucun repos ne consolait les sujets, sous le gouvernement des princes, de la perte de la liberté; aucune stabilité dans les républiques ne garantissait les citoyens contre les craintes de l'avenir. Chaque année une révolution inattendue précipitait un prince italien de son trône, ou privait un parti, dans une ville libre, de l'autorité dont il jouissait. Des brigands enrégimentés faisaient la guerre aux souverains, et les faisaient trembler pour leur existence : des aventuriers venus de France ou d'Allemagne s'élevaient rapidement à une grandeur aussi rapidement détruite. Les états se formaient et disparaissaient; et nous sommes forcés de présenter à nos lecteurs une scène mouvante, où de nouveaux personnages se pressent sans cesse les uns sur les autres, et attirent à peine un instant les regards. Sans doute le peuple souffrait de l'instabilité de toutes ses institutions ; mais sa souffrance nous paraît plus grande encore qu'elle n'était en effet, parce que dans un récit les événements s'entassent et se confondent. L'Italie était agitée plutôt que malheureuse ; l'effort constant et énergique de tous les citoyeens relevait la fortune nationale que chaque désastre public semblait détruire : la petitesse des états favorisait la fuite des proscrits : la jalousie des souverains ouvrait de nombreux asiles aux émigrés, et le courage des infortunés était soutenu dans l'exil par leur espoir de se venger un jour. Une activité d'esprit, une énergie de caractère, une puissance de volonté dont les temps modernes ne peuvent nous donner aucune idée, étaient pour le

1 *Uberti Folietæ Gennens Histor.* L. VII, p. 438.

peuple entier le résultat d'une vie aussi agitée. L'homme n'atteint la grandeur à laquelle il fut destiné par la Divinité qu'autant que chaque individu se considère en lui-même comme un être indépendant, et vis-à-vis des autres comme une puissance. L'ordre social est corrompu et la nature humaine dégradée, lorsque chaque homme n'est plus le but de sa propre existence, mais le moyen que le souverain emploie pour satisfaire son ambition.

Des passions plus fortes que de nos jours entraînaient les hommes vers une carrière publique ; mais moins de célébrité était attachée au pouvoir : dans l'agitation d'une vie aussi active, l'ambition avait plus d'empire, et la vanité beaucoup moins. Le magistrat d'une république, le ministre d'un prince pouvaient à peine espérer d'étendre leur réputation dans toute l'Italie : une célébrité européenne ne pouvait être acquise que par l'empire de l'esprit. La considération était le prix d'une vie consacrée au bien public : la gloire était réservée aux lettres ; et ce partage était avantageux à l'administration comme à la science. La petitesse des états, si favorable à la liberté, en ôtant quelque chose à l'éclat des princes, assurait à l'homme de génie un rang supérieur à celui du souverain.

Il était juste en effet d'accorder les plus hautes récompenses à ceux qui consacraient aux études un esprit et des talents qui auraient pu leur assurer le pouvoir. Jamais l'émulation n'avait été plus vivement excitée : tout était à faire pour les lettres, tout se fit presque en même temps. La langue était à peine formée ; le chef-d'œuvre du Dante donnait seulement à connaître ce qu'elle pouvait devenir. Les limites entre l'italien et le latin étaient mal tracées ; la grammaire n'existait pas encore, le caractère propre au nouveau langage était incertain. Les Villani, Boccace, Franco Sacchetti formèrent la prose ; et ils laissèrent des modèles d'élégance, de clarté, de naïveté et de goût, que les siècles suivants n'ont

point surpassés. Cino de Pistoia, Cecco d'Ascoli, Pétrarque, Zanobi de Strata créèrent ou perfectionnèrent la poésie lyrique : dans leurs vers, ils firent parler tour à tour l'amour et la religion, l'imagination et l'enthousiasme; ils fixèrent pour l'italien le langage poétique, ce langage tout en tableaux, où les mots ne sont admis qu'autant qu'ils portent avec eux une image. L'antiquité était mal connue; et sur la terre la plus riche de toutes en souvenirs, le peuple pouvait à peine profiter de l'expérience des siècles passés. Mais Albertino Mussato, Ferréto de Vicence, Jean de Cerménate, montrèrent comment il fallait étudier la langue des Romains pour la posséder comme la sienne propre. Colas de Rienzo, Pétrarque, Boccace, enseignèrent comment on devait chercher l'esprit de l'antiquité dans ses monuments et dans ses écrivains, les expliquer les uns par les autres, et réunir en un corps les parties détachées de l'érudition classique. Jean Caldérin et Jean Andréa consacrèrent une érudition du même genre à l'explication des lois civiles et canoniques; Jean Jandun et Marsilio de Padoue éclairèrent des lumières de la philosophie les rapports entre l'autorité politique et l'autorité religieuse; la médecine, la physique, les sciences naturelles, commencèrent aussi à sortir des ténèbres qui les avaient couvertes. Le zèle des écoliers surpassait encore celui des maîtres : chaque ville voulait posséder une université; elle y appelait les savants, et elle enchérissait sur ses voisines pour les attirer par de plus grands honneurs et de plus hautes récompenses. Et cependant, à Bologne seulement, dix mille écoliers suivaient les leçons des plus illustres professeurs. Jamais les lettres n'avaient été cultivées, jamais la science n'avait été recherchée avec un zèle si passionné; jamais tant de gloire n'avait été la récompense du mérite littéraire; jamais de pareils triomphes n'avaient été réservés aux poëtes et aux philosophes.

Au milieu des hommes de génie qui décorèrent le XIV[e] siècle, Pétrarque parut choisi par ses contemporains pour recevoir, au nom de tous les poëtes et de tous les savants, la plus brillante récompense qui eût encore été accordée au mérite littéraire. 1340. — Le 23 août 1340, il reçut une lettre du sénat de Rome, qui l'invitait à se rendre dans cette capitale du monde, pour y recevoir au Capitole la couronne de lauriers que, dans les temps de la grandeur romaine, on avait autrefois accordée aux poëtes pendant les jeux Capitolins. Le soir du même jour, Pétrarque reçut une seconde lettre de Robert de Bardi, Florentin, chancelier de l'université de Paris, qui, au nom de cette université, alors la plus célèbre de l'Europe, l'invitait, en des termes non moins flatteurs, à se rendre à Paris, pour y être également *couronné* de lauriers. François Pétrarque était âgé de trente-six ans, et il vivait dans sa retraite de Vaucluse, près d'Avignon, lorsque les deux plus grandes villes de l'univers parurent se disputer l'avantage de lui préparer un triomphe [1].

Pétrarque est devenu, par son couronnement, un personnage tout à fait historique : il fut placé si haut dans l'opinion de son siècle, que nous le verrons désormais prononcer ses oracles sur la politique comme sur la littérature juger les pontifes et les empereurs, et obtenir un respect souvent exagéré de ceux mêmes qu'il condamnait. L'influence de tant de gloire sur un caractère vaniteux fut remarquable : Pétrarque, dans sa carrière politique, ne cessa jamais d'être un troubadour ; tous les tyrans de l'Italie, en flattant son amour-propre, obtinrent de lui, en retour, une basse adulation. Quelques-uns l'engagèrent dans des actions contraires à ses principes, à ses devoirs comme citoyen de Florence et comme Guelfe. Le mérite littéraire de Pétrarque peut lui-même être

[1] Mémoires pour la vie de Pétrarque, par l'abbé de Sade, T. I, L. II, p. 428.

attaqué. Plusieurs critiques ont accusé ses poésies d'être recherchées, pleines d'affectation et d'un faux bel-esprit; plusieurs, dans ses épîtres et ses ouvrages latins, ont vu percer à chaque page une vanité fatigante, tandis qu'au travers des efforts continuels de l'auteur pour paraître, ils ne savent où chercher ses vrais sentiments et ses vraies pensées; plusieurs enfin lui reprochent, sur toutes choses, d'avoir perverti le goût de sa nation, et d'avoir détourné les Italiens de la recherche du vrai beau, pour leur faire poursuivre le faux esprit et la fausse gentillesse. Mais ceux-là mêmes doivent convenir que Pétrarque a eu un talent et un génie dont peut-être ils ne sont pas juges : car on ne recueille point l'admiration de tout son siècle, on ne transmet point son nom aux nations les plus reculées, ou de générations en générations jusqu'à la dernière postérité, si de pareils défauts ne sont pas compensés par une vraie grandeur, digne d'obtenir une gloire si répandue et si durable.

Pétrarque était fils de Ser Pétracco de l'Ancisa, notaire florentin, originaire du château d'Ancisa, sur la route d'Arezzo, à quatorze milles de Florence. Ser Pétracco était notaire des réformations [1] à l'époque de l'exil des Blancs de Florence. Il fut banni avec le Dante, en 1302 : il alla s'établir à Arezzo; et c'est là que naquit Pétrarque, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1304, presque à l'époque de la tentative mal dirigée que les Blancs firent, sous la conduite de Baschiéra de Tosinghi, pour rentrer à Florence [2].

Le nom de Pétrarque, qu'a porté le poëte toscan, n'était qu'une altération du nom propre de son père, Pétracco ou Pierre. Il parait que la famille de celui-ci n'avait point encore de nom; ce qui, dans ce siècle, n'était pas rare parmi

[1] C'est le nom qu'on donnait à l'archiviste des délibérations de la seigneurie. — [2] Le 22 juillet 1304. — Mémoires pour la vie de Pétrarque. T. I, p. 16.

les plébéiens. Pétrarque, âgé seulement de huit ans, reçut à Pise les premières leçons de grammaire. Son père, perdant ensuite l'espérance de rentrer à Florence, transporta, lorsque Henri VII mourut, toute sa famille à Avignon. Cette ville, où les papes avaient fixé leur demeure, appartenait alors au roi Robert; mais le comté Vénaissin, près duquel elle est située, était depuis trente ans soumis à la souveraineté du Saint-Siége. Philippe-le-Hardi, roi de France, avait abandonné cette petite province à l'Église, en exécution d'un traité conclu dès l'an 1228 entre le pape et Raimond VII, comte de Toulouse.

Pétrarque retrouva à Carpentras, à quatre lieues d'Avignon, Convennolle, le maître toscan qui avait commencé son éducation à Pise [1]. Il continua sous lui, pendant cinq ans, ses études de grammaire, de dialectique et de rhétorique. À quatorze ans, il fut envoyé à Montpellier pour y apprendre le droit. Il y passa quatre ans, pendant lesquels il négligea les travaux qui lui étaient imposés, pour lire Cicéron. Il prit pour les écrits de cet orateur la passion la plus vive; il se les proposa constamment pour modèles; et l'imitation du style de Cicéron fut, chez ses contemporains, la première cause de sa gloire. En 1322, Pétrarque fut envoyé par son père à Bologne, pour continuer ses études de droit : il y suivit les cours de Giovanni Andréa, fameux canoniste, de Jean Caldérin, et de tous les professeurs les plus célèbres. Mais l'étude des classiques le détournait tellement de la jurisprudence, que son père se crut obligé de faire exprès un voyage à Bologne, pour l'arracher à cette séduction, et jeter tous ses livres au feu [2].

D'autres maîtres cependant que des jurisconsultes se trouvaient alors à Bologne, et pouvaient donner des leçons à

[1] Mémoires de Sade, T. I, p. 30. — [2] Mémoires de Sade, T. I, p. 44.

Pétrarque. Il prit celles de Cino de Pistoia et de Cecco d'Ascoli, les deux poëtes les plus illustres parmi les contemporains du Dante, quoique l'un fût professeur de droit, et l'autre de philosophie et d'astrologie. Tous deux donnèrent à Pétrarque le goût de la poésie lyrique italienne, et des modèles qu'il a bien surpassés. Sous le gouvernement du duc de Calabre, en septembre 1327, le professeur d'astrologie Cecco d'Ascoli, qui alors même était astrologue du duc, fut brûlé à Florence comme sorcier par le tribunal de l'inquisition [1].

Cependant en 1325 Pétrarque perdit sa mère, et l'année suivante son père mourut aussi : alors le jeune poëte quitta Bologne, avec Gérard son frère, pour aller recueillir à Avignon l'héritage bien modique de ses parents [2]. Le délabrement dans lequel ils trouvèrent leur fortune les engagea tous deux à embrasser l'état ecclésiastique. Pétrarque, dont les vers latins et italiens avaient déjà pénétré à la cour, fut accueilli par quelques grands seigneurs romains et quelques prélats. Il avait un visage agréable : il recherchait avec passion la société des femmes, et leur recommandation, alors puissante à la cour d'Avignon, conduisait souvent à la fortune. Pétrarque leur adressait beaucoup de vers, et il fit choix pour elles de la langue italienne. Ce n'est pas son moindre titre à la gloire que d'avoir perfectionné cette langue, et de lui avoir donné plus d'harmonie [3].

La rime faisait une partie essentielle de la poésie italienne, comme de la provençale, et le Dante, dans son immortel poëme, avait employé artistement des rimes qui se liaient les unes aux autres, de manière à soulager la mémoire de ceux qui chanteraient ses compositions, sans fatiguer l'oreille par

[1] *Giov. Villani*. L. X, c. 39, p. 625.—[2] Mémoires de Sade. T. I, p. 54. —[3] « Ce jargon « (c'est de l'admirable langage du Dante que M. de Sade veut parler), ce jargon était encore « bien grossier, lorsque Pétrarque lui fit l'honneur de le choisir pour le langage de sa « muse. » *Mémoires pour la vie de Pétr.* L. I, p. 80.

une consonnance monotone. Pétrarque n'eut point autant de goût dans l'enchaînement de ses rimes ; il rechercha dans la poésie, avant toute chose, la gêne et la difficulté : il écrivit près de quatre cents sonnets, et il redoubla encore la torture de ce *lit infernal de Procuste*, ainsi que l'a ingénieusement appelé un poëte italien[1].

Les *canzoni* sont les pièces de vers où Pétrarque s'est réservé le plus de liberté, et c'est aussi en elles qu'on trouve le plus souvent une grandeur lyrique qui rapproche le poëte des anciens, ou du Dante son maître. Les canzoni sont composées de plusieurs strophes de vers inégaux, mais chaque strophe doit être entièrement conforme à la première pour l'ordre des rimes, pour celui des vers de pieds différents, et pour la distribution des repos. La canzone ne doit pas avoir plus de quinze strophes, et la strophe plus de vingt vers. Le poëme finit par une *chiusa* ou envoi, dans lequel l'auteur adresse la parole à ses vers. Il est rare que cet envoi, qui ramène sur la scène le poëte, sa petite vanité ou sa petite galanterie, ne

1 *In questo di Procusto orrido letto*
Chi ti forza ad entrar...?

Pétrarque n'employa, pour les quatre rimes des quatorze vers qui composent ce petit poëme, que les désinences les plus riches et les plus sonores; ce qui lui fit souvent négliger les mots les plus adaptés au sens. Il imita aussi les sestines des Provençaux : ce sont de petits poëmes de six stances, chacune de six vers ; chaque vers doit être terminé par un substantif de deux syllabes ; mais les vers d'une même stance ne riment point entre eux. Au lieu de rimes, les mêmes six mots substantifs dissyllabiques doivent terminer seuls les vers des cinq stances suivantes, de telle manière que la rime qui finit la première stance commence la seconde, et ainsi de suite ; et que chacun des six mots se trouve à son tour à la fin de chacun des six vers d'une stance. Quelques sestines sont doubles ; en sorte que la même gêne se prolonge dans douze stances. Le poëme finit par une reprise de trois vers, qui doivent se terminer par trois des six mots employés dans les strophes précédentes. Cet arrangement méthodique des mots ne présente aucune espèce d'harmonie à l'oreille; mais il n'en est pas moins difficile à exécuter, et il soumet le poëte à une telle gêne, qu'il exclut presque absolument la pensée de sa composition.

' Dans presque toutes les éditions de Pétrarque, les sestines sont imprimées sous le titre de *Canzoni ;* mais la 3e, la 21e, la 32e, la 36e canzone, sont des sestines. La canzone 46, *Mia benigna fortuna el viver lieto...*, est une sestine double, ou de douze stances.

détruise pas l'impression que le reste du poëme a pu faire par un sentiment plus enthousiaste et une marche plus lyrique [1].

En 1326, Pétrarque obtint l'amitié de Jacques, fils d'Étienne Colonne, jeune homme de son âge, qui avait comme lui étudié à Bologne, et que le pape nomma ensuite à l'évêché de Lombez. Pétrarque, admis à sa familiarité, fut introduit par lui chez les hommes les plus respectés de la cour d'Avignon, et ses talents brillèrent sur un plus grand théâtre [2].

La célébrité de Pétrarque augmenta depuis qu'il eut commencé à chanter son amour pour Laure. Il vit pour la première fois cette dame à l'église des religieuses de Sainte-Claire, le 6 avril 1327. Pendant vingt ans, et jusqu'à la mort de Laure, il n'a cessé dans ses poésies d'exprimer sa passion pour elle, et de se plaindre de ses rigueurs. Laure était fille d'Audibert de Noves, chevalier de la province d'Avignon; elle avait épousé, au mois de janvier 1315, Hugues de Sade, fils de Paul, un des syndics de la ville d'Avignon [3]; et si nous devons en croire les vers de Pétrarque, elle fut scrupuleusement fidèle à son mari, quoiqu'elle ne fût point insensible à l'hommage d'un grand poëte et à la célébrité qu'il lui avait acquise, et quoiqu'elle ne négligeât point les moyens que connaissent les femmes pour retenir un captif qui quelquefois voulait lui échapper.

Dans la société d'Étienne Colonne, et pendant le séjour que Pétrarque fit à Lombez chez ce prélat, il continua avec ardeur ses études, qui avaient surtout pour objet l'érudition

[1] La canzone, *O aspettata in ciel beata e bella,* qui est destinée à encourager Charles IV à la croisade, peut servir d'exemple de ce manque de goût. Ce chant de guerre vraiment lyrique est terminé par ces mots :

Tu vedra' Italia e l'onorata riva
Canzon, ch' agli occhi miei cela e contende
Non mar, non poggio o fiume
Ma solo amor, etc.

[2] Mémoires de Sade. L. I, p. 96. — [3] Mémoires de l'abbé de Sade. L. II, p. 130.

classique. Il était passionné pour Rome, et il cherchait à connaître à fond tous ses poëtes, tous ses orateurs et tous ses historiens. Pour acquérir une érudition semblable, il fallait dans ce siècle de bien plus grands efforts que dans le nôtre. Les manuscrits étaient très rares et d'un prix excessif : on ne les trouvait point réunis dans un même lieu ; mais il fallait faire des voyages pour lire Cicéron, dont quelques livres étaient conservés dans une province, d'autres dans une autre. Pétrarque, qui cherchait à réunir les ouvrages de cet auteur, qu'il mettait au-dessus de toute l'antiquité, posséda le traité de Cicéron *De Gloria*, qu'il prêta à son maître Convennole, et qui, perdu par ce dernier, ne s'est point retrouvé et n'est point parvenu jusqu'à nous.

Pétrarque, plein de la lecture des auteurs romains, ne croyait pas qu'il y eût d'autres sciences que celles qu'ils avaient cultivées, d'autre grandeur que celle de leur patrie. Il avait adopté tous les préjugés de l'ancienne Rome : cette ville était encore pour lui la seule maîtresse du monde, et tout ce qui n'était pas romain lui paraissait barbare. Aussi ne pouvait-il retenir son indignation contre les papes, parce qu'ils avaient transporté leur cour dans une ville obscure et hideuse de la Gaule, abandonnant pour elle la capitale de l'univers et ses magnifiques palais. Les barbares de France ou d'Allemagne qui osaient porter leurs armes en Italie n'excitaient pas moins sa colère. Il ne voyait en eux que des esclaves révoltés, et il leur reprochait sans cesse les fers qu'ils avaient brisés [1].

[1] C'est ainsi que, lorsque Jean de Bohême rentra en Italie, en 1333, avec le comte d'Armagnac, Pétrarque écrivit : « Où puiserai-je assez de larmes pour pleurer la ruine « de ma patrie ? Affreux destin ! quel joug honteux nous allons subir ! Des ennemis « mille fois vaincus vont plonger dans nos flancs des épées qui ont servi à nos trophées ; « la maîtresse du monde gémira dans l'esclavage ; elle portera des fers forgés par des « mains qu'elle a souvent liées derrière le dos ; et, ce qui met le comble à nos malheurs, « ce que les peuples les plus féroces, et Annibal lui-même, n'auraient pu voir d'un œil

Cependant Pétrarque crut convenable d'aller recueillir ce qu'il y avait de science chez ces nations mêmes qu'il appelait si souvent barbares. Il visita Paris en 1333, et ensuite les villes de Flandre, Aix-la-Chapelle et Cologne ; de là il revint par Lyon à Avignon[1]. Son protecteur, Étienne Colonna, faisait pendant le même temps le voyage de Rome ; en sorte que la réputation de Pétrarque était répandue dans toute l'Europe, par lui-même et par ses amis. En 1336, Pétrarque se rendit par mer en Italie ; il y vécut quelques mois chez les Colonna, alors en guerre avec les Orsini : avant de retourner en Provence, il visita aussi les côtes d'Espagne[2], et ce ne fut qu'après avoir terminé ses voyages, qu'il acheta une petite maison à Vaucluse, pour s'établir dans cette solitude. Il entreprit en 1339 d'y écrire un poëme épique latin, dont Scipion devait être le héros, et qu'il intitula *l'Afrique*. Il se flattait que sa réputation future y demeurerait attachée ; le succès a été loin de répondre à ses espérances[3].

Le poëte, dans la retraite où il paraissait enfoncé, ne négligeait rien pour étendre sa célébrité. Les lettres qui arrivèrent en un même jour, pour l'inviter à Paris et à Rome, lui causèrent plus de joie que de surprise ; il préparait lui-même de longue main cet événement. Son admiration pour la grandeur romaine ne lui permit pas d'hésiter longtemps entre les deux villes : mais pour relever la gloire de son couronnement à Rome, il résolut de subir un examen qu'on ne lui demandait

« sec, la belle, la puissante Ausonie paiera un tribut aux Gaulois, à ces barbares, dont « César ne put réprimer la rage qu'en rougissant leurs fleuves et la mer même de leur « sang. » *Dans une épître en vers latins adressée à Enée Tolomei, de Sienne. Franc. Petrarcæ Carminum*, L. I, ep. 3. — De Sade, Mémoires. L. II, p. 107. Au reste, la terreur de Pétrarque ne fut point justifiée par l'événement. Nous avons vu que Jean de Bohême, après une campagne sans gloire, retourna en Allemagne ; que le comte d'Armagnac fut fait prisonnier, et que l'Italie fut soustraite presque en entier à la domination des ultramontains.—[1] *Fr. Petrarcæ Familiares Epist.* L. I, epist. 3 et 4.—Mémoires de Sade, L. II, p. 206. — [2] Mémoires de Sade, L. II, p. 330. — [3] Mémoires pour la vie de Pétrarque, L. II, p. 403.

point, avant de se ceindre du laurier qui lui était offert; et il s'adressa à Robert roi de Naples, le souverain qui cultivait le plus les lettres, et qui protégeait le plus les savants, pour le prier de porter un jugement sur ses connaissances et sur ses talents. Après avoir obtenu l'agrément du monarque, Pétrarque s'embarqua pour Naples, où il arriva au milieu de mars 1341[1].

1341. — Le vieux Robert, qui avait plus de goût pour l'étude et de respect pour la science que de talents militaires, semblait payer enfin la peine des crimes de son aïeul, Charles l'ancien, le conquérant de Naples et le bourreau de Conradin. En 1328, Robert avait perdu son fils unique, Charles, duc de Calabre. Ce fils, en mourant, avait laissé une fille, et sa femme était grosse d'une seconde fille. Le neveu de Robert, Charles Hubert, fils de Charles Martel et petit-fils de Charles II de Naples, régnait alors en Hongrie. Robert, qui lui avait enlevé le royaume de Naples par la faveur de la cour de Rome, résolut, lorsqu'il vit s'éteindre sa descendance masculine, de faire rentrer la couronne dans la maison de Hongrie. Charles Hubert vint à Manfredonia avec sa famille; et moyennant une dispense du pape, il fit épouser à André son second fils, alors âgé de sept ans, Jeanne fille aînée du duc de Calabre, qui n'en avait que cinq. Ce mariage fut célébré le 26 septembre 1333; et André, qui fut laissé par son père à la cour de Naples pour y être élevé, reçut dès lors le titre de duc de Calabre, et fut reconnu comme héritier présomptif de la couronne[2].

D'un autre côté, le roi de Sicile, Frédéric, celui-là même qui depuis l'année 1295 avait défendu la Sicile avec tant de courage et de succès contre toutes les attaques des Napolitains, des Français et de l'Église, Frédéric mourut dans un âge avancé, le 24 juin 1337; et il laissa la couronne à son fils aîné

[1] Mémoires de Sade, pour la vie de Pétr. L. II, p. 435. — [2] *Giov. Villani.* L. X, c. 224, p. 736.

don Pédro, qui, bien éloigné des talents ou des vertus de son père, passait presque pour insensé [1].

Robert essaya vainement de profiter de la faiblesse du nouveau roi de Sicile, et de la rébellion qui éclata dans ses états. Les Napolitains, après une campagne sans gloire en 1338, furent obligés de se retirer [2]. Gênes et plusieurs autres villes puissantes de Lombardie et de Piémont s'étaient soustraites à la seigneurie du roi Robert. La garnison qu'il avait établie à Asti, voyant qu'il ne la payait plus, vendit cette place importante au marquis de Montferrat [3]. L'avarice et la faiblesse du roi livraient les provinces du royaume à de plus grands désordres encore. Les comtes de Minerbino et de San-Sévérino se faisaient la guerre ; les villes de Barlette, Sulmone, Aquila, Gaëte et Salerne étaient divisées par des partis acharnés à se détruire. Les exilés s'adonnaient au brigandage, et le pays était infesté par des proscrits et des malfaiteurs [4]. Ce n'était donc point à la prospérité de ses états ou à la gloire de ses armes que Robert devait la réputation dont il jouissait, d'être le roi le plus sage de la chrétienté. Les gens de lettres, qu'il combla de ses bienfaits, furent les seuls auteurs de sa renommée. Ils célébrèrent comme des prodiges de science et de goût les lettres du monarque, ses édits et ses compositions en différents genres ; et son érudition pédantesque pouvait en effet fournir matière à de semblables éloges [5].

Tel fut l'examinateur que Pétrarque choisit pour juger s'il était digne de recevoir la couronne au Capitole. Le poëte adressa ensuite une épître à la postérité pour l'informer de toutes les circonstances de son triomphe. « Robert, dit-il, « fixa pour cet examen un jour solennel, et il me retint à

[1] *Giov. Villani.* L. XI, c. 70, p. 807. — [2] *Ibid.* c. 78, p. 812.— [3] *Ibid.* c. 103, p. 834. — [4] *Ibid.* c. 79, p. 814.—*Dominici de Gravina Chron. de Rebus in Apulia gestis.* T. XII, p. 551. — [5] *Voyez* entre autres, dans Villani, sa letre aux Florentins, à l'occasion de l'inondation. L. XI, c. 2, p. 750.

« l'épreuve depuis midi jusqu'au soir ; mais comme en trai- « tant chaque matière nous la voyions s'accroître, il recom- « mença l'examen pendant les deux jours suivants. Ainsi, « après avoir pendant trois jours *secoué* mon ignorance, « le troisième il me déclara digne du laurier poétique [1]. » Robert voulut alors engager Pétrarque à recevoir la couronne à Naples ; mais comme il ne put l'y déterminer, et que son grand âge l'empêchait de se rendre lui-même à Rome, il députa Jean Barili, un de ses courtisans, pour le représenter dans cette cérémonie[2]. Barili, qui dans la route de Rome à Naples s'était séparé de Pétrarque, fut dépouillé par des brigands et obligé de retourner sur ses pas.

Il y avait alors à Rome deux sénateurs, Orso comte d'Anguillare, de la maison Colonne, et Jourdain Orsini. Le premier, ami et protecteur de Pétrarque, avait sollicité pour lui les honneurs du couronnement. Il sortait de charge le lendemain de Pâques, en sorte que le jour même de cette solennité religieuse, le 8 avril 1341, fut choisi pour la cérémonie[3].

Douze siècles s'étaient écoulés depuis que le Capitole ne voyait plus de triomphe. Mais le peuple de Rome applaudit le poëte qui montait l'escalier sacré avec le même transport qu'excitait autrefois en lui le vainqueur des Barbares ou le libérateur de la patrie. Des jeunes gens vêtus de pourpre adressaient aux Romains, au nom de Pétrarque, des vers que le poëte leur avait enseignés pour cette cérémonie. Les familles les plus distinguées de la noblesse avaient sollicité pour leurs fils l'honneur d'entrer dans le cortége du grand homme[4].

Pétrarque, revêtu d'une robe de pourpre que le roi Ro-

[1] *Franc. Petrarcæ epist. ad posteros.* — [2] Mémoires pour la vie de Pétrarque. L. II, p. 445. — [3] Mémoires pour la vie de Pétrarque. L. III, T. II, p. 1. — [4] Douze jeunes hommes, en habits de pourpre, étaient issus des maisons Forni, Trinci, Capizucchi, Caffarelli, Cancellieri, Coccini, Rossi, Papazucchi, Paparési, Altiéri, Lelli et Astalli. Six autres, en robes vertes, qui l'entouraient, portaient les noms illustres de Savelli, Conti, Orsini, Annibaldi, Paparési et Montanari.

bert lui avait donnée, était annoncé par les fanfares des trompettes et des tambours. Arrivé dans la salle de justice, il se retourna vers la foule qui l'accompagnait. « Que Dieu « conserve, s'écria-t-il, le peuple romain, le sénat et la li-« berté! » Puis il se mit à genoux devant le sénateur : ce dernier, qui portait une couronne de laurier, la mit sur la tête de Pétrarque; et la foule fit retentir le palais et la place de ses applaudissements, en s'écriant : « Vivent le Capitole et le poëte[1]! »

[1] *Annali di Lodovico Bonconte Monaldeschi*. T. XII *Rer. Ital.* p. 540. Monaldeschi commence sa narration par déclarer que pendant les cent quinze années qu'il a vécu, et dont il veut écrire l'histoire, il n'a eu d'autre maladie que celle dont il est mort. Mais l'auteur, qui comptait sur une si longue vie, et qui l'annonçait déjà comme une vérité historique, n'a continué son journal que pendant un petit nombre d'années.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME TROISIÈME.

Ann.		Pag.
	CHAPITRE PREMIER.	
	Guerre de Sicile. — Grandeur et décadence de la république de Pise. — Mort cruelle du comte Ugolino. — Nouveaux troubles à Florence. 1282-1292.	1
	Charles d'Anjou ne paraissait pas devoir être fort affaibli par les vêpres siciliennes.	2
	Moyens de résistance qu'une passion nationale donne aux Siciliens.	*Ib.*
	Les habitants de Palerme essaient de fléchir le roi et le pape.	3
1282.	6 juillet. Charles attaque Messine avec une flotte et une armée considérables.	*Ib.*
	30 août. Pierre d'Aragon arrive à Trapani, et reçoit l'hommage des Siciliens.	4
	Roger de Loria, amiral des Siciliens, occupe le détroit de Messine.	5
	Défis mutuels du roi d'Aragon et du roi de Naples.	*Ib.*
	Charles obligé de quitter la Sicile et de repasser en Calabre.	6
	Sa flotte est brûlée à la Catona et à Reggio, par Roger de Loria.	7
1282.	Charles propose à Pierre un combat en champ clos.	*Ib.*
	Les préparatifs de ce combat laissent quelque repos à la Sicile.	8
1276-1282.	Augmentation de richesse et de puissance des Pisans pendant la paix.	*Ib.*
	Rivalité des Pisans et des Génois; différend entre ces peuples en Corse.	9
1282.	Les flottes des deux peuples se menacent quelque temps sans se combattre.	*Ib.*
	Désastre de la flotte de Ginicello Sismondi.	10
	Explorateurs entretenus publiquement par ces deux cités, l'une chez l'autre.	11
1283.	Flottes puissantes des Pisans et des Génois, qui se menacent sans se combattre.	12
1284.	1er mai. Guido Jacia, amiral pisan, battu par Henri de Mari.	*Ib.*
	Les Pisans arment aux frais des particuliers une flotte de cent trois galères.	13
	6 août. Bataille de la Méloria, entre les Génois et les Pi-	

Ann. Pag.

sans. 14
1284. Acharnement de la bataille. Oberto Doria, amiral génois, aux prises avec Alberto Morosini, amiral pisan. *Ib.*
Défaite des Pisans, avec perte de cinq mille morts et onze mille prisonniers. 16
Consternation à Pise, à la nouvelle de cette défaite. *Ib.*
Les Génois ne veulent point recevoir de rançon pour leurs prisonniers; ils les retiennent pendant seize ans en captivité. 17
10 novembre. Ligue des Guelfes de Toscane pour attaquer Pise. 18
1285. Le comte Ugolino de la Ghérardesca nommé capitaine-général de Pise. *Ib.*
Il réussit à dissoudre la ligue des Guelfes toscans contre Pise. 19
Il veut racheter les prisonniers en cédant Castro de Sardaigne; les prisonniers s'y opposent. *Ib.*
Il obtient la paix des Lucquois, en leur livrant plusieurs châteaux. 20
Le comte Ugolino commence à persécuter les Gibelins. *Ib.*
Nino de Gallura se joint à ses ennemis, et cherche à exciter contre lui le peuple. 21
1285-1287. Le comte Ugolino s'affermit dans sa tyrannie. 22
Il se réconcilie avec les Gibelins, et chasse Nino de Gallura de la ville. *Ib.*
1288. Violence de ses emportements; il tue un neveu de l'archevêque Roger. 23
1er juillet. L'archevêque Roger l'attaque, de concert avec les Gibelins. 24
Le comte Ugolino enfermé avec ses enfants dans la tour de la Faim. 25
1283. Préparatifs pour le combat en champ clos qui devait avoir lieu à Bordeaux le 15 mai. 28
1283. Le pape Martin IV s'oppose à ce combat, et Édouard d'Angleterre ne veut pas donner de sûretés aux deux monarques. *Ib.*
Charles se rend à Bordeaux; Pierre proteste qu'il n'y a pas de sûreté pour lui. 29
15 mars. Sentence du pape, qui prive Pierre des royaumes de Sicile et d'Aragon. 30
1284. Charles retourne par mer à Naples. 31
5 mai. Avant son arrivée, son fils Charles fait prisonnier par Roger de Loria. 32
Charles d'Anjou punit sévèrement les Napolitains mécontents. *Ib.*
Il se laisse jouer par les négociations des Siciliens, et perd la saison d'agir. 33
1285. Il tombe malade à Foggia, et meurt le 7 janvier, âgé de soixante-cinq ans. *Ib.*
25 mars. Mort de Martin IV. Honorius IV lui succède. 34
1282. Nouvelle constitution des Florentins; les prieurs des arts et de la liberté. 35
Les prieurs, pendant les deux mois que dure leur charge, sont prisonniers au palais. 36
1283. Révolution à Sienne; établissement de la seigneurie et de l'ordre des Neuf. 37
Révolution semblable à Arezzo, suivie, en 1287, d'une contre-révolution. 38
1288. Les Gibelins de Pise et d'Arezzo déclarent la guerre aux Guelfes et aux Florentins. *Ib.*
1289. 11 juin. Défaite des Arétins à Certomondo, près de Campaldino. 39
1289-1293. Avantages remportés par les Pisans commandés

Ann.		Pag.
	par le comte Guido de Montéfeltro.	40
1292.	Dissensions à Florence entre les nobles et le peuple.	41
	Giano della Bella, gentilhomme florentin, chef du parti populaire.	42
	Ordonnance de justice portée pour réduire la noblesse à la soumission.	43
	Organisation militaire de la ville ; le gonfalonier de justice.	44
	Dino Compagni, gonfalonier de justice, rase les maisons des Galigaï.	45
	Haine des nobles contre Giano della Bella; ils cherchent les moyens de le perdre.	*Ib.*
	Ils lui attirent l'inimitié de quelques-uns des corps de métiers.	*Ib.*
1294.	Ils accusent Giano della Bella devant une seigneurie déjà gagnée.	46
	5 mars. Giano est exilé, et il meurt loin de sa patrie.	47

CHAPITRE II.

Pontificat de Boniface VIII. — Le parti guelfe se divise en deux factions, les Blancs et les Noirs. — Les Blancs, persécutés, se réunissent aux Gibelins. 1294-1303. 48

Ann.		Pag.
1285-1287.	Pontificat d'Honorius IV.	*Ib.*
1288-1292.	Pontificat de Nicolas IV.	49
1292-1294.	Vacance du Saint-Siége.	*Ib.*
1294.	Élection de Pierre de Morone, qui prend le nom de Célestin V.	51
	Célestin V fixe sa résidence à Naples.	52
	Faiblesse de ce pape, et son incapacité absolue pour gouverner l'Église.	*Ib.*
	Intrigues de Benoît Caiétan, cardinal d'Agnani, contre le pape.	52
	13 décembre. A la persuasion de Caiétan, Célestin abdique sa dignité.	54
	23 décembre. Le cardinal Caiétan lui succède sous le nom de Boniface VIII.	*Ib.*
1295.	Janvier. Pierre de Morone s'échappe pour se retirer dans son ermitage.	55
	Boniface fait poursuivre Pierre de Morone, et l'enferme dans la tour de Fumone.	56
1296.	9 mai. Mort de Pierre de Morone ou Célestin V.	*Ib.*
1294.	10 décembre. Tradition de la Santa Casa apportée à Loretto.	57
1291.	19 mai. Prise de Saint-Jean d'Acre par Mélec Séraph. Massacre des chrétiens.	58
	Vains efforts du pape pour exciter une nouvelle croisade.	*Ib.*
1288-1295.	Partialité des papes dans les affaires de Naples et de Sicile.	59
	Après que Charles II est sorti de prison, il est délié par le pape du serment qui lui avait procuré sa liberté.	60
	L'Aragon attaqué par Charles de Valois, la Castille et la France.	*Ib.*
1295.	Traité honteux conclu par la médiation de Boniface, entre Jacques, roi d'Aragon, et Charles II.	61
1296.	Protestation des Siciliens contre ce traité ; ils nomment roi l'infant don Frédéric.	*Ib.*
	Tentative inutile de Boniface VIII pour négocier avec Frédéric.	*Ib.*
	La guerre se renouvelle avec fureur en Calabre et en Sicile.	63
	Situation de Pistoia ; caractère de ses habitants.	*Ib.*

Ann.		Pag.
1296.	Familles et factions, à Pistoia, des Cancellieri guelfes et des Panciatichi gibelins.	64
	Tous les nobles exclus en 1825 du gouvernement de Pistoia.	65
	La famille des Cancellieri se divise ; combat entre deux de ses membres.	*Ib.*
	Vengeance de la branche noire des Cancellieri.	66
	La branche blanche des Cancellieri se venge à son tour.	*Ib.*
1296-1300.	La ville de Pistoia et son territoire se divisent entre les Cancellieri blancs et noirs.	*Ib.*
	Actes de cruauté et de perfidie commis par les deux partis.	68
1300.	La seigneurie de Pistoia remise pour trois ans aux Florentins, comme pacificateurs.	*Ib.*
	Les chefs des deux factions, blanche et noire, sont appelés à Florence.	69
	Rivalité à Florence entre Corso Donati et Viéri des Cerchi.	70
	Les Donati s'allient aux Noirs de Pistoia, et les Cerchi aux Blancs.	71
	Les deux factions sans cesse prêtes à se combattre.	*Ib.*
	Viéri des Cerchi, le chef du parti des Blancs, manque de caractère.	73
	Boniface VIII cherche à rétablir la paix entre les deux partis.	*Ib.*
	Les chefs des Blancs et des Noirs sont exilés en même temps de Florence.	74
	Retour des Blancs à Florence ; intrigues des Noirs pour se venger.	*Ib.*
	Le pape appelle en Italie Charles de Valois.	75
1301.	Les Blancs oppriment le parti des Noirs à Florence et à Pistoia.	76
1301.	Le parti des Noirs triomphe à Lucques, et fait exiler Castruccio avec sa famille.	77
	Charles de Valois entre en Toscane par les montagnes de Pistoia.	78
	Les Blancs se préparent à se défendre à Pistoia, mais ils n'osent attaquer Valois.	*Ib.*
	Celui-ci se rend à Rome pour concerter ses mesures avec le pape.	79
	Il revient à Staggia et menace Florence.	*Ib.*
	Les Florentins consentent à l'admettre dans leur ville, sous de certaines conditions.	80
	Valois entre à Florence, entouré d'un grand nombre d'hommes d'armes.	81
	Viéri des Cerchi et les Blancs négligent leurs moyens de défense.	82
	Valois viole les conditions qu'il avait jurées, et fait rentrer les exilés dans la ville.	83
	Il fait arrêter les Blancs, et abandonne leurs maisons au pillage.	*Ib.*
	Cante de Gabrielli chargé de persécuter le parti vaincu.	84
	Le Dante et le père de Pétrarque exilés et condamnés à l'amende.	*Ib.*
1302.	4 avril. Valois quitte Florence, et part pour la Sicile.	*Ib.*
1296-1302.	Suite de la guerre de Sicile ; défense héroïque de Frédéric.	85
	Valois obligé de faire la paix avec Frédéric.	*Ib.*
1303.	Frédéric réconcilié à l'Église, et reconnu pour roi de Trinacrie.	86
1295-1303.	Orgueil et emportement de Boniface VIII.	87
	Sa querelle avec les cardinaux de la maison Colonna.	88

Ann. Pag.

1297. Bulle d'excommunication contre les Colonna. 89
Croisade contre les Colonna; conseil donné par Guido de Montéfeltro. 90
Origine des querelles de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel. 91
Les états du royaume de France appelés à défendre les libertés de l'Église gallicane. 92
Zèle de quelques gentilshommes français contre l'Église. 95
Boniface convoque le clergé français à Rome; le clergé n'obéit pas. *Ib.*
1303. Guillaume de Nogaret rassemble des soldats près de Sienne. 96
7 septembre. Il surprend le pape dans Anagni. *Ib.*
Le pape retenu prisonnier, et ses trésors pillés par les Français. 97
Délivré par le peuple d'Agnani, Boniface est de nouveau prisonnier des Orsini. 98
Il meurt frénétique, et peut-être par ses propres mains. 99

CHAPITRE III.

Considérations sur le XIIIe *siècle.* 100
Haine du peuple pour la noblesse dans le XIIIe siècle. *Ib.*
Les nobles et les propriétaires de terres sont une même classe de personnes. 101
La longue possession des immeubles a toujours été considérée comme une sorte de noblesse. *Ib.*
Beaucoup de vertus sont héréditaires chez les propriétaires. 103

Ann. Pag.

Mais il n'y a de gouvernement libre que celui où toutes les classes concourent à la souveraineté. 104
Asservissement d'une nation dès qu'une seule classe est souveraine. *Ib.*
Erreur des économistes qui ne voient que les propriétaires dans une nation. 105
L'ancienne législation féodale laissait toute la souveraineté aux propriétaires. 106
La liberté de l'Occident est le fruit de la révolte des non-propriétaires. 107
Jalousie des nobles contre les nouveaux riches dans le XIIIe siècle. *Ib.*
Les nouveaux riches reprochent aux nobles d'être attachés au parti du plus fort. 108
Les nobles exclus de toute part au gouvernement. 110
Le gouvernement des marchands n'eut point un esprit mercantile. *Ib.*
Une aristocratie roturière excita la haine de toutes les classes de la nation. 112
Influence de la liberté politique sur le caractère des Italiens. 113
Renaissance des beaux-arts et des lettres. 114
L'architecture est de tous les beaux-arts celui qui porte le plus le caractère du siècle. *Ib.*
L'architecture du XIIIe siècle est toute républicaine. 115
Canaux publics, murs des villes, fontaines, darses des ports. *Ib.*
Architecture religieuse, dômes de Venise, de Pise, baptistère. 116
Architectes et sculpteurs pisans; Nicolas de Pise. 117
Sculpture en marbre et en

Ann. Pag.

bronze ; Buonanno et André de Pise. 118
Restauration de la peinture. Cimabué. 119
Giotto, élève de Cimabué. 120
Poëtes. Le Dante, créateur de la langue et de la poésie italiennes, né en 1265. 121
Le Dante n'eut point tant de part aux affaires publiques que l'ont dit ses biographes. 122
1302. Janvier. Sentence d'exil prononcée contre le Dante. 123
1321. Septembre. Mort du Dante à Ravenne. 124
Poëme du Dante, la Divina Commedia. *Ib.*
Époque à laquelle le Dante composa son poëme. 125
Fête de l'enfer donnée à Florence en 1304. 126
Jubilé de 1300, qui peut-être donna au Dante l'idée de son poëme. 127
L'époque de la publication du poëme du Dante est incertaine. 128
Honneurs rendus au Dante après sa mort. 129
Guido Cavalcanti, poëte, philosophe et chef de parti. 130
Historiens du XIIIe siècle. 131
Historiens italiens ; Giovanni Villani. 132
Historiens en d'autres dialectes d'Italie ; Mattéo Spinelli. 134
Historiens latins. Albertinus Mussatus. 135

CHAPITRE IV.

État de la Lombardie. — Affaires de l'Église ; translation du Saint-Siége à Avignon. — Siége de Pistoia. — Condamnation de l'ordre des Templiers. 1300-1308. 137
État de la Lombardie au commencement du XIVe siècle ; complication de sa politique. 137
Nombre infini des historiens italiens. 138
Le pouvoir monarchique des seigneurs n'était pas garanti par l'opinion publique. 139
1287-1295. Othon Visconti prépare d'avance à son neveu Mattéo les moyens de lui succéder. 140
La souveraineté du peuple encore reconnue quand on ne respectait plus sa liberté. 141
Révolution du Piémont ; Boniface, comte de Savoie, meurt en prison à Turin. 142
Le marquis Guillaume de Montferrat dans une cage de fer à Alexandrie. 143
Grandeur de Mattéo Visconti ; son alliance avec la maison de la Scala. 144
Haine d'Alberto Scotto, seigneur de Plaisance, contre Mattéo Visconti. 145
1302. Ligue de divers tyrans de Lombardie contre la maison Visconti. *Ib.*
Mattéo Visconti obligé de déposer le pouvoir suprême et de s'exiler de Milan. 146
Nouvelle ligue guelfe en Lombardie. *Ib.*
1303. Cette ligue, formée par Alberto Scotto, se déclare contre lui. 147
Alberto Scotto privé de la seigneurie de Plaisance. *Ib.*
1306. Modène et Reggio secouent le joug de la maison d'Este. 148
L'empereur Albert d'Autriche indifférent aux révolutions de l'Italie. 149
1303-1304. Pontificat de Benoît XI. Il succède à Boniface VIII, le 14 octobre 1303. 150
Ce pape opprimé par ses cardinaux. *Ib.*

Ann. Pag.

1304. Il se retire à Pérouse, où il se rend plus indépendant. 151
Il commence à agir contre Philippe-le-Bel pour l'attentat commis contre Boniface. 152
4 juillet. Benoît XI meurt empoisonné. 153
Le conclave, pendant dix mois, ne peut s'accorder pour nommer un pape. 154
Le choix du pape remis, par une supercherie, à Philippe-le-Bel. 155
Philippe fait tomber l'élection sur Bertrand de Gotte, archevêque de Bordeaux. 156
1305. 5 juin. Bertrand de Gotte déclaré pape sous le nom de Clément V. *Ib.*
Il appelle les cardinaux en France, et se fait couronner à Lyon. 157
Il se met dans une absolue dépendance de la cour de France. *Ib.*
1307. Il excommunie Andronic Paléologue et les Grecs. 158
1282-1302. Andronic laisse conquérir aux Turcs toutes les provinces d'Asie de l'empire. 159
1302. Passage en Grèce des vieilles bandes de Frédéric, ou de la grande compagnie. 160
1302-1307. Guerres et indépendance de la grande compagnie. 161
1307. Clément V veut armer une croisade contre les Grecs, en faveur des princes français. *Ib.*
1293-1299. Seconde guerre entre les Vénitiens et les Génois. 162
1298. Victoire des Génois, commandés par Lamba Doria, sur les Vénitiens, à Corzola. 163
1306. 19 décembre. Traité d'alliance des Vénitiens avec Charles de Valois. 164

Ann. Pag.

1306-1311. Jalousie et rivalité des Génois et des Vénitiens en Grèce. 165
1311. La grande compagnie des Catalans fait la conquête du duché d'Athènes. *Ib.*
Clément V veut réconcilier les Blancs et les Noirs en Toscane. 166
1303-1304. Mission du cardinal de Prato en Toscane. *Ib.*
Le parti des Noirs force l cardinal à se retirer. 168
1304. 4 juin. Il excommunie Florence en sortant de cette ville. *Ib.*
Entreprise de Baschiéra de Tosinghi sur Florence. 169
1305. Les Florentins attaquent Pistoia pour en chasser les Blancs. 171
22 mai. Le duc de Calabre, à la tête des Florentins, met le siége devant Pistoia. *Ib.*
1306. Le cardinal de Prato veut intéresser le pape à la défense de Pistoia. 173
Détresse des assiégés; ils demandent des secours à Bologne. *Ib.*
5 février. Les Florentins excitent une révolte à Bologne, et en font chasser les Blancs. 174
10 avril. Pistoia obligée de se rendre après dix mois et demi de siége. 175
1307. Le cardinal Orsini veut ramener les Blancs à Florence, mais son armée se dissipe. *Ib.*
Philippe-le-Bel demande à Clément V de condamner la mémoire de Boniface VIII. *Ib.*
1er juin. Clément accorde l'absolution à ceux qui ont attaqué le pape. 177
Philippe demande la proscription de l'ordre des Templiers. *Ib.*

Ann. Pag.

1128-1307. Ordre des Templiers; ses règles austères et ses combats. 177
1307. 13 octobre. Tous les Templiers arrêtés dans toute la France. 178
1307-1311. Accusations absurdes produites contre les Templiers. 179
Leur constance dans les supplices. *Ib.*
L'innocence des Templiers reconnue par plusieurs historiens contemporains. 180
1311. Le concile de Vienne condamne l'ordre des Templiers; ses biens confisqués. 181
Confession du grand-maître Jacques de Molay, qu'il désavoue ensuite. *Ib.*

CHAPITRE V.

Affaires de Florence. — Règne et expédition en Italie de l'empereur Henri VII de Luxembourg. 1308-1313. 183

1308. Triomphe du parti des Noirs à Florence et en Toscane. *Ib.*
Défauts opposés des républiques et des monarchies. 184
Corso Donati, mécontent du parti qu'il avait formé, s'en détache. *Ib.*
Corso Donati cité devant le podestat, et condamné à mort par contumace. 185
Il est arrêté par ses ennemis, et il se tue pour échapper au supplice. 186
1309. Oppression des Pistoiais; leur révolte. 187
Les Florentins moins acharnés que les Lucquois contre Pistoia. 188
La paix rétablie par la médiation des Siennais. *Ib.*
1308. 31 janvier. Mort d'Azzo VIII d'Este. Guerre civile entre son frère et le fils de son fils naturel. Sa maison dépouillée par l'Église. 189
1308. 1er mai. Mort d'Albert d'Autriche, assassiné par son neveu. 190
25 novembre. Henri, comte de Luxembourg, nommé roi des Romains. 192
1309. Henri VII s'empare du royaume de Bohême. 193
Il se prépare à passer en Italie. *Ib.*
L'opinion devenue plus favorable en Italie à l'autorité impériale. 194
Ce changement était dû surtout aux érudits et aux jurisconsultes. 196
Soumission de Henri VII au pape. 197
5 mai. Mort de Charles II de Naples; Robert, son troisième fils, lui succède. 198
1310. Henri reçoit à Lausanne des députés des états d'Italie. *Ib.*
10 octobre. Il arrive à Asti, et les seigneurs de Lombardie se rendent auprès de lui. 199
Guido de la Torre balance à le recevoir. 200
Il vient enfin à sa rencontre, et lui ouvre les portes de Milan. 201
1311. 6 janvier. Henri VII reçoit à Milan la couronne de fer. *Ib.*
Il pacifie les factions des villes de Lombardie. *Ib.*
Mécontentement des Milanais à la demande d'un don gratuit. *Ib.*
Henri demande des otages aux Guelfes et aux Gibelins. 203
Sédition excitée par les Torriani, qui sont forcés ensuite à s'enfuir. 204
Révolte de la plupart des villes de Lombardie. *Ib.*
19 mai. Henri vient mettre le siége devant Brescia. 205

Ann. Pag.

1311. Henri demande aux légats du pape d'excommunier les Bressans. 206
Une capitulation honorable est accordée aux Bressans au mois d'octobre. 207
Henri vient à Gênes, et cette ville se donne à lui. Ib.
Il mécontente les Génois par les contributions qu'il leur impose. 208
1312. Négociations entre Henri VII et Robert roi de Naples. 209
Ces négociations sont rompues, et le roi de Naples se prépare à la guerre. Ib.
Deux envoyés de Henri se rendent en Toscane. Ib.
Relation de l'un de ces envoyés sur les dangers qu'ils avaient courus près de Florence. 210
Ces députés rassemblent une armée avec l'aide des comtes Guidi. 213
16 février. Henri se met en route de Gênes pour Pise. 214
Dévouement des Pisans à Henri VII. Ib.
Henri se rend à Rome, et dispute la possession de cette ville aux Napolitains. 215
29 juin. Il est sacré à Saint-Jean de Latran, faute de pouvoir entrer dans la basilique du Vatican. 216
Il se retire à Tivoli, avec une armée très affaiblie. 217
Août. Il rassemble de nouvelles troupes, et rentre en Toscane. Ib.
Les Florentins vrais chefs du parti guelfe; étendue de leur politique. 218
Avec beaucoup de courage civil, les Florentins n'avaient point de courage militaire. Ib.
Contraste frappant dans cette guerre entre leur fermeté et leur peu de bravoure. 219
19 septembre. L'armée impériale se présente devant les portes de Florence. 220
1312. Les Florentins reçoivent des renforts considérables, et n'osent point attaquer l'empereur. 221
1313. 6 janvier. Henri s'éloigne de Florence, et vient camper à Poggibonzi. Ib.
Henri condamne à son tribunal les Florentins et le roi de Naples. 222
Une nouvelle armée arrive d'Allemagne à l'empereur. 223
5 août. Henri se met en marche pour attaquer le royaume de Naples. Ib.
Les Florentins recourent à la protection du roi de Naples. 224
Ils donnent à Robert la seigneurie de leur ville. 225
Henri arrêté par une maladie à Bonconvento. 226
24 août. Il meurt comme on s'y attendait le moins. Ib.
Détresse des Pisans, qui perdent en lui leur protecteur. Ib.
Ils donnent la seigneurie à Uguccione della Faggiuola. 227

CHAPITRE VI.

Affermissement de l'aristocratie vénitienne; le grand-conseil est rendu héréditaire. — Victoire d'Uguccione della Faggiuola sur les Florentins. — Son expulsion de Pise et de Lucques. — Padoue perd sa liberté. — Seigneuries lombardes. 1313—1317. 228
La république de Venise demeure étrangère aux révolutions de l'Italie. Ib.
Usurpations lentes et tacites du grand-conseil. 229
1289. Le peuple veut recouvrer le droit d'élire lui-même le doge. 230
Au doge élu par le peuple, les

Ann.		Pag.
	électeurs opposent Pierre Gradénigo.	230
	Gradénigo veut ôter au peuple toute part à l'élection du grand-conseil.	231
1297.	28 février. Décret pour changer l'élection en un jugement annuel.	232
	Ce jugement est confié à la quarantie criminelle, qui succède ainsi aux droits du peuple.	233
1298 et 1315.	Nouveaux décrets pour empêcher l'introduction d'hommes nouveaux dans le conseil.	*Ib.*
1319.	Dernier décret qui abolit le renouvellement périodique du grand-conseil.	*Ib.*
1299.	Première conspiration contre la nouvelle aristocratie.	234
1310.	Seconde conspiration plus redoutable, Boémond Tiépolo.	235
	15 juin. Les conjurés attaquent le palais ducal et sont repoussés.	236
	Traité entre le doge et les conjurés, qui s'exilent volontairement.	237
	Institution du conseil des Dix pour surveiller et punir les nobles.	*Ib.*
	Procédures arbitraires du conseil des Dix; terreur qu'il inspire.	238
	Le conseil des Dix s'empare de la direction de la république.	239
	Le conseil des Dix pouvait être détruit chaque année, si les nobles refusaient de le renouveler.	240
	Deux choses remarquables dans ce conseil; le pouvoir considéré comme compensation de la liberté.	241
	Moyen de limiter un pouvoir exécutif immense dans une république.	242
1313.	Préparatifs des Guelfes de Toscane pour écraser le parti gibelin.	243
1314.	14 mars. Robert institué par le pape comme vicaire impérial en Italie.	244
	Traité de paix entre Robert, les Guelfes et les Pisans.	*Ib.*
	Uguccione de Faggiuola, capitaine de Pise, empêche la ratification de ce traité.	245
	Les Lucquois obligés de rappeler leurs exilés gibelins.	246
	14 juin. Uguccione de Faggiuola surprend Lucques et livre cette ville au pillage.	247
	Les Florentins appellent les princes de Naples pour faire la guerre à Faggiuola.	248
1315.	11 juillet. Philippe de Tarente et son fils prennent le commandement des Florentins.	*Ib.*
	Uguccione assiége Montécatini; les Guelfes veulent lui faire lever le siége.	249
	29 août. Bataille de Montécatini; défaite des Florentins.	250
	Tyrannie d'Uguccione à Lucques et à Pise.	251
1316.	Révolte de Lucques excitée par l'arrestation de Castruccio Castracani.	*Ib.*
	10 avril. Révolte de Pise, tandis qu'Uguccione marche vers Lucques.	252
	Uguccione et son fils chassés en même temps de Pise et de Lucques.	*Ib.*
1317.	Avril. Paix entre les Guelfes et les Gibelins en Toscane.	253
	Projets du roi Robert sur la Lombardie et sur Gênes.	254
	Padoue demeurée libre au milieu des tyrans de Vénétie.	255
1265-1311.	Vicence soumise aux Padouans; leur haine mutuelle.	*Ib.*

Ann. Pag.

Jalousie entre la noblesse et le peuple à Padoue. 256
Inconséquence des Padouans; leurs révolutions fréquentes. *Ib.*
1311. Vicence soustraite à la domination de Padoue. 257
1312. Vicence soumise au gouvernement de Cane de la Scala. *Ib.*
Guerre entre Padoue et Cane de la Scala. 258
1313. Combats pour le partage des eaux du Bacchiglione. 259
Puissante armée des Padouans; son inaction. 260
Jalousie excitée contre les chefs du gouvernement. 261
1314. Sédition excitée par les Carrare; massacre de deux des magistrats. *Ib.*
Dangers auxquels l'historien Mussato est exposé. 262
Indiscipline de l'armée de Padoue. 263
Les Padouans s'emparent d'un faubourg de Vicence. 264
Contre leur promesse, ils livrent ce faubourg au pillage. 265
Ils sont surpris et mis en déroute par Cane de la Scala. 266
Alliances des Padouans avec leurs voisins. 267
20 octobre. Paix entre Cane de la Scala et les Padouans. 269
1317. 21 mai. Les Padouans violent cette paix; nouvelle tentative sur Vicence. *Ib.*
Avantages remportés par Cane de la Scala. 270
1318. 23 juillet. La seigneurie de Padoue déférée à Jacques de Carrare. 271
Révolutions à Crémone. 272
Crémone attaquée par Cane de la Scala et Passérino Bonaccorsi. *Ib.*
1315. 5 septembre. Le marquis Jacob Cavalcabò nommé seigneur de Crémone. 273
1322. 17 janvier. Crémone soumise à Galéaz Visconti. 274
Révolutions fréquentes en Lombardie. *Ib.*
Situation chancelante de tous les tyrans d'Italie. 275
La population ne diminuait pas, malgré ces fréquentes révolutions. 276
1240-1308. Domination de la maison d'Este à Ferrare. 277
Commencement des maisons Bonaccorsi, della Scala, et de Polenta. 278
Protection accordée aux lettres par Can Grande de la Scala. 279
Les poëtes plus nombreux chez les princes que dans les républiques. 280
Progrès de l'architecture. 281
Revenus des petites cours de Lombardie. *Ib.*
Commerce et Manufactures. 282
Le peuple de Lombardie rentre dans l'oubli. 283

CHAPITRE VII.

Nouveaux chefs de l'Empire et de l'Église. — Guerre de Gênes. — Guerre universelle en Italie. — Le pape Jean XXII excommunie et dépose Louis IV de Bavière, roi des Romains. 1314-1323. 284
Différences fondamentales entre les caractères des diverses races d'hommes. *Ib.*
Le caractère des Italiens, formé par les bourgeois des villes; celui des Espagnols, par la noblesse des campagnes. 285
Une nouvelle noblesse, qui n'était point féodale, avait été créée dans les villes d'Italie. 286
Tout esprit chevaleresque détruit en Italie. 287

Ann.		Pag.
	L'invention du système de la balance des puissances date du XIVe siècle.	287
	Les Florentins eurent pour but, pendant tout ce siècle, de maintenir cette balance.	288
	Cette balance affaiblit une nation au dehors, tout en maintenant sa liberté intérieure.	289
	La division de l'Italie en plusieurs états était désirable au XIVe siècle, autant qu'elle a été fatale depuis.	*Ib.*
	Les Italiens n'avaient à cette époque rien à craindre de leurs voisins.	290
	Sort funeste des villes envahies par un prince italien.	291
	Ce que serait devenue l'Italie, si un usurpateur l'avait soumise tout entière à son pouvoir.	292
	Époque à laquelle les nations doivent sacrifier cette balance intérieure au soin de défendre leur indépendance.	294
	Pour l'Italie, cette époque a commencé à la fin du règne de Charles V.	295
	Conduite des papes d'Avignon à l'égard de l'Italie et de l'Allemagne.	*Ib.*
1314.	Rivalité des maisons d'Autriche et de Luxembourg, au moment de l'élection d'un nouvel empereur.	296
	La maison de Luxembourg fait élire Louis IV de Bavière, et celle d'Autriche, Frédéric.	297
	Caractère des deux prétendants à l'Empire.	298
	Sacre et couronnement illégal des deux empereurs.	*Ib.*
	Anarchie de l'Italie pendant l'interrègne.	299
	Le pape Clément V prétend succéder à l'empereur pendant la vacance de l'Empire.	300
1314.	Mort de ce pontife, le 20 avril 1314.	301
	Conclave de Carpentras, forcé par une troupe de séditieux à se séparer.	302
	Jacques d'Ossa, élu deux ans après, le 7 août 1316, à Lyon, prend le nom de Jean XXII.	303
	Puissance de Robert, roi de Naples, chef du parti guelfe.	*Ib.*
	Talents et caractère des capitaines gibelins, et de Mattéo Visconti, leur chef.	304
	Mattéo Visconti attaqué sans succès par les généraux de Robert.	*Ib.*
1315.	Il s'empare de Pavie, de Tortone et d'Alexandrie.	306
1316.	Jean XXII entreprend de relever le parti guelfe en Lombardie.	*Ib.*
1317.	Mattéo Visconti excommunié par le pape, pour n'avoir pas déposé l'autorité dont l'empereur l'avait revêtu.	306
	Toutes les forces des deux partis attirées à Gênes par les troubles de cette ville.	307
	Commencements de la guerre civile de Gênes, au mois de février 1314.	308
	Les Gibelins, divisés entre eux, abandonnent leur ville aux Guelfes.	*Ib.*
	Les Gibelins, réconciliés dans leur exil, invoquent l'assistance de Mattéo Visconti et de Cane de la Scala.	309
1318.	Siége de Gênes, commencé par les Gibelins, au mois de mars 1318.	*Ib.*
	Le roi Robert vient s'enfermer dans Gênes pour défendre cette ville.	310
	Le roi Robert nommé seigneur de Gênes par le peuple.	*Ib.*

Ann. Pag.

1319. Il force les Gibelins de toute l'Italie, rassemblés devant Gênes, à lever le siége de cette ville, le 5 février 1319. 311
Il abuse de sa victoire. 312
Le roi quitte Gênes, et les Gibelins en recommencent aussitôt le siége. Ib.
Les marquis d'Este, dépouillés de leur héritage par le pape, s'attachent au parti gibelin, et recouvrent la souveraineté de Ferrare, le 15 août 1317. 313
Bertrand du Poiet, cardinal-légat, est envoyé par le pape en Lombardie. 314
1320. Philippe de Valois, à la sollicitation du pape, passe en Italie pour attaquer les Gibelins. 315
Philippe se laisse enfermer entre le Pô et le Tésin, et se retire après un traité honteux avec les Visconti. Ib.
1321. Raimond de Cardone, autre général des Guelfes, est battu par les Visconti. 316
1322. Le pape a recours à Frédéric d'Autriche, lui offrant de reconnaître son élection, pour prix de l'assistance qu'il lui demande 317
Visconti, après avoir éclairé Frédéric sur la politique du pape, l'engage à rappeler l'armée qu'il avait envoyée contre les Gibelins. Ib.
Matthieu Visconti désigné par le nom de Grand; son caractère. 319
La vigueur de Visconti paraît tout à coup l'abandonner. 321
Ses négociations avec l'Église, à laquelle il désire se soumettre. Ib.
Sa mort, le 22 juin 1322. 322
Séditions dirigées contre Galéaz Visconti, son fils et son successeur. Ib.

Ann. Pag.

1322. Galéaz obligé de s'enfuir de Milan, le 8 novembre 1322. 323
Galéaz rentre dans Milan, le 12 décembre 1322, et recouvre la seigneurie. 324
Échecs éprouvés par les Gibelins dans les états de l'Église; Frédéric de Montéfeltro, seigneur d'Urbino, Osimo et Récanati, est massacré le 26 avril 1322. Ib.
1323. Des ambassadeurs de Louis de Bavière, venus en Italie pour rétablir la paix, prennent le parti de Galéaz Visconti, alors assiégé dans Milan. 325
1314-1322. Guerre civile entre les deux empereurs en Allemagne. 326
1322. 28 septembre. Victoire de Louis de Bavière sur Frédéric d'Autriche, à Muhldorf. Ib.
1323. Colère du pape contre Louis pour les secours donnés aux Visconti. 328
8 octobre. Première sentence de Jean XXII contre Louis. 329
Protestation de l'empereur. Ib.
1324. 22 mars. Le pape excommunie l'empereur, le dépose, et le déclare incapable de régner sur l'Empire. 331

CHAPITRE VIII.

Commencement de Castruccio Castracani. — Révolutions dans les républiques de Toscane. — Tyrannie de l'abbé de Pacciana à Pistoia. — Déroute des Florentins à Altopascio, 1320.—1325. 332
Ligue des villes guelfes de Toscane. Ib.
Caractère de Castruccio, chef du parti gibelin à Lucques. 333
1320. Castruccio se fait accorder la

Ann. Pag. Ann. Pag.

seigneurie par le sénat de Lucques. 333
1320. Castruccio attaque les Florentins, il ravage le val d'Arno et la Lunigiane. 335
1321. Les Florentins attaquent à leur tour Castruccio sans succès. 336
1322. Mai. Révolution à Pise; les chefs de la noblesse sont exilés. 337
Castruccio veut profiter de ces troubles pour surprendre Pise. Ib.
Il porte la guerre dans le territoire de Pistoia. 338
L'abbé de Pacciana, en promettant la paix au peuple, s'empare de la seigneurie de Pistoia. Ib.
Intrigues de l'abbé de Pacciana avec Castruccio. 339
1323. L'abbé est supplanté par Philippe Tédici, son neveu. 340
Castruccio envahit l'état florentin et menace Prato. 342
Armement des Florentins pour le repousser; leur présomption. 343
Discorde entre la noblesse et le peuple. Ib.
Les Florentins soumettent au sort le renouvellement de leur magistrature. 346
Inconvénients du nouveau mode d'élection. 347
Puissance de Bologne; célébrité de son université. 348
1320. Sédition excitée par les écoliers à l'occasion de Jacques de Valence. 349
Roméo de Pépoli prend leur parti, pour se frayer un chemin à la tyrannie. Ib.
1321. Roméo de Pépoli est exilé, le 17 juillet, 351
Castruccio fait une tentative pour s'emparer de Pise. 352
1324. Intrigues de Castruccio à Pistoia, auprès de Philippe de Tédici, Ib.
1325. 5 mai. Il achète la seigneurie de Pistoia, et en prend possession. 353
Les Florentins mettent Raimond de Cardone à la tête de leur armée. 354
Cardone s'empare des passages de la Gusciana. 355
Il assiége et prend le fort château d'Altopascio. Ib.
Castruccio obtient des secours de Galéaz Visconti. 356
Il oblige Raimond de Cardone à séjourner dans une position désavantageuse. 357
Il lui livre bataille, le 23 septembre 1325. 358
Deroute entière des Florentins; Cardone est fait prisonnier. Ib.
Castruccio vient camper aux portes de Florence. 359
Il célèbre des jeux sous les murs mêmes de la ville. 360
Il rentre à Lucques avec tout l'appareil d'un triomphe. 361

CHAPITRE IX.

La Sardaigne enlevée aux Pisans par le roi d'Aragon. — Le duc de Calabre seigneur de Florence. — Expédition en Italie de l'empereur Louis de Bavière. — Grandeur et mort de Castruccio Castracani. 1324—1328. 363

Les Pisans renoncent peu à peu à la navigation et au commerce maritime. Ib.
Importance de leur colonie de Sardaigne. 364
1323. Conjuration de Hugues Bassi contre eux. Il fait massacrer en un seul jour, le 11 avril 1323, tous les Pisans établis en Sardaigne. 365
La Sardaigne est envahie par le roi Alphonse d'Aragon. Ib.
Efforts des Pisans, comman-

Ann. Pag.

dés par Manfred de la Ghérardesca, pour défendre la Sardaigne. 366
1324. Siége et prise de Città di Chiesa et de Castro de Cagliari. *Ib.*
Les Pisans cèdent la Sardaigne au roi d'Aragon, le 10 juin 1326. 369
1325. Les Gibelins de Lombardie attaquent Bologne. *Ib.*
15 novembre. Déroute des Bolonais à Montévéglio. 370
Les Guelfes ont recours à Robert, roi de Naples. *Ib.*
1326. Janvier 13. Les Florentins accordent pour dix ans la seigneurie de leur ville au duc de Calabre, fils du roi Robert. 371
Inaction du duc de Calabre et de l'armée qu'il conduit à Florence. 372
1327. Bologne se donne au légat du pape Bertrand du Poïet. 373
Louis de Bavière arrive à Trente, et préside un congrès des Gibelins d'Italie. *Ib.*
Il veut se venger du pape et l'accuse d'hérésie. 375
Il vient prendre la couronne de fer à Milan, le 30 mai 1327. 376
6 juillet. Il fait arrêter Galéaz Visconti et s'empare de ses forteresses et de ses troupes. 378
Il accuse Visconti dans une diète d'avoir trahi la cause des Gibelins. 379
Castruccio sollicite Louis de Bavière de passer en Toscane. *Ib.*
Il lui ouvre le château de Piétra-Santa, et lui fait prendre la route de Pise. 380
Il l'engage à arrêter trois ambassadeurs pisans pour lui servir d'otages. 381
Louis de Bavière assiége Pise et force cette ville à lui ouvrir ses portes. 382
1327. Louis érige les états de Castruccio en duché. 384
1328. Louis marche vers Rome avec Castruccio. *Ib.*
Louis se fait couronner au Vatican, le 17 janvier, sans l'autorisation du pape. 386
Il intente un procès au pape et lui donne un successeur. 387
Pistoia surprise par un lieutenant du duc de Calabre. *Ib.*
Castruccio revient en Toscane et forme le siége de Pistoia. 388
Il force cette ville à capituler le 3 août 1328. 390
Il tombe malade ensuite des fatigues du siége. *Ib.*
Galéaz Visconti, qui servait à sa solde, tombe aussi malade et meurt. *Ib.*
Mort de Castruccio, 3 septembre 1328, et son caractère. 391
Son fils aîné s'assure la possession de Lucques et de Pise. 392
Conduite faible et imprudente de Louis de Bavière. 393
Son entrevue à Cornéto avec don Pédro de Sicile. *Ib.*
Mort de Charles, duc de Calabre, seigneur des Florentins, le 9 novembre 1328. 394

CHAPITRE X.

Grandeur de Florence. — Retraite de Louis de Bavière ; ruine de ses anciens alliés. — Campagne en Italie du roi Jean de Bohême. 1328-1333. 395
Caractère des Florentins. *Ib.*
Leurs progrès dans les arts du dessin ; Giotto et ses élèves. 396
1328. Ils réforment leur constitution à la mort du duc de Calabre. 397

Ann. Pag.

1328. Ils font en sorte que tous les grands intérêts de l'Etat soient représentés dans le gouvernement. 398
Ils entreprennent de délivrer leurs voisins du joug des tyrans. 399
Ingratitude et perfidie de Louis de Bavière envers ses partisans. 400
Il traite avec les Visconti pour leur vendre Milan. 401
Une partie de ses soldats l'abandonne et se fortifie au Cerruglio. *Ib.*
1329. Louis de Bavière s'empare de Lucques, le 16 mars 1329, et vend ensuite cette ville à François Castracani. 402
Les fils de Castruccio, chassés aussi de Pistoia, se réfugient dans les montagnes. 403
Louis de Bavière quitte la Toscane, le 11 avril 1329. *Ib.*
Pistoia est livrée aux Florentins par les Panciatichi, le 24 mai 1329. 404
Le val de Niévole se soumet volontairement aux Florentins. 405
Marc Visconti, avec les Allemands du Cerruglio, s'empare de Lucques le 15 avril. 406
Il offre aux Florentins de leur vendre cette ville. 407
Il aide les Pisans à chasser de leurs murs la garnison de l'empereur. *Ib.*
Les Allemands renouvellent l'offre de vendre Lucques aux Florentins. 408
Ils vendent enfin cette ville à Ghérardino Spinola, émigré de Gênes. 409
La ville de Modène enlevée à Passérino Bonacossi par une sédition, le 5 juin 1327. 410
1328. Conjuration des Gonzague de Mantoue contre Passérino Bonacossi. 411
Passérino est tué le 14 août 1328, et Louis de Gonzague se fait seigneur de Mantoue. 412
1329. Azzo Visconti ferme à Louis de Bavière les portes de Milan. *Ib.*
Louis de Bavière retourne en Allemagne. 413
Azzo Visconti fait assassiner son oncle Marc dont il redoutait le crédit. 414
Cane de la Scala, le grand capitaine gibelin, meurt le 22 juillet 1329, après avoir soumis Padoue et Trévise. 415
1330. Les deux chefs de l'Empire et de l'Église également méprisés par leur parti. 416
Jean de Bohême, fils de Henri VII, devient l'idole de l'Allemagne. 417
Il entreprend d'être l'arbitre et le pacificateur de l'Europe. 418
Il passe en Italie, et toutes les villes de Lombardie se donnent à lui. 419
1331. Ghérardino Spinola lui offre aussi la seigneurie de Lucques. 420
Les Florentins, qui assiégeaient Lucques, entrent en guerre avec le roi de Bohême. 421
Le légat Bertrand du Poiet paraît d'intelligence avec le roi Jean. 422
Le roi Jean retourne en Allemagne pour y combattre ses ennemis. 423
1332. Les seigneurs gibelins de Lombardie lui déclarent la guerre. *Ib.*
Ligue du roi Robert et des Florentins avec les Gibelins de Lombardie. 424
Le roi de Bohême obtient des secours du pape Jean XXII. 426
1333. L'armée du légat, son allié, est battue devant Ferrare, le 14 avril 1333. *Ib.*

Ann. Pag.

1333. Révolte de la Romagne contre l'Église. 427
Le roi Jean vend à divers seigneurs les villes qui s'étaient données à lui, et quitte l'Italie le 15 octobre 1333. 428

CHAPITRE XI.

Mastino de la Scala s'élève sur les ruines du roi de Bohême et du légat Bertrand du Poïet. — Il est humilié par les républiques de Florence et de Venise. 1333-1338. 430
Esprit des deux factions des Guelfes et des Gibelins. *Ib.*
1333. Prospérité des Florentins; ils célèbrent des fêtes. 432
Terrible inondation le 1er novembre 1333. 433
Les seigneurs cessionnaires de Jean de Bohême s'allient au légat Bertrand du Poïet. 435
1334. Révolte de Bologne contre Bertrand du Poïet, le 17 mars 1334. 436
Les Florentins prennent le légat sous leur protection. 437
Mort de Jean XXII à Avignon, le 4 décembre 1334. 438
Les théologiens l'avaient accusé d'hérésie et forcé à se rétracter. 439
Élection de Benoît XII pour lui succéder. 440
Les Florentins, de concert avec les princes lombards, attaquent les seigneurs cessionnaires du roi de Bohême. 441
1335. Mastino de la Scala achète Lucques au nom des Florentins. 442
Il veut garder cette ville, et se rendre puissant en Toscane. 443
Il excite les nobles de Pise à prendre les armes contre le peuple. *Ib.*
Les Florentins somment vainement Mastino de leur rendre Lucques. 445
1336. Ils entreprennent la guerre contre ce puissant seigneur. *Ib.*
Pierre Saccone des Tarlati, seigneur d'Arezzo, allié de Mastino. 446
Sienne, Pérouse et Bologne, alliées des Florentins. 448
Tentatives des Florentins pour s'assurer l'alliance de Venise. 449
Traité d'alliance entre les deux républiques, le 21 juin 1336. *Ib.*
1337. Pierre des Rossi de Parme, général de leur armée. 450
Hardiesse et habileté de Pierre des Rossi dans sa première campagne. 451
Les Florentins mettent à la tête de la justice un conservateur avec une autorité arbitraire. 452
Administration tyrannique de Jacob Gabrielli d'Agobbio conservateur. *Ib.*
Les Florentins achètent la seigneurie d'Arezzo. 453
Ils suscitent de nouveaux ennemis à Mastino de la Scala. 454
Pierre des Rossi offre des secours aux mécontents de Padoue. 455
Conjuration de Marsilio et Ubertino de Carrare, à Padoue. *Ib.*
Marsilio de Carrare proclamé seigneur de Padoue, le 3 août. 456
Mort de Pierre des Rossi, le 7 août 1337. 457
Révolte de Brescia contre Mastino de la Scala. *Ib.*
1338. Louis de Bavière ne peut pénétrer en Italie pour secourir Mastino. 458
Les Vénitiens traitent séparément avec Mastino, le 18 décembre 1338. *Ib.*
Les Florentins obligés d'ac-

Ann.		Pag.
	céder au traité de paix, le 11 février 1339.	459
1338.	Échecs éprouvés par le commerce des Florentins.	Ib.

CHAPITRE XII.

Bologne asservie à Taddéo de Pépoli. — Guerre des mercenaires, ou de Parabiago. — Les Génois se donnent un doge. — Célébrité de Pétrarque; il est couronné au Capitole. 1338-1341. 461

Ann.		Pag.
	Prospérité de Bologne sous le gouvernement du parti guelfe.	Ib.
	Popularité de Taddéo des Pépoli.	462
	Triomphe de sa faction dans une émeute, le 27 avril 1334.	463
	Seconde émeute et seconde victoire de la même faction, le 7 juillet 1337.	464
	Taddéo dés Pépoli se fait proclamer seigneur par les soldats.	Ib.
	Il est reconnu par les conseils de Bologne et par le pape.	465
	Mastino de la Scala cherche à se venger d'Azzo Visconti.	466
1338.	Les mercenaires de l'armée de la ligue gardent en gage les faubourgs de Vicence.	Ib.
1339.	Lodrisio Visconti leur propose de les conduire à Milan.	468
	Formation de la compagnie de Saint-Georges, conduite par Lodrisio Visconti.	Ib.
	Bataille de Parabiago entre la compagnie et Luchino Visconti, le 20 février.	469
	La compagnie est détruite par cinq combats livrés en un seul jour.	Ib.
1339.	Azzo Visconti obtient le droit de cité à Pise.	471
	Il meurt inopinément, le 16 août 1339.	Ib.
	Sédition des matelots génois au service de France.	472
	Ils rapportent l'esprit de révolte parmi le peuple de Gênes.	473
	Sédition à Savone dirigée contre les nobles.	Ib.
	Le peuple de Gênes défère la dignité de doge à Simon Boccanigra, 23 septembre 1339.	475
	Administration vigoureuse de Boccanigra, premier doge de Gênes.	476
	État convulsif de toute l'Italie.	477
	Gloire attachée aux lettres; zèle pour l'étude.	478
1340.	La couronne de laurier offerte à l'envi à Pétrarque, par Rome et Paris.	480
	Caractère de Pétrarque.	Ib.
	Son origine et sa première éducation.	481
	Maîtres sous lesquels il étudia à Bologne.	482
	Forme qu'il donne à la poésie italienne.	483
	Amours de Pétrarque.	485
	Ses voyages en Allemagne et en Italie.	487
	Avant d'être couronné à Rome, il demande un examen public.	Ib.
1341.	Il se rend à Naples auprès du roi Robert, en mars 1341.	488
	Faiblesse du roi Robert; son avarice et sa pédanterie.	489
	Robert examine Pétrarque pendant trois jours, et le déclare digne du laurier des poëtes.	490
	Pétrarque couronné au Capitole par le sénateur de Rome, le 8 avril 1341.	491

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

H 3 sig
Vol. 3

N11511302



